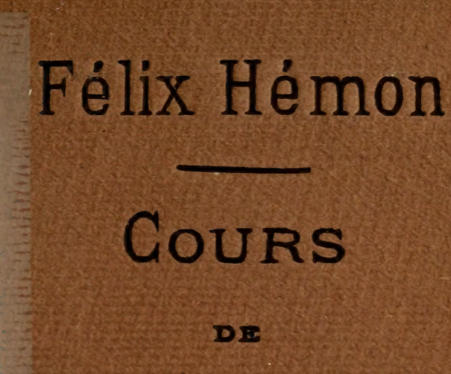
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01912582 2



Félix Hémon

COURS

DE

ITTÉRATURE



J-J. Rousseau

L'Encyclopédie. — A. Chénier



LIBRAIRIE DELAGRAVE

MIC
TORON... CANADA



COURS

DE

LITTÉRATURE

XVIII. J.-J. ROUSSEAU

COURS

DE

LITTÉRATURE

PAR

FÉLIX HÉMON

PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND

XVIII

J.-J. ROUSSEAU





PARIS
LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15



MAR 9 1956

J.-J. ROUSSEAU

(1712-1778)

I

La vie de Rousseau jusqu'aux « Discours ».

Il est également impossible et d'entrer ici dans le détail de la biographie si étrangement compliquée de J.-J. Rousseau, et de la négliger tout à fait, car son caractère et son œuvre ne s'expliquent guère que par là.

C'est à Genève qu'il naquit, le 28 juin 1712, « d'Isaac Rousseau, citoyen, et de Suzanne Bernard, citoyenne ». Son père, qui avait en vain cherché fortune à Constantinople, et qui exerçait la profession d'horloger, descendait d'ancêtres français calvinistes qui avaient quitté la France au milieu du XVIe siècle; sa mère était fille d'un ministre protestant. Elle mourut en le mettant au monde. L'enfant, assez chétif, fut élevé par cette tante Suzon dont il se rappelait encore avec attendrissement, au déclin de sa vie, les romances vieillottes. Il dit que ses parents lui laissèrent pour tout bien un cœur sensible, qui fit tous les malheurs de sa vie. En tout cas, son père, incapable de se diriger lui-même, ne sembla prendre à tâche que de développer chez son fils une certaine sentimentalité fiévreuse : quand il ne pleurait pas avec lui, il lisait avec lui des romans sans fin. Jean-Jacques a très bien senti le danger de cette éducation première et les suites qu'elle devait avoir :

> En peu de temps j'acquis, par cette dangereuse méthode, non seulement une extrême facilité à lire et à m'entendre, mais une intelligence unique à mon âge sur les passions. Je n'avais aucune idée des choses, que tous les sentiments m'étaient déjà connus. Je n'avais rien conçu, j'avais tout senti. Ces émotions confuses, que j'éprouvai coup sur coup, n'altéraient point la raison que je n'avais pas encore ; mais elles m'en formèrent une d'une autre trempe, et me donnèrent de la vie humaine des notions bizarres et romanesques, dont l'expérience et la réflexion n'ont jamais bien pu me guérir[1].

1. *Confessions*, I, 1. Rousseau dit de même dans une lettre à Malesherbes (12 janv. 1762), au début d'une curieuse analyse qu'il tente de son caractère :
« Une âme paresseuse qui s'effraye de tout soin, un tempérament ardent, bilieux,

Son frère aîné, traité moins tendrement, avait disparu, et l'on n'eut plus de ses nouvelles. Le père s'en inquiéta moins encore qu'il ne s'inquiétera bientôt de la fuite de Jean-Jacques lui-même. Il se remaria, d'ailleurs, à Nyons, où il s'était réfugié à la suite d'une querelle avec un officier. Jean-Jacques avait alors dix ans; la tutelle de l'oncle Bernard (dont le fils devait aussi disparaître) n'était pas faite pour remédier aux défauts de l'éducation paternelle. L'autorité plus ferme du pasteur Lambercier, dont il fut le pensionnaire à Bussey pendant deux ans, eût exercé une influence meilleure sur sa nature encore incertaine, s'il n'avait fini par y voir une tyrannie. Revenu à Genève, il est employé tour à tour chez un greffier, qui le renvoie comme inepte, et chez un graveur, maître grossier, qui le brutalise. Sa seule consolation est la lecture, mais une lecture sans choix de livres souvent sans valeur, romanesques encore pour la plupart.

Cet amour des objets imaginaires et cette facilité de m'en occuper achevèrent de me dégoûter de tout ce qui m'entourait, et déterminèrent ce goût pour la solitude qui m'est toujours resté depuis ce temps-là. On verra plus d'une fois dans la suite les bizarres effets de cette disposition si misanthrope et si sombre en apparence, mais qui vient en effet d'un cœur trop affectueux, trop aimant, trop tendre, qui, faute d'en trouver d'existants qui lui ressemblent, est forcé de s'alimenter de fictions.

Un dimanche de mars 1728, étant sorti de Genève, il trouve à son retour les portes de la ville fermées, et délibérément il s'abandonne à la « fatalité » de sa destinée; il entre dans cette vie d'aventures qu'il devait prolonger pendant cinquante ans, avec de rares intervalles de repos. M. de Pontverre, curé catholique de Confignon, près de Genève, l'héberge, entreprend sa conversion, et l'envoie à Annecy près de Mme de Warens, qui, nouvelle convertie, aimait à convertir les autres. C'est le dimanche des Rameaux, 21 mars 1728, qu'il vit pour la première fois Françoise-Louise de la Tour, dame de Warens (1699-1762) :

facile à s'affecter, et sensible à l'excès à tout ce qui l'affecte, semblent ne pouvoir s'allier dans le même caractère; et ces deux contraires composent pourtant le fond du mien. Quoique je ne puisse résoudre cette opposition par des principes, elle existe pourtant; je le sens, rien n'est plus certain, et j'en puis du moins donner par les faits une espèce d'historique qui peut servir à la concevoir. J'ai eu plus d'activité dans l'enfance, mais jamais comme un autre enfant. Cet ennui de tout m'a de bonne heure jeté dans la lecture. A six ans, Plutarque me tomba sous la main; à huit, je le savais par cœur; j'avais lu tous les romans; ils m'avaient fait verser des seaux de larmes avant l'âge où le cœur prend intérêt aux romans. De là se forma dans le mien ce goût héroïque et romanesque qui n'a fait qu'augmenter jusqu'à présent, et qui acheva de me dégoûter de tout, hors de ce qui ressemblait à mes folies. »

il y avait deux ans que, pour un motif ou sous un prétexte de religion, elle avait quitté son mari et le pays de Vaud, et s'était fixée en Savoie, sous la protection du duc et de l'évêque. Elle fit bon accueil à Jean-Jacques, qui demeura ébloui de son sourire; puis elle le dirigea sur l'hospice des catéchumènes de Turin. Il en sortit douteusement converti, mais certainement misérable; réduit à se faire laquais chez la vieille comtesse de Vercellis et chez le comte de Gouvon, il intéresse à son sort l'abbé de Gouvon, qui va peut-être l'y arracher; mais il se fait chasser de cette maison, et c'est, on peut le dire, parce qu'il l'a voulu. Le goût de l'indépendance n'allait pas chez lui sans un instinct de révolte. Il aimait, d'ailleurs, non seulement la vie libre, mais la vie au grand air, ces longues marches à pied dont il a célébré le charme capricieux. « La vue de la campagne, la succession des aspects agréables, le grand air, le grand appétit, la bonne santé que je gagne en marchant, la liberté du cabaret, l'éloignement de tout ce qui me fait sentir ma dépendance, de tout ce qui me rappelle à ma situation, tout cela dégage mon âme, me donne une plus grande audace de penser... » Enfin il désirait revoir Mme de Warens. Cette fois encore, elle l'éloigna doucement d'elle, d'abord en le mettant au séminaire d'Annecy, où il ne resta que deux mois, puis en le donnant comme compagnon au maître d'hôtel Nicoloz, qui devait quitter la Savoie; mais Jean-Jacques n'alla que jusqu'à Lyon, et revint toujours vers Annecy. Sa déception fut grande d'apprendre que « maman » venait de partir pour Paris. Il connut alors la misère, à Lausanne où il se rendit ridicule en donnant des leçons de musique sans être musicien, à Neuchâtel surtout. M. de Bonac, ambassadeur de France en Suisse, qui le trouve, errant de Berne à Soleure, à la suite d'un prétendu archimandrite de Jérusalem, l'envoie à Paris; mais Paris, entrevu dans ces conditions peu avantageuses, ne le retint pas longtemps. Mme de Warens était rentrée en Savoie et s'était établie à Chambéry; il l'y rejoignit (1732).

La période qui suivit fut tranquille et bientôt heureuse. Quelque temps employé aux travaux du cadastre, pour lesquels il ne se sentait pas fait, Rousseau revint à la musique, qu'il avait plus sérieusement étudiée, et réussit à Chambéry mieux qu'à Lausanne. Mais c'est surtout dans le séjour des Charmettes, à partir de 1736[1], qu'il trouva ce qu'il appelle le court bonheur

1. Ou plutôt de 1738. « L'idylle des Charmettes n'a pas existé : il faut reculer de

de sa vie. Les Charmettes étaient une maison de campagne louée par Mme de Warens, aux portes de Chambéry, sur une colline. On y avait, au printemps, « les prémices du rossignol », de la pervenche et des premiers bourgeons. Rousseau y trouvait ce qu'il aimait le plus au monde, la solitude, la liberté absolue, l'oisiveté; il y trouva aussi l'amour, si l'on peut appeler de ce nom l'étrange sentiment, filial à la fois et passionné, qui l'unit à l'étrange Mme de Warens. Si, dans ce vert asile qu'il a rendu à jamais célèbre, son esprit put se mûrir dans la lecture et dans la méditation, son cœur ne put guère s'y épurer dans le commerce d'une femme candidement dépravée, bonne, il est vrai, mais d'une bonté de tempérament plutôt que de caractère. Au retour d'un voyage à Montpellier, où il avait été soigner sa santé, il sentit plus vivement l'impossibilité morale de jouir longtemps d'un bonheur de jour en jour plus avili, et il le traîna pourtant quelque temps encore. En 1740, il accepta de faire, à Lyon, l'éducation des deux fils de M. de Mably, frère des abbés de Mably et de Condillac : l'un des enfants était ingouvernable; l'autre, presque idiot, n'était point « instruisable », et le pédagogue novice, en qui l'on ne devinait guère le futur auteur d'*Émile,* s'y prit mal sans doute, mais l'insuccès de ses efforts était d'avance certain. A cette dernière expérience il ne gagna que de lier connaissance avec Condillac et Mably, qui lui donna des lettres pour ses amis de Paris, entre autres pour le comte de Caylus et pour Fontenelle. Après une visite suprême aux Charmettes, il partit pour Paris, dans l'automne de 1741 : il avait vingt-neuf ans, et depuis treize ans, était attaché à cette protectrice avec laquelle il lui fallait rompre sans retour.

Ses aventures ne sont pas encore terminées, car il quitte Paris encore après l'échec de son système de notation musicale devant l'Académie des sciences, et, pendant dix-huit mois, il est le secrétaire et un peu la victime de M. de Montaigu, ambassadeur de France à Venise : brutalement chassé, il se plaignit en vain, et l'inutilité de ses plaintes trop justes lui laissa dans l'âme « un germe d'indignation contre nos sottes institutions civiles » qui sanctionnent l'oppression du faible par le fort. Du monde de la diplomatie, où il n'occupait, quoi qu'il en dise, qu'un rang assez équivoque, il passa dans le monde

deux ans le séjour de Rousseau, daté de 1738 et non de 1736, et dès lors, puisque règne Wintzinried, plus de scènes d'abandon, plus de joies intimes; la solitude du tête-à-tête disparaît. » (CHUQUET.)

de la haute finance, et, comme secrétaire de Mme Dupin, put connaître Mme d'Épinay, en qui il allait trouver une seconde protectrice. Mais, avant elle, il connut aussi, pour son malheur, une servante d'auberge[1], Thérèse Levasseur, dont il fit sa compagne et, longtemps après, sa femme. Il aura d'elle cinq enfants, qu'il fera porter sans scrupule aux Enfants trouvés. Dans ses *Confessions* et ses *Rêveries*, il a tenté de justifier et cette union et cet abandon. L'union se fit et se maintint « sans la moindre étincelle d'amour » ; il perdit sa peine à vouloir former l'esprit borné de cette fille, dont il avoue la stupidité, en lui attribuant, par compensation, le cœur d'un ange, mais en ne nous cachant pas non plus qu'au plus fort de ses misères son cœur a été navré et déchiré par elle. Quant à l'abandon froidement prémédité et cinq fois renouvelé de ses enfants, l'apologie qu'il en tente en aggrave plutôt qu'elle n'en atténue l'odieux. L'argument tiré de la mauvaise éducation qu'ils eussent reçue dans ce milieu où le père, la mère, la fille Levasseur, comme « autant de sangsues », vivaient aux dépens de Rousseau, ou des malheurs qu'ils eussent éprouvés, comme Rousseau lui-même, est puéril. Ceux qu'il tire de la mauvaise organisation de la société eussent mérité peut-être la discussion, si le prétendu calcul de Rousseau ne péchait par la base : il admet que ses enfants, confiés à la charité publique, sont devenus nécessairement des travailleurs utiles, heureux dans leur ignorance et vivant d'une vie élémentaire, plus rapprochée de la vie selon la nature. Mais il a oublié les influences de l'hérédité, d'une part, et, de l'autre, les hasards et les dangers de l'existence pour l'orphelin pauvre qui doit lutter pour vivre, et, dans la lutte, souvent se déprave ou succombe. Il lui était facile de leur refuser son appui, mais non pas de leur enlever ces inclinations qu'ils tenaient de lui et qui ont pu faire leur malheur, dans une condition où ils auraient en vain essayé de les satisfaire. Il lui était facile de leur souhaiter le succès ; mais si, livrés à leurs propres ressources, ils n'ont abouti qu'à la misère ou même à l'avilissement, n'est-il pas terrible de penser que le père et les fils ont souffert en même temps, lui par les hommes, eux par celui dont leur présence eût apaisé l'âme ?

1. Il habitait alors l'hôtel de Saint-Quentin, dans la rue des Cordiers, récemment démolie pour la construction de la nouvelle Sorbonne.

II

La révélation; les deux « Discours ».

A ce moment, il n'a point rompu avec la société. Il écrit pour le théâtre des pièces qui n'ont rien de farouche, comme l'opéra des *Muses galantes*. Presque aussitôt après son arrivée à Paris, il s'est lié avec Diderot; tous deux formèrent même un moment le projet de rédiger une feuille périodique, *le Persifleur*. Un goût commun pour la musique le rapprocha de Grimm comme de Diderot. Celui-ci le fit connaître à d'Alembert. Les premiers volumes de l'*Encyclopédie* allaient paraître; Rousseau accepta d'y rédiger plusieurs articles sur la musique. Il est curieux que ce détracteur du progrès ait commencé par être un encyclopédiste. Mais c'est dans sa liaison avec Diderot qu'il porta toute la fougue d'une âme naturellement excessive. Quand l'auteur de la *Lettre sur les aveugles* fut emprisonné à Vincennes, son ami faillit en perdre la tête.

Ma funeste imagination, qui porte toujours le mal au pis, s'effaroucha. Je le crus là pour le reste de sa vie. La tête faillit à m'en tourner. J'écrivis à Mme de Pompadour pour la conjurer de le faire relâcher, ou d'obtenir qu'on m'enfermât avec lui. Je n'eus aucune réponse à ma lettre : elle était trop peu raisonnable pour être efficace, et je ne me flatte pas qu'elle ait contribué aux adoucissements qu'on mit quelque temps après à la captivité du pauvre Diderot. Mais si elle eût duré quelque temps encore avec la même rigueur, je crois que je serais mort de désespoir au pied de ce malheureux donjon...

Quand il peut voir Diderot, sa joie touche au délire : « Je ne fis qu'un saut, un cri; je collai mon visage sur le sien, je le serrai étroitement sans lui parler autrement que par mes pleurs et mes sanglots; j'étouffais de tendresse et de joie. » Cette amitié passionnée, qui dura quinze ans, eût duré plus longtemps encore « si malheureusement, dit Rousseau, et bien par sa faute, je n'eusse été jeté dans son même métier ». C'est attribuer à Diderot une jalousie d'auteur dont il était incapable. Mais voyons comment, « par sa faute », ce rêveur qui touchait à la quarantaine s'éveilla littérateur. Voici le récit des *Confessions,* complété par celui de la Lettre à M. de Malesherbes.

Cette année 1749, l'été fut d'une chaleur excessive. On compte deux lieues de Paris à Vincennes. Peu en état de payer des fiacres, à deux heures après midi j'allais à pied quand j'étais seul, et j'allais vite pour arriver plus tôt. Les arbres de la route, toujours élagués, à la mode du pays, ne donnaient presque aucune ombre; et souvent, rendu de chaleur et de fatigue, je m'étendais par terre, n'en pouvant plus. Je m'avisai, pour modérer mon pas, de prendre quelque livre. Je pris un jour le *Mercure de France*, et, tout en marchant et le parcourant, je tombai sur cette question proposée par l'Académie de Dijon pour le prix de l'année suivante : *Si le progrès des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs*. A l'instant de cette lecture je vis un autre univers, et je devins un autre homme. Quoique j'aie un souvenir vif de l'impression que j'en reçus, les détails m'en sont échappés depuis que je les ai déposés dans une de mes quatre lettres à M. de Malesherbes... Ce que je me rappelle bien distinctement dans cette occasion, c'est qu'arrivant à Vincennes j'étais dans une grande agitation qui tenait du délire. Diderot l'aperçut : je lui en dis la cause, et je lui lus la prosopopée de Fabricius, écrite en crayon sous un chêne. Il m'exhorta de donner l'essor à mes idées, et de concourir au prix. Je le fis, et dès cet instant je fus perdu. Tout le reste de ma vie et de mes malheurs fut l'effet inévitable de cet instant d'égarement...

J'allais voir Diderot, alors prisonnier à Vincennes : j'avais dans ma poche un *Mercure de France*, que je me mis à feuilleter le long du chemin. Je tombe sur la question de l'Académie de Dijon, qui a donné lieu à mon premier écrit. Si jamais quelque chose a ressemblé à une inspiration subite, c'est le mouvement qui se fit en moi à cette lecture : tout à coup je me sens l'esprit ébloui de mille lumières; des foules d'idées vives s'y présentent à la fois avec une force et une confusion qui me jeta dans un trouble inexprimable; je sens ma tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse. Une violente palpitation m'oppresse, soulève ma poitrine; ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue, et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation, qu'en me relevant j'aperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes, sans avoir senti que j'en répandais. O Monsieur! si j'avais jamais pu écrire le quart de ce j'ai vu et senti sous cet arbre, avec quelle clarté j'aurais fait voir toutes les contradictions du système social! avec quelle force j'aurais exposé tous les abus de nos institutions! avec quelle simplicité j'aurais démontré que l'homme est bon naturellement, et que c'est par ces institutions seules que les hommes deviennent méchants! Tout ce que j'ai pu retenir de ces foules de grandes vérités qui dans un quart d'heure m'illuminèrent sous cet arbre, a été bien faiblement épars dans les trois principaux de mes écrits, savoir : ce premier discours, celui sur l'Inégalité, et le Traité de l'éducation, lesquels trois ouvrages sont inséparables et forment ensemble un même tout Tout le reste a été perdu; et il n'y eut d'écrit sur le lieu même que la prosopopée de Fabricius. Voilà comment, lorsque j'y pensais le moins, je devins auteur presque malgré moi. Il est aisé de concevoir comment l'attrait d'un premier succès et les critiques des barbouilleurs me jetèrent tout de bon dans la carrière.

D'après ce récit, la lecture du *Mercure de France* fut pour Rousseau une révélation véritable, l'occasion qu'attendait son génie encore inconscient de sa vigueur interne; et, cette occasion une fois donnée, ce premier discours une fois écrit, toutes les autres œuvres devaient suivre. C'est tout autrement que

Marmontel, au livre VIII de ses *Mémoires,* expose « le fait dans sa simplicité ». A l'en croire, Rousseau d'abord aurait eu l'intention de plaider la cause des sciences et des arts. « C'est le pont aux ânes, se serait écrié Diderot. Tous les talents médiocres prendront ce chemin-là. Le parti contraire présente à la philosophie et à l'éloquence un champ nouveau, riche et fécond. » Et Rousseau, après un moment de réflexion, aurait suivi son conseil[1]. Il ne faut pas prendre à la lettre le récit de Rousseau; mais il faut moins encore prendre au sérieux celui de Diderot ou de Marmontel. Visiblement, des deux côtés on prend à tâche soit d'amoindrir, soit d'exagérer le rôle de Diderot. Rousseau a pu et dû le consulter; il le consulta même après avoir achevé son discours, car il déclare que Diderot en fut content et lui indiqua quelques corrections. Peut-être son parti n'était-il pas aussi définitivement arrêté qu'il le dit, car il devait désirer le succès, et il pouvait craindre de ne pas le conquérir s'il effarouchait trop les académiciens de Dijon. Mais ce qui est bien douteux, c'est qu'il ait songé à soutenir la thèse favorable aux sciences et aux arts : ce qui est moralement certain, c'est que la thèse contraire était depuis longtemps la sienne, et qu'il s'y attachait de toute la puissance d'une intelligence systématique, de toute l'énergie d'une âme déjà révoltée.

On comprendrait mal le Discours de 1750 si l'on n'y voyait qu'une œuvre de circonstance. Certes, la part des circonstances y doit être faite assez large. Il y a du politique chez ce révolté. Il n'a garde de se présenter en ennemi absolu des sciences et des arts; il commence même par admirer le spectacle de la raison humaine dissipant les ténèbres dans lesquelles la nature semblait nous avoir enveloppés; il finit, non pas en proscrivant les sciences, mais en demandant que l'étude en soit réservée à ceux qui se sentiront la force de marcher seuls sur les traces de leurs devanciers et de les dépasser (comme si cette élite pouvait être reconnue à des signes certains), en demandant qu'à ces privilégiés les rois et les académies veuillent bien accorder leur protection. Entre cette conclusion si modeste et un principe si radical en apparence il y a une contradiction qui n'est pas volontaire sans doute. Rousseau sait bien que « cet ouvrage, plein de chaleur

1. Voyez Diderot, *Vie de Sénèque :* « Lorsque le programme de l'Académie de Dijon parut, il vint me consulter sur le parti qu'il prendrait. « Le parti que vous « prendrez, lui dis-je, c'est celui que personne ne prendra. — Vous avez raison, » répliqua-t-il. »

et de force, manque absolument de logique et d'ordre ». Mais il était candidat, et il vivait dans une société plus favorable aux apologistes de la raison qu'à ses détracteurs. Regardons-y de plus près toutefois. Le « moi » orgueilleux et douloureux du novateur et du misanthrope est là déjà tout entier. Avec quelle ironie il félicite les peuples policés de leur goût délicat, de leur urbanité de mœurs! S'ils n'ont aucune vertu, ils ont du moins les apparences de toutes. Avec quel plaisir il caractérise la « vile et trompeuse uniformité » que le respect servile des bienséances et des usages a introduite dans nos mœurs! Dans « ce troupeau qu'on appelle société » on rougirait de suivre son propre génie, d'être homme sincère et ami confiant. « Les soupçons, les ombrages, les craintes, la froideur, la réserve, la haine, la trahison, se cacheront sous cette urbanité si vantée que nous devons aux lumières de notre siècle. » Cette dissertation académique prend souvent des airs de satire. On y saisit non seulement les tendances de Rousseau moraliste, mais le goût de Rousseau critique, car il s'efforce d'établir que le progrès des sciences et des arts, en corrompant les mœurs, a porté atteinte à la pureté du goût, et tel passage oppose à la littérature mondaine et factice de l'époque voltairienne le puissant individualisme qui va tout rajeunir :

Tout artiste veut être applaudi. Les éloges de ses contemporains sont la partie la plus précieuse de ses récompenses. Que fera-t-il donc pour les obtenir, s'il a le malheur d'être né chez un peuple et dans des temps où les savants devenus à la mode ont mis une jeunesse frivole en état de donner le ton; où les hommes ont sacrifié leur goût aux tyrans de leur liberté; où, l'un des sexes n'osant approuver que ce qui est proportionné à la pusillanimité de l'autre, on laisse tomber des chefs-d'œuvre de poésie dramatique, et des prodiges d'harmonie sont rebutés? Ce qu'il fera, Messieurs, il rabaissera son génie au niveau de son siècle, et aimera mieux composer des ouvrages communs qu'on admire pendant sa vie, que des merveilles qu'on n'admirerait que longtemps après sa mort. *Dites-nous, célèbre Arouet, combien vous avez sacrifié de beautés mâles et fortes à notre fausse délicatesse!* et combien l'esprit de la galanterie, si fertile en petites choses, vous en a coûté de grandes!

C'est ainsi que la dissolution des mœurs, suite nécessaire du luxe, entraîne à son tour la corruption du goût. Que si par hasard, entre les hommes extraordinaires par leurs talents, il s'en trouve quelqu'un qui ait de la fermeté dans l'âme et qui refuse de se prêter au génie de son siècle et de s'avilir par des productions puériles, malheur à lui! il mourra dans l'indigence et dans l'oubli.

Ne voit-on pas Rousseau se dresser ici en face de Voltaire? Ailleurs, on reconnaît l'*autodidacte* qui s'enorgueillit de n'avoir pas eu de maître : « Il n'a point fallu de maîtres à ceux que

la nature destinait à faire des disciples. » C'est par le ton plus que par le fond que cet essai mérite encore l'examen. Le fond, c'est une déclamation de l'ancienne rhétorique. Rousseau ne s'y montre ni pénétrant historien dans la partie prétendue historique, ni vigoureux dialecticien dans la partie théorique. Dans la préface de sa comédie de *Narcisse,* il résume ainsi ces deux parties : « Je commençai par les faits, et je montrai que les mœurs ont dégénéré chez tous les peuples du monde à mesure que le goût de l'étude et des lettres s'est répandu parmi eux. Ce n'était pas assez; car, sans pouvoir nier que ces choses eussent toujours marché ensemble, on pouvait nier que l'une eût amené l'autre. Je m'appliquai donc à montrer cette liaison nécessaire. » On voit bien qu'il s'y est appliqué : on ne voit pas qu'il y ait réussi. Le *comment* demeure obscur, et devait le demeurer : on n'explique guère avec clarté les choses fausses ou simplement douteuses. Il ne suffit pas d'affirmer qu'on a vu la vertu s'enfuir à mesure que la lumière des sciences s'élevait sur notre horizon, et que le même phénomène s'est observé dans tous les temps et dans tous les lieux. Il ne suffit même pas d'entasser les exemples, si ces exemples ne sont pas probants. Rousseau cite, un peu au hasard, l'Egypte et la Chine, qui commençait à devenir à la mode, la Grèce et Rome. Sur l'histoire de ces deux derniers peuples il avait certainement lu Bossuet et Montesquieu, mais on dirait qu'il veut ignorer les vues profondes par lesquelles ils avaient éclairé la grandeur et la décadence des républiques grecques et de l'empire romain. Tout se réduit, pour la Grèce, à une opposition enfantine entre Sparte, « république de demi-dieux plutôt que d'hommes », et Athènes, où s'introduisirent les vices, « conduits par les beaux-arts » (c'est précisément la question); pour Rome, à des phrases antithétiques : « C'est au temps des Ennius et des Térence que Rome, fondée par un pâtre et illustrée par des laboureurs, commence à dégénérer... Jusqu'alors les Romains s'étaient contentés de pratiquer la vertu; tout fut perdu quand ils commencèrent à l'étudier. »

Tout le Discours n'est pas d'un rhéteur, et ce n'est pas à tort que Rousseau le rattache à celles de ses œuvres qui suivront. Le *Discours sur l'inégalité* est en germe dans le Discours de 1750, que domine une idée générale, celle qui dominera l'œuvre entière de Rousseau, l'idée d'un état primitif où l'homme, vivant selon la nature, était bon sans effort, et d'où la civilisation, qui est le nom brillant de la corruption, l'a fait dégéné-

rer : « On ne peut réfléchir sur les mœurs, qu'on ne se plaise à se rappeler l'image de la simplicité des premiers temps. C'est un beau rivage, paré des seules mains de la nature, vers lequel on tourne incessamment les yeux, et dont on se sent éloigner à regret. » Le luxe n'est pas moins âprement poursuivi que la science dont on le montre inséparable. Quant à l'*Emile*, il est clair que la question de l'éducation est connexe à celle que traite spécialement Rousseau. On n'est donc pas surpris de le voir attaquer à fond « une éducation insensée » qui orne notre esprit et corrompt notre jugement, et ces établissements immenses, où l'on élève à grands frais la jeunesse pour lui apprendre toutes choses, excepté ses devoirs. Dans une note même, il marque l'importance d'une meilleure éducation des femmes[1]. Tout cela était nouveau ou annonçait quelque chose de nouveau, et le public ne s'y trompa point. Le Discours prit « tout par-dessus les nues », selon l'expression de Diderot. On le critiqua presque autant qu'on l'admira, et Rousseau en fut ravi, car il ne craignait rien tant que l'indifférence. On le réfuta, et il réfuta les réfutations, malmenant rudement, dans une lettre à Grimm, le premier qui tomba sous sa plume, un certain M. Gautier de Nancy; prenant un autre ton, « plus grave, mais non moins fort », pour répondre au roi Stanislas, qui n'a pas dédaigné d'entrer en lice avec lui. C'était une belle occasion « d'apprendre au public comment un particulier pouvait défendre la cause de la vérité contre un souverain même ». Oui, mais l'héroïque citoyen s'appliquait à distinguer ce qui était du roi et ce qui était de son collaborateur le P. Menou, et c'est le P. Menou qu'il réfutait de préférence. Mais, en dépit de la diplomatie qui tempérait sa fierté, il ne cédait rien de ses principes, et même il les formulait plus nettement encore : « La première source du mal, écrivait-il à Stanislas Leczinski, est dans l'inégalité. »

Et pourtant ce farouche contempteur du luxe et des arts était reçu et choyé dans les salons, faisait jouer à Fontainebleau, devant le roi, et à l'Opéra son *Devin de village* (1752), et pleurait en voyant pleurer les belles dames de la cour; mais au milieu de ces gens si bien parés il fait remarquer une toilette négligée, « grande barbe et perruque assez mal peignée »; tout est donc sauvé. Il donne encore au Théâtre-Français une comédie de *Narcisse*, qu'il a depuis quelque temps en portefeuille, et qui

1. On trouvera ces divers passages au fascicule de l'*Emile*.

tombe; mais il la publie avec une préface où il revient à sa thèse de l'influence corruptrice des sciences et des arts. Pour l'atténuer? Un peu sans doute, car il avoue que ce n'est pas la seule cause de corruption (« les sciences n'ont pas fait tout le mal : elles y ont seulement leur bonne part »), mais plus encore pour la confirmer[1] et dans sa généralité et dans son application au siècle où il écrit.

Le goût des lettres annonce toujours chez un peuple un commencement de corruption qu'il accélère très promptement; car ce goût ne peut naître ainsi dans toute une nation que de deux mauvaises sources, que l'étude entretient et grossit à son tour : savoir, l'oisiveté et le désir de se distinguer...

On est épouvanté de voir jusqu'à quel point notre siècle raisonneur a poussé dans ses maximes le mépris des devoirs de l'homme et du citoyen.

Il n'en vit pas moins fort bien avec les lettrés et les philosophes de son temps; il écrit à l'auteur du *Discours préliminaire de l'Encyclopédie* (1754) : « La chaîne encyclopédique m'a instruit et éclairé, et je me propose de la relire plus d'une fois; » et à Vernes, lors de l'apparition du 5e volume de l'*Encyclopédie* (1755) : « L'article ENCYCLOPÉDIE qui est de Diderot, fait l'admiration de tout Paris. » C'est Diderot qui fut son plus utile conseiller dans la composition de son second discours, *Sur l'Inégalité parmi les hommes,* nouveau sujet proposé en 1753 par l'Académie de Dijon, et il laisse entendre que Diderot en fut enthousiaste : c'est que, seul avec lui en ce temps, Diderot est le philosophe de la nature. Mais il insinue aussi que Diderot abusait de sa confiance pour donner à ses écrits « ce ton dur et cet air noir » qu'ils n'eurent plus après la rupture. Vraiment, Rousseau y suffisait. Ici, les conseils ne pouvaient plus porter que sur le détail : l'inspiration de l'ensemble est bien de Rousseau et ne peut venir que de lui. Il nous a raconté comment il a mûri le discours de 1755 pendant ses promenades solitaires dans la forêt de Saint-Germain : « Enfoncé dans la forêt, j'y cherchais, j'y trouvais l'image des premiers temps, dont je traçais fièrement l'histoire; je faisais main basse sur les petits mensonges des hommes; j'osais dévoiler à nu leur nature, suivre le progrès du temps et des choses qui l'ont défigurée, et, comparant l'homme de l'homme avec l'homme naturel, leur montrer dans son perfectionnement prétendu la véritable source

1. « Dans la préface, qui est un de mes bons écrits, je commençai de mettre à découvert mes principes, un peu plus que je n'avais fait jusqu'alors. » (*Confessions,* II, 8.)

de ses misères. » Ce qu'il ne dit pas, c'est qu'un voyage à Genève, en 1754, ne fut pas sans influence, sinon sur le fond, du moins sur le ton de son œuvre. Au reste, dans toutes les œuvres de Rousseau, il faudra faire la part du Génevois en même temps que celle du philosophe. Pendant ce séjour à Genève, Rousseau était publiquement rentré dans le sein de l'Église protestante, et, par là, dans la jouissance de ses droits de citoyen. Mais là même, là surtout peut-être, il sentait vivement ce qu'il y avait de factice dans cette égalité nominale des citoyens entre eux, car la république de Genève, par suite des empiétements du Grand Conseil sur les droits de la bourgeoisie, tendait à devenir de plus en plus une république aristocratique. C'est à Genève qu'est dédié le *Discours sur l'inégalité*, et la préoccupation des choses de Genève est sensible en plusieurs passages. Ses conseils aux Génevois n'ont de sens que si l'on se souvient des discordes qui travaillaient déjà la petite république, et où il interviendra si directement plus tard.

C'est de votre union perpétuelle, de votre obéissance aux lois, de votre respect pour leurs ministres, que dépend votre conservation. S'il reste parmi vous le moindre germe d'aigreur ou de défiance, hâtez-vous de le détruire, comme un levain funeste d'où résulteraient tôt ou tard vos malheurs et la ruine de l'État. Je vous conjure de rentrer tous au fond de votre cœur, et de consulter la voix secrète de votre conscience... Gardez-vous surtout, et ce sera mon dernier conseil, d'écouter jamais des interprétations sinistres et des discours envenimés, dont les motifs secrets sont souvent plus dangereux que les actions qui en sont l'objet.

Mais, dépouillé de cet intérêt relatif, le *Discours sur l'inégalité* n'en demeurerait pas moins le premier chef-d'œuvre de la dialectique et de l'éloquence de Rousseau. Il est puissant par les idées, plus puissant encore par le sentiment. Les idées sont vraies ou fausses, mais toujours vraisemblables, tant le faux et le vrai y sont industrieusement mêlés et fondus l'un dans l'autre. Le pur état de nature a-t-il existé? s'il a existé, était-il si séduisant que l'a fait Rousseau? On en peut douter. Rousseau lui-même semble ne présenter cette conception que comme une hypothèse. Ce n'est pas indécision, c'est prudence : le récit de la *Genèse* exclut l'état de nature. Le grand Buffon sut ce qu'il lui en coûta de n'avoir pas suivi à la lettre le récit consacré. Il n'avait pas encore écrit les *Époques de la nature;* mais il avait déjà exalté les vertus de l'homme sauvage aux dépens de l'homme civilisé; il avait écrit : « Le vice n'a pris naissance

que dans la société[1]. » Rousseau avait lu de très près les premiers volumes de l'*Histoire naturelle*, et l'on sait quelle admiration il témoigna toujours à Buffon, quelle sympathie Buffon lui témoigna longtemps[2]. Ici vraiment Buffon est presque égalé pour la netteté singulière de la vision qui nous est donnée des âges disparus. Cette puissance de résurrection est d'autant plus remarquable qu'elle s'exerce non sur des monuments physiques, mais sur de pures abstractions de l'intelligence. Buffon ne perd jamais tout à fait de vue la réalité tangible : c'est par là qu'il reste supérieur. Il s'inspire de Lucrèce, que Rousseau non plus n'ignore pas. Mais le poète latin et le savant français peignent de couleurs si tristes la vie des premiers hommes, que les hommes de leur temps n'étaient point tentés de la revivre. Si Buffon, d'ailleurs, ne craint pas de peindre, dans sa misère, la vie de l'homme primitif, c'est qu'il se réserve de montrer par quel progrès incessant de son industrie et de son intelligence ce sauvage est devenu un philosophe, capable de tout comprendre, sinon de tout pouvoir. Comme tous les philosophes du XVIII[e] siècle, c'est dans l'avenir qu'il plaçait l'âge d'or. Par delà Buffon, par delà Lucrèce même, Rousseau remonte jusqu'à la chimère d'un âge d'or préhistorique. Il a sans cesse devant les yeux ce rêve d'un Éden perdu. Aux moments les plus sombres ou les moins purs, son âme a ses retours soudains et ses élans instinctifs vers un idéal de candeur et de sérénité[3]. Taine a dit qu'il avait deux prises sur ses contemporains, par l'idylle et par la satire. Mais ici l'idylle et la satire se confondent. Le passé qu'on imagine est un refuge où l'on essaye d'oublier le présent qu'on voit. Or, qu'est ce présent? Extrême civilisation, sans doute, c'est-à-dire corruption ; mais aussi extrême inégalité : entre les grands et les petits, entre les riches et les pauvres, le fossé s'approfondit chaque jour davantage. L'extrême civilisation, Rousseau l'avait déjà dénoncée dans son premier discours ; l'ex-

1. *Variétés de l'espèce humaine*. L'affirmation de Buffon n'est pas, il est vrai, si catégorique que nous la faisons ici : c'est plutôt une supposition. Buffon se demande ce que penserait un philosophe s'il pouvait étudier de pres aujourd'hui un sauvage.

2. Voir notre fascicule de *Buffon*. Buffon est cité plusieurs fois dans les notes du *Discours sur l'inégalité*.

3. En 1740, il ecrit à Lyon une pièce intitulée trop pompeusement tragédie en trois actes, *la Découverte du nouveau monde*. Colomb s'y écrie au denouement :

> Vante-nous désormais ton éclat prétendu,
> Europe : en ce climat sauvage
> On éprouve autant de courage ;
> On y trouve plus de vertu.

trême inégalité, il en dévoilera, dans le second, les origines et les progrès.

Mais ici le danger apparaît plus grave, car l'idée se fait sentiment, et ce sentiment est exaspéré par la rancune de ce plébéien qui fut apprenti, valet, précepteur tour à tour, toujours déclassé, toujours mécontent, et ce sentiment est très humain, plus français encore qu'humain. Aussi la première partie du Discours (l'idylle) est-elle inoffensive, mais la seconde partie (la satire) ne l'est pas : elle est grosse d'une envie secrète et d'une haine inconsciente, qui ne demandent qu'à éclater. Jamais le droit de propriété n'avait été si audacieusement mis en cause.

Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : *Ceci est à moi,* et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : « Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne ! »

C'est déjà le ton de nos révolutionnaires modernes, car Rousseau, du premier élan, dépasse la révolution toute politique de 1789, et le Discours s'achève sur un dernier trait lancé contre cette poignée de gens qui regorge de superflu, tandis que la multitude affamée manque du nécessaire. En cela comme en bien d'autres choses, il est un précurseur. Le Discours contient, d'ailleurs, une partie politique qui d'avance le relie au *Contrat social*. Ce n'est qu'une esquisse, mais c'est une esquisse vigoureuse. Rousseau est conduit par son sujet même, et par la manière dont il le divise[1], à considérer la nature du pacte fondamental de tout gouvernement, et, s'il se défend d'entrer dans les recherches « qui sont encore à faire » sur ce problème, il indique assez nettement dès lors comment le problème se pose, sans dédaigner toutefois certaines précautions faites pour rassurer les orthodoxes ou les timides. Plusieurs de ses amis se

1. « Si nous suivons le progrès de l'inégalité dans ces différentes révolutions, nous trouverons que l'établissement de la loi et du droit de propriété fut son premier terme, l'institution de la magistrature le second, que le troisième et dernier fut le changement du pouvoir légitime en pouvoir arbitraire ; en sorte que l'état de riche et de pauvre fut autorisé par la première époque, celui de puissant et de faible par la seconde, et par la troisième celui de maître et d'esclave, qui est le dernier degré de l'inégalité, et le terme auquel aboutissent enfin tous les autres, jusqu'à ce que de nouvelles révolutions dissolvent tout à fait le gouvernement, ou le rapprochent de l'institution légitime. »

montrèrent pourtant inquiets; mais il demeura tranquille. Où était son crime? Il avait écrit pour instruire les citoyens de Genève, et non pour amuser les bourgeois de Bordeaux. Était-il obligé d'adopter toutes les maximes de France? n'était-il pas naturel qu'à tout autre gouvernement il préférât le gouvernement républicain de son pays? Un étranger n'est tenu que de respecter la loi du pays où il vit[1]. On ne l'inquiéta pas; il semble même qu'on n'ait pas d'abord compris toute la portée d'un discours qui, cette fois, était un acte. Voltaire, dans sa lettre célèbre, affecta de ne défendre que ses chères lettres calomniées. Aimant mieux ridiculiser l'ennemi de la société que le réfuter, il se borne à lui reprocher plaisamment de vouloir faire retomber le genre humain à quatre pattes. Rousseau, beaucoup plus sensible au ridicule qu'il ne le dit, a tout fait pour écarter ce reproche facile, mais injuste. Dans sa *Réponse au roi de Pologne*, contre qui il défend son premier Discours, il proteste qu'il ne veut point faire remonter les hommes à la barbarie. « Les mœurs n'y gagneraient rien. » Il faut laisser, au contraire, les sciences et les arts adoucir la férocité des hommes qu'ils ont corrompus. Quand le mal est incurable, on ne doit lui appliquer que des palliatifs, et l'un des meilleurs palliatifs, c'est précisément l'influence des arts et des sciences, en ce qu'elle peut avoir de sain et d'humain. Dans les notes du second Discours, la même préoccupation se révèle : il ne veut pas qu'on l'accuse de rêver un retour à l'animalité primitive. Enfin, dans le troisième des Dialogues intitulés *Rousseau juge de Jean-Jacques*, écrits au temps de sa vieillesse, il est plus catégorique encore : « La nature humaine ne rétrograde pas, et jamais on ne remonte vers le temps d'innocence et d'égalité, quand une fois on s'en est éloigné. » Il n'a donc point voulu ramener tous les États à leur simplité des premiers jours, mais seulement arrêter « le progrès de ceux dont la petitesse et la situation les ont préservés d'une marche aussi rapide vers la perfection de la société et vers la détérioration de l'espèce... On s'est obstiné à l'accuser de vouloir détruire les sciences, les arts, les théâtres, les académies, et replonger l'univers dans sa première barbarie, et il a toujours insisté, au contraire, sur la conservation des institutions existantes, soutenant que leur destruction ne ferait qu'ôter les palliatifs en laissant les vices, et substituer

1. Lettres à M. ***, 29 nov., et à Mme de Créqui, 8 sept. 1755.

le brigandage à la corruption. » Seulement, ces réserves viennent bien tard et sont développées avec une conviction trop peu chaleureuse pour détruire l'effet d'affirmations passionnément dogmatiques et de retentissantes hyperboles.

III

Rousseau à l'Ermitage et à Montmorency. — La Lettre à d'Alembert (1758).

Comme on pouvait s'y attendre, l'Académie de Dijon ne couronna point le *Discours sur l'inégalité;* mais l'abbé quelconque qui obtint le prix demeura obscur, et Rousseau fut célèbre. Ces premiers succès, dont le plus éclatant est son échec académique, ouvrirent cette période d'*effervescence* dont il a dit, dans ses *Confessions :* « Rien de grand et de beau ne peut entrer dans un cœur d'homme, dont je ne fusse capable entre le Ciel et moi. Voilà d'où naquit ma subite éloquence, voilà d'où se répandit dans mes premiers livres ce feu vraiment céleste qui m'embrasait... » Cela est vrai, quoique un peu superbe. Il n'est pas vrai au même degré que, peu après, ayant quitté Paris pour la campagne, il ait cessé de mépriser les hommes qu'il ne voyait plus. Nous allons voir, en effet, que sa misanthropie proprement dite se révéla, ou tout au moins s'exaspéra pendant ces années de calme relatif qu'il passa, de 1756 à 1762, à l'Ermitage et à Montmorency, et qui virent naître la *Lettre à d'Alembert,* la *Nouvelle Héloïse,* le *Contrat social* et l'*Émile.*

Dans le monde de la haute finance, où le futur misanthrope fréquentait volontiers, il avait plu à Mme d'Épinay, femme d'un fermier général. Voici comme elle le peint, dans ses *Mémoires,* au lendemain du succès d'une comédie en trois actes, *l'Engagement téméraire,* que Rousseau avait fait jouer (1748), non sans succès, sur le théâtre du château de la Chevrette :

C'est l'ouvrage d'un homme de beaucoup d'esprit, et peut-être d'un homme singulier. Il est complimenteur sans être poli, ou au moins sans en avoir l'air. Il paraît ignorer les usages du monde, mais il est aisé de voir qu'il a infiniment d'esprit. Il a le teint brun, et des yeux pleins de feu animent sa physionomie. Lorsqu'il a parlé et qu'on le regarde, il paraît joli ; mais lorsqu'on se le rappelle, c'est toujours en laid. On dit qu'il est d'une mauvaise santé et qu'il a des souffrances qu'il cache avec soin, par je ne sais quel principe de vanité : c'est apparemment ce qui lui donne, de temps en temps, l'air farouche.

La première impression est un peu mêlée. Mais Rousseau sait raconter ses malheurs avec une simplicité si attendrissante! Et il ne ressemble à personne. Aussi met-elle une sorte de coquetterie à le promener dans le beau domaine qu'elle possède aux environs de la forêt de Montmorency. D'une petite maison solitaire et délabrée, Rousseau avait dit : « Voilà un asile tout fait pour moi. » Mme d'Épinay fit remettre à neuf la maison, et dit à Rousseau : « Mon ours, voilà votre asile : c'est vous qui l'avez choisi, c'est l'amitié qui vous l'offre. » Charmé d'abord, Rousseau bientôt se rebiffe et se méfie; il ne veut pas, d'ami, devenir valet; il écrit des lettres dont l'extravagance étonne Mme d'Épinay; il mêle de piteuses rétractations à de farouches déclarations d'indépendance absolue et perpétuelle. Puis il se résigne et, quelque temps, bien peu de temps, il est heureux. Il faut dire qu'il sacrifiait à Mme d'Épinay, ou plutôt à la solitude, une place de bibliothécaire qu'on lui offrait à Genève; mais il ne paraît pas avoir eu le vif désir de rentrer définitivement dans sa patrie. Sans parler des motifs personnels qui l'en éloignaient, il avait besoin de Paris ou du voisinage de Paris, pour lancer avec éclat ses anathèmes contre les raffinements de la civilisation et la corruption des mœurs.

La société qu'il fuyait le poursuivit jusqu'en son ermitage. Diderot et Grimm prétendirent rester ses amis. Ils y mirent de l'indiscrétion peut-être, mais il n'était pas facile d'être l'ami de Rousseau. Ce qu'il exige de l'amitié, il l'a dit tout au long dans une lettre à Mme d'Épinay (janvier 1757). Il veut que ses amis ne soient pas ses maîtres, et le conseillent sans prétendre le gouverner : cela est raisonnable; mais il ajoute, et ici l'on croit entendre Alceste :

Leurs grands empressements à me rendre mille services dont je ne me soucie point, me sont à charge; *j'y trouve un certain air de supériorité qui me déplaît;* d'ailleurs tout le monde en peut faire autant. J'aime mieux qu'ils m'aiment et se laissent aimer : voilà ce que les amis seuls peuvent faire. Je m'indigne surtout quand le premier venu les dédommage de moi, tandis que je ne puis souffrir qu'eux seuls au monde. Il n'y a que leurs caresses qui puissent me faire supporter leurs bienfaits; mais quand je fais tant que d'en recevoir d'eux, je veux qu'ils consultent mon goût, et non pas le leur; car nous pensons si différemment sur tant de choses, que souvent ce qu'ils estiment bon me paraît mauvais...

En qualité de solitaire, je suis plus sensible qu'un autre : si j'ai quelque tort avec un ami qui vive dans le monde, il y songe un moment, et mille distractions le lui font oublier le reste de la journée, *mais rien ne me distrait sur les siens:* privé du sommeil, je m'en occupe durant la nuit entière; seul à la promenade, je m'en occupe depuis que le soleil se lève jusqu'à ce qu'il se

couche; mon cœur n'a pas un instant de relâche, et les duretés d'un ami me donnent dans un seul jour des années de douleur. En qualité de malade, j'ai droit aux ménagements que l'humanité doit à la faiblesse et à l'humeur d'un homme qui souffre. Quel est l'ami, quel est l'honnête homme qui ne doit pas craindre d'affliger un malheureux tourmenté d'une maladie incurable et douloureuse? Je suis pauvre, et il me semble que cet état mérite encore des égards. Tous ces ménagements que j'exige, vous les avez eus sans que je vous en parlasse; et sûrement jamais un véritable ami n'aura besoin que je les lui demande. Mais, ma chère amie, parlons sincèrement, *me connaissez-vous des amis?* Ma foi, bien m'en a pris d'apprendre à m'en passer; je connais force gens qui ne seraient pas fâchés que je leur eusse obligation, et beaucoup à qui j'en ai en effet; *mais des cœurs dignes de répondre au mien, ah! c'est bien assez d'en connaître un.*

Une telle lettre ne nous apprend pas seulement comment Rousseau comprenait l'amitié; elle nous fait sentir par où il devait être malheureux, par où même il l'était déjà. L'aimable Mme d'Épinay refusa doucement de discuter avec lui ce code de l'amitié, dont chacun fait les règles suivant sa façon de penser : elle avoue n'en connaître que deux, l'indulgence et la liberté, comme elle ne connaissait qu'un seul tort en amitié, la méfiance. Mais il était trop tard déjà pour amener Rousseau à l'indulgence confiante. C'est en mars 1755 que Mme d'Épinay lui avait proposé l'Ermitage; c'est le 9 avril qu'il s'y établit, c'est en décembre 1757, au cœur de l'hiver, qu'il en déloge. Les démêlés avec Diderot avaient été suivis d'une réconciliation au moins apparente : en février 1757, Rousseau écrit à sa protectrice qu'il a passé avec Diderot une journée délicieuse, et il la remercie d'avoir deviné que son dépit ne tiendrait pas contre la présence de son ami. Les intrigues des « gouverneuses », Thérèse Levasseur et sa mère, qui ne se plaisaient point à la campagne, ne furent qu'une cause de trouble momentané. Deux causes plus graves de brouille, ce furent, d'une part, la passion de Rousseau pour Mme d'Houdetot, belle-sœur de Mme d'Épinay, et les démarches inconsidérées qu'elle lui inspira; d'autre part, le projet de voyage de Mme d'Épinay, malade, à Genève. La première est littérairement intéressante par l'influence qu'elle exerça sur la composition de la *Nouvelle Héloïse;* la seconde précipita une rupture que tout rendait inévitable. C'est alors, semble-t-il, que naquit dans l'esprit de Rousseau la première idée de ce « complot » dont il se croira toute sa vie l'objet et la victime. Maladroitement, Diderot le presse d'accompagner Mme d'Épinay à Genève; là-dessus, le « citoyen » s'inquiète, trouve à tout cela « un air de tyrannie et d'intrigue », écrit des lettres aigres et blessantes à Grimm,

à Mme d'Épinay (oct. 1757), et reçoit enfin cette réponse qui le fait frémir[1], qui le décide à s'enfuir de l'Ermitage, et à passer l'hiver à Montmorency comme il le pourra.

Un procureur fiscal du prince de Condé lui offrit, à Montlouis, en Montmorency, une maison assez délabrée, mais qui ouvrait sur un jardin terminé par un vieux donjon et par une allée en terrasse avec vue sur la vallée et sur l'étang de Montmorency. Ce fut dans ce donjon glacé, sans autre feu, dit-il, que celui de son cœur, qu'il composa, en trois semaines, sa *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* (février 1758), cet ouvrage qu'il aimait plus que tous les autres, parce que, dans sa crise de désespoir, il lui avait sauvé la vie[2]. Il n'est pas encore assez misanthrope pour ne pas prendre plaisir à noter que cette Lettre eut un grand succès : il prétend même opposer au ton amer du *Discours sur l'inégalité*, la « douceur d'âme » que la Lettre respire. Ne nous y fions pas : si mesurée que soit ici la satire, c'est une satire encore. Pourquoi est-elle dirigée contre le théâtre, qu'il a tant aimé, auquel il a donné des opéras, des comédies, des tragédies, *Narcisse, la Découverte du nouveau monde,* les *Prisonniers de guerre,* les *Muses galantes,* l'*Engagement téméraire,* le *Devin de village?* « On ne combat avec tant d'âpreté que ce qu'on a beaucoup aimé[3]. » Ne cherchons donc ici ni zèle farouche de calviniste ni rancune d'auteur déçu : c'est sous la forme du théâtre que le démon de la littérature tenta d'abord Rousseau, et le *Devin de village* eût suffi à lui conquérir un nom. Il savait que la célébrité du théâtre de Paris y attirait une foule d'étrangers enthousiastes et que les chefs-d'œuvre dramatiques des Français leur valaient au loin la sympathie de ceux que leurs défauts personnels eussent pu décourager[4]. Mais il savait mieux encore que, parmi les genres littéraires, le genre mondain par excellence, c'était le théâtre, et qu'attaquer le théâtre, surtout le théâtre français, c'était frapper la civilisation à la tête.

D'ailleurs, la question se présentait sous une forme très particulière et très propre à émouvoir l'humeur inquiète de Rousseau. L'article GENÈVE, publié dans l'*Encyclopédie* par d'Alem-

1. Lettre à Mme d'Houdetot, 8 nov. 1757.
2. Lettre à Deleyre, 3 oct. 1758.
3. Texte, *le Cosmopolitisme littéraire au dix-huitième siècle.*
4. *Confessions,* partie I, livre 5; il dit aussi en cet endroit : « Les romans, plus que les hommes, leur attachent les femmes de tous les pays. » L'auteur de la *Nouvelle Heloïse* ne dédaignera pas de conquérir aussi les femmes.

bert, était en réalité inspiré par Voltaire : Voltaire y était loué des efforts qu'il faisait alors pour établir un théâtre à Genève. Et qu'était Voltaire aux yeux de Rousseau, sinon le plus brillant représentant de la civilisation raffinée qu'il avait en horreur? L'adversaire qu'il épargnait encore tendait à devenir pour lui un ennemi personnel. Bien qu'il renonçât à exercer ses droits de citoyen génevois, il n'admettait pas qu'un rival, le plus dangereux de tous les rivaux, fût le conseiller écouté d'un pays dont il était l'hôte d'occasion. Peut-être craignait-il sincèrement aussi pour les mœurs de ses compatriotes. Mais ces craintes, il semble ne les avoir éprouvées qu'après réflexion. Quand Diderot l'entretint de l'article Genève; quand, plus tard, des pasteurs de Genève lui demandèrent de se faire l'interprète de leurs alarmes, il resta calme, presque indifférent. C'est, sans doute, après avoir ruminé longuement le cas dans sa tête, comme il faisait d'ordinaire, qu'il rattacha les intrigues voltairiennes au grand complot déjà organisé de toutes pièces dans sa fiévreuse imagination. Tout se réunit alors pour animer sa pensée et passionner son style : son mépris pour la société qui cherche dans le théâtre un plaisir frivole et suspect, son aversion pour Voltaire, son amour pour sa patrie envahie par des influences et des mœurs nouvelles, son éloquence naturelle, qui s'enflammait vite au contact d'un sujet grave, depuis longtemps familier à son esprit.

Seulement, s'il ose réfuter un article de l'*Encyclopédie*, il n'ose pas encore rompre avec les encyclopédistes. L'auteur du *Discours préliminaire* ne l'avait critiqué lui-même qu'en tempérant la critique par des éloges. Aussi le ton de la Préface est-il singulièrement courtois : « Il ne peut m'être ni avantageux ni agréable de m'attaquer à M. d'Alembert. Je considère sa personne, j'admire ses talents, j'aime ses ouvrages. » Mais comment Rousseau pourrait-il se taire sans trahir son devoir et sa patrie? On connaît ses liaisons avec les éditeurs de l'*Encyclopédie;* de son silence on conclurait à son approbation. Diderot n'est pas nommé ; mais une allusion suffisamment claire est faite aux démêlés récents dont Rousseau n'est pas encore consolé :

Le goût, le choix, la correction, ne sauraient se trouver dans cet ouvrage. Vivant seul, je n'ai pu le montrer à personne. J'avais un Aristarque sévère et judicieux; je ne l'ai plus, je n'en veux plus; mais je le regretterai sans cesse, et il manque bien plus encore à mon cœur qu'à mes écrits.

Toute la Préface est sur ce ton attristé, sans violence, et la

Lettre entière ressemble, sous ce rapport, à la Préface. Mais la modération de la forme n'a pour effet que de donner plus de force à la thèse fondamentale.

Dans une première partie, dont le ton est grave, presque religieux, Rousseau esquisse une défense des pasteurs de Genève. Mais il avoue que ce n'est pas le sujet propre de cette lettre, et il se hâte de passer à une discussion qui est plus de sa compétence.

Dès le début de la seconde partie, le débat est porté très haut. Ce n'est pas l'homme de lettres, ardent à se jeter en pleine polémique, c'est le moraliste chrétien, qui pose les principes auxquels il rattachera toute son argumentation. Il y a des plaisirs naturels et sains; il y a des plaisirs artificiels et inutiles, quand ils ne sont pas dangereux. Il faut choisir, car la vie est courte et le temps précieux. « L'état d'homme a ses plaisirs, qui dérivent de sa nature et naissent de ses travaux, de ses rapports, de ses besoins; et ces plaisirs, d'autant plus doux que celui qui les goûte a l'âme plus saine, rendent quiconque en sait jouir peu sensible à tous les autres. Un père, un fils, un mari, un citoyen, ont des devoirs si chers à remplir qu'ils ne leur laissent rien à dérober à l'ennui... C'est le mécontentement de soi-même, c'est le poids de l'oisiveté, c'est l'oubli des goûts simples et naturels, qui rendent nécessaire un amusement étranger. » On doit le reconnaître, si c'est là élargir le débat, ce n'est pas le fausser, et la question qui se pose est bien une question morale. C'est aussi l'aborder avec adresse et mettre ses adversaires dans une situation embarrassante. En admettant même, en effet, que le plaisir donné par le théâtre soit moins artificiel et plus humain que ne le croit Jean-Jacques, il n'en faudrait pas moins lui donner raison, au moins en partie, en ce qui concerne le théâtre de son temps : un théâtre frivole ne pouvait donner qu'un plaisir frivole, et ce plaisir, pour le beau monde du XVIIIe siècle, était devenu un besoin. Ces mondains des premières loges, l'auteur du *Devin* les connaissait bien; à leur vie tout extérieure il opposait les plaisirs simples et graves de la vie de famille, et le bonheur sans ivresse, mais sans lassitude, de la vie intérieure, la plus fortement individuelle, la plus vraiment humaine qui soit.

La question est ensuite posée : l'influence du théâtre est-elle bonne ou mauvaise? Comment pourrait-elle être bonne? « La scène, en général, est un tableau des passions humaines, dont

l'original est dans tous les cœurs : mais si le peintre n'avait soin de flatter ces passions, les spectateurs seraient bientôt rebutés, et ne voudraient plus se voir sous un aspect qui les fît mépriser d'eux-mêmes. » Ainsi l'auteur ne fait que suivre les sentiments du public. Devant les suivre, il ne peut que les fortifier, loin de les changer. Un auteur qui voudrait heurter le goût général n'écrirait bientôt que pour lui seul. Molière et Corneille eux-mêmes ont dû subir cette loi. On ne suivrait pas Rousseau jusqu'ici. Corneille et Molière savaient et disaient, sans doute, que la grande règle de toutes les règles, pour un auteur dramatique, c'est de plaire au public. Mais ils n'étaient point les esclaves du goût régnant, et, sans le heurter *de front*, ils osaient parfois suivre leur goût propre. Il n'est pas démontré que les *Précieuses*, *Tartuffe* et *Polyeucte* leur aient été imposés par le goût public, ni même que le goût public les ait accueillis sans résistance. Le génie créateur, chez le grand poète dramatique, ne consisterait-il pas, au contraire, à rendre au public plus que le public ne lui a donné? De sorte qu'il devient bien difficile de faire la part de l'action du public sur le génie du poète, et de la réaction qu'exerce le génie du poète sur le public. D'ailleurs, le public n'est pas uniquement composé d'hommes ignorants ou vicieux : l'élite souvent y est suivie par la foule, et la foule elle-même, par cela seul qu'elle est foule, vaut mieux collectivement que ne vaut, pris à part, chacun des individus qui la composent. Dans son ensemble, le public est susceptible d'éducation, même littéraire. Rousseau lui-même nous en donne, sans le vouloir, une preuve curieuse. « Qui est-ce qui doute, écrit-il, que sur nos théâtres la meilleure pièce de Sophocle ne tombât tout à plat? » Qu'eût-il pensé de l'éclatant succès d'*Œdipe* sur la scène moderne?

Il y a du vrai dans cette affirmation qu'en général l'effet du spectacle est de « renforcer le caractère national, » au lieu de le combattre et de le corriger. Mais d'abord il peut être bon de fortifier ce caractère, c'est-à-dire de ne pas laisser s'affaiblir l'âme d'une nation : honneur, patriotisme, goût de la vérité et de la simplicité, si ce sont là quelques-uns des traits distinctifs du génie français, qui se plaindra que l'auteur dramatique s'applique à les renforcer quand leur effacement constituerait un danger national? Puis, par le développement de certains traits, par l'atténuation de certains autres, le caractère d'une race peut se modifier, et le théâtre peut être l'agent le plus puissant de cette transformation, grâce à la complicité du

grand auteur dramatique et d'un public prêt à le comprendre et à le suivre.

Quand il est sur la pente de l'exagération, Rousseau la descend jusqu'au bout. Jusqu'ici il soutenait que le théâtre ne peut faire de bien; il soutient maintenant que le théâtre doit faire du mal. En effet, le théâtre non seulement augmente les inclinations naturelles, mais donne une nouvelle énergie à toutes les passions. On n'a qu'à consulter l'état de son cœur à la fin d'une tragédie : tout n'y est qu'émotion et trouble. Que nous parle-t-on de la « purgation » des passions? La raison seule pourrait les purger, et la raison n'a nul effet au théâtre, qui purge les passions qu'on n'a pas et fomente celles qu'on a. Sans juger ici cette théorie obscure de la κάθαρσις, que Rousseau comprend mal et réfute à peu de frais, on peut dire qu'en pareille matière toute théorie absolue est fausse par quelque endroit : tout dépend de l'état d'esprit dans lequel les auteurs ont écrit et de l'état d'âme dans lequel les spectateurs ont écouté. Si l'auteur se plaît à remuer de mauvais sentiments et si le spectateur se plaît à les recevoir, l'accord s'établit vite entre eux, et l'effet produit ne saurait être moral; si l'auteur s'établit au centre de l'âme humaine, et, après l'avoir émue, la rassérène, il n'est pas sûr que tout danger sera écarté, non seulement pour les âmes obstinément orageuses, qui ne veulent pas être apaisées, mais pour ces âmes faibles, quoique saines, promptes à s'émouvoir, lentes à se ressaisir. Du moins la crise aura été passagère, et ne laissera pas de trace profonde.

Toute cette partie de la *Lettre*, mêlée de vrai et de faux, ne se maintient pas à la hauteur où Rousseau d'abord était monté. Ses raisonnements y sont parfois subtils ou peu justes; par exemple, à ceux qui louent le théâtre de rendre la vertu aimable et le vice odieux, il répond : « Quoi donc! avant qu'il y eût des comédies, n'aimait-on point les gens de bien? ne haïssait-on point les méchants?... Le théâtre rend la vertu plus aimable? Il opère un grand prodige de faire ce que la nature et la raison font avant lui! » Quand le théâtre se bornerait à faire ce que la nature et la raison font aussi, il ne ferait point encore une œuvre inutile, ni surtout une œuvre immorale. Il s'agit de savoir, non point si le théâtre seul fait naître en nous l'amour du bien et l'horreur du mal, mais seulement si en quelque mesure il peut les propager. Rousseau est plus fort quand il prend franchement le ton de la satire. Que va-t-on chercher au théâ-

tre? Des leçons de vertu, mais pour les autres; une émotion courte et vaine, une pitié stérile, qui n'a jamais produit le moindre acte d'humanité. Les belles pleureuses des loges sont fières de leurs larmes; mais ces larmes sont vite essuyées. Un homme qui s'est attendri sur des malheurs imaginaires, content de sa belle âme, croit s'être acquitté de tout ce qu'il doit à la vertu. Que valent ces vertus de théâtre? « On se croirait aussi ridicule d'adopter les vertus de ces héros que de parler en vers ou d'endosser un habit à la romaine. » Tout cela est piquant, et tout cela est vrai; vrai peut-être de tous les publics et de tous les temps, mais surtout du public frivole que Rousseau avait observé, d'une époque où le sentiment était à la mode. Tout cela pourtant ne prouve pas que l'admiration pour les héros tragiques soit entièrement inféconde, ni que la comédie, armée du ridicule, attaque dans le fond des cœurs le respect qu'on doit à la vertu. Rousseau va essayer, il est vrai, de le prouver dans la partie suivante, où il groupera un certain nombre d'exemples littéraires; mais d'avance il considère sa thèse comme démontrée : « Si le bien est nul, reste le mal, et, *comme celui-ci n'est pas douteux*, la question me paraît décidée. »

La partie des exemples est plus brillante que solide. Rousseau a l'esprit plus dogmatique que critique : il ne voit qu'un côté des choses, plus complexes en général qu'il ne les fait; les traits qu'il voit, il les met vigoureusement en relief, mais les nuances lui échappent. Ce qu'il dit de la tragédie est faible. Il n'eût pas eu de peine cependant à rattacher à la décadence des mœurs la décadence de la tragédie au XVIIIe siècle. C'eût été une étude précise : il a préféré porter un arrêt général. Mais tous les héros de Corneille, de Racine, de Voltaire même, sont-ils vraiment si gigantesques, si boursouflés, si chimériques qu'il le prétend? Il y a les héros en mal et les héros en bien. C'est par les premiers qu'il commence, et il cite Atrée, Catilina, sombres héros du mélodramatique Crébillon; Mahomet, un traître de mélodrame aussi, héros d'une pièce de Voltaire, ce « grand maître ». Ces tristes héros ont parfois le succès, jamais le bonheur, et leurs triomphes équivoques ne peuvent séduire que des âmes déjà malsaines. Pourquoi, d'ailleurs, s'en tenir au mélodrame, forme inférieure de la tragédie? Il y a des scélérats dans les tragédies de Corneille et, plus encore, de Racine. Lequel est présenté de façon à plaire au spectateur? Lequel, si un honnête homme lui est opposé, paraît

l'emporter sur l'honnête homme? Quant aux héros en bien, Rousseau se croit quitte envers eux avec un bon mot : « Les anciens avaient des héros et mettaient des hommes sur leurs théâtres; nous, au contraire, nous n'y mettons que des héros, et à peine avons-nous des hommes. » Rodrigue et don Diègue, le vieil Horace et Polyeucte, ne sont-ils donc pas des hommes? On eût aimé à connaître le sentiment de Rousseau sur le théâtre de Corneille; mais il a hâte de passer à la comédie, et la complaisance avec laquelle il y insiste prouve qu'il est plus à son aise pour juger un genre où ne le gène pas la gloire encore présente d'un Voltaire.

Ce n'est pas le lieu de justifier contre lui Molière[1], qu'il déclare admirer fort, mais qui, selon lui, trouble tout l'ordre de la société, renverse avec scandale les rapports les plus sacrés sur lesquels elle est fondée, tourne en dérision les droits des pères, des maris, des maîtres, etc. Si on le justifiait, d'ailleurs, ce ne serait pas dans un sentiment de piété aveugle. Molière est la plus haute expression peut-être du génie français classique dans toute sa largeur et sa franchise; mais ce génie a ses faiblesses et ses lacunes, et Rousseau, moraliste élevé à une autre école, le sent mieux qu'il ne le dit. Il se trompe certainement quand il fait de Dorante, cet escroc élégant, « l'honnête homme » du *Bourgeois,* et quand il travestit l'*Avare* en une école de mauvaises mœurs. Il ne fait pas la part de ce que Molière emprunte à la comédie italienne, le rôle des Mascarille et des Scapin, par exemple. Il n'a plus que le souvenir vague de certaines pièces, comme celle qu'il intitule « les *Marquis* ». Mais la critique particulière qu'il fait du *Misanthrope* n'est point tant à dédaigner. Il y a plus raison lorsqu'il parle de Philinte que lorqu'il parle d'Alceste, et cela devait être. Alceste, c'est lui, c'est un Rousseau de meilleure compagnie et d'âme plus pure, mais c'est Rousseau dans le monde, Rousseau avec ses ridicules comme avec sa fierté. Il n'est donc pas surprenant qu'Alceste ne contente pas l'idée qu'il se fait du misanthrope en soi : « Ce n'est pas la peine de rester misantrope pour ne l'être qu'à demi. » Il ne l'est pas davantage qu'il soit sensible aux rires du parterre plutôt qu'à ce quelque chose « de noble et d'héroïque », vertu rare au XVIIe siècle comme au XVIIIe, et que Molière a fait briller en Alceste, à travers les orages de son humeur, au point qu'on a pu se deman-

1. Voyez notre fascicule de *Molière.*

der s'il n'avait pas fait passer en lui un peu de son âme propre. Philinte, au contraire, incarne à ses yeux ces mondains égoïstes qu'il haïssait : dans le portrait spirituellement amer qu'il trace de l'ami d'Alceste, il y a plus que de l'antipathie, il y a de la haine. Aussi ce portrait est-il extrêmement amplifié et, par là même, faussé. Philinte est presque un fripon; Philinte surtout est un de ces riches satisfaits, « qui, autour d'une bonne table, soutiennent qu'il n'est pas vrai que le peuple ait faim; qui, le gousset bien garni, trouvent fort mauvais qu'on déclame en faveur des pauvres... » Fabre d'Églantine n'aura qu'à lire ce portrait pour écrire *le Philinte de Molière*. Mais l'ami patient et dévoué d'Alceste, le discret adorateur de la sincère Éliante, est oublié; on ne voit que la banale et sceptique indulgence de l'ami de tout le monde. Pour prouver que Molière a eu « l'intention de plaire à des esprits corrompus », il faut, d'une part, que ce Philinte soit méprisable; d'autre part, qu'il soit le héros unique du *Misanthrope*. Avec le temps pourtant, le point de vue a changé : ce sont les beaux côtés du caractère d'Alceste qui sont aujourd'hui en pleine lumière, et c'est à lui plus qu'à Philinte que le spectateur ou le lecteur voudrait ressembler.

On comprend pourquoi Rousseau est allé droit à Molière et à sa morale sociale; on comprend moins pourquoi il n'a rien dit de la comédie au XVIIIe siècle. « *J'aurais trop d'avantage*, assure-t-il, si je voulais passer de l'examen de Molière à celui de ses successeurs, qui, n'ayant ni son génie ni sa probité, n'en ont que mieux suivi ses vues intéressées, en s'attachant à flatter une jeunesse débauchée et des femmes sans mœurs. » Cette condamnation, à la rigueur, pourrait s'appliquer à Regnard, le seul de ces successeurs sur qui Rousseau porte un jugement motivé, peu indulgent, mais, après tout, suffisamment justifié, car il n'y a pas de comparaison possible entre la moralité du théâtre de Molière et celle du théâtre de Regnard. Un peu plus loin, il condamne aussi les comédies bourgeoises et larmoyantes, plus épurées, il est vrai, mais qui ne sont plus des comédies : « Elles instruisent beaucoup, si l'on veut; mais elles ennuient encore davantage. Autant vaudrait aller au sermon. » Destouches, la Chaussée, Diderot même, sont ici un peu lestement écartés. Mais Lesage, et surtout Marivaux? Peut-être est-ce à Marivaux que Rousseau pense quand il dit que certains ont remplacé les beautés comiques en renforçant l'intérêt de l'amour, en donnant plus d'énergie et de coloris (ce ne seraient point, cependant, les mots justes) à la peinture de cette pas-

sion, et en composant des romans dramatiques, ce qui a augmenté l'ascendant des femmes. Les femmes, qui « ne savent rien, quoiqu'elles jugent de tout », ont fait le théâtre à leur image, et ont mis la tendresse à la mode. Il n'est pas de comédie, pas de tragédie sans amour. Rousseau ne s'en prend qu'à la tragédie, sans doute parce que l'amour y est essentiel, tandis qu'il est au second plan dans la comédie, sauf toujours celle de Marivaux. Il choisit pour exemple la *Bérénice* de Racine, qu'autrefois il a vu jouer en compagnie de d'Alembert, et la *Zaïre* de « l'illustre » Voltaire, « pièce enchanteresse » où les femmes ont couru en foule et ont fait courir les hommes. Ces exemples ne sont pas mal choisis : Racine est le peintre des femmes, et Voltaire, quand il peint l'amour, est disciple de Racine plus que de Shakespeare. Mais l'amour-vertu, tel que Corneille le conçoit, ne se distingue-t-il pas de l'amour-faiblesse? Rousseau ne veut voir que celui-ci. Que lui répondre quand il accuse la dangereuse influence des émotions trop tendres, de la tendresse même innocente sur un « cœur sensible » ? Rien, puisqu'il a senti le trouble qu'il décrit. On ne discute pas une *impression :* elle est vraie, dès que celui qui l'a éprouvée en a gardé le souvenir inquiet et presque l'effroi; mais elle est tout individuelle et ne saurait être érigée en loi. Il est curieux de noter qu'ici l'auteur des *Maximes et Réflexions sur la comédie* et l'auteur de la *Lettre à d'Alembert,* partis l'un du dogme catholique, l'autre de la morale calviniste, se rejoignent[1] et parlent souvent le même langage. Ce qu'attaquent le Pere de l'Église et le citoyen de Genève, c'est, au fond, sous un nom ou sous un autre, la « concupiscence » naturelle à l'homme. A la différence de Bossuet, Rousseau croit la nature humaine bonne dans son fond, et son but est de la rendre à elle-même en la délivrant des influences qui la gâtent. Mais la défiance du monde en général, du théâtre en particulier, est aussi profonde chez tous deux; tous deux aboutissent au même arrêt implacable lancé contre la profession des comédiens. Seulement, Bossuet condamne de haut un art qu'il connaît peu, un sentiment qu'il ne connaît pas; Rousseau les connaît, et en a souffert.

Nous n'attachons plus qu'une médiocre importance aux considérations qui suivent et qui regardent Genève. Comme dans ses écrits précédents, ce farouche réformateur n'a garde de vouloir tout détruire. Il établit une distinction étrange entre

1. Voir notre fascicule sur *Bossuet*.

les peuples déjà corrompus, pour qui les spectacles sont bons, et les peuples vertueux encore, pour qui ils sont mauvais; il recherche si, alors même que le théâtre ne serait pas mauvais en lui-même, il ne le deviendrait point à l'égard du peuple auquel on le destine. Ceci était affaire entre lui et ses compatriotes, Génevois ou « Montagnons », entre les singes des grandes villes et ces paisibles campagnards dont il exagère peut-être la candeur. Au reste, ce n'est pas pour longtemps que sa *Lettre* arrêta les progrès de la « corruption » à Genève. Le 29 janvier 1760, il écrivait au pasteur Moultou, en rejetant tout sur Voltaire, dont il avait déjoué les projets, mais n'avait pu ruiner l'influence :

Vous me parlez de ce Voltaire! Pourquoi le nom de ce baladin souille-t-il vos lettres? Le malheureux a perdu ma patrie; je le haïrais davantage si je le méprisais moins. Je ne vois dans ses grands talents qu'un opprobre de plus qui le déshonore par l'indigne usage qu'il en fait. Ses talents ne lui servent, ainsi que ses richesses, qu'à nourrir la dépravation de son cœur. O Génevois! il vous paye bien de l'asile que vous lui avez donné. Il ne savait plus où aller faire du mal; vous serez ses dernières victimes. Je ne crois pas que beaucoup d'autres hommes sages soient tentés d'avoir un tel hôte après vous.

Ne nous faisons plus illusion, Monsieur; *je me suis trompé dans ma lettre à M. d'Alembert* : je ne croyais pas nos progrès si grands, ni nos mœurs si avancées. Nos maux sont désormais sans remède; il ne nous faut plus que des palliatifs, et la comédie en est un.

A ce compte, il faudrait distinguer deux âges dans l'histoire de l'homme : celui où il connaît la vertu et ne connaît pas encore le théâtre; celui où il connaît le théâtre et ne connaît plus la vertu. La *Lettre à d'Alembert* n'aurait pas la portée générale qu'on est tenté de lui attribuer. Elle pourrait être vraie relativement à Genève, qui avait déjà vu des troupes de passage, mais n'eut de théâtre fixe que de 1666 à 1668, époque à laquelle il fut brûlé; mais, en 1775, il fut rétabli à une demi-lieue de Genève, à Châtelaine. Elle l'est certainement en partie, si l'on considère le théâtre du XVIIIe siècle, et peut-être, sur quelques points, si l'on considère le théâtre français en général. C'est ce que le judicieux d'Alembert ne pouvait sentir : dans sa réponse il défend la tragédie de Voltaire et le drame bourgeois; il touche même à la question morale, qui domine tout :

A ne regarder les spectacles que comme un amusement, cette raison seule vous paraît suffire pour les condamner. *La vie est si courte, dites-vous, et le temps si précieux*. Qui en doute, Monsieur? Mais en même temps la vie est

si malheureuse, et le plaisir si rare! Pourquoi envier aux hommes, destinés presque uniquement par la nature à pleurer et à mourir, quelques délassements passagers, qui les aident à supporter l'amertume ou l'insipidité de leur existence? Si les spectacles, considérés sous ce point de vue, ont un défaut à mes yeux, c'est d'être pour nous une distraction trop légère et un amusement trop faible, précisément par cette raison qu'ils se présentent trop à nous sous la seule idée d'amusement, et d'amusement nécessaire à notre oisiveté[1].

Pascal et Bossuet prendraient en pitié ce philosophe en quête de distractions vaines pour tromper l'inexorable ennui de la vie humaine. Rousseau ne s'élève pas si haut, et, malgré les apparences, n'est pas si absolu. Si le théâtre est un « palliatif » chez les peuples corrompus, pourquoi proscrirait-il toute espèce de théâtre dans toute espèce de pays? L'art dramatique, comme tous les autres arts, a fait tout le mal qu'il pouvait faire; cela étant, pourquoi lui interdirait-on de faire le peu de bien dont il est capable? La corruption suffit, sans qu'on y ajoute la barbarie. Résignons-nous donc à notre état, et tirons-en le meilleur parti qu'il sera possible, en nous servant du poison même comme d'un contrepoison; seulement, n'essayons pas d'empoisonner les autres.

Voilà, sans doute, le fond de la pensée de Rousseau; mais il faut avouer que cette pensée reste indécise. Il était très fort quand il s'attaquait à ce qu'il peut y avoir d'excessif et de dangereux dans le goût du théâtre, surtout d'un théâtre factice et de moralité douteuse. Il l'est moins quand il semble s'attaquer au théâtre en lui-même, car l'institution est bien vieille et bien répandue; on la trouve en germe jusque chez lez peuplades sauvages, et, chez nous, elle a son effet viril aussi bien que son charme pénétrant. Moins généralisée, la *Lettre à d'Alembert* serait encore très forte aujourd'hui, et ne serait pas fondée sur la grande contradiction qui est au fond des œuvres de Rousseau : « Si les hommes sont naturellement bons, et si le théâtre ne leur rend que ce qu'ils lui inspirent, comment peut-il leur donner de mauvaises leçons, et d'où pourrait-il tenir le venin qu'il leur communique[2]? » Ce que le théâtre a de

1. D'Alembert remercie Rousseau des égards avec lesquels il l'a combattu. Voir la lettre courtoise que Rousseau lui adresse le 25 janvier 1758.

2. Faguet, *Dix-Huitième Siècle*. Le même critique, assez sceptique à l'endroit de la vertu moralisatrice du théâtre, écrit : « Il ne corrige pas, mais il redresse un peu le bon sens public, qui, à son tour, pèse sur moi. » — « Vous dites qu'il n'a corrigé personne, je le veux bien; mais *le but n'est pas de corriger quelqu'un; c'est de corriger tout le monde*. Ce mot d'E. Augier (Préface des *Lionnes pauvres*) est plein de justesse. »

factice lui a caché ce que le théâtre a d'humain. On eût aimé à le voir non seulement critiquer le théâtre qui affaiblit, mais définir le théâtre qui peut fortifier l'homme. Il ne loue guère et ne recommande aux générations nouvelles que les fêtes, plus ou moins dramatiques, de la république lacédémonienne. Notre Michelet a mieux compris qu'il y avait là une force utilisable pour l'éducation populaire[1], et, son excès de confiance, s'il y a excès, vaut mieux que la défiance excessive de Rousseau :

Mettez-vous simplement à marcher devant le peuple. Donnez-lui des livres et des fêtes en attendant qu'il ait des lois. Donnez-lui l'enseignement souverain qui fut toute l'éducation des glorieuses cités antiques : un théâtre vraiment du peuple. Et, sur ce théâtre, montrez-lui sa propre légende, ses actes, ce qu'il a fait. Nourrissez le peuple du peuple... Que je voie donc avant de mourir la fraternité nationale recommencer au théâtre. Un théâtre simple et fort, que l'on joue dans les villages, où l'énergie du talent, la puissance créatrice du cœur, la jeune imagination des populations toutes neuves, nous dispensent de tant de moyens matériels, décorations prestigieuses, somptueux costumes sans lesquels les faibles dramaturges de ce temps ne peuvent faire un pas... Qu'est-ce que le théâtre ? L'abdication de la personne actuelle, égoïste, intéressée, pour prendre un rôle meilleur... Ah ! que nous en avons besoin !

IV

La « Nouvelle Héloïse » (1760).

Les années qui suivirent, jusqu'à la publication de la *Nouvelle Héloïse*, Rousseau les passa dans la pauvre maison de Montmorency, et parfois aussi au château voisin du maréchal de Luxembourg, qui, au printemps de 1759, avait lié amitié avec lui. La maréchale de Luxembourg, connue par son esprit mordant et aussi par les désordres de sa jeunesse, allait s'établir, si elle ne l'était déjà, « arbitre souveraine des bienséances, du bon ton et de ces formes qui composent le fond de la politesse », pour parler comme un juge compétent, le duc de Lévis. Elle n'aimait point les gens de lettres, mais faisait une exception pour Rousseau, que, de son côté, le maréchal traitait avec une familiarité bien flatteuse pour un plébéien. Il leur rendit en reconnaissance leur sympathie, et ils furent des rares amis qu'il conserva jusqu'en ses malheurs. Mais une autre

1. Voir le feuilleton de M. J. Lemaitre dans les *Débats* du 24 août 1896.

image hantait son imagination : c'est celle de Mme d'Houdetot. Il a expliqué, dans ses *Confessions*, comment ce souvenir trop ému attendrit le ton de la *Nouvelle Héloïse* et en modifia même la conception première. C'est sans plan bien arrêté qu'à partir de l'hiver de 1756 il écrivit les deux premieres parties d'un roman qui ne devait paraître qu'en 1761, à Amsterdam, et il reconnaît qu'on y trouve çà et là un remplissage verbeux. Le cadre avait été bientôt choisi ; il était cher à Jean-Jacques, et le fut toujours : c'était Vevey, dans ce pays de Vaud, qui fut aussi celui de Mme de Warens, au bord du lac de Genève, que Saint-Preux, revenant de l'étranger, salue avec extase et ravissement, du haut des cimes du Jura, « paysage unique, le plus beau dont l'œil humain fut jamais frappé ». L'idée générale avait été plus ou moins nettement fixée : « Une jeune personne, née avec un cœur aussi tendre qu'honnête, se laisse vaincre à l'amour étant fille, et retrouve, étant femme, des forces pour le vaincre à son tour et redevenir vertueuse. » Mais le livre n'eût été qu'une longue leçon de morale édifiante. Mme d'Houdetot vint : « Je la vis ; j'étais ivre d'amour sans objet : cette ivresse fascina mes yeux, cet objet se fixa sur elle; je vis ma Julie en Mme d'Houdetot, et bientôt je ne vis plus que Mme d'Houdetot, mais revêtue de toutes les perfections dont je venais d'orner l'idole de mon cœur. » Il a raison, d'ailleurs, de nous avertir qu'il n'a pas besoin de se souvenir pour imaginer des personnages, et l'on peut lui accorder qu'il imagine plus encore qu'il ne se souvient. Mais qu'il combine les traits de la réalité, ou qu'il invente de toutes pièces, il n'en est pas moins le Rousseau frémissant et passionné qui enflamme jusqu'à la dialectique, qui peint l'amour comme il le sent, qui toujours et partout s'analyse et se raconte lui-même.

Bien que la part de l'intelligence pure, dans la *Nouvelle Héloïse*, soit moindre et surtout moins nouvelle, moins durable que celle du sentiment, elle retient encore le lecteur sérieux. « Il nous faut un effort de volonté, dit Taine, pour lire la *Nouvelle Héloïse*. L'auteur est toujours auteur, et communique son défaut à ses personnages : sa Julie plaide et disserte, pendant vingt pages de suite, sur le duel, sur l'amour, sur le devoir, avec une logique, un talent et des phrases qui feraient honneur à un académicien moraliste[1]. » C'est que Julie est une Vau-

1. *Ancien Régime*. Mais Taine y écrit aussi : « Son idylle touche les cœurs encore plus fortement que ses satires. Si les hommes écoutent le moraliste qui gronde, ils se précipitent sur les pas du magicien qui les charme ; les femmes surtout, les

doise calviniste, presque une Génevoise comme Rousseau, et Rousseau, dans ce livre même, a dit des Génevois : « Au lieu que le Français écrit comme il parle, ceux-ci parlent comme ils écrivent; *ils dissertent au lieu de causer; on les croirait toujours prêts à soutenir une thèse.* » Son penchant naturel était d'ailleurs fortifié par le succès de *Clarisse Harlowe*, roman par lettres, bourgeois et protestant, auquel Rousseau emprunta peut-être la personnalité un peu sèchement orgueilleuse de Julie, et aurait emprunté l'habitude de la prédication introduite en littérature[1], s'il ne l'avait eue déjà. Il la lut dans la traduction de Prévost, dont les romans ne furent pas non plus sans influence sur le développement de son talent romanesque. Mais l'influence des romans anglais fut plus profonde sur l'esprit d'un homme qui touchait à la cinquantaine, et qui, s'il était né romancier, était né aussi raisonneur.

Son scrupule est donc vain, quand il se demande pourquoi il a écrit ce roman après avoir censuré le genre : il n'eût pas pu ne pas l'écrire, et il savait que ce roman ne ressemblerait pas plus aux autres que lui aux autres écrivains. Au point de vue des pensées comme à celui des sentiments, ce livre ne peut être que de Rousseau. Il a pris ses héros, sinon en pleine nature, du moins dans un pays encore simple et retiré, où l'on n'ignore pas la civilisation, mais ou l'on sait n'en être pas

jeunes gens, sont à celui qui leur fait voir la terre promise. Tous les mécontentements accumulés, la fatigue du présent, l'ennui, le dégoût vague, une multitude de désirs enfouis, jaillissent, pareils à des eaux souterraines, sous le coup de sonde qui pour la première fois les appelle au jour. Ce coup de sonde, Rousseau l'a donné juste et à fond, par rencontre et par génie. Dans une société tout artificielle, où les gens sont des pantins de salon et où la vie consiste à parader avec grâce d'après un modèle convenu, il prêche le retour à la nature, l'indépendance, le sérieux, la passion, les effusions, la vie mâle, active, ardente, heureuse et libre en plein soleil et au grand air. Quel débouché pour les facultés comprimées, pour la riche et large source qui coule toujours au fond de l'homme et à qui ce joli monde ne laisse pas d'issue! — Une femme de la cour a vu près d'elle l'amour tel qu'on le pratique alors, simple goût, parfois simple passe-temps, pure galanterie, dont la politesse exquise recouvre mal la faiblesse, la froideur et parfois la méchanceté, bref des aventures, des amusements et des personnages comme en décrit Crébillon fils. Un soir, au moment de partir pour le bal de l'Opéra, elle trouve sur la toilette la *Nouvelle Héloïse*; je ne m'étonne point si elle fait attendre d'heure en heure ses chevaux et ses gens; si, à quatre heures du matin, elle ordonne de dételer; si elle passe le reste de la nuit à lire; si elle est étouffée par ses larmes : pour la première fois elle vient de voir un homme qui aime! » Rousseau, qui cite ce trait dans les *Confessions*, l'attribue à la princesse de Talmont.

1. Texte, *le Cosmopolitisme littéraire en France au dix-huitième siècle*. Voir un éloge de Richardson dans une lettre de Rousseau au marquis de Mirabeau, 8 avril 1767, et dans les *Confessions*, partie II, l. 11. Au livre 8, il loue Prévost, « homme très aimable et très simple dont le cœur vivifiait les écrits dignes de l'immortalité, et qui n'avait rien dans l'humeur ni dans la société du sombre coloris qu'il donnait à ses ouvrages. »

esclave. A cette vie morale intense il oppose le tumulte superficiel des salons et des théâtres de Paris. Il y a donc dans ce roman une part de système et, par suite, de satire; mais le système se dissimule sous la fiction, et la satire, comme il convient, n'est pas aussi appuyée en général dans la *Nouvelle Héloïse* que dans les *Discours*. Dans le chapitre où sont énumérées et raillées les petites hypocrisies de la politesse française, on est étonné de trouver cette définition exquise de la société au XVIIIe siècle :

Le ton de la conversation y est coulant et naturel : il n'est ni pesant ni frivole; il est savant sans pédanterie, gai sans tumulte, poli sans affectation, galant sans fadeur, badin sans équivoque. Ce ne sont ni des dissertations ni des épigrammes : on y raisonne sans argumenter; on y plaisante sans jeu de mots; on y associe avec l'art l'esprit et la raison, les maximes et les saillies, la satire aiguë, l'adroite flatterie et la morale austère. On y parle de tout, pour que chacun ait quelque chose à dire; on n'approfondit point les questions de peur d'ennuyer; on les propose comme en passant, on les traite avec rapidité; la précision mène à l'élégance; chacun dit son avis et l'appuie en peu de mots; nul n'attaque avec chaleur celui d'autrui, nul ne défend opiniâtrément le sien; on discute pour s'éclairer, on s'arrête avant la dispute, chacun s'instruit, chacun s'amuse; tous s'en vont contents, et le sage même peut rapporter de ces entretiens des sujets dignes d'être médités en silence.

Ce ton, par malheur, ne se soutient pas jusqu'au bout; mais sur les soupers, les coteries, la souveraineté de l'usage, l'espèce particulière de « sentiment » qui fait l'objet des conversations mondaines, les femmes de Paris, tantôt sévèrement traitées, tantôt relevées avec une sorte de sympathie involontaire, sur la scène française en général et la comédie en particulier, que de choses modérées, justes et spirituelles! Certaines pages, qui rendent justice à ce que la civilisation a de meilleur, semblent avoir été écrites dans une heure trop courte d'apaisement et d'équité : l'ironie même y garde un sourire. Leur force, plus mesurée, n'en est que plus vraiment forte. Les pages consacrées au théâtre seraient parmi les meilleures de la *Lettre à d'Alembert; Emile*, d'autre part, n'est pas loin, on le sent : la Ve partie du roman aborde déjà la grave question de l'éducation des enfants[1]; et çà et là on pressent aussi que la question religieuse, écartée jusqu'alors par Rousseau, va s'imposer à son esprit. Dans une lettre à Vernes (24 juin 1761), il définit ainsi l'objet de la *Nouvelle Héloïse*, que ce pasteur avait mal compris :

1. Voir le fascicule de l'*Émile*.

Cet objet était de rapprocher les partis opposés, par une estime réciproque ; d'apprendre aux philosophes qu'on peut croire en Dieu sans être hypocrite, et aux croyants qu'on peut être incrédule sans être un coquin. Julie, dévote, est une leçon pour les philosophes, et Wolmar, athée, en est une pour les intolérants. Voilà le vrai but du livre.

Pourquoi donc n'a-t-il pas converti Wolmar au dénouement? Il indique du moins cette conversion prochaine, « avec une clarté qui ne pouvait souffrir un plus grand développement sans vouloir faire une capucinade ». Si c'est vraiment là le but du livre, il n'est pas sûr qu'il ait été atteint. Wolmar a tout l'air, en effet, d'être un symbole, une idée pure. Par bonheur, l'Abailard et l'Héloïse de ce roman philosophique ne se contentent pas de raisonner : ils sentent et ils aiment.

Ils sentent en raisonnant, il est vrai, et leurs dissertations, qui nous lassent à la longue, nous voilent souvent les éclairs de leur passion, qui, dégagée de tout ce fatras, ne nous lasserait point. C'est un pauvre héros que Saint-Preux, l'éternel précepteur avec son éternelle amoureuse; et c'est une pauvre amoureuse, en apparence, que Julie, doctoresse en morale, après la faute. Et pourtant ils aiment, et, parce qu'ils aiment, ceux qui sont capables d'aimer leur pardonnent tout. Ils sont dans le faux perpétuellement : qu'y a-t-il de plus faux que leur société à trois, un syndicat fraternel de sentiment et de déclamation? Qu'y a-t-il de plus faible, au fond, que cette femme forte? et de moins viril que cet amoureux, qui est moins homme qu'elle? et quoi de plus exceptionnel, de plus faux, que la situation où volontairement ils se placent sous le regard tranquille du confiant Wolmar? Leur passion traversée toucha pourtant bien des cœurs, et plus d'un contemporain put croire que Rousseau s'était borné à éditer des lettres réellement écrites[1], tant cette vie de femme, déroulée de la faute première à la catastrophe finale, semblait avoir été vraiment vécue. Julie leur paraissait plus femme qu'à nous; et n'est-elle pas femme, en effet, celle qui soutient jusqu'au bout un tel rôle sans en être accablée? C'est dans ses paroles ou dans son style qu'elle a de la sécheresse ou de la raideur, ce n'est pas dans sa conduite. Il n'y a point d'antithèse tranchée entre ce qu'elle était avant le mariage et ce qu'elle est après : fille, elle tempère déjà par la raison l'excès du sentiment; femme, elle laisse, pour ainsi dire, le

1. Le premier titre était : *Julie, ou la « Nouvelle Héloïse », ou Lettres de deux amants habitants d'une petite ville au pied des Alpes, recueillies et publiées par J.-J. Rousseau.*

sentiment filtrer à travers la raison qui le contient. Quant à Saint-Preux[1], son caractère consiste à n'en pas avoir; l'orgueil et l'égoïsme, la faiblesse, en forment le fond; mais par cela même il est un héros de roman d'espèce nouvelle : il n'agit guère, il est *agi*. Cela est lamentable, et cela est humain.

L'impression d'ensemble manque assurément de netteté, et la leçon morale qui s'en dégage est plutôt décourageante. Quoi qu'en dise Rousseau dans ses *Confessions*, nous sommes loin de la *Princesse de Clèves;* mais il n'a pas tort d'affirmer que le livre, dans son ensemble, n'est pas immoral[2], et l'on aurait tort de prétendre qu'il proclame absolument la souveraineté, le droit divin de la passion. Julie, qui aimait Saint-Preux, a épousé Wolmar, pour obéir à son père; mariée, elle garde son amour, mais le sacrifie à son devoir conjugal. Elle fait plus que reconnaître sa faute, elle la répare, elle s'élève à la claire notion de la loi morale, et dans la conscience cherche un principe qui soit stable. Si plusieurs pages demeurent troublantes, c'est que le cœur de Rousseau est troublé. Car c'est toujours à lui qu'il en faut revenir, et c'est son sentiment propre qui anime une action romanesque un peu lente. Cette histoire d'une passion orageuse sert de cadre à un tableau du calme bonheur que donne « la vie retirée et domestique ». — « La simplicité de la vie pastorale et champêtre a toujours quelque chose qui touche... On se transporte au temps des patriarches[3]. » Quand il est las de voir les marionnettes de Paris s'agiter au bout de leur fil, il contemple et décrit les actes noblement monotones d'une existence rurale et familiale qu'il ne connut jamais et qu'il rêva toujours. Ce roman tour à tour fougueux et recueilli, chimérique et bourgeois, exprime le double aspect d'une âme qui, à travers ses rêves fiévreux, a poursuivi le rêve apaisant de l'*at home* cher aux Anglais. Est-ce des Anglais aussi qu'il tiendrait, comme on l'a prétendu, le sentiment de la nature et celui de la mélancolie? Il n'a pas eu besoin d'eux pour sentir ces sortes de beautés sauvages « qui ne plaisent qu'aux âmes sensibles et paraissent horribles aux autres »; pour noter dans les Alpes natales « le clair-obscur du soleil et des ombres et tous les accidents de lumière qui en

1. M. Chuquet remarque pourtant avec justesse que ce caractère n'est pas moins servile qu'orgueilleux. « Comme Rousseau, cet indépendant dépend toujours de quelqu'un. »
2. Lettre à Mme ***. 13 févr. 761.
3. « Il y a ici une intimité que le roman n'avait pas encore atteinte ». (Lanson.)

résultaient le matin et le soir » : ce qui lui appartient en propre, ce n'est pas le goût de la description des objets physiques, c'est le sentiment d'une correspondance secrète entre la nature et le cœur de l'homme. Doudan définissait très bien la *Nouvelle Héloïse* « la peinture des tristesses de l'âme dans le cadre admirable de la nature ». Rousseau avait une tendresse de cœur particulière pour la promenade sur le lac qui termine la quatrième partie[1], et dont, plus d'un siècle après, le poète du *Lac* devait se souvenir :

> Voilà la pierre où je m'asseyais pour contempler au loin ton dernier séjour... Voici le bord où, d'un œil avide et sombre, je mesurais la profondeur de ces abîmes... Nous gardions un profond silence. Le bruit égal et mesuré des rames m'excitait à rêver... « C'en est fait, disais-je en moi-même, ces temps heureux ne sont plus : ils ont disparu pour jamais. Hélas ! ils ne reviendront plus ; et nous vivons... »

Ce lyrisme devait étonner les contemporains de Voltaire : les railleries, en effet, ne firent pas plus défaut que les critiques au nouveau romancier; il s'en soucia peu : « Les Ximénès et les Voltaire peuvent critiquer la *Julie* à leur aise : ce n'est pas à eux qu'elle est curieuse de plaire[2]. » Mme du Deffand, qui aimait bien qu'on lui peignît les passions, mais n'aimait pas qu'on lui décrivît les objets[3], trouva d'abord que rien n'était « plus contraire au bon sens » que l'*Héloïse*, mais y découvrit ensuite « des endroits fort bons », noyés « dans un océan d'éloquence verbiageuse[4] ». Elle-même cédait au courant : Paris était conquis, et Rousseau, enchanté, loue, dans les *Confessions*, le « sens exquis » de ces Français qui, parmi les peuples d'Europe, sans en excepter la Suisse, l'ont le mieux compris et goûté.

1. *Confessions*, II, 9.
2. Lettre à Mme de Luxembourg, 26 mai 1761, à propos des *Lettres sur la Nouvelle Héloïse de J.-J. Rousseau*, 1761, in-8°.
3. « Les êtres inanimés, je ne les aime qu'en dessus de porte. » (Lettre à Voltaire, 1er mars 1769.)
4. Lettres à Walpole, 25 juin 1764 et 26 juin 1768.

V

Le « Contrat social » (1762). — La publication de l'« Emile » ; la fuite. — Les « Lettres de la montagne » (1764).

Le *Contrat social* fut vendu au libraire hollandais Marc-Michel Rey l'année même où parut la *Nouvelle Héloïse;* mais les origines en sont lointaines. Dans son *Avertissement,* Rousseau dit que son livre est extrait d'un ouvrage plus étendu, abandonné depuis longtemps. Dans une lettre à Moultou, datée du 18 janvier 1761, il nous apprend que cet autre grand ouvrage, les *Institutions politiques,* avait été entrepris dix ans auparavant, c'est-à-dire entre les deux discours qui fondèrent sa réputation, et nous avons vu que le *Discours sur l'inégalité* en était comme la préface. Mais il y avait songé dès son passage à l'ambassade de Venise. C'est vers 1759 qu'il aurait détruit la plus grande partie de son manuscrit, peut-être sous l'influence des Luxembourg. M. Alexis Bertrand a cru en retrouver d'importants fragments dans un manuscrit légué en 1884 à la bibliothèque de Genève[1] et qui doit remonter à l'année 1756 : ce serait la rédaction primitive du *Contrat.*

En tout cas, il y a longtemps que ces questions graves préoccupent Rousseau. Il aime à remonter aux origines des choses, et ce n'est pas seulement pour l'amer plaisir de comparer le passé au présent, c'est par goût et par besoin de philosophe systématique. Bien qu'il n'ait pas reçu une éducation classique, il a lu, un peu à tort et à travers, les anciens, et il aime à généraliser comme eux. Il connaît les erreurs de Platon, mais il cite plus d'une fois, avec admiration, sa *République.* Les souvenirs de l'antiquité abondent dans toutes ses œuvres, mais surtout dans le *Contrat,* où ils l'empêchent trop souvent de voir les réalités modernes. C'est à travers Plutarque surtout qu'ils lui reviennent; ce Plutarque, si cher à son enfance, demeure cher à sa vieillesse, et ce qu'il y a de romanesque dans

1. M. Dreyfus-Brisac a donné ces fragments dans son édition du *Contrat.* D'après M. Bertrand, ce manuscrit prouve que Rousseau n'a jamais cru réellement à l'état de nature antérieur à la constitution des sociétés : ce ne serait dans son esprit qu'une simple hypothèse, commode pour expliquer comment un « contrat » est devenu nécessaire. Ce contrat n'aurait pas plus de réalité historique à ses yeux, mais la forme contractuelle serait l'idéal vers lequel tendent les sociétés. Enfin Rousseau, loin de prétendre imposer une religion civile, avait dessein de plaider la cause de la tolérance, mais en prévenant l'accusation d'athéisme.

l'histoire écrite par ce moraliste, n'était pas pour lui déplaire. Il se fit donc lui-même une idée plus haute qu'exacte de la vertu antique, du citoyen de Sparte ou de Rome, de la législation d'un Lycurgue ou d'un Numa. Il rêva d'États pleinement libres sous la seule autorité de la loi, ou de dictateurs armés d'un pouvoir absolu pour procurer le salut public. Il lut aussi et mit à profit la *République* de Bodin, livre de doctrine plus que de pratique. Il n'ignora pas les écrivains étrangers, les Anglais surtout : Hobbes, qu'il combattit; Locke, à qui peut-être il prit, mais en la transformant, l'idée d'un contrat primitif. Dans le pays même où il habitait et dans le temps où il vivait, les esprits devenaient moins rares qui creusaient ou effleuraient les problèmes sociaux et politiques. L'ouvrage célèbre de d'Argenson ne parut qu'en 1764, mais circulait déjà en manuscrit. Rousseau n'aura garde de l'oublier dans ses notes. Il s'était chargé, en 1756, de publier et de commenter les œuvres de l'abbé de Saint-Pierre, à la prière de Mme Dupin, chez qui il l'avait connu, et il écrivit en particulier sur l'ouvrage de la *Paix perpétuelle* des remarques développées, qui nous sont parvenues. Il explique dans ses *Confessions* pourquoi il abandonna cette entreprise.

Je me confirmai, par ses écrits de morale, dans l'idée que m'avaient donnée quelques lettres de lui, que Mme de Créqui m'avait montrées, qu'il avait beaucoup plus d'esprit que je n'avais cru; mais l'examen approfondi de ses ouvrages de politique ne me montra que des vues superficielles, des projets utiles, mais impraticables, par l'idée dont l'auteur n'a jamais pu sortir, que les hommes se conduisaient par leurs lumières, plutôt que par leurs passions. La haute opinion qu'il avait des connaissances modernes lui avait fait adopter *ce faux principe de la raison perfectionnée,* base de tous les établissements qu'il proposait, et source de tous ses sophismes politiques. Cet homme rare, l'honneur de son siècle et de son espèce, et le seul peut-être, depuis l'existence du genre humain, qui n'eût d'autre passion que celle de la raison, ne fit cependant que marcher d'erreur en erreur dans tous ses systèmes, pour avoir voulu rendre les hommes semblables à lui, au lieu de les prendre tels qu'ils sont, et qu'ils continueront d'être. Il n'a travaillé que pour des êtres imaginaires, en pensant travailler pour ses contemporains.

Il réfléchit, d'ailleurs, que toutes ces idées, inégalement justes, mais également hardies, et qui avaient paru inoffensives sous la plume de l'abbé, le paraîtraient moins sous la sienne, à lui, étranger, et citoyen d'une république.

L'abbé de Saint-Pierre lui semblait être trop idéaliste; Montesquieu lui semble l'être trop peu. Rousseau et Montesquieu, ce sont deux grands esprits de familles très différentes. Si

Montesquieu s'élève aux idées générales, et même, dans les premières pages de l'*Esprit des lois,* semble annoncer un livre tout philosophique, il quitte bientôt l'*à priori* pour l'étude des faits, redevient historien, et le demeure, alors même qu'il paraît le plus résolument philosophe, car les lois qu'il établit sont des observations généralisées. Il prend les diverses formes du gouvernement comme constituées et comme se fortifiant ou s'affaiblissant dans certaines conditions vitales précises, qu'il définit; mais il ne s'inquiète pas de savoir ce que c'est que le gouvernement pris en soi, quelle en est l'origine et quelle en est l'essence, car c'est jusqu'à l'essence que Rousseau cartésien veut pénétrer, et cette essence, il la trouve dans le contrat. Aussi Montesquieu est-il le chef de l'école constitutionnelle, et Rousseau le chef de l'école radicale.

Si pourtant, comme on le fait parfois, on ne voulait voir dans le *Contrat social* que les formules d'une philosophie politique tout idéale et absolue, il conviendrait de rappeler deux choses : la première, c'est que, de son propre aveu, Rousseau avait surtout en vue la constitution de Genève; la seconde, c'est qu'ici et en d'autres écrits il admet des accommodements avec la rigueur de la doctrine. Nous définissons d'abord cette doctrine, que Rousseau a pris soin de résumer au Ve livre de l'*Émile,* et dans une des *Lettres écrites de la montagne.* C'est cette dernière analyse que nous lui empruntons pour le fond, en la simplifiant et l'abrégeant çà et là.

Ce qui constitue l'unité de l'État, c'est l'union de ses membres. Cette union naît elle-même de l'obligation qui les lie. Mais quel est le fondement de cette obligation? C'est le libre contrat qui les a associés les uns aux autres. Le pacte social est un pacte d'une espèce particulière, par lequel chacun s'engage envers tous, d'où s'ensuit l'engagement réciproque de tous envers chacun. Absolu par sa nature, sans condition ni réserve, ce pacte ne peut toutefois être injuste ni susceptible d'abus, puisqu'il n'est pas possible que le corps se veuille nuire à lui-même, tant que le tout ne veut que pour tous. Il lie les contractants sans les assujettir à personne, en leur donnant leur seule volonté pour règle. La volonté de tous est donc la règle suprême, personnifiée dans le souverain, c'est-à-dire dans la collectivité de tous les membres du corps. Par suite, cette souveraineté est individuelle et inaliénable. Le souverain agit par la loi, déclaration publique et solennelle de la volonté générale sur un objet d'intérêt commun, car la loi cesserait d'être légitime si l'objet n'en importait à tous. Pour appliquer aux cas particuliers les prescriptions générales de la loi, le pouvoir législatif, qui est le souverain, a besoin d'un pouvoir exécutif, qui sera le gouvernement, corps intermédiaire chargé de l'exécution des lois et du maintien de la liberté. C'est de l'effet combiné du concours ou du conflit de ces deux pouvoirs que résulte le jeu de toute la machine. Quand le gouvernement, qui tend à se fortifier, l'emporte

sur la souveraineté, qui tend à s'affaiblir, l'État est détruit. Avant cette destruction, le gouvernement peut passer par trois formes principales, démocratie, aristocratie, monarchie, entre lesquelles il faut préférer celle qui tient le milieu entre les deux extrêmes; mais si le meilleur des gouvernements est le gouvernement aristocratique, la souveraineté aristocratique est la pire des souverainetés. On examine ensuite comment le gouvernement dégénère, par quels moyens peut être retardée la destruction du corps politique, quelle est la police la plus favorable à la bonne constitution de l'État (« par voie de comparaison avec le meilleur gouvernement qui ait jamais existé, savoir celui de Rome »), enfin de quelle manière la religion peut et doit entrer comme partie constitutive dans la composition du corps politique.

Que peut-il y avoir de particulier à Genève dans ce portrait de l'État modèle? Rousseau le dit assez nettement dans cette même lettre, où il s'adresse aux Génevois : c'est « trait pour trait » l'image de leur république. « J'ai pris votre constitution, que je trouvais belle, pour modèle des institutions politiques. » Cette constitution n'est pas parfaite cependant; on trouvera donc encore dans ce livre l'indication des préservatifs utiles contre les dangers qu'elle peut courir. Et il manifeste un étonnement douloureux de voir si mal accueilli par ses concitoyens un livre qui leur était destiné. Deux ans avant (30 mai 1762), il écrivait à son ami Moultou que pas un libraire génevois n'avait consenti à débiter son livre, et il ajoutait : « Il est vrai que l'entrée de ce livre vient d'être défendue en France; mais c'est précisément pour cela qu'il devait être bien reçu dans Genève, car même j'y préfère hautement l'aristocratie à tout autre gouvernement. » L'éloge qu'il fait de l'aristocratie ne s'explique guère, en effet, que s'il a devant les yeux la république aristocratique de Genève. Il distingue trois sortes d'aristocratie : naturelle, élective, héréditaire. La première, qui fut le gouvernement des premières sociétés, soumises à l'autorité des pères de famille, ne convient qu'aux peuples simples; la deuxième est le meilleur gouvernement, car « c'est l'ordre le meilleur et le plus naturel que les plus sages gouvernent la multitude, quand on est sûr qu'ils la gouverneront pour son profit, et non pour le leur »; la troisième mène insensiblement à une oligarchie despotique. Or, le gouvernement de Genève était une aristocratie élective, mais qui tendait à devenir une oligarchie, par la prépondérance abusive que s'attribuait le Petit Conseil. Ainsi Rousseau, en louant l'aristocratie élective, marquait ce qu'était dans son fond le gouvernement de Genève, ce qu'il devait être, mais non pas exactement ce qu'il était en fait. En signalant le danger d'une corruption déjà

commencée du principe purement électif, il offrait le remède, qui était une sorte de plébiscite périodique. Par là, il apportait une fois de plus son appui au parti qui, dans Genève, réclamait des réunions plus fréquentes du Grand Conseil, c'est-à-dire de l'ensemble des citoyens; par là, le *Contrat social* se relie, d'une part au *Discours sur l'inégalité,* de l'autre aux *Lettres écrites de la montagne.* Au reste, qu'il parle d'aristocratie ou de démocratie, il suppose toujours un État très petit où le peuple soit facile à rassembler, une grande simplicité de mœurs, beaucoup d'égalité dans les rangs et les fortunes, peu ou point de luxe, c'est-à-dire précisément des conditions qui sont celles de la « parvulissime république », comme disait Voltaire.

Si large qu'on fasse dans le *Contrat social* la part du gouvernement de Genève, la part de ce qu'on peut appeler la géométrie politique, c'est-à-dire de l'absolu, reste considérable encore. Mais on ne distingue pas assez deux hommes en Rousseau : le théoricien qui poursuit l'idéal, et le politique qui observe plus qu'on ne croit les gouvernements divers, capable d'y accommoder ses dogmes assouplis, de se corriger, de se contredire.

Ce qui tout d'abord paraît dominer, et de beaucoup, c'est l'absolu des formules vraiment métaphysiques et la rigidité d'un système fondé sur une double hypothèse qui est donnée comme une double certitude : l'état de nature précédant la constitution des sociétés et la rendant nécessaire, l'état social résultant d'un pacte librement consenti à son origine, mais plus ou moins faussé par la suite dans son esprit et ses conséquences. En vertu de ce pacte, chaque individu abdique ses droits en faveur de l'État, être collectif qui représente la somme des droits individuels et des volontés particulières. Voilà qui nous arrête, car nous n'attendions pas de Rousseau qu'il s'appliquât à établir et à justifier la suprématie de l'État sur l'individu. Le début célèbre : « L'homme est né libre, et partout il est dans les fers, » annonçait tout autre chose, et, d'ailleurs, était en accord parfait avec l'œuvre entière de Rousseau, si foncièrement individualiste. MM. Janet et Faguet ont mis en relief ce qu'il y a de contradictoire à prétendre, partout ailleurs, affranchir l'individu du joug social, et à exiger, ici, l'aliénation totale de chacun à tous. Il ne peut être question, dit Rousseau, que d'une aliénation partielle de tout cela dont l'usage importe au salut de la communauté, c'est-à-dire au

bien de tous; et comme le bien de tous est assuré par le sacrifice de tous, les droits de chacun, loin d'être anéantis, sont fortifiés par cette mise en commun. Que parle-t-on de tyrannie? et qui serait le tyran? Le souverain? Mais le souverain, ici, ce n'est personne, et c'est tout le monde. Imagine-t-on tout le monde opprimant tout le monde? En aliénant ma liberté, je ne la perds pas, puisque, dépendant du souverain comme sujet, je suis moi-même portion du souverain. S'obéir à soi-même, ce n'est pas être esclave.

Les intentions de Rousseau sont hors de doute : il n'a pas voulu préparer des esclaves. Dans une page éloquente, il montre que, même sous le despotisme, le citoyen ne peut pas, quand il le voudrait, aliéner entièrement sa liberté, ni, à plus forte raison, celle de ses enfants. Quels droits pourtant laisse-t-il à l'individu? Ceux dont l'État n'aura pas besoin. Et qui jugera quels sont ceux-là? L'État. C'est l'État qui décidera jusqu'où doivent aller les sacrifices du citoyen, et par cela même qu'il est État, il sera tenté de tout demander ou de tout prendre. Mais les citoyens réagiront, et, comme ils sont le souverain, ils ressaisiront leurs droits? Oui, s'ils ont gardé la souveraineté et si, pendant qu'ils croient rester maîtres d'eux-mêmes, ils ne se sont pas donné un maître. Mais ils ne se ressaisiront que s'ils sont majorité. Et la liberté des minorités, que devient-elle? Où sera leur droit, ou, plus généralement, où sera *le droit*, ce droit antérieur et supérieur à toutes les conventions humaines, à toutes les volontés du plus grand nombre, ce droit qui n'en est pas moins sacré pour n'être que le droit d'un seul? Dans le système de Rousseau, il n'y a pas de différence entre le droit et la volonté populaire, et l'on est réduit à espérer que la majorité n'abusera pas de son pouvoir au détriment de la minorité. Mais la minorité, dans la plupart des cas, aura ses représentants qui plaideront sa cause? Non : « La souveraineté ne peut être représentée, ne pouvant être aliénée[1]; » les élus du peuple ne seront donc pas ses représentants, mais ses commissaires toujours révocables; ils ne pourront rien conclure définitivement; toute loi que le peuple en personne n'aura pas ratifiée sera nulle. L'omnipotence de l'État tempérée par des plébiscites, c'est donc à cela qu'aboutit le grand effort de Rousseau pour donner aux citoyens la liberté sous la loi.

1. *Contrat social*, III, 15.

Oui, mais si vous concluez que ce Rousseau est un théoricien inflexible, qui, sans tenir compte des traditions historiques et de la vie morale des races, leur impose à toutes son idéal de gouvernement abstrait, voici que vous vous heurtez à des affirmations bien différentes, soit dans le *Contrat social* même, soit dans telle lettre au marquis de Mirabeau (26 juillet 1767) :

On a de tout temps disputé sur la meilleure forme de gouvernement, sans considérer que chacune d'elles est la meilleure en certains cas, et la pire en d'autres...

La liberté, n'étant pas un fruit de tous les climats, n'est pas à la portée de tous les peuples. Plus on médite ce principe établi par Montesquieu, plus on en sent la vérité ; plus on le conteste, plus on donne occasion de l'établir par de nouvelles preuves...

Il me semble que l'évidence ne peut jamais être dans les lois naturelles et politiques qu'en les considérant par abstraction. Dans un gouvernement particulier, que tant d'éléments divers composent, cette évidence disparaît nécessairement. Car *la science du gouvernement n'est qu'une science de combinaisons, d'applications et d'exceptions, selon les temps, les lieux, les circonstances...*

Il faut bien reconnaître alors que Rousseau n'est pas exclusivement un métaphysicien de la politique. Dans son *Contrat social,* il avait fait l'éloge de la Corse ; un capitaine corse au service de la France, Buttafuoco, en prit occasion de l'exhorter à préparer une constitution pour la Corse, de concert avec le fameux Paoli (1764), et nous avons d'intéressantes et longues lettres à Buttafuoco, où Rousseau se place au point de vue très particulier qui est celui de son correspondant. Plus tard, en 1772, le Polonais Wielkowski, ami des confédérés de Bar, lui adressa une demande analogue, et Rousseau écrivit ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne,* livre trop peu connu, et qui respecte la « physionomie nationale » par laquelle les Polonais sont un tel peuple, et non pas un autre, l'éducation qui donne à leurs âmes la « forme nationale », leur noblesse même, rendue seulement accessible au mérite. « En songeant à ce que vous pouvez acquérir, leur disait Rousseau, n'oubliez pas ce que vous pouvez perdre. Corrigez, s'il se peut, les abus de votre constitution, mais ne méprisez pas celle qui vous a faits ce que vous êtes. » Ce n'est point là le langage d'un révolutionnaire.

Et pourtant, bon gré, mal gré, il a fait œuvre révolutionnaire. Du *Contrat social,* abusivement ou logiquement interprété, sort le Comité de salut public aussi bien que la Déclaration des droits de l'homme, la tyrannie du peuple souverain

aussi bien que l'affranchissement de l'être humain au nom de la raison générale; car il n'est pas juste de rendre Rousseau, en quelque mesure, responsable des excès de la Révolution, sans lui faire honneur en même temps de ses hautes conceptions et de ses résolutions viriles. La manie d'imitation de l'antiquité ne fut qu'à demi risible en un temps où, dans les assemblées, aux frontières, semblaient revivre les hommes de Plutarque. Ce système peu libéral enflamma les cœurs d'amour pour la liberté, mais pour l'égalité plus encore, et cette dernière passion put cesser d'être saine quand les disciples de Rousseau, à son exemple, confondirent avec l'égalité des droits civiques l'égalité des rangs et même celle des fortunes. C'est dans une égale médiocrité des fortunes qu'il voyait la vraie force des États; mais il regardait du côté des cités antiques, et il ne pressentait pas le prodigieux avenir réservé au commerce et à l'industrie des États modernes. Par certains côtés donc son livre nous semble vieilli ; mais combien il devait sembler nouveau, téméraire, aux contemporains! Qu'on lise le chapitre *de la Monarchie* (III, 6), où Bossuet est si rudement traité, et qu'on imagine, le lisant alors, soit Louis XV, soit simplement M. de Choiseul, que Rousseau, si on l'en croit, avait dessein d'y flatter, et qu'il ne réussit qu'à blesser : on comprendra que leur émoi ait été grand.

Le *Contrat social* eût suffi à faire traiter Rousseau en suspect. Mais il avait alors toutes les audaces et les naïvetés d'un solitaire qui refait le monde à son gré. Au même printemps de 1762 paraissaient en Hollande le *Contrat*, et à Paris l'*Emile;* après le code de la politique nouvelle, le code de la nouvelle éducation. Pour l'*Emile,* son protecteur, le maréchal de Luxembourg, avait endormi ses inquiétudes en lui assurant la complicité morale du directeur même de la librairie, Malesherbes. On sait combien le réveil fut terrible : le 9 juin, un arrêt du Parlement, qui avait à se faire pardonner ses récentes sévérités contre les jésuites, condamnait l'*Emile* à être brûlé par la main du bourreau, et décrétait l'arrestation de l'auteur. Prévenu par le prince de Conti, pressé et protégé dans sa fuite par Mme de Luxembourg, il gagna la Suisse. Il raconte qu'arrivé sur cette terre de liberté il descendit de voiture pour la baiser avec transport. Cet enthousiasme dura peu. Établi d'abord à Yverdun, dans le pays de Vaud (15 juin 1762), il apprit avec stupeur que le Conseil de Genève, suivant l'exemple du Parlement de Paris, avait condamné (19 juin) l'*Emile* et aussi le

Contrat — ce *Contrat* tout génevois! — à être brûlés, et l'auteur à être appréhendé pour se justifier. Il transporta son séjour à Motiers, dans le Val Travers, qui faisait partie de la principauté de Neuchâtel, placée alors sous la suzeraineté du roi de Prusse, et il écrivit à Frédéric II ce fier billet (juillet 1762) :

J'ai dit beaucoup de mal de vous; j'en dirai peut-être encore : cependant, chassé de France, de Genève, du canton de Berne, je viens chercher un asile dans vos États. Ma faute est peut-être de n'avoir pas commencé par là : cet éloge est de ceux dont vous êtes digne. Sire, je n'ai mérité de vous aucune grâce, et je n'en demande pas, mais j'ai cru devoir déclarer à Votre Majesté que j'étais en son pouvoir, et j'y voulais être : elle peut disposer de moi comme il lui plaira.

Frédéric n'eut garde de le repousser, et George Keith, maréchal d'Écosse, dit Milord Maréchal, qui gouvernait Neuchâtel, devint, du consentement de son maître, un sincère ami du réfugié[1]. Pendant trois ans, Rousseau vécut retiré à Motiers-Travers, affublé d'un costume d'Arménien, étranger en apparence aux choses du dehors, sensible pourtant à tout ce qu'on entreprenait contre lui, puisque c'est peu après son établissement dans cette vallée qu'il lança son éloquente réponse au mandement de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris. Il avait dans Genève son parti, dont il devait parfois ranimer le zèle défaillant. Lui-même n'était pas à l'abri du découragement : le 12 mai 1763, il abdiquait avec éclat le titre de citoyen de Genève. Cette même année, le procureur général Robert Tronchin lança contre lui ses *Lettres écrites de la campagne*. A ce nouvel adversaire, comme à l'archevêque de Paris, Rousseau apprit durement qu'après avoir été un théoricien profond, il savait être, quand il le fallait, un redoutable polé-

1. Frédéric lui adressa une lettre (1er septembre 1762) où il loue la sincérité et le désintéressement de Rousseau, mais raille ses paradoxes. « Votre lettre, mon cher milord, au sujet de Rousseau de Geneve m'a fait beaucoup de plaisir. Je vois que nous pensons de même; il faut soulager ce pauvre malheureux, qui ne pèche que pour avoir des opinions singulieres, mais qu'il croit bonnes. Je vous ferai remettre cent écus, dont vous aurez la bonte de lui faire donner ce qu'il faut pour ses besoins. Je crois, en lui donnant les choses en nature, qu'il les acceptera plutôt que de l'argent. Si nous n'avions pas la guerre, si nous n'etions pas ruines, je lui ferais bâtir un ermitage avec un jardin où il pourrait vivre comme il croit qu'ont vécu nos premiers peres... Je crois que votre Rousseau a manqué sa vocation; il était sans doute ne pour devenir un fameux cénobite, un Pere du desert, celebre par ses austérites et ses macerations, un stylite. Il aurait fait des miracles, il serait devenu un saint, et il aurait grossi l'enorme catalogue du Martyrologe; mais à présent il ne sera regarde qu'en qualité de philosophe singulier, qui ressuscite après deux mille ans la secte de Diogène. »

niste. Les *Lettres écrites de la montagne* (1764), réponse à Tronchin, sont au nombre de neuf : six dans la première partie, trois dans la seconde. La première partie, de beaucoup plus importante pour nous, traite de la situation particulière faite à l'auteur par l'arrêt de Genève. Dira-t-on que ce soient là des questions peu intéressantes pour le public? « Si mes sujets sont petits, mes objets sont grands et dignes de l'attention de tout honnête homme. Laissons Genève à sa place, et Rousseau dans sa dépression ; mais la religion, mais la liberté, la justice! Voilà, qui que vous soyez, ce qui n'est pas au-dessous de vous. » Les cinq premières lettres défendent surtout l'*Émile* au point de vue religieux. Tous ses écrits, il le déclare, respirent le même amour pour l'Evangile, la même vénération pour Jésus-Christ.

Rien ne peut se comparer à l'Evangile, mais sa sublime simplicité n'est pas également à la portée de tout le monde. Il faut quelquefois, pour l'y mettre, l'exposer sous bien des jours. Il faut conserver ce livre sacré comme la règle du maitre, et les miens comme les commentaires de l'écolier.

La lettre sixième et dernière de la première partie défend plus spécialement le *Contrat social*, et en donne une analyse raisonnée, que nous avons résumée. Dans la seconde partie, la constitution autrefois si libre, maintenant si « servile », de Genève gouvernée par une « aristocratie insolente et tyrannique », est exposée et discutée. L'ouvrage se clôt sur un chaleureux appel à l'union et sur un mélancolique adieu : « J'ai rempli mon dernier devoir envers la patrie. Maintenant je prends congé de ceux qui l'habitent ; il ne leur reste aucun mal à me faire, et je ne puis plus leur faire aucun bien. »

Les *Lettres écrites de la montagne*, en même temps qu'elles élèvent jusqu'à une sorte de philosophie religieuse et politique un débat qui eût pu rester mesquinement personnel, sont un modèle de polémique mordante. Le voisin de Ferney, Voltaire, n'y est pas ménagé. C'est lui assurément qui est visé dans une fière et maligne comparaison entre les livres qu'on avoue à ses risques et périls et ceux qu'on laisse prudemment anonymes pour en attendre l'effet : « Pour être utile impunément, on lâche son livre dans le public, et l'on fait le plongeon. » (I, 5.)

VI

De Suisse en Angleterre et d'Angleterre en France. Dernières années et dernières œuvres. — « Rousseau juge de Jean-Jacques. »

Après l'orage suscité par l'*Émile*, Rousseau s'était juré de ne plus rien écrire. Il eut à se repentir de ne s'être pas tenu parole. Voltaire, sans se nommer, publia *le Sentiment du citoyen,* où il révélait au public la grande faute privée de Rousseau, l'abandon de ses cinq enfants. Les Tronchin et leurs partisans poussèrent les hauts cris à Genève. Le ministre protestant de Motiers, Montmollin, qui d'abord, sans trop de défiance, avait admis Rousseau à la communion, déclara son hostilité. La population du paisible village s'émut, et une « lapidation » nocturne (nuit du 6 au 7 septembre 1765), imaginée peut-être par Thérèse, qui s'ennuyait dans ces montagnes, décida Rousseau à une fuite nouvelle. Il gagna le canton de Berne, et s'établit dans l'île Saint-Pierre, au milieu du lac de Bienne. Là, il passa six semaines délicieuses à ce point qu'il aurait désiré y finir sa vie dans un exil perpétuel. Mais, en octobre, le sénat de Berne l'en chassait.

C'est alors seulement qu'après un séjour à Strasbourg, où il reçut un accueil flatteur, il prit le parti (décembre 1765) d'accepter l'offre que lui avait faite le grand historien David Hume et de passer en Angleterre. Dès 1762, Mme de Boufflers lui avait conseillé de préférer l'Angleterre à la Suisse; il avait refusé. « Je n'ai jamais, dit-il, aimé l'Angleterre ni les Anglais[1]. » Sans peine il obtint un passe-port pour traverser Paris; au Temple, chez le prince de Conti, où il logea, il reçut la visite de nombreux admirateurs. Le 3 janvier 1766, il partit pour l'Angleterre, résida successivement à Chiswick, puis, dans un pays plus retiré, à Wootton, situé à une cinquantaine de lieues de Londres. Les malheurs avaient exaspéré sa sensibilité et développé son humeur naturellement soupçonneuse. Une brouille ne tarda pas à éclater entre lui et Hume, qui eut seulement le tort d'écrire un *Exposé succinct de la contestation survenue entre M. Rousseau et M. Hume.*

1. *Confessions*. II, 11.

Il eût allu le traiter en malade. Le 1er mai 1767, il s'enfuyait d'Angleterre, car c'est toujours à des fuites que ressemblent ses départs. Le marquis de Mirabeau, « l'ami des hommes », et le prince de Conti lui offrirent l'hospitalité à Fleury-sous-Meudon, puis au château de Trye, en Normandie, où il habita, sous le nom de Renou, pendant un an. De là, en 1768, il partit pour le Dauphiné, séjourna deux ans environ à Bourgoin et à Monquin, épousa Thérèse, et acheva d'écrire ses *Confessions*. Toute cette période de sa vie est triste. Volontairement il fait la solitude autour de lui, écarte ses meilleurs amis, décourage ses protecteurs. « Il est si décidément fou, écrit Mme du Deffand[1], que personne n'oserait chercher quelque ombre de bon sens dans tout ce qu'il a jamais fait. » Elle se trompait : on ne le voyait plus, mais on le lisait.

Enfin (juin 1770) on le jugea devenu assez inoffensif pour lui permettre de rentrer à Paris. Il s'y fixe rue Plâtrière, aujourd'hui rue J.-J. Rousseau, dans un appartement plus que modeste, et gagne sa vie en reprenant son ancien métier de copiste de musique. Sa distraction presque unique est d'herboriser dans la banlieue de Paris. Il n'écrit plus désormais, avec les *Considérations sur le gouvernement de Pologne* (1772), que ces étranges dialogues intitulés *Rousseau juge de Jean-Jacques* (1775-1776) et ces exquises *Rêveries d'un promeneur solitaire* (1777-1778), interrompues par la mort. Mais ces deux derniers ouvrages sont fort importants pour la connaissance non seulement de sa vie et de son caractère, mais de son œuvre entière, dont ils nous donnent la clef.

Les trois dialogues intitulés *Rousseau juge de Jean-Jacques* (avec l'épigraphe : *Barbarus hic ego sum quia non intelligor illis*) sont l'œuvre déraisonnable d'un homme qui raisonne à merveille. On n'a jamais apporté tant de logique dans la folie. C'est aussi l'œuvre incroyablement orgueilleuse d'un homme qui croit les yeux du monde entier fixés sur lui. « Voyant, dit-il, l'excessive longueur de ces dialogues, j'ai tenté plus d'une fois de les élaguer, d'en ôter les fréquentes répétitions, d'y mettre un peu d'ordre et de suite; jamais je n'ai pu soutenir ce nouveau tourment : le vif sentiment de mes malheurs, ranimé par cette lecture, étouffe toute l'attention qu'elle exige. » Cela revient à dire qu'il a écrit ces dialogues sans être maître de lui, et qu'il n'avait pas reconquis la possession de soi lors-

1. Lettre à Walpole, 31 mai 1767.

qu'il les a relus. Un épilogue, *Histoire de ce précédent écrit,* est plus instructif encore à cet égard : Rousseau y déclare qu'il a travaillé quatre ans à ce plaidoyer personnel et qu'il forma le dessein de le déposer sur le grand autel de Notre-Dame, avec cette suscription : « Dépôt remis à la Providence. Protecteur des opprimés, Dieu de justice et de vérité, reçois ce dépôt que remet sur ton autel et confie à ta providence un étranger infortuné... » Mais il vint se heurter à une grille qui évidemment avait été placée là pour l'empêcher d'entrer dans le chœur; il s'enfuit, et tout le reste du jour courut à travers Paris, jusqu'à ce que la lassitude et la nuit l'eussent ramené chez lui, « presque hébété de douleur ». Il écrivit ensuite un billet adressé *à tout Français aimant encore la justice et la vérité ;* il en fit de nombreuses copies, et les distribua lui-même sur les promenades publiques. « Tous, après avoir lu l'adresse, me déclarèrent, avec une ingénuité qui me fit rire au milieu de ma douleur, qu'il ne s'adressait pas à eux. « Vous avez rai- « son, leur disais-je en le reprenant, je m'étais trompé. » Voilà la seule parole franche que depuis quinze ans j'aie obtenue d'aucune bouche française. » Il fallut qu'il se résignât à n'avoir pour confidents que les clients des libraires.

Le cadre même de ces Dialogues est bizarre. Rousseau (qui n'est pas censé être Jean-Jacques) s'entretient avec un Français, qui le hait sans le connaître. Jean-Jacques est défendu par Rousseau, comme il est naturel, avec une sympathie émue. Ce qu'il dit du sentiment religieux opposé à l'ironie destructrice des esprits forts pourrait être dit encore par un philosophe chrétien du XIXe siècle.

Je n'ai jamais adopté la philosophie des heureux du siècle; elle n'est pas faite pour moi ; j'en cherchais une plus appropriée à mon cœur, plus consolante dans l'adversité, plus encourageante pour la vertu. Je la trouvais dans les livres de Jean-Jacques. J'y puisais des sentiments si conformes à ceux qui m'étaient naturels, j'y sentais tant de rapports avec mes propres dispositions, que, seul parmi tous les auteurs que j'ai lus, *il était pour moi le peintre de la nature* et l'historien du cœur humain. Je reconnaissais dans ses écrits l'homme que je trouvais en moi, et leur méditation m'apprenait à tirer de moi-même la jouissance et le bonheur que tous les autres vont chercher si loin d'eux.

Son exemple m'était surtout utile pour nourrir ma confiance dans les sentiments que j'avais conservés seul parmi mes concitoyens. J'étais croyant, je l'ai toujours été, quoique non pas comme les gens à symboles et à formules. Les hautes idées que j'avais de la Divinité me faisaient prendre en dégoût les institutions des hommes et les religions factices. Je ne voyais personne penser comme moi ; je me trouvais seul au milieu de la multitude

autant par mes idées que par mes sentiments. Cet état solitaire était triste. Jean-Jacques vint m'en tirer. Ses livres me fortifièrent contre la dérision des esprits forts. Je trouvai ses principes si conformes à mes sentiments, je les voyais naître de méditations si profondes, je les voyais appuyés de si fortes raisons, que je cessai de craindre, comme on me le criait sans cesse, qu'ils ne fussent l'ouvrage des préjugés et de l'éducation. *Je vis que, dans ce siècle où la philosophie ne fait que détruire, cet auteur seul édifiait avec solidité.* Dans tous les autres livres, je démêlais d'abord la passion qui les avait dictés, et le but personnel que l'auteur avait en vue. Le seul Jean-Jacques me parut chercher la vérité avec droiture et simplicité de cœur.

Voilà un avocat éloquent et convaincu. Le Français, pourtant, n'est pas persuadé si vite : il regarde Jean-Jacques comme « un monstre dont la vie n'est qu'un tissu de crimes, et reconnu de toute la terre pour être la honte et l'opprobre de l'humanité ». « Celui qui n'a rien d'humain, s'écrie-t-il, mérite-t-il qu'on le traite en homme? » Cependant, comme il hait plus encore l'injustice, il promet de le lire; de son côté, Rousseau s'engage à voir Jean-Jacques et à l'entretenir.

Le premier dialogue traitait « du système de conduite envers Jean-Jacques adopté par l'Administration, avec l'approbation du public »; le second traite *du Naturel de Jean-Jacques et de ses habitudes*. Rousseau l'a vu : « c'est un homme sans malice plutôt que bon, une âme saine, mais faible, qui adore la vertu sans la pratiquer, qui aime ardemment le bien et qui n'en fait guère... Cet homme ne ressemble à nul autre que je connaisse; il demande une analyse à part et faite uniquement pour lui. » C'est de cette analyse — combien subtile! — qu'est fait tout entier ce dialogue. Le portrait physique que Rousseau y trace de lui-même n'est pas flatté; il n'y revendique qu'une certaine expression dans la physionomie. Mais il s'étend avec bien de la complaisance sur l'histoire de ses portraits : les peintres aussi sont du grand complot! On arrive au moral, et, tout naturellement, à la misanthropie tant reprochée à Rousseau.

Le Français. — Il fuit les hommes parce qu'il les déteste; il vit en loup-garou parce qu'il n'y a rien d'humain dans son cœur...

Rousseau. — Non, cela ne me paraît pas aussi clair qu'à vous, et ce discours que j'entends tenir à tout le monde me prouve bien que les hommes le haïssent, mais non pas que c'est lui qui les hait... Il ne fuit point les hommes parce qu'il les hait, mais parce qu'il en a peur... Non, Monsieur, le vrai misanthrope, si un être aussi contradictoire pouvait exister, ne fuirait point dans la solitude : quel mal peut et veut faire aux hommes celui qui vit seul? Celui qui les hait veut leur nuire, et pour leur nuire il ne faut pas les fuir. Les méchants ne sont point dans les déserts, ils sont dans le monde.

A la maxime de Diderot : « Il n'y a que le méchant qui soit

seul, » il en oppose une autre : « Quiconque se suffit à lui-même ne veut nuire à qui que ce soit. » Rousseau a vu Jean-Jacques copiant de la musique, herborisant, contemplant la nature et trouvant dans cette contemplation « un supplément aux attachements dont il avait besoin ». Lui, détester les hommes! Il est humain jusqu'à l'excès, et, trop sensible à leurs peines, s'affecte autant des maux qu'ils se font entre eux que de ceux qu'ils lui font à lui-même. » On le connaît mal : c'est de tous les hommes « celui dont le caractère dérive le plus pleinement de son seul tempérament. Il est ce que l'a fait la nature », et il reste le même, cassé de corps, jeune de cœur, « un vieux enfant ». Sa conversation a peu d'éclat : il est pesant à penser, maladroit à dire, se fatiguant sans cesse à chercher le mot propre qui ne lui vient jamais, et embrouillant des idées déjà peu claires par une mauvaise manière de les exprimer. Mais, dès qu'un sujet intéressant pour lui le tire de sa léthargie, sa physionomie s'anime, son esprit se passionne, et l'on comprend comment il peut écrire avec force, quoiqu'il parle faiblement. Jamais surtout, dans son amour de la justice et de la vérité, il n'a écouté de sang-froid toute doctrine qu'il croyait nuisible au genre humain. Il admire jusqu'aux larmes les choses bonnes et belles dont il est frappé dans les merveilles de la nature, dans les œuvres des hommes, dans les vertus, dans les talents, dans les beaux-arts. Mais il se livre trop impétueusement au mouvement dont il est agité : « S'animer modérément n'est pas une chose en sa puissance; il faut qu'il soit de flamme ou de glace : quand il est tiède, il est nul. » Suit une très curieuse analyse de la sensibilité exaltée de Jean-Jacques, de son naturel « ardent et doux », de son goût si vif pour la contemplation et la rêverie. Si douce qu'elle soit, la rêverie fatigue à la longue; on s'en délasse « en livrant uniquement ses sens à l'impression des objets extérieurs », et Jean-Jacques goûtera ce repos « avec une sensibilité d'enfant ». Tout l'occupe et l'amuse, une parade de foire, une procession, un paysan qui laboure, un joueur de boules, la rivière qui coule, l'oiseau qui vole, même les objets inanimés.

C'est une véritable étude psychologique et même physiologique que Rousseau poursuit ainsi sur Jean-Jacques, et il est bien informé, et voilà pourquoi nous recueillons l'essentiel de cette enquête un peu longue. Comme dans les *Confessions,* il remonte jusqu'à l'enfance, jusqu'à ces premières lectures qui lui donnèrent sur l'homme et la société « des idées romanes-

ques et fausses, dont tant d'expériences funestes n'ont jamais bien pu le guérir ». Il a cru, dès lors, le monde rempli de héros de Plutarque; il les a cherchés et ne les a pas trouvés. Mêlant ensuite les choses de l'imagination et celles de la sensibilité, il montre Jean-Jacques prêt toujours à jeter son cœur dans ceux qu'il crut s'ouvrir pour le recevoir, dévoré du besoin d'aimer, déçu et meurtri, replié sur lui-même, voué à cette vie contemplative qui dégoûte de l'action, précipité cependant, pour son malheur, dans la littérature militante; mais solitaire, botaniste, rêveur surtout avec délices, ayant l'amour de la vie libre, l'horreur de l'assujettissement et de la gêne, paresseux et voluptueux, ne consentant à porter qu'un joug, « le joug propre des âmes faibles et des vieillards, savoir : celui de l'habitude ».

Ces Dialogues feraient-ils donc double emploi avec les *Confessions*, où beaucoup de ces choses avaient été déjà dites? Non : les *Confessions*, « cette œuvre unique parmi les hommes », ont été écrites quand le malheur de Jean-Jacques n'était pas encore consommé; il les a conduites jusqu'au temps de ses malheurs; mais alors il s'est vu forcé d'y renoncer : le courage lui manquait pour soutenir la méditation de tant d'horreurs. Il ne peut, assure-t-il, se rappeler l'image que des temps qu'il verrait renaître avec plaisir. Et, comme s'il tenait à se donner tout de suite un démenti, il entre dans le détail de cette conspiration ténébreuse dont il ne veut plus se souvenir. De quel air on le regarde dans les rues et au théâtre! Il n'y voit que des bandits tout joyeux de tenir leur proie. Dès qu'il paraît, il est entouré d'une étroite enceinte de bras tendus et de cannes menaçantes. On ne manque pas de cracher sur lui chaque fois qu'il passe à portée. De la réalité de cette haine universelle il ne doute pas un seul instant; il se demande seulement comment on est arrivé à l'inspirer au public tout entier. Les coupables sont les philosophes, à qui la génération naissante est dévouée dès le berceau : ennemis et imitateurs des jésuites, ils gouvernent les esprits avec la même dextérité que les autres gouvernaient les consciences; à l'intolérance religieuse ils n'ont fait que substituer l'intolérance philosophique. Beaucoup d'honnêtes gens ont suivi, trompés ou effrayés. On a attaqué jusqu'aux mœurs de Jean-Jacques, et Rousseau en justifie la pureté.

Rousseau a rempli sa tâche en faisant connaître le caractère de Jean-Jacques; le Français s'est chargé de lire et de juger ses livres. C'est l'objet du 3e dialogue. Des œuvres de Jean-Jacques

il a détaché une série d'Extraits, qu'il groupe logiquement en chapitres : les gens de lettres, les médecins, les rois, les grands et les riches, les femmes, les Anglais, la politique. Il insiste sur la politique, qu'a plus particulièrement exploitée contre Jean-Jacques un génie infernal, Grimm, car les Français ne sont que les exécuteurs, ils ne sont pas les auteurs du complot : « Il a fallu, pour l'être, une noirceur méditée et réfléchie dont ils ne sont pas capables. » Toutes ces lectures et toutes ces réflexions ont désabusé le Français : il voit maintenant dans ces œuvres jadis si abhorrées des choses pensées profondément et qui forment un système bien lié.

Ces livres-là ne sont pas, comme ceux d'aujourd'hui, des agrégations de pensées détachées, sur chacune desquelles l'esprit des lecteurs puisse se reposer. Ce sont les méditations d'un solitaire; elles demandent une attention suivie, qui n'est pas trop du goût de notre nation. Quand on s'obstine à vouloir bien en suivre le fil, il faut y revenir avec effort, et plus d'une fois...

Suivant de mon mieux le fil de ses méditations, j'y vis partout le développement de son grand principe, que la nature a fait l'homme heureux et bon, mais que la société le déprave et le rend misérable. L'*Emile*, en particulier, ce livre tant lu, si peu entendu, et si mal apprécié, n'est qu'un traité de la bonté originelle de l'homme, destiné à montrer comment le vice et l'erreur, étrangers à sa constitution, s'y introduisent du dehors, et l'altèrent insensiblement...

C'est ici que se place le fameux passage dont nous avons donné un fragment à propos du *Discours sur l'inégalité*[1], et qui est d'une si grande importance pour l'intelligence des idées générales de Rousseau. Il ne propose pas de remonter jusqu'à l'*état de nature*, ce qui serait impossible : la tentative n'aurait d'autre résultat que d'empirer encore les choses, car le genre humain ne retrouverait pas l'innocence perdue, et perdrait en revanche les gains qu'il a faits, les progrès qu'il a accomplis, ces progrès dont il est trop fier, et où le mal entre dans une plus forte proportion que le bien, mais qui ne sont pas entièrement mauvais pourtant et d'où l'on peut faire sortir un remède au moins provisoire. Ne supprimons rien, mais, en tout, littérature, politique, éducation, religion, revenons, autant qu'il se peut, *à la nature*. L'œuvre entière de Rousseau n'a pas d'autre but, et dès lors n'apparaît plus que comme un grand effort pour rajeunir une civilisation vieillie, pour épurer une société corrompue.

1. Voyez-en un commentaire très solide dans l'*Histoire de la littérature française* de M. Lanson, Ve partie, l. IV, ch. v.

Les yeux du Français se sont donc ouverts; Jean-Jacques a arraché son estime. Il ne l'aimera peut-être jamais, mais il l'honorera, le croyant innocent et le voyant opprimé; il le verra même, avec prudence, car il a une situation à ménager, et il ne veut pas jouer le rôle d'un don Quichotte. Sur ce dénouement plus ou moins bien amené, les Dialogues eussent dû se clore. Mais nous n'en avons pas fini avec le complot ni avec la secte philosophique. La fin est pessimiste et chargée de sombres prophéties sur l'avenir moral de la France, sur l'avenir politique de l'Europe, que Rousseau voit en noir, comme sa propre destinée.

VII

Les « Rêveries d'un promeneur solitaire ». — Le sentiment de la nature chez Rousseau.

Quelques années se passent, Rousseau s'enfonce plus obstinément encore dans la solitude et la misanthropie; presque mourant, il écrit les neuf Promenades (la dixième est inachevée) dont se composent les *Rêveries d'un promeneur solitaire*. On peut craindre que les *Rêveries* ne soient la répétition encore assombrie et délayée des Dialogues. Et l'on n'est pas rassuré par les premières pages.

> Me voici donc seul sur la terre, n'ayant plus de frère, de prochain, d'ami, de société que moi-même. Le plus sociable et le plus aimant des humains en a été proscrit par un accord unanime... Les voilà donc étrangers, inconnus, nuls enfin pour moi, puisqu'ils l'ont voulu. Mais moi, détaché d'eux et de tout, que suis-je moi-même? Voilà ce qui me reste à chercher.

Ainsi, nous allons retomber dans l'éternelle analyse de ce « moi » qui s'ingénie à se scruter et à se tourmenter? Le ton de l'analyse, en tout cas, ne sera pas tout à fait le même. C'est toujours l'idée fixe du complot, de l'horreur qu'il inspire à la race humaine. Mais il reconnaît que pendant dix ans il a été en délire, et que ses fautes ont fourni des armes contre lui à ses ennemis. Il ne voit plus qu'un parti à prendre, se soumettre à sa destinée, et vivre au moins tranquille. Les maux réels qu'il peut souffrir sont épuisés; les maux imaginaires, qui ont plus de prise sur lui, il dépend de lui de les écarter. Après quelques dernières agitations, il s'est résigné (deux mois à peine

avant d'écrire ce livre), et il a trouvé la paix. S'il avait perdu l'espoir de ramener de son vivant le public sur son compte, il espérait du moins quelque chose encore des générations à venir, et c'est pour elles qu'il avait écrit ses Dialogues; mais cet espoir aussi a été déçu, et le désespoir paisible qui a suivi cette désillusion dernière lui laisse « un intervalle de pleine quiétude et de repos absolu » avant la mort.

Tout est fini pour moi sur la terre. On ne peut plus m'y faire ni bien ni mal. Il ne me reste plus rien à espérer ni à craindre en ce monde, et m'y voilà tranquille au fond de l'abîme, pauvre mortel infortuné, mais impassible comme Dieu même. Tout ce qui m'est extérieur m'est étranger désormais. Je n'ai plus, en ce monde, ni prochain ni semblables, ni frères... Écartons donc de mon esprit tous les pénibles objets dont je m'occuperais aussi douloureusement qu'inutilement. Seul pour le reste de ma vie, puisque je ne trouve qu'en moi la consolation, l'espérance et la paix, je ne dois ni ne veux plus m'occuper que de moi. C'est dans cet état que je reprends la suite de l'examen sévère et sincère que j'appelai jadis mes *Confessions*. Je consacre mes derniers jours à m'étudier moi-même et à préparer d'avance le compte que je ne tarderai pas à rendre de moi. Livrons-nous tout entier à la douceur de converser avec mon âme, puisqu'elle est la seule que les hommes ne peuvent m'ôter. Si, à force de réfléchir sur mes dispositions intérieures, je parviens à les mettre en meilleur ordre, et à corriger le mal qui peut y rester, mes méditations ne seront pas entièrement inutiles, et, quoique je ne sois plus bon à rien sur la terre, je n'aurai pas tout à fait perdu mes derniers jours. Les loisirs de mes promenades journalières ont souvent été remplis de contemplations charmantes dont j'ai regret d'avoir perdu le souvenir. Je fixerai par l'écriture celles qui pourront me venir encore; chaque fois que je les relirai m'en rendra la jouissance. J'oublierai mes malheurs, mes persécuteurs, mes opprobres, en songeant au prix qu'avait mérité mon cœur...

Ces feuilles ne seront proprement qu'un informe journal de mes rêveries. Il y sera beaucoup question de moi, parce qu'un solitaire qui réfléchit s'occupe nécessairement beaucoup de lui-même. Du reste, toutes les idées étrangères qui me passent par la tête en me promenant y trouveront également leur place. Je dirai ce que j'ai pensé, comme il m'est venu, et avec aussi peu de liaison que les idées de la veille en ont d'ordinaire avec celles du lendemain. Mais il en résultera toujours une nouvelle connaissance de mon naturel et de mon humeur par celle des sentiments et des pensées dont mon esprit fait sa pâture journalière dans l'étrange état où je suis. Ces feuilles peuvent donc être regardées comme un appendice de mes *Confessions*; mais je ne leur en donne plus le titre, ne sentant plus rien à dire qui puisse le mériter. Mon cœur s'est purifié à la coupelle de l'adversité, et j'y trouve à peine, en le sondant avec soin, quelque reste de penchant répréhensible. Qu'aurais-je encore à confesser, quand toutes les affections terrestres en sont arrachées ?...

Je fais la même entreprise que Montaigne, mais avec un but tout contraire au sien, car il n'écrivait ses *Essais* que pour les autres, et je n'écris mes *Rêveries* que pour moi. Si, dans mes plus vieux jours, aux approches du départ, je reste, comme je l'espère, dans la même disposition où je suis, leur lecture me rappellera la douceur que je goûte à les écrire, et, faisant renaître ainsi pour moi le temps passé, doublera pour ainsi dire mon existence.

La citation est longue; elle ne l'est pas trop pour définir avec

quelque précision ce que Rousseau a voulu mettre dans ces *Rêveries*, et ce qu'il y a mis, en effet, de vraiment nouveau. Il a raison de le dire, les heures de solitude et de rêverie sont les seules où il soit pleinement lui, et c'est parce qu'il y est pleinement lui qu'il nous charme. Les grands ouvrages de sa maturité nous attirent à la fois et nous repoussent : les idées fécondes y abondent, mais les idées fausses n'y sont pas rares, et, comme il n'est pas facile de les distinguer les unes des autres, une inquiétude entre en nous, qui se dissipe malaisément. Ici, le sophiste passionné fait place au contemplateur ingénu. Par un côté, les *Rêveries* font double emploi, semble-t-il, avec les *Confessions :* il revient sur ce qu'il a dit des lectures de sa jeunesse, sur Plutarque, son auteur préféré, sur le jour de Pâques fleuries où, cinquante ans auparavant, il vit pour la première fois Mme de Warens. A d'autres égards, elles semblent une suite de *Rousseau juge de Jean-Jacques*; tant il se scrute, s'interroge, s'accuse ou se justifie. Mais il n'y a guère, en somme, de ce caractère, que les Promenades IV et VIII. Et, là même, l'accent a changé : Rousseau a, dit-il, appris, un peu plus tard, que le vrai bonheur est en nous et qu'il ne dépend pas des hommes de rendre vraiment misérable celui qui sait vouloir être heureux, et il s'est résolu à porter, au moins pendant ses derniers jours, avec une résignation sereine, le joug de la nécessité. Il n'a pu tout oublier du passé, et même il parle trop de ses enfants sacrifiés jadis à ses sophismes; mais des enfants en général il parle avec tendresse et grâce [1]. Le sentiment religieux qui inspire une partie de la IIIe Promenade n'a pas peu contribué à l'apaisement final. Dès la IIe, il déclare sa certitude, on pourrait presque dire sa foi :

Dieu est juste; il veut que je souffre, et il sait que je suis innocent. Voilà le motif de ma confiance; mon cœur et ma raison me crient qu'elle ne me trompera pas. Laissons donc faire les hommes et la destinée; apprenons à souffrir sans murmure : tout doit à la fin rentrer dans l'ordre, et mon tour viendra tôt ou tard.

Mais pour sentir toute l'originalité des *Rêveries*, il faut lire les deux admirables Promenades (V et VII) consacrées au séjour dans l'île de Saint-Pierre et au goût tardif dont Rousseau, à soixante-cinq ans, se prit pour la botanique. Les pages

1. Voir la IXe Promenade. « Ce serait assurément la chose du monde la plus incroyable que l'*Héloïse* et l'*Emile* fussent l'ouvrage d'un homme qui n'aimait pas les enfants. »

consacrées au lac de Bienne sont partout; mais on ne se donne pas la peine en général de les comparer aux passages des *Confessions* (II, 12) qui y correspondent. Si on le faisait, on verrait quels progrès de sentiment et de style la seconde rédaction représente sur la première : « Souvent, laissant aller mon bateau à la merci de l'air et de l'eau, je me livrais à des rêveries sans objet, et qui, pour être stupides, n'en étaient pas moins douces... » Dans les *Confessions,* pourtant, la prose de Rousseau, ailleurs trop laborieusement oratoire, s'est assouplie; mais, dans les *Rêveries,* elle s'est pénétrée de sentiment, attendrie et comme alanguie délicieusement, au point de ressembler à une musique de l'âme. Et quel sentiment profond de la vie universelle anime les récits des promenades d'herborisation! Pour les collections de minéraux froidement inanimés, il n'a que du dédain; il n'a que de l'horreur pour les collections d'animaux égorgés. Mais les plantes et les fleurs, qui font à la terre une parure de noce, dont les odeurs sont si suaves, les couleurs si vives, les formes si élégantes, elles semblent « avoir été semées avec profusion sur la terre, comme les étoiles dans le ciel, pour inviter l'homme, par l'attrait du plaisir et de la curiosité, à l'étude de la nature ». Il y a ici quelque chose du grand sentiment de la nature, tel que le concevaient les anciens et tel que le conçoit alors Buffon. Mais, le plus souvent, ce sentiment est tout individuel, et puise son charme précisément dans son intimité. Il est, d'ailleurs, mêlé de misanthropie, ou plutôt de mélancolie, car la misanthropie, d'où naissait le besoin de la satire, s'est changée en une tristesse douce qui prépare l'âme à mieux comprendre l'harmonie des choses et des êtres :



La campagne encore verte et riante, mais défeuillée en partie, et déjà presque déserte, offrait partout l'image de la solitude et des approches de l'hiver. Il résultait de son aspect un mélange d'impression douce et triste, trop analogue à mon âge et à mon sort pour que je ne m'en fisse pas l'application. Je me voyais au déclin d'une vie innocente et infortunée, l'âme encore pleine de sentiments vivaces, et l'esprit encore orné de quelques fleurs, mais déjà flétries par la tristesse et desséchées par les ennuis. Seul et délaissé, je sentais venir le froid des premières glaces, et mon imagination tarissante ne peuplait plus ma solitude d'êtres formés selon mon cœur. Je me disais en soupirant : « Qu'ai-je fait ici-bas? J'étais fait pour vivre, et je meurs sans avoir vécu... »

N'est-ce point du Lamartine en prose? Il y a cette différence, il est vrai, entre Rousseau et les prosateurs ou poètes qui l'ont

suivi, que ses descriptions restent toujours sobres, et son pittoresque discret[1]. Toutefois, il faut distinguer entre le pittoresque et le sentiment. Dans la première partie de sa vie littéraire, Rousseau a bien vu et bien décrit les choses. Les traits mêmes de ses peintures sont quelquefois un peu vagues : il aime « la *beauté* du jour, la *douceur* du pays, les maisons éparses et champêtres ». A côté d'un trait précis, on en rencontre parfois un qui est moins juste, comme dans le récit de la nuit passée en plein air près de Lyon : « Le soleil, après son coucher, avait laissé dans le ciel des vapeurs rouges dont la réflexion rendait l'eau couleur de rose; les arbres des terrasses étaient *chargés* de rossignols qui se répondaient l'un à l'autre ». Ce qui domine, d'ailleurs, chez Rousseau jeune, c'est le goût de la marche libre et aventureuse ou de la capricieuse oisiveté : ce sont des sensations surtout qu'il reçoit et qu'il exprime. La célèbre lettre à Malesherbes (26 janvier 1762) marque une époque morale différente, et déjà est une rêverie, où le sentiment religieux est inséparable du sentiment de la nature; mais Rousseau est alors engagé trop avant dans la lutte contre les institutions sociales pour ne pas mêler à la contemplation des choses le souvenir des hommes, et ne pas peupler de ses rêves la solitude. Il s'y fait donc « un siècle d'or » à sa fantaisie. La vraie rêverie est plus désintéressée, moins exclusivement personnelle et intellectuelle. C'est seulement vers la fin de sa vie que Rousseau apprit à l'aimer pour elle-même. Et c'est seulement alors qu'il devint vraiment l'ancêtre de nos poètes modernes; d'où la nécessité de restituer aux *Rêveries d'un promeneur solitaire* toute leur valeur dans l'œuvre de Rousseau.

A cette très réelle valeur s'ajoute l'intérêt touchant des choses inachevées. Le 20 mai 1778, Rousseau se laissait conduire par le médecin Lebègue de Presles à Ermenonville, dans une belle propriété appartenant au marquis de Girardin. Il y mourut quarante-deux jours après, le 2 juillet, probablement d'une

1. « Le pittoresque de Rousseau est sobre, ferme et net, même aux plus suaves instants; la couleur y porte toujours sur un dessin bien arrêté. Ce Genevois est bien de la pure race française en cela. S'il lui manque par moments une plus chaude lumière et les clartés d'Italie ou de la Grèce; si, comme autour de ce beau lac de Genève, la bise vient quelquefois refroidir l'air, et si quelque nuage jette tout à coup une teinte grisâtre au flanc des monts, il y a des jours et des heures d'une limpide et parfaite sérénité. On a depuis renchéri sur ce style, on a cru le faire pâlir et le surpasser : on y a certainement réussi pour quelques effets de couleurs et de sons. » (SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, III.)

attaque d'apoplexie séreuse. Sur un désir qu'il avait exprimé, on l'ensevelit à Ermenonville même, dans l'île des Peupliers, d'où ses restes furent transportés au Panthéon, par décret de la Convention, le 20 vendémiaire an III.

VIII

Les « Confessions » et la Correspondance. — Rousseau, Diderot et Voltaire.

Les *Confessions* sont antérieures aux deux derniers ouvrages; mais elles ont été composées en plusieurs fois, et elles n'ont été publiées qu'après la mort de Rousseau. Commencées pendant le séjour en Suisse qui suivit la persécution de l'*Émile*, poursuivies en Angleterre, au château de Trye et dans le Dauphiné, elles n'ont été terminées qu'un peu après le retour à Paris, c'est-à-dire qu'elles prirent à Rousseau cinq années, de 1765 à 1770. Mais ces cinq années sont parmi les plus douloureuses qu'il ait connues. Il est naturel que le ton du récit s'en ressente. Dans la première partie, c'est la jeunesse qui est racontée, et Rousseau semble rajeunir en la racontant. Toute cette partie est tantôt emportée d'un mouvement agile, tantôt prolongée avec un plaisir ému, presque toujours éclairée d'un rayon de poésie. Mais bientôt il faut pénétrer dans « le labyrinthe obscur et fangeux » des confessions véritables, et bientôt aussi l'esprit assombri de Rousseau n'est plus guère sensible qu'aux souvenirs de ses malheurs réels ou imaginaires. Il n'écrit plus que le cœur serré de détresse, et il nous en avertit au livre VII de la seconde partie :

Les planchers sous lesquels je suis ont des yeux, les murs qui m'entourent ont des oreilles : environné d'espions et de surveillants malveillants et vigilants, inquiet et distrait, je jette à la hâte sur le papier quelques mots interrompus qu'à peine j'ai le temps de relire, encore moins de corriger. Je sais que, malgré les barrières immenses qu'on entasse sans cesse autour de moi, l'on craint toujours que la vérité ne s'échappe par quelque fissure. Comment m'y prendre pour la faire percer? Je le tente avec peu d'espoir de succès. Qu'on juge si c'est là de quoi faire des tableaux agréables et leur donner un coloris bien attrayant...

Je vis plusieurs choses, entre autres les îles Borromées, qui mériteraient d'être décrites; mais le temps me gagne, les espions m'obsèdent; je suis forcé de faire à la hâte et mal un travail qui demanderait le loisir et la tranquillité qui me manquent. Si jamais la Providence, jetant les yeux sur moi,

me procure enfin des jours plus calmes, je les destine à refondre, si je puis, cet ouvrage, ou à y faire du moins un supplément dont je sens qu'il a grand besoin.

Le début du livre XII de cette même partie révèle un esprit encore plus inquiet : « Ici commence l'œuvre de ténèbres dans lequel, depuis huit ans, je me trouve enseveli, sans que, de quelque façon que je m'y sois pu prendre, il m'ait été possible d'en percer l'effrayante obscurité. » On n'est pas sans inquiétude soi-même, non pas sur la sincérité, mais sur l'exactitude d'une autobiographie écrite dans de pareilles dispositions d'esprit, car, pour la sincérité, il ne semble pas qu'elle puisse être mise en doute. Quand on aura fait plus ou moins large la part du plaidoyer personnel, c'est-à-dire de l'intérêt et du calcul[1], dans une œuvre qui paraît avoir été écrite pour répondre à un réquisitoire de Voltaire, le *Sentiment du citoyen*, on n'aura rien ôté soit à la candeur, soit à la turpitude de certains aveux tout autrement spontanés et graves que ceux de Montaigne dans ses *Essais*. Au libraire Rey, qui le pressait de faire paraître ses Mémoires, il a voulu donner « un ouvrage unique, par une véracité sans exemple » (II, 10), et l'idée fixe qui l'obsédait a été pour beaucoup dans cette apologie d'un homme qui se croyait exécré par tous les hommes : malgré le mal, dont il était résolu à ne rien taire, il croyait n'avoir qu'à gagner à se montrer tel qu'il était, sans dissimuler aucune ombre, sans effacer aucune tache. Qu'en tout cela il y ait un peu d'arrangement et, par conséquent, d'altération involontaire de la vérité pure, c'est presque inévitable. Même en admettant que sa seule préoccupation ait été, comme il l'assure, de rendre son âme transparente comme le cristal aux yeux du lecteur (I, 4 ; II, 9) ; qu'il ait loyalement entrepris d'être toujours juste et vrai, envers les autres comme envers lui-même (II, 8) ; en un mot, d'écrire fidèlement l'histoire de son âme (II, 7), il resterait à savoir si l'homme qui n'a songé à tromper personne n'a pas pu, n'a pas dû se tromper lui-même. Il avoue qu'il écrit « absolument de mémoire, sans monuments, sans matériaux » ; qu'il y a dans les événements de sa vie des lacunes et des vides

1. Vinet le fait trop calculateur. « Il pensait que le mal qu'il disait de lui avec une sincérité sans exemple, forcerait à croire le bien qu'il se proposait d'en dire aussi, et il était persuadé que le bien surpassait tellement le mal, que le produit net de ses aveux dans l'esprit de ses lecteurs serait l'admiration et la sympathie. Telle est l'idée dominante et peut-être unique du livre des *Confessions*. »

qu'il a remplis à l'aide de réminiscences confuses (I, 3). Très naïvement il dit à la fin du livre X de la IIe partie :

> Ici finit le recueil des lettres qui m'a servi de guide dans ces deux livres. Je ne vais plus marcher que sur la trace de mes souvenirs : mais ils sont tels dans cette cruelle époque, et la forte impression m'en est si bien restée, que, perdu dans la mer immense de mes malheurs, je ne puis oublier les détails de mon premier naufrage, quoique ces suites ne m'offrent plus que des souvenirs confus. Ainsi, je puis marcher dans le livre suivant avec encore assez d'assurance. Si je vais plus loin, ce ne sera plus qu'en tâtonnant.

Aucune méthode — si c'en est une — n'est plus dangereuse, car la vivacité des souvenirs et des impressions est loin d'en garantir l'exactitude. On voit souvent très mal les choses qu'on est en situation de très bien voir, car on les voit à travers son tempérament et ses idées préconçues. Qui plus que Rousseau est à la merci de ses préjugés et de ses soupçons? Il est fataliste dans l'âme, et convaincu que « tout concourt à l'œuvre de la destinée, quand elle appelle un homme au malheur ». Il est surtout le premier en date et en valeur des « égotistes », et l'on connaît le début superbe des *Confessions*. Quand il est en cause, il a des arrêts qui n'admettent pas la discussion. « Pour moi, je le déclare hautement et sans crainte : quiconque, même sans avoir lu mes écrits, examinera par ses propres yeux mon naturel, mon caractère, mes mœurs, mes penchants, mes plaisirs, mes habitudes, et pourra me croire un malhonnête homme, est lui-même un homme à étouffer. » (II, 12.) C'est sur le même ton qu'il écrit à Mme de la Tour (26 septembre 1762) : « Quiconque ne se passionne pas pour moi n'est pas digne de moi... On peut ne pas aimer mes livres, et je ne trouve point cela mauvais; mais quiconque ne m'aime pas à cause de mes livres est un fripon. » C'est ce qu'un critique appelle l'hypertrophie du moi[1]. Quand à l'orgueil s'ajoute cette défiance que Marmontel notait chez Rousseau dès son début dans les lettres; quand ce cœur, qui « ne sait point se livrer à demi » (II, 12), mais qui passe de l'extrême abandon à l'aversion extrême, est déçu et ulcéré; quand cette imagination de solitaire et de visionnaire grossit démesurément la réalité, au point de la transformer en fiction romanesque, comment notre confiance pourrait-elle être entière dans la déposition d'un témoin qui croit être un accusé, et qui s'érige en juge?

1. Brunetière, *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1890.

Médiocres comme valeur objective, au moins dans la seconde partie, les *Confessions*, par bonheur, ont une valeur subjective de premier ordre. Rousseau est là tout entier : voyez, par exemple, comment il explique qu'il devint arrogant par timidité (II, 8), et comment il juge sa lettre sottement grossière à Mme de Boufflers (7 octobre 1760), pour refuser un envoi de gibier. Complétez les *Confessions* (elles s'arrêtent en 1766) par les œuvres toutes personnelles de la dernière période, vous avez la plus vaste et la plus curieuse entreprise qui ait été jamais tentée par un homme pour définir sa nature propre et en démonter devant nous tous les ressorts. Il conviendrait d'y joindre enfin la Correspondance, — quinze cents lettres environ, — qui ne vaut, certes, celle de Voltaire ni pour l'amplitude de l'horizon, ni pour la richesse des documents qu'elle fournit sur la vie morale de ce temps, ni pour le nombre et la situation des correspondants, mais qui a son prix encore, si l'on n'y cherche que Rousseau.

Beaucoup de ces lettres n'ont pas le caractère, voisin de la causerie, des lettres proprement dites. Ce sont des monologues où Rousseau expose ses idées ou ses sentiments. Telles les quatre lettres écrites en 1762 à Malesherbes, et qui sont comme la préface des *Confessions :* elles ont été écrites « sans brouillon, rapidement, à trait de plume », mais, groupées, elles forment une vraie démonstration. Rousseau veut prouver, contrairement à certaines rumeurs malignes, qu'il est heureux dans sa retraite de Montmorency : il le prouve, puisqu'il veut le prouver. D'autres lettres, comme celles qu'il adresse de Suisse au maréchal de Luxembourg, et d'Angleterre à Mme de Luze, sont des descriptions voulues et détaillées. Enfin d'autres, plus vraiment lettres par la forme et le ton, sont de ces lettres de direction morale ou littéraire comme on en trouve plus d'une dans la correspondance de Voltaire. Comme Rousseau est plus particulièrement moraliste, les conseils littéraires ne sont pas ceux qui dominent. Il y a pourtant une lettre assez piquante adressée à Chamfort[1]. Mais il y en a d'éloquentes adressées aux ministres Vernes et Moultou, sur les questions religieuses; au marquis de Mirabeau et à une certaine Mme B., sur les questions politiques; et l'on y voit que ce prétendu révolutionnaire a peu le goût des révolutions. Ce sont les femmes surtout

1. Lettre du 6 octobre 1764. Dans une lettre à Moultou, qui débute dans la littérature, il recommande aux débutants la lecture des *Lettres persanes*.

qui le prennent comme vrai directeur de conscience, et il prend son rôle au sérieux, instruit la femme, l'épouse et la mère de leurs devoirs, mêle à des recommandations qui font sourire quelques observations qui font penser. Ne définit-il pas la sensibilité dont l'une d'elles se fait gloire « un amour-propre qui se compare »? C'est que sur cette sensibilité maladive il a des lumières particulières.

La Correspondance ne fait pas sortir autant qu'on le voudrait de la pénombre celles qu'on pourrait appeler les « femmes de Rousseau ». Plusieurs, comme Mme de Latour, la « chère Marianne », si durement rudoyée parfois, ou comme Mme de Créqui, avaient quelque mérite à lui rester fidèles; la bonne volonté de Mme de Boufflers et de Mme d'Épinay finit par se lasser. Il était naturellement gauche, surtout quand il s'efforçait d'être galant. Il l'était toujours dans les relations sociales. Or, cette gaucherie et cette raideur sont précisément les défauts mortels dans une correspondance, comme dans une conversation, où il ne suffit pas d'être fortement soi. Dans le moindre billet, Rousseau se dresse de toute sa hauteur. Veut-il témoigner sa reconnaissance à Frédéric II : il sent le besoin de lui faire savoir qu'il est l'ennemi des rois; sa sincère affection aux Luxembourg : il mêle à de farouches déclarations d'indépendance l'expression naïve de l'orgueil qu'il ressent pour avoir vu le maréchal duc de Luxembourg s'asseoir sur sa chaise de paille, au milieu de ses pots cassés : il est si doux d'éprouver « qu'on peut avoir plus grand que soi pour ami »! Un journaliste, Fréron, s'avise-t-il de critiquer le premier essai de ce Génevois encore inconnu : au lieu de lui renvoyer ses ironies, il l'accable à coups de massue. Enfin, qu'un pot-de beurre, destiné à la très peu intéressante Mme Levasseur, s'égare dans la cuisine du comte de Lastic, voilà tout aussitôt la question sociale qui est évoquée avec fracas; et le billet oratoire adressé au comte est renfermé dans une lettre à sa belle-mère, la marquise de Menars, où on lit : « Combien d'injustices se font tous les jours à l'abri du rang et de la puissance, et qui restent ignorées, parce que le cri des opprimés n'a pas la force de se faire entendre! C'est surtout, Madame, dans votre condition qu'on doit apprendre à écouter la plainte du pauvre, et la voix de l'humanité, de la commisération, ou du moins celle de la justice[1]. » C'est bien de l'éloquence pour un pot de

1. Voyez les trois lettres du 20 décembre 1754. Mme d'Epinay obtint que les lettres ne seraient point envoyees.

beurre. Mais allez demander à cet orateur de proportionner son éloquence aux choses, et à ce lyrique de ne pas briser dans ses élans le cadre d'une lettre modeste.

O lac sur les bords duquel j'ai passé les douces heures de mon enfance! charmants paysages où j'ai vu pour la première fois le majestueux et touchant lever du soleil, où j'ai senti les premières émotions du cœur, les premiers élans d'un génie devenu depuis trop impérieux et trop célèbre; hélas! je ne vous verrai plus! Ces clochers qui s'élèvent au milieu des chênes et des sapins, ces troupeaux bêlants, ces ateliers, ces fabriques, bizarrement épars sur des torrents, dans des précipices, au haut des rochers, ces arbres vénérables, ces sources, ces prairies, ces montagnes qui m'ont vu naître, elles ne me reverront plus[1].

Les lettres échangées entre Rousseau d'une part, Diderot et Voltaire de l'autre, mériteraient d'être étudiées à part, car elles sont particulièrement instructives : pourquoi Rousseau n'a pas pu comprendre la société où il était jeté, et pourquoi elle n'a pu le comprendre, nous en sommes vite instruits par elles. Diderot était un « homme du monde » qui avait entrepris de civiliser un ermite et qui le contrariait éternellement sur ses goûts, sur sa manière de vivre, sur tout ce qui n'intéressait que lui seul[2]. Le « citoyen » ne se laissait pas ainsi gouverner. La bonhomie et la négligence de Diderot, qui donne des rendez-vous et les oublie, qui mêle à la *Nouvelle Héloïse* le rhume de sa fille et ses propres coliques, qui intervient étourdiment dans les affaires des Levasseur mère et fille, contraste avec la tristesse exigeante et inquiète de Rousseau, qui se plaint et accuse, exagère les moindres griefs, refuse de recevoir son ami, tour à tour s'irrite et s'attendrit. Diderot pourtant veut venir à l'Ermitage; il viendra à pied. Qu'il ne vienne pas! il serait trop aise de gagner une maladie pour avoir le plaisir de la reprocher à son ami! Où Diderot s'épanche et déborde d'une tendresse un peu banale, Rousseau se replie sur soi, raisonne et analyse : « J'ai envie de reprendre en peu de mots l'histoire de nos démêlés[3]... » Et il le fait, et toute sa vie il ne fera pas autre chose, mais ce ne sera pas en peu de mots. Ce malentendu entre le monde et Rousseau, des volumes en seront remplis, et la postérité même en retentira.

Plus significative encore est la correspondance entre Rous-

1. Lettre au prince de Beloselski. 27 mai 1775.
2. Voir les *Confessions*, II, 9.
3. Ces diverses lettres sont de janvier 1757. A l'automne de la même année, un nouvel échange de lettres oratoires et lyriques marquera la brouille définitive.

seau et Voltaire: car ici nous n'avons plus seulement en présence deux tempéraments différents, mais deux conceptions opposées de l'homme et de la vie, deux époques, presque deux Frances. Jeune, Rousseau lisait avec un vif intérêt les lettres de Voltaire au prince royal de Prusse. « Rien de tout ce qu'écrivait Voltaire ne nous échappait, » dit-il dans ses *Confessions* (I, 5); et, dans un poème de jeunesse, *le Verger des Charmettes*, parmi les auteurs qu'il lit de préférence il cite le « touchant Voltaire » près du « trop doux la Mothe ». Il écrit à Mme de Warens (13 septembre 1737) qu'il a vu jouer *Alzire* à Grenoble, et qu'il en a été ému jusqu'à perdre la respiration. Huit ans après (11 décembre 1745), de Paris, il écrit à Voltaire lui-même : « Il y a quinze ans que je travaille pour me rendre digne de vos regards. » Il ne songe guère alors à troubler Voltaire dans sa gloire, et il lui assure même (30 janvier 1750) qu'il a renoncé aux lettres et à la fantaisie d'acquérir de la réputation. La réputation lui vient pourtant; mais Voltaire n'en reste pas moins pour lui le premier écrivain de son siècle, le plus bel esprit, le plus aimable des hommes en société. Dans la lettre à Vernes, où il le dit (2 janvier 1755), il ajoute : « *Si l'on pouvait commercer avec son esprit seulement,* il faudrait passer sa vie à ses genoux. » Ce n'est qu'une réserve légère, mais leur différence de nature et leurs prochains dissentiments sont là en germe. On sait comment Voltaire répondit à l'envoi de son *Discours sur l'inégalité.* La réplique de Rousseau (10 septembre 1755), où il parle déjà, un peu tôt, de ses « tristes rêveries », est vigoureuse, spirituelle même par endroits, ce qui chez Rousseau est rare, en d'autres assez lourdement didactique. Mais les deux philosophes ont senti qu'ils n'étaient pas faits pour s'entendre. Dans son *Essai sur les mœurs* (1756), Voltaire introduit cette allusion directe au premier Discours de Rousseau : « Les crimes et les malheurs ont été de tous les temps; il n'y a que quatre siècles pour les beaux-arts. *Il faut être fou* pour dire que ces arts ont nui aux mœurs; ils sont nés malgré la méchanceté des hommes, et ils ont adouci jusqu'aux mœurs des tyrans[1]. » La même année, Voltaire publiait son poème sur le *Désastre de Lisbonne,* où il combattait l'optimisme de Leibnitz et de Pope. Rousseau se hasarda, cette fois, à l'attaquer dans une lettre dogmatique (18 août 1756), où il découvre les causes du mal moral et du

1. Dans une lettre au prince de Wirtemberg, 11 mars 1764, Rousseau dit que c'est sa lettre sur la Providence qui a fait naître *Candide :* « Je voulais philosopher avec lui; en réponse il m'a persiflé. »

mal physique dans la nature humaine et dans la nature en général.

Je ne puis m'empêcher, Monsieur, de remarquer une opposition bien singulière entre vous et moi dans le sujet de cette lettre. Rassasié de gloire, et désabusé des vaines grandeurs, vous vivez libre au sein de l'abondance ; bien sûr de votre immortalité, vous philosophez paisiblement sur la nature de l'âme ; et si le corps ou le cœur souffre, vous avez Tronchin pour médecin et pour ami : vous ne trouvez pourtant que mal sur la terre. Et moi, homme obscur, pauvre et tourmenté d'un mal sans remède, je médite avec plaisir dans ma retraite, et trouve que *tout est bien*. D'où viennent ces contradictions apparentes? Vous l'avez vous-même expliqué : vous jouissez, mais j'espère ; et l'espérance embellit tout.

Cependant, Voltaire était encore son « maître », celui de ses contemporains, disait-il, dont il honorait le plus les talents et dont les écrits parlaient le mieux à son cœur. Nous avons le billet que répondit Voltaire (12 septembre) à cette « très belle » lettre : il était garde-malade et malade lui-même, il demandait un peu de patience à Rousseau ; mais ce billet fut le dernier. A partir du moment où Voltaire fixa son séjour définitif aux portes mêmes de la patrie de Jean-Jacques, celui-ci ne vit plus dans ce « maître en plaisanteries » qu'acceptaient les Génevois qu'un fanfaron d'impiété, beau génie et âme basse, grand par ses talents et vil par l'usage qu'il en faisait[1]. C'est alors qu'il lui écrit la déclaration de guerre qu'il insère dans ses *Confessions* (II, 10, 1760), et où il confond sa propre cause avec celle de Genève : l'auteur de la *Lettre à d'Alembert* (où Voltaire pourtant était encore si ménagé) peut dire, à la rigueur, que Voltaire a perdu Genève ; mais il semble dépasser toute mesure dans le développement de ses griefs personnels : « C'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable ; c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations des mourants, et jeté pour tout honneur dans une voirie, tandis que tous les honneurs qu'un homme peut attendre vous accompagneront dans mon pays. » Ne sent-on pas là, mêlée à la chaleur d'une indignation plus ou moins justifiée, l'aigreur d'une jalousie inconsciente? Il promet, d'ailleurs, d'admirer et de respecter toujours au moins les écrits de son rival, et s'il ne tient pas sa parole[2], on

1. Lettres à Vernes et à Jacob Vernet, 14 juin 1759 et 29 novembre 1760.

2. Dans les *Confessions* (II, 11) il raille la « portée de ce pauvre homme dans les matières politiques dont il se mêlait de parler ». *Cf.* dans la lettre à M***, 4 novembre 1764, la critique du *Dictionnaire philosophique.*

voit par plusieurs lettres à Moultou, à milord Maréchal, à d'Ivernois (12 déc. 1761, 22 mars 1763, 30 déc. 1765, 23 févr. 1766), qu'il ne tenait pas à être considéré comme un ennemi tout à fait irréconciliable de Voltaire. Il est homme, sans doute, à s'indigner que Buffon l'engage à ne pas se mettre Voltaire à dos : Buffon sait bien que « rien n'apaise ni ne fléchit jamais la fureur des tigres[1] ». Mais il est homme aussi à souscrire pour la statue de Voltaire encore vivant. Générosité pure? Lui-même nous le dira dans ses Dialogues de *Rousseau juge de Jean-Jacques :* « Je comprends bien que cette souscription est moins une générosité qu'une vengeance à la Jean-Jacques, que Voltaire ne lui rendra pas. » Comment en est-il sûr? et qui sait quel accueil eût été fait à Jean-Jacques persécuté, s'il se fût présenté à Ferney un jour où l'auteur du *Sentiment du citoyen* se serait souvenu — souvent il s'en souvenait — qu'il était aussi l'auteur du *Traité sur la tolérance?*

1. Lettre à du Peyrou, 31 janvier 1765.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES[1]

Extraits, Brunel (Hachette), Fallex (Delagrave), Gidel (Garnier), Rocheblave (Colin). — Edit. de la *Lettre à d'Alembert*, Brunel (Hachette); Fontaine (Garnier); du *Contrat social*, Dreyfus-Brisac (Alcan).

LIVRES

VOLTAIRE. — *Œuvres*, édition Beugnot. Voir la table.

D'ALEMBERT. — *Œuvres;* Belin, 1821, t. IV; p. 423-461.

DIDEROT. — *Œuvres complètes*, édit. Assézat; Garnier, in-8°; II, 292, 316-317, 412; III, 91 à 100, 196, 405; IV, 70, 100, 101; X, 417; XVIII, 269; XIX, 210, 438-449, 446.

GRIMM ET DIDEROT. — *Correspondance littéraire*, édit. Tourneux; Garnier, in-8°; voir la table du t. XVI.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. — *Essai sur J.-J. Rousseau*, dans le 12e vol. de l'édit. in-8° des *Œuvres* et le 10e de l'édit. in-18; Paris, 1820.

Mme DE STAEL. — *Lettres sur les ouvrages et le caractère de Rousseau*; 1788, in-8°. — *Œuvres:* Didot, in-8°; t. Ier, 1-24. — Cf. la réponse de Champcenetz; Genève, 1789.

CHATEAUBRIAND. — *Génie du christianisme;* 2e partie, 3, 4.

— *Essai historique sur les Révolutions;* 1897, édit. Furne, 1880, in-8°; I, Ire partie, ch. XXIV; IIe partie, ch. XXVI.

MUSSET-PATHAY. — *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*; Pélicier, 1821; Dupont, 1827, in-8°.

QUÉRARD. — *La France littéraire*, t. III; 1836, Didot, in-8°; p. 192-230.

DE FELETZ. — *Mélanges*, t. III; Périsse.

VILLEMAIN. — *Tableau de la littérature française au dix-huitième siècle;* Didier, in-8°, nouv. édit., 1854, leçons 23, 24, 25, 45, 46.

G. SAND. — *J.-J. Rousseau* (*Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1841, 15 nov. 1843).

NISARD. — *Histoire de la littérature française;* Didot; t. IV, ch. II; 9e édit., 1882.

LAMARTINE. — *Entretiens* 65 à 67, t. XI et XII. Cf. 140, 141 (*Bernardin de Saint-Pierre*).

— *J.-J. Rousseau;* nouv. édit., 1878, Calmann-Lévy.

1. La grande édition Musset-Pathay, chez Werdet et Lequien, 1826, comprend 20 volumes.

SAINT-MARC GIRARDIN. — *J.-J. Rousseau, sa Vie et ses Ouvrages*, 2 vol.; Charpentier, avec préface de Bersot, 1875. Cf. *Revue des Deux Mondes*, années 1853-1856.
— *Cours de littérature dramatique*; Charpentier, nouv. édit., 1890; IV, LXVI, LXVII.
VINET. — *Histoire de la littérature française au dix-huitième siècle;* Sandoz et Fischbacher, t. II, 173-307.
CUVILLIER-FLEURY. — *Etudes historiques et littéraires;* 2 vol. in-16, Michel Lévy, 1854; t. II.
SAINTE-BEUVE. — *Causeries du lundi;* Garnier, in-12; II, 60-84; III, 78-97; XV, 223-245.
BERSOT. — *Études et Discours;* Hachette, 1879, in-12, p. 165 à 210.
— Introduction au *J.-J. Rousseau* de Saint-Marc Girardin.
— *Études sur le dix-huitième siècle;* Durand, 1855; 2 in-12; t. II, 79-146.
V. COUSIN. — *Fragments et Souvenirs;* avant-propos; 1857, 3e édit.
JANET. — *Lectures variées de littérature et de morale;* Delagrave; p. 343 à 351.
— *Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale;* Alcan, 1887, 3e éd.; t. II, l. IV, ch. VI.
— *Problèmes du dix-neuvième siècle;* Calmann-Lévy.
MICHELET. — *Louis XV et Louis XVI*, 4 et 5; Chamerot.
SAYOUS. — *Le Dix-Huitième Siècle à l'étranger;* Amyot, 1861; t. Ier, l. II, ch. IV à VII.
NAVILLE. — *Nouvelle Étude sur la religion de J.-J. Rousseau;* Lausanne, Bridel, 1862, in-8o.
BARNI. — *Histoire des idées morales et politiques en France au dix-huitième siècle;* Alcan; leçons 18 à 31; 1865.
DESPOIS. — *Les Lettres et la Liberté;* Hachette, in-12, 1865; p. 196-201.
GÉRUZEZ. — *Mélanges et Pensées;* in-12, Hachette, 1866; p. 123-164.
DESNOIRESTERRES. — *Voltaire et Rousseau;* Didier.
GIDEL. — *Éloge de Rousseau* (1868) en tête des *Œuvres choisies;* Garnier.
TAINE. — *L'Ancien Régime;* Hachette, in-8o, 1875.
BAUDRILLART. — *Dictionnaire philosophique* (Franck); 2e édit., 1875, Hachette; art. ROUSSEAU, p. 1495-1505.
EUG. RITTER. — *Rousseau et le Pays roman;* Genève, Georg, 1878.
— *La Famille et la Jeunesse de J.-J. Rousseau;* Hachette, in-16, 1896.
AMIEL. — *Journal intime*, t. Ier, p. 17, 216 à 219, etc.
CARO. — *La Fin du dix-huitième siècle;* Hachette, 2 vol., 1880; t. Ier, III, IV.
GRÉARD. — *L'Éducation des femmes par les femmes;* Hachette, in-12, 1886; 3e édit., 1889, p. 217-249.
MAUGRAS. — *Voltaire et Rousseau;* 1886, Calmann-Lévy.
SCHERER. — *Melchior Grimm;* Calmann-Lévy, 1887, in-8o.
PAUL ALBERT. — *La Littérature française au dix-huitième siècle;* Hachette.

DUCROS. — *J.-J. Rousseau;* Lecène, in-8°, 1888 (Classiques populaires).
GAZIER. — *Maximes et Réflexions sur la comédie;* introduction; Belin, 1888.
BRUNETIÈRE. — *Études critiques;* Hachette, in-12; 2e série, 217-225; 3e série, 259-290; 4e série, p. 325-355; 5e série, 173, 174. — Cf. *Revue des Deux Mondes,* 15 oct. 1889, 1er février 1890. 1er oct. 1892 (Bernardin).
— *Manuel;* Delagrave; p. 328-359 et 382-387.
— *L'Evolution de la poésie lyrique;* Hachette, 1894; I, I.
JOSEPH BERTRAND. — *D'Alembert;* Hachette, in-16; p. 81-94.
ERNEST RENAN. — *L'Avenir de la science;* Calmann-Lévy, 1890, in-8°; p. 462-463.
PALÉOLOGUE. — *Vauvenargues;* Hachette, 1890; p. 139-146.
FAGUET. — *Dix-Huitième Siècle;* Lecène, in-12, 1890; p. 327-407.
PH. GODET. — *Histoire littéraire de la Suisse française;* Fischbacher, 1890.
BEAUDOUIN. — *La Vie et les Œuvres de J.-J. Rousseau;* Paris, Lamulle et Poisson, 1891, 2 in-8°.
ARVÈDE BARINE. — *Bernardin de Saint-Pierre;* Hachette, 1891; ch. II.
JULES LEMAÎTRE. — *Impressions de théâtre; J.-J. Rousseau et le Théâtre;* Lecène, in-12; 6e série, 131 à 142; 1892.
DE LESCURE. — *Bernardin de Saint-Pierre* (Classiques populaires); Lecène, in-8°, 1892; ch. II.
BRUNEL. — *Introduction des Extraits;* Hachette, 1892.
MAURY. — *Étude sur la vie et les œuvres de Bernardin de Saint-Pierre;* Hachette, in-8°, 1892.
— Art. ROUSSEAU dans l'*Histoire* Petit de Julleville; Colin; t. VI.
CHUQUET. — *J.-J. Rousseau;* Hachette, in-16, 1893.
MORILLOT. — *Le Roman en France;* Masson.
— *Histoire de la langue et de la littérature française* (Petit de Julleville); Colin; t. VI, ch. VIII.
MERLET ET LINTILHAC. — *Études littéraires sur les classiques français;* Hachette, 1894, in-12; p. 577-684.
LANSON. — *Histoire de la littérature française;* Hachette; 5e partie, l. II, ch. IV; l. IV, ch. V.
LINTILHAC. — *Récit historique et critique de la littérature française;* André, 1894; t. II.
IZOULET. — *De J.-J. Russeo utrum misopolis fuerit an philopolis, ex Genavensi codice cum ceteris Russei operibus collato quæritur;* 1895 (thèse).
TEXTE. — *J.-J. Rousseau et les Origines du cosmopolitisme littéraire;* Hachette, in-16, 1895. Cf. le t. VI, ch. XIV de l'*Histoire* publiée sous la direction de M. Petit de Julleville.
ESPINAS. — *Revue internationale de l'enseignement;* 1895.
DE VOGUÉ. — *Revue des Deux Mondes;* 1er août 1895.
LE BRETON. — *Le Roman au dix-huitième siècle;* Lecène, 1898; ch. VII et VIII.

ST. MICHAEL'S COLLEGE + LIBRARY

WINDENBERGER. — *Essai sur le système de politique étrangère de J.-J. Rousseau;* A. Picard, 1900. Cf. ESPINAS, *Revue critique* du 8 oct. 1900[1].

1. On pourrait consulter encore: *J.-J. Rousseau's religious philosophie,* von Ch. BORGEAUD; Leipzig, 1883; — DOCTEUR CHATELAIN, *la Folie de J.-J. Rousseau;* Fischbacher, in-12, 1890; — A. DAUDET, *Dialogues intimes pour et contre Rousseau;* 1890; — GEHRIG, *J.-J. Rousseau; sein Leben und seine pædagogische Bedentung;* Neuwied et Leipzig, Heuser. 1879, in-8°; — JOHN GRAND-CARTERET, *Rousseau jugé par les Français d'aujourd'hui;* in-8°, Perrin, 1890; — Mme MACDONALD, *Studies in the France of Voltaire and Rousseau;* Londres, 1895, in-8°, et *Revue des Deux Mondes,* 1er oct. 1898; — P.-J. MOBIUS, *J.-J. Rousseau's Krankheits geschichte:* in-8°, 1889, Leipzig; — PRAULT, *Esprit, Maximes et Principes de J.-J. Rousseau de Genève;* Neuchâtel, 1764, in-12; — REISSIG, *J.-J. Rousseau's Leben und Wirken;* Leipzig, 1877, in-8°; — RICHARD FESTER, *Rousseau und die deutsche Geschichte Philosophie;* Stuttgard, Goeschen, 1890; — STRECKHEISEN, *J.-J. Rousseau et ses Amis,* t. Ier; — FONTANÈS, *le Christianisme de Rousseau,* dans la *Revue des cours littéraires,* 20 août 1870; — L. BRUNEL, *la Nouvelle Héloïse et Madame d'Houdetot;* Berger-Levrault, gr. in-8°; — ALBERT JANSEN, *J.-J. Rousseau, fragments inédits;* Paris-Berlin, 1882, et *Documents sur J.-J. Rousseau,* 1762-1765, recueillis dans les Archives de Berlin; Genève, 1885; — O. SCHMIDT, *Rousseau und Byron;* Greifswald, 1887; — etc. Voir les bibliographies des ouvrages cités plus haut, Quérard, Musset-Pathay, Lintilhac, Petit de Julleville (*Histoire,* VI), Brunetière (*Manuel*).

JUGEMENTS

I

Rousseau était l'homme du monde le moins propre à écrire gaiement; tout le frappait profondément. Il attachait les plus grandes pensées aux plus petits événements, les sentiments les plus profonds aux aventures les plus indifférentes; et la gaieté fait le contraire. Habituellement malheureux, celle du caractère lui manquait, et son esprit n'était pas propre à y suppléer; enfin il est tellement fait pour la passion et pour la douleur, que sa gaieté même conserve toujours un caractère de contrainte; on s'aperçoit que c'est avec effort qu'il y est parvenu... L'imagination était la première de ses facultés, et elle absorbait même toutes les autres. Il rêvait plutôt qu'il n'existait, et les événements de sa vie se passaient dans sa tête plutôt qu'en dehors de lui... Rousseau n'était pas fou, mais une faculté de lui-même, l'imagination, était en démence... Soit qu'on entende parler de Rousseau ceux qui l'ont aimé, soit qu'on lise ses ouvrages, on trouve dans sa vie, comme dans ses écrits, des mouvements, des sentiments, qui ne peuvent appartenir qu'aux âmes pures et bonnes. Quand on le voit aux prises avec les hommes, on l'aime moins; mais dès qu'on le retrouve avec la nature, tous ses mouvements répondent à notre cœur, et son éloquence développe tous les sentiments de notre âme.

Mme DE STAEL, *Lettre sur les écrits de Rousseau.*

II

Je suis presque étonnée que tu *t'étonnes* de mon enthousiasme pour Rousseau : je le regarde comme l'ami de l'humanité, comme son bienfaiteur et le mien. Qui peint donc la vertu d'une manière plus noble et plus touchante? Qui la rend plus aimable? Ses ouvrages inspirent le goût du vrai, de la simplicité, de la sagesse. Quant à moi, je sais bien que je leur dois ce que j'ai

de meilleur. Son génie a échauffé mon âme; je l'ai senti m'enflammer, m'élever et m'ennoblir... Dans tout ce qu'il a fait on reconnaît non seulement l'homme de génie, mais encore l'honnête homme et le citoyen. — Les reproches qu'on adresse à son caractère personnel se réduisent à l'accusation vague d'être insociable; mais voyons un peu : est-il juste d'exiger qu'un homme qui travaille beaucoup dans le cabinet fréquente les sociétés comme nos oisifs? Il y a de l'absurdité à vouloir dans un même homme des qualités contradictoires. Un auteur réfléchi, appliqué, profond, n'est pas un être à figurer dans les cercles. Je ne suis rien, je ne fais rien pour le public, je vois peu de monde, et je sens qu'il me plairait fort d'en voir encore moins : à l'exception de deux ou trois personnes, toutes les autres me volent un temps que j'aurais mieux employé sans elles. Tu sens l'application. — Mais, bien plus, les persécutions, les injustices des hommes ont presque donné à Rousseau le droit de ne plus croire à leur sincérité. Tourmenté dans tous les pays, trahi par ceux qu'il croyait ses amis d'une manière d'autant plus pénétrante que son âme sensible voyait leur noirceur sans pouvoir délicatement la dévoiler; persécuté par son ingrate patrie, qu'il avait illustrée et servie; en butte aux traits d'une méchanceté jalouse, est-il étonnant que la retraite lui paraisse le seul asile désirable?

Mme Roland, *Lettre à Mlle Sophie Cannet*,
21 mars 1776.

III

La philosophie de Voltaire est celle des gens heureux, et se réduit à ces mots : *gaudeant bene nati*. Rousseau est le philosophe des malheureux, il plaide leur cause et pleure avec eux. Cependant, après avoir lu leurs ouvrages, nous éprouvons bien souvent que la gaieté de l'un nous attriste et que la tristesse de l'autre nous console.

Bernardin de Saint-Pierre, *Études de la nature*.

IV

Il est l'aspiration indomptable vers l'idéal... Il aura pour disciples, non point le petit nombre qui jugera sur sa parole et embrassera ses paradoxes, mais tous ceux que la terre et la

réalité ne contenteront point, tous ceux qu'agitera jamais, jusqu'au sein du bonheur présent, l'inquiète espérance...

Quand on se demande ce que Rousseau était dans son fond même, on estime qu'à le définir d'un mot il était un homme de sentiment. La raison analyse l'homme, et, en l'analysant, méconnaît tel ou tel élément réel, en sorte qu'il n'y en a pas un seul qui à ce procédé n'ait péri, et l'homme tout entier; le sentiment résiste : ni analyse ni sophisme ne l'entament; il jaillit; il sort de tout l'être et du fond de l'être, comme le cri; il est la nature, il est la vie. Le XVIIIe siècle avait singulièrement abusé de l'analyse : idées, instincts éternels, avaient été méconnus, et l'homme, cette grande chose, était réduit à bien peu; le sentiment le retrouva. L'honneur en revient à Jean-Jacques Rousseau... Il ranime le sentiment religieux et chrétien; en dehors de ce monde des salons, subtil, artificiel et blasé, il rencontre le sentiment de la nature, les plaisirs simples, la solitude, la rêverie et la poésie. C'est un trouveur de sources.

Rousseau a plus d'un style : il a la pure déclamation, par laquelle il a commencé; il a le procédé savant qui sent plus ou moins le procédé; il a enfin l'art consommé des *Confessions*, des *Lettres à M. de Malesherbes* et des *Rêveries*. Au delà, par delà, est la pure simplicité, celle qui écrit, comme la pure vertu agit, sans se voir elle-même. Rousseau l'a-t-il atteinte? Il était trop compliqué pour l'atteindre d'ordinaire, et l'on se méfie justement de ce qui y ressemble; mais qui sait s'il n'y avait pas aussi d'heureux instants où, dans la solitude, dans la liberté de ses courses et de ses rêves, oubliant son rôle, et le monde, et le bruit, il n'était pas rendu pour un moment à la simplicité de la nature? Et alors le charme puissant de certaines pages ne ferait que nous communiquer son propre enchantement.

On peut aimer ou ne pas aimer Rousseau, mais il faut compter avec lui quand on écrit notre histoire; ses idées et son style ont laissé une trace profonde : depuis lui, à travers cette eau claire et un peu froide de la littérature française il circule un courant plus chaud.

Bersot, *Etudes sur le dix-huitième siècle*, et préface du *J.-J. Rousseau* de Saint-Marc Girardin.

V.

Rousseau est un homme du peuple mal adapté au monde élégant et délicat, hors de chez lui dans un salon, de plus mal né, mal élevé, malade d'âme et de corps, tourmenté par des facultés supérieures et discordantes, dépourvu de tact, sans verve d'ailleurs, et en cela le contraire parfait de Diderot, avouant lui-même « que ses idées s'arrangent dans sa tête avec la plus incroyable difficulté, que telle de ses périodes a été tournée et retournée cinq ou six nuits dans sa tête avant qu'elle fût en état d'être mise sur le papier, qu'une lettre sur les moindres sujets lui coûte des heures de fatigue », qu'il ne peut attraper le ton agréable et léger, ni réussir ailleurs que « dans les ouvrages qui demandent du travail ». — Par contre, dans ce foyer brûlant, sous les prises de cette méditation prolongée et intense, le style, incessamment forgé et reforgé, prend une densité et une trempe qu'il n'a pas ailleurs. On n'a point vu depuis la Bruyère une phrase si pleine, si mâle, où la colère, l'admiration, l'indignation, la passion, réfléchies et concentrées, fassent saillie avec une précision plus rigoureuse et un relief plus fort. Il est presque l'égal de la Bruyère pour la conduite des effets ménagés, pour l'artifice calculé des développements, pour la brièveté des résumés poignants, pour la raideur assommante des ripostes inattendues, pour la multitude des réussites littéraires, pour l'exécution de tous ces morceaux de bravoure, portraits, descriptions, parallèles, invectives, où, comme dans un crescendo musical, la même idée, diversifiée par une série d'expressions toujours plus vives, atteint ou dépasse dans la note finale tout ce qu'elle comporte d'énergie et d'éclat. Enfin, ce qui manque à la Bruyère, ses morceaux s'enchaînent; il écrit non seulement des pages, mais encore des livres; il n'y a pas de logicien plus serré. Sa démonstration se noue, maille à maille, pendant un, deux, trois volumes, comme un énorme filet sans issue, où, bon gré, mal gré, on reste pris. C'est un systématique qui, replié sur lui-même et les yeux obstinément fixés sur son rêve ou sur son principe, s'y enfonce chaque jour davantage, en dévide une à une les conséquences, et tient toujours sous sa main le réseau entier. N'y touchez pas. Comme une araignée, effarouchée et solitaire, il a tout ourdi de sa propre substance avec les plus chères convictions de son esprit, avec les plus intimes émotions de son cœur. Au moindre choc, il frémit, et,

dans la défense, il est terrible, hors de lui, venimeux même, par exaspération contenue, par sensibilité blessée, acharné sur l'adversaire qu'il étouffe dans les fils tenaces et multipliés de sa toile, mais plus redoutable encore à lui-même qu'à ses ennemis, plutôt enlacé dans son propre rets, persuadé que la France et l'univers sont conjurés contre lui, déduisant avec une subtilité prodigieuse toutes les preuves de cette conspiration chimérique, à la fin désespéré par son roman trop plausible, et s'étranglant dans le lacs admirable qu'à force de logique et d'imagination il s'est construit.

Avec de telles armes on court risque de se tuer, mais on est bien puissant. Rousseau l'a été, autant que Voltaire, et l'on peut dire que la seconde moitié du siècle lui appartient. Étranger, protestant, original de tempérament, d'éducation, de cœur, d'esprit et de mœurs, à la fois philanthrope et misanthrope, habitant d'un monde idéal qu'il a bâti à l'inverse du monde réel, il se trouve à un point de vue nouveau. Nul n'est si sensible aux vices et aux maux de la société présente. Nul n'est si touché du bonheur et des vertus de la société future. C'est pourquoi il a deux prises sur l'esprit public, l'une par la satire, l'autre par l'idylle.

Taine, *l'Ancien Régime;* Hachette.

VI

Rousseau paraît, à certains égards, plus près des anciennes doctrines que Voltaire; je crois qu'il en est plus éloigné. Un esprit tout imprégné de Voltaire, nous le voyons tous les jours, subira encore assez volontiers le joug des vieilles habitudes; il lui suffira d'en pouvoir rire au moins en secret, et il se consolera des déférences extérieures auxquelles son intérêt l'oblige par cette idée qu'il n'est pas dupe de cette mystification. Mais celui qui s'attache à Rousseau est moins accommodant : Jean-Jacques ne s'adresse pas uniquement au bon sens; il réveille dans l'homme le sens moral, il s'adresse au cœur, à la conscience, et donne à la raison pour auxiliaires le sentiment du devoir et l'enthousiasme des grandes idées. Or, cette disposition plus grave ne permet pas devant les vieilles idoles ces génuflexions ironiques et commodes qu'un bon sens égoïste a trop souvent autorisées.

E. Despois, *les Lettres et la Liberté;* Hachette.

VII

Les idées dont il se fit l'apôtre ne pouvaient se produire que sous la forme oratoire. Il ne s'agissait plus de décocher çà et là quelques traits spirituels faits pour les délicats : il fallait frapper les imaginations, entraîner. Les sceptiques et les critiques eurent beau se récrier, prétendre que ces déclamations sonores et souvent paradoxales étaient un défi au bon sens public, qu'un esprit sérieux n'avait point recours à de tels moyens; ils eurent beau prédire bruyamment un réveil de la raison qui ferait justice de toute cette charlatanerie de paroles : c'est le contraire qui arriva. Non seulement le public accepta, admira la forme nouvelle; mais les philosophes eux-mêmes furent séduits, et se mirent à l'unisson. A partir de 1760, le ton de la littérature est changé, il redevient oratoire. Les Holbachiens essayent de déclamer; l'honnête Thomas déclame, Marmontel déclame; Diderot arrache sa lourde plume à l'abbé Raynal, et remplit des plus véhémentes tirades cette indigente *Histoire des établissements des Européens dans les Indes;* l'Académie provoque chez les concurrents à ses prix des débordements d'éloquence; le moindre procès suscite tout à coup des mémoires qui tournent à la philippique; Linguet et Beaumarchais adressent à l'opinion publique les appels les plus passionnés; Voltaire lui-même est entraîné, il se sent orateur, il plaide, il est l'avocat de tous les opprimés. Qui a déterminé ce mouvement universel? Rousseau.

Il clôt la période de critique et ouvre la période déclamatoire. Il est le premier maître de ceux qui rédigèrent les fameux cahiers et jetèrent à tous les échos les éclats de la tribune française. Les orateurs véhéments comme Mirabeau et Danton, les parleurs sentencieux et larmoyants comme Robespierre, les doctrinaires impitoyables comme Saint-Just, les énergumènes comme Marat, tous procèdent de lui, tous reproduisent à un degré quelconque ses idées, ses sentiments, son langage. C'est dans les écrits de Rousseau qu'il faut chercher l'origine du jargon révolutionnaire et sentimental. Il a donné la note et les principaux motifs, cela a suffi; le concert, on pourrait dire le charivari, a commencé. Lamentations, apostrophes, cris de colère, gémissements de cœurs incompris, paradoxes et déclamations des déclassés, guenilles de pourpre dont s'affublent les vanités maladives et les amours qui n'ont pas trouvé de pla-

cement, tout cela vient de lui : il a semé l'amertume dans le monde. Toujours mécontent des autres et de lui-même, toujours évoquant comme un remords et une menace son absurde état de nature qu'il n'a jamais pu définir, chimérique, raisonneur et plaignard, il crie toujours ou gémit, sans oublier la cadence, et remplace le bon sens par le beau son.

Paul Albert, *la Littérature française au dix-huitième siècle ;* Hachette.

VIII

Il est avant tout un grand écrivain, mais il est en même temps savant dans l'art d'écrire, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Il lui arrive de se laisser emporter par un élan impétueux de son âme; mais il revient ensuite sur ce qu'il a écrit, pour trouver le mot juste, l'agencement harmonieux, semblable à un peintre qui perfectionne sa première ébauche, et lui donne par ce travail une nouvelle et plus complète beauté. Il unit ainsi la force de l'inspiration à la grâce des nuances. Il sait l'histoire de la langue, il en possède à fond la grammaire, si compliquée et si difficile. Il a la mémoire remplie des chefs-d'œuvre de notre littérature; il les aime et il sait les aimer. Il connaît toutes les délicatesses de cette belle langue; il en développe toutes les énergies. Il est, dans cet ordre de culture intellectuelle, respectueux de la règle et des traditions, qu'il dédaigne partout ailleurs. Il y apporte cette clarté, cette précision, cette fermeté, qui en sont le propre caractère. Cet homme, qui domine son siècle, n'en est pas. Il appartient par sa langue au XVIIe siècle, et au XIXe par ses passions et par ses idées.

Il est né en Suisse, il y a été élevé; mais il a passé la majeure partie de sa vie à Paris, après avoir habité quelque temps en Italie et en Angleterre. Pour son temps, c'est être cosmopolite. Il est d'une famille bourgeoise; il a été mêlé aux pauvres et aux ignorants; il a fréquenté les deux aristocraties de l'argent et de la naissance. Il en a été chassé. Il a été l'ami des philosophes, il est devenu leur ennemi. Il a connu les vains enivrements de la popularité et le mâle orgueil de la solitude. Sa vie, comme son caractère, embrasse tous les contrastes. Cette variété de situations et d'impressions, qui aurait effacé toute originalité dans une âme médiocre, profite à l'originalité de Rousseau, parce que sa personnalité est assez forte pour

tout dominer. Les obstacles lui deviennent des instruments, ce qui est l'avantage et le signe de la force.

Jules Simon, *Discours prononcé à l'inauguration de la statue de Rousseau;* 1889.

IX

Ses ouvrages sont lui-même et, ce qui est plus rare, ne sont rien que lui. Il est avant tout un homme d'imagination : tous ses ouvrages sont des romans. Il a fait le roman de l'humanité, et c'est l'*Inégalité;* le roman de la sociologie, et c'est le *Contrat;* le roman de l'éducation, et c'est l'*Émile;* un roman de sentiment, et c'est la *Nouvelle Héloïse ;* le roman de sa propre vie, et c'est les *Confessions*. Et dans chacun de ces romans il s'est mis tout entier, tendresse et orgueil, illusions de tendresse et illusions d'orgueil, sa tendresse lui traçant un idéal de bonheur simple, de vertu facile et d'épanchement et d'embrassement fraternel; son orgueil le mettant en guerre violente et implacable contre la société réelle qui l'a mal accueilli, à son gré, et lui persuadant d'en faire la satire ardente, d'en prendre toujours le contre-pied, et de la démolir pour la refaire; d'où résulte un optimiste misanthrope, un Sedaine satirique, un François de Sales qui est un Juvénal, et un révolutionnaire plein d'esprit de paix et d'amour, le tout dans un romancier de génie.

E. Faguet, *Dix-Huitième Siècle;* Lecène.

X

Quelle est la raison de cette suspension ou de cette interruption de l'éloquence, dans la langue, dans le pays de Bossuet et de Pascal? C'est qu'un homme éloquent est peut-être avant tout un homme que rien n'arrête ni ne gêne dans l'expression de ce qu'il éprouve, ni les préjugés de son éducation, ni le respect des convenances mondaines, ni la crainte du ridicule, ni la peur de braver l'opinion, ni la défiance de soi-même! Tel fut Rousseau. Et c'est pourquoi, sous la seule impulsion de la sensibilité, rien qu'en passant par-dessus les convenances ou les préjugés de son temps, il a retrouvé du premier coup dans son premier *Discours,* — le *Discours sur les sciences et les arts,* — l'ampleur de la phrase, l'harmonie sonore et cadencée de la

période; le sérieux, la gravité des mots; la liberté d'une allure ou d'un mouvement dont les sinuosités imitent le mouvement de la passion même; et enfin, et surtout, cet accent personnel qui fait nôtres, exclusivement nôtres, qui nous approprie et qui nous incorpore, en quelque manière, les choses que nous disons. N'est-ce pas là la définition de l'éloquence même?

En quoi cependant et pourquoi cette éloquence diffère-t-elle si profondément de celle de Bossuet et de Massillon? Massillon ou Bossuet, hommes du XVIIe siècle, ne s'abandonnent ou ne se laissent aller aux impulsions de leur sensibilité qu'autant que leur bon sens et leur raison les en approuvent. Avec leur instinct de conservation sociale et armés contre eux-mêmes par leur foi religieuse, ils ne suivent leur inspiration personnelle que dans la direction des exigences d'une vérité qui leur est supérieure, qui vaut au besoin contre leur sentiment, dont ils ne croient pas être enfin les seuls juges. Mais Rousseau, lui, ce qu'il s'applique à noter, à retenir et à développer de sa sensibilité, au contraire, c'est ce qui le distingue, ce qui le différencie, ce qui l'isole; c'est ce qui le met comme à part du reste des « mortels »; c'est ce qui fait de lui, pour lui, tout un monde, un monde unique et le seul monde. Et c'est ainsi qu'entrant en lutte avec la civilisation la plus raffinée, pour ne pas dire, à plus d'un égard, la plus artificielle qui fut jamais, il retrouve, après l'éloquence ou en même temps, la nature.

BRUNETIÈRE, *l'Évolution de la poésie lyrique au dix-neuvième siècle;* Hachette.

XI

Sans doute Rousseau combine les idées vraies avec les idées fausses, et ce qu'il y a de mauvais et de malsain domine dans cet alliage sur ce qu'il y a de sain et de réellement bon; lui-même confesse qu'il craint de pécher par le fond et de gâter toutes ses théories par des extravagances. Mais il crut tracer à ses semblables la route du bonheur. *Rentrez dans vos cœurs,* leur disait-il, vous y retrouverez le germe des vertus que vous étouffez sous un vain simulacre; consultez toujours votre conscience pour redresser les erreurs de votre raison; écoutez cette voix intérieure que les philosophes traitent de chimère. Il aspirait au mieux; il rêvait la simplicité des mœurs, la droiture naturelle des sentiments, un état bien constitué où chacun reçût

une éducation qui lui apprît à remplir ses devoirs, à faire son métier d'homme, l'unité de la volonté générale, le gouvernement de tous par tous, la félicité durable que le juste obtient dans l'autre vie après avoir contemplé l'Être suprême dans celle-ci. Il souffrit en cherchant l'idéal qu'il prêchait avec la foi d'un apôtre. Le malheur l'a sacré. On plaint ses misères, et l'on ne peut se défendre de l'aimer, d'être entraîné vers lui, comme les nobles cœurs de son temps, par la pitié et par une irrésistible sympathie. « Vous me demandez ce qu'il me semble de Rousseau, écrit Frédéric à Voltaire : il faut respecter les infortunés; il n'y a que les âmes perverses qui les accablent. »

A. Chuquet, J.-J. *Rousseau;* Hachette.

LETTRES

I

J.-J. Rousseau venait de remporter le prix d'éloquence à l'Académie de Dijon sur cette question : « Le rétablissement des sciences et des arts a-t-il contribué à épurer les mœurs? » Bien loin d'épurer les mœurs, sciences, lettres et arts, selon le jeune écrivain, avaient surtout pour effet de les corrompre. L'œuvre fit grand bruit et souleva de vives discussions. On suppose que Fontenelle, alors âgé de quatre-vingt-treize ans, répond à l'auteur, qui lui avait adressé un exemplaire de son discours (1750) :

Surprise et plaisir qu'il a éprouvé à voir un ennemi de l'éloquence en tirer si bon parti. M. Rollin ne l'eût pas désavoué pour un de ses meilleurs élèves de rhétorique.

En d'autres temps, Fontenelle eût relevé le gant; mais il est trop vieux pour entrer en lice et se corriger d'une passion qui a fait le charme de toute sa vie.

Le paradoxe est une tentation qu'il a connue autrefois, mais dont il faut se méfier. Rien n'est beau ni bon que le vrai.

L'amour de la vertu est une noble passion; mais a-t-elle besoin d'être farouche et chagrine? Platon conseillait au philosophe Xénocrate le sacrifice aux Grâces.

Que le jeune auteur, si vite célèbre, soit donc clément envers les lettres, auxquelles il doit son premier triomphe et auxquelles il devra peut-être un jour ses dernières consolations.

(Concours de l'École normale, 1867.)

II

Lettre de Rousseau au magnifique Conseil de Genève pour le remercier de lui avoir donné le titre de citoyen génevois.

(Toulouse, lycée de filles. — Devoir de sixième année.)

III

Après la publication du pamphlet de Rousseau, couronné

par l'Académie de Dijon, contre les lettres et les arts, un jeune homme qui vient de terminer ses études écrit à Rousseau.

Il lui assure que les grands auteurs de la Grèce, de Rome et de la France n'ont point, à ce qu'il lui semble, nui au développement de son esprit, ni égaré sa raison, ni émoussé la délicatesse naturelle de ses sentiments.

(Lycée Fénelon. — Devoir de sixième année.)

IV

Le 9 avril 1756, J.-J. Rousseau quitta Paris pour aller s'établir à l'Ermitage, près de Montmorency, dans le parc de Mme d'Épinay. Ses amis s'étonnèrent de ce brusque départ. J.-J. Rousseau écrit à Diderot pour lui expliquer sa résolution.

1° Paris lui est devenu insupportable. Il sent qu'il n'est pas fait pour la vie mondaine, mais pour la retraite et la campagne.

2° Il ne sait penser qu'en marchant et il ne peut écrire qu'en plein air. Depuis qu'il est arrivé, il est tout plein de projets. Il médite un grand traité sur l'éducation, et il rêve même à un roman.

3° Il n'oublie pas d'ailleurs ses amis de Paris, et il s'intéresse toujours au succès de leur grande œuvre, l'*Encyclopédie,* quoiqu'il n'y puisse tout approuver.

V

Bernardin de Saint-Pierre, revenant de l'île de France, écrit vers 1770 à Rousseau pour se déclarer son disciple.

Il dira quelle surprise enthousiaste ont fait naître en lui les écrits de Rousseau, si nouveaux d'accent, si différents de ceux qui avaient jusqu'alors occupé l'attention du public.

Longtemps errant lui-même, il a suivi de loin, avec sympathie, les exils et les malheurs de l'auteur d'*Émile;* il sera trop heureux s'il peut lui apporter une consolation et un espoir.

Lui aussi, il a vu de près la nature, une nature bien différente, il est vrai, de la nature européenne; lui aussi, il se détourne des frivolités et des hypocrisies d'une société où l'extrême civilisation est devenue corruption. Il exprimera ces sentiments dans des livres qu'il tâchera de ne pas faire trop indignes de son maître.

VI

Lettre de Malesherbes à Rousseau pour le détourner de publier ses *Confessions*.

VII

Manon Philipon, la future Mme Roland, qui déclare adorer presque Rousseau (lettre à Mlle Sophie Cannet, 29 février 1776), écrivit à son grand homme et désira de le voir. Elle fut reçue par Mme Rousseau (Thérèse Levasseur), qui lui dit sèchement qu'on ne parlait pas à son mari, et ajouta : « Sûrement, ce n'est pas vous qui avez écrit une lettre comme cela. » Elle s'en revint déçue, « avec la très légère satisfaction, dit-elle, de voir qu'il avait trouvé ma lettre assez bien tournée pour ne pas la croire l'ouvrage d'une femme ».

On composera la nouvelle lettre qu'elle écrit à Rousseau après cette déconvenue.

VIII

Voltaire mourut à Paris le 30 mai 1778. Quelques mois après (3 juillet), Rousseau, miné par la maladie, épuisé par les persécutions, mourait lui-même à Ermenonville, où le comte de Girardin lui avait offert l'hospitalité dans une propriété magnifique. On suppose que M. de Girardin, témoin à Paris du retour triomphal et de la mort de Voltaire, écrit à Rousseau pour lui annoncer la perte que viennent de faire les lettres et la philosophie. Avec tous les ménagements que rendait nécessaires la susceptibilité maladive de Rousseau, il l'engagera à oublier des rancunes que la mort doit faire disparaître. Il lui fera comprendre que la postérité, en distinguant les traits essentiels de leur œuvre à tous deux, les réunira dans la même admiration reconnaissante. Il formera le vœu que, dans cette solitude d'Ermenonville où il va le rejoindre, Rousseau, sur qui seul désormais reposent les espérances des amis de la liberté, puisse enfin trouver la paix du corps et de l'âme.

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

Expliquer ce mot de la *Lettre à d'Alembert :* « Le ridicule est l'arme favorite du vice. »

(Paris. — Licence ès lettres, oct. 1893.)

II

Vous connaissez le portrait que J.-J. Rousseau a tracé du personnage de Philinte dans sa *Lettre à d'Alembert :* « Ce Philinte est le sage de la pièce; un de ces honnêtes gens du grand monde dont les maximes ressemblent beaucoup à celles des fripons; de ces gens si doux, si modérés, qui trouvent toujours que tout va bien, parce qu'ils ont intérêt que rien n'aille mieux; qui sont toujours contents de tout le monde, parce qu'ils ne se soucient de personne; qui, autour d'une bonne table, soutiennent qu'il n'est pas vrai que le peuple ait faim; qui, le gousset bien garni, trouvent fort mauvais qu'on déclame en faveur des pauvres; qui, de leur maison bien fermée, verraient voler, piller, égorger, massacrer tout le genre humain sans se plaindre, attendu que Dieu les a doués d'une douceur très méritoire à supporter les malheurs d'autrui. »

Dites ce que vous pensez de ce portrait, et rapprochez-le de cette opinion d'un critique contemporain : « Aujourd'hui nous avons réconcilié Alceste et Philinte. Nous disons : Philinte, le philosophe accommodant, c'est encore Alceste, un Alceste mûri et plus renseigné. »

(Paris. — Agrégation de grammaire, 1896.)

III

De la sincérité de J.-J. Rousseau dans le *Discours sur les sciences et les arts.*

(Sorbonne. — Leçon d'agrégation des lettres, 1897.)

IV

Étudier dans les Lettres à M. de Malesherbes l'idée que J.-J. Rousseau donne de lui par la façon dont il parle de son humeur et de sa vie.

(Sorbonne. — LEÇON D'AGRÉGATION DES LETTRES, 1897.)

V

D'Alembert prétendait, dans sa réponse à la *Lettre de Rousseau sur les spectacles*, que la comédie du XVIIe siecle, même celle de Molière, manquait de finesse; étudier à ce point de vue la *Critique de l'École des femmes* ou l'*Impromptu de Versailles*.

(Paris. — DEVOIR D'AGRÉGATION, 1897.)

VI

Quelle nouveauté de langue, de style et de goût apportait Jean-Jacques Rousseau dans la littérature française? (On prendra surtout les exemples dans le *Discours sur les sciences et les arts* et dans les quatre *Lettres à M. de Malesherbes*.)

(Paris. — LEÇON D'AGRÉGATION, 1896.)

VII

Le sentiment de la nature dans J.-J. Rousseau et Lamartine.

(Aix. — LICENCE ÈS LETTRES, juillet 1898.)

VIII

Exposer et discuter l'opinion de J.-J. Rousseau sur les effets de la tragédie classique.

(Besançon. — DEVOIR DE LICENCE, sept. 1883.)

IX

Examiner cette pensée de J.-J. Rousseau : « Il ne faut pas

regarder à la catastrophe pour juger de l'effet moral d'une tragédie. »

(Besançon. — Devoir de licence, nov. 1883.)

X

Étudier J.-J. Rousseau critique *littéraire* du théâtre français.

(Besançon. — Agrégation de l'enseignement spécial, mai 1893.)

XI

« Toute la littérature de ce temps (xviiie siècle) aboutissait à la tribune. » (Villemain.)

(Besançon. — Licence ès lettres, juillet 1887).

XII

Un critique contemporain a nommé J.-J. Rousseau « le père du romantisme ». — Expliquer ce mot.

(Bordeaux. — Composition de licence, juillet 1898.)

XIII

Expliquer cette remarque de J.-J. Rousseau : « En littérature comme ailleurs, tout observateur qui se pique d'esprit est suspect. »

(Bordeaux. — Devoir de licence, 1886-1887.)

XIV

A propos des *Rêveries d'un promeneur solitaire,* discuter ce mot de Mme de Staël : « Rousseau n'a rien découvert, mais tout enflammé. »

(Caen. — Devoir d'agrégation de grammaire.)

XV

Bernardin de Saint-Pierre : sa place parmi les romanciers et parmi les peintres de la nature.

(Montpellier. — Licence ès lettres. — Composition, juillet 1899.)

XVI

Alexandre Dumas a écrit dans la Préface du *Fils naturel* : « Un art qui, pour nous en tenir à la France, a produit *Polyeucte, Athalie, Tartuffe,* et le *Mariage de Figaro*, est un art civilisateur au premier chef, dont la portée est incalculable, quand il a pour base la vérité, pour but la morale, pour auditoire le monde entier. »

Vous rapprocherez cette assertion de la thèse soutenue contre le théâtre dans la *Lettre à d'Alembert* par J.-J. Rousseau, et vous donnerez vos conclusions sur le débat.

(Nancy. — Licence ès lettres. — Composition, 1896.)

XVII

A la question proposée en 1749 par l'Académie de Dijon (si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs?), Rousseau eut-il raison de répondre par la négative? Sinon, essayer de réfuter son discours.

(Poitiers. — Devoir de licence, mars 1886.)

XVIII

« En général, dit J.-J. Rousseau, il y a beaucoup de discours et peu d'action sur la scène française ; peut-être est-ce qu'en effet le Français parle encore plus qu'il n'agit, ou du moins qu'il donne un bien plus grand prix à ce qu'on dit qu'à ce qu'on fait. » Discuter la justesse de cette réflexion, ainsi que la vérité des raisons sur lesquelles elle est appuyée.

(Poitiers. — Devoir de licence, mars 1890.)

XIX

Comparer les idées politiques de Montesquieu, de Voltaire et de Rousseau.

(Rennes. — Devoir de licence, 1896.)

XX

Le lyrisme dans la prose au XVIIIe siècle.

(Rennes. — Licence ès lettres. — Composition, 1897.)

XXI

Le sentiment de la nature dans les écrits de J.-J. Rousseau.

(Enseignement spécial. — Leçon d'agrégation, 1885.)

XXII

Apprécier les *Rêveries d'un promeneur solitaire.*

(Enseignement spécial. — Leçon d'agrégation, 1886.)

XXIII

Le théâtre classique de l'Allemagne aurait-il, mieux que le nôtre, trouvé grâce auprès de l'auteur de la *Lettre à d'Alembert?*

(Certificat d'aptitude a l'enseignement de l'allemand, 1900.)

XXIV

Sur cette parole de J.-J. Rousseau : « La continuité des petits devoirs toujours bien remplis demande plus de force que les actions héroïques, et il vaut mieux mériter toujours l'estime des hommes que quelquefois leur admiration. »

(Cahors, Charleville, lycée et collège de jeunes filles. Devoir de troisième année.)

XXV

Mettre en regard le portrait de Voltaire et celui de J.-J. Rousseau, et indiquer à grands traits, sans faire l'étude détaillée de leurs œuvres, l'influence qu'ils ont exercée sur leurs contemporains.

(Reims, lycée de filles. — Diplôme de fin d'études.)

XXVI

Parallèle entre Voltaire et Rousseau. Montrer comment ces deux écrivains diffèrent par leur vie, par leur caractère et leur

génie, les influences qu'ils ont subies et celles qu'ils ont exercées.

(Saint-Quentin, lycée de jeunes filles. — DEVOIR DE CINQUIÈME ANNÉE.)

XXVII

Lire des descriptions de la nature de Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand, Loti, et indiquer d'après ces lectures le progrès qui s'est accompli du XVIIIe siècle à la fin du XIXe dans la manière d'interpréter et de décrire la nature.

(Toulouse. — Lycée de filles.)

XXVIII

J.-J. Rousseau, dans la *Nouvelle Héloïse*, relève le défaut des maximes universelles : il remarque que chacune des circonstances où nous nous trouvons offre toujours quelque particularité qui nous dispense de nous appliquer à nous-mêmes les maximes que d'ailleurs nous appliquons aux autres.

Est-ce vrai? Que conclurez-vous de vos commentaires pour l'éducation morale?

(Saint-Cloud. — DEVOIR DE MORALE.)

XXIX

Montrer de quels éléments principaux se compose ce qu'on appelle le *sentiment de la nature*, et de quelles beautés nouvelles et diverses il a, depuis J.-J. Rousseau surtout, enrichi les lettres françaises.

(CERTIFICAT D'APTITUDE AU PROFESSORAT DES ÉCOLES NORMALES. — Aspirantes, 1897.)

XXX

De quelles qualités nouvelles Rousseau a-t-il enrichi la langue française? Que manquait-il à la langue de Voltaire? Que manque-t-il, d'autre part, à celle du novateur?

(Fontenay-aux-Roses. — DEVOIR DE SECONDE ANNÉE.)

XXXI

Montrer ce qui distingue Rousseau des écrivains de son temps et par où son influence s'est exercée sur les écrivains du nôtre.

(Professorat des écoles normales. — Aspirantes, 1895.)

XXXII

« J.-J. Rousseau, dit Amiel, est un ancêtre en tout. » Établissez le bilan de cet héritage qu'il nous a laissé et dites si, tout considéré, la part du bien vous y paraît dépasser celle du mal.

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de seconde année.)

XXXIII

Rousseau prêche le retour à l'état de nature. Voltaire plaide la cause de la société. Qui a eu raison devant l'avenir, et comment ferez-vous sentir à des élèves la portée à la fois morale et littéraire de cette querelle?

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de seconde année.)

XXXIV

Vous aurez à raconter, au moins sommairement, à de jeunes élèves la vie de Rousseau : dans quel sentiment le ferez-vous? et quel sentiment à l'égard de Rousseau essayerez-vous d'éveiller en elles? Faites à grands traits cette biographie.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

Intérêt de l'étude du caractère de Rousseau pour la connaissance de son œuvre, où son « moi » intervient incessamment.

Moyens que nous avons de le connaître : cette œuvre générale, où il se livre à nous inconsciemment (par exemple la *Lettre à d'Alembert*), ou consciemment : caractériser en quelques mots sa correspondance, peu intéressante justement parce qu'elle est trop personnelle (lettres à Malesherbes admirables, mais seulement par là) et insister sur les sentiments qui lui ont dicté les *Confessions :* sorte de candeur dans l'orgueil, et certain manque de sens moral qui va parfois jusqu'au cynisme.

Faire large la part : 1° des origines; 2° des influences; 3° des circonstances : l'homme de la nature inévitablement en conflit avec la société du XVIIIe siècle.

Mais faire aussi la part de responsabilité de Rousseau. Exemple : Rousseau et ses protecteurs, ses amis. Susceptibilité irritable. Attitude de l'homme isolé, différent de tous les autres, et supérieur à tous les autres, « incompris » déjà et persécuté. C'est la nature qui se développe jusqu'à ce qu'on a appelé l'hypertrophie du « moi », mais, au lieu d'y résister, Rousseau en favorise l'épanouissement.

Montrer ce que par là son œuvre a littérairement d'unique, moralement de dangereux ou de contestable.

Le relever par deux côtés : le goût de la nature dans une société aussi éloignée de la nature; l'aspiration vers l'idéal par où il se distingue de Voltaire.

XXXV

J.-J. Rousseau est-il aimable? Comment vous y prendriez-vous, à l'école normale, sinon pour le faire aimer, au moins pour le faire plaindre? Tracez son portrait moral.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.

1. — Enthousiasme dans la seconde partie du XVIIIe siècle; puis réaction; enfin, de nos jours, retour de faveur ou plutôt de justice : vue claire des défauts, mais aussi des qualités.

2. — Prendre pour point de départ la distinction de Mme de Staël : Rousseau dans la société; — Rousseau rendu à lui-même, en face de la nature.

Rousseau dans la société; défauts. Opposition de son caractère et de l'esprit de société au XVIIIe siècle. Orgueil, raideur, manque de gaieté et de mesure, misanthropie.

Rousseau seul; qualités. Montrer que plusieurs de ces qualités, besoin de vérité et de justice, soif de sympathie, se sont tournées en défauts dans la société, mais reparaissent en face de la nature. Mouvements passionnés de l'âme, aspiration incessante vers l'idéal. Son lyrisme.

3. — Comment qualités et défauts à la fois ont contribué à le rendre si malheureux et peut-être, vers la fin, à égarer sa raison. Citer les lettres à Mme d'Épinay (1757, — les amis et l'amitié) et à Malesherbes (12 janvier 1762, — définition de son caractère). Qu'en tout cas il faut le plaindre.

4. — Qu'on peut aussi l'aimer, moins pour ses idées, trop systématiques et où le faux se mêle trop souvent au vrai, que pour les sentiments qu'il fait revivre : sentiment de la nature sous ses diverses formes, sentiment religieux, sens moral, amour de l'homme, de l'enfant, de la famille. Si on les aime chez les disciples, il faut les aimer chez le maître.

5. — Contraste entre l'élévation de ses sentiments et la vulgarité de la vie, les fautes et les hontes de l'homme. On n'aimera jamais la personne sans réserve; mais on l'oublie en lisant certaines pages où l'œuvre, heureusement, n'est pas inséparable de la vie.

XXXVI

Dans la *Lettre à d'Alembert contre les spectacles,* étudiez Rousseau comme homme et comme critique, et expliquez le critique par l'homme.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

Circonstances dans lesquelles Rousseau a publié la *Lettre à d'Alembert;* sa brouille avec ses amis. Lire la préface. Expliquer par là le ton passionné de la lettre.

Les relations antérieures avec d'Alembert, Rousseau collaborateur de l'*Encyclopédie.* L'article Genève; Rousseau Génevois. Écrit-il par patriotisme? par hostilité aussi contre Voltaire qui essaye d'introduire le théâtre à Genève et qui, Rousseau le sent, a inspiré, sinon dicté l'article de d'Alembert?

Pure rancune personnelle? Non. Tout Rousseau est là comme dans les autres écrits. Unité de la doctrine ou du sentiment. La nature, épisode des Montagnons. Le théâtre attaqué aussi dans la *Nouvelle Héloïse.*

Ici donc deux choses à distinguer : sentiment individuel plus ou moins passager, idée générale plus ou moins fausse ou vraie.

Sentiment individuel : discussion sur le *Misanthrope;* Rousseau et Alceste, Philinte et Diderot. Ainsi entendue, la critique n'est plus vraiment critique.

L'idée générale : discussion sincère. Le point de vue chrétien; Pascal, Bossuet et Rousseau. Le point de vue du Génevois qui veut préserver sa patrie d'un mal dont elle ne souffre pas encore. Le point de vue de l'homme de la nature, en face du théâtre souvent factice du xviiie siècle. Réponse de d'Alembert : le plaisir.

Qui a raison? Bien des choses sont fausses dans l'œuvre de Rousseau, excessive comme toutes les œuvres passionnées, mais elle était neuve alors, elle n'a pas cessé d'être suggestive. Le difficile — et c'est le caractère de l'œuvre entière de Rousseau — c'est d'y faire avec sûreté le départ entre le faux et le vrai. Mais telle est encore sa puissance d'action sur nous, qu'il nous force à penser après lui, alors même que nous ne pouvons être d'accord avec lui.

XXXVII

Comment vous y prendriez-vous pour expliquer à des élèves de troisième année la différence qui existe entre le style d'écrivains aussi personnels que Montesquieu, Rousseau, Voltaire, Buffon? Essayez de relier par quelque idée générale les exemples que vous citerez.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

Caractère et importance du sujet, qui semble d'abord littéraire et historique à la fois, puisqu'on ne peut étudier le style des grands écrivains du XVIIIe siècle sans étudier leur œuvre, le but qu'ils ont voulu atteindre, le public ou les publics différents à qui ils se sont adressés, en un mot le siècle entier, sous ses aspects successifs.

D'où la nécessité de ne pas faire entièrement abstraction des dates. Premier groupe qui apparaît : Montesquieu et Voltaire, nés en 1689 et 1694, au moment où le XVIIe siècle s'achève et déjà s'altère.

Par où ils sont du siècle qui finit, et par où du siècle qui commence. Différence entre la raison et l'esprit dans les deux siècles.

Littérature nouvelle plus faite pour plaire et pour agir, moins désintéressée et moins harmonieuse : les « effets » chez Montesquieu dans les *Lettres persanes*, même dans l'*Esprit des lois*. Goût plus simple et style plus pur chez Voltaire. Mais le langage perd en couleur ce qu'il gagne en vivacité. Montrer que la différence du style chez ces deux grands écrivains tient à la différence de leur vie, de leur caractère, de leur œuvre.

Au second plan, Buffon (1701), le vrai XVIIIe siècle : études nouvelles, la science alliée de la philosophie, mais plus sereine. Théorie du style empruntée à la nature même; ordre et mou-

vement, unité et variété. Montrer surtout chez Buffon l'unité, unité de la période et du développement correspondant à l'unité de l'œuvre et de la vie. Opposition facile à Voltaire. Marquer de préférence les différences avec Montesquieu : même besoin d'être intelligible, mais moyens différents, accommodés à une œuvre et à un public qui ne sont plus les mêmes.

Lente évolution de l'esprit public jusqu'au moment tardif où Rousseau, né en 1712, commence à écrire (observer que Diderot, né un an après Rousseau, mais qui a écrit plus tôt, est déjà très différent de Voltaire). Langue nouvelle nécessaire à l'expression, moins de pensées nouvelles (comme chez Buffon) que de sentiments nouveaux : force contenue, fermeté de ton, solidité de trame (SAINTE-BEUVE), densité et trempe inconnues jusqu'alors (TAINE), langue « sévère et animée d'un feu contenu, formes savamment disposées comme une armée en bataille, logique qui serre la pensée comme un faisceau d'armes » (DOUDAN).

Ampleur, émotion, couleur. Pourquoi il devait sentir ainsi (l'homme et la société), parler ainsi (l'orateur), écrire ainsi.

Caractère commun : la propagande des idées, le besoin d'être compris et suivi. Chacun, venu à des moments différents du siècle et accomplissant une œuvre différente, a eu le style qu'il devait avoir. En résumant les qualités de ces écrivains, mettre en lumière la richesse des formes que peut revêtir la langue française, surtout, mais non pas uniquement, raisonnable.

XXXVIII

Comparer le sentiment de la nature chez la Fontaine et chez Rousseau.

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇON.)

XXXIX

Rousseau considéré comme ancêtre des misanthropes et des ncompris modernes. Prendre pour point de départ l'appréciation du caractère d'Alceste dans la *Lettre sur les spectacles*.

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇON.)

XL

Que pensez-vous du principe de la « nature » appliqué par

Rousseau à la pédagogie, à la politique, à la littérature, à la conduite de la vie ?

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XLI

Développer cette pensée de J.-J. Rousseau : « C'est par la famille, la petite patrie, que le cœur s'attache à la grande patrie. »

(Seine. — Brevet élémentaire, juillet 1889. Aspirantes.)

XLII

Expliquer et commenter cette maxime de J.-J. Rousseau : « Nul ne peut être heureux s'il ne jouit de sa propre estime. »

(Lot. — Brevet élémentaire, juillet 1889. Aspirantes.)

XLIII

Expliquez cette pensée de Rousseau : « L'approbation des gens de bien est la seconde récompense de la vertu sur la terre. »

(Aube. — Brevet supérieur. — Aspirants, 1890.)

XLIV

Expliquez et commentez ce mot de J.-J. Rousseau : « On peut résister à tout, hors à la bienveillance, et il n'y a pas de moyen plus sûr d'acquérir l'affection des autres que de leur donner la sienne. »

(Aube. — Brevet supérieur.)

XLV

Expliquer ce mot de J.-J. Rousseau : « Les vrais savants sont modestes, parce que la connaissance de ce qui leur manque les empêche de tirer vanité de ce qu'ils ont. »

(Charente. — Brevet supérieur. — Aspirants, 1891.)

XLVI

Apprécier cette pensée de Rousseau : « Ne posons pas la ques-

tion de supériorité; chaque sexe a les qualités appropriées à sa destinée, à son rôle dans la vie. »

(Isère. — BREVET SUPÉRIEUR, Aspirantes, 1892.)

XLVII

Montrez, avec quelques exemples à l'appui, la justesse de cette pensée de J.-J. Rousseau : « Il faut rougir de faire une faute, et non de la réparer. »

(Aurillac. — BREVET ÉLÉMENTAIRE. — Aspirantes, 1894.)

XLVIII

Apprécier cette pensée de J.-J. Rousseau : « Je n'ai point d'autre manière de juger de mes lectures que de sonder les dispositions où elles laissent mon âme, et j'imagine à peine quelle sorte de bonté peut avoir un livre qui ne porte point ses lecteurs au bien. » Appliquez cette pensée à l'une des lectures que vous avez faites.

(Corse. — BREVET SUPÉRIEUR. — Aspirants, 1894.)

XLIX

Développer et expliquer cette pensée de J.-J. Rousseau : « On peut briller par la parure, mais on ne plaît que par la personne. »

(Laval. — BREVET ÉLÉMENTAIRE. — Aspirantes, 1894.)

L

« Peu lire et penser beaucoup à nos lectures, ou, ce qui est la même chose, en causer beaucoup entre nous, c'est le moyen de les bien digérer. » (J.-J. ROUSSEAU.)

(Vannes. — BREVET SUPÉRIEUR. — Aspirants, 1894.)

LI

Comparer Rousseau à Diderot.

LII

Que pensez-vous de cette affirmation d'un contemporain (M. Legouvé) : « Il y a un fait évident : malgré son génie et ses services, J.-J. Rousseau n'est pas aimé ? »

LIII

Que pensez-vous de cette comparaison instituée par Mme de Staël entre le style de Buffon et celui de Rousseau : « M. de Buffon colore son style par son imagination; Rousseau l'anime par son caractère; l'un choisit ses expressions, elles échappent à l'autre. L'éloquence de M. de Buffon ne peut appartenir qu'à un homme de génie; la passion pourrait élever à celle de Rousseau? »

LIV

Discuter ce jugement de Vinet : « A l'inverse de Diderot, Rousseau eut plus de talent que de génie; il fut moins créateur d'idées qu'il ne se trouva doué d'une faculté d'exécution immense. »

Villefranche-de-Rouergue. — J. Bardoux impr.

ÉMILE

(1762)

I

Coup d'œil sur les précurseurs de Rousseau.

L'histoire des précurseurs de Rousseau pédagogue a été faite et bien faite[1]. On ne reviendra ici que sur quelques points de cette histoire, pour mettre en lumière toute l'originalité de l'*Émile*.

Rousseau cite plusieurs fois Montaigne; il lui emprunte non seulement des idées, mais des expressions. Émile doit avoir « un esprit universel, non par les lumières, mais par la faculté d'en acquérir, un esprit ouvert, intelligent, prêt à tout, et, comme dit Montaigne, sinon instruit, du moins *instruisable* » (III). Plusieurs fois aussi il cite « le sage Locke, le bon Rollin » et, avec moins de respect, l'abbé de Saint-Pierre; une fois « le savant Fleury, le pédant de Crousas » (II), celui-ci auteur d'un *Traité de l'éducation des enfants* (1722) et Suisse comme lui. Parmi ces noms, deux surtout méritent d'être retenus, ceux de Montaigne et de Locke.

Montaigne et Rousseau sont d'accord sur bien des points. Ils veulent tous deux pour l'enfant une éducation douce et lente; ils ont la même horreur des châtiments corporels, inutiles autant que cruels; du pédantisme tyrannique, qui impose ses dogmes sans daigner les éclairer; de l'éducation livresque, qui surcharge la mémoire et laisse vide l'entendement. Ils veulent développer le corps autant que l'intelligence, et avant elle; suivre la nature dans ce double développement, ne jamais la dépasser, s'accommoder toujours à la force inégale des enfants.

1. Voir surtout les ouvrages de MM. Gréard, Saint-Marc Girardin, Compayré, cités à la Bibliographie. Voir aussi nos fascicules de *Montaigne* (*Institution des enfants*), de *Fénelon* (*Éducation des filles*), de *Mme de Maintenon*.

et faire d'eux les instruments de leur propre progrès. Sans aller jusqu'à prescrire de ne leur enseigner *rien,* comme fera Rousseau. Montaigne leur enseigne avant tout à regarder et à observer tout ce qui se passe autour d'eux (« à cet apprentissage, tout ce qui se présente à nos yeux sert de livre suffisant »), à sonder la portée d'un chacun, même d'un bouvier ou d'un maçon, à s'enquérir curieusement de toutes choses. L'intelligence aura son tour et plus tôt que dans l'*Émile;* mais elle se formera plutôt par un progrès insensible de soi sur soi que par des leçons méthodiques et des lectures obligées. Peu de livres : Plutarque, cet historien moraliste, est pour Montaigne ce qu'est *Robinson* pour Rousseau, qui, d'ailleurs, rend hommage aussi à Plutarque. C'est par Plutarque qu'une partie de la sagesse antique a coulé jusqu'à Montaigne, et de Montaigne à Rousseau. En somme, tous deux visent à former des têtes bien faites plutôt que bien pleines : le but de l'éducation n'est pas, selon eux, de savoir beaucoup : c'est de savoir juger, et, plus encore, de savoir vivre.

Mais c'est ici que la ressemblance s'arrête. Bien que tous deux fassent l'éducation d'un élève isolé et privilégié, la différence est sensible entre ces deux élèves, et, par conséquent, entre les manières de les préparer à la vie. L'élève de Montaigne est un « enfant de maison », un gentilhomme, dont le principal mérite doit être de n'être pas « inepte à la conversation civile ». Moins souple, mais plus capable de vouloir et d'agir, l'élève de Rousseau sera *l'homme* qui grandit loin du monde pour une vie de travail et de lutte, à la veille d'une crise que Montaigne, dans un temps cependant si troublé, ne pouvait prévoir ni même croire possible. Le jeune seigneur du XVIe siècle, qui ne s'instruit et ne voyage que pour son plaisir, fut, sans doute, un causeur aimable et un lettré délicat, dans une société distinguée; le jeune homme du XVIIIe siècle, un peu rudement dédaigneux des anciennes élégances, laisse prendre à son caractère toute sa force pour affronter les menaces d'une société qui se transforme. On ne doit pas l'oublier quand on est tenté de préférer la causerie, sans déclamation ni système, des *Essais,* aux dissertations et à la rhétorique de l'*Émile.* Montaigne ne peut parler aux modernes qu'au nom d'un passé qui fut séduisant, Rousseau empiète sur l'avenir. Le sage Montaigne donne les meilleurs conseils, à ne considérer que la vie pratique ; mais Rousseau, puissant par le sentiment plus encore que par la dialectique, nous entraîne à sa suite vers l'idéal.

On concevrait, d'ailleurs, les *Essais* sans le chapitre de l'*Institution des enfants;* mais comment concevoir l'œuvre de Rousseau sans l'*Émile,* qui en est comme la clef de voûte? S'il faut reconstruire de fond en comble la société des hommes, par où commencer, sinon par l'éducation des enfants?

« C'est pour des *gentlemen,* c'est-à-dire pour les enfants de la bourgeoisie ou de la noblesse, que Locke a écrit son livre[1]. » Comme Montaigne donc, Locke attache un grand prix aux bonnes manières, sur lesquelles il écrit tout un long chapitre. Comme Montaigne aussi, il associe l'éducation physique à l'éducation morale, et dans l'instruction proprement dite, qu'il veut légère et attrayante, place au premier plan l'étude directe des choses sensibles. Cette méthode que Montaigne n'avait fait qu'indiquer, Rousseau l'érigera en système, mais après que Locke l'aura précisée. D'autre part, médecin et philosophe sensualiste, il donne à son livre, publié en 1693, un caractère tout expérimental, qui annonce le XVIIIe siècle. Aussi l'idéaliste Michelet est-il sévère pour cet ouvrage étroitement pratique, le premier ouvrage étendu, il le reconnaît, qui ait été écrit sur la matière, mais si faible, si sec et pauvre pour tout ce qui est de l'éducation morale! La morale de Locke est tout utilitaire; la grande vertu, à ses yeux, c'est la prudence, une vertu négative. Çà et là, quelques lueurs à peine, comme l'idée féconde d'un métier manuel ajouté au programme de l'éducation générale. Mais, après tout, l'auteur de *Robinson Crusoé* « a, bien plus que Locke, inspiré, préparé l'*Émile*[2] ». L'exagération est manifeste; Rousseau doit beaucoup à Locke et ne lui paye vraiment pas ce qu'il lui doit lorsqu'il écrit dans sa Préface : « Mon sujet était tout neuf après le livre de Locke. » Il a recueilli chez son devancier, et il l'avoue, bien des préceptes « mâles et sensés », mais il l'avoue au moment où il critique certaines de ses prescriptions, plus ou moins bizarres, sur l'hygiène du premier âge. Locke est un médecin, et qui écrit pour des Anglais. Rousseau, qui reprend ce sujet délicat, avec moins de compétence, est-il sûr de ne pas tomber dans des exagérations plus plaisantes encore, lorsqu'il s'en remet à la nature du soin de veiller sur le développement physique de l'enfant? Locke ne laisse pas ignorer Dieu à son élève jusqu'à quinze

1. Voyez *John Locke : Quelques Pensées sur l'éducation*, traduction nouvelle par J. Compayré; Hachette, 1889. Les passages où Rousseau peut être comparé à Locke sont indiqués en note.
2. *Nos Fils,* III, 3.

ans; Locke n'accompagne pas indiscrètement jusqu'au delà du mariage les jeunes gens qu'il a unis, et il est curieux que Rousseau lui reproche sa discrétion même. Mais la précision et la finesse de beaucoup de détails n'empêchent pas l'œuvre du médecin philosophe d'être sèche et sans ampleur. Ce qui lui manque, les vues d'ensemble et la chaleur d'âme, ce qu'aura Rousseau, ce ne sont point des mérites plus ou moins éminents du pédagogue, c'est la pédagogie elle-même.

On n'a pas étudié d'assez près ce qu'avaient écrit, avant Rousseau, les contemporains de Rousseau. Si l'on rappelle ici quelques-uns de ces noms un peu oubliés, ce n'est certes pas pour diminuer le mérite personnel de Rousseau, c'est pour prouver qu'autour de lui, dans ses deux patries, en Suisse et en France, s'était lentement formée une sorte d'atmosphère intellectuelle, pour ainsi dire, et qu'il la respirait malgré lui. L'*Essai de psychologie* (1754) de l'illustre savant Bonnet contient tout un cours d'éducation qui d'avance expose et applique dans ses grandes lignes la méthode de Rousseau.

Je voudrais ne parler de Dieu et de la religion à l'enfant que lorsque sa raison aurait atteint une certaine maturité... Je voudrais donc n'entretenir d'abord l'enfant que des choses les plus sensibles, que des objets qui s'offriraient à lui tous les jours. Je l'intéresserais à l'observation de ses devoirs principalement par le bien naturel qui en résulte; je les lui ferais goûter en les lui rendant toujours utiles, et en bannissant avec soin la gêne, le dégoût et le chagrin. La table, le jeu, la promenade, seraient l'école où il recevrait ses instructions.

Trois ans avant Bonnet, un ami de Rousseau, un de ceux à qui il conserva le plus longtemps sa confiance, Duclos, publiait ses *Considérations* (1751), dont le chapitre II a pour titre *sur l'Éducation et sur les Préjugés.*

On trouve parmi nous beaucoup d'instruction et peu d'éducation. On y forme des savants, des artistes de toute espèce; chaque partie des lettres, des sciences et des arts y est cultivée avec succès, par des méthodes plus ou moins convenables. *Mais on ne s'est pas encore avisé de former des hommes,* c'est-à-dire de les élever respectivement les uns pour les autres, de faire porter sur une base d'éducation générale toutes les instructions particulières, de façon qu'ils fussent accoutumés à chercher leurs avantages personnels dans le plan du bien général, et que, dans quelque profession que ce fût, ils commençassent par être patriotes...

On devrait, dans tous les États, inspirer les sentiments de citoyen, former des Français parmi nous, et, pour en faire des Français, travailler à en faire des hommes.

Je ne sais si j'ai trop bonne opinion de mon siècle; mais *il me semble qu'il y a une certaine fermentation de raison universelle qui tend à se développer,* qu'on

laissera peut-être se dissiper, et dont on pourrait assurer, diriger et hâter les progrès par une éducation bien entendue.

Loin de se proposer ces grands principes, on s'occupe de quelques méthodes d'instructions particulières dont l'application est encore bien peu éclairée, sans parler de la réforme qu'il y aurait à faire dans ces méthodes mêmes. Ce ne serait pas le moindre service que l'Université et les académies pourraient rendre à l'État. *Que doit-on enseigner ? comment doit-on l'enseigner ?* Voilà, ce me semble, les deux points sur lesquels devrait porter tout plan d'étude, tout système d'instruction.

Duclos songeait à former des Français et des hommes ; Rousseau ne voudra former que des hommes, ou plutôt que l'homme abstrait et idéal, car, pour le former, il se gardera de faire appel, comme Duclos, à l'Université et aux académies. Mais voici un autre Français, Turgot, qui, dans une lettre à Mme de Graffigny (1752), observe qu'on nous apprend tout « à rebours » de la nature, et prescrit de suivre l'ordre de la nature dans l'éducation des enfants.

On leur dérobe la vue des objets *par laquelle la nature donne au sauvage les premières notions de toutes les choses,* de toutes les sciences même... Ne dites pas à votre fils : « Soyez vertueux, » mais faites-lui trouver du plaisir à l'être, développez dans son cœur le germe des sentiments que la nature y a mis. *Il faut souvent plus de barrières contre l'éducation que contre la nature.*

En condamnant l'enseignement trop abstrait, il n'entend pas rejeter les idées générales, mais il veut qu'elles viennent aux enfants « comme elles sont venues aux hommes, par degrés et en s'élevant depuis les idées sensibles jusqu'à elles ».

Si l'on étendait cette enquête, on verrait s'étendre aussi cette « fermentation de raison universelle » dont parle Duclos. Mais on n'aboutirait pas à l'arrêt sommaire de Vinet sur l'*Émile :* « Au fond, dans cette œuvre, ce qui est l'invention de Rousseau, c'est l'erreur. Ce qui s'y trouve de juste, de sain, de solide, avait été dit avant Rousseau. » Rousseau a pu, ici se tromper, là se souvenir de Montaigne ou de Locke, mais son livre tout entier, erreurs et vérités, est bien de lui, car, là même où il n'inventait pas, il renouvelait tout par sa dialectique passionnée.

II

L'« Émile » en germe dans les œuvres antérieures de Rousseau et dans sa vie.

L'*Émile* n'est pas une œuvre de circonstance : c'est le point d'aboutissement et la plus haute cime d'une œuvre dirigée, depuis douze ans, dans le même sens, et qui reflète elle-même une vie.

Rousseau n'exagère pas beaucoup quand il affirme, dans les *Confessions* (II, 8), que l'*Émile* lui a coûté « *vingt ans* de méditations et trois ans de travail ». Il est certain que sa propre expérience lui en a beaucoup appris. Son éducation, à lui, avait été le renversement même de l'ordre naturel : on avait développé d'abord son imagination, surexcité sa sensibilité déjà vive, ouvert prématurément son intelligence à des idées qui n'étaient pas faites pour son âge. Il en garda cette double impression que l'ordre naturel devait être rétabli dans l'acquisition des connaissances, et qu'il pouvait l'être si l'on faisait précisément le contraire de ce qui avait été fait pour lui. Il n'avait pas tort, mais il ne voyait pas que se borner à intervertir l'ordre des temps, ce n'était pas rétablir dans l'éducation cette progression harmonieuse dont elle a surtout besoin. Chez lui, en effet, les connaissances se suivent dans un ordre plus logique; mais elles se suivent et ne se pénètrent pas, s'épanouissent l'une après l'autre, et non pas dans une floraison simultanée, comme le voudrait la nature. D'autre part, autodidacte, il voudra qu'Émile apprenne, découvre tout par lui-même : « J'achetai des livres d'arithmétique et je l'appris bien, *car* je l'appris seul[1]. » Enfin, tout ce qu'il nous dit de sa religion, de ses élévations de cœur vers l'auteur de toutes choses, contemplé et adoré dans son œuvre, nous le retrouvons dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, et il nous apprend que l'original du vicaire est l'abbé Gaime, à qui il a ajouté certains traits de l'abbé Gâtier : pendant son séjour en Savoie, il avait reçu leurs leçons morales et en avait gardé un profond souvenir.

Nous avons vu que son premier début dans la pédagogie ne

1. *Confessions*, l. 5.

fut pas heureux. Précepteur des deux fils de M. de Mably (1740), il avoue qu'il manqua souvent de patience et de sang-froid, et que ses élèves « tournaient très mal ».

Je ne manquais pas d'assiduité, mais je manquais d'égalité, surtout de prudence. Je ne savais employer auprès d'eux que trois instruments, toujours inutiles et souvent pernicieux auprès des enfants : le sentiment, le raisonnement, la colère. Tantôt je m'attendrissais avec Sainte-Marie jusqu'à pleurer; je voulais l'attendrir lui-même, comme si l'enfant était susceptible d'une véritable émotion de cœur : tantôt je m'épuisais à lui parler raison, comme s'il avait pu m'entendre; et comme il me faisait quelquefois des arguments très subtils, je le prenais tout de bon pour raisonnable, parce qu'il était raisonneur.

C'est pour le jeune Sainte-Marie, le plus intelligent, mais aussi le plus rusé des deux, qu'il écrivit un *Projet d'éducation*. Par le ton et par l'esprit, ce morceau est bien éloigné de l'*Émile :* dans ce rôle subalterne et si pénible de précepteur bafoué par ses élèves et mal soutenu par leurs parents, Rousseau est gêné. Contraint de s'attarder à toutes sortes de considérations particulières, il ne peut s'élever aux vues générales. Cependant il hasarde une esquisse de plan d'éducation, qu'il place en quelque sorte sous la protection de Condillac, oncle de ses élèves. Rien de moins systématique ni de moins ambitieux : il s'agit d'instruire un enfant « qui témoigne une aversion horrible pour tout ce qui sent l'application », et il convient d'être modeste. Aussi le futur théoricien de l'éducation négative, tout en protestant contre les pédants qui regardent l'entassement des sciences comme l'unique objet d'une belle éducation et font languir la jeunesse dans toutes sortes d'études superflues, rhétorique, logique, philosophie scolastique, se garde-t-il de marquer son dédain pour le savoir : entre les extrêmes, il conseille de prendre « un juste milieu ». Du latin, de l'histoire, l'histoire moderne de préférence, beaucoup d'histoire naturelle, un peu de mathématiques, assez de belles-lettres pour former le goût, tel est son programme. L'*Émile* se laisse pourtant entrevoir dans ce goût pour les sciences naturelles, et aussi pour les promenades et les conversations, pour les petites comédies pédagogiques, dans les prescriptions relatives aux punitions, qui seront, avant tout, morales, dans l'importance attachée à la droiture du cœur. Nous franchissons une dizaine d'années : Rousseau est à Paris, il lance son premier discours. Comme le petit précepteur d'autrefois se redresse, et de quel ton il parle!

Si la culture des sciences est nuisible aux qualités guerrières, elle l'est encore plus aux qualités morales. C'est dès nos premières années qu'une éducation insensée orne notre esprit et corrompt notre jugement. Je vois de toutes parts des établissements immenses, où l'on élève à grands frais la jeunesse pour lui apprendre toutes choses excepté ses devoirs. Vos enfants ignoreront leur propre langue, mais ils en parleront d'autres qui ne sont en usage nulle part; ils sauront composer des vers qu'à peine ils pourront comprendre; sans savoir démêler l'erreur de la vérité, ils posséderont l'art de les rendre méconnaissables aux autres par des arguments spécieux : mais ces mots de magnanimité, d'équité, de tempérance, d'humanité, de courage, ils ne sauront ce que c'est; ce doux nom de patrie ne frappera jamais leur oreille; et s'ils entendent parler de Dieu, ce sera moins pour le craindre que pour en avoir peur. « J'aimerais autant, disait un sage, que mon écolier eût passé le temps dans un jeu de paume, au moins le corps en serait plus dispos. » Je sais qu'il faut occuper les enfants, et que l'oisiveté est pour eux le danger le plus à craindre. Que faut-il donc qu'ils apprennent? Voilà certes une belle question! Qu'ils apprennent ce qu'ils doivent faire étant hommes, et non ce qu'ils doivent oublier.

Le sage Montaigne est ici invoqué et cité; mais ce n'est plus l'accent de Montaigne. Et ce ton se fera de plus en plus agressif; ce mépris pour la pédagogie, c'est-à-dire pour la société du temps, ne fera que s'exaspérer. Rousseau saisira toutes les occasions de le manifester; il faut qu'il s'y obstine pour qu'il ait tenu à en fortifier l'expression dans la préface d'une comédie tombée, *Narcisse*.

Le goût des lettres, de la philosophie et des beaux-arts anéantit l'amour de nos premiers devoirs et de la véritable gloire. Quand une fois les talents ont envahi les honneurs dus à la vertu, chacun veut être un homme agréable, et nul ne se soucie d'être homme de bien. De là naît encore cette autre inconséquence, qu'on ne récompense dans les hommes que les qualités qui ne dépendent pas d'eux : car nos talents naissent avec nous, nos vertus seules nous appartiennent.

Les premiers et presque les uniques soins qu'on donne à notre éducation sont les fruits et les semences de ces ridicules préjugés. C'est pour nous enseigner les lettres qu'on tourmente notre misérable jeunesse : nous savons toutes les règles de la grammaire avant d'avoir ouï parler des devoirs de l'homme; nous savons tout ce qui s'est fait jusqu'à présent, avant qu'on ait dit un mot de ce que nous devons faire; et, pourvu qu'on exerce notre babil, personne ne se soucie que nous sachions agir ni penser. En un mot, il n'est prescrit d'être savant que dans les choses qui ne peuvent nous servir de rien; et nos enfants sont précisément élevés comme les anciens athlètes des jeux publics, qui, destinant leurs membres robustes à un exercice inutile et superflu, se gardaient de les employer jamais à aucun exercice profitable.

Ce n'est pas lui seulement que préoccupaient ces graves questions. Toute cette société, frivole encore, mais déjà plus grave, qui a vécu de la Régence à la Révolution, se sentait, presque malgré elle, entraînée vers ces problèmes dont bien peu devi-

naient alors la solution prochaine. Mme d'Épinay, qui fut la protectrice de Rousseau, et qui devait être, à certains égards, son disciple dans les choses de l'éducation, fut aussi en quelque mesure son précurseur. La pauvre petite femme, délaissée par son mari, adressait à son fils de vraies lettres pédagogiques, et l'on a une lettre de Rousseau (1755), une de ces lettres de direction pédagogique comme il en adressera plusieurs, après l'*Émile*, au prince de Wirtemberg, où il engagera doucement son amie à se défier des préceptes trop ouvertement didactiques et des généralités trop abstraites, que les enfants n'entendent point ou répètent en perroquets. Il est piquant de voir le théoricien à outrance rappeler son amie au souci de la réalité pratique. Mais il est déjà ce théoricien, et les Mémoires de cette Mme d'Épinay, à la date de 1757, relatent une conversation où l'*Émile* est en germe.

Tout à coup je m'avise de dire :

« C'est une chose bien difficile que d'élever un enfant.

— Je le crois bien, Madame, répondit Rousseau ; c'est que les père et mère ne sont point faits par la nature pour élever, ni les enfants pour être élevés. »

Ce propos de sa part me pétrifia.

« Comment entendez-vous cela ? » lui dis-je.

Margency, en éclatant de rire, ajouta ce que je n'avais osé ajouter :

« N'avez-vous pas, lui dit-il, un projet d'éducation dans la tête ?

— *Il est vrai*, répond Rousseau du même sang-froid, mais il vaudrait bien mieux qu'ils fussent dans le cas de s'en passer, et moi de ne le pas faire. Dans l'état de nature, il n'y a que des besoins auxquels il faut pourvoir, et cela sous peine de mourir de faim ; que des ennemis dont il faut se défendre, et cela sous peine d'en être tué ;... ainsi *vous voyez que l'education d'un homme sauvage se fait sans qu'on s'en mêle : que la base de la nôtre n'est pas dans la nature :* il faut qu'elle soit fondée sur des conventions de société qui sont toutes pour la plupart bizarres, contradictoires, incompatibles tantôt avec le goût, les qualités de l'enfant, tantôt avec les vues, l'intérêt, l'état du père ; et que sais-je de plus ?

— Mais enfin, nous ne sommes pas sauvages, lui dis-je ; bien ou mal, il faut élever : comment s'y prendre ?

— Cela est fort difficile, reprit-il.

— Je le savais, lui dis-je, c'est la première chose que je vous ai dite, et me voilà tout aussi avancée qu'auparavant.

— Pour faciliter votre ouvrage, reprit Rousseau, *il faudrait commencer à refondre toute la société*, car, sans cette condition, vous serez à tout moment dans le cas, en voulant l'avantage de votre enfant, de lui prescrire dans sa jeunesse une foule de maximes fort sages d'après lesquelles il reculera au lieu d'avancer.

En 1757, donc, Rousseau a déjà dans la tête un plan d'éducation ; il en connaît déjà l'esprit, et il en sait la portée. Dans l'intervalle entre la lettre et la conversation, vers 1756, il avait

entrepris de construire « un système d'éducation » pour le fils de Mme de Chenonceaux, qui appartenait à la famille de Mme Dupin, une autre de ses protectrices, et c'est là qu'est l'origine directe de l'*Émile*, si nous en croyons le début de la Préface : « Ce recueil de réflexions et d'observations, sans ordre et presque sans suite, fut commencé pour complaire à une bonne mère qui sait penser. » Commencé, soit; mais il n'y faut voir qu'un point de départ, car personne ne dira de l'*Émile*, tel que nous l'avons, qu'il est sans ordre et presque sans suite. Au reste, tous les ouvrages de cette époque (1755-1762), qui fut pour Rousseau l'époque féconde entre toutes, marquent un progrès dans l'esprit de système.

Lui-même remarque dans les *Confessions* (II, 9) que la profession de foi de Julie de Wolmar mourante est exactement la même que celle du Vicaire savoyard, et ajoute : « Tout ce qu'il y a de hardi dans l'*Émile*, était auparavant dans la *Julie*. » C'est aller un peu loin : l'*Émile* est un livre autrement « mâle », selon le mot de Michelet, que la *Nouvelle Héloïse*. La lettre III de la Ve partie, dans le roman, nous fait assister à l'éducation des enfants de Julie, et c'est Julie qui en parle : Émile n'aura pas de mère, et cela se sentira. Julie est persuadée « que les premiers mouvements de la nature sont toujours bons et salutaires », mais elle ne tarde pas à s'apercevoir que les enfants sortent de l'état de nature presque en naissant, et contractent nos vices par notre exemple. Elle les traite en enfants, car « la nature veut que les enfants soient enfants avant que d'être hommes. Si nous voulons pervertir cet ordre, nous produirons des fruits précoces qui n'auront ni maturité ni saveur, et ne tarderont pas à se corrompre; nous aurons de jeunes docteurs et de vieux enfants. L'enfance a des manières de voir, de penser, de sentir, qui lui sont propres. Rien n'est moins sensé que d'y vouloir substituer les nôtres; et j'aimerais autant exiger qu'un enfant eût cinq pieds de haut que du jugement à dix ans. » Suivons donc l'intention de la nature, qui est que le corps se fortifie avant que l'esprit s'exerce. Ne gênons en l'enfant aucun des mouvements de la nature, ne lui faisons sentir qu'un joug, celui de la nécessité.

Les « principes » qu'expose Julie, le « système » de M. de Wolmar, ce sont déjà les principes et le système de Rousseau dans l'*Émile*, et Saint-Preux, d'abord incrédule, finit par se convaincre « que, pour guider l'homme, la marche de la nature est toujours la meilleure ». C'est pour la forme seulement qu'il

défend encore l'ancienne éducation et le rôle qu'y jouait la mémoire. Pour Wolmar, il a « une telle idée du premier développement de la raison qu'il soutient que, quand son fils ne saurait rien à douze ans, il n'en serait pas moins instruit à quinze, sans compter que rien n'est moins nécessaire que d'être savant, et rien plus que d'être sage et bon ». A de certains endroits, on croirait lire l'*Émile*, par exemple à celui où Julie raconte pourquoi elle a dû supprimer la Fontaine, « convaincue que les fables sont faites pour les hommes, mais qu'il faut toujours dire la vérité aux enfants ». Il est vrai qu'elle remplace les fables par de petites histoires intéressantes et instructives, tirées de la Bible et même de son propre fonds. Mais elle ne leur fait rien apprendre par cœur, entendant les habituer de bonne heure à nourrir leur tête d'idées et non de mots, c'est-à-dire à lire peu, mais à réfléchir beaucoup. C'est la méthode que Rousseau avait déjà nettement définie dans la lettre XII de la Ire partie :

Peu lire, et penser beaucoup à nos lectures, ou, ce qui est la même chose, en causer beaucoup entre nous, est le moyen de les bien digérer. Je pense que, quand on a une fois l'entendement ouvert par l'habitude de réfléchir, il vaut toujours mieux trouver de soi-même les choses qu'on trouverait dans les livres : c'est le vrai secret de les bien mouler à sa tête, et de se les approprier; au lieu qu'en les recevant telles qu'on nous les donne, c'est presque toujours sous une forme qui n'est pas la nôtre. Nous sommes plus riches que nous ne pensons; mais, dit Montaigne, on nous dresse à l'emprunt et à la quête; on nous apprend à nous servir du bien d'autrui plutôt que du nôtre.

Julie conclut « en observant que sa méthode se rapportait exactement aux deux objets qu'elle s'était proposés, savoir, de laisser développer le naturel des enfants et de l'étudier ». Ainsi elle prépare des hommes heureux et libres; ainsi « la nature est justifiée », puisqu'il est prouvé que les défauts dont nous l'accusons ne sont point son ouvrage, mais le nôtre. Mais elle avoue que le succès de ses soins dépendait d'un concours de circonstances qui ne s'est peut-être jamais rencontré ailleurs, et ce sont ces mêmes circonstances, dont le concours est si rare, que Rousseau s'efforcera de grouper autour de l'éducation d'Émile : il y ajoutera même une circonstance nouvelle, qui fait presque regretter la *Nouvelle Héloïse* : Émile ne verra pas ses parents lui sourire.

III

La Préface et le premier livre de l' « Émile ».

Rousseau a mis, peut-être à dessein, une préface assez modeste à un ouvrage si longuement médité, dont il sentait la valeur et prévoyait les conséquences. Il définit avec justesse le caractère de son œuvre, opposée à l'œuvre d'un siècle qui tend beaucoup plus à détruire qu'à édifier, et le caractère de sa méthode, opposée à celle de ses devanciers. Il ne cherchera pas, comme eux, l'homme dans l'enfant, mais il étudiera l'enfant avant qu'il devienne homme, et il n'aura d'autre système d'éducation que de suivre la marche de la nature. Vers la fin seulement, l'orgueil du théoricien éclate, lorsqu'il parle des applications particulières de sa méthode à tel ou tel pays.

Or, toutes ces applications particulières, n'étant pas essentielles à mon sujet, n'entrent point dans mon plan. D'autres pourront s'en occuper s'ils veulent, chacun pour le pays ou l'état qu'il aura en vue. Il me suffit que, partout où naîtront des hommes, on puisse en faire ce que je propose; et qu'ayant fait d'eux ce que je propose, on ait fait ce qu'il y a de meilleur et pour eux-mêmes et pour autrui.

La vraie préface de l'*Émile*, ce serait cette lettre écrite par Rousseau, de Motiers, à Philibert Cramer (13 oct. 1764) :

Vous dites très bien qu'il est impossible de faire un Émile : *mais pourez-vous croire que ç'ait été là mon but et que le livre qui porte ce titre soit un vrai traité d'éducation ? C'est un ouvrage assez philosophique sur ce principe avancé par l'auteur dans d'autres écrits, que l'homme est naturellement bon.*

Pour accorder ce principe avec cette autre vérité non moins certaine que les hommes sont méchants, il fallait dans l'histoire du cœur humain montrer l'origine de tous les vices. *C'est ce que j'ai fait dans ce livre*, souvent avec justesse et quelquefois avec sagacité. Dans cette mer des passions qui nous submerge, avant de boucher la voie[1], il fallait commencer par la trouver.

Rapprochons de cette lettre le passage de *Rousseau juge de Jean-Jacques* où il est dit qúe l'*Émile* « n'est qu'un traité de la bonté originelle de l'homme[2] », et nous comprendrons qu'on a grand tort de le juger comme s'il n'était qu'un « traité de péda-

1. Boucher une voie (d'eau), c'est aveugler l'ouverture accidentelle qui s'est produite dans la carène du navire.
2. Voir notre premier fascicule de *Rousseau*, p. 54.

gogie ». Que vient de nous dire Julie dans la *Nouvelle Héloïse?* C'est que, par la manière heureuse dont elle a mené l'éducation de ses enfants, « la nature est justifiée », car, selon Wolmar, « tous les caractères sont bons et sains en eux-mêmes. Il n'y a point d'erreurs dans la nature; tous les vices qu'on impute au naturel sont l'effet des mauvaises formes qu'il a reçues ». C'est ce que doit prouver plus amplement l'*Emile,* dont on connaît le début : « Tout est bien sortant des mains de l'auteur des choses; tout dégénère entre les mains de l'homme, » sauf dans le cas (qui sera celui de Rousseau précepteur d'Émile) où l'auteur des choses trouve dans l'homme un collaborateur à la fois intelligent et modeste, uniquement préoccupé de se conformer à l'ordre établi par lui, c'est-à-dire à l'ordre même de la nature.

Il y a trois sortes d'éducations, selon Rousseau : celle de la nature, d'où dépend le développement interne de nos facultés et de nos organes : celle des hommes, qui nous apprend à faire usage de ce développement ; celle des choses, qui est « l'acquis de notre propre expérience sur les objets qui nous affectent ». De ces trois éducations, celle des hommes est la seule dont nous soyons vraiment les maîtres ; celle des choses ne dépend de nous qu'à certains égards ; seule celle de la nature ne dépend de nous à aucun degré. Or la perfection de l'éducation est dans le concours de ces trois éducations différentes. C'est donc sur celle à laquelle nous ne pouvons rien, c'est-à-dire sur celle de la nature, qu'il faut diriger les deux autres. Pour former l'homme naturel, nous ne nous adresserons pas à « ces risibles établissements qu'on appelle collèges ». Nous nous défierons, au contraire, de l'instruction qu'on y reçoit, et nous aurons beaucoup fait si nous empêchons « que rien ne soit fait » en ce sens. Que lui apprendrons-nous donc? A vivre.

Dans l'ordre naturel, les hommes étant tous égaux, leur vocation commune est l'état d'homme ; et quiconque est bien élevé pour celui-là ne peut mal remplir ceux qui s'y rapportent. Qu'on destine mon élève à l'épée, à l'Église, au barreau, peu m'importe. Avant la vocation des parents la nature l'appelle à la vie humaine. Vivre est le métier que je lui veux apprendre. En sortant de mes mains, il ne sera, j'en conviens, ni magistrat, ni soldat, ni prètre ; il sera premièrement homme : tout ce qu'un homme doit être, il saura l'être au besoin tout aussi bien que qui que ce soit.

Notre véritable étude est celle de la condition humaine. Celui d'entre nous qui sait le mieux supporter les biens et les maux de cette vie est à mon gré le mieux élevé ; d'où il suit que la véritable éducation consiste moins en pré-

ceptes qu'en exercices. Nous commençons à nous instruire en commençant à vivre ; notre éducation commence avec nous ; notre premier précepteur est notre nourrice...

Il faut donc généraliser nos vues, et considérer dans notre élève l'homme abstrait, l'homme exposé à tous les accidents de la vie humaine...

Toute notre sagesse consiste en préjugés serviles ; tous nos usages ne sont qu'assujettissement, gêne et contrainte. L'homme civil naît, vit et meurt dans l'esclavage : à sa naissance on le coud dans un maillot ; à sa mort on le cloue dans une bière ; tant qu'il garde la figure humaine, il est enchaîné par nos institutions.

Dès les premières pages donc nous savons et ce qu'Émile ne devra pas apprendre et ce qu'il apprendra. Il n'apprendra rien de ce qui est alors enseigné ; il apprendra une seule chose, à vivre, c'est-à-dire à être homme, et homme libre, dégagé des entraves d'une société tyrannique. Il y a quelque exagération, sans doute, dans le réquisitoire de Rousseau contre le maillot oppresseur. Il y a un optimisme qu'on pourrait croire candide à assurer que, si les mères allaitent elles-mêmes leurs enfants, « les mœurs vont se réformer d'elles-mêmes, les sentiments de la nature se réveiller dans tous les cœurs ». Mais on ne sourit plus quand on est averti, par tant de témoignages, que les espérances de Rousseau se sont en partie réalisées, et que, grâce à lui, les liens de la famille se sont resserrés dans la seconde partie du XVIIIe siècle. Quand il écrit : « Un mari qui oserait consentir que sa femme nourrît son enfant serait un homme perdu, » on est tenté de croire qu'il exagère encore. Il a seulement écouté ce qui se disait autour de lui. Son amie Mme d'Épinay avait prié son mari de la laisser nourrir elle-même son enfant : c'était un moyen « bizarre », elle l'avouait, mais très doux, de se le rendre plus cher et de l'attacher plus fortement à elle. De quel ton son mari lui répondit !

« Que voilà bien une de ces folles idées qui passent quelquefois dans la tête de ma pauvre petite femme ! Vous, nourrir votre enfant ? J'en ai pensé mourir de rire. Quand même vous seriez assez forte pour cela, croyez-vous que je consentisse à un semblable ridicule ? Non, assurément. Ainsi, ma chère amie, quoi que puisse être l'avis de MM. les médecins, perdez ce projet de vue absolument ; il n'a pas le sens commun. Quelle diable de satisfaction peut-on trouver à nourrir un enfant ? Quelles sont les caillettes qui vous ont donné cette idée ? »

Après l'*Émile*, toutes les mères voulurent nourrir leurs enfants ; tous les pères se firent un devoir de les y encourager. Est-ce à dire qu'ils soient devenus, par cela même et tout d'un coup, des mères et des pères de famille exemplaires ? Il est

permis d'en douter. Mais l'impulsion était donnée, et elle a été féconde. Il importe assez peu de savoir si, en ce qui concerne l'éducation matérielle et l'hygiène du jeune âge, le maillot et l'allaitement maternel en particulier, Rousseau a eu des précurseurs : il cite Buffon, et, depuis, on a cité Plutarque, Favorin (dans Aulu-Gelle), Scévole de Sainte-Marthe[1], Ambroise Paré, le grand chirurgien du XVI[e] siècle ; un médecin moins illustre du XVIII[e], Désessartz, auteur d'un *Traité de l'éducation corporelle des enfants* (1760), et qui prétendit plus tard que son livre avait été communiqué à Rousseau par Piron. Ici comme ailleurs, Rousseau peut n'avoir pas tout inventé, mais il a tout enflammé par cette éloquence du sentiment qui paraissait alors si nouvelle. Ce qu'on serait en droit de lui reprocher plutôt, c'est qu'après nous avoir montré parents et enfants réunis dans la famille, il les ait sitôt séparés. Que vont devenir les mères? Ne seront-elles donc que nourrices? C'est avec trop de discrétion vraiment qu'elles s'effaceront ensuite. Les pères feront de même, et le précepteur restera seul. Ce n'est pas le souvenir de sa grande faute, de l'abandon de ses enfants, qui l'a détourné de définir les devoirs paternels ; il la rappelle ici même avec une émotion qui paraît sincère : « Lecteurs, vous pouvez m'en croire. Je prédis à quiconque a des entrailles et néglige de si saints devoirs, qu'il versera longtemps sur sa faute des larmes amères, et n'en sera jamais consolé[2]. » Mais, si « le véritable précepteur est le père ». Rousseau se hâte de lui substituer un précepteur, ou plutôt un gouverneur, qui exercera tous ses droits. Ces parents, dont il a parlé si bien, mais à qui il eût fallu donner des caractères et des rôles distincts, l'eussent gêné dans son éducation de l'homme « abstrait ». Il les écarte, nous arrache à la famille réelle et nous jette en plein idéal.

Quel gouverneur! et quel élève! Le gouverneur devra être un ami, et un ami désintéressé, car cet ami sera pour l'enfant un autre père, et l'on n'acquiert pas un autre père à prix d'argent. « Un gouverneur! ô quelle âme sublime! En vérité,

1. *Pædotrophie*, trad. du latin par Abel de Sainte-Marthe ; Paris, Barbier, 1698, in-12.

2. « Le parti que j'avais pris à l'égard de mes enfants, quelque bien raisonné qu'il m'eût paru, ne m'avait pas toujours laissé le cœur tranquille. En méditant mon *Traité de l'éducation*, je sentis que j'avais négligé des devoirs dont rien ne pouvait me dispenser. Le remords enfin devint si vif, qu'il m'arracha presque l'aveu public de ma faute au commencement de l'*Emile*; et le trait même est si clair qu'après un tel passage il est surprenant qu'on ait eu le courage de me la reprocher. » (*Confessions*, II, 12.)

pour faire un homme, il faut être ou père ou plus qu'homme soi-même... Ce rare mortel est-il introuvable? Je l'ignore. » En tout cas, craignant que certains pères ne croient voir en lui ce « prodige », Rousseau se récuse d'avance. Et l'élève aussi sera un élève rare. Que de conditions sont indispensables pour que son éducation, je ne dis pas seulement réussisse, mais soit même possible! Il vivra dans un climat tempéré, la France, de préférence; de préférence aussi il aura « de la naissance »; mais surtout il sera orphelin. Que ses parents soient morts ou vivants, il n'importe guère, puisque dans les deux cas « le gouverneur succède à tous leurs droits », et va jusqu'à se charger de choisir la nourrice. Après les parents, les médecins sont écartés, ou ne sont appelés « qu'à l'extrémité ». Leur art est « plus pernicieux aux hommes que tous les maux qu'ils prétendent guérir ». Dans une note du préambule de l'*Arcadie,* Bernardin de Saint-Pierre nous apprend que Rousseau vieilli regrettait l'injuste dureté de ces critiques. Mais dans l'*Émile,* cette défiance à l'égard des médecins est toute naturelle : leurs soins contrarient l'œuvre de la nature, et leur influence, si indirectement qu'elle s'exerce, peut gêner celle du gouverneur. En tout cas, ici, il n'a pas besoin d'eux, car il s'est fait une sorte d'hygiène de l'enfance et il en expose les règles avec une assurance aussi intrépide que s'il surpassait Locke en expérience médicale.

Toute la dernière partie de ce premier livre est consacrée à l'éducation de l'enfant avant la parole, c'est-à-dire à la première éducation, à celle de ses sens. Il résume sa doctrine en quelques maximes.

Le principe une fois connu, nous voyons clairement le point où l'on quitte la route de la nature : voyons ce qu'il faut faire pour s'y maintenir.

Loin d'avoir des forces superflues, les enfants n'en ont pas même de suffisantes pour tout ce que leur demande la nature; il faut donc leur laisser l'usage de toutes celles qu'elle leur donne, et dont ils ne sauraient abuser. Première maxime.

Il faut les aider, et suppléer à ce qui leur manque, soit en intelligence, soit en force, dans tout ce qui est du besoin physique. Deuxième maxime.

Il faut, dans le secours qu'on leur donne, se borner uniquement à l'utile réel, sans rien accorder à la fantaisie ou au désir sans raison; car la fantaisie ne les tourmentera point quand on ne l'aura pas fait naître, attendu qu'elle n'est pas de la nature. Troisième maxime.

Il faut étudier avec soin leur langage et leurs signes, afin que, dans un âge où ils ne savent point dissimuler, on distingue dans leurs désirs ce qui vient immédiatement de la nature et ce qui vient de l'opinion. Quatrième maxime.

L'esprit de ces règles est d'accorder aux enfants plus de liberté véritable et moins d'empire, de leur laisser plus faire par eux-mêmes et moins exiger d'autrui. Ainsi, s'accoutumant de bonne heure à borner leurs désirs à leurs forces, ils sentiront peu la privation de ce qui ne sera pas en leur pouvoir.

Tout n'est pas dogmatique dans cette partie qui nous prépare au livre II, c'est-à-dire à l'éducation véritable. Il y a bien des observations fines et justes, par exemple sur le premier langage des enfants et sur la manière dont on peut le régler sans faire violence à la nature. Ce premier livre, dans son ensemble, n'en est pas moins systématique à l'excès. D'une part, l'opposition, qui en fait l'âme, entre la nature et la société ne peut guère émouvoir, et encore moins convaincre les éducateurs modernes qui essayent, sans doute, de se conformer à la nature, dans la mesure du possible, mais qui peuvent moins que jamais rompre avec la société pour laquelle ils préparent des hommes. D'autre part, les conditions imaginées par Rousseau pour l'éducation de son élève abstrait sont tellement en dehors du réel et même du possible, qu'un lecteur d'esprit superficiel pourrait être découragé de chercher plus loin une vérité utile. Il aurait tort : systématique encore, le second livre va nous offrir une vraie pédagogie, fondée sur cette psychologie de l'enfant dont les premiers linéaments ont été tracés dans le premier livre.

IV

Le deuxième livre. — Émile enfant. — L'éducation progressive et l'éducation négative.

Le livre II est le livre vraiment classique de l'*Émile;* c'est là que la pédagogie moderne a puisé le plus d'idées fécondes. Mais elle n'a pu le faire qu'en distinguant entre deux méthodes d'éducation que Rousseau avait confondues. L'éducation progressive est bonne ; elle ne peut pas ne pas l'être, puisqu'elle correspond à la marche de la nature, qui développe graduellement nos organes et nos facultés, de l'âge d'enfant à l'âge d'homme. S'il s'y était tenu, Rousseau eût été inattaquable, car il réagissait avec raison contre l'éducation illogique et inhumaine qui accablait l'enfant sous le poids d'une science précoce. Depuis longtemps, l'auteur de l'*Histoire naturelle* avait jeté les bases de cette éducation en éclairant ce développement

progressif des organes chez l'homme. Mais c'est fausser l'éducation progressive qu'en faire sortir une éducation purement négative, car la nature développe tout en nous avec lenteur, mais aussi avec suite et harmonie ; elle ne connaît pas ces interruptions artificielles, ces coupures systématiques, qui arrêtent le développement de toute une partie de l'être humain pour favoriser l'autre.

On lit donc le livre II avec des sentiments très divers, selon que Rousseau y définit et y applique, avec autant de pénétration que de vigueur, la méthode de l'éducation progressive, la seule naturelle et raisonnable, ou qu'il se fait le théoricien de l'éducation négative, non moins irréalisable qu'elle est irrationnelle.

Tant qu'il se borne à réagir contre « notre manie enseignante et pédantesque », on est avec lui. Si moins que lui on est rassuré sur les conséquences possibles de la liberté presque entière qu'il laisse aux enfants, on ne peut s'empêcher d'être ému quand il s'élève contre cette éducation barbare qui sacrifie le présent à un avenir incertain, condamne l'enfant, dans l'âge de la gaieté, aux travaux du galérien, aux châtiments, aux pleurs, à l'esclavage. Ici encore, il est vrai, Rousseau charge les couleurs, et fait apparaître, un peu mélodramatiquement, l'image de la mort prochaine qui menace ces infortunés. Mais c'est un sincère et vif amour de l'enfance qui respire en cette adjuration d'une éloquence émue :

> Hommes, soyez humains, c'est votre premier devoir : soyez-le pour tous les états, pour tous les âges, pour tout ce qui n'est pas étranger à l'homme. Quelle sagesse y a-t-il pour vous hors de l'humanité? Aimez l'enfance ; favorisez ses jeux, ses plaisirs, son aimable instinct. Qui de vous n'a pas regretté quelquefois cet âge où le rire est toujours sur les lèvres, et où l'âme est toujours en paix? Pourquoi voulez-vous ôter à ces petits innocents la jouissance d'un temps si court qui leur échappe, et d'un bien si précieux dont ils ne sauraient abuser? Pourquoi voulez-vous remplir d'amertume et de douleurs ces premiers ans si rapides, qui ne reviendront pas plus pour eux qu'ils ne peuvent revenir pour vous?

Ici comme partout, Rousseau nous conquiert moins par la nouveauté ou la vérité des idées que par la profondeur du sentiment, qui nous entraîne après lui. Mais les déclamations contre les médecins et, en général, contre la société des hommes, nous ramènent à la théorie systématique. Quelle pitié méprisante pour les illusions de ces pauvres petits hommes qui prétendent se conduire et conduire les autres, mais qui ne

savent en réalité ni voir, ni vouloir, ni agir par eux-mêmes, comme si le premier de tous les biens n'était pas la liberté! « L'homme vraiment libre ne veut que ce qu'il peut, et fait ce qu'il lui plaît. Voilà ma maxime fondamentale. *Il ne s'agit que de l'appliquer à l'enfance, et toutes les règles de l'éducation vont en découler...* »

La liberté de l'enfant est bornée par sa faiblesse. Il faut donc qu'il dépende. Mais il y a deux sortes de dépendances : celle des choses, qui est de la nature, ne peut nuire à la liberté et n'engendre point de vices; celle des hommes, qui est de la société, est oppressive et corruptrice. « Maintenez l'enfant dans la seule dépendance des choses, vous aurez suivi l'ordre de la nature dans le progrès de son éducation. N'offrez jamais à ses volontés indiscrètes que des obstacles physiques ou des punitions qui naissent des actions mêmes, et qu'il se rappelle dans l'occasion : sans lui défendre de mal faire, il suffit de l'en empêcher. L'expérience ou l'impuissance doivent seules lui tenir lieu de loi. » Cela n'est-il pas bien positif et bien sec? Qu'on ne disserte point sur la loi morale devant un enfant, cela se conçoit; mais plus d'une occasion se présente d'en insinuer en lui le sentiment confus et comme la divination précoce. En érigeant en loi absolue un conseil qui peut contenir une part de vérité, Rousseau court le risque de n'inspirer à son élève que le culte du fait et de la force : « Les mots d'obéir et de commander seront proscrits de son dictionnaire, encore plus ceux de devoir et d'obligation; mais ceux de force, de nécessité, d'impuissance et de contrainte, y doivent tenir une grande place. » On sait bien qu'il ne faut guère raisonner avec les enfants, et Rousseau l'établit fortement contre Locke. Mais, comme toujours, il outre un principe juste. De ce que la raison est la dernière des facultés qui se développe chez l'homme, il conclut, à tort, qu'on doit attendre que la raison ait mûri en lui, sans se demander s'il n'est pas des moyens, accommodés à la faiblesse des enfants, de hâter doucement en eux l'éveil d'une faculté encore incertaine, tâtonnante et qui a besoin d'être guidée. Il dit très bien : « La nature veut que les enfants soient enfants avant que d'être hommes. Si nous voulons pervertir cet ordre, nous produirons des fruits précoces qui n'auront ni maturité ni saveur et ne tarderont pas à se corrompre : nous aurons de jeunes docteurs et de vieux enfants. » Mais il conclut, encore très mal : « Employez la force avec les enfants, et la raison avec les hommes : tel est l'ordre

naturel; » car l'ordre naturel est qu'entre l'âge d'enfant et l'âge d'homme il y ait une transition, qu'il faut précisément ménager, en préparant l'adolescent dans l'enfant et l'homme dans l'adolescent. C'est ainsi qu'il en arrive à faire de l'enfant un jeune animal à qui toute notion du bien et du mal est étrangère.

Ne donnez à votre élève aucune espèce de leçon verbale : il n'en doit recevoir que de l'expérience; ne lui infligez aucune espèce de châtiment, car il ne sait ce que c'est qu'être en faute; ne lui faites jamais demander pardon, car il ne saurait vous offenser. Dépourvu de toute moralité dans ses actions, il ne peut rien faire qui soit moralement mal, et qui mérite ni châtiment ni réprimande.

On se demande comment, à quel moment précis et par quelle brusque transformation cet être dépourvu de toute moralité deviendra un être moral et responsable. Et l'on n'est pas sans inquiétudes sur cet avenir moral d'un enfant livré à ses instincts naturels et qui n'aura jamais plié que « sous le pesant joug de la nécessité sous lequel il faut que tout être fini ploie ». Rousseau croit nous rassurer en posant cette grande, cette « incontestable » maxime que les premiers mouvements de la nature sont toujours droits et qu'il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain. Il nous en a prévenus, l'*Émile* est moins un traité d'éducation qu'une démonstration de la bonté originelle de l'homme. La pédagogie de Rousseau est ici dominée et absorbée par sa philosophie. Dès lors, la théorie de l'éducation négative semble justifiée d'avance; car si l'on ne peut s'égarer en suivant la nature, le meilleur pédagogue ce sera elle, et l'on gâterait son œuvre en y mêlant celle d'un enseignement humain.

Oserai-je exposer ici la plus grande, la plus importante, la plus utile règle de toute l'éducation? Ce n'est pas de gagner du temps, c'est d'en perdre. Lecteurs vulgaires, pardonnez-moi mes paradoxes : il en faut faire quand on réfléchit; et, quoi que vous puissiez dire, j'aime mieux être homme à paradoxes qu'homme à préjugés...

La première éducation doit donc être purement négative. Elle consiste non point à enseigner la vertu ni la vérité, mais à garantir le cœur du vice et l'esprit de l'erreur. Si vous pouviez ne rien faire et ne rien laisser faire; si vous pouviez amener votre élève sain et robuste à l'âge de douze ans, sans qu'il sût distinguer sa main droite de sa main gauche, dès vos premières leçons les yeux de son entendement s'ouvriraient à la raison; sans préjugés, sans habitudes, il n'aurait rien en lui qui pût contrarier l'effet de vos soins. Bientôt il deviendrait entre vos mains le plus sage des hommes; et, en commençant par ne rien faire, vous auriez fait un prodige d'éducation...

Exercez son corps, ses organes, ses sens, ses forces, mais tenez son âme oisive aussi longtemps qu'il se pourra.

C'est ce que Rousseau appelle laisser mûrir l'enfance dans l'enfant. Mais pour qu'un fruit mûrisse, est-il absolument indispensable qu'il ne reçoive aucune culture? La culture intensive, le « surmenage », Rousseau a raison de les condamner; mais comment concevoir une oisiveté complète de l'esprit et de l'âme? « L'enfant, dit Saint-Marc Girardin, est entouré par le monde moral comme par le monde physique, et il ne peut pas plus rester étranger à l'un qu'à l'autre. » Tout pédagogue qui se met en face de la réalité est donc contraint d'envisager l'enfant avec sa double nature, morale et physique. C'est par un procédé d'abstraction, toujours factice, qu'on sépare le physique du moral; mais si de ce procédé momentané l'on prétendait faire une méthode suivie, la réalité se chargerait à tout moment de prouver au philosophe trop systématique qu'il a séparé deux choses non séparables. Rousseau sent fort bien les difficultés que son système rencontrerait dans l'application; loin de les dissimuler, il les étale.

Mais où placerons-nous cet enfant pour l'élever ainsi comme un être insensible, comme un automate? Le tiendrons-nous dans le globe de la lune, dans une île déserte? L'écarterons-nous de tous les humains? N'aura-t-il pas continuellement dans le monde le spectacle et l'exemple des passions d'autrui? Ne verra-t-il jamais d'autres enfants de son âge? Ne verra-t-il pas ses parents, ses voisins, sa nourrice, sa gouvernante, son laquais, son gouverneur même, qui après tout ne sera pas un ange?

Cette objection est forte et solide. Mais vous ai-je dit que ce fût une entreprise aisée qu'une éducation naturelle? O hommes! est-ce ma faute si vous avez rendu difficile tout ce qui est bien? Je sens ces difficultés, j'en conviens : *peut-être sont-elles insurmontables;* mais toujours est-il sur qu'en s'appliquant à les prévenir, on les prévient jusqu'à certain point. Je montre le but qu'il faut qu'on se propose : je ne dis pas qu'on y puisse arriver; mais je dis que celui qui en approchera davantage aura le mieux réussi.

Cette réponse, suffisante en d'autres endroits, ne l'est plus ici, car il ne s'agit pas seulement de difficultés matérielles, mais d'une impossibilité morale. Une conception fausse n'est point un idéal dont on doive plus ou moins se rapprocher : c'est une erreur et, par conséquent, un péril, dont il faut s'écarter. Les « précautions » mêmes dont Rousseau est obligé d'user non seulement pour isoler son élève, mais pour lui expliquer certaines idées courantes qu'il n'est pas bon de lui laisser ignorer tout à fait, et qui se fussent éclaircies d'elles-

mêmes dans la vie de société, attestent bien que nous sommes hors de la vérité et de la nature, ce qui est grave pour le théoricien de l'éducation naturelle. Il faut reconnaître, d'ailleurs, qu'il apporte beaucoup d'ingéniosité dans le développement de son erreur, et que cette partie même du second livre est riche en observations pédagogiques et morales très dignes, encore aujourd'hui, d'être méditées. Mais, en vérité, il ne nous persuadera pas qu'il n'est qu'un homme « simple, ami de la vérité, sans parti, *sans système* », car jamais on ne vit livre plus systématique. Il interdit à Émile, observe M. Chuquet[1], « les langues étrangères, l'histoire, la littérature, sous prétexte qu'à cet âge les idées ne pénètrent pas encore dans le cerveau. Mais n'est-ce rien que d'apprendre aux enfants des mots et des faits? Ne faut-il pas tirer parti de la souplesse de leur mémoire et, comme dit Rousseau lui-même, l'enrichir continuellement, en attendant que leur jugement puisse en profiter? » Tout ce qu'il dit des langues vivantes et des langues mortes ne prouve guère que son incompétence en ce genre d'études. Il relègue la géographie, avec le blason, parmi les inutilités de l'éducation. Émile, enfant, n'apprendra pas l'histoire, parce que son esprit ne sera pas capable encore de saisir les rapports qui déterminent les faits historiques, leurs causes et leurs effets, comme si l'histoire narrative et concrète qui convient aux enfants ne pouvait pas, en peignant à leur imagination les événements et les hommes, en laisser dans leur esprit une impression profonde qui les prépare à mieux comprendre, plus tard, l'histoire vraie!

Pour la même raison, « Émile n'apprendra jamais rien par cœur, pas même des fables, pas même celles de la Fontaine, toutes naïves, toutes charmantes qu'elles sont, car les mots des fables ne sont pas plus les fables que les mots de l'histoire... Les fables peuvent instruire les hommes; mais il faut dire la vérité nue aux enfants : sitôt qu'on la couvre d'un voile, ils ne se donnent plus la peine de le lever. » Il y a là trois affirmations en une : les enfants ne doivent rien apprendre par cœur; — les fables en général ne leur conviennent pas parce qu'elles sont fables; — les fables de la Fontaine ne font pas exception : ils ne les comprennent pas, et, s'ils les comprenaient, ce serait encore pis : « La morale en est tellement

1. *J.-J. Rousseau* : Hachette. — Voir dans la *Nouvelle Héloïse*, v, 3, pour la mémoire et le jugement, un passage semblable.

mêlée et disproportionnée à leur âge, qu'elle les porterait plus au vice qu'à la vertu. »

Sur le premier point, la pédagogie moderne n'a pas suivi Rousseau jusqu'au bout; elle pense, avec Montaigne, que savoir par cœur n'est pas vraiment savoir, mais non pas, avec Rousseau, que savoir par cœur empêche de savoir vraiment. On apprenait trop de choses par cœur : Rousseau a réagi contre cette tendance persistante de la vieille éducation scolastique, et il a eu raison, mais il a dépassé le but en exigeant que l'enfant n'apprît plus rien par cœur. Nous ne voyons plus dans la mémoire la mère universelle des connaissances; mais nous ne la traitons pas en ennemie. Sur le second point, nous ne trouvons pas mauvais que la vérité soit présentée aux enfants sous le voile transparent de la fable : dans la Préface de ses *Fables*, la Fontaine a justifié de telle façon cet emploi de l'apologue dans l'éducation, qu'il n'y a plus lieu d'y revenir. Mais c'est à la Fontaine lui-même que Rousseau s'attaque : il cite et analyse la fable du Corbeau et du Renard, qui est, il l'assure, le chef-d'œuvre du fabuliste; puis d'autres fables, également difficiles à expliquer, également immorales à ses yeux. Nous avons rencontré déjà sur notre chemin ce réquisitoire de Rousseau contre la Fontaine, et nous y avons répondu[1]. Nous n'ajouterons que peu d'observations. Rousseau n'est point Français d'origine, et il faudrait l'être pour sentir pleinement le charme inoffensif d'une certaine ironie douce. Sans lui appliquer à la lettre l'arrêt porté par Mme de Sévigné contre ces esprits farouches qui n'entreront jamais « dans le charme et la facilité » des fables de la Fontaine, on peut dire qu'il juge le bonhomme en étranger, avec une gaucherie qui fait sourire. Les pédagogues modernes, sans se croire obligés de tout expliquer ni de tout approuver chez la Fontaine, ont leurs raisons pour ne pas trouver ses petites comédies si mal accommodées à l'âge de l'enfant. Rousseau n'est pas, sans doute, plus près de la nature lorsqu'il prépare et joue lui-même des comédies réelles où tout est réglé d'avance, où tel rôle exige, il l'observe, la verve de Sbrigani dans *Monsieur de Pourceaugnac*. Mais il est entendu que la lecture est le fléau de l'enfance. « A peine à douze ans Émile saura-t-il ce que c'est qu'un livre... Il prend ses leçons de la nature, et non pas des hommes. » Toute la dernière partie du livre II est consacrée à préciser ce

1. Voyez notre fascicule de *la Fontaine*, II, 15.

que peuvent être ces leçons de la nature, et pourrait s'intituler : *De l'éducation de l'homme par les sens*. La part du système une fois faite, il faut saluer ici une grande et féconde nouveauté.

Les premiers mouvements naturels de l'homme étant donc de se mesurer avec tout ce qui l'environne, et d'éprouver dans chaque objet qu'il aperçoit toutes les qualités sensibles qui peuvent se rapporter à lui, sa première étude est une sorte de physique expérimentale relative à sa propre conservation, et dont on le détourne par des études spéculatives avant qu'il ait reconnu sa place ici-bas. Tandis que ses organes délicats et flexibles peuvent s'ajuster aux corps sur lesquels ils doivent agir, tandis que ses sens encore purs sont exempts d'illusion, c'est le temps d'exercer les uns et les autres aux fonctions qui leur sont propres ; c'est le temps d'apprendre à connaître les rapports sensibles que les choses ont avec nous. Comme tout ce qui entre dans l'entendement humain y vient par les sens, la première raison de l'homme est une raison sensitive ; c'est elle qui sert de base à la raison intellectuelle : nos premiers maîtres de philosophie sont nos pieds, nos mains, nos yeux... Les premières facultés qui se forment et se perfectionnent en nous sont les sens. Ce sont donc les premières qu'il faudrait cultiver ; ce sont les seules qu'on oublie, ou celles qu'on néglige le plus. Exercer les sens n'est pas seulement en faire usage, c'est apprendre, pour ainsi dire, à sentir ; car nous ne savons ni toucher, ni voir, ni entendre, que comme nous avons appris.

Ici commence une analyse très délicate, qui dut bien étonner les éducateurs d'alors, et où ceux d'aujourd'hui peuvent trouver encore à s'instruire. Grimm jugeait plus qu'inutile la peine avec laquelle le précepteur d'Émile « se tourmente autour des sens de son élève[1] ». Nous ne nous associons pas à son ironie dédaigneuse. Sans doute nous n'accepterions pas sans réserve cette théorie purement sensualiste, empruntée à ces philosophes que combattait Rousseau[2]. Nous savons que le principe même de l'éducation physiologique, pour ainsi dire, précédant l'éducation intellectuelle, avait été au moins entrevu par Buffon et Condillac. Il ne nous échappe pas, en outre, que cette éducation dite naturelle conserve sa large part d'artifice[3]. Mais l'originalité de cette méthode d'éducation des sens vient, comme l'observe M. Compayré, de ce que Rousseau ne les considère pas uniquement comme des instruments pour perfectionner

1. *Correspondance littéraire*, juillet 1762.
2. Voyez les observations de M. Maury au t. VI de l'*Histoire* Petit de Julleville, p. 282.
3. « L'éducation par les choses et par ce qu'elles éveillent dans une intelligence juste, un peu aidée, rien n'est meilleur ; mais les leçons de choses concertées et inachevées manquent absolument leur but, parce qu'elles ne sont que de l'enseignement direct déguisé, de l'enseignement direct avec une hypocrisie en plus. » (FAGUET.)

l'esprit, mais qu'il les étudie en eux-mêmes, et qu'il ne les prend pas tout formés, mais nous fait assister à leur premier éveil. Ainsi qu'il convient, il commence par le toucher, celui de nos sens « dont nous avons le plus continuel exercice ». Après le toucher, qui concentre ses opérations autour de l'homme, il étudie la vue, qui étend les siennes au delà, et il y insiste. A propos de la vue, il a d'ingénieuses observations sur le dessin, comme sur la musique à propos de l'ouïe, comme sur la cuisine même à propos du goût, car il sème partout les idées, souvent originales, quelquefois discutables. Mais l'étude des premiers sens offre un intérêt pédagogique vraiment large : il est clair que l'éducation de l'odorat ne prête guère à d'utiles développements. On est un peu surpris de voir rattacher à la culture de ces cinq sens « la culture d'une espèce de sixième sens, appelé sens commun ». On en veut aussi un peu à Rousseau de le voir triompher trop bruyamment du succès que trop facilement il s'adjuge. L'antithèse est outrée entre « le pauvre enfant » qu'un homme « sévère et fâché » entraîne vers une étroite chambre meublée de tristes livres, sans qu'il ose ni résister ni même répandre les pleurs qui gonflent ses yeux, et celui « pour qui nul temps de la vie n'est un temps de gêne et d'ennui », qui ne compte les heures que par les plaisirs. Mais, si riantes que soient les couleurs dont nous est tracé le portrait d'Émile arrivé à cet âge, nous ne pouvons nous défendre d'une inquiétude. Cette éducation uniformément agréable et sensible est-elle bien l'éducation d'un adolescent qui doit être un homme? Quand se fera l'éducation de la volonté? Quand apparaîtra la notion du devoir? Ce que d'autres jugent l'essentiel de l'éducation, Rousseau l'oublie-t-il donc? Non, c'est à dessein qu'il le néglige.

Parlez-lui de devoir, d'obéissance, il ne sait ce que vous voulez dire; commandez-lui quelque chose, il ne vous entendra pas : mais dites-lui : « Si vous me faisiez tel plaisir, je vous le rendrais dans l'occasion; » à l'instant il s'empressera de vous complaire, car il ne demande pas mieux que d'étendre son domaine, et d'acquérir sur vous des droits qu'il sait être inviolables.

Il l'a dit plus d'une fois en ce livre même, l'intérêt présent, voilà le grand mobile, le seul qui mène sûrement et loin. Partant de cette idée que les enfants « ne peuvent rien apprendre dont ils ne sentent l'avantage actuel et présent, soit d'agrément, soit d'utilité », il donne à toute sa pédagogie un caractère si exclusivement utilitaire qu'on ne voit pas trop comment il

pourra éveiller chez l'adolescent cette « moralité » dont il veut que les enfants soient tout à fait dépourvus. Qu'Émile, nous dit-il, « soit homme par la vigueur, *et bientôt* il le sera par la raison. » C'est cette transition qui nous échappe au deuxième livre, et qu'il faudra brusquer au quatrième.

V

Émile adolescent. — Le troisième et le quatrième livres jusqu'à la « Profession de foi du Vicaire savoyard ».

Voici le « troisième état de l'enfance ». L'adolescence est déjà proche. C'est le temps « des travaux, des instructions, des études », non pas en vertu d'un choix arbitraire de l'homme, mais en vertu de l'ordre même indiqué par la nature. Qu'enseigner à Émile? « Seulement ce qui est utile », en dirigeant sa curiosité naturelle et en se bornant aux connaissances que l'intérêt nous porte à chercher. Une transition doit être ménagée entre les sensations et les idées. C'est par les objets sensibles que nous devons arriver aux objets intellectuels. Que les sens soient donc nos seuls guides dans les premières opérations de l'esprit : « Point d'autre livre que le monde, point d'autre instruction que des faits... Qu'il ne sache rien parce que vous le lui avez dit, mais parce qu'il l'a compris lui-même; qu'il n'apprenne pas la science, qu'il l'invente. » Rendez-le attentif aux phénomènes de la nature, avant de lui en parler.

Une belle soirée, on va se promener dans un lieu favorable, où l'horizon bien découvert laisse voir à plein le soleil couchant, et l'on observe les objets qui rendent reconnaissable le lieu de son coucher. Le lendemain, pour respirer le frais, on retourne au même lieu avant que le soleil se lève. On le voit s'annoncer de loin par les traits de feu qu'il lance au-devant de lui. L'incendie augmente, l'orient paraît tout en flammes : à leur éclat on attend l'astre longtemps avant qu'il se montre ; à chaque instant on croit le voir paraître ; on le voit enfin. Un point brillant part comme un éclair, et remplit aussitôt tout l'espace ; le voile des ténèbres s'efface et tombe. L'homme reconnaît son séjour, et le trouve embelli. La verdure a pris durant la nuit une vigueur nouvelle ; le jour naissant qui l'éclaire, les premiers rayons qui la dorent, la montrent couverte d'un brillant réseau de rosée, qui réfléchit à l'œil la lumière et les couleurs. Les oiseaux en chœur se réunissent, et saluent de concert le Père de la vie ; en ce moment pas un seul ne se tait ; leur gazouillement, faible encore, est plus lent et plus doux que dans le reste de la journée ; il se sent de la langueur d'un paisible réveil. Le concours de tous ces objets porte aux sens une impression de fraîcheur qui semble pénétrer jusqu'à l'âme. Il y a là une demi-

heure d'enchantement, auquel nul homme ne résiste : un spectacle si grand, si beau, si délicieux, n'en laisse aucun de sang-froid.

Sur la méthode dans les « leçons de choses », où il importe de présenter à l'enfant les objets mêmes, sans substituer à la chose le signe; sur la manière d'occuper sa curiosité, puis de le questionner à propos et de le mettre peu à peu sur la voie; sur l'enseignement élémentaire et sensible de la cosmographie et de la géographie, les remarques ingénieuses et vraies abondent. Mais le précepteur a beau s'appliquer à ne laisser voir que les choses, il apparait malgré lui derrière elles. Rousseau le reconnait, il faudrait guider l'enfant « un peu, mais très peu, *sans qu'il y paraisse* ». C'est ceci surtout qui sera malaisé. Quel tact délicat suppose cet enseignement très indirect, qui reste pourtant un enseignement! Et quelle patience aussi! car si l'élève se trompe, il conviendra d'attendre qu'il corrige lui-même son erreur. Ce qu'il y a d'excellent en ces vues générales, on l'aperçoit tout d'abord : restreindre l'enseignement proprement dit, donner à l'enfant, avant tout, le goût de la science et la méthode pour l'apprendre, ce sont des conseils dictés par la sagesse même. Mais écarter de lui toute contrainte et tout ennui, ne prendre pour règle que son plaisir ou son désir, c'est abdiquer précisément toute méthode véritable. Quoi que dise Rousseau, on ne voit pas bien comment, habitué à cette prétendue méthode, l'enfant pourra s'accoutumer d'autre part à l'attention qu'exigeront de « lentes et laborieuses recherches », quand il « inventera » les sciences. Sur les commencements de cette étude des sciences, Rousseau s'étend longuement. Là encore il ne veut pour maîtres que l'expérience et le sentiment, et l'on approuve, sans doute, que l'élève ne soit ni un esclave ni une machine. Mais l'on n'approuve pas le dédain avec lequel toute étude désintéressée est proscrite, l'obstination avec laquelle le beau et le vrai, considérés en eux-mêmes, en dehors de toute application, sont sacrifiés à l'utile : « *A quoi cela est-il bon?* Voilà désormais le mot sacré. » Est-il vrai que l'éducation « babillarde » de ce temps n'ait fait que des babillards? Montesquieu et Buffon n'étaient-ils que de vains parleurs? « Les choses! les choses! » s'écrie Rousseau. Mais ce goût pour les choses entraîne-t-il l'obligation de « haïr » les livres? Un seul est épargné : c'est *Robinson Crusoé*, « le plus heureux traité d'éducation naturelle » : en effet, « le plus sûr moyen de s'élever au-dessus des préjugés et d'ordonner ses ju-

gements sur les vrais rapports des choses, est de se mettre à la place d'un homme isolé, et de juger de tout comme cet homme en doit juger lui-même, eu égard à sa propre utilité. »

Émile n'est presque encore qu'un être physique. L'heure n'est pas venue pour lui d'étudier l'homme et la morale. Mais il se familiarise avec les arts et les métiers, qu'il apprécie et classe sans tenir compte des préjugés de l'opinion, d'après le seul besoin. C'est avec la même absence de préjugés qu'il compare les états, les rangs, les fortunes, ne voyant partout que des hommes toujours égaux. « L'homme est le même dans tous les états. Un grand n'est pas plus grand qu'un homme du peuple. » Ce développement fournit à Rousseau plus d'une occasion de disserter et un peu de déclamer sur la richesse et la pauvreté, sur la noblesse inutile ou avilie. Mais son éloquence devient extrêmement saisissante et prend un accent vraiment prophétique lorsque, trente-sept ans avant 1789, il voit et nous fait voir l'ère des révolutions qui va s'ouvrir.

Vous vous fiez à l'ordre actuel de la société, sans songer que cet ordre est sujet à des révolutions inévitables, et qu'il vous est impossible de prévoir ni de prévenir celle qui peut regarder vos enfants. Le grand devient petit, le riche devient pauvre, le monarque devient sujet : les coups du sort sont-ils si rares que vous puissiez compter d'en être exempt? Nous approchons de l'état de crise et du siècle des révolutions. Qui peut vous répondre de ce que vous deviendrez alors? Tout ce qu'ont fait les hommes, les hommes peuvent le détruire : il n'y a de caractères ineffaçables que ceux qu'imprime la nature; et la nature ne fait ni princes, ni riches, ni grands seigneurs. Que fera donc, dans la bassesse, ce satrape que vous n'avez élevé que pour la grandeur?

Si « travailler est un devoir indispensable à l'homme social »; si « tout citoyen oisif est un fripon »; si enfin le travail qui rapproche le plus l'homme de l'état de nature est le travail des mains, et la condition la plus indépendante de la fortune celle de l'artisan, il est bon qu'Émile apprenne un métier, moins pour savoir un métier que pour vaincre les préjugés qui le méprisent. Non pas un des métiers élégants que Locke propose à son élève, mais un métier véritable, « qui pût servir à Robinson dans son île », de préférence celui de menuisier, métier propre, utile, facile à exercer dans une maison, et qui exige de l'adresse, sans exclure une certaine élégance et un certain goût. Comme Émile, son précepteur se fera menuisier. On peut sourire de tel ou tel détail; mais il ne faut voir que l'esprit, cet esprit si nouveau pour le lecteur français du XVIIIe siècle,

cet esprit si hardiment démocratique dans le mauvais comme dans le bon sens du mot : dans le mauvais, car le critérium de l'utile, systématiquement appliqué à tout, manque de largeur, d'élévation, et, si l'on peut parler ainsi, d'humanité suffisamment compréhensive; dans le bon sens, car le travail libérateur est glorifié, dans sa vertu et sa noblesse, presque dans sa poésie, qui relève l'artisan et le place à côté, au-dessus même du savant ou du lettré. S'il y avait excès dans cette réaction en faveur des humbles, l'excès serait pardonnable, venant d'un principe généreux, et corrigé par la virilité de l'inspiration.

On n'en veut pas à Rousseau de triompher ensuite, bien qu'il triomphe un peu bruyamment. Que lui reste-t-il à faire? qu'a-t-il fait? Il se le demande en jetant un coup d'œil d'ensemble sur l'œuvre accomplie. L'homme qu'il forme est déjà un être agissant et pensant; il n'est pas encore un être aimant et sensible : il reste à perfectionner la raison par le sentiment. Ces divisions méthodiques, ces sections artificielles, Rousseau les expose avec une sécurité d'esprit absolue, sans paraître se douter que d'autres y puissent voir un ordre non pas conforme, mais contraire à la nature, dont les préparations et les transitions sont infiniment moins systématiques. Émile, au premier livre, n'avait que des sensations; il a maintenant des idées, il a passé sans peine des unes aux autres, les idées simples n'étant que « des sensations comparées ». Il ignore beaucoup de choses; mais « le seul moyen d'éviter l'erreur est l'ignorance ». Avant tout il doit apprendre à bien juger, puisqu'il faudra qu'il vive avec les hommes : « c'est un sauvage fait pour habiter les villes ». Or savoir beaucoup de choses ne mène pas à bien juger. Il reconnaîtra l'entrée de la route de la science, il y marchera, mais sans jamais aller bien loin. L'essentiel est qu'il sache user de sa propre raison; que ses connaissances, peu nombreuses, soient « véritablement siennes », que ce qu'il sait, il ne le sache pas à demi. Jusqu'ici, il n'a que des connaissances naturelles et purement physiques; « il connaît les rapports essentiels de l'homme aux choses, mais nul des rapports moraux de l'homme à l'homme ».

C'est au quatrième livre qu'il apprendra ce que c'est que l'histoire, la métaphysique, la morale, dont, au troisième, il ignore jusqu'aux noms. Mais quoi! dès le début, si mélancolique, de ce quatrième livre, nous sommes avertis qu'une prochaine révolution morale s'annonce chez l'adolescent par le murmure des passions naissantes, et que tout est perdu si le sage Ulysse qui

gouverne sa vie quitte un seul moment le gouvernail. Ulysse, en cette crise, aura fort à faire, si l'on en juge par les fréquents appels de Rousseau à sa vigilance et à sa science toute diplomatique des diversions : « Donnez le change à leur imagination naissante... Donnez le change à la nature, en suivant ses propres directions... » Le moment est-il bien choisi pour ces études historiques et morales qui ne se comprennent guère sans une certaine sérénité d'intelligence et d'âme?

C'est par l'éducation morale que Rousseau commence, et cette éducation, il ne la veut pas livresque, mais toute en action, toute *vécue*, comme nous disons. Il ne s'agit pas de détruire les passions dans l'âme où elles sont en germe : ce serait « contrôler la nature, réformer l'ouvrage de Dieu », qui nous les a données et n'en peut souhaiter l'anéantissement. Dans cette apologie des passions on reconnaît l'esprit de Vauvenargues et, en général, du XVIIIe siècle, si différent en cela du XVIIe. Il ne s'agit, bien entendu, que des passions « naturelles ». On en peut, on en doit faire l'éducation. A cet endroit, l'amitié interviendrait à propos, ce semble, avant l'amour. Mais Émile est condamné à n'avoir d'amitié que pour son gouverneur. Il pourra, du moins, aimer les hommes, par sympathie pour ses semblables, par pitié surtout pour leurs misères; et parmi tous les hommes, ceux qu'il aimera le plus, ce seront précisément les plus misérables.

L'exercice des vertus sociales porte au fond des cœurs l'amour de l'humanité : c'est en faisant le bien qu'on devient bon ; je ne connais point de pratique plus sûre. Occupez votre élève à toutes les bonnes actions qui sont à sa portée ; que l'intérêt des indigents soit toujours le sien ; qu'il ne les assiste pas seulement de sa bourse, mais de ses soins ; qu'il les serve, qu'il les protège, qu'il leur consacre sa personne et son temps ; qu'il se fasse leur homme d'affaires : il ne remplira de sa vie un si noble emploi.

De telles leçons de solidarité humaine nous touchent; mais deux choses nous les gâtent. La première, c'est que l'amour de l'humanité, chez Rousseau, n'exclut pas une misanthropie dont son élève risque de subir la contagion. C'est ce moment qu'il choisit pour rappeler son grand principe. L'homme est naturellement bon, mais la société le déprave. Qu'il le rappelle au lecteur, s'il craint, bien à tort, que le lecteur ne perde de vue son système; mais quelle nécessité d'inoculer à ce jeune homme sa morose expérience? Il sent lui-même le danger; trop tôt habitué à observer les hommes de trop près, Émile est exposé

à devenir « médisant et satirique, décisif et prompt à juger. Il se fera un odieux plaisir de chercher à tout de sinistres interprétations, et à ne voir en bien rien même de ce qui est bien ». Ce danger qu'il signale, comment y pare-t-il? On ne le voit pas. Un autre vice de méthode vient, sans doute, de son horreur pour tout enseignement, même moral. L'impulsion de la nature, l'élan du cœur, lui suffisent. « Nous entrons enfin, s'écrie-t-il, dans l'ordre moral: » et il faut avouer qu'il était temps. Mais, en réalité, nous n'y entrons pas encore, car il n'est point question de la morale. La justice même, aussi bien que la bonté, n'est présentée que comme une « affection de l'âme ». Ce n'est pas sur ce fond changeant du sentiment que « l'ordre moral » peut être assis.

L'éducation par les livres a son tour, mais n'est, à y regarder de près, que le prolongement de cette éducation morale incomplète. Rousseau n'aime pas, n'admet pas l'instruction pour elle-même, pour l'amour de la science et de la vérité. Il ne voit pas que l'instruction, même la plus étrangère à la morale, est une éducation encore; que le beau, le vrai, le bien, ont entre eux des liens que les philosophes définissent imparfaitement, mais dont les vrais pédagogues sentent à la fois la finesse et la force. Dans le commerce des grands écrivains, comme dans la conduite de la vie, il ne cherchera que l'utile; seulement, cette fois, ce sera l'utilité morale. Pourquoi les livres des historiens lui plaisent-ils plus que les autres? Parce qu'ils nous apprennent à lire dans les cœurs « sans le secours de la philosophie ». Par ailleurs, il trouve plus d'un vice à l'histoire, et il va jusqu'à la comparer au roman. Montesquieu et Voltaire ont déjà pourtant écrit leurs grandes œuvres historiques[1]; mais des historiens français il ne loue que Vertot et Duclos. C'est que Montesquieu et Voltaire s'avisent de juger les événements qu'ils racontent. Or « les pires historiens sont ceux qui jugent », et Rousseau s'écrie : « Les faits, les faits! » comme il s'est déjà écrié : « Les choses! les choses! » De même qu'Émile a vu et touché directement les choses, de même il saura bien juger lui-même les faits de l'histoire sans que l'historien lui dicte son jugement. C'est pourquoi, avant Plutarque, Thu-

1. C'était peut-être à ces œuvres qu'il pensait quand il écrivait, en critiquant les premiers essais de philosophie de l'histoire :

« L'esprit philosophique a tourné de ce côté les réflexions de plusieurs écrivains de ce siècle; mais je doute que la vérité gagne à leur travail. La fureur des systèmes s'étant emparée d'eux tous, nul ne cherche à voir les choses comme elles sont, mais comme elles s'accordent avec son système. »

cydide est le vrai modèle des historiens : « Il rapporte les faits sans les juger; mais il n'omet aucune des circonstances propres à nous en faire juges nous-mêmes. » Outre qu'il y a un certain art de grouper les faits qui suppose un jugement préconçu, Rousseau oublie que Thucydide a mis au moins dans ses discours toute une philosophie de l'histoire.

A l'histoire il veut bien enfin ajouter la fable, même la fable de la Fontaine, mais sans les moralités, qui sont au moins inutiles, et avec une liberté de choix qui remédierait aux fâcheux effets de l'ordre adopté par le fabuliste. Ce second jugement sur la Fontaine, étant moins absolu, est plus acceptable que le premier. Mais Rousseau, malgré la justesse de certaines remarques, n'a pas gagné son procès contre la Fontaine. Enfants, nos élèves apprennent les fables avec plaisir et les retiennent sans effort; adolescents, ils y reviennent pour les comprendre et les expliquer mieux. C'est déjà beaucoup, après tout, que le citoyen de Genève ne les condamne pas en bloc, comme il avait condamné le théâtre : lui aussi, quoi qu'il en ait, il est sous le charme. C'est plus délibérément qu'il proscrit la rhétorique et son verbiage. Mais la rhétorique est-elle toute la littérature? et n'est-ce pas de la littérature à peu près entière que Rousseau semble engager Émile à dire son mot dédaigneux : « A quoi cela est-il bon? »

VI

La « Profession de foi du Vicaire savoyard » et la seconde partie du livre IV.

La célèbre *Profession de foi du Vicaire savoyard* occupe tout le milieu de ce très ample livre IV, mais en réalité ouvre un livre nouveau, car c'est une phase nouvelle de la vie morale d'Émile qui s'ouvre avec elle, ou plutôt c'est avec elle qu'il naît pour la première fois à la vie morale véritable.

Rousseau a été frappé de voir « que, dans l'âge de la plus grande activité, l'on borne les jeunes gens à des études purement spéculatives, et qu'après, sans la moindre expérience, ils sont tout d'un coup jetés dans le monde et dans les affaires ». De cette observation juste il a tiré cette conséquence, juste aussi, qu'il convenait, avant tout, de leur apprendre à vivre, et cette conséquence fausse, qu'il convenait donc de barrer la

route, aussi longtemps qu'il se pourrait, aux idées abstraites. Les idées ne se laissent point ainsi fixer une date rigoureuse d'éclosion : elles ont leur germination sourde et leur épanouissement imprévu. Il est possible que Locke ait eu tort, comme l'affirme Rousseau, de vouloir « qu'on commence par l'étude des esprits, et qu'on passe ensuite à celle des corps », et il est probable que la méthode de Rousseau est plus logique. Mais, précisément, elle est trop logique : il n'y a point un côté des « esprits » et un côté des « corps »; il y a des choses spirituelles et des choses corporelles qui se pénètrent. En ne mettant que *Robinson* aux mains d'Émile enfant, Rousseau croyait bien le maintenir dans le domaine des connaissances positives. Mais (la remarque est de Saint-Marc Girardin) Robinson lit la Bible. Il a donc aussi sa vie morale, et le gouverneur d'Émile n'échappera pas à ces questions : « Qu'est-ce que la Bible? Qu'est-ce que Dieu? »

Quoi qu'il en soit, à quinze ans Émile ne sait pas encore s'il a une âme, « et peut-être à dix-huit n'est-il pas encore temps qu'il l'apprenne ». « Gardons-nous d'annoncer la vérité à ceux qui ne sont pas en état de l'entendre, car c'est y vouloir substituer l'erreur. Il vaudrait mieux n'avoir aucune idée de la Divinité que d'en avoir des idées basses, fantastiques, injurieuses, indignes d'elle : c'est un moindre mal de la méconnaître que de l'outrager. » Émile ignorera donc tout à son aise, et tout le temps qu'il voudra ou qu'il pourra, ce qu'il y a de divin dans le monde. « Quand il commence à s'inquiéter de ces grandes questions, ce n'est pas pour les avoir entendu proposer, mais c'est quand le progrès naturel de ses lumières porte ses recherches de ce côté-là. » Comme il a inventé lui-même ses connaissances, il inventera lui-même ses croyances, ou il les choisira parmi celles qui se partagent les hommes. Ce qu'il y a d'aléatoire en cette méthode et de délicat en cette matière, Rousseau ne semble guère le sentir : il est convaincu que les choses se passeront comme il l'a réglé, et qu'Émile, bien qu'habitué à ne voir que les faits et les choses, réclamera son Dieu quand l'heure de ce Dieu sera venue. Toutefois, au lieu de s'en reposer sur la seule nature, il imagine une révélation véritable. C'est la Profession de foi du Vicaire savoyard.

Sur l'éloquente beauté de la *Profession*, il semble que tous soient d'accord, les adversaires compris. Voltaire, qui, au lendemain de l'apparition d'*Émile,* n'y voyait qu'un « fatras d'une sotte nourrice en quatre tomes », y distinguait « une quaran-

taine de pages contre le christianisme, des plus hardies qu'on ait jamais écrites », et cette découverte le réconciliait presque avec l'auteur. Ce livre IV était, à ses yeux, « le seul véritablement bon ouvrage » que Rousseau eût composé.

Ce livre d'*Émile* est méprisé généralement. Mais il y a une cinquantaine de pages au troisième volume contre la religion chrétienne, qui ont fait rechercher l'ouvrage et bannir l'auteur... Ce vicaire fait une sortie contre la religion chrétienne avec beaucoup d'éloquence et de sagesse... Dieu bénit nos travaux : Jean-Jacques l'apostat n'a pas laissé de rendre de grands services par son Vicaire savoyard. Presque tout le peuple de Genève est devenu philosophe... L'article de ce Vicaire vaut mieux sans doute que tout le reste du livre... Votre petit écervelé de Jean-Jacques n'a fait qu'une bonne chose en sa vie : c'est son Vicaire savoyard, et ce Vicaire l'a rendu malheureux pour le reste de ses jours[1].

A plus forte raison la *Profession de foi* dut être admirée quand au règne de l'esprit voltairien succéda une réaction du sentiment religieux. Chateaubriand finit par n'y voir « qu'un sermon socinien assez ennuyeux »[2]; mais il voulait se faire pardonner son premier enthousiasme. Dans ses *Lettres sur les écrits de Rousseau,* Mme de Staël louait Rousseau d'avoir, seul entre ses contemporains, respecté les pieuses pensées dont les hommes ont tant besoin. Il est vrai que son coreligionnaire Vinet a écrit plus tard de la *Profession :* « C'est une hache à deux tranchants, l'un tourné contre les matérialistes, l'autre contre les chrétiens. » Mais le catholique Lacordaire, avec plus d'indulgence et peut-être trop d'optimisme, pensait que l'éloquence du Vicaire savoyard « n'eût été désavouée par aucun Père de l'Église ». Cousin y voyait « la production la plus saine et la plus grande du XVIIIe siècle ». Doudan et Nisard ne lui ménagent pas les éloges.

Je crois que la *Profession de foi du Vicaire savoyard* est au nombre des plus belles pages qui aient été écrites dans le monde. L'émotion et la raison y sont admirablement unies. La philosophie n'a jamais parlé un langage plus honnête, plus élevé, plus éloquent, plus sensé... Il a pied sur terre, et le ciel est au-dessus de sa tête, et, comme dans les œuvres divines, quoique de loin, la sagesse est revêtue d'une grâce parfaite...

Rousseau n'a rien écrit de plus solide et de plus élevé que ces belles pages. Il y était soutenu et comme porté par la conscience du genre humain, par tout ce que ses illusions et ses fautes avaient laissé d'intact dans la sienne,

1. *Cf.* Voltaire, *Correspondance :* lettres à d'Alembert, 16 juillet 1764; au marquis d'Argens, 22 avril 1763 ; à d'Argental, 2 oct. 1765, 14 juill. 1766 : à Damilaville, 14 juin 1762, 12 juillet 1763, 29 août 1766; à la duchesse de Saxe-Gotha, 2 août 1762. — *Instruction a Rostan.*

2. Note de l'*Essai sur les révolutions*, l. Ier, 1re partie, ch. XXIV.

par tout ce que son esprit reçut jamais de pures lumières. Il ne fit pas une œuvre de polémique : il se prosterna et il adora. Jamais plus magnifique hommage ne fut rendu par la raison humaine à son divin Créateur. Il est vrai qu'un hommage plus magnifique encore resterait infiniment au-dessous du plus simple acte de foi et d'amour d'une âme véritablement chrétienne ; mais puisqu'il y a des esprits qui ne peuvent pas devenir religieux pa. le cœur, ne faut-il pas remercier Dieu qu'il lui ait plu de se révéler à eux par la force de la logique dans les écrits d'un Descartes, par la force du sentiment dans ceux d'un J.-J. Rousseau[1]?

Il est possible, comme le croit M. Texte, que Rousseau, dans cet épisode, se souvienne de l'espèce de profession de foi analogue que l'abbé Prévost met dans la bouche de son héros Cleveland[2], et peut-être, en général, du déisme anglais, tel qu'il est exposé dans l'*Essai sur l'homme* de Pope. Mais Rousseau n'avait nul besoin d'emprunter aux Anglais sa religion : depuis sa jeunesse il la portait dans son cœur. Pris de bonne heure entre deux religions, il avait passé avec facilité de l'une à l'autre, et n'en avait gardé que le fonds commun à toutes les religions, croyance en l'existence de Dieu et en l'immortalité de l'âme, idée de la loi morale et de ses prescriptions universelles. Dans les *Confessions* (I, 6) il nous dit quelle est sa façon d'adorer Dieu et de le prier. Dans les *Rêveries* (*Troisième Promenade*) il expose sur quels principes inébranlables, après bien des incertitudes, il a fini par asseoir sa conviction religieuse, avant de l'exprimer dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, « ouvrage qui peut faire un jour révolution parmi les hommes, si jamais il y renaît du bon sens et de la bonne foi ». Quatre ans avant l'*Émile* (18 févrrier et 25 mars 1758), il confiait au pasteur Vernes sa foi tout ensemble et ses doutes : « J'ai passé ma vie parmi les incrédules sans me laisser ébranler... Je crois en Dieu, et Dieu ne serait pas juste si mon âme n'était immortelle. *Voilà, ce me semble, ce que la religion a d'essentiel et d'utile;* laissons le reste aux disputes. » L'Évangile est le plus sublime de tous les livres; mais ce n'est enfin qu'un livre, ignoré des trois quarts du monde. Où donc l'homme cherchera-t-il la loi de Dieu ? Dans son propre cœur. Qu'il consulte sa conscience, et sa conscience lui répondra. C'est la doctrine et déjà le langage du Vicaire savoyard.

On conçoit quelle importance il attachait à l'expression de cette doctrine. Partout ailleurs, il était prêt à accepter des re-

1. Cousin, *Journal des savants*, nov. 1848. — Doudan, lettre du 19 nov. 1836. — Nisard, *Histoire de la littérature française*, IV, 2.
2. Voir Schrœder, *l'Abbé Prevost;* Hachette, 1898; II, 3.

tranchements; ici, il voulait tout ou rien. Il sentait quelle place à part cette déclaration de principes allait lui faire parmi les philosophes contemporains : « J'établis plus que je ne détruis[1]. » L'originalité de la *Profession,* en effet, ce n'est pas qu'elle attaque le christianisme traditionnel déjà fort maltraité par d'autres; c'est qu'elle réagit contre le matérialisme dominant. Il n'est pas impossible qu'elle ait détourné de la foi orthodoxe quelques âmes vaguement croyantes; il est plus probable qu'elle en a ramené beaucoup d'autres au spiritualisme. L'*Esprit* d'Helvétius n'est antérieur que de quatre ans à l'*Émile,* mais d'Holbach ne publia qu'en 1770 son *Système de la nature.* Le matérialisme survécut donc; mais c'est de 1762 que date le grand mouvement spiritualiste qui, par Bernardin de Saint-Pierre et Chateaubriand, s'étendra jusqu'à nos poètes. Il est fâcheux peut-être que l'orateur soit ce vicaire chassé par son évêque pour « une aventure de jeunesse », et qui menait une vie exemplaire, « au défaut près qui jadis avait attiré sa disgrâce, et dont il n'était pas trop bien corrigé ». Rousseau avait ses raisons pour être indulgent, et c'est Rousseau qui parle par la bouche de ce prêtre libre. C'est là son « sermon sur la montagne », prononcé sur une haute colline qui domine le cours du Pô[2], avec l'immense chaîne des Alpes à l'horizon.

Dès le début, on devine quel rôle le sentiment jouera dans cet exposé qui évitera d'être une controverse. Le Vicaire parle dans la simplicité de son cœur, et c'est au cœur de son jeune disciple qu'il fait appel. En vain il a consulté les philosophes : loin de le délivrer de ses doutes, ils les ont multipliés : il a appris à ne plus consulter que « la lumière intérieure ». Elle a éclairé pour lui bien des choses, et il semble difficile même qu'elle ait pu le faire sans le concours de la raison raisonnante. Au fond, ce qu'ont fait les philosophes tant dédaignés, il va le faire à son tour : quoiqu'il se défende ici même de soutenir un système, c'est un système qu'il va essayer de construire. Dans toute la première partie de la *Profession,* il est comme le Descartes du sentiment[3] : « Je résolus d'admettre pour éviden-

1. Lettres à Moultou, 16 févr. et 25 avril 1762. Voyez l'éloquente lettre, écrite plus tard (14 févr. 1769) à ce même Moultou, sur l'immortalité de l'âme, et aussi dans la première des *Lettres de la montagne,* comment il définit sa façon d'être chrétien.

2. Sur ce décor de la *Profession de foi,* voyez Em. Montégut. *Mélanges critiques ;* Hachette, 1887 ; p. 316-318.

3. « Il y a une certaine analogie curieuse à signaler entre le mouvement d'idées de Rousseau et celui de Descartes. Dans son *Discours sur la Méthode,* Descartes

tes toutes les vérités auxquelles, *dans la sincérité de mon cœur,* je ne pourrais refuser mon consentement. » La première vérité à laquelle il se sent forcé d'acquiescer, c'est celle de sa propre existence; la seconde est celle de l'existence d'êtres qui ne sont pas lui; l'existence de l'univers lui est aussi bien démontrée que la sienne propre. Mais cet être qui est lui, quelle en est la nature? Est-il corps ou esprit? Il est esprit et corps. Ce n'est pas un être purement sensitif et passif, mais un être actif et intelligent, qui a des idées comme il a des sensations, qui juge et qui veut. Non seulement, comme l'observe M. Janet, Rousseau se sépare ici du sensualisme de Condillac, mais la théorie de l'activité volontaire est formulée par lui avant Maine de Biran. Le mouvement n'a pas d'autre cause immédiate que la volonté de l'être intelligent et libre; la matière reçoit le mouvement et le communique, mais ne le produit pas : il faut toujours remonter à quelque volonté comme première cause. Si le mouvement imprimé à la matière me montre une volonté, ce mouvement s'accomplissant selon de certaines lois me montre une intelligence; l'ordre sensible qui règne dans l'univers m'annonce une intelligence suprême. Les apôtres du Hasard, qui s'efforcent d'expliquer cette harmonie du monde par l'aveugle mécanique de la matière, mue fortuitement, sont réduits à entasser les suppositions absurdes, les abstractions inintelligibles. Parmi ceux-là, Rousseau compte quelques-uns de ses anciens amis les encyclopédistes; mais il ne les ménage pas, et ne dissimule aucune de ses idées, ou plutôt aucun de ses sentiments.

Je crois donc que le monde est gouverné par une volonté puissante et sage : je le vois, ou plutôt je le sens, et cela m'importe à savoir. Cet être qui veut et qui peut, cet être actif par lui-même, cet être enfin, quel qu'il soit, qui meut

arrive aussi, comme Rousseau, au scepticisme sur toutes les philosophies qu'il a examinées. Comme lui aussi il cherche un criterium, et comme lui encore il le place dans l'évidence. Mais il y a deux manières d'entendre l'évidence, et ici commence le désaccord. Descartes admet comme criterium l'évidence intellectuelle, et Rousseau l'évidence du cœur. On pourrait poursuivre la comparaison en examinant tour à tour les articles de foi de Rousseau. Comme Descartes, il place en première ligne l'existence personnelle, l'existence du *moi*; mais Descartes est d'abord persuadé de l'existence de sa pensée, tandis que Rousseau voit la preuve de son existence dans la sensation : « J'existe et j'ai des sens par lesquels je suis affecté. » Toutefois, Rousseau élève des doutes contre la confusion du sentiment propre de l'existence et de la sensation : « Ai-je un sentiment propre de mon existence, ou « ne la sens je que par mes sensations? Voilà mon premier doute. » Ce premier doute indique déjà qu'il se sépare du sensualisme de son siècle; il voit qu'il peut y avoir un sentiment du *moi* indépendant de la sensation, et ce doute augmente peu à peu. » (JANET.)

l'univers et ordonne toutes choses, je l'appelle Dieu. Je joins à ce nom les idées d'intelligence, de puissance, de volonté, que j'ai rassemblées, et celle de bonté, qui en est une suite nécessaire : mais je n'en connais pas mieux l'être auquel je l'ai donné ; il se dérobe également à mes sens et à mon entendement; plus j'y pense, plus je me confonds ; je sais très certainement qu'il existe, et qu'il existe par lui-même : je sais que mon existence est subordonnée à la sienne, et que toutes les choses qui me sont connues sont absolument dans le même cas. J'aperçois Dieu partout dans ses œuvres ; je le sens en moi, je le vois tout autour de moi ; mais sitôt que je veux le contempler en lui-même, sitôt que je veux chercher où il est, ce qu'il est, quelle est sa substance, il m'échappe, et mon esprit troublé n'aperçoit plus rien.

Revenant à l'homme, il le peint, comme Buffon pourrait le faire, roi de la terre qu'il habite, maître des animaux au-dessus desquels l'élève la supériorité morale de sa nature. Mais ce n'est plus à Buffon que l'on songe quand Rousseau oppose à l'ordre qui règne partout dans la nature le désordre qu'on aperçoit dans la société des hommes, et aborde avec une sorte de résolution triste le problème du mal sur la terre. Il le résout, d'ailleurs, avec une simplicité qui étonnerait, si la solution qu'il propose ne cadrait si exactement avec son système. L'Être qui peut tout ne peut vouloir que ce qui est bien. Qu'on ne l'accuse pas de tromper l'homme : l'auteur du mal, c'est l'homme lui-même : « C'est l'abus de nos facultés qui nous rend malheureux et méchants. Nos chagrins, nos soucis, nos peines, nous viennent de nous. Le mal moral est incontestablement notre ouvrage, et le mal physique ne serait rien sans nos vices, qui nous l'ont rendu sensible... Otez nos funestes progrès, ôtez nos erreurs et nos vices, ôtez l'ouvrage de l'homme, et tout est bien. » En de tels passages, l'apologiste de l'état de nature, l'ennemi de la société, se montre trop à découvert aux côtés de son interprète. On l'aime mieux quand il justifie la Providence par la certitude de l'immortalité de l'âme, ou quand il défend contre le sceptique Montaigne l'universalité des principes de la morale, ou enfin quand il s'échappe en invocations presque lyriques : « Conscience, conscience, instinct divin, immortelle et céleste voix... » Là aussi, il est lui-même, mais il est le Rousseau qui laisse parler son âme, non celui qui se préoccupe de transformer ses paradoxes en axiomes. Il faut bien avouer, du reste, que, si l'on cherche dans ces pages non pas la morale de Rousseau, mais une règle morale sur laquelle tous les hommes puissent se reposer, on n'est satisfait qu'à demi. Rousseau, sans doute, croit nous donner cette règle : « En suivant toujours ma méthode, je ne tire point ces

règles des principes d'une haute philosophie, mais je les trouve *au fond de mon cœur*, écrites par la *nature* en caractères ineffaçables. Je n'ai qu'à me consulter sur ce que je veux faire : tout ce que *je sens* être bien est bien, tout ce que *je sens* être mal est mal. » Nous sommes moins sûrs que lui que le sentiment individuel, par lui seul, soit un guide toujours infaillible.

Le bon prêtre s'interrompt ici, ému et laissant ému le bon jeune homme, qui croit voir en lui un autre Orphée. Ce disciple pourtant a des objections à produire et des questions à poser. Un moment on a l'espoir que le monologue philosophique et moral du Vicaire va se continuer en dialogue à la manière de Platon. Cet espoir est trompé : le disciple n'est qu'un confident chargé de fournir à son maître un développement nouveau. « Parlez-moi de la révélation, des Écritures. » Et le monologue reprend. Nous n'avons pas à appuyer ici sur cette dernière partie, celle qui souleva, au XVIIIe siècle, le plus d'indignations, sincères ou affectées. Le Vicaire l'avoue, la religion dont il vient de tracer les grandes lignes n'est que la religion naturelle : « Il est bien étrange qu'il en faille une autre. » Il distingue, comme Lessing et d'autres, entre ce que Jésus a dit et ce que les hommes ont ajouté à sa parole, entre ce que Dieu dit au cœur de l'homme et ce que l'homme lui fait dire ; entre le culte extérieur et la religion. « Dieu veut être adoré en esprit et en vérité : ce devoir est de toutes les religions, de tous les pays, de tous les hommes... Le culte essentiel est celui du cœur. Dieu n'en rejette point l'hommage quand il est sincère, sous quelque forme qu'il lui soit offert... En tout pays et dans toute secte, aimer Dieu par-dessus tout et son prochain comme soi-même, est le sommaire de la loi. » Cette religion si commode et si douce, toute de sentiment, était faite pour aller au cœur de ceux que lassaient les vaines controverses. Les raisonneurs applaudissaient aux hardiesses du douteur sincère qui s'écriait : « Il me faut des raisons pour soumettre ma raison ; » ou à la vigueur ironique et concentrée du dialecticien qui rejetait avec dédain l'amas des témoignages humains entre Dieu et lui. Les âmes simples, restées chrétiennes, étaient touchées par la respectueuse admiration que Rousseau professe pour la majesté des Écritures, la sainteté de l'Évangile, la vie et la mort de Jésus préférées à celles de Socrate ; par une certaine modestie, plus apparente que réelle, dans les affirmations, et par une certaine onction dont la péroraison surtout est pénétrée. La physionomie de l'orateur ne gagne pas en clarté et

en unité à mesure que s'avance son discours. C'est tantôt un déiste indifférent à tout ce qui n'est pas la morale et qui a une manière assez méprisante d'écarter toutes les religions en les admettant toutes; tantôt un polémiste assez âpre; tantôt un curé idéal et attendri, comme le sera celui de *Jocelyn*. C'est surtout Rousseau, et l'on sent bien que Rousseau parle par sa bouche, lorsqu'il réduit toute la religion à l'amour de Dieu et des hommes, ou lorsqu'il repousse tous les livres et en laisse un seul ouvert devant tous les yeux, le livre de la nature, où nous apprenons à adorer son Auteur.

Après cet éclatant épisode, le livre IV pourrait et devrait se terminer. L'intérêt de ce qui suit en est sensiblement affaibli. Nous revenons avec un peu d'ennui à ce « ministre de la nature » qui est chargé de préparer l'homme de la nature; aux diversions qu'il imagine (la chasse surtout) pour empêcher cet homme futur d'être trop vite et trop violemment l'homme naturel; aux comptes qu'il doit lui rendre, assuré, d'ailleurs, trop assuré, qu'Émile lui répondra : « O mon ami, mon protecteur, mon maître, reprenez l'autorité que vous voulez déposer... » Il la reprendra volontiers, et n'usera pas de détours fort délicats pour donner à la conduite d'Émile une orientation nouvelle. « Ton cœur, dis-je au jeune homme, a besoin d'une compagne : allons, cherche celle qui te convient. » Émile va donc entrer dans le monde pour y chercher la vierge sage par excellence qu'on l'habitue à appeler d'avance d'un nom expressif : Sophie. Mais il ne l'aura point trouvée à la fin de ce livre. En l'invitant à la chercher, son gouverneur s'arrange pour qu'il ne la trouve point d'abord. « Il importait qu'elle ne se trouvât pas si vite, et nous l'avons cherchée où j'étais bien sûr qu'elle n'était pas. » En attendant, il laisse à Émile « l'apparence de l'indépendance », l'apparence seulement, car Émile ne restera seul ni jour ni nuit.

Comment occuper cet intervalle? En philosophant sur le goût. « Voilà l'étude qui lui convient durant cette époque. » Voilà, dirons-nous, une place singulièrement choisie pour y loger les études littéraires, qui ont tant besoin d'être poursuivies dans la paix de l'âme. Au reste, sur le goût des femmes, jugé bien dédaigneusement par Rousseau, sur celui de Paris, des Académies, des anciens, Rousseau dit des choses dignes au moins d'être discutées. On est même surpris de trouver sous sa plume un bel éloge de la simplicité antique méconnue par les partisans à outrance des modernes :

Il y a une certaine simplicité de goût qui va au cœur, et qui ne se trouve que dans les écrits des anciens. Dans l'éloquence, dans la poésie, dans toute espèce de littérature, il les retrouvera, comme dans l'histoire, abondants en choses, et sobres à juger. Nos auteurs, au contraire, disent peu et prononcent beaucoup...

En général, Émile prendra plus de goût pour les livres des anciens que pour les nôtres, par cela seul qu'étant les premiers, les anciens sont les plus près de la nature, et que leur génie est plus à eux. Quoi qu'en aient pu dire la Motte et l'abbé Terrasson, il n'y a point de vrai progrès de raison dans l'espèce humaine, parce que tout ce qu'on gagne d'un côté on le perd de l'autre; que tous les esprits partent toujours du même point, et que le temps qu'on emploie à savoir ce que d'autres ont pensé étant perdu pour apprendre à penser soi-même, on a plus de lumières acquises et moins de vigueur d'esprit.

C'est l'avocat de la nature, c'est le contempteur du progrès humain, qui se refuse à reconnaître la supériorité des modernes sur les anciens. Mais l'écrivain, le critique, non moins sévère que Fénelon pour Cicéron, — dont le grand crime est de n'être pas Démosthène, — aurait pu se conformer lui-même de plus près à la simplicité du goût antique.

Il y a comme du remplissage dans toute cette dernière partie du livre IV, où Rousseau perd volontairement de vue son élève et s'attarde à définir, pour son propre compte, la vie idéale qu'il voudrait vivre.

VII

Le livre V. — Sophie ou la femme.

« Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Émile est homme, nous lui avons promis une compagne, il faut la lui donner. » Rousseau a raison, et son livre ne sera complet qu'à ce prix. Mais nous ne sommes pas sans inquiétude. Dans le livre précédent, certains traits étaient peu délicats aux endroits qui eussent précisément demandé le plus de délicatesse. Comment parlera-t-il de la femme, et de l'éducation de la femme, après Fénelon si pénétrant, après Mme de Maintenon si raisonnable, Mme de Lambert si judicieuse[1]? De bonne heure il semble s'être posé ce problème de l'éducation des femmes : dans une note de son premier Discours, on l'en voit préoccupé.

On ne sent point assez quels avantages naîtraient dans la société d'une meilleure éducation donnée à cette moitié du genre humain qui gouverne l'autre.

1. *Cf.* Gréard, *l'Education des femmes par les femmes.*

Les hommes seront toujours ce qu'il plaira aux femmes; si vous voulez donc qu'ils deviennent grands et vertueux, apprenez aux femmes ce que c'est que grandeur d'âme et vertu. Les réflexions que ce sujet fournit, et que Platon a faites autrefois, mériteraient fort d'être mieux développées par une plume digne d'écrire d'après un tel maître, et de défendre une si grande cause.

Dans une autre note, placée au début de l'*Émile,* il nous en avertit, c'est aux femmes de préférence qu'il faut parler dans un traité d'éducation. Et il est à croire qu'il ne les a jamais tout à fait perdues de vue dans le cours de cet ouvrage. En ce livre même il s'écrie : « Et moi qui leur dis des vérités si dures, croyez-vous que leurs jugements me soient indifférents? Non, leurs suffrages me sont plus chers que les vôtres, lecteurs, souvent plus femmes qu'elles. » Il ne les épargne pas, en effet, par exemple quand il met en doute l'honnêteté de toutes les femmes de Paris et de Londres. Mais les femmes ont senti qu'en les maltraitant, il les aime. Ce qu'elles auraient dû lui pardonner moins aisément, c'est sa façon même de les aimer, c'est l'idée même qu'il se fait de leur rôle et de leur destinée. Il part de ce principe, vrai en soi, « que la femme est faite spécialement pour plaire à l'homme », et il en fait sortir cette conséquence erronée qu'elle *n'est faite que* pour plaire à l'homme; que, par suite, *toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes.* Ne nous étonnons donc pas qu'une telle déclaration de principe soit accompagnée d'un développement sur l'éducation nécessaire de la coquetterie chez les femmes, et sur cette autre nécessité de les « gêner » de bonne heure, car, faites pour se contraindre et pour obéir à un être aussi imparfait que l'homme, elles auront toute leur vie à dompter leurs fantaisies pour les soumettre aux volontés d'autrui, et à souffrir sans se plaindre. En revanche, si elles n'ont pas la force, elles ont l'adresse, et Rousseau, « persuadé que tous les penchants naturels sont bons et droits par eux-mêmes », est d'avis qu'on cultive chez les femmes le penchant à la ruse aussi bien que le penchant à la coquetterie. Combien nous sommes loin de Fénelon[1], de sa prudence éclairée, de la gravité douce avec laquelle il s'efforçait d'épurer et d'affermir ces âmes souvent frivoles, mais qui, à ses yeux, restaient des âmes! « Plus elles sont faibles, disait-il, plus il faut les fortifier[2]. »

1. Voir nos fascicules sur l'*Education des filles* et sur *Mme de Maintenon.* Voir aussi plus loin le plan d'une comparaison entre Fénelon et Rousseau à ce point de vue.

2. Rousseau cite une fois Fénelon dans ce livre, à propos de l'éducation agréable. *Cf.* Gréard, *l'Education des femmes par les femmes :* J.-J. Rousseau, II.

Cette erreur initiale en produit nécessairement d'autres, et même on peut dire que le livre V n'est qu'une longue erreur, si on le considère au seul point de vue du « programme » de l'éducation et de l'instruction féminines. Fénelon, qui n'était pas si chimérique qu'on le dit souvent, écrit fort bien, ce me semble, du moins relativement à son temps. « La science des femmes, comme celle des hommes, doit se borner à s'instruire par rapport à leurs fonctions; la différence de leurs emplois doit faire celle de leurs études. » Rousseau écrit à peu près de même : « Dès qu'une fois il est démontré que l'homme et la femme ne sont ni ne doivent être constitués de même, de caractère ni de tempérament, il s'ensuit qu'ils ne doivent pas avoir la même éducation. En suivant les directions de la nature, ils doivent agir de concert, mais ils ne doivent pas faire les mêmes choses; la fin des travaux est commune, mais les travaux sont différents, et par conséquent les goûts qui les dirigent. » Mais il ne se contente pas de marquer une différence entre l'éducation de l'homme et celle de la femme : il les oppose, comme s'il y avait entre elles une différence essentielle et irréductible de nature; et il s'écrie : « Croyez-moi, mère judicieuse, ne faites point de votre fille un honnête homme, comme pour donner un démenti à la nature; faites-en une honnête femme... » Mais l'honnête femme cessera-t-elle de l'être parce qu'elle se sera assimilé quelques-unes des meilleures qualités de l'honnête homme? Il ne faut pas, sans doute, « cultiver dans les femmes les qualités de l'homme, *et négliger celles qui leur sont propres* ». Mais toute conciliation est-elle impossible? Au XVIIe et au XVIIIe siècle, plusieurs femmes ne l'avaient pas cru, et la fermeté de jugement, chez quelques-unes, n'avait pas nui à la grâce. D'autres avaient trop incliné d'un côté : femmes savantes, elles n'étaient plus qu'à moitié femmes. Après la Philaminte de Molière, elles s'en prenaient aux hommes de l'état d'infériorité intellectuelle où elles étaient retenues. « Quelle folie! répond Rousseau. Et depuis quand sont-ce les hommes qui se mêlent de l'éducation des filles? Qui est-ce qui empêche les mères de les élever comme il leur plaît? Elles n'ont point de collèges? Grand malheur! Eh! plût à Dieu qu'il n'y en eût point pour les garçons! Ils seraient plus sensément et plus honnêtement élevés. » Elles se passeront aisément de maîtres et de maîtresses, si pour guide elles ont la nature. Mais la nature, qui leur a donné un esprit agréable et délié, ne veut pas qu'elles soient élevées dans l'ignorance de toute chose et bornées aux

seules fonctions du ménage; elle veut, au contraire, « qu'elles pensent, qu'elles jugent, qu'elles aiment, qu'elles connaissent, qu'elles cultivent leur esprit comme leur figure », avec cette réserve qu'elles doivent seulement apprendre ce qu'il leur convient de savoir.

Que convient-il à une femme de savoir? Ici commence la vraie difficulté, ici se révèle l'étroitesse de la conception fondamentale. Avec la couture et la broderie, qui vont de soi, Rousseau admet le dessin, mais seulement sous sa forme élémentaire et pratique; la lecture et l'écriture, tôt ou tard, mais tard de préférence; l'arithmétique avant tout; les arts d'agrément; point de catéchisme, mais des notions religieuses très générales, et données de très bonne heure. Pourquoi cette dernière différence entre l'éducation des filles et celle des garçons? Le motif en est peu flatteur pour les filles : s'il fallait attendre qu'elles fussent en état de pénétrer les choses de la religion, on courrait risque d'attendre toujours. « Hors d'état d'être juges elles-mêmes, elles doivent recevoir la décision des pères et des maris comme celle de l'Église. » Qu'on ne leur explique donc pas rationnellement les vérités religieuses; mais qu'on les leur expose et qu'on les leur impose, en les maintenant dans le cercle étroit des dogmes qui tiennent à la morale. Elles ont cependant en partage le bon sens, aussi bien que les hommes. Ont-elles également la raison, et peuvent-elles raisonner avec solidité? Rousseau pose la question, et n'y fait pas de réponse précise. Mais il faut bien qu'il ne tienne pas en fort haute estime cette raison des femmes, puisque au moment où il se demande quelle espèce de culture convient à leur esprit, il leur ferme l'accès des études spéculatives.

La recherche des vérités abstraites et spéculatives, des principes, des axiomes dans les sciences, tout ce qui tend à généraliser les idées, n'est point du ressort des femmes; leurs études doivent se rapporter toutes à la pratique; c'est à elles à faire l'application des principes que l'homme a trouvés, et c'est à elles de faire les observations qui mènent l'homme à l'établissement des principes. Toutes les réflexions des femmes, en ce qui ne tient pas immédiatement à leurs devoirs, doivent tendre à l'étude des hommes, ou aux connaissances agréables qui n'ont que le goût pour objet; car quant aux ouvrages de génie, ils passent leur portée; elles n'ont pas non plus assez de justesse et d'attention pour réussir aux sciences exactes; et quant aux connaissances physiques, c'est à celui des deux qui est le plus agissant, le plus allant, qui voit le plus d'objets, c'est à celui qui a le plus de force, et qui l'exerce davantage, à juger des rapports des êtres sensibles et des lois de la nature.

Il leur laisse pourtant un livre, un grand livre : c'est le livre

du monde, mais toujours pour étudier l'homme et les moyens de lui plaire, c'est-à-dire de le gouverner en paraissant lui céder. Le fond de la doctrine ne varie pas, et il y entre beaucoup de dédain pour l'intelligence de la femme. Rousseau ne se contente pas de condamner la femme bel-esprit, fléau de la famille et de la société où elle vit. C'est bien la science, dans le sens le plus large du mot, qu'il interdit à la femme : « La femme a plus d'esprit, et l'homme plus de génie ; la femme observe, et l'homme raisonne... L'art de penser n'est pas étranger aux femmes ; mais elles ne doivent faire qu'effleurer les sciences de raisonnement. » Mais si, par hasard, la jeune fille ne devient pas femme, si elle ne trouve point à se marier, si, ses parents morts, elle reste seule, que fera-t-elle de cette éducation exclusivement agréable et superficielle, dirigée tout entière en vue d'un objet qui ne pourra plus être le sien?

Même quand elle est Sophie et qu'elle épouse Émile, elle semble bien loin de réaliser l'idéal de la femme telle que nous la concevons. Le portrait que Rousseau trace de Sophie, et où il y a des traits charmants, n'est d'ailleurs que l'exemple destiné à faire mieux comprendre et accepter la théorie : « Elle a l'esprit moins juste que pénétrant, l'humeur facile et pourtant inégale; » elle est douée de talents naturels, mais qu'elle a peu cultivés ; elle aime la musique sans être musicienne ; elle préfère à tout autre travail celui de la dentelle, « parce qu'il n'y en a pas un qui donne une attitude plus agréable ». Son éducation, surtout utilitaire, comme l'a été celle d'Émile, lui permet de tenir les comptes de sa mère et de faire son apprentissage de maîtresse de maison; mais, quoiqu'elle entende la cuisine, elle n'aime pas à la faire : « Le détail en a quelque chose qui la dégoûte; elle n'y trouve jamais assez de propreté. Elle est là-dessus d'une délicatesse extrême, et cette délicatesse poussée à l'excès est devenue un de ses défauts : elle laisserait plutôt aller tout le dîner par le feu, que de tacher sa manchette. Elle n'a jamais voulu de l'inspection du jardin, par la même raison. La terre lui paraît malpropre ; sitôt qu'elle voit du fumier, elle croit en sentir l'odeur. » Voilà une délicatesse peu naturelle chez la femme destinée à l'homme de la nature. Elle était gourmande et ne l'est plus : c'est que sa mère lui a persuadé « que les bonbons gâtaient les dents et que de trop manger grossissait la taille ». A-t-elle de l'esprit? Oui, un esprit « qui plaît aux gens qui lui parlent, quoiqu'il ne soit pas fort orné, selon l'idée que nous avons de la culture de l'esprit

des femmes, car le sien ne s'est pas formé par la lecture ». Son humeur vive et capricieuse la mène quelquefois jusqu'à la révolte; il est vrai qu'elle excelle à réparer ses torts. Sa religion, ou plutôt sa morale, est raisonnable et simple, toute de sentiment : elle aime la vertu parce que la vertu fait la gloire de la femme, parce que cette même vertu est aimée de ses parents et qu'elle les aime. Avec peu d'usage du monde elle met de la grâce à tout ce qu'elle fait : « Elle a une certaine politesse à elle, qui ne tient point aux formules. » Par exemple, quand on lui offre le bras pour la conduire, « elle laisse l'officieux bras sur l'escalier, et s'élance en deux sauts dans la chambre, en disant qu'elle n'est pas boiteuse »; ou encore, lorsqu'un galant l'importune de ses compliments, elle répond : « Monsieur, j'ai grand'peur de savoir ces choses-là mieux que « vous; si nous n'avons rien de plus curieux à nous dire, je « crois que nous pouvons finir ici l'entretien. » Accompagner ces mots d'une grande révérence, et puis se trouver à vingt pas de lui, n'est pour elle que l'affaire d'un instant. » Cet « heureux naturel » fait visiblement la joie de Rousseau.

De tous ces traits ne se compose pas une physionomie bien nette. Sophie, nous dit-on, a une grande maturité de jugement, et elle est assez ingénue pour devenir amoureuse de Télémaque, le seul héros de roman dont on lui ait permis de lire l'histoire. Son âme cherche une âme, et elle parle sans délicatesse de ses « sens », même à sa mère. « Élève de la nature ainsi qu'Émile, elle est faite pour lui plus qu'aucune autre : elle sera la femme de l'homme. » Rousseau veut que Sophie soit la femme prédestinée d'Émile, et il a pris ses mesures pour faire qu'elle le soit, en nous la présentant, elle aussi, « instruisable » plutôt qu'instruite. Cependant, à bien des égards, l'éducation de Sophie, dirigée par ses parents, dans une solitude toute relative, est bien loin de ressembler à celle d'Émile : « Sophie conçoit tout et ne retient pas grand'chose. » C'est, dirait Rousseau, la différence de la femme à l'homme. Mais il faudrait prouver d'abord qu'entre la femme et l'homme le fossé est profond à ce point, et l'on a vu de nos jours ce fossé se combler peu à peu. Ensuite Rousseau ne craint-il pas qu'à force d'être « femme » en ce sens, Sophie ne cesse d'être vraiment ce qu'il veut qu'elle soit, la femme de l'homme?

Grimm est bien sévère quand il écrit : « Cet Émile est un assez sot enfant, et sa maîtresse une petite bégueule, pie-grièche et insupportable. » Lui-même Grimm doit reconnaître que

ce livre contient de « grandes beautés », mais c'est, dit-il, parce que l'auteur a en vue une histoire véritable, ce qui l'empêche de se livrer à son imagination. Il est possible que Rousseau ait emprunté à la réalité certains traits. On aura peine à croire pourtant que l'histoire des amours d'Émile et de Sophie soit réelle, et la manière artificielle dont elles sont conduites indique trop bien que l'imagination y intervient pour la plus grande part. Cette imagination revêt ici des couleurs brillantes et, çà et là, voluptueuses. Dans un mouvement presque lyrique (le lyrisme est partout chez Rousseau, mais ici surtout on le sent), ce pédagogue, qui est un peintre et un poète, invoque Albane, Raphaël et le « divin Milton ». Albane lui a-t-il prêté ses pinceaux? A coup sûr, Raphaël et Milton s'en sont abstenus. Une certaine mollesse, qui n'est pas toujours bien saine, trahit en plus d'un endroit le rêveur de Montmorency[1], l'adorateur de Mme d'Houdetot.

Il eût pu s'arrêter plus tôt : il nous eût épargné quelques scènes inutilement idylliques, quelques épisodes rattachés au sujet par des liens un peu lâches, comme le voyage d'éducation à travers l'Europe, imposé à Émile au moment précis où il est embrasé d'amour, et orné de réflexions, d'ailleurs intéressantes, sur l'utilité des voyages, surtout pour les Français; sur les mœurs et le droit public des divers pays, qu'il faut apprendre à connaître et à comparer. Montesquieu est ici cité avec éloge, et le *Contrat social* est longuement repris et analysé. On se demande si ces développements n'eussent pas été mieux placés au livre IV. Enfin, le dénouement approche, arrive; Émile et Sophie sont unis. Mais le bon gouverneur ne les quitte pas si tôt. Il a déjà placé, avant le voyage d'épreuve, un fort éloquent discours : « Il faut être heureux, cher Émile : c'est la fin de tout être sensible... » Cette fois, il en place au moins trois, aussi sages, mais encore moins opportuns : « Mes enfants, leur dis-je en les prenant par la main... Le soir, prêt à les quitter, je leur dis... Il faut, ma chère enfant, que je vous explique mes vues... » Enfin, Émile est père : il en profite pour dire à ce gouverneur éternel : « Reposez-vous, *il en est temps*. » Nous sommes de l'avis d'Émile.

1. « C'est dans cette profonde et délicieuse solitude qu'au milieu des bois et des eaux, aux concerts des oiseaux de toute espece, au parfum de la fleur d'orange, je composai dans une continuelle extase le cinquieme livre de l'*Émile*, dont je dus en grande partie le coloris assez frais à la vive impression du local où je l'ecrivais. » (*Confessions*, II, 10.)

VIII

Histoire et influence de l' « Émile ». — Bernardin de Saint-Pierre.

Dans les *Confessions* (II, 10, 11), et dans la Correspondance de Rousseau, on peut suivre l'histoire de la publication de l'*Émile*. Il semble que les illusions de Malesherbes (s'il est vrai que Malesherbes ait regardé la *Profession de foi du Vicaire savoyard* comme « une pièce faite pour avoir partout l'approbation du genre humain ») aient, sinon entretenu les illusions propres de Rousseau, du moins endormi ses craintes[1], malgré les avertissements de Duclos, malgré le silence ou les réticences prudentes de plusieurs autres amis.

L'*Émile* parut en 1762[2]. On sait que le parlement de Paris condamna le livre à être brûlé par la main du bourreau. Dans son *Journal,* l'avocat Barbier applaudit à cet arrêt prononcé contre un philosophe qui se met au-dessus de tout et qui ose justifier toutes les religions. « Il est homme, ajoutait Barbier, à se laisser prendre et à soutenir la vérité de son livre; mais un ami l'a fait fuir. » Cet ami, ou plutôt ces amis, c'étaient M. et Mme de Luxembourg; Mme de Luxembourg avait d'ailleurs moins goûté l'*Émile* que la *Nouvelle Héloïse*. Trop heureux « d'être appelé à l'honneur de souffrir pour la vérité », Rousseau finit pourtant par se laisser persuader de gagner la Suisse, où une nouvelle persécution l'attendait, où ses anciens amis, comme Roustan, à qui il parlait si familièrement de l'*Émile* (lettre du 23 déc. 1761), se déclaraient contre lui. On ne fera point ici l'histoire détaillée de la querelle ou plutôt de la tempête soulevée par l'*Émile*. Ce fut un déchaînement d'objections, de réfutations et de pamphlets, comme l'*Anti-Émile* de Formey (Berlin, 1763), les factums de l'abbé André, de dom Cajet, du P. Griffet[3], etc. Rousseau, qui accable dédaigneusement, en quelques lignes des éditions postérieures, des adversaires comme Formey, ne méprisa pas la réfutation du P. Gerdil, cartésien, originaire de Savoie, et qui devint cardinal, ni le fougueux mandement de l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont. A

1. *Cf.* Lettre à Malesherbes, 8 févr. 1762.
2. Amsterdam, 4 in-12; Paris, Duchesne, 4 in-8° et 4 in-12.
3. *Cf.* notre Bibliographie et l'*Histoire* de M. Compayré, II, 85.

celui-ci même il fit l'honneur redoutable d'une réponse qui est un chef-d'œuvre : c'est avec éloquence qu'il réfute l'accusation d'impiété et d'imposture lancée contre lui. La péroraison de cette réponse est célèbre :

Que vous discourez à votre aise, vous autres hommes constitués en dignité! Ne connaissant de droits que les vôtres, ni de lois que celles que vous imposez, loin de vous faire un devoir d'être justes, vous ne vous croyez pas même obligés d'être humains. Vous accablez fièrement le faible sans répondre de vos iniquités à personne : les outrages ne vous coûtent pas plus que les violences ; sur les moindres convenances d'intérêt ou d'état, vous nous balayez devant vous comme la poussière. Les uns décrètent et brûlent, les autres diffament et déshonorent, sans droit, sans raison, sans mépris, même sans colère, uniquement parce que cela les arrange et que l'infortuné se trouve sur leur chemin. Quand vous nous insultez impunément, il ne nous est pas même permis de nous plaindre ; et si nous montrons notre innocence et vos torts, on nous accuse encore de vous manquer de respect.

Monseigneur, vous m'avez insulté publiquement; je viens de vous prouver que vous m'avez calomnié. Si vous étiez un particulier comme moi, que je pusse vous citer devant un tribunal équitable, et que nous y comparussions tous deux, moi avec mon livre, et vous avec votre mandement, vous y seriez certainement déclaré coupable et condamné à me faire une réparation aussi publique que l'offense l'a été. Mais vous tenez un rang où l'on est dispensé d'être juste ; et je ne suis rien. Cependant, vous qui professez l'Évangile, vous, prélat fait pour apprendre aux autres leur devoir, vous savez le vôtre en pareil cas. Pour moi, j'ai fait le mien, je n'ai plus rien à vous dire, et je me tais.

Daignez, Monseigneur, agréer mon profond respect.

Rousseau avait alors contre lui à la fois le parti des orthodoxes et celui des philosophes. Le 4 juin 1762, Voltaire écrit à Damilaville : « Je n'ai point encore cette *Éducation* de l'homme le plus mal élevé qui soit au monde. » Le 14, il avait reçu ce « fatras », et, tout en y distinguant la *Profession de foi*, il s'étonnait de ce qu'il appelle « l'inconséquence » d'un auteur qui dit autant d'injures aux philosophes qu'à Jésus-Christ. Que Rousseau fût brûlé à Genève « dans la personne de son plat *Émile* », il ne s'en indignait pas[1]. Son amie Mme du Deffand lui écrivait (25 juin 1764) : « Jean-Jacques m'est antipathique : il remettrait tout dans le chaos; je n'ai rien vu de plus contraire au bon sens que son *Émile*. » Dans trois lettres successives de sa *Correspondance* (15 juin, 1er juillet, 1er août 1763), Grimm analysait et appréciait le livre encore presque nouveau, avec une habileté perfide et un parti pris évident d'hostilité. Il

1. Lettre à Cideville, 21 juillet 1762. *Cf.* lettres à Damilaville, 20 août 1763 et 29 avril 1766; à Helvétius, 25 août 1763; à Mme de Luxembourg, 9 janv. 1765; à d'Argental, 2 oct. 1765 et 14 juillet 1766; le ch. XLIII de l'*Essai sur les mœurs;* le *Dictionnaire philosophique*, art. ASSASSINAT; les *Deux Siècles*.

introduisait même Diderot et mettait dans sa bouche un vrai réquisitoire contre un ancien ami dont il eût été délicat de respecter le malheur. Diderot mit-il la main lui-même à ces articles, comme il l'a fait pour tant d'autres? Ce qui est certain, c'est que, plus tard, il regrettait que le « galimatias » de la *Profession de foi* eût tourné tant de têtes, et qu'il se faisait des sentiments de Rousseau cette idée très injuste : « C'est un homme excessif, qui est ballotté de l'athéisme au baptême des cloches[1]. » Jamais Rousseau ne parut plus absolument isolé.

Et jamais pourtant son influence n'a été plus puissante sur les esprits de la grande majorité de ses contemporains. Le règne des encyclopédistes et des voltairiens purs est fini; le siècle de Rousseau commence, s'il est vrai que cette influence sans cesse fortifiée se prolonge au delà des bornes du siècle où il vit. Il y aura encore des résistances et des ironies dont peut donner une idée la curieuse lettre, écrite de Naples, où l'abbé Galiani (4 août 1770) expose à Mme d'Épinay — système ou boutade, ou tous les deux à la fois? — le plan d'un livre sur l'éducation « tout contraire à celui d'*Émile* ». Mais l'original et sceptique Galiani n'est pas de ceux sur qui un Rousseau peut agir. Si l'on regarde vers l'étranger, ce n'est pas dans la rieuse Italie qu'il faut chercher les disciples de Rousseau; Lessing, Gœthe, qui voit dans l'*Émile* une sorte d'Évangile; Schiller, Herder, Fichte, sont ses dévots. Kant, persuadé, comme lui, que le but de l'éducation est de développer dans l'individu toute la perfection dont il est susceptible, croit aussi que, pour atteindre ce but, l'enseignement positif est de peu de secours, et que l'enfant doit tout apprendre par lui-même. Il est vrai qu'il n'est pas partisan de l'éducation négative au point d'oser retarder jusqu'à l'adolescence la révélation des principes religieux et moraux[2]. Basedow ne fait guère que donner une forme plus pratiquement pédagogique aux indications déjà précises de Rousseau sur l'éducation des sens et les leçons de choses.

En France, malgré les résistances d'une partie de la société voltairienne, le succès de l'*Émile* alla toujours croissant. Presque au lendemain de la publication, Rousseau devait modérer le zèle de tel disciple comme un certain Séguier de Saint-Brisson, officier, qui avait quitté le service pour apprendre le mé-

1. *Œuvres*, édit. Assézat, XIX, 81-82.
2. Voyez, d'ailleurs, Faguet, *Dix-Huitième Siècle*, p. 357.

tier de menuisier et pour « faire le petit Émile ». On le verra bientôt donner, à travers ses exils et ses fuites, des consultations pédagogiques à des abbés et à des grands seigneurs. Mme d'Épinay, qui a rompu avec lui, veut être son disciple, quoique en réalité elle ne le soit pas : ses *Lettres à son fils* (1759) avaient précédé l'*Émile;* ses *Conversations d'Émilie* (1774), qui obtinrent en 1783 le premier en date des prix Monthyon, sont à elle, sans doute, plus qu'à Rousseau; mais la marque de Rousseau s'y reconnaît pourtant, et, en tout cas, il est pour elle déjà, il sera pour tous bientôt ce qu'il est pour Mirabeau encore jeune, « le grand Rousseau », l'auteur du « magnifique poème d'*Émile*, cet admirable ouvrage où se trouvent tant de beautés neuves », ce chef-d'œuvre où tout est excellent[1]. Mais le plus célèbre des disciples de Rousseau en France avant la Révolution est Bernardin de Saint-Pierre.

Il vaut la peine de s'arrêter à ses *Études de la nature* (1784), non pour railler une fois de plus l'optimisme attendri de ce « cause-finalier » trop systématique, mais pour voir ce que les idées du maître sont devenues entre les mains du disciple. Ce sont les disciples souvent qui trahissent inconsciemment les défauts du maître. Les *Etudes* sont divisées en trois volumes dont voici la substance : I. La nature et la Providence. Les maux du genre humain naissent pour la plupart du vice des institutions politiques, non de la nature. — II. Fausseté des principes de nos sciences. La raison n'est que l'intérêt personnel. Vérité du seul sentiment; l'harmonie du monde reconstituée par le sentiment. — III. Application de ces principes harmoniques à la nature de l'homme physique et intellectuel. La vérité et la vertu. Mœurs sociales, vanité de l'éducation, esquisse d'une éducation nationale; patrie et religion. C'est surtout d'après l'Étude XIV qu'on peut se faire une idée de ce qu'est la pédagogie de Bernardin de Saint-Pierre.

Cette « éducation nationale » comprend trois périodes de trois années chacune, de sept à seize ans. Neuf grands édifices en gradins sont élevés au centre de Paris; ce sont, comme l'indique l'inscription du fronton, les « écoles de la patrie ». Tout autour, de grands parcs, semés de primevères et de violettes, plantés de grands arbres. Arbres, plantes, fleurs, donnant aux enfants l'illusion de la campagne, et de la campagne de France, feront de leur école « un lieu charmant comme leur

1. Lettres à Sophie, 10 juillet et 18 déc. 1778.

âge ». Çà et là, des tableaux, des inscriptions morales : « Aimez-vous les uns les autres. — La vertu consiste à préférer le bien public au nôtre. » Point de cloches, mais des flûtes et des hautbois. Tout ce qu'on apprendrait serait mis en vers et en musique, comme à Sparte. Sur l'enseignement de la religion, Bernardin se sépare de Rousseau : si les enfants n'en peuvent avoir l'idée bien nette, ils en peuvent avoir, du moins, le sentiment. Parmi les fleurs et les fruits, ils recevraient les premières leçons de théologie, fondées sur de simples récits évangéliques. Les riches seraient mêlés aux pauvres. Ils apprendraient, de plus, à lire, à écrire et à compter. « Si vous voulez apprendre promptement à lire aux enfants, mettez une dragée sur chacune de leurs lettres ; ils sauront bientôt leur alphabet par cœur. » Est-il sûr qu'en prenant la dragée ils retiennent la lettre? On reconnaît ici la méthode tout agréable et tout utilitaire de Rousseau.

Ce qui ouvre et domine la seconde époque, c'est l'enseignement de l'agriculture, à laquelle l'idyllique Bernardin sacrifie trop l'industrie. On y ajoutera les éléments des arts, des sciences naturelles, du dessin, de la géométrie, de la physique; surtout les exercices du corps iront de pair avec ceux de l'âme. Quant au latin, il ne sera pas appris par les règles, mais par l'usage; il n'y faudra pas plus de deux ans.

La troisième époque comprendra toutes les études propres à perfectionner la nature humaine. A Virgile, à Horace, à Tacite, à Suétone même, on demandera des peintures morales. On ne négligera pas Homère, Hérodote, Marc-Aurèle, bien que la langue grecque soit « sur le point d'être bientôt entièrement inconnue chez nous ». De plus près encore on étudiera la nature, la société, les institutions, les religions. La natation, la petite guerre, l'escrime, la lutte, seront des jeux plus que des études, et se passeront toujours à la manière académique des Grecs. Mais les élèves étudieront aussi, à de certaines heures, assis ou debout, dans l'amphithéâtre, dans le parc, dans la campagne. Ni plumes, ni papier, ni encre; rien que le livre qui sera le sujet de la leçon. Point de récompenses, de punitions; point d'émulation; partant, point d'envie. L'éducation ambitieuse qui dit à l'enfant : « Sois le premier, » le corrompt; et, d'autre part, « de toutes les espèces sensibles, l'espèce humaine est la seule dont les petits soient élevés à force de coups ». Qui trouble l'ordre est banni pour un temps, et aucune honte n'est attachée à ce bannissement.

Les maîtres seront choisis parmi les hommes sensibles et vertueux. « Encore je voudrais qu'on changeât cette qualification de *maîtres* et de *docteurs*, comme dure et orgueilleuse. Je voudrais que leurs titres signifiassent les amis de l'enfance, les pères de la patrie, et qu'on les exprimât par de beaux noms grecs, afin d'ajouter au respect de leurs fonctions le mystère de leurs titres... Un grand seigneur des plus qualifiés aurait l'inspection générale des écoles de la patrie, sans revenu. » Le livre se termine par une sorte d'hymne en l'honneur de la femme et de sa bienfaisante influence; mais, comme Rousseau, Bernardin l'aime plus qu'il ne l'estime, et ne voit en elle que l'épouse. Pour les jeunes filles, elles liront et apprendront peu, car « les livres et les maîtres flétrissent l'ignorance virginale ».

Les *Harmonies de la nature* ne sont qu'une répétition affaiblie des *Études de la nature*. On y retrouve les mêmes maximes de morale et de religion vaguement sentimentales, de pédagogie riante et confiante à l'excès. « Tout est bien dans un plan infiniment sage... Toute science ne s'acquiert que par l'expérience... Si un collège doit être l'image de la maison paternelle, l'éducation doit être la théorie de la vie... De bons livres, et encore mieux la nature... La nature a fait l'homme bon... » Il est vrai qu'on y lit aussi : « Le premier sentiment qu'on doit développer dans un enfant est celui de la Divinité. » Et c'est à la mère que Bernardin confie l'éducation morale de l'enfant.

Je voudrais qu'au lieu de livres on ne leur montrât que les choses elles-mêmes, et qu'une mère fît des conversations avec ses enfants sur le premier sujet venu, comme Socrate avec ses disciples... Je voudrais donc que le sentiment de la Divinité, qui est inné dans l'homme, y fût d'abord développé, non par un précepteur, mais par une mère. Le Dieu d'une mère est toujours indulgent et bon comme celui de la Nature : un précepteur enseigne, une mère fait aimer. Je voudrais que celle-ci donnât ses premières leçons, non dans une ville, mais à la campagne; non dans une église, mais sous le ciel; non d'après les livres, mais d'après des fleurs et des fruits.

Mais si, chez Rousseau, on regrette la mère absente, la *Profession de foi* est moralement très supérieure à celle-ci, qui suit une invocation à Vénus : « Ma théologie n'aura rien de triste et d'obscur; mon école est au sein des prairies, des bois et des vergers; mes livres sont des fleurs et des fruits, et mes arguments des jouissances. » Le plaisir partout ici précède la leçon, l'accompagne et la suit. Au reste, Jean-Jacques est cité, loué,

particulièrement sur l'art de piquer la curiosité de l'enfant, de provoquer ses questions et d'y répondre.

Ces livres de Bernardin sont comme une parodie involontaire de l'*Émile*, et l'on dirait qu'ils sont destinés à montrer jusqu'où l'horreur de l'autorité dogmatique peut mener les théoriciens idolâtres de la bonne nature. Dans les *Études*, Bernardin devinait l'approche de « quelque révolution favorable » à ses idées, et il prophétisait que la génération future lui appartiendrait en quelque chose. Cela était plus vrai de Rousseau que de lui. Marie-Joseph Chénier, quelques années après, dans la séance de la Convention du 5 novembre 1793, demandait à l'*Émile* un plan complet d'instruction publique, et voyait en Rousseau « celui des philosophes qui a le mieux connu la véritable théorie de l'éducation ». Le Pelletier de Saint-Fargeau était plus « Spartiate » encore que son modèle préféré. Lakanal, en septembre 1794, rapporteur du comité de l'instruction, proposa d'organiser en l'honneur de Rousseau une procession d'artisans, de mères vêtues à l'antique, de botanistes, et d'inscrire cette devise sur la bannière qui serait portée dans cette fête : « Il rendit les mères à leur devoir, et les enfants au bonheur. » Fabre d'Églantine faisait représenter en 1799 une comédie, *les Précepteurs*, dont le succès fut vif. Ariste Rousseau, le bon précepteur, veut enlever son élève aux fâcheuses influences de la famille et de la ville :

> Je trouve qu'il est bon que votre fils et moi
> Nous quittions ce séjour. L'habitude a sa loi.
> Chaque éducation, Madame, est un système
> Qu'on commence en un sens et qu'on finit de même.
> Paris me contrarie ; il me faut un endroit
> Qui soit en même temps plus vaste et plus étroit :
> Vaste pour la nature, étroit avec les hommes.
> Trop d'artifice et d'art règne aux lieux où nous sommes.
> Rien de simple, de vrai, de pur, de naturel,
> Ne se montre à mes yeux ; cet état est cruel.
> Il faut de mon élève établir les idées...

Rousseau est, il est vrai, plus poète que Fabre d'Églantine; mais celui-ci traduit exactement, au fond, sa doctrine, en la trahissant dans la forme; et Timante, le mauvais précepteur[1], accuse Ariste de piller le fatras de Rousseau, cet ennuyeux

1. L'élève de Timante, « courbé sur cent volumes », s'applique à « boucher son cerveau des sottises d'autrui » et devient incapable de penser désormais d'après lui-même.

apôtre. Il n'est pas besoin de dire qu'Ariste, d'abord méconnu et persécuté, triomphe à la fin.

Mais cette même Révolution fit voir à quelques esprits, d'abord séduits et entraînés, les dangers du système d'éducation comme du système politique de Rousseau. Chateaubriand, revenu de son premier enthousiasme, consacre une longue note de son *Essai sur les révolutions* à critiquer *Émile*, « ouvrage où l'on rencontre quelques passages d'une vraie éloquence, mais ouvrage de pure théorie et de tout point inapplicable ». A la veille de la Révolution (1788), Mme de Staël avait écrit dans ses *Lettres sur les écrits de Rousseau* : « On serait heureux d'avoir Émile pour fils. » Plus tard, dans son livre *de l'Allemagne*, elle fait ses réserves sur l'éducation négative, et préfère l'éducation progressive, qui réussissait alors si brillamment sous l'influence des idées de Pestalozzi, disciple de Rousseau lui-même, mais homme d'expérience et d'action autant que de théorie. Il est curieux de noter qu'un grand nombre des objections dirigées contre le système pédagogique de Rousseau sont venues de son propre pays. Une parente de Mme de Staël, Mme Necker de Saussure, dans son *Éducation progressive* (1828), n'accepte ni le dogme de la bonté originelle et foncière de la nature humaine, ni l'ajournement de cette éducation religieuse et morale dont elle fait la base même de l'éducation tout entière, ni l'idée du plaisir substitué à l'effort de l'intelligence et de la volonté. « L'éducation faite en s'amusant disperse la pensée ; la peine en tout genre est un des grands secours de la nature... Rousseau a coupé en deux la nature en élevant d'abord l'homme animal, puis l'homme moral. La nature développe tout progressivement. » Le Génevois Amiel saluait en Rousseau « un ancêtre en tout », et se plaisait à retrouver, en lisant *Émile*, les points d'attache de Chateaubriand, de Mme de Staël, de Mirabeau, de Pestalozzi, de Byron, de George Sand, de Proudhon, de Renan ; mais il éprouvait aussi, après la lecture du premier livre, « une impression de lourdeur, de dureté, d'emphase martelée et pénible, quelque chose de violent, d'emporté et de tenace, dépourvu de sérénité, de noblesse et de grandeur ». Enfin, personne n'est plus sévère que le Génevois Vinet pour ce « roman de l'éducation,... œuvre d'un rationalisme effréné », qui transporte dans la réalité les classifications de la science, scinde l'homme, et l'élève sans la société, quand c'est à la société qu'il le destine.

Mais, tout en reconnaissant la justesse de ces critiques, nous

partageons plutôt aujourd'hui l'avis plus mesuré d'une amie de Rousseau, Mme de Créqui : « J'ai lu, écrivait-elle, votre roman de l'éducation; je l'appelle ainsi parce qu'il me paraît impossible de réaliser votre méthode; mais il y a beaucoup à apprendre, à méditer et à profiter. »

IX

Vue d'ensemble sur l' « Émile ». — Idées, sentiments et style.

Qu'il y ait « beaucoup à apprendre, à méditer et à profiter » dans ce chef-d'œuvre de Rousseau, il y a peu de gens aujourd'hui qui n'en tombent d'accord. Mais il y a aussi peu de gens qui lisent *Emile* avec une pleine sécurité d'esprit, et qui ne pensent, au fond, ce qu'Amiel a exprimé un peu durement : « Dans le talent de Rousseau, il y a toujours quelque chose de malsain, de mal sûr, d'orageux, de sophistiqué, qui ôte la tranquillité au lecteur. »

Comment ce pédagogue nous inspirerait-il une confiance absolue? « C'est un grand bonheur pour les enfants, a dit Rollin, de trouver des maîtres dont la vie soit pour eux une instruction continuelle, dont les actions ne démentent jamais les leçons. » Le gouverneur d'Émile est un être abstrait, doué à priori de toutes les vertus; mais c'est Rousseau qui parle par sa bouche, et qu'est Rousseau? Une âme sensible, mais troublée, un homme qui n'a jamais connu la vraie famille et qu'un mariage tardif a plutôt avili qu'apaisé, un père qui n'a voulu ni élever ni même connaître ses propres enfants, à qui son repentir peut-être rend en quelque mesure notre estime, mais ne donne pas ce qui lui manque, l'expérience de la vie familiale et une certaine générosité de cœur, un certain dévouement désintéressé. Son idéal ne sera donc pas fait de souvenirs, mais de rêves. C'est dans sa tête qu'il construira un système abstrait, admirable de logique apparente, mais si compliqué, si factice en réalité, que tout est « perdu », selon son expression favorite, si une seule des circonstances qu'il a imaginées ou lui manque ou n'est pas mathématiquement ce qu'il veut qu'elle soit.

Ce spéculatif est aussi un misanthrope, ennemi de la société, convaincu que, si les mouvements de la nature, toujours droits par eux-mêmes, ont cessé de l'être, c'est à notre prétendue

civilisation et à notre fausse éducation qu'on le doit; que, par conséquent, pour leur rendre leur rectitude première, il suffit d'élever l'enfant conformément à la nature, ou plutôt de le laisser s'élever lui-même, loin de toute influence dirigeante et enseignante. Que cet isolement, cet affranchissement de toute dépendance des hommes, cette éducation négative si prolongée, si laborieusement lente, si artificiellement distribuée, sectionnée et machinée par l'apôtre de la nature, soient choses au moins très difficiles, il ne s'en préoccupe guère; il poursuit son rêve; à nous d'y accommoder, comme nous pourrons, notre réalité. Mais il y a une part de réalité, de réalisme même, qui se mêle à cette utopie. « Les choses!... les faits!... le plaisir!... A quoi cela est-il bon? » Rien n'est-il utile, pourtant, que l'utile? Rien n'est-il bon que l'agréable? Où paraît la notion du devoir? Quand se fait l'éducation de la volonté? Ne s'agit-il donc pas d'armer l'homme pour la vie? On voudrait savoir quel a été le résultat pratique de ce beau système, ce qu'Émile et Sophie sont devenus après le mariage.

Rousseau lui-même semble s'être posé cette question; du moins il y a répondu, dans l'étrange épilogue, inachevé, qui s'intitule *Émile et Sophie, ou les Solitaires*. Sophie a trahi ses devoirs d'épouse; Émile, désespéré, erre à travers le monde, est longtemps esclave « en Alger », finit par retrouver l'épouse infidèle, qui est « prêtresse » en quelque autre endroit, et qui se trouve être innocente, d'intention sinon de fait; il lui pardonne. Pourquoi cet épilogue? La manière dont le « misogyne » Rousseau nous a présenté Sophie avait inquiété ceux qui se font une plus haute idée du caractère, du rôle et de l'esprit de la femme. Mais ceux-là mêmes ne s'attendaient pas à voir leurs inquiétudes confirmées si tôt ni si complètement. Ne prenons qu'Émile : il écrit à son ancien gouverneur que ces malheurs ne seraient point arrivés si le maître n'avait point quitté son élève. Mais quoi! fallait-il donc qu'Émile restât éternellement enfant, éternellement en tutelle? On entrevoit bien que la société est seule coupable : à l'approche de la capitale, où les circonstances le forcent à conduire Sophie attristée de la mort d'un enfant, Émile est frappé d'une impression « funeste ». Le séjour de la capitale ne suffit cependant pas à tout expliquer. « Comment, demande Émile, l'exemple et l'imitation, contre lesquels vous aviez si bien armé mon cœur, l'amenèrent-ils insensiblement à ces goûts frivoles que, plus jeune, j'avais su dédaigner? » Oui, comment? car Émile aussi n'est plus l'Émile

impeccable d'autrefois. Son éducation entière n'avait pour but que de lui apprendre à vivre, et voici qu'il ne sait plus vivre dès que son gouverneur l'abandonne. Cette éducation si minutieusement agencée a donc échoué?

Rousseau l'avouât-il, nous ne l'avouerions pas. Non, cette grande entreprise de l'*Émile* n'aboutit pas à un grand naufrage. Qu'on le considère du côté des méthodes, ou, surtout, du côté des sentiments, l'*Émile* n'est pas une vaine utopie. Restreignons à sa juste mesure l'idée de l'éducation négative : celle de l'éducation progressive, si féconde, survivra[1]. Il faut une éducation et il faut des maîtres; mais l'éducation et les maîtres de ce temps étaient-ils toujours irréprochables? et la réaction dont Rousseau a donné le signal n'était-elle pas nécessaire? Il est certain que l'élève ne peut inventer à nouveau la science entière par lui-même, et qu'il ne le doit pas, puisque l'homme d'aujourd'hui, solidaire des hommes d'autrefois, reçoit d'eux tout un trésor de connaissances, péniblement amassé, qu'il transmet à son tour aux hommes de demain. Mais est-il moins vrai pour cela qu'on était porté alors, qu'on est porté toujours à trop enseigner, et qu'il est souhaitable que l'élève soit associé, dans la plus large mesure possible, à sa propre instruction? Spencer est animé de l'esprit qui animait Rousseau, quand il écrit : « L'idéal de l'éducation serait d'obtenir une complète préparation de l'homme à la vie tout entière... Il faudrait dire à l'enfant le moins possible, et lui faire trouver le plus possible. » Quoi qu'on pense, après tout, de bien des exagérations et de quelques erreurs, il faut bien reconnaître, avec M. Compayré, qu'à Rousseau appartient l'honneur d'avoir inauguré la philosophie de l'éducation.

Mais surtout il a renouvelé, approfondi partout le sentiment, tous les sentiments : — sentiment religieux : il a fait, dit Bernardin, douter ceux qui ne croyaient plus; — sentiment du respect et de la tendre pitié qui sont dus à l'enfance; — sentiment de la famille, vivifié précisément parce que le sentiment de l'enfance était restauré; — sentiment de la nature, dans le sens de la double opposition, trop marquée, mais bonne en soi, du naturel au conventionnel, des choses aux formules, de la réflexion personnelle aux livres; et, d'autre part, de la vie au grand air, active et libre, à la vie intellectuellement surmenée que les anciens appelaient la vie à l'ombre; — sentiment *du*

1. Dès 1763, dans son *Essai d'éducation nationale*, la Chalotais écrit : « Toute méthode qui commence par des idées abstraites n'est pas faite pour des enfants. »

peuple enfin, de sa misère oubliée, de sa grandeur méconnue, de la noblesse obscure de son travail. Voltaire s'égaye aux dépens de ce gentilhomme qui devient garçon menuisier[1]. Mais Voltaire devait mal comprendre cette réhabilitation du travail manuel. Un souffle démocratique anime ce livre d'une conception et d'une méthode tout aristocratiques, et c'est pourquoi, malgré tant de changements accomplis, la démocratie moderne y trouve comme un pressentiment de ses destinées.

Là même où l'on n'est pas conquis par les idées du théoricien, on a peine à se défendre contre l'éloquence de l'écrivain, de l'orateur. Ce n'est plus ce style coupé de Voltaire, où l'esprit se joue avec souplesse, illumine les nuances les plus délicates de la pensée, et nous fait goûter un plaisir très vif, très français, mais tout intellectuel. Il semble que ce style-là coule de source, limpide et rapide. Ce brillant élève du P. Porée a le goût discret des classiques, et il en exagère encore la discrétion. Ses ironies, ses pointes, sont à peine indiquées. Il crible l'adversaire de traits légers, et fuit, tandis qu'il semble que Rousseau, pour attaquer ou se défendre, soulève péniblement la massue d'Hercule. Ce plébéien gauche et passionné, à la gravité convaincue, à l'ironie douloureuse, s'il atteint souvent à la simplicité éloquente, la dépasse plus souvent encore et tombe dans la déclamation. Mme de Staël observe que tout le frappait trop profondément pour qu'il pût écrire avec gaieté. C'est pour cela aussi qu'il manque de mesure et, çà et là, de clarté. Tout est emporté par le sentiment, qui s'exprime comme il peut. Ses phrases (car il en fait, et Voltaire n'en faisait pas) sont souvent trop touffues, lourdement construites, enchevêtrées et encombrées de mots inutiles, d'incises trop répétées, de formes didactiques et dogmatiques. Aussi les femmes distinguées qui restaient fidèles au goût voltairien ne le regardaient-elles pas comme un homme de bon ton et de bonne société. Mme de Choiseul subissait malgré elle la séduction de son éloquence chaleureuse, mais ne pouvait souffrir « sa chaire d'éloquence portée sur les toits des maisons » ; et Mme du Deffand lui répondait : « Son esprit est faux ; l'éloquence qu'on ne peut lui refuser est fatigante et fait sur l'esprit l'effet qu'une musique pleine de dissonances ferait sur les oreilles... *J'estime et j'aime trop le style de Voltaire pour goûter celui de Jean-Jacques ;* la justesse, la facilité, la clarté et la chaleur, voilà les quatre qualités qui

1. *Les Deux Siècles.*

font le bon style. Rousseau a de la clarté, mais c'est celle des éclairs; il a de la chaleur, mais c'est celle de la fièvre[1]. » Laissez passer une douzaine d'années, Mirabeau jugera que l'éloquence toujours entraînante de Rousseau est guidée par « un goût exquis[2]. » C'est que le goût se sera transformé, et l'influence de Rousseau n'est pas étrangère à cette transformation.

Sans être voltairien à l'excès, on peut croire que, du côté de la simplicité, de la propriété et de la clarté, la langue française, avec Rousseau, perdait quelque chose. Voltaire n'eût pas écrit qu'Émile se trouve « comme *noyé dans une sphère* étrangère, lui qui fit si longtemps le centre de la sienne »; ni que les cœurs d'Émile et de Sophie « s'épanchent conjointement » devant l'auteur de la nature[3]. Ce sont là des négligences; en d'autres endroits, c'est la continuité de l'effort qui choque des juges comme Stendhal et Amiel : « Le style de Rousseau est périodique, harmonieux, et tend à produire une impression constamment forte; il n'a point des moments de repos, de clair-obscur... La langue de Rousseau est un prodigieux travail, qui donne goût à quelque récréation[4]. » Mais Stendhal avoue aussi qu'on est, malgré tout, sous le charme, et que lui-même l'a été trop autrefois.

Dans ses *Confessions* (I, 3; II, 10) Rousseau ne nous a pas caché l'extrême difficulté qu'il trouvait à écrire : « Mes manuscrits raturés, barbouillés, mêlés, indéchiffrables, attestent la peine qu'ils m'ont coûtée... Il y a telle de mes périodes que j'ai tournée et retournée cinq ou six nuits dans ma tête avant qu'elle fût en état d'être mise sur le papier... » Il sait, d'ailleurs, que tout son talent lui vient « d'une certaine chaleur d'âme » et qu'il ne peut bien écrire « que par passion ». Or, quel sujet le passionnait plus que celui de l'*Emile?* Il y a donc été naturellement éloquent, et, ce qui est rare chez lui, d'une éloquence non

1. Lettres des 17 et 29 juillet 1766.
2. Lettre à Sophie, 18 déc. 1778.
3. Livres IV et V.
4. Stendhal, *Racine et Shakespeare;* Amiel, *Journal*, lettre à Beaumont, t. 216-219. On donne ici, à titre de curiosité, ce singulier parallele de Stendhal entre Fénelon et Rousseau : « Nous pensons que le style de Fénelon (*Dialogues des morts* et *Contes pour le duc de Bourgogne*) l'emporte de beaucoup sur celui de Jean-Jacques, en ce qu'il rend la nature comme une glace fidèle, et lui laisse *sa variété infinie*, tandis que celui de Jean-Jacques donne à tout une certaine couleur. Dans Jean-Jacques, un bosquet frais enseigne la vertu; dans Fénelon, il porte seulement à une volupté douce, ce qui est son expression naturelle dans un pays chaud. Le style de Fénelon, étant parfaitement naturel, admet le comique comme le tragique, et toutes les autres choses de la nature. Celui de Rousseau, ayant une certaine dose d'affectation tragique, emphatique, n'admet pas le comique. »

monotone, où il y a de la sensibilité et de la vigueur, une poésie pénétrante et une dialectique inexorable. L'*Emile* marque le point de maturité de son génie d'écrivain, le plein équilibre, bientôt rompu, de ses facultés logiques et imaginatives. Ce qui domine, à coup sûr, ce sont les facultés oratoires. Ce traité d'éducation est un long réquisitoire, doublé d'un long plaidoyer. Rousseau est orateur aussi spontanément que Voltaire est polémiste. Il ne l'est pas seulement par l'image et assez souvent par l'abus des formes oratoires, interrogation, exclamation, hyperbole, ironie, prosopopée, invective; par l'ampleur de la phrase périodique retrouvée : il l'est par la flamme contenue de la conviction qui l'échauffe, qui se communique jusqu'aux dissertations de pédagogie, et qui agit encore sur le lecteur moderne, plus encore sur l'auditeur, si on le lit à haute voix, avec le ton et presque avec le geste qu'il réclame.

L'émotion intérieure se traduit à l'extérieur par le relief et le coloris tout nouveaux du style, par la solennité du ton et l'autorité de l'accent, par la densité singulièrement résistante de l'expression incorporée à la pensée. « Il a le premier, a dit Sainte-Beuve, conféré à notre langue une force continue, une fermeté de ton, une solidité de trame qu'elle n'avait point auparavant »; et Doudan oppose au style capricieux de Montesquieu « ces formes savamment disposées comme une armée en bataille, cette façon audacieuse et savante de généraliser, cette logique si ferme qui serre les pensées comme un faisceau d'armes ». Ceux à qui ces savantes audaces du dialecticien inspirent plus de défiance encore que d'admiration, admirent du moins sans réserve la science du rythme et du nombre que possède au plus haut degré « notre grand harmoniste », pour parler comme parlait le marquis de Mirabeau; car l'orateur qui frappe les esprits et qui les entraîne est aussi, à certains égards, le musicien qui charme l'oreille, le poète dont la phrase cadencée berce l'âme. En le lisant, ou plutôt en l'écoutant, on se souvient que l'auteur d'*Émile* a été l'auteur du *Devin*, et qu'il a pu modeler en quelque façon sa phrase écrite sur sa phrase rythmée et chantée. Mais pour être le musicien de la phrase, il suffit d'être poète en prose, et qui ne sent vivre une âme de poète dans la vie de ces sentiments, de ces tours, même de ces mots, si pleins de douceur tour à tour et d'énergie, auxquels Joubert a si bien dit que Rousseau a « donné des entrailles »?

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

Editions Gidel (Garnier), Labbé (Belin), Extraits Brunel (Hachette), Rocheblave (Colin), Souquet (Delagrave), Steeg (Hachette, le livre II).

LIVRES

JOHN LOCKE. — *De l'Éducation des enfants:* Paris, 1721. — *Quelques Pensées sur l'éducation des enfants,* édit. Compayré; Hachette, 1889.

GRIMM, DIDEROT, etc. — *Correspondance littéraire*, édit. Tourneux; Garnier, in-8°, t. IV, p. 374, avril 1761; t. V, p. 91, 1er juin 1762; p. 99 à 106, 15 juin 1762; p. 109 à 117, 1er juillet 1762; p. 121 à 130, 15 juillet; p. 132-139, 1er août; p. 148-154, 1er sept.; p. 187, nov. 1762.

VOLTAIRE. — *Œuvres*, édit. Moland; Garnier, in-8°; X, 160; XV, 434; XVII, 444; XVIII, 31; XXV, 267; XXVI, 39, 40; XXVII, 118; XXX, 529, 573; XLII, 125, 136, 180, 194, 195, 457, 516, 520, 550, 551, 556; XLIII, 1, 161, 268, 276, 432.

ABBÉ ANDRÉ. — *Réfutation de l'Emile;* Paris, Dessaint et Saillant, 1762, in-8°.

LE P. GRIFFET. — *Lettre à M. D. sur le livre intitulé « Emile »*; Amsterdam et Paris, Grangé, 1762, in-12.

JACQUES VERNES. — *Dialogues sur le christianisme de J.-J. Rousseau;* Amsterdam, 1753, in-8°.

DOM DEFORIS. — *La Divinité de la religion chrétienne vengée des sophismes de J.-J. Rousseau,* 2e et 3e parties de la réfutation de l'*Emile;* 1763, in-8°.

LE P. GERDIL. — *Réflexions sur la théorie et la pratique de l'éducation contre les principes de M. Rousseau;* Turin, 1763, in-8°.

FORMEY. — *Anti-Emile;* nouv. édit., Berlin, Pauli, 1763, in-12; et *Emile chrétien:* Berlin, Neaulme, 1764, 4 vol. in-8°.

DOM CAJOT. — *Les Plagiats de M. J.-J. Rousseau, de Genève, sur l'éducation:* la Haye, Durand, 1766, in-12[1].

DIDEROT. — *Œuvres complètes,* édit. Assezat; Garnier, in-8°, 1875, III, 95-96; XIX, 81-82.

1. La plupart des ouvrages spéciaux que nous citons ici se trouvent à la bibliographie du Musée pédagogique. Pour le surplus, cf. *la France littéraire,* de Guérard, t. VIII, 1836, Didot.

CHATEAUBRIAND. — *Essai historique sur les révolutions*, l. Ier, 1re partie, ch. XXIV; 2e partie, ch. XXV et XLIII; 1797; édit. Furne et Jouvet, in-8o, 1880.

Mme DE STAEL. — *Lettres sur les écrits de Rousseau*, l. III, 1788. *Cf.* la réponse de Champcenetz, Genève, 1789.

LA HARPE. — *Lycée*: Desrez, 1837, in-8o; t. II. l. Ier, ch. III.

DE LA NOUE. — *Le Nouvel Emile*: Besançon, 1814-1819, 3 in-12.

MUSSET-PATHAY. — *Histoire de la vie et des ouvrages de Rousseau*: Paris, Pélicier et Blanchard, in-8o, 1821, t. II, p. 372 à 411.

MARTIN DU THEIL. — *J.-J. Rousseau apologiste de la religion chrétienne*; 1841.

VILLEMAIN. — *Tableau de la littérature française au dix-huitième siècle*; 1828-1840. Didier, in-8o, nouv. édit., 1854, leçon 24.

Mme NECKER DE SAUSSURE. — *L'Education progressive*: 1828.

D. NISARD. — *Histoire de la littérature française*; 1844, 1861, t. IV.

VINET. — *Histoire de la littérature française au dix-huitième siècle*; Sandoz et Fischbacher, 1853-1881, t. II, 260-284.

G. SAND. — *Histoire de ma vie*; 1854-1855, t. II et III.

KRAMER. — *Francke, Rousseau, Pestalozzi*: Halle, 1854.

BERSOT. — *Etude sur le dix-huitième siècle*; Durand, 1855, t. II, p. 82-90, 127-136.

V. COUSIN. — *Fragments et Souvenirs*; Didier, in-8o, 1857, 3e édit., p. 442-535.

SAINTE-BEUVE. — *Nouveaux lundis*: Lévy, 1864, t. III.

ABBÉ CARMAGNOLLE. — *Nouvelle Réfutation de l'Emile*: Draguignan, Gimbert, 1860, in-8o.

SAYOUS. — *Le Dix-Huitième Siècle à l'étranger*: Amyot, 1861.

BARNI. — *Histoire des idées morales et politiques en France au dix-huitième siècle*; Alcan, 1865-1867, t. II.

E. QUINET. — *La Révolution*: 1865; librairie internationale Lacroix, 5e édit., 1868, t. Ier, l. V.

STRECKHEISEN-MOULTOU. — *Jean-Jacques Rousseau, ses Amis et ses Ennemis*: Paris, Lévy, 1861-1865.

MICHELET. — *Nos Fils*: 1869; nouv. édit. Flammarion, III, 5.

K. SCHNEIDER. — *Rousseau und Pestalozzi*: Bromberg, Carow, 1866, in-8o.

DESJARDINS. — *Moralistes français du dix-huitième siècle*; in-8o, Didier, 1870, p. 523-540.

GROTZ. — *J.-J. Rousseau et l'Education*: Strasbourg, Treuttel et Wurtz, 1874, in-12 de 60 pages.

SAINT-MARC GIRARDIN. — *J.-J. Rousseau, sa Vie et ses Ouvrages*; 2 vol. Charpentier, 1875.

GRÉARD. — *L'Education des femmes par les femmes*; Hachette, in-12; 3e édit., 1889, p. 217-249. — Cf. *Rapport à l'Académie des sciences morales sur le concours de 1877*.

ALBERT. — *La littérature française au dix-huitième siècle*; Hachette, 2e édit., 261-267.

COMPAYRÉ. — *Histoire critique des doctrines de l'éducation*; Hachette, in-8°, t. II, 1879, et 1885, l. V, ch. I, II, III.

F. SCHWARZ. — *Rousseau's Entwickelung zum pædagogischen Schriftsteller;* Basel, 1879, in-8° de 43 pages.

ANDRÉ OLTRAMARE. — *Les Idées de J.-J. Rousseau sur l'éducation*, dans *J.-J. Rousseau jugé par les Génevois d'aujourd'hui:* Genève, Sandoz, 1879.

VERSLUYS. — *De Emile Van Rousseau;* Groningue, Versluys, 1881, pet. in-8°.

BRUNETIÈRE. — *Études critiques;* Hachette, in-12; 2e série, p. 220-226, 1889. *Cf. Revue des Deux Mondes,* 1er févr. 1882.

— *Manuel de l'histoire de la littérature française;* Delagrave, p. 337, 338, 358, etc.

P. SOUQUET. — *Revue pédagogique*, t. Ier, 348; t. II, 178, 327.

DUCROS. — *J.-J. Rousseau;* Lecène, in-8°, 1888, p. 91 à 116.

HENRI BEAUDOUIN. — *La Vie et les Œuvres de J.-J. Rousseau:* Paris, Lamalle et Poisson, 1891, in-8°; t. Ier, ch. XVII; t. II, ch. XIX à XXII.

FÉLIX HÉMON. — *Cours de littérature:* Delagrave, fascicules III (*Montaigne*), XIII (*Mme de Maintenon*), XIV (*Fénelon*).

FAGUET. — *Dix-Huitième Siècle;* Lecène, in-12, 1890; p. 348-363.

ARVÈDE BARINE. — *Bernardin de Saint-Pierre;* Hachette, 1891; ch. III.

L. BRUNEL. — *Extraits en prose de Rousseau*, notice sur *Emile;* Hachette, 1892.

EUG. LINTILHAC. — *L'Emile et la Pédagogie universitaire*, dans la *Revue pédagogique* du 15 février 1892.

— *Précis historique et critique de la littérature française:* t. II; André, 1894; ch. X.

— *Etudes littéraires sur les classiques:* Hachette, in-16, 1894; t. II, p. 638-658.

CHUQUET. — *J.-J. Rousseau;* Hachette, 1893, in-16; ch. V.

LANSON. — *Histoire de la littérature française:* Hachette.

MAURY. — *Rousseau*, t. VI de l'*Histoire* Petit de Julleville; Colin. — *Cf. Etude sur la vie et les œuvres de Bernardin de Saint-Pierre;* Hachette, in-8°, 1892; ch. V.

JUGEMENTS

I

Lorsque, par une combinaison unique et impossible, vous aurez ôté au sort toute influence, que vous aurez rassemblé toutes les circonstances que M. Rousseau exige, que vous aurez réglé le monde entier et toutes les choses humaines suivant le besoin de votre Émile et le caprice de son gouverneur, vous croyez peut-être vous flatter du succès de cette éducation? Vous vous trompez. S'il arrive un seul de ces hasards qu'aucune prudence humaine ne peut ni prévoir ni prévenir; si, dans le cours de dix-huit ou vingt ans de soins assidus, il échappe au gouverneur un mouvement, un sourire, un mot indiscret ou inconsidéré, dès ce moment tout est manqué, tout est perdu: M. Rousseau a le plus grand plaisir de vous répéter cet arrêt à toutes les cinq ou six pages de son livre. S'il faut tant de choses impossibles pour élever un homme, il est plus court d'y renoncer. Si l'Émile du citoyen de Genève était un dieu dont le destin dût assurer pour jamais le bonheur du genre humain et que son éducation nous importât au delà de toutes choses, je défie qu'on y réussit au gré de M. Rousseau, sans qu'il vous répétât à tout moment son mot favori : « Tout est fini, tout est perdu. »

En général on peut dire que son *Traité de l'éducation* est un recueil de choses vraies ou fausses, de contradictions, de beautés grandes et sublimes et d'impertinences plates et inutiles, de choses touchantes et de choses arides, de systèmes extravagants et absurdes et de vues justes, de choses consolantes pour l'humanité, et de satires et de calomnies pour le genre humain.

Si vous voulez suivre avec exactitude toutes les assertions du citoyen de Genève, vous trouverez partout le défaut de naturel, de vérité et de philosophie, et vous finirez par vous persuader que cet éloquent écrivain ne connaît ni les attributs de la nature humaine ni ceux de l'enfance, et que le défaut de mesure qui caractérise tous ses conseils les rend de nul usage, lors même qu'ils ont une sorte de vérité. Ainsi il dit qu'un des meil-

leurs préceptes de la bonne culture est de tout retarder, tant qu'il est possible. Il est vrai que, si vous précipitez trop vos soins, le fruit sera un avorton qui n'aura jamais son point de maturité; mais si vous retardez trop, le fruit sera pourri. Le vrai précepte de la bonne culture, c'est de ne rien trop précipiter ni trop retarder. Il veut, quoi qu'il arrive, qu'on quitte toute occupation avant que l'élève s'ennuie; car, dit-il, il n'importe jamais autant qu'il apprenne, qu'il importe qu'il ne fasse rien malgré lui. C'est là une des conséquences de ce principe de la liberté dont on cherche en vain à pénétrer les effets et les résultats. M. Rousseau ne veut employer ni gêne ni contrainte avec son élève. Je croirais volontiers que nos gouvernantes ont tort de dire sans restriction qu'il faut rompre la tête aux enfants, et que c'est une grande affaire de déterminer à quel point on doit résister à l'opiniâtreté que les enfants ont coutume de montrer : dans ces luttes, souvent l'âme se brise et perd sa fermeté et sa force en quittant l'entêtement, dont le chapitre est si long dans l'éducation populaire. Mais quelle imprudence n'y aurait-il pas d'accoutumer un être, assujetti de mille manières depuis l'instant de sa naissance jusqu'à sa mort à tant d'objets qui en disposent continuellement, de l'accoutumer, dis-je, à ne rien faire malgré lui, tandis qu'il doit passer ses jours sous le joug inévitable de la nécessité ?

Il faut donc regarder le livre de l'éducation, ainsi que les autres ouvrages du citoyen de Genève, non comme un livre utile aux hommes, non comme l'ouvrage d'un philosophe avec lequel vous aimeriez à passer votre vie, à philosopher et à vous instruire, mais comme un recueil immense de choses qui vous fait penser sur toutes sortes de matières, dont l'auteur, par un art infini, par un style rempli de chaleur et de force, vous intéresse encore, lors même qu'il s'égare et qu'il est de mauvaise foi, et dont le caractère sera toujours précieux, tantôt par le talent de l'auteur, tantôt par sa singularité.

GRIMM, *Correspondance littéraire,* juillet 1762.

II

On croit avoir jugé les idées de Rousseau quand on a appelé son livre un ouvrage systématique. Peut-être les bornes de l'esprit humain ont-elles été assez reculées depuis un siècle, pour qu'on ait l'habitude de respecter les pensées nouvelles; mais ne serait-il pas possible même qu'il vînt un temps où

l'on se fût tellement éloigné des sentiments naturels qu'ils parussent une découverte, et où l'on eût besoin d'un homme de génie pour revenir sur ses pas et retrouver la route dont les préjugés du monde auraient effacé la trace?...

C'est ainsi qu'on doit élever l'homme; c'est l'éducation de l'espèce plutôt que celle de l'individu; mais il faut l'étudier comme ces modèles de proportions que les sculpteurs ont toujours devant les yeux, quelles que soient les statues qu'ils veulent faire. C'est l'éloquence de Rousseau qui ranima le sentiment maternel dans une certaine classe de la société...

Il me semble que l'enfant élevé suivant les principes de Rousseau serait Emile, et qu'on serait heureux d'avoir Emile pour fils...

Je ne crois pas qu'un ouvrage sur l'éducation, dont le système est parfaitement suivi depuis la première ligne jusqu'à la dernière, et qui doit réveiller sans cesse tous nos sentiments et toutes nos idées habituelles, pût intéresser, s'il fatiguait l'esprit par sa fausseté. Enfin je vois adopter en détail ce plan dont on rejette l'ensemble, et je ne puis m'accoutumer à entendre juger le style sans les pensées, comme si l'effet de l'un était séparé de l'impression des autres et comme s'il ne fallait pas au moins, quand tout le système ne serait pas juste, que les idées et les sentiments dont l'éloquence se compose le fussent toujours.

Mme DE STAEL, *Lettres sur les écrits de Rousseau.*

III

Ce livre n'est point un livre pratique : il serait de toute impossibilité d'élever un jeune homme sur un système qui demande un concours d'êtres environnants, qu'on ne saurait trouver; mais le sage doit regarder cet écrit de Jean-Jacques comme son trésor. Peut-être n'y a-t-il dans le monde entier que cinq ouvrages à lire : l'*Émile* en est un.

CHATEAUBRIAND, *Essai sur la Révolution;* 1797[1].

IV

L'*Émile* est un ouvrage essentiellement dogmatique. Il était tout simple que Rousseau, s'occupant d'éducation, voulût élever

1. En 1832, Chateaubriand vieilli, écrivait ici en note « Cela est risible à force d'être exagéré. »

l'enfant, non pour la société, mais contre la société. Il est parti de cette base et conséquemment il a dû faire un ouvrage inapplicable, s'il n'est pas nuisible. En effet, quand on a formé l'homme de manière à le constituer en hostilité avec ses semblables, et qu'ensuite on le place au milieu d'eux, il doit se révolter contre tout ce qui leur sert de règle. On lui a appris à ne suivre que celles qu'il se fait à lui-même ; mais rien ne contribuera à le maintenir dans ces règles imaginaires, bien qu'il se les soit prescrites. Son intérêt, son orgueil, ses habitudes d'indépendance, les lui feront transgresser, sans que l'exemple universel puisse l'y rappeler ; il sera coupable et malheureux ; en même temps il ne rencontrera ni pitié ni bienveillance, et se trouvera conforme au philosophe qui lui a donné une telle éducation.

De Barante, *De la littérature française pendant le dix-huitième siècle;* Didier.

V

J.-J. Rousseau, souvent emporté au delà des bornes du vrai par cette imagination toujours si belle, si élevée, mais quelquefois si fougueuse, qui fut la source de ses talents, de ses infortunes et de ses erreurs, me paraît avoir eu des vues aussi justes que profondes sur divers points de psychologie qu'il a touchés dans son immortel ouvrage sur l'éducation. Cet ouvrage lui-même pourrait être considéré comme une sorte de psychologie pratique, dans tout ce qui concerne l'ordre successif du développement de nos facultés intellectuelles et morales.

Maine de Biran, *Essai sur les fondements de la psychologie.*

VI

L'*Émile* peut souvent paraître une exagération des idées de Montaigne sur l'éducation et l'art de former les hommes. Ce n'est pas que, sur plusieurs points de cet intéressant sujet, Rousseau ne mérite notre reconnaissance, pour avoir renouvelé, avec toutes les séductions de son talent, des vérités utiles et trop négligées. La nécessité de diriger avec soin les premières années de l'enfance, de prendre ses inclinations dès le berceau, et de les conduire, ou plutôt de les laisser aller au

bien, sans gêne et sans effort, la grande importance de l'éducation physique, les exercices du corps tournant au profit de l'âme, l'art de former la raison en l'accoutumant à se faire des idées plutôt que d'en recevoir, l'inutilité des études qui n'occupent que la mémoire, le secret de faire trouver les choses au lieu de les montrer : tant d'autres idées qui n'en sont pas moins vraies pour être peu suivies, ont heureusement passé des écrits de Montaigne dans l'ouvrage de Rousseau.

VILLEMAIN, *Eloge de Montaigne;* Perrin.

VII

La *Profession de foi du Vicaire savoyard* est, sans contredit, le meilleur écrit de Rousseau; c'est même le seul qu'une saine philosophie puisse avouer. La raison en est qu'il n'y a presque rien du sien ni dans les idées qu'il développe, ni dans les arguments dont il se sert. Les unes appartiennent à la tradition permanente du genre humain; les autres sont empruntées aux philosophes les plus autorisés. Il est aisé d'y reconnaître les lectures habituelles de l'auteur et les sources où il a puisé, la *République* et les *Lois* de Platon, les *Méditations* de Descartes, la *Logique* de Port-Royal, le *Traité de l'existence de Dieu* de Fénelon, la *Théodicée* de Leibnitz, celle de Clarke, dont il fait lui-même un si magnifique éloge. Mais tout ce qu'on retranche à l'invention et à l'originalité philosophique de Rousseau, il faut l'ajouter à son talent. Nulle part ce talent n'a trouvé, avec une matière plus illustre, une perfection plus achevée. C'est ici le triomphe de cette parole enflammée et savante, et de cette forte dialectique, trop souvent ailleurs au service du paradoxe, cette fois au service de la vérité, du bon sens et de la vertu. Le vicaire savoyard, c'est Rousseau lui-même, avec tout ce qui le fait grand et presque seul dans son siècle : le goût du beau et du bien poussé jusqu'à la passion; l'enthousiasme de l'honnête dans une société corrompue; une logique austère parmi des raisonneurs efféminés; une imagination tendre, profonde, mélancolique, à côté de froids beaux-esprits ou de violents déclamateurs. La sainteté de la cause pour laquelle il combat a épuré son éloquence, qui trop souvent se ressent du commerce et des leçons de Diderot; elle lui a communiqué quelque chose de plus simple et de vraiment grand. A la hauteur où il est placé, l'orage qui gronde habituellement dans son

sein s'est presque entièrement apaisé. Son style a emprunté leur sérénité majestueuse aux immortelles pensées qu'il exprime. En écoutant ce philosophe du XVIIIe siècle, parlant ainsi de l'âme, de la liberté, de la vertu, de Dieu, en face des Alpes, au lever du soleil, on croirait entendre Socrate s'entretenant avec ses amis des mêmes objets dans ce charmant et sublime langage de Platon, aux bords de l'Ilissus ou sur la route d'Éleusis, si dans la réfutation des mêmes sophismes, dans la défense des mêmes vérités, dans cet admirable concert de deux beaux génies consacrés à la même cause, ici presque toujours un art un peu trop marqué, qui décèle une main moderne, et de loin en loin encore, je ne sais quel accent triste et passionné, ne nous rappelaient à Paris, au milieu d'une vieille société prête à se dissoudre, et à la veille de la Révolution française.

VICTOR COUSIN, *Philosophie populaire;* Pagnerre, 1848.

VIII

Lorsque Rousseau revendique la religion naturelle contre le matérialisme de son temps, il n'invente rien, et c'est tant mieux; mais il y a des restaurations qui valent autant que des inventions; et la *Profession de foi du Vicaire savoyard* est de celles-là. Parler de Dieu et de l'âme à ce siècle où, dans une foule qui n'y croyait plus guère que par respect humain, des esprits distingués faisaient profession d'athéisme, où Voltaire défendait Dieu comme une bonne institution de police, c'était une inspiration de génie et un acte d'homme de bien. Rousseau n'a rien écrit de plus solide et de plus élevé que ces belles pages. Il y était soutenu et comme porté par la conscience du genre humain, par tout ce que ses illusions et ses fautes avaient jamais laissé d'intact dans la sienne, par tout ce que son esprit reçut jamais de pures lumières. Il ne commit pas d'ailleurs la question avec les arguments de la même philosophie du XVIIIe siècle ni avec les railleries qu'elle en faisait à table. Il ne fit pas une œuvre de polémique : il se prosterna et il adora.

Jamais plus magnifique hommage ne fut rendu par la raison humaine à son divin Créateur. Il est vrai qu'un hommage plus magnifique encore resterait infiniment au-dessous du plus simple acte de foi et d'amour d'une âme véritablement chrétienne; mais puisqu'il y a des esprits qui ne peuvent pas deve-

nir religieux par le cœur, ne faut-il pas remercier Dieu qu'il lui ait plu de se révéler à eux par la force de la logique dans les écrits d'un Descartes, par la force du sentiment dans ceux d'un Jean-Jacques Rousseau?

NISARD, *Histoire de la littérature française;* Didot; t. IV, ch. XI.

IX

On admire, mais c'est dur à lire. Il y a trop d'esprit, trop d'éloquence, trop de toute chose. Il montre un bras d'Hercule pour toucher une fleur. Il prend des gants d'acier pour bercer un enfant... On sent trop bien partout qu'il n'a pas eu d'enfant, et qu'il n'en a vu guère. Dans sa vie vagabonde de musicien littérateur, n'ayant point de foyer (autre que sa pensée), il n'a jamais passé près de la cheminée les longues heures patientes qu'y passera Frœbel à voir l'enfant dormir, se réveiller, jouer. Rien de plus éloigné du sentiment du peuple... Condillac a finement composé et décomposé l'homme statue. Rousseau se fait tort en l'imitant, en employant ces artifices. Il brise l'unité réelle, si touchante, de l'âme. Il en fait trois, ce semble. A l'en croire, le petit enfant ne comprendrait rien que la force; il faudrait durement, à ce pauvre petit, lui dire ce mot bref : « Je suis fort. » (Quoi de plus déplaisant?) Un peu plus tard, l'enfant ne comprend que l'utile; on le mène par l'intérêt. Et c'est plus tard encore, selon Rousseau, qu'il sent le beau, le bon, le juste, le devoir. Quelle scolastique! quel esprit de système, tout contraire à l'expérience!

MICHELET, *Nos Fils;* Flammarion.

X

Emile est un enfant de la nature, élevé par la nature, d'après les règles de la nature, pour la satisfaction des besoins de la nature. Ce sophisme n'est pas seulement inscrit comme par hasard au frontispice du livre; il en est l'âme, et c'est ce qui fait que, séparé du corps des réflexions et des maximes qui lui donnent un intérêt si puissant, le plan d'éducation de Rousseau n'est qu'une dangereuse chimère.

GRÉARD, *Rapport à l'Académie des sciences morales et politiques,* concours de 1877.

XI

Si vous voulez comprendre le succès de l'*Émile*, rappelez-vous les enfants que nous avons décrits, de petits messieurs brodés, dorés, pomponnés, poudrés à blanc, garnis d'une épée à nœud, le chapeau sous le bras, faisant la révérence, offrant la main, étudiant devant la glace des attitudes charmantes, répétant des compliments appris, jolis mannequins en qui tout est l'œuvre du tailleur, du coiffeur, du précepteur et du maître à danser; à côté d'eux, de petites madames de six ans, encore plus factices, serrées dans un corps de baleine, enharnachées d'un lourd panier rempli de crin et cerclées de fer, affublées d'une coiffure haute de deux pieds, véritables poupées auxquelles on met du rouge et dont chaque matin la mère s'amuse un quart d'heure pour les laisser toute la journée aux femmes de chambre. Cette mère vient de lire l'*Émile;* rien d'étonnant si tout de suite elle déshabille la pauvrette, et fait le projet de nourrir elle-même son prochain enfant.

TAINE, *l'Ancien Régime;* Hachette.

XII

C'est à Rousseau que notre pédagogie a fait et fera le plus d'emprunts. Il puise à la fois dans son propre fonds et dans les écrits de ses devanciers, de Montaigne, de Bonneval, de Desessartz, du « sage » Locke, et par la foule des détails, par le nombre des sentiments élevés et des vérités utiles, par l'ampleur des développements, par la finesse des analyses psychologiques, par l'imposante grandeur de l'ensemble, l'*Émile* est, malgré des erreurs et des absurdités, non seulement le meilleur ouvrage de Rousseau, mais le livre le plus remarquable sur l'art de l'éducation.

A. CHUQUET, *J.-J. Rousseau;* Hachette.

LETTRES

I

Réponse d'un ami à J.-J. Rousseau, qui défendait de faire apprendre aux enfants les fables de la Fontaine.

(Rennes. — Baccalauréat, nov. 1898.)

II

D'Argenson à Rollin. — Le fouet fut longtemps en honneur comme méthode d'éducation. Henri IV avait été fouetté, « ce que, dit-il, je recognois par expérience m'avoir profité ». — Il fit fouetter ses fils. — Le futur Louis XIII, né en septembre 1601, est fouetté en octobre 1603, parce qu'il avait « fait l'opiniâtre ». Le 15 mai 1610, Louis XIII est proclamé roi; le 17 septembre, il est fouetté; il est sacré à Reims le 17 octobre, et fouetté encore le 10 mars 1611. — Louis XV fut fouetté. — Le Régent fut fouetté, et sa mère, la princesse Palatine, écrit le 15 février 1710 : « Quand mon fils était petit, je ne lui ai jamais donné de soufflets, mais je l'ai fouetté si fort qu'il s'en souvient encore; les soufflets sont dangereux. » — Dans un registre daté de l'année 1788-89, on trouve, sur la liste du personnel du collège Mazarin, le sieur Chevallier, « frotteur de la bibliothèque et correcteur » ; il recevait par an 150 livres.

Le bon Rollin, dans son *Traité des études*, publié de 1726 à 1728, écrit : « Outre que les châtiments dont nous parlons ici, c'est-à-dire de la verge et du fouet, ont quelque chose d'indécent, de bas et de servile, ils ne sont point propres par eux-mêmes à remédier aux fautes. Faut-il conclure de ce que je viens de dire qu'on ne doive jamais employer cette sorte de châtiment? Ce n'est point là ma pensée. Je n'ai garde de condamner en général le châtiment des verges... Je conclus donc que cette punition peut être employée, mais qu'elle ne doit l'être que rarement, et pour des fautes importantes. Il en est de ces châtiments comme des remèdes violents qu'on emploie dans les maladies extrêmes. Ils purgent, mais ils altèrent le

tempérament et usent les organes. Une âme menée par la crainte en est toujours plus faible. »

Vous supposerez qu'à propos de ce passage, une lettre est écrite à Rollin par le marquis d'Argenson (1694-1757), intendant du Hainaut de 1720 à 1724, conseiller d'État, secrétaire d'État des affaires étrangères de 1744 à 1747. C'était un homme de mœurs simples, que ses ennemis appelaient à la cour « d'Argenson la Bête », fort intelligent, avec une tendance à l'utopie. Il a laissé des Mémoires où il raconte que, faisant ses études au collège Louis-le-Grand, il reçut le fouet pendant sa seconde année de rhétorique ; il avait alors dix-sept ans.

(Lille. — BACCALAURÉAT CLASSIQUE ET MODERNE, (juillet 1895.)

III

Lettre de J.-J. Rousseau à une mère qui gâte son enfant.

Exposer, en particulier, quelques-unes des idées contenues dans le livre II de l'*Émile*.

(Jura. — BREVET SUPÉRIEUR, oct. 1889. Aspirantes.)

IV

Un de vos amis, instituteur comme vous, vous a dit dans une de ses lettres qu'il a été étonné de voir un livre de l'*Émile* figurer au programme du Brevet supérieur. Quant à lui, il a parcouru cet ouvrage, et n'y a trouvé que des théories bizarres et erronées. Chargez-vous de lui répondre.

(Seine. — BREVET SUPÉRIEUR. — Aspirantes, 1888.)

V

On sait que Rousseau déclare que les livres sont des instruments « de la plus grande misère des enfants ». Il ne voudrait pas qu'on les mît entre leurs mains avant l'âge de douze ans, « la lecture étant le plus grand fléau de l'enfance ».

Dans une lettre écrite à une de vos amies, vous direz ce que vous pensez de cette opinion; et si vous ne partagez pas le sen-

timent de J.-J. Rousseau, vous montrerez quels avantages les enfants peuvent retirer de la lecture.

(Alger. — BREVET SUPÉRIEUR. — Aspirantes, 1888.)

VI

Lettre de Voltaire à d'Alembert sur l'*Émile*.

VII

Mme d'Houdetot écrit à Rousseau après avoir lu l'*Émile*.

Début affectueux et attristé, tiré, d'une part, de souvenirs encore récents de leur amitié et de leur séparation; de l'autre, des persécutions auxquelles est en butte l'auteur de l'*Émile*.

Idées et sentiments qu'elle goûte pleinement dans ce livre et pour leur nouveauté et pour leur vérité.

Légères critiques qu'elle croit pouvoir se permettre et qui devront porter moins sur l'éducation d'Émile que sur celle de Sophie.

Elle forme pour son ami des vœux de repos et d'apaisement plus encore que de gloire.

VIII

De 1777 à 1780, Mirabeau, dont les désordres de jeunesse avaient fait scandale, fut enfermé au donjon de Vincennes, à la requête de son père, le fougueux auteur de l'*Ami des hommes*. C'est en 1778 que moururent, à quelques mois de distance, Voltaire et Rousseau. Mirabeau dut être ému surtout de voir disparaître celui qu'il appelle, dans une lettre du 19 juillet 1778, le grand Rousseau, et dont il admire le « magnifique poème d'*Émile*[1]. » On suppose qu'il écrit à son oncle, le bailli de Mirabeau, vaillant marin, qui l'avait toujours défendu.

1. « Sur le tout (l'éducation du premier âge), lis M. de Buffon, qui en sait au moins autant que toi et les autres; lis le grand Rousseau (tu entends bien que ce n'est pas du faiseur de vers que je parle), lis son magnifique *poème d'Émile*, cet admirable ouvrage, où se trouvent tant de vérités neuves. Laisse les fous, les envieux, les bégueules, hommes et femmes, et les sots s'en moquer et dire que c'est un homme à système. Il est trop vrai que, vu notre dépression, tout ce qu'il propose n'est pas faisable, et en vérité il n'y a pas là de quoi nous vanter; mais la partie de son ouvrage qui traite de l'éducation physique et de celle du premier âge n'est point dans ce cas, et c'est là où tu trouveras les vrais principes. »

Il se croit assez puni de ses fautes par les rigueurs d'une captivité qu'il essaye pourtant de rendre utile et même féconde par la lecture et la méditation.

Les deux morts si rapprochées de Voltaire triomphant et de Rousseau désespéré, l'ont touché vivement; mais leur œuvre ne mourra pas.

Il vient de relire l'*Émile* et le *Contrat social*. Ou il se trompe fort, ou une ère nouvelle va s'ouvrir pour les Français et pour les hommes.

Dans cette crise prochaine, la noblesse aura de grands devoirs à remplir. Avec elle ou sans elle, il est prêt à prendre en mains la cause de la liberté, trop heureux s'il persuade aux siens qu'ils n'auront plus à rougir de lui.

IX

Lamartine écrit à son ami Guichard (19 août 1809) sur l'*Émile :* « Je veux faire de ce livre mon ami et mon guide. » On suppose que son ami est d'un sentiment assez différent et lui répond en indiquant ce qu'il trouve de systématique et même de paradoxal dans certaines théories de Rousseau.

X

L'éducation de l'homme. — Dès 1751, l'auteur des *Considérations sur les mœurs,* Duclos, se préoccupait de l'éducation, trop négligée en son temps, de l'homme et du citoyen.

« On trouve parmi nous, écrivait-il, beaucoup d'instruction et peu d'éducation. On y forme des savants, des artistes de toute espèce; mais on ne s'est pas encore avisé de former des hommes. » Et il exprimait la crainte qu'on ne profitât pas, pour réformer les méthodes d'instruction et surtout d'éducation, d'une « certaine fermentation de raison universelle » qu'il sentait se propager autour de lui.

D'Alembert, qui, cette même année, vient de publier les deux premiers volumes de l'*Encyclopédie,* les lui envoie en échange de ses *Considérations*.

Il a lu avec un vif plaisir, en particulier, ce chapitre II, *sur l'Éducation et sur les Préjugés.* Comme Duclos, il est d'avis que « dans l'éducation générale on doit considérer les hommes relativement à l'humanité et à la patrie ».

Ce qui manque à l'éducation qu'on donne alors à la jeunesse, il ne l'ignore pas, et il s'entretient souvent de ce sujet avec un Génevois, M. Rousseau, connu depuis peu par un discours paradoxal contre les sciences et les arts, mais capable d'écrire des ouvrages plus sérieux.

Les deux volumes qu'il lui envoie lui prouveront qu'il n'est pas le seul à se préoccuper de préparer l'homme et le citoyen à une vie nouvelle et à de nouveaux devoirs.

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

Comparer les théories de Quintilien sur l'éducation à celles de Rousseau. Quels sont les emprunts de Rousseau? En quoi est-il original?

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1878.)

II

Discuter cette pensée de Rousseau (*Émile,* II) : « J'aime mieux être un homme à paradoxes qu'un homme à préjugés. »

(Paris. — Devoir de licence, juin 1881.)

III

Rousseau a-t-il raison de vouloir qu'on parle de Dieu à Émile seulement quand celui-ci aura atteint l'âge de seize ans?

(Aix. — Devoir de licence ès lettres, 1880.)

IV

Analyser et juger la *Profession de foi du Vicaire savoyard* de J.-J. Rousseau.

(Clermont. — Devoir d'agrégation, 1899.)

V

« Défiez-vous de ces cosmopolites qui vont chercher au loin dans leurs livres des devoirs qu'ils dédaignent de remplir autour d'eux. Tel philosophe aime les Tartares pour être dispensé d'aimer ses voisins. » (*Émile,* I.)

(Nancy. — Devoir de licence.)

VI

Discuter, apprécier les services que Rousseau a rendus, surtout par le livre premier de l'*Émile :* 1° à l'enfance; 2° à la famille; 3° à la moralité française; 4° à l'éloquence et même à la poésie.

(Rennes. — LICENCE ÈS LETTRES, 1886.)

VII

Raconter, autant que possible d'après Rousseau lui-même, l'histoire de son principal ouvrage, l'*Emile :* 1° période de préparation; toute la vie de l'auteur, surtout depuis son arrivée à Paris (1740); 2° période de rédaction (1758-1761); ici quelques vues sur le mérite général, sur les erreurs et les excès que peut excuser le milieu corrupteur contre lequel Rousseau veut protéger l'enfant; 3° inquiétudes et persécutions, qui sont ses récompenses, jusqu'à sa mort (1778, cinq semaines après Voltaire). Consulter surtout les *Confessions*, livre premier, 8, vers la fin; 10 surtout 11 et 12. — Prononcez enfin votre jugement *personnel* sur le caractère de Rousseau.

(Rennes. — DEVOIR DE LICENCE.)

VIII

Comment et jusqu'à quel point Rousseau, dans l'*Émile,* s'est-il inspiré des *Essais* de Montaigne?

(Toulouse. — LICENCE ÈS LETTRES.)

IX

Que pensez-vous de ce paradoxe de Rousseau : « Toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes. Leur plaire, leur être utile, se faire aimer et honorer d'eux, les élever jeunes, les soigner grands, les conseiller, les consoler, leur rendre la vie douce et agréable, voilà les devoirs des femmes dans tous les temps. » Rapprocher de cette théorie celle de Fénelon dans l'*Éducation des filles*.

(AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES FILLES, 1900.)

X

J.-J. Rousseau dit, dans l'*Émile* : « Rendez votre élève attentif aux phénomènes de la nature, bientôt vous le rendrez curieux; mais, pour nourrir sa curiosité, ne vous pressez jamais de la satisfaire. Mettez les questions à sa portée et laissez-les-lui résoudre. Qu'il ne sache rien parce que vous le lui avez dit, mais parce qu'il l'a compris lui-même; qu'il n'apprenne pas la science, qu'il l'invente. » Discuter cette opinion.

1° On montrera qu'elle repose sur une conception élevée de l'enseignement, et qu'elle tend à pénétrer de plus en plus dans la pratique; on fera comprendre l'attrait qui peut en résulter pour l'élève, et plus encore pour une classe.

2° On demandera toutefois si l'auteur ne s'est pas exprimé sous une forme trop absolue; et, prenant par exemple une quelconque des sciences physiques ou naturelles, on indiquera dans quelle mesure il est avantageux et nécessaire d'y combiner la méthode préconisée par Rousseau avec les procédés didactiques ordinaires.

(Certificat d'aptitude a l'enseignement secondaire des jeunes filles, 1885.)

XI

J.-J. Rousseau a dit : « La continuité des petits devoirs toujours bien remplis ne demande pas moins de force que les actions héroïques..., et il vaut mieux avoir toujours l'estime des hommes que quelquefois leur admiration. » Cette pensée est-elle vraie et, si elle l'est, l'approuvez-vous sans réserve?

(Certificat d'aptitude a l'enseignement secondaire des jeunes filles, 1890.)

XII

Développer cette pensée de Rousseau : « Ce que nous nous proposons de faire acquérir par l'éducation est moins la science que le jugement. » Appliquer cette maxime à l'enseignement primaire en général; indiquer ensuite les conséquences qu'on croira devoir en tirer pour la préparation même du personnel

enseignant, et en particulier pour les divers examens professionnels.

(Examen des aspirants a la direction des écoles normales, octobre 1883.)

XIII

Qu'est-ce que l'esprit d'observation? Quel intérêt y a-t-il à le cultiver chez les enfants? Quels sont les moyens les plus propres à le faire naître et à le développer?

(École normale supérieure d'enseignement primaire de Saint-Cloud. — Concours d'admission, juillet 1886.)

XIV

Expliquer ce qu'il faut entendre par l'éducation naturelle progressive, dont Rousseau a tracé le programme. Discuter ces idées.

(Professorat des écoles normales. — Aspirantes. Leçon, 1890.)

XV

Exposer et apprécier les idées émises par Rousseau dans le second livre de l'*Émile* sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie.

(Professorat des écoles normales. — Aspirants. Leçon.)

XVI

J.-J. Rousseau, précepteur des enfants de M. de Mably, se plaint du peu de progrès qu'il fait faire à ses élèves, et s'en accuse en disant : « Je ne savais employer auprès d'eux que trois instruments, toujours inutiles et souvent pernicieux auprès des enfants : le sentiment, le raisonnement, la colère. » Apprécier cette opinion.

(Certificat d'aptitude a l'inspection primaire et a la direction des écoles normales. — Pédagogie, 1894.)

XVII

Le P. Girard écrivait en 1810 : « L'histoire de l'éducation tracera, un jour, le parallèle des deux pédagogues suisses : Rousseau et Pestalozzi ; l'un qui, pour un élève imaginaire, n'aura fait qu'un roman, mais dont les erreurs mêmes seront des avis salutaires ; l'autre qui, sentant parfois trop vivement pour pouvoir s'exprimer bien, aura la gloire d'avoir passé sa vie au milieu d'une foule d'enfants, consacrant à leur éducation ses veilles, sa fortune et son cœur. » Essayez d'esquisser le parallèle ainsi indiqué.

(Certificat d'aptitude a l'inspection primaire et a la direction des écoles normales, 1893.)

XVIII

La femme chez Fénelon et chez Rousseau ; comparaison et jugement.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

Utilité de la comparaison entre Fénelon et Rousseau pédagogues : savoir comment se posait, au XVIIe et au XVIIIe siècle, le problème que le XIXe n'a pas encore complètement résolu.

Cette comparaison est surtout d'abord une opposition. Marquer les différences essentielles : 1° Des époques. — Mérite de Fénelon écrivant au XVIIe siècle. Fénelon et Bossuet comparés à ce point de vue. Progrès accompli de Fénelon à Rousseau ; nouveauté du point de vue. 2° Des personnes. — Fénelon prêtre gentilhomme. Rousseau plébéien et protestant d'origine. 3° Des œuvres. — Fénelon écrit une lettre toute personnelle et particulière, et s'élève, il est vrai, à des considérations générales, mais sans jamais composer ce qu'on appelle, improprement ici, un « traité ». C'est un traité qu'écrit Rousseau et un traité sur l'éducation de l'homme, l'éducation de la femme ne venant qu'à la fin et comme complément de l'œuvre.

Comment pouvaient-ils et devaient-ils envisager la femme et son éducation ? Aucun de ces deux pédagogues n'a, en fait, élevé des filles. Mais Fénelon, homme du monde, confesseur, directeur de conscience, est un psychologue à la fois mieux informé et plus délicat que Rousseau. — Sa psychologie de l'enfant et de la femme. — Sa supériorité morale incontestable.

Éducation intellectuelle. — Montrer que les idées de Rousseau sont en germe chez Fénelon. « Il faut se contenter de suivre et d'aider la *nature.* » — « Montrez à l'enfant *l'utilité* des choses que vous lui enseignez; faites-lui-en voir *l'usage* par rapport au commerce du monde et aux devoirs des conditions. »

Mais montrer aussi que ces idées n'ont rien chez lui de systématique ni d'absolu ; le « sens du réel » (GRÉARD) chez Fénelon, l'utopie chez Rousseau.

Moralement et intellectuellement donc il semble que la comparaison soit toute à l'avantage de Fénelon. Mais son idéal est bien particulier à lui-même et à son temps ; c'est une jeune fille noble, une catholique qu'il élève ; Rousseau, le premier, a *essayé* d'élever « la femme » sans distinction de caste, de religion, de patrie, « la femme de l'homme », comme il le dit. Cette entreprise nouvelle était dangereuse ; il n'y a pas réussi parce qu'il est parti d'une idée fausse (subordination complète de la femme à l'homme. — Et celles qui ne se marient pas?). — Mais il a posé la question : « Que doit être la femme moderne? » (hors de toute confession, de toute classe et de tout pays, — idéalement), et cette question, nous nous la posons encore, entrevoyant, il est vrai, une réponse assez différente de celle que Rousseau a exprimée.

XIX

Faire dans le livre II de l'*Émile* la part de l'idéal irréalisable et celle de l'idéal réalisable ou même déjà réalisé.

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇON.)

XX

En quoi Bernardin de Saint-Pierre ressemble-t-il à son maître Rousseau? En quoi diffère-t-il de lui? En quoi continue-t-il son influence? En quoi exerce-t-il la sienne propre?

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇON.)

Est-il disciple de Rousseau? Oui, mais un disciple resté original.

Opposition de la vie et du caractère de Rousseau à la vie et au caractère de Bernardin. D'une part, sorte de rêve perpétuel

et d'exaltation continue, misanthropie croissante, aboutissant presque à la folie. D'autre part, voyages et aventures, humeur difficile aussi, mais à la fin succès incontesté, bonheur et gloire, savourés avec un attendrissement un peu égoïste, et une légère fatuité[1].

Ses relations avec Rousseau; le sentiment de la nature les réunit. Ils herborisent ensemble dans les environs de Paris. Ce que peut être l'amitié de Rousseau vieilli, tel jour où sa misanthropie le reprend. « J'ouvre sa porte, nous dit-il; il me reçoit sans rien dire, d'un air austère et sombre. Je lui parle, il ne me répond que par monosyllabes, toujours en copiant sa musique... J'ouvre, pour me distraire, un livre qui était sur sa table : « Monsieur aime la lecture, » me dit-il d'une voix troublée. Je me lève pour me retirer; il se lève en même temps et me reconduit jusque sur l'escalier, en me disant, comme je le priais de ne pas se déranger : « C'est ainsi qu'on en doit user avec les personnes avec lesquelles on n'a pas une certaine familiarité. » Quel souvenir pourtant Bernardin a gardé de Rousseau, et quelle image il veut nous en laisser. « Cet excellent homme n'avait point de ressentiment; jamais il ne m'a dit de mal de ses plus grands ennemis : tous ses défauts étaient dans sa tête, souvent troublée par les ressouvenirs de ses malheurs passés et par la crainte des malheurs à venir. » Il imagine un entretien entre sa femme et sa fille Virginie, au bois de Boulogne, où il s'est promené souvent avec Jean-Jacques, qui emportait avec lui le Tasse, ou Plutarque, ou un livre composé de quelques pages de l'Ancien et du Nouveau Testament. « VIRGINIE. Qu'est-ce que Jean-Jacques? Je ne l'ai jamais vu avec

1. Voyez, dans le livre de M. Ed. de Pompery, *Un Coin de Bretagne pendant la Révolution : Correspondance de Mme Audouyn de Pompery avec son cousin et Bernardin de Saint-Pierre* (Lemerre, 1884. t. Ier), cette lettre à une cliente frappée par un deuil de famille. « Je prends bien part à vos peines et je vous exhorte à les calmer par toutes les consolations que peut vous procurer l'amitié. Il en est une, sans doute, contre laquelle se brisent tous les orages de la vie : c'est la confiance en Dieu. Au milieu du conflit de tant de partis qui prétendent défendre sa cause, le seul moyen de conserver la paix du cœur est de s'attacher à lui seul. C'est sur ce principe que j'ai dirigé la conduite de toute ma vie, composé mes *Études de la nature* et publié la suite des *Vœux d'un Solitaire*. Cet ouvrage *se vend chez M. Didot jeune, mon libraire.* »

A la première École normale, où il fut nommé professeur, il ne fit qu'une courte apparition, voulant se consacrer tout entier, disait-il, aux *Éléments de morale* que la Convention l'avait chargé de rédiger; mais il toucha fort régulièrement les appointements de son emploi. Voyez les ouvrages d'Arvède Barine et de Maury, cités à la Bibliographie, et aussi, pour les rectifier sur quelques points, *Bernardin de Saint-Pierre, d'après sa correspondance inédite,* par Maurice Souriau, Société française d'imprimerie, 1898.

mon papa. — LA MÈRE. Il est mort il y a longtemps, ma fille. C'est un homme qui a été fort persécuté, parce qu'il prenait le parti des malheureux. Il aimait beaucoup les enfants. »

L'œuvre : y montrer à la fois l'influence de Rousseau et la personnalité indépendante de Bernardin. Sentiments et idées.

Sentiments. — La nature. — *Voyage à l'île de France,* antérieur aux plus belles pages pittoresques de Rousseau. Supériorité de Rousseau : profondeur de sentiment; l'âme et la nature; sobriété de traits dans la description. Nouveauté chez Bernardin : la nature exotique; le détail noté et peint; couleurs vives et nuancées. Montrer que par là Bernardin est lui-même un précurseur, en bien et en mal. Indiquer l'éloge de Napoléon : « Votre plume est un pinceau, » mais aussi la critique de Joubert : « Il y a dans le style de Bernardin de Saint-Pierre un prisme qui lasse les yeux. Quand on l'a lu longtemps, on est charmé de voir la verdure et les arbres moins colorés dans la campagne qu'ils ne le sont dans ses écrits. Ses harmonies nous font aimer les dissonances qu'il bannissait du monde, et qu'on y trouve à chaque pas. La nature a bien sa musique, mais elle est rare heureusement. Si la réalité offrait les mélodies que ces messieurs trouvent partout, on vivrait dans une langueur extatique, et l'on mourrait d'assoupissement. »

L'âme dans le cadre de la nature; le roman. La *Nouvelle Héloïse,* glorification de la passion, orages, et *Paul et Virginie,* idylle, d'ailleurs moins innocente qu'elle ne peut paraître d'abord. Au fond, même théorie : la vie selon la nature.

Les idées, surtout d'après les *Études de la nature* et les *Harmonies de la nature.* Exagération attendrie de Rousseau, en particulier pour l'éducation; horreur des livres, défiance des maîtres, leçons en musique; ne montrer que les choses. Différences : le sentiment religieux développé de bonne heure par la mère chez l'enfant. Éducation moins négative, moins fictivement isolée; idée même d'une éducation collective et nationale. D'ailleurs même méthode, même fond de religion et de philosophie : le sentiment.

Double intérêt de cette comparaison : d'une part, les exagérations de Bernardin révèlent ce qu'il y a d'excessif dans le système de Rousseau; d'autre part on voit qu'il y a eu des intermédiaires entre Rousseau et le XIXe siècle. Bernardin est un de ces intermédiaires, et le plus personnel. Lamartine l'avoue pour son maître.

XXI

En étudiant l'*Émile* dans son ensemble, montrer combien il se relie étroitement à l'œuvre entière de Rousseau.

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇON.)

Coup d'œil rapide jeté sur la vie et l'œuvre de Rousseau avant l'*Émile;* montrer d'une part que ses premières œuvres ont un caractère agressif et incomplet; de l'autre, que les principales idées qui feront le fond de l'*Émile* y sont en germe.

Expliquer : 1° comment Rousseau a pu se recueillir pour produire son œuvre maîtresse : période relativement calme de la vie; 2° pourquoi il a *dû* la produire. L'*Émile* centre nécessaire et âme de l'œuvre entière de Rousseau. Idée naturelle de reprendre la société par la base, de refaire l'homme par et dans l'enfant. Par là aussi effet moral plus grand; conquête de la société même qu'on attaque; en tout cas, l'avenir préparé.

Étudier l'*Émile* en lui-même en marquant les rapports qu'il a avec les autres œuvres, mais aussi et surtout ce qu'il a de plus général, de plus philosophique, de plus humain. En particulier, caractériser les idées, les sentiments, et parmi eux le sentiment moral. Le *bon* Rousseau.

Double idéal : nature, conscience. Montrer que si le premier aujourd'hui paraît plus discutable, c'est qu'il y entre une part de satire et d'utopie qui a vieilli, mais qu'au fond tous deux n'en font qu'un.

XXII

En 1762, Rousseau écrivait : « Les premières facultés qui se forment et se perfectionnent en nous sont les sens. Ce sont les premières qu'il faudrait cultiver; ce sont les seules qu'on oublie ou celles qu'on néglige le plus. » La situation dépeinte par Rousseau s'est-elle modifiée de nos jours? Dites d'une façon sommaire ce que vous faites dans votre école pour l'éducation des sens.

(CERTIFICAT D'APTITUDE PÉDAGOGIQUE.)

XXIII

Quelles sont, dans le livre II de l'*Émile*, les théories et les

observations qui ont le plus attiré votre attention? Exposez librement les diverses réflexions que cette lecture vous a suggérées.

(Seine. — Brevet supérieur. — Aspirants, 1882.)

XXIV

Apprécier ces paroles de J.-J. Rousseau : « Émile n'apprendra jamais rien par cœur, pas même des fables, pas même celles de la Fontaine, toutes naïves, toutes charmantes qu'elles sont. »

(Certificat d'aptitude au professorat des écoles normales, 1884. — Lyon et Nancy. Baccalauréat de l'enseignement spécial, 1886 et 1889.)

XXV

Faire le portrait d'un jeune homme qui aurait été élevé d'après les idées de J.-J. Rousseau exposées dans l'*Émile*.

(Lozère. — Brevet supérieur. — Aspirants, 1887.)

XXVI

Expliquez et commentez cette pensée de Rousseau : « Il est des retours sur nos fautes qui valent mieux que de n'en avoir pas commis. » Dites aussi si vous pensez que l'idée morale qui a inspiré cette réflexion de Rousseau puisse devenir un principe d'éducation pour l'enfant.

(Cantal. — Brevet supérieur. — Aspirants, 1887.)

XXVII

Expliquer cette parole de Rousseau : « Sois ton valet afin d'être ton maître. »

(Charente. — Brevet élémentaire. Aspirants, 1887.)

XXVIII

Quels sont les problèmes relatifs à l'éducation soulevés par Rousseau? Les a-t-il résolus? Dans le cas contraire, a-t-il fait œuvre inutile?

(Jura. — Brevet supérieur. — Aspirants, 1888.)

XXIX

Rousseau donne, au livre II de l'*Émile,* le conseil suivant : « Souvenez-vous qu'avant d'entreprendre de former un homme, il faut s'être fait homme soi-même; il faut trouver en soi l'exemple qu'il se doit proposer. »

Commenter cette pensée en l'appliquant à une institutrice et à ses élèves, et montrer quelles sont, d'après vous, les principales qualités à développer chez la femme.

(Morbihan. — Brevet supérieur.
Aspirantes, 1890.)

XXX

Développez et appréciez, en l'appliquant au livre II de l'*Émile,* ce jugement porté par un grand philosophe (Kant) sur l'œuvre de J.-J. Rousseau : « La première impression qu'un lecteur qui ne lit point par vanité et pour perdre le temps emporte de ses écrits, c'est que cet écrivain réunit à une admirable pénétration de génie une inspiration noble et une âme pleine de sensibilité... L'impression qui suit immédiatement celle-là, c'est celle de l'étonnement causé par les pensées extraordinaires et paradoxales qu'il développe... Je dois lire et relire Rousseau, jusqu'à ce que la beauté de l'expression ne me touche plus : c'est alors seulement que je puis disposer de ma raison pour le juger. »

(Lot. — Brevet supérieur. — Aspirants, 1891.)

Villefranche-de-Rouergue. — J. Bardoux impr.

COURS

DE

LITTÉRATURE

XIX. L'ENCYCLOPÉDIE

COURS
DE
LITTÉRATURE

PAR

FÉLIX HÉMON
INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS

XIX
L'ENCYCLOPÉDIE



PARIS
LIBRAIRIE DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15

L'ENCYCLOPÉDIE

1751-1772

I

D'Alembert (1717-1783), savant, lettré, homme.

D'Alembert est un grand savant ; Diderot est un grand écrivain. Le meilleur d'eux-mêmes, ils ne l'ont pas mis dans l'*Encyclopédie*, bien qu'ils en aient composé l'un le *Discours préliminaire*, l'autre quelques-uns des meilleurs articles. Et pourtant, aux yeux du grand public, qui peut-être n'a jamais lu ni ce discours ni ces articles, ils sont avant tout les fondateurs, les directeurs inséparables de la grande entreprise encyclopédique. On les étudiera donc surtout à ce point de vue, mais sans oublier qu'ils ne sont pas là tout entiers. D'Alembert, il est vrai, ne nous appartient guère que par là ; mais Diderot veut être considéré et jugé, en dehors de l'*Encyclopédie*, dans celles de ses œuvres qui ont mérité de vivre.

Quand Mme d'Épinay, en 1757, alla consulter à Genève le célèbre Tronchin, et rendit visite au châtelain de Ferney, elle fut étonnée, presque irritée, de voir que le renom de d'Alembert à l'étranger effaçait celui de Diderot. « Croiriez-vous, écrivait-elle à Grimm, qu'on ne parle que de d'Alembert, lorsqu'il est question de l'*Encyclopédie ?* » La Muse que faisait parler Voltaire partageait ce préjugé, sans doute, elle qui disait :

> J'ai dicté l'*Encyclopédie*,
> Cet ouvrage qui n'est pas court,
> A d'Alembert[1]...

Diderot eût fait aussi bien dans le vers. Mais, sans parler des gens, toujours nombreux, qui d'une œuvre, surtout d'une œu-

1. *Ode à propos de la guerre présente en Grèce.*

vre de cette ampleur, ne lisent que la préface, Diderot, quand cette œuvre fut entreprise, était beaucoup moins connu et moins estimé que d'Alembert. Jean le Rond, dit d'Alembert, fils naturel de Mme de Tencin et du chevalier Destouches, ne semblait pas destiné à une fortune brillante quand on le trouva, en 1717, sur les marches de Saint-Jean-le-Rond, église baptistère de Notre-Dame, et quand son éducation fut confiée à une pauvre vitrière du voisinage, Mme Rousseau. Mais si sa mère se détourna pour toujours de lui, il ne fut pas entièrement abandonné par son père, et put faire de solides études au collège des Quatre-Nations. A vingt-trois ans, il était membre de l'Académie des sciences, membre stagiaire, il est vrai, aucune vacance n'existant alors dans la Compagnie. A vingt-six ans (1743), dans son *Traité de dynamique*, il expose le célèbre principe qui porte son nom. Ses autres ouvrages scientifiques, *Traité de l'équilibre et du mouvement des fluides* (1744), *Théorie générale des vents* (1746), *Recherches sur la précession des équinoxes* (1749), sont antérieurs à la publication du premier volume de l'*Encyclopédie*. Précurseur de Lagrange dans la mécanique analytique, de Laplace dans la mécanique céleste, il paraît grand, encore aujourd'hui, aux savants qui le jugent à distance. Mais alors il était « le prodigieux et aimable d'Alembert, le sublime géomètre[1] »; la froide Mme du Deffand se passionnait pour lui; Voltaire, aussi peu enclin que son amie à l'enthousiasme, exaltait « ce géomètre qui unit à la délicatesse de Fontenelle la force que Fontenelle n'a pas ». D'aucune façon, avant 1750, on ne pouvait comparer à ce savant qui vivait dans le fier isolement de sa pauvreté, cet homme de lettres débraillé de tenue et de vie, auteur de quelques traductions ou de quelques essais étrangement hardis, dont un, les *Lettres sur les aveugles* (1749), venait de lui valoir un séjour à Vincennes.

C'est seulement en 1754, après la publication des premiers volumes de l'*Encyclopédie*, que d'Alembert fut élu à l'Académie française, et, dans les conditions où elle se fit, cette élection fut un triomphe pour le parti philosophique, mais un triomphe qui le détourna de sa voie naturelle en faisant de lui un littérateur et un polémiste. Villemain l'a remarqué : esprit supérieur et même créateur dans les mathématiques, en littérature et en philosophie, d'Alembert écrit froidement, sans idées nouvelles.

1. Lettre de des Alleurs à Mme du Deffand, 15 oct. 1748. Voir les ouvrages de Bertrand et Brunel cités à la Bibliographie.

Il critiquait volontiers la solennelle ampleur du style de Buffon, qu'il appelait le grand phrasier. « Que voulez-vous, lui répondit un jour quelqu'un, il n'est pas donné à tout le monde d'être sec. » Son goût, tout voltairien, est souvent étroit, moins étroit cependant qu'on ne l'a dit quelquefois. Contre Voltaire lui-même il prend avec beaucoup de sincérité le parti du vieux Corneille (8 septembre 1761). Sa réponse à la *Lettre sur les spectacles*, que Rousseau lui avait adressée, est une apologie élégante, mais superficielle, du théâtre, écrite par un « honnête homme » du XVIIIe siècle. Certains arguments ont dû faire pitié à Rousseau. Pascal se fût indigné de certains autres. « Il semble que les spectacles, à ne les considérer que du côté de l'amusement, peuvent être accordés aux hommes comme un jouet qu'on donne à des enfants qui souffrent. » Mais voici, à côté, une page assez personnelle sur le drame bourgeois :

S'il m'est permis de juger de l'impression des autres par la mienne, j'avoue que je suis encore plus touché des scènes pathétiques de l'*Enfant prodigue* que des pleurs d'*Andromaque* et d'*Iphigénie*. Les princes et les grands sont trop loin de nous pour que nous prenions à leurs revers le même intérêt qu'aux nôtres. Nous ne voyons, pour ainsi dire, les infortunes des rois qu'en perspective ; et dans le temps même où nous les plaignons, un sentiment confus semble nous dire, pour nous consoler, que ces infortunes sont le prix de la grandeur suprême, et comme les degrés par lesquels la nature rapproche les princes des autres hommes. Mais les malheurs de la vie privée n'ont point cette ressource à nous offrir : ils sont l'image fidèle des peines qui nous affligent ou qui nous menacent ; un roi n'est presque pas notre semblable, et le sort de nos pareils a bien plus de droits à nos larmes.

Ce qui me paraît blâmable dans ce genre, ou plutôt dans la manière dont l'ont traité nos poètes, est le mélange bizarre qu'ils y ont presque toujours fait du pathétique et du plaisant. Deux sentiments si tranchants et si disparates ne sont pas faits pour être voisins, et quoiqu'il y ait dans la vie quelques circonstances bizarres où l'on rit et où l'on pleure à la fois, je demande si toutes les circonstances de la vie sont propres à être représentées sur le théâtre, et si le sentiment *trouble* et mal décidé qui résulte de cet alliage des ris avec les pleurs est préférable au plaisir seul de pleurer, ou même au plaisir seul de rire.

Rien de tout cela, il est vrai, n'est bien nouveau ni bien hardi. L'essai d'apologie du drame bourgeois avait été tenté avec plus de décision par Corneille dans la préface de *Don Sanche*, et, chez d'Alembert, la timidité classique reprend vite le dessus. Dans tel article de l'*Encyclopédie* (GOUT), il s'attaque au prosaïque Lamotte, qui ne sentait pas l'harmonie des vers, et déclare qu'y être insensible, c'est manquer d'un sens, comme les aveugles qui nieraient la couleur; mais il faut avouer qu'il n'est guère poète lui-même. La plupart de ses opuscules littéraires,

ses *Réflexions sur la poésie* ou *sur l'histoire,* son *Apologie de l'étude,* sont des morceaux de circonstance, dont l'intérêt pour nous s'est évaporé. Dans les éloges académiques qu'il écrivit lorsqu'il devint secrétaire perpétuel de l'Académie française (1772), il paraît, selon le mot de son contemporain Metra, ne s'être chargé de faire l'éloge des morts que pour faire la satire des vivants. Il y a quelques bonnes pages dans les éloges de Boileau et de Bossuet, de Montesquieu et de Marivaux ; mais, là même, que de hors-d'œuvre ! quelles préoccupations peu désintéressées ! En tout ce qu'il dit, en tout ce qu'il fait, d'Alembert est incapable d'oublier qu'il est homme de parti ; toute occasion lui est bonne soit pour plaider la cause des philosophes, soit pour attaquer leurs adversaires[1].

Un peu âpre dans sa sincérité, d'Alembert n'en mérite pas moins l'estime par l'indépendance de son caractère et la dignité de sa vie. « L'élévation de son caractère, dit M. Bertrand, égala celle de son esprit. » Jusqu'à l'âge de cinquante ans, il vécut dans une chambre sans air, chez la pauvre femme qui l'avait recueilli ; nommé secrétaire perpétuel de l'Académie, il fit de son entresol du Louvre le rendez-vous des hommes de lettres et des savants, au moins de ceux qui n'étaient pas hostiles aux idées nouvelles. Mais, vingt ans auparavant, il avait refusé l'offre que lui faisait Frédéric II d'une pension de douze mille livres et d'un logement au château de Potsdam. Sa lettre de refus, adressée au marquis d'Argens (16 sept. 1752), le peint tout entier.

Supérieur à la mauvaise fortune, les épreuves de toute espèce que j'ai essuyées dans ce genre m'ont endurci à l'indigence et au malheur et ne m'ont laissé de sensibilité que pour ceux qui me ressemblent ; à force de privations, je me suis accoutumé sans effort à me contenter du plus étroit nécessaire, et je serais même en état de partager mon peu de fortune avec d'honnêtes gens plus pauvres que moi. J'ai commencé, comme les autres hommes, par désirer les places et les richesses ; j'ai fini par y renoncer absolument, et, de jour en jour, je m'en trouve mieux. La vie retirée et assez obscure que je mène est

1. Il faut dire qu'ils le lui rendaient. On connait les vers méchants de Gilber contre

Ce froid d'Alembert, chancelier du Parnasse,
Qui se croit un grand homme et fit une préface.
(*Le Dix-Huitième Siècle.*)

Sous une périphrase étouffant ma franchise,
Au lieu de d'Alembert, faut-il donc que je dise :
« C'est ce joli pédant, géomètre orateur,
De l'*Encyclopédie* ange conservateur,
Dans l'histoire chargé d'inhumer ses confrères,
Grand homme, car il fait leurs extraits mortuaires ? »
(*Mon Apologie.*)

parfaitement conforme à mon caractère, à mon amour extrême pour l'indépendance, et peut-être même à un peu d'éloignement que les événements de ma vie m'ont inspiré pour les hommes. La retraite ou le régime que me prescrivent mon état et mon goût m'ont procuré la santé la plus parfaite et la plus égale, c'est-à-dire le premier bien d'un philosophe ; enfin, j'ai le bonheur de jouir d'un petit nombre d'amis, dont le commerce et la confiance font la consolation et le charme de ma vie...

Je ne dois rien, il est vrai, au gouvernement de France, dont je crains tout sans en rien espérer ; mais je dois quelque chose à ma nation, qui m'a récompensé, autant qu'il est en elle, par son estime, et que je ne pourrais abandonner sans une espèce d'ingratitude...

En transmettant une copie de cette lettre à son amie Mme du Deffand (22 déc. 1752), il ajoutait : « Je me contenterai que la postérité lise sur mon tombeau : « Il fut estimé des honnêtes « gens, et est mort pauvre, parce qu'il l'a bien voulu. » Il lui adressait en même temps son *Essai sur la société des gens de lettres*, où, se séparant de Voltaire sur ce point, il engage les écrivains et les philosophes à vivre indépendants de la tutelle avilissante des Mécènes, mais unis entre eux pour « donner la loi au reste de la nation sur les matières de goût et de philosophie ». Cette lettre à Mme du Deffand donnait l'exemple de l'indépendance dont le livre donnait la théorie. Mme du Deffand lui avait demandé de citer dans le *Discours préliminaire* son intime ami, le président Hénault, auteur d'un *Abrégé chronologique de l'histoire de France*. Avec courtoisie, mais avec fermeté, il s'excuse de ne pouvoir le faire.

Ce que vous me demandez pour lui est impossible, et je puis vous assurer qu'il est bien impossible, puisque je ne fais pas cela pour vous. En premier lieu, le *Discours préliminaire* est imprimé, il y a plus de six semaines : ainsi je ne pourrais pas l'y fourrer aujourd'hui, même quand je le voudrais. En second lieu, pensez-vous de bonne foi, Madame, que dans un ouvrage destiné à célébrer les grands génies de la nation et les ouvrages qui ont véritablement contribué aux progrès des lettres et des sciences, je doive parler de l'*Abrégé chronologique ?* C'est un ouvrage utile, j'en conviens, et assez commode ; mais voilà tout en vérité : c'est là ce que les gens de lettres en pensent, c'est là ce qu'on en dira quand le président ne sera plus : et quand je ne serai plus, moi, je suis jaloux qu'on ne me reproche pas d'avoir donné d'éloges excessifs à personne. Si vous prenez la peine de relire mon *Discours préliminaire*, vous y verrez que je n'y ai loué Fontenelle que sur la méthode, la clarté et la précision avec laquelle il a su traiter des matières difficiles ; et c'est là en effet son vrai talent ; Buffon, que sur la noblesse et l'élévation avec laquelle il a écrit les vérités philosophiques : et cela est vrai ; Maupertuis, que sur l'avantage qu'il a d'avoir été le premier sectateur de Newton en France : et cela est vrai; Voltaire, que sur son talent éminent pour écrire : et cela est vrai ; le président de Montesquieu, que sur le cas qu'on fait dans toute l'Europe, et avec justice, de l'*Esprit des lois* : et cela est vrai ; Rameau, que sur ses symphonies et ses livres : cela est vrai. En un mot, Madame, je puis vous assurer qu'en écrivant

cet ouvrage j'avais à chaque ligne la postérité devant mes yeux, et j'ai tâché de ne porter que des jugements qui fussent ratifiés par elle.

En 1759, après la mort de Maupertuis, président de l'Académie de Berlin, Frédéric revint à la charge. D'Alembert ne consentit qu'à faire, plus tard, le voyage de Berlin; le roi et le philosophe se virent de plus près; le roi estima plus encore le philosophe, le philosophe admira plus encore le roi, mais resta libre. N'ayant pas eu les naïves illusions de Voltaire, il ne connut pas son amer désenchantement. Catherine, à son tour, essaya de le conquérir, et n'y parvint pas. Ce fut quelquefois un Alceste que d'Alembert, et quelquefois aussi un sectaire, mais ce fut toujours un homme. Sa tendresse obstinée et douloureuse pour Mlle Lespinasse prouve assez que ce géomètre avait un cœur fait pour aimer et pour souffrir. Depuis le moment où il la rencontra chez Mme du Deffand, qui se brouilla bientôt avec elle, c'est-à-dire avec lui, il fut son ami passionné, sa chose. Quand elle mourut (1774), il demeura longtemps inconsolable de l'avoir perdue : on a retrouvé dans ses papiers, après sa propre mort, l'éloquente expression de ce désespoir. Sa sensibilité était d'autant plus profonde qu'elle était plus concentrée et se dépensait moins en paroles.

Il y a donc plusieurs d'Alembert : il y a l'enfant trouvé, qui, sans déclamer contre la société, et sans la fuir, comme Rousseau, trouve « que la distribution des fortunes est d'une inégalité monstrueuse », qu'il est aussi atroce qu'absurde de voir les uns regorger de superflu, et les autres manquer du nécessaire. Il y a le savant, qui, très jeune, s'éleva très haut, et que la postérité a maintenu dans son estime à cette hauteur. Il y a le philosophe voltairien, qui avait horreur, peut-être à l'excès, de toute métaphysique, et qui s'était créé une morale indépendante de tout dogme. Il y a le secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui, à ce titre, pendant la dernière partie de sa vie, joua un rôle important, mettant son influence au service de ses passions philosophiques, mais donnant aussi, presque à la veille de la Révolution, une haute idée de ce que pouvait déjà l'homme de pensée, sans protecteurs, par le seul ascendant de son talent et de son caractère. Il y a, enfin, l'homme, raisonnable avant tout, mais non pas d'une raison inexorablement froide, l'homme de tête et de cœur, aimé d'amis qu'il aimait assez virilement pour se croire tenu de ne jamais leur cacher la vérité; un homme aimable, qui finit par s'aigrir; un

homme estimable, à coup sûr, qui se trompait souvent, mais ne songeait pas à tromper; ardent à défendre sa foi philosophique, ardent à combattre la foi religieuse chez les autres; toujours prêt à accepter ou à déclarer la guerre, et toujours soupirant pour la paix; audacieux dans la pensée, et, dans la conduite, circonspect jusqu'à la timidité.

Chez l'encyclopédiste, la plupart de ces traits assez divers se retrouveront. Le savant apportera dans le *Discours* sa méthode et sa clarté ordinaires, nécessaires surtout ici pour corriger le défaut de méthode et de suite d'articles confusément groupés selon les hasards de l'ordre alphabétique; le philosophe, sa foi dans le progrès indéfini de la raison humaine, sa certitude à la fois sévère et enthousiaste, mais aussi ses idées préconçues et une tendance dangereuse à méconnaître ce dont il est insuffisamment informé ou ce qu'il est mal fait pour comprendre. L'homme, d'autre part, bon ou mauvais, s'y révélera, nous le verrons; mais, dans le *Discours,* ce sont ses qualités surtout qui seront en lumière; dans la suite de l'entreprise, les défauts du caractère se feront mieux connaître, et l'on s'expliquera mieux, après l'énergie confiante de son premier élan, ses hésitations, ses scrupules, ses défaillances.

II

Denis Diderot (1713-1784). — Son caractère, son rôle, son universalité.

Au contraire, à mesure que d'Alembert s'efface, Diderot passe au premier plan. Il avait ce que d'Alembert n'avait pas, l'audace à la fois fougueuse et persévérante, la force de sympathie qui attire et entraîne tout, l'irrésistible expansion de la vie.

Il était plus âgé de quatre ans que d'Alembert, étant né à Langres en octobre 1713. Lui-même a défini le tempérament de ses compatriotes.

Les habitants de ce pays ont beaucoup d'esprit, trop de vivacité, une inconstance de girouettes; cela vient, je crois, des vicissitudes de leur atmosphère, qui passe en vingt-quatre heures du froid au chaud, du calme à l'orage, du serein au pluvieux. Il est impossible que ces effets ne se fassent sentir sur eux, et que leurs âmes soient quelque temps de suite dans une même assiette. Elles s'accoutument ainsi, dès la plus tendre enfance, à tourner à

tout vent. La tête d'un Langrois est sur ses épaules comme un coq d'église au haut d'un clocher : elle n'est jamais fixe dans un point; et si elle revient à celui qu'elle a quitté, ce n'est pas pour s'y arrêter. Avec une rapidité surprenante dans les mouvements, dans les désirs, dans les projets, dans les fantaisies, dans les idées, ils ont le parler lent. Pour moi, je suis de mon pays; seulement le séjour de la capitale et l'application assidue m'ont un peu corrigé. Je suis constant dans mes goûts; ce qui m'a plu une fois me plaît toujours, parce que mon choix est toujours motivé : que je haïsse ou que j'aime, je sais pourquoi. Il est vrai que je suis porté naturellement à négliger les défauts et à m'enthousiasmer des qualités [1].

La mobilité, chez lui, était surtout dans le tempérament. L'esprit aussi, sans doute, passait avec rapidité d'une idée à une autre idée, d'une étude à une autre étude; mais il pensait toujours, et toujours travaillait. Vieillard, il écrivait, dans son *Essai sur les règnes de Claude et de Néron,* un admirable éloge du travail, où il semble bien qu'il se souvienne de sa propre vie, si laborieuse jusqu'en ses fantaisies : « Travaillons donc : le travail, entre autres avantages, a celui de raccourcir les journées et d'étendre la vie... Lisons donc tant que nos yeux nous le permettront, et tâchons d'être au moins les égaux de nos enfants. *Plutôt s'user que se rouiller.* »

Vers 1750, pourtant, il n'est que le fils du coutelier de Langres, ancien et brillant élève du collège des jésuites de sa ville natale, puis du collège d'Harcourt, mais bientôt dévoyé, brouillé avec un père qu'il adorait [2], réduit à vivre d'expédients à Paris, pendant une dizaine d'années (1733-1743), mari d'une

1. Lettre à Mlle Volland, 10 août 1759.

2. « Je n'ai vu mourir ni mon père ni ma mère : je leur étais cher, et je ne doute point que les yeux de ma mère ne m'aient cherché à son dernier instant. Il est minuit. Je suis seul, je me rappelle ces bonnes gens, ces bons parents, et mon cœur se serre quand je pense à toutes les inquiétudes qu'ils devaient éprouver sur le sort d'un jeune homme violent et passionné, abandonné sans guide à tous les fâcheux hasards d'une capitale immense, le séjour du crime et des vices, sans avoir recueilli un instant de la douceur qu'ils auraient eue à le voir, à en entendre parler, lorsqu'il eut acquis par sa bonté naturelle et par l'usage de ses talents la considération dont il jouit. Et souhaitez après cela d'être père! J'ai fait le malheur de mon père, la douleur de ma mère tandis qu'ils ont vécu, et je suis un des enfants les mieux nés qu'on puisse se promettre! Je me loue moi-même; cependant je ne suis rien moins que vain, car une des choses qui m'aient fait le plus de plaisir, c'est le propos bourru que me tint un provincial quelques années après la mort de mon père. Je traversais une des rues de ma ville; il m'arrête par le bras et me dit : *Monsieur Diderot, vous êtes bon, mais si vous croyez que vous vaudrez jamais votre père, vous vous trompez.* Je ne sais si les pères sont contents d'avoir des enfants qui vaillent mieux qu'eux, mais je le fus, moi, de m'entendre dire que mon père valait mieux que moi. Je crois, et je croirai tant que je vivrai, que ce provincial m'a dit vrai. Mes parents ont laissé après eux un fils aîné qu'on appelle Diderot le philosophe, c'est moi; une fille qui a gardé le célibat, et un dernier enfant qui s'est fait ecclésiastique. C'est une bonne race. » (*Voyage à Bourbonne.*)

jeune fille pauvre comme lui, Anne-Toinette Champion (6 nov. 1743), traducteur de trois ouvrages anglais, l'*Histoire de la Grèce,* de Stanyan, en 3 volumes (1743), l'*Essai sur le mérite et la vertu,* de Shaftesbury (1745), le *Dictionnaire de médecine* de James (1746, avec Eidous et Toussaint). Cette littérature « alimentaire » lui avait rapporté quelques centaines de louis. Les *Pensées philosophiques* (1746) n'avaient pas fait grand bruit. L'ouvrage personnel qui commença à le faire connaître, ce furent ses *Lettres sur les aveugles* (1749), où il se passe si délibérément de Dieu, et rajeunit, dit Villemain, « la vieille supposition que la matière en mouvement a pu se débrouiller d'elle-même, par une multitude d'essais successifs, que les êtres informes ont péri, et qu'enfin quelques formations accidentellement régulières et viables ont duré ». Le livre fit scandale, et, le 24 juillet 1749, Diderot fut emprisonné au donjon de Vincennes. Il est vrai qu'il en sortit le 23 novembre, et que sa captivité fut relativement douce : il avait la permission de promener dans le parc, et il en franchissait même parfois les murs sans qu'on voulût s'en apercevoir.

Cette captivité à Vincennes est marquée par la célèbre visite de Rousseau, qui était alors l'ami passionné de Diderot. On sait comment cette amitié se rompit, et que si les torts principaux sont du côté de l'ermite de Montmorency, Diderot eut aussi les siens : son amitié, très sincère, était souvent indiscrète et oppressive. Mais il eut et garda beaucoup d'amis. Rousseau même, après la brouille, ne parle pas de lui sans quelques retours d'affection. Pour Diderot, ce ne fut pas sa faute si le passé ne fut pas oublié entre eux : le bonheur qu'il souhaitait lui fut refusé. « Je fais bien, écrivait-il, de ne pas rendre l'accès de mon cœur facile : quand on y est une fois entré, on n'en sort pas sans le déchirer ; c'est une plaie qui ne se cautérise jamais bien[1]. » Mais il se trompe, car on entrait facilement dans son amitié ; il ne savait pas, il ne pouvait pas se refuser. Seulement il réservait pour quelques intimes ses prodigalités de tendresse, et ceux-là, il les en submergeait. Grimm est un de ces privilégiés, qui sont moins à envier peut-être qu'à plaindre.

Quel plaisir j'ai eu à le revoir et à le recouvrer ! Avec quelle chaleur nous nous sommes serrés ! Mon cœur nageait. Je ne pouvais lui parler, ni lui non

1. Lettre à Mlle Volland, 20 déc. 1765. Voir la lettre de d'Escherny à Rousseau, 23 mars 1765, et la réponse de Rousseau, 15 avril.

plus. Nous nous embrassions sans mot dire, et je pleurais. Nous ne l'attendions pas. Nous étions tous au dessert quand on l'annonça : *C'est M. Grimm.* « C'est M. Grimm ! » repris-je avec un cri ; et je courus à lui, et je sautai à son cou ! Il s'assit, il dîna mal, je crois ; pour moi, je ne pus desserrer les dents, ni pour manger ni pour parler. Il était à côté de moi ; je lui serrais la main et je le regardais.

Mais on est bien fort quand on sait ainsi sortir de soi pour vivre et sentir dans les autres. Cette spontanéité d'altruisme, si l'on peut ainsi parler, fait l'originalité du caractère de Diderot et aussi explique l'originalité de son rôle, la profondeur de son influence. Dans le *Paradoxe sur le comédien*, croyant définir le « génie » de son ami Sedaine, il a fort bien caractérisé son propre génie, si l'on entend par ce mot le fond même de la nature physique et morale.

Sedaine donne *le Philosophe sans le savoir*. Je m'intéressais plus vivement que lui au succès de la pièce ; la jalousie des talents est un vice qui m'est étranger ; j'en ai assez d'autres sans celui-là. J'atteste tous mes confrères en littérature, lorsqu'ils ont daigné quelquefois me consulter sur leurs ouvrages, si je n'ai pas fait tout ce qui dépendait de moi pour répondre dignement à cette marque de leur estime. Le *Philosophe sans le savoir* chancelle à la première, à la seconde représentation, et j'en suis bien affligé ; à la troisième, il va aux nues, et j'en suis transporté de joie. Le lendemain matin, je me jette dans un fiacre, je cours après Sedaine ; c'était en hiver, il faisait le froid le plus rigoureux ; je vais partout où j'espère le trouver. J'apprends qu'il est au fond du faubourg Saint-Antoine, je m'y fais conduire. Je l'aborde, je jette mes bras autour de son cou, la voix me manque, et les larmes me coulent le long des joues. Voilà l'homme sensible et médiocre. Sedaine, immobile et froid, me regarde et me dit : *Ah ! Monsieur Diderot, que vous êtes beau !* Voilà l'observateur et l'homme de génie.

Sur cette sensibilité débordante on peut faire ses réserves, et dire, par exemple, avec M. J. Reinach : « La tendresse, à s'épancher sur tout, devient insipide et presque suspecte. A force de pleurer sur le sein de Greuze et dans le gilet de Sedaine, de sangloter devant les notaires qui rédigent les actes de partage, et de « baiser cent fois » un ami qui part en vacances, il finit par user le ressort de sa plus grande puissance, cette force de persuasion qui venait du cœur pour y aller. » De tels ressorts ne s'usent qu'à la longue, et quand déjà touche à sa fin l'œuvre de celui qui longtemps les a fait mouvoir. On est gêné, plus tard, et lassé par cet excès de sympathie et par la difficulté de le payer de retour. Mais tout d'abord on a été conquis. Si Diderot fut un gouverneur d'esprits, c'est qu'il était un conquérant d'âmes.

Ces sortes de conquérants sont toujours, comme par obliga-

tion de métier, des causeurs entraînants. Garat nous a dit en détail[1] ce qu'était une conversation de Diderot, même avec un inconnu. On s'égaye volontiers aux dépens d'un homme assez « distrait » pour oublier en quelque sorte sa propre existence, et pour s'égarer en imagination dans les temps disparus. Il faudrait l'admirer et l'envier, car le génie consiste essentiellement peut-être dans cette faculté de n'être plus soi à de certains moments, et c'est lorsqu'il sort de soi que le créateur d'idées, le semeur d'âmes, est au plus haut degré lui-même. En tout cas, pour ne parler que de Diderot et de son temps, l'espèce de fascination qu'il exerça sur ses contemporains vient surtout de là. Il est vrai qu'à se dépenser ainsi au dehors il perdait le meilleur de sa substance, et que ses livres, quel qu'en soit l'éclat, durent être moins éclatants que ses conversations. Ses livres mêmes, d'ailleurs, sont des conversations encore, des conversations fixées, non figées, et qui de la causerie gardent

1. « Diderot ne paraît pas plus surpris de me voir que de revoir le jour. Il m'épargne la peine de lui balbutier gauchement le motif de ma visite. Il le devine apparemment au grand air d'admiration dont je devais être tout saisi. Il m'épargne également les longs détours d'une conversation qu'il fallait absolument amener aux vers et à la prose. A peine il en est question, il se lève, ses yeux se fixent sur moi, et il est très clair qu'il ne me voit plus du tout. Il commence à parler, mais d'abord si bas et si vite que, quoique je sois auprès de lui, quoique je le touche, j'ai peine à l'entendre et à le suivre. Je vois dans l'instant que tout mon rôle dans cette scène doit se borner à l'admirer en silence, et ce parti ne me coûte pas à prendre. Peu à peu sa voix s'élève et devient distincte et sonore; il était d'abord presque immobile, ses gestes deviennent fréquents et animés. Lui qui ne m'a jamais vu auparavant, lorsque nous sommes debout m'environne de ses bras; lorsque nous sommes assis, il frappe sur ma cuisse comme si elle était à lui. Si le discours amène le mot de *lois*, il me fait un plan de législation; s'il amène le mot *théâtre*, il me donne à choisir entre cinq ou six plans de drames et de tragédies. A propos des tableaux qu'il est nécessaire de mettre sur le théâtre, où l'on doit voir des scènes et non entendre des dialogues, il se rappelle que Tacite est le plus grand peintre de l'antiquité, et il me récite ou me traduit les *Annales* et les *Histoires*. Mais combien il est affreux que les Barbares aient enseveli sous les ruines des chefs-d'œuvre de l'architecture un si grand nombre des chefs-d'œuvre de Tacite! Si encore les monuments qu'on a déterrés à Herculanum pouvaient en rendre quelque chose! Cette espérance le transporte de joie, et là-dessus il disserte comme un ingénieur italien sur les moyens de faire des fouilles d'une manière prudente et heureuse. Promenant alors son imagination sur les ruines de l'antique Italie, il se transporte aux jours heureux des Lelius et des Scipion, où même les nations vaincues assistaient avec plaisir à des triomphes remportés sur elles. Il me joue une scène entière de Térence; il chante presque plusieurs chansons d'Horace. Il finit enfin par me chanter réellement une chanson pleine de grâce et d'esprit, qu'il a faite lui-même en impromptu dans un souper, et par me réciter une comédie très agréable dont il a fait imprimer un seul exemplaire, pour s'épargner la peine de la recopier. Beaucoup de monde entre alors dans son appartement. Le bruit des chaises qu'on avance et qu'on recule le fait sortir de son enthousiasme et de son monologue. Il me distingue au milieu de la compagnie, et il vient à moi comme à quelqu'un que l'on retrouve après l'avoir vu autrefois avec plaisir. Il se souvient encore que nous avons dit ensemble des choses très intéressantes sur les lois, sur les drames et sur l'histoire; il a connu qu'il y avait beaucoup à gagner dans ma conversation. »

la libre allure, le mouvement impétueux. Diderot prévoyait bien qu'on lui en ferait un reproche, et ce reproche, en effet, ne lui a pas été épargné. Il voulait composer quelque ouvrage qui pour toujours imposât son nom au souvenir de la postérité ; il gémissait de n'en point trouver le temps. La plupart des critiques qui ont parlé au nom de cette postérité et au nom de l'esprit français classique n'ont pas laissé ignorer à ses admirateurs, alors plus rares, que, pour le classer grand homme, il leur fallait de vrais livres, non des essais plus ou moins brillants. On leur trouva *le Neveu de Rameau :* ce ne fut pas de quoi les satisfaire. Vinet reconnaissait que ces improvisations contenaient beaucoup d'idées, mais d'idées en germe, fruits morts en bouton : « Il a le commencement de ses idées, il n'en a pas la fin. Certains esprits semblent prédestinés à l'avortement. Diderot fut mauvais économe d'une grande fortune intellectuelle;... il a plutôt du génie que du talent. » Mon Dieu! Diderot se fût bien résigné à n'avoir que du génie.

Plus près de nous, Caro dit encore : « Diderot est un virtuose d'idées. » Il ne le dit pas dans un sens très favorable, et l'on voit qu'il se résigne malaisément à élever à la dignité de théories les grands airs de musique de ce virtuose. Notre goût s'est élargi ou altéré, comme on voudra; nous concevons diverses formes nouvelles du beau; mais, alors même que la postérité n'aurait pas tort d'emprisonner l'œuvre d'art dans une formule uniforme, les contemporains n'auraient pas eu moins raison d'être ravis, et c'est pour eux que Diderot parlait, écrivait, vivait. Il ne croyait pas, lui, perdre son temps en le dépensant au service des autres. Que répondre à un homme qui généreusement vous dit : « On ne me vole pas ma vie, je la donne »? En réalité, il ne la plaçait même pas à fonds perdu, car il est vrai qu'il n'avait pas le loisir de mener à bien une œuvre considérable, du moins individuelle; mais, par la souplesse même et l'élasticité de son esprit, par la rapide succession d'idées qui se complétaient en se contredisant, par la libéralité avec laquelle il en ouvrait à tous et en jetait au vent le trésor, comme par la chaleur communicative de son tempérament et de son éloquence, il était, selon le mot de Sainte-Beuve, le lien nécessaire entre une foule d'esprits divers, le centre mobile, le pivot du tourbillon. Et, sans doute, la grande œuvre individuelle qu'il rêva toujours de créer, toujours reculait dans l'avenir; mais dans le présent, une grande œuvre collective, l'*Encyclopédie,* devenait possible, facile, à travers tous les obs-

tacles : avant d'être réalisée, elle était acceptée, attendue par les intelligences complices.

Quand les difficultés surgirent, on s'aperçut que cette tête mobile du Langrois était aussi une tête solide. A travers ses effervescences d'imagination et ses crises de sentiment, Diderot gardait un fond de vaillance persévérante, que rien ne décourageait. La première secousse une fois subie, la vie reprenait son cours, plus intense que jamais. Il n'avait pas, il est vrai, l'esprit de méthode : c'est avec du désordre qu'il faisait de l'ordre, quand il en faisait. Mais la sagesse méthodique de d'Alembert était bonne surtout pour éclairer la voie, où elle s'arrêtait bientôt, hésitante, en face des dangers trop clairement aperçus; la passion de Diderot courait au but, et l'atteignait d'autant plus sûrement que sa folie apparente était plus sage qu'elle ne semblait d'abord : il y avait un politique en ce téméraire, et il tournait les obstacles qu'il ne se sentait pas de force à surmonter. Mais, enfin, il arrivait.

La vertu du tempérament et même celle du caractère ne suffisent pas pour assurer le succès en de telles entreprises. Le vrai directeur de l'*Encyclopédie* devait avoir une tête encyclopédique : il l'avait. « Tout, disait Voltaire de Diderot, est dans la sphère d'activité de son génie : il passe des hauteurs de la métaphysique au métier d'un tisserand[1]. » Et Voltaire l'appelait Pantophile, celui qui aime et comprend tout. Il eût hésité peut-être à lui accorder ce bel éloge, s'il eût pu craindre qu'un jour on ne lui préférât Diderot par ce côté. Des historiens pourtant, comme Louis Blanc, des critiques, l'ont remarqué avant nous, Diderot est plus universel que Voltaire, à qui échappent beaucoup de choses du sentiment, certaines choses de l'art, et presque toutes ces aspirations, ces inquiétudes, confuses encore, qui précédaient et préparaient le prochain avènement de la démocratie. Sous ce dernier rapport, la transition serait vraiment trop brusque et l'opposition trop accusée entre Voltaire et Rousseau, si, entre eux, l'on ne faisait sa place à Diderot, « le premier grand écrivain en date, dit Taine, qui appartienne décidément à la moderne société démocratique ». Avant Rousseau, il est un plébéien orateur. Jeune, au sortir du collège d'Harcourt, logeant chez son compatriote Clément de Ris, au lieu d'étudier le droit, il embrassait dans sa vaste curiosité le grec et le latin, l'italien et l'anglais, les mathématiques, « qu'il

1. Lettre à Thiériot, 19 novembre 1760.

a toujours aimées avec fureur », dit Mme de Vandeul, sa fille. Il connut les littératures anciennes au moins aussi bien que Voltaire, et il en sentit peut-être plus profondément la force ou la grâce. Pour la connaissance des langues et des littératures modernes, il le dépassa certainement. Voltaire n'apprit l'anglais qu'un peu malgré lui, contraint par les nécessités d'une jeunesse aventureuse, et resta toujours trop Français en tout pour rendre pleine justice au génie anglais. « De tous les écrivains du XVIIIe siècle, Diderot est le plus curieux de littérature étrangère, et spécialement anglaise. « Il est tout Anglais, » a écrit excellemment M. Brunetière[1]. » C'est, d'autre part, avec une vraie sympathie qu'il suit le développement de la littérature allemande, et les Allemands, d'ailleurs anglomanes eux-mêmes, le traitent presque comme un des leurs. Quant à ce furieux amour pour les mathématiques dont parle Mme de Vandeul, l'expression, si forte qu'elle paraisse, ne l'est pas assez, car il faudrait l'étendre à toutes les sciences. Non seulement cette passion pour les sciences mathématiques proprement dites n'est pas comparable à l'engouement momentané de Voltaire, mais Diderot prévit ce que ne soupçonna pas Voltaire, ce que d'Alembert même ne fit qu'entrevoir, l'extraordinaire développement qu'allaient prendre les sciences physiques et naturelles. Il admirait Buffon, que Voltaire et d'Alembert criblaient d'épigrammes; il assistait aux cours du chimiste Rouelle. Et, comme il était « peuple, » comme il visitait les ateliers aussi volontiers que les musées, il accordait une attention particulière aux progrès de ces arts et métiers qui se faisaient modestement une place de plus en plus grande dans le monde.

Cette universalité, qui fait de Diderot presque un phénomène[2] en son temps, lui permit de suffire aux plus humbles

1. Texte. *J.-J. Rousseau et les Origines du cosmopolitisme littéraire ;* Brunetière, *Époques du théâtre français*, p. 295.

2. « Les œuvres complètes de Diderot ont cet intérêt, qu'elles nous montrent l'auteur tel qu'il faut le considérer surtout, comme un phénomène, un *monstrum*. Il y a du prodige dans cette capacité et cette activité universelles. Nous avons déjà vu le philosophe ; eh bien, il y avait de plus chez ce philosophe un savant et un écrivain. Diderot avait le goût des sciences positives, et s'y était adonné. Il savait ce qu'on savait alors de physique, de chimie et de physiologie. Les mathématiques l'avaient particulièrement attiré. Il en avait, dans sa jeunesse, donné des leçons pour vivre ; il avait travaillé pour Deparcieux, publié des dissertations sur des questions de géométrie et d'acoustique, sur la cohésion des corps et le calcul des probabilités. Mes lecteurs se rappelleront qu'il désigne « un certain mémoire de mathématiques », dont le sujet nous est inconnu, comme étant, sauf le *Rêve de d'Alembert*, le seul de ses ouvrages dans lequel il se complaisait. Les contributions de Diderot à l'*Encyclopédie* sont innombrables et de toutes sortes. Les quatre ou cinq volumes qu'en a donnés M. Assézat, dans son édition, ne renferment que les articles

comme aux plus hautes besognes. C'est elle qui du traducteur obscur, du prisonnier de Vincennes, fit le chef reconnu et suivi par tant d'hommes déjà célèbres, le directeur de l'*Encyclopédie,* ou, pour mieux dire, l'*Encyclopédie* tout entière. Après avoir rompu avec lui, Rousseau admire encore « cette tête universelle, qu'on regardera de loin comme nous considérons aujourd'hui la tête des Platon et des Pline[1]. » Platon, au moins, est de trop; mais n'inspire pas qui veut ces admirations naïves.

III

Les commencements de l'« Encyclopédie ». — Le « Prospectus » de Diderot. — Comment il comprend son entreprise et son rôle.

Les commencements furent moins glorieux. Il s'agissait d'abord de traduire un ouvrage publié en Angleterre, avec grand succès, par Éphraïm Chambers, l'*Encyclopédie des sciences et des arts* (1727, 2 vol. in-fol.). Un Anglais, Mills, et un Allemand, Sellius, s'étaient offerts pour cette tâche au libraire Lebreton; mais Lebreton, qui devait avoir aussi des difficultés avec Diderot, ne s'entendit pas avec eux, pas plus qu'avec leur successeur, l'abbé de Gua. Ce n'est pas lui qui choisit Diderot ; ce fut le sage d'Aguesseau ! Il y a de ces rencontres singulières dans l'histoire des lettres : ce sont les jésuites qui facilitaient les premiers succès de leur élève Voltaire ; c'est l'aristocratie qui applaudit au *Mariage de Figaro;* c'est la Restauration qui fera la fortune universitaire de Michelet. L'*Encyclopédie,* « ce premier volume, dit Villemain, d'un ouvrage dont la Révolution est le second », aura ainsi pour patrons d'Aguesseau et Malesherbes, comme M[me] de Pompadour et Catherine II. Mais d'Aguesseau ne voyait, sans doute, alors en Diderot que le traducteur infatigable d'une série de gros volumes anglais,

« dans lesquels se fait, à un degré quelconque, sentir la personnalité de l'écrivain » ; l'éditeur a dû laisser de côté non seulement des morceaux de remplissage sur presque toutes les branches du savoir humain, mais encore des dissertations sur les arts et métiers qui n'auraient été intelligibles qu'avec des planches. Diderot s'était donné beaucoup de peine pour cette partie de son travail, visitant les ateliers, conversant avec les ouvriers, se faisant fournir des mémoires, construire des modèles. Il y a de lui un travail sur le metier à tisser les bas, que l'on cite comme un chef-d'œuvre de description. » (SCHÉRER, *Diderot.*)

1. *Confessions,* livre VI.

et Diderot n'avait pas encore publié le livre qui lui valut son emprisonnement. A son tour, Diderot choisit d'Alembert pour collaborateur principal : il sentait le besoin non seulement de s'appuyer sur un renom mieux assis que le sien, mais d'avoir près de lui un caractère égal et froid, bien que passionné pour la même cause, un esprit avide d'unité et de clarté. Mais le titre de l'ouvrage restreint, en le précisant, le rôle de d'Alembert : *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et métiers, par une société de gens de lettres, mis en ordre par Diderot, et, quant à la partie mathématique, par d'Alembert.* Mis en ordre par Diderot » : cela fait sourire ; mais les fonctions et les pouvoirs de chacun sont bien nettement déterminés : Diderot est bien le directeur de l'entreprise, d'Alembert est son premier lieutenant. Diderot devait toucher 1,200 livres par an.

Le privilège accordé à l'*Encyclopédie* est du 21 janvier 1746. Le *Prospectus* composé par Diderot, et que d'Alembert reproduira à la fin du *Discours préliminaire,* parut à l'automne de 1750. Diderot a trente-sept ans. La seconde moitié du siècle, celle des grandes œuvres, s'ouvre. Les deux années qui précèdent ont vu paraître l'*Esprit des lois,* les premiers volumes de l'*Histoire naturelle,* et naître Mirabeau. Cette même année 1750, Rousseau, plus ou moins inspiré par Diderot, lance son premier Discours. L'année suivante, Voltaire, à Berlin, donnera le *Siècle de Louis XIV*. Aux frivolités de l'époque précédente succède une sorte d'aspiration générale vers le grand. Le *Prospectus,* auquel le *Discours préliminaire* a fait tort, mérite d'être considéré à part. Le début en est modeste : Diderot y expose à quoi servent les dictionnaires et à quoi ont servi ceux qui ont précédé le sien ; mais on sent quelle différence profonde il établit entre celui-ci et les autres : « Jusqu'ici, personne n'avait conçu un ouvrage aussi grand, ou du moins personne ne l'avait exécuté. » Celui de Chambers, pour le plan, est le meilleur de ceux qui ont paru, mais il est fort incomplet et, d'ailleurs, souvent copié des Français eux-mêmes. On a donc refait un grand nombre de ses articles ; on n'a employé presque aucun des autres sans addition, ou correction ; il rentre donc simplement dans la classe des orateurs qu'on a particulièrement consultés. Pour en composer un autre qui fût vraiment universel, on a choisi en chaque partie les hommes les plus instruits ; chacun a fait un dictionnaire spécial de la partie dont il s'est chargé, et l'on a réuni tous ces dictionnaires ensemble.

Diderot justifie ensuite l'ordre alphabétique qui a été adopté

pour la commodité du lecteur, et définit la matière de l'*Encyclopédie,* qu'il réduit à trois chefs : les sciences, les arts libéraux, les arts mécaniques. Pour les sciences et les arts libéraux, on en a tiré les principes des écrivains qui sont généralement reconnus pour les meilleurs, et on les a éclairés par des exemples; on a allié aux principes des sciences et des arts l'histoire de leur origine et de leurs progrès successifs. « Les articles qui concernent les éléments des sciences ont été travaillés avec tout le soin possible; ils sont en effet la base et le fondement des autres. » D'autre part, aucun ouvrage connu ne sera aussi riche ni aussi instructif sur les règles et les usages de la langue française, et même sur la nature, l'origine et la philosophie des langages en général. Ici, après avoir témoigné sa reconnaissance des secours obligeants qu'il a reçus de toutes parts, et nommé entre tous Formey, secrétaire de l'Académie de Berlin; le médecin Falconet, « cet homme de lettres citoyen »; l'abbé Sallier, garde de la bibliothèque du roi, Diderot s'élève à une sorte de lyrisme, qui ne paraît pas trop emphatique, car c'est la foi en son œuvre qui l'inspire.

Que l'Encyclopédie devienne un sanctuaire où les connaissances des hommes soient à l'abri des temps et des révolutions. Ne serons-nous pas trop flattés d'en avoir posé les fondements? Quel avantage n'aurait-ce pas été pour nos pères et pour nous, si les travaux des peuples anciens, des Égyptiens, des Chaldéens, des Grecs, des Romains, etc., avaient été transmis dans un ouvrage encyclopédique, qui eût exposé en même temps les vrais principes de leurs langues! Faisons donc pour les siècles à venir ce que nous regrettons que les siècles passés n'aient pas fait pour le nôtre. Nous osons dire que si les anciens eussent exécuté une Encyclopédie comme ils ont exécuté tant de grandes choses, et que ce manuscrit se fût échappé seul de la fameuse Bibliothèque d'Alexandrie, il eût été capable de nous consoler de la perte des autres.

Mais la partie de beaucoup la plus curieuse du *Prospectus* est celle qui concerne les arts mécaniques, spécialement visés dans le titre. Ici, point ou peu de secours : « On n'a presque rien écrit sur les arts mécaniques, car qu'est-ce que le peu qu'on en rencontre en comparaison de l'étendue et de la fécondité du sujet? » Il a fallu recourir aux ouvriers eux-mêmes, se donner la peine « d'aller dans leurs ateliers, de les interroger, d'écrire sous leur dictée, de développer leurs pensées, d'en tirer les termes propres à leurs professions, d'en dresser des tables et de les définir, de converser avec ceux de qui on avait obtenu des mémoires et, précaution presque indispensable, de rectifier dans de longs et fréquents entretiens avec les uns ce

que d'autres avaient imparfaitement, obscurément, et quelquefois infidèlement expliqué »; car tous ces artistes ne sont pas des gens de lettres; la plupart n'opèrent que par instinct: combien de fois il a fallu exercer avec eux cette fonction d'accoucheur d'esprits dont se glorifiait Socrate! D'autre part, certains métiers sont si singuliers, certaines manœuvres si délicates, qu'à moins de travailler soi-même, il est difficile d'en parler avec précision : plusieurs fois on a dû « se procurer les machines, les construire, mettre la main à l'œuvre, se rendre, pour ainsi dire, apprenti. » Pour chaque art on a suivi une méthode que Diderot expose en détail. On a compris que les meilleures descriptions n'expliqueraient pas tout aux yeux de l'esprit, si des figures ne les expliquaient elles-mêmes aux yeux du corps, et l'on a fait préparer par des dessinateurs 600 planches, dont on a composé une suite raisonnée, mais nécessairement bornée à l'essentiel. D'ailleurs, on ne prétend pas avoir fait une œuvre définitive et parfaite.

Malgré les secours et les travaux dont nous venons de rendre compte, nous déclarons sans peine, au nom de nos collègues et au nôtre, qu'on nous trouvera toujours disposés à convenir de notre insuffisance, et à profiter des lumières qui nous seront communiquées. Nous les recevrons avec reconnaissance, et nous nous y conformerons avec docilité, tant nous sommes persuadés que la perfection dernière d'une *Encyclopédie* est l'ouvrage des siècles. Il a fallu des siècles pour commencer; il en faudra pour finir : mais nous serons satisfaits d'avoir contribué à jeter les fondements d'un ouvrage utile.

Cette modestie est à sa place dans une péroraison. Mais ce qui domine, c'est un sentiment d'orgueil, et d'orgueil légitime; orgueil collectif à la fois et individuel : grande et nouvelle, en effet, était l'entreprise, considérée dans son ensemble; mais la plus nouvelle de ses parties, la plus chère au cœur de Diderot, c'est bien celle des « arts et métiers », et principalement des arts mécaniques. D'Alembert pensait de même, car, après avoir déclaré qu'il a fait ou revu tous les articles de mathématiques et de physique générale, il écrira dans son *Discours :*

Mais ce travail, tout considérable qu'il est, l'est beaucoup moins que celui de M. Diderot, mon collègue. Il est auteur de la partie de cette *Encyclopédie* la plus étendue, la plus importante, la plus désirée du public, et, j'ose le dire, la plus difficile à remplir : c'est la description des arts. M. Diderot l'a faite sur des mémoires qui lui ont été fournis par des ouvriers ou par des amateurs, ou sur les connaissances qu'il a été puiser lui-même chez les ouvriers, ou enfin sur des métiers qu'il s'est donné la peine de voir, et dont quelquefois il a fait construire des modèles pour les étudier plus à son aise. A ce détail qui est

immense, et dont il s'est acquitté avec beaucoup de soin, il en a joint un autre qui ne l'est pas moins, en suppléant dans les différentes parties de l'*Encyclopédie* un nombre prodigieux d'articles qui manquaient. Il s'est livré à ce travail avec un courage digne des plus beaux siècles de la philosophie, un désintéressement qui honore les lettres, et un zèle digne de la reconnaissance de tous ceux qui les aiment ou qui les cultivent, et en particulier des personnes qui ont concouru au travail de l'*Encyclopédie*. On verra, par les différents volumes de cet ouvrage, combien le nombre d'articles qu'il lui doit est considérable. Parmi ces articles, il y en a de très étendus, et en grande quantité. Le grand succès de l'article Art, qu'il avait imprimé séparément quelques mois avant la publication du premier volume, l'a encouragé à donner aux autres tous ses soins; et je crois pouvoir assurer qu'ils sont dignes d'être comparés à celui-là, quoique dans des genres différents.

Ces articles sur les arts divers entrent, pour une notable part, dans le total des 1,259 articles que Diderot fournit à l'*Encyclopédie*. Tous les sujets que lui présentent soit ses goûts particuliers, soit plutôt les circonstances, depuis la grammaire jusqu'à la théologie, y sont traités par un homme qui n'en ignore et n'en sacrifie absolument aucun. Mais ce qui l'honore, c'est que le même homme ait été capable d'écrire, sur les métiers, une série d'articles qui semblent être d'un spécialiste, et, sur la philosophie antique, une autre série d'articles que les philosophes modernes consultent encore avec profit. Ainsi, il avait approfondi le passé, et, à travers le présent, il devinait l'avenir.

Qui voudra savoir avec quels sentiments Diderot assumait cette tâche si pesante, fera bien de compléter la lecture du *Prospectus* par celle de l'article Encyclopédie. Le *Prospectus* est ou devrait être un document impersonnel, et si la passion de Diderot s'y fait jour malgré tout, c'est que Diderot n'est pas bien plié à ce rôle, pour ainsi dire officiel. Dans l'article Encyclopédie, il est plus libre, quoiqu'il ne parle pas encore tout à fait en son seul nom. Il commence par une définition, mais par une définition animée :

Ce mot signifie *enchaînement des sciences;* il est composé de la préposition grecque ἐν, *en*, et des substantifs κύκλος, *cercle*, et παιδεία, *institution, science, connaissance*. En effet, le but d'une *Encyclopédie* est de rassembler les connaissances éparses sur la surface de la terre, d'en exposer le système général aux hommes avec qui nous vivons, et de le transmettre aux hommes qui viendront après nous, afin que les travaux des siècles passés n'aient pas été des travaux inutiles pour les siècles qui succéderont; que nos neveux, devenant plus instruits, deviennent en même temps plus vertueux et plus heureux; et que nous ne mourions pas sans avoir bien mérité du genre humain.

Un tel ouvrage, dit-il ensuite, ne peut s'exécuter que par

une société de gens de lettres et d'artistes, occupés chacun de sa partie, et liés seulement par l'intérêt général du genre humain et par un sentiment de bienveillance réciproque.

Si le gouvernement se mêle d'un pareil ouvrage, il ne se fera point. Toute son influence doit se borner à en favoriser l'exécution. Un monarque peut, d'un seul mot, faire sortir un palais d'entre les herbes; mais il n'en est pas d'une société de gens de lettres ainsi que d'une troupe de manouvriers. Une *Encyclopédie* ne s'ordonne point. C'est un travail qui veut plutôt être suivi avec opiniâtreté que commencé avec chaleur. Les entreprises de cette nature se proposent dans les cours accidentellement, et par forme d'entretien; mais elles n'y intéressent jamais assez pour n'être point oubliées à travers le tumulte et dans la confusion d'une infinité d'autres affaires plus ou moins importantes. Les projets littéraires conçus par les grands sont comme les feuilles qui naissent au printemps, se sèchent tous les automnes, et tombent sans cesse les unes sur les autres au fond des forêts, où la nourriture qu'elles ont fournie à quelques plantes stériles est tout l'effet qu'on en remarque.

L'indépendance de l'homme de lettres, tel qu'il est à la veille de la Révolution, respire en ces pages. L'article, qui est considérable, offre, dans son ensemble, plus d'un genre d'intérêt : il est écrit après que l'enthousiasme du premier élan a eu le temps de se calmer ou tout au moins de se régler, que les difficultés sont apparues, qu'on a senti certains inconvénients de la méthode adoptée, surtout de cette classification par ordre alphabétique si vantée naguère. Les obstacles qu'il a rencontrés, les imperfections de toute nature auxquelles n'a pu échapper l'*Encyclopédie*, Diderot ne les dissimule point : il sait qu'il faudrait « un travail de plusieurs siècles » pour mettre tout au point, « supprimer ce qu'il y a de mauvais, suppléer ce qui manque de bon, et finir un ouvrage qui remplit le dessein qu'on avait formé quand on l'entreprit ». Moins que jamais pourtant il est découragé; moins que jamais il doute de la bonté et de l'efficacité de son œuvre.

Mais nous avons vu que, de toutes les difficultés, une des plus considérables, c'était de le produire une fois, quelque informe qu'il fût, et qu'on ne nous ravirait pas l'honneur d'avoir surmonté cet obstacle. Nous avons vu que l'*Encyclopédie* ne pouvait être que la tentative d'un siècle philosophe; que ce siècle était arrivé; que la renommée, en portant à l'immortalité les noms de ceux qui l'achèveraient, peut-être ne dédaignerait pas de se charger des nôtres, et nous nous sommes sentis ranimés par cette idée si consolante et si douce, qu'on s'entretiendrait aussi de nous lorsque nous ne serions plus; par ce murmure si voluptueux, qui nous faisait entendre, dans la bouche de quelques-uns de nos contemporains, ce que diraient de nous des hommes à l'instruction et au bonheur desquels nous nous immolions, que nous estimions et que nous aimions, quoiqu'ils ne fussent pas encore. Nous avons senti se déve-

lopper en nous ce genre d'émulation qui envie au trépas la meilleure partie de nous-mêmes, et ravit au néant les seuls moments de notre existence dont nous soyons réellement flattés. En effet, l'homme se montre à ses contemporains, et se voit tel qu'il est, composé bizarre de qualités sublimes et de faiblesses honteuses. Mais les faiblesses suivent la dépouille mortelle dans le tombeau, et disparaissent avec elle ; la même terre les couvre, il ne reste que les qualités éternisées dans les monuments qu'il s'est élevés à lui-même, ou qu'il doit à la vénération et à la reconnaissance publiques ; honneurs dont la conscience de son propre mérite lui donne une jouissance anticipée; jouissance aussi pure, aussi forte, aussi réelle qu'aucune autre jouissance, et dans laquelle il ne peut y avoir d'imaginaire que les titres sur lesquels on fonde ses prétentions. Les nôtres sont déposés dans cet ouvrage ; la postérité les jugera...

C'est sur un autre ton que d'Alembert parlera des mêmes choses. Et pourtant le *Discours préliminaire* n'est rien, s'il n'est pas aussi une œuvre de foi.

IV

Le « Discours préliminaire » de d'Alembert. — Première partie : la chaîne encyclopédique.

Si le but de l'*Encyclopédie* est essentiellement, comme l'affirme d'Alembert au début de son *Discours*, de « renfermer dans un système qui soit un, les branches infiniment variées de la science humaine », nul plus que lui n'avait qualité pour en définir l'esprit dans une Préface à la fois analytique et synthétique, comme l'était sa propre intelligence. Vinet a bien marqué ce caractère distinctif d'une intelligence qui avait, certes, porté dans l'analyse une finesse bien pénétrante, mais qui surtout tendait à l'universel, aspirait à l'unité, à la connaissance de la connaissance, à la *science* vraie : « D'Alembert avait l'idée nette de cette science universelle ; il concevait déjà l'espoir d'atteindre à ce principe unique, et, sous ce point de vue, il était peut-être l'homme de son temps le plus propre à écrire le *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie* ». C'est ce grand effort de synthèse qui fait du *Discours* autre chose qu'une œuvre de circonstance et de secte. » L'univers, écrit d'Alembert, pour qui saurait l'embrasser d'un seul point de vue, ne serait, s'il est permis de le dire, qu'un fait unique et une grande vérité. » C'est voir les choses d'un peu haut peut-être ; mais l'homme qui les voit et les fait voir ainsi à ses contemporains est, dans le sens le plus complet du mot, un philosophe.

Après un court début, particulier aux éditeurs et à la manière dont ils ont compris leur tâche, la division est indiquée :

L'ouvrage que nous commençons (et que nous désirons de finir) a deux objets : comme *Encyclopédie*, il doit exposer, autant qu'il est possible, l'ordre et l'enchaînement des connaissances humaines ; comme *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers,* il doit contenir sur chaque science et sur chaque art, soit libéral, soit mécanique, des principes généraux qui en font le corps et la substance. Ces deux points de vue, d'*Encyclopédie* et de *Dictionnaire raisonné,* formeront donc le plan et la division de notre Discours préliminaire.

La division est claire, et les deux parties, l'une théorique, l'autre historique, se distinguent, du premier coup d'œil, l'une de l'autre. Mais dans le détail de la composition, surtout pour la première partie, l'ordre est plus apparent que réel, et çà et là même il y a quelque confusion.

Pour ramener à l'unité les formes si diverses de la science, le premier pas à faire est d'examiner la généalogie et la filiation de nos connaissances, les causes qui ont dû les faire naître et les caractères qui les distinguent ; en un mot, de remonter jusqu'à l'origine et à la génération de nos idées. Se souvenant de Locke, Diderot distingue deux sortes de connaissances : les connaissances directes, que nous recevons immédiatement, sans aucune opération de notre volonté, et les connaissances réfléchies, que l'esprit acquiert en opérant sur les connaissances directes, en les unissant et en les combinant. Les connaissances directes se réduisent toutes à celles que nous recevons par les sens, d'où il suit que c'est à nos sensations que nous devons toutes nos idées. La première chose qu'elles nous apprennent, c'est notre existence ; la seconde, c'est l'existence des objets extérieurs, et, tout d'abord, de notre corps, celui dont l'existence nous frappe le plus parce qu'elle nous appartient plus intimement. C'est le sensualisme du XVIIIe siècle qui se dresse en face du rationalisme cartésien ; mais, comme on l'a plus d'une fois remarqué, il n'a eu qu'à retourner la formule cartésienne et qu'à dire : « *Je sens*, donc je suis. »

Le sensualisme se trouve partout au XVIIIe siècle et se double d'un utilitarisme qu'on a déjà noté jusque dans l'*Émile* de Rousseau. Voyez comment, de ces premières connaissances directes, d'Alembert en fait sortir plusieurs qui ne sont plus directes, et prouve l'existence du monde extérieur : par rap-

port à notre corps, nous connaissons des objets extérieurs utiles ou nuisibles, et des êtres qui nous paraissent avoir les mêmes besoins et les mêmes intérêts que nous, « d'où il résulte que nous devons trouver beaucoup d'avantages à nous unir avec eux pour démêler dans la nature ce qui peut nous conserver ou nous nuire ». C'est cet intérêt et ce besoin de nous rapprocher des autres pour leur communiquer nos idées qui est le principe et le soutien de l'union entre les hommes, l'origine du langage et de la formation des sociétés. Mais chaque membre de la société cherche à augmenter pour lui-même l'utilité qu'il en retire. De là naît l'inégalité, la loi du plus fort, dont l'usage semble nous confondre avec les animaux.

Mais de là aussi, par un contre-coup un peu inattendu, naît la notion du juste et de l'injuste : plus l'oppression est violente, plus l'homme *sent* qu'on n'a pas le droit de l'y assujettir. C'est le cri de la nature, qui retentit chez le moins civilisé des hommes. Cette loi naturelle que nous trouvons au dedans de nous, est la source des premières lois que les hommes ont dû former. On pourrait chicaner ici d'Alembert sur la rigueur de sa logique, et se demander si les fondements sur lesquels il établit la loi morale sont bien solides; il vaut mieux lui savoir gré d'avoir proclamé (sincèrement, on l'espère) l'universalité des principes de la morale dans un temps où l'influence de Locke était prédominante, et aux côtés de ce Diderot dont le scepticisme en cette matière fut si brutalement étalé. L'idée de la valeur morale des actions l'amène ensuite à examiner quelle est en nous la substance qui conçoit, qui veut, qui agit, et à reconnaître l'existence, à côté du principe matériel, d'un principe immatériel, imparfait d'ailleurs lui-même; d'où l'idée d'une intelligence toute-puissante, à qui nous devons ce que nous sommes et qui exige en retour notre culte. D'Alembert croit pouvoir conclure : « Il est donc évident que les notions purement intellectuelles du vice et de la vertu, le principe et la nécessité des lois, la spiritualité de l'âme, l'existence de Dieu et nos devoirs envers lui, en un mot les vérités dont nous avons le besoin le plus prompt et le plus indispensable, sont le fruit des premières idées réfléchies que nos sensations occasionnent. » Mais il doit savoir ce que vaut cette prétendue évidence. Toute cette première partie se tient peu, parce que d'Alembert y a voulu concilier deux choses malaisément conciliables, la philosophie nouvelle et la vieille doctrine orthodoxe. Il y était peut-être contraint; mais ce mélange d'aspirations très hardies et

de précautions très prudentes nous dépayse, et les digressions rendent la suite des idées parfois difficile à saisir.

Nous sommes ramenés d'un peu loin au corps, par la nécessité de pourvoir à des besoins qui se multiplient sans cesse, et d'où ont dû naître d'abord l'agriculture, la médecine, tous les arts les plus absolument nécessaires. Toujours la nécessité, ou tout au moins l'utilité. Elle est assez triste et, en tout cas, incomplète, l'idée que d'Alembert nous donne des premiers hommes, « avides de connaissances *utiles* », comme s'ils n'avaient jamais recherché les distractions désintéressées, l'art où se joue l'imagination des peuples enfants. Quelques lignes plus bas, il est vrai, il associe à la nécessité l'*amusement*, mais sans bien s'expliquer. Les besoins se faisant peu à peu plus intellectuels, la curiosité étant surexcitée par les obstacles mêmes, les combinaisons des arts et des sciences se sont faites plus recherchées. C'est ainsi que l'étude de la nature, qui dépendait à l'origine de sciences comme l'agriculture et la médecine, a pris un tel développement que ces sciences n'en sont plus aujourd'hui que des branches. D'autres sciences naissent quand nous considérons les propriétés générales du corps, et que par l'abstraction nous les distinguons les unes des autres. Ainsi la géométrie, écartant les propriétés du mouvement et de l'impénétrabilité des corps, a pour objet unique de déterminer les propriétés de l'étendue, simplement en tant que figurée. Par une série d'abstractions successives, nous dépouillons la matière de presque toutes ses propriétés sensibles, pour n'envisager en quelque sorte que son fantôme. Il en résulte un grand nombre de combinaisons et de calculs, que facilite l'arithmétique, « art de trouver d'une manière abrégée l'expression d'un rapport unique, qui résulte de la comparaison de plusieurs autres ». C'est par une méthode analogue, tout abstraite, beaucoup plus conforme à un ordre systématique idéal qu'à l'ordre historique réel, que d'Alembert explique la naissance et les progrès de l'algèbre, de la mécanique, de l'astronomie, dont il parle avec une admiration émue, de la physique générale et expérimentale. A cette genèse toute rationnelle des sciences il mêle, d'ailleurs, un hommage, assez singulièrement placé, à la religion révélée.

Il est d'autres connaissances qui sont relatives à celles-là, mais dont nos besoins n'ont pas été la première origine. La logique réduit en art la manière même d'acquérir des connaissances et de les communiquer. La grammaire, qui apprend à

exprimer chaque idée de la manière la plus nette qu'il est possible, et par conséquent à perfectionner les signes qui sont destinés à la rendre, n'est qu'une branche de la logique; car le vrai grammairien est un philosophe qui remonte à la source de tout, même des caprices de l'usage, pour tout expliquer et tout régler selon la raison. L'éloquence permet aux hommes de se communiquer non seulement leurs idées, mais leurs passions. Mais l'éloquence n'est pas la rhétorique, qui est, au contraire, à l'art oratoire ce que la scolastique est à la vraie philosophie; autant sont méprisables les puérilités pédantesques de la rhétorique, autant sont admirables ces prodiges qu'opère l'éloquence, qui imposent silence à la raison même, et sont peut-être le témoignage le plus éclatant de la supériorité d'un homme sur un autre. Non contents de vivre avec nos contemporains, nous désirons de vivre avec ceux qui nous suivront et d'avoir vécu avec ceux qui nous ont précédés. C'est l'origine de l'histoire, dont la chronologie et la géographie sont deux rejetons. « C'est là qu'on apprend à n'estimer les hommes que par le bien qu'ils font, et non par l'appareil imposant qui les environne : les souverains, ces hommes assez malheureux pour que tout conspire à leur cacher la vérité, peuvent eux-mêmes se juger d'avance à ce tribunal intègre et terrible. » De l'étude des sociétés on passe sans peine à l'étude des gouvernements et des législations.

Telle est l'origine de la politique, espèce de morale d'un genre particulier et supérieur, à laquelle les principes de la morale ordinaire ne peuvent quelquefois s'accommoder qu'avec beaucoup de finesse, et qui, pénétrant dans les ressorts principaux du gouvernement des États, démêle ce qui peut les conserver, les affaiblir ou les détruire : étude peut-être la plus difficile de toutes, par les connaissances qu'elle exige qu'on ait sur les peuples et sur les hommes et par l'étendue et la variété des talents qu'elle suppose; surtout quand le politique ne veut point oublier que la loi naturelle, antérieure à toutes les conventions particulières, est aussi la première loi des peuples, et que pour être homme d'État on ne doit point cesser d'être homme.

Le philosophe a ici un peu élevé le ton. Pour écrire la partie qui va suivre, il aurait eu besoin d'être un artiste et un lettré délicat. Il doit parler d'une autre espèce d'idées réfléchies, celles que nous nous formons à nous-mêmes, en imaginant et en composant des êtres semblables à ceux qui sont l'objet de nos idées directes. C'est ce que nous appelons l'imitation de la nature, et c'est ici qu'il faut placer au premier rang la peinture et la sculpture, parce qu'entre toutes les connaissances

qui consistent dans l'imitation, elles sont celles où l'imitation approche le plus des objets qu'elle représente, et parle le plus directement aux sens. Les autres beaux-arts, l'architecture, la poésie, la musique, viennent après. D'Alembert semble peu goûter l'architecture; il vante, mais d'une manière brève et vague, la chaleur, le mouvement, la vie de la poésie; mais sur la musique il écrit une page curieuse, où l'on sent le partisan de la musique italienne.

La musique, qui dans son origine n'était peut-être destinée à représenter que du bruit, est devenue peu à peu une espèce de discours ou même de langue, par laquelle on exprime les différents sentiments de l'âme, ou plutôt ses différentes passions : mais pourquoi réduire cette expression aux passions seules, et ne pas l'étendre, autant qu'il est possible, jusqu'aux sensations mêmes? Quoique les perceptions que nous recevons par divers organes diffèrent entre elles autant que leurs objets, on peut néanmoins les comparer sous un autre point de vue qui leur est commun, c'est-à-dire par la situation de plaisir ou de trouble où elles mettent notre âme. Un objet effrayant, un bruit terrible, produisent chacun en nous une émotion par laquelle nous pouvons jusqu'à un certain point les rapprocher, et que nous désignons souvent, dans l'un et l'autre cas, ou par le même nom ou par des noms synonymes. Je ne vois donc point pourquoi un musicien qui aurait à peindre un objet effrayant ne pourrait pas y réussir en cherchant dans la nature l'espèce de bruit qui peut produire en nous l'émotion la plus semblable à celle que cet objet y excite. J'en dis autant des sensations agréables. Penser autrement, ce serait vouloir resserrer les bornes de l'art et de nos plaisirs.

Ce qui suit, si l'on excepte un éloquent plaidoyer en faveur des arts mécaniques, n'a plus d'intérêt général. Lui-même, le fameux « arbre encyclopédique » auquel aboutit cette première partie, arbre mort et qui peut-être n'a jamais bien vécu, ne retient plus longtemps aujourd'hui notre curiosité. Il est destiné à rassembler sous un même point de vue toutes nos connaissances et à marquer leur origine et les liaisons qu'elles ont entre elles. D'Alembert s'est souvenu ici de Bacon, mais ne l'a pas copié, comme le lui ont reproché les ennemis de l'*Encyclopédie :* il nous apparaît plutôt comme un prédécesseur de Comte que comme un disciple de Bacon[1]. Là même où il semble le plus près de Bacon, par exemple quand il adopte sa classification des connaissances d'après les facultés, il est indépendant jusqu'en ses emprunts.

BACON	D'ALEMBERT
Mémoire : histoire.	Mémoire : histoire.
Imagination : poésie.	Raison : philosophie.
Raison : science.	Imagination : beaux-arts.

1. Voir l'article de M. Picavet cité à la Bibliographie.

On voit que la raison, chez d'Alembert, passe avant l'imagition, et qu'à la science, ce savant, moins savant encore que philosophe, substitue la philosophie. Il est donc bien de son temps, même quand il pense à la suite d'un homme du XVIe siècle. Au reste, il ne tient pas outre mesure à cet arbre qui n'est qu'à moitié à lui, et il s'attache surtout à en donner une description nette, presque pittoresque.

L'ordre encyclopédique de nos connaissances consiste à les rassembler dans le plus petit espace possible, et à placer, pour ainsi dire, le philosophe au-dessus de ce vaste labyrinthe dans un point de vue fort élevé d'où il puisse apercevoir à la fois les sciences et les arts principaux ; voir d'un coup d'œil les objets de ses spéculations, et les opérations qu'il peut faire sur ces objets ; distinguer les branches générales des connaissances humaines, les points qui les séparent ou qui les unissent ; et entrevoir même quelquefois les routes secrètes qui les rapprochent. C'est une espèce de mappemonde qui doit montrer les principaux pays, leur position et leur dépendance mutuelle, le chemin en ligne droite qu'il y a de l'un à l'autre, chemin souvent coupé par mille obstacles, qui ne peuvent être connus dans chaque pays que des habitants ou des voyageurs, et qui ne sauraient être montrés que dans des cartes particulières fort détaillées. Ces cartes particulières seront les différents articles de l'*Encyclopédie,* et l'arbre ou système figuré en sera la mappemonde.

Enfin, il indique comment cet ordre encyclopédique se concilie avec l'ordre alphabétique dans lequel se suivront les articles du Dictionnaire.

V

La seconde partie : l'histoire des sciences et des arts.

A l'exposition métaphysique de l'origine et de la liaison des connaissances correspond naturellement l'exposition historique de l'ordre dans lequel elles se sont succédé. L'idée du Progrès, si chère aux hommes du XVIIIe siècle, était en germe déjà dans la première partie, et dominera la seconde.

D'Alembert ne veut prendre cette histoire qu'à la Renaissance. On comprend que la Renaissance, dont l'esprit a été tout païen, lui apparaisse comme l'aurore de la liberté de penser. Mais cette aurore a-t-elle été précédée d'une nuit si longue et si obscure que le croit d'Alembert? L'esprit du XVIIIe siècle ne se voit nulle part plus à découvert qu'ici. L'admiration des philosophes pour l'époque qui vit porter les premiers coups à la philosophie scolastique et à l'orthodoxie religieuse, leur

a fait croire qu'au XVIe siècle commence une ère toute nouvelle, point de départ de cette œuvre d'émancipation de la raison humaine dont le XVIIIe devait marquer l'achèvement. D'Alembert parle du moyen âge comme Voltaire en parlera dans l'*Essai sur les mœurs*. Dans une étude où il malmène lui-même assez rudement la littérature du moyen âge, mais sans méconnaître ce que l'esprit du moyen âge a eu de grand, M. Brunetière fait peser la responsabilité de cette légende hostile sur les hommes du XVIIIe siècle, qui faisaient arme de tout. Ainsi dit, cela n'est pas tout à fait exact; car, dès le XVIIe siècle, la « barbarie » du moyen âge était jugée à peu près de même par Boileau et Fénelon. Mais il est vrai de dire que le XVIIIe siècle surtout a mal connu et encore plus mal compris ces siècles d'autorité et de foi.

Tout n'est pas faux dans le réquisitoire de d'Alembert. Certes, il ne rend pas assez justice à l'activité intellectuelle du temps qu'il condamne : les chefs-d'œuvre des anciens n'avaient pas été « oubliés » pendant douze siècles ; les principes des sciences et surtout des arts n'étaient pas « perdus ». Mais il est certain que l'antiquité ne fut pas alors connue et admirée comme elle méritait de l'être, soit parce que le public lettré n'était pas en commerce direct avec les modèles que les Byzantins apportèrent à l'Occident après la prise de Constantinople, soit parce qu'il savait mal distinguer entre eux et qu'il étudiait comme des modèles des auteurs que nous rejetons aujourd'hui parmi les compilateurs ou les écrivains de la décadence, les Macrobe, les Aulu-Gelle, les Apulée. Aristote ne se laissait guère connaître qu'à travers ses commentateurs et ses traducteurs, et l'on imposait comme lois strictes, de par Aristote, des règles auxquelles Aristote n'avait pas songé. Mais, d'autre part, beaucoup avant la Renaissance, des hommes comme Pétrarque et Boccace recherchaient et mettaient au jour les vieux auteurs. D'Alembert a donc au moins exagéré l'ignorance du moyen âge.

Il reconnaît que les heureux génies n'ont pas manqué, même en ces temps barbares; mais il se demande ce que pouvaient faire ces grands hommes isolés, abandonnés sans culture à leurs seules lumières. C'est se faire une très fausse idée de la société du moyen âge. Si les moyens de communication étaient alors plus rares et moins faciles qu'aujourd'hui, les lettrés de l'Europe occidentale, grâce à une langue commune, le latin, étaient en rapports continuels les uns avec les autres. De véri-

tables centres intellectuels groupaient leurs efforts. Autour de Guillaume de Champeaux et d'Abailard se pressait tout un peuple d'étudiants. A l'Université de Paris, qui avait ses rivales provinciales, on accourait du fond des pays étrangers. On se passionnait pour les doctrines et pour les hommes. La vie était tout autre qu'elle ne le fut au XVIIIe siècle, mais c'était la vie. Ces « beaux esprits » qui « se faisaient appeler poètes ou philosophes » ne méritent donc pas le dédain de d'Alembert. Sans remonter à notre vieille poésie épique, il est certain qu'un Bertrand de Born, ou un Thibaut de Champagne, ou un Rutebœuf, n'étaient pas de beaux esprits, mais de vrais poètes. Par eux on arrive jusqu'à Villon et jusqu'à Marot, c'est-à-dire qu'on a, du XIIIe au XVIe siècle, trois siècles de poésie lyrique. La Renaissance a recueilli, pour le transmettre aux âges modernes, non seulement l'héritage de l'antiquité ressuscitée, mais l'héritage de notre ancienne littérature nationale, et c'est de leur mélange que se formera l'esprit français. Les vieux comiques français sont inséparables de Molière; les vieux conteurs, de la Fontaine.

Evidemment, d'Alembert n'avait pas lu ces poètes, dont il réduit tout l'art à un mécanisme confus. Plus évidemment encore, la rectitude de son esprit est faussée par une idée préconçue, qu'il exprime, d'ailleurs, avec une sorte de naïveté, lorsqu'il parle des ravages de la superstition, des obstacles qui retardaient le retour de la raison, et lorsqu'il aboutit à la glorification de la liberté d'agir et de penser, seule capable d'obtenir de grandes choses. Si l'on ne trouve pas au moyen âge la « raison » telle qu'il l'entend, on y trouve, en revanche, un goût vif pour les travaux et même pour les subtilités de l'esprit, une foi ingénue, qui se traduit par de grandes œuvres dans les beaux-arts comme dans les lettres, même des sentiments déjà raffinés. Depuis, nous avons trop glorifié peut-être ce que d'Alembert dénigrait trop. Nous avons « découvert » le moyen âge, et, transportés de notre découverte, nous n'avons vu que grandeur et originalité là où l'on ne voyait, au XVIIIe siècle, que médiocrité et obscurité. Du moins, tout retour à l'injustice d'autrefois est devenu impossible.

Accordons à d'Alembert la « révolution », le coup de théâtre qu'il lui faut : « L'invention de l'imprimerie, la protection des Médicis et de François Ier, raniment les esprits, et la lumière renaît de toutes parts. » Il ne parle pas trop dédaigneusement des érudits de la Renaissance; mais il y a bien de la fantaisie

dans l'histoire littéraire qu'il trace de cette époque. Sur Ronsard et son « jargon barbare, hérissé de grec et de latin », sur la réforme de Malherbe, on sent qu'il n'a pas d'opinion personnelle et qu'il répète Boileau; mais il rend justice, plus même que Voltaire ne le fait, à Balzac et aux écrivains de Port-Royal. Voltairien pourtant par le goût, s'il n'éprouve pas le besoin de sacrifier à Racine ce Corneille qu'il défendra plus tard contre le commentateur de Ferney, il fait de tous deux un éloge peu précis et, à certains égards, contestable : Corneille est surtout admiré comme législateur et critique du théâtre; Racine, un peu légèrement préféré aux anciens, est loué pour son élégance et sa vérité continues, auxquelles il a joint « quelques traits de sublime ». Boileau, dont d'Alembert a écrit l'*Éloge,* et qu'il plaçait au premier rang des maîtres de la poésie, entre Racine et Voltaire, n'est envisagé que comme auteur de l'*Art poétique,* et n'en est pas moins mis au-dessus d'Horace. De même, Aristophane et Plaute doivent céder le pas à Molière. Mais ce qui a frappé d'Alembert dans le théâtre de Molière, ce n'est pas sa verve ni sa profondeur, c'est la manière « fine » dont il peint les ridicules. En revanche, la Fontaine a « presque » fait oublier Ésope et Phèdre. Le bel éloge! Bossuet peut être fier de son lot : plus heureux que Fénelon oublié, il est placé à côté de Démosthènes. Au lieu d'aligner ces formules banales, d'Alembert eût mieux fait de tracer à grands traits l'histoire de l'esprit français, sinon de l'esprit humain, dans un siècle qu'il admire à juste titre, mais qui ne devait pas en tout lui plaire. S'il ne veut composer qu'un tableau littéraire, pourquoi, sans parler des femmes, Bourdaloue, la Rochefoucauld, la Bruyère, Massillon, Fénelon, ne sont-ils pas nommés? Il se contente d'énumérer les grands artistes de ce temps (parmi lesquels il place Quinault) après les grands écrivains, et l'intention est bonne; mais citer n'est pas caractériser.

Ce qui suit est plus dans le ton d'un dicours général. Avec regret, d'Alembert observe que les progrès de la philosophie n'ont pas égalé ceux des lettres et des arts[1]. C'est l'occasion pour lui et de dire son fait à la scolastique et, par un nouveau coup de théâtre, de faire surgir, au sein d'une nuit profonde, cet esprit lumineux et profond qui voit tout en grand, Bacon. Bon gré, mal gré, Bacon devient le premier des encyclopédistes,

1. Il oublie Montaigne, dont les philosophes du XVIIIe siècle étaient pourtant les héritiers directs, comme il oubliera Bayle.

malgré une certaine timidité qui l'empêche de briser « quelques chaînes ». A l'éloge de Bacon correspond un bel éloge de Descartes, mais surtout de Descartes savant.

On peut considérer Descartes comme géomètre ou comme philosophe. Les mathématiques, dont il semble avoir fait peu de cas, font néanmoins aujourd'hui la partie la plus solide et la moins contestée de sa gloire. L'algèbre... a reçu entre les mains de Descartes de nouveaux accroissements... Mais ce qui a surtout immortalisé le nom de ce grand homme, c'est l'application qu'il a su faire de l'algèbre à la géométrie, idée des plus vastes et des plus heureuses que l'esprit humain ait jamais eues, et qui sera toujours la clef des plus profondes recherches non seulement dans la géométrie sublime, mais dans toutes les sciences physico-mathématiques.

Comme philosophe, il a peut-être été aussi grand, mais il n'a pas été si heureux...

Pourquoi cette réserve? Qu'ils le veuillent ou non, les philosophes du XVIIIe siècle sont fils de Descartes. Seraient-ils des fils ingrats? Non, d'Alembert sent et montre toute l'importance de la réforme cartésienne.

Descartes a osé du moins montrer aux bons esprits à secouer le joug de la scolastique, de l'opinion, de l'autorité, en un mot des préjugés et de la barbarie; *et par cette révolte dont nous recueillons aujourd'hui les fruits, il a rendu à la philosophie un service plus essentiel peut-être que tous ceux qu'elle doit à ses illustres successeurs.* On peut le regarder comme un chef de conjurés, qui a eu le courage de s'élever le premier contre une puissance despotique et arbitraire, et qui, en préparant une révolution éclatante, a jeté les fondements d'un gouvernement plus juste et plus heureux qu'il n'a pu voir établi. S'il a fini par croire tout expliquer, il a du moins commencé par douter de tout; et les armes dont nous nous servons pour le combattre ne lui en appartiennent pas moins parce que nous les tournons contre lui.

Descartes a ouvert la route aux philosophes, ils l'avouent par la bouche de d'Alembert; mais il n'y a pas été « aussi loin que ses sectateurs le croient ». Sans doute il a eu tort de réserver et de respecter les choses de la religion. Mais il a eu tort surtout d'avoir des « sectateurs » comme Mairan, tandis que Voltaire et d'Alembert sont des newtoniens fervents. « Newton parut enfin...! » Ici plus de réserves : ce génie, tout à la fois étendu, juste et profond, a réuni l'audace et la sagesse. Il n'y a pas de réserve non plus dans l'éloge de Locke, ce père de la philosophie expérimentale du XVIIIe siècle, d'ailleurs assez mal jugé. Mais le très légitime enthousiasme de d'Alembert pour ces génies « que l'esprit humain doit regarder comme ses maîtres » ne devrait pas lui voiler une partie des mérites de Képler et de Galilée, de Pascal, « auteur d'un traité sur la cycloïde,

qu'on doit regarder comme un prodige de sagacité et de pénétration, et d'un traité de l'équilibre des liqueurs et de la pesanteur de l'air, qui nous a ouvert une science nouvelle : génie universel et sublime, *dont les talents ne pourraient être trop regrettés par la philosophie, si la religion n'en avait pas profité* »; de Malebranche, de Leibniz même.

Le XVIIIe siècle s'ouvre, et c'est un philosophe du XVIIIe siècle qui en écrit l'histoire intellectuelle. Il serait étonnant qu'il l'écrivît sans passion. C'est le polémiste qui esquisse un portrait satirique de la nation française, singulièrement avide de nouveautés dans les matières du goût, mais, en matière de sciences, très attachée aux opinions anciennes; qui de nouveau s'attaque aux sectateurs obstinés de Descartes, et loue Maupertuis d'avoir cru, le premier, qu'on pouvait être bon citoyen sans adopter aveuglément la physique de son pays. C'est bien l'encyclopédiste qui écrit : « La philosophie qui forme le goût dominant de notre siècle, semble, par le progrès qu'elle fait parmi nous, vouloir réparer le temps qu'elle a perdu, et se venger de l'espèce de mépris que lui avaient marqué nos pères. » Mais il se défend de mépriser les érudits d'autrefois; il regrette même cette langue commune du latin dans laquelle écrivaient jadis les savants, car il faudra maintenant savoir toutes les langues, et l'on mourra avant d'avoir commencé à s'instruire. En revanche, les sciences se sont vulgarisées, grâce aux Fontenelle et aux Buffon. Pour Fontenelle, on attendait une légère critique, on ne trouve qu'un éloge : « Il a même osé prêter à la philosophie les ornements qui semblaient lui être les plus étrangers, et qu'elle paraissait devoir s'interdire le plus sévèrement; et cette hardiesse a été justifiée par le succès le plus général et le plus flatteur. Mais, semblable à tous les écrivains originaux, il a laissé bien loin derrière lui ceux qui ont cru pouvoir l'imiter. » Fontenelle était cartésien, et le prouvait jusqu'en sa vieillesse. Mais cette vieillesse même et la situation honorée qu'occupait le vieillard à l'Académie des sciences aussi bien qu'à l'Académie française, imposaient le respect. C'est pour des motifs d'ordre différent que Buffon, « rival de Platon et de Lucrèce », est glorifié. D'Alembert ne l'aimait pas et goûtait peu, en particulier, ce style dont il vante ici la noblesse et l'élévation. Mais il sait que la réputation de l'*Histoire naturelle* « croît de jour en jour », et il espère que ce « sage » sera un allié des philosophes. C'est l'isolement volontaire et l'impassibilité soutenue de Buffon qui, plus tard, déplairont au parti

des militants. Dans cette période toujours incertaine des débuts, les encyclopédistes traitent volontiers en amis ceux qui ne sont pas des ennemis déclarés. Ils saluent, ils s'agrègent moralement d'avance les talents naissants. C'est ainsi que Condillac est appelé « un de nos meilleurs philosophes », quoiqu'il n'eût pas encore publié ses œuvres les plus importantes. Le *Traité des sensations* n'est que de 1754; mais d'Alembert, qu'on nous passe l'expression, flairait en Condillac un « philosophe ».

Il faut qu'il ait bien cordialement détesté Marivaux pour s'être avisé d'introduire ici une longue et curieuse digression sur l'abus qui peut être fait de l'esprit philosophique d'analyse dans les choses du sentiment. Marivaux avait alors dépassé la soixantaine, mais d'Alembert devait attendre longtemps encore pour écrire son *Eloge,* qui est médiocrement élogieux. Dans le *Discours* comme dans l'*Eloge,* ce qu'il critique, c'est une certaine « métaphysique du cœur », une « anatomie de l'âme », qui s'est glissée, dit-il, du théâtre dans les conversations, les a refroidies et attristées. Est-ce bien à l'abus de l'esprit philosophique qu'il faut attribuer cette mode, dont se plaint d'Alembert, de la dissertation substituée à la causerie? N'est-ce pas à l'esprit philosophique même, ou, si l'on veut, à l'esprit critique, dont il semble bien que d'Alembert lui-même est pénétré? Il ne sent pas le charme délicat du « marivaudage »; mais il y a bien d'autres choses qu'il ne sent pas, et les réflexions chagrines que lui suggère l'infériorité des « ouvrages d'esprit » du XVIIIe siècle sur ceux du siècle précédent ne sont pas sans quelque injustice. La littérature pure est ici trop sacrifiée à la philosophie et à la science. D'Alembert déclare pourtant son admiration pour certaines œuvres purement littéraires; mais il ne choisit pas toujours bien. Ce sont les poésies de J.-B. Rousseau; c'est la *Henriade,* « le seul poème épique que la France puisse opposer à ceux des Grecs, des Romains, des Italiens, des Anglais et des Espagnols »; ce sont les tragédies de Crébillon et de Voltaire, placés ici sur même rang. Crébillon, après une longue retraite, venait de reparaître au théâtre, et la cour applaudissait à ses succès : ce fut une des raisons qui décidèrent Voltaire à quitter la France. D'ailleurs, si susceptible qu'il fût, Voltaire dut être satisfait de la compensation qui lui était ensuite donnée :

L'un de ces deux hommes, le même à qui nous devons la *Henriade,* sûr d'obtenir parmi le très petit nombre de grands poètes une place distinguée et qui

n'est qu'à lui, possède en même temps au plus haut degré un talent que n'a eu presque aucun poète, même dans un degré médiocre, celui d'écrire en prose. Personne n'a mieux connu l'art si rare de rendre sans effort chaque idée par le terme qui lui est propre, d'embellir tout sans se méprendre sur le coloris propre à chaque chose; enfin, ce qui caractérise plus qu'on ne pense les grands écrivains, de n'être jamais ni au-dessus ni au-dessous de son sujet. Son Essai sur le siècle de Louis XIV est un morceau d'autant plus précieux, que l'auteur n'avait en ce genre aucun modèle, ni parmi les anciens ni parmi nous. Son *Histoire de Charles XII*, par la rapidité et la noblesse du style, est digne du héros qu'il avait à peindre; ses pièces fugitives, supérieures à toutes celles que nous estimons le plus, suffiraient par leur nombre et par leur mérite pour immortaliser plusieurs écrivains. Que ne puis-je, en parcourant ici ses nombreux et admirables ouvrages, payer à ce génie rare le tribut d'éloges qu'il mérite, qu'il a reçu tant de fois de ses compatriotes, des étrangers, et de ses ennemis, et auquel la postérité mettra le comble quand il ne pourra plus en jouir!

Voilà qui s'appelle louer: Voltaire est déjà, pour d'Alembert, le guide et le maître. Que sera-ce quand il enverra de Ferney le mot d'ordre à tout le parti philosophique dont les encyclopédistes forment le noyau résistant? Mais il n'y est pas encore. D'Alembert traite moins libéralement Montesquieu, le « judicieux » Montesquieu, aussi bon citoyen que grand philosophe, dont il a mieux parlé, du reste, dans un Eloge particulier. Il caractérise avec force la renommée, non seulement française, mais européenne, de l'*Esprit des lois*, vieux de quelques années à peine. Seulement, dans le rayonnement du grand ouvrage, les *Lettres persanes* et les *Considérations*, qui méritaient bien deux lignes, ont disparu. Comme s'il avait hâte d'en finir, il jette ensuite, un peu pêle-mêle, un jugement bref et vague sur l'histoire ancienne et moderne; un mot rapide en faveur de la comédie larmoyante, « qu'on aurait tort de dédaigner, puisqu'il en résulte un plaisir de plus »; une triple apologie, qu'on sent très sincère, du musicien Rameau (le géomètre d'Alembert aime et connaît, on l'a vu, l'art musical), des Académies (il est agrégé à celle des sciences, mais n'est pas encore de l'Académie française), des sciences et des arts contre l'invective toute récente d'un « écrivain éloquent *et philosophe* », J.-J. Rousseau, ennemi de la civilisation, et pourtant, Diderot le lui rappelle habilement, collaborateur de l'*Encyclopédie*.

Le *Discours* ne finit pas mal sur cette réplique courtoise à un adversaire qui est encore un ami, car le *Discours* est l'œuvre d'un savant et d'un homme de lettres qui ne comprend pas la vie sans la recherche et la jouissance du vrai et du beau dans les sciences, les lettres et les arts. C'est par des paroles de gra-

titude pour le passé, du moins pour le passé tel qu'il veut le voir, de calme satisfaction du présent, d'espérance ferme en l'avenir, que devait se clore cette œuvre à la fois systématique et sincère, œuvre de passion dans le bon comme dans le mauvais sens du mot, œuvre vivante encore par là en quelques-unes de ses parties.

VI

Le « moi » de d'Alembert dans le « Discours préliminaire ».

La passion conserve. C'est une passion assez laide, je le sais, que celle d'un sectaire. Si donc d'Alembert n'a été qu'un sectaire dans sa Préface, il ne faut pas lui envier le genre de célébrité que cette préface lui a conquis. Mais son « moi » n'y est pas toujours déplaisant.

Il est modeste, d'abord ; ce qui est remarquable chez un savant convaincu à ce point que hors la science il n'est point de grandeur ni de bonheur véritable. On ne veut voir, d'ordinaire, que l'orgueilleuse ambition du généralisateur. Mais si *modestie* est proprement modération, d'Alembert a été modeste jusque dans l'orgueil. Il a écrit très justement, en réponse aux beaux esprits détracteurs de la géométrie : « L'imagination, dans un géomètre qui crée, n'agit pas moins que dans un poète qui invente... De tous les grands hommes de l'antiquité, Archimède est peut-être celui qui mérite le plus d'être placé à côté d'Homère. J'espère qu'on pardonnera cette digression à un géomètre qui aime son art, *mais qu'on n'accusera point d'en être admirateur outré.* » En effet, ce qu'il y a, ce qu'il y aura toujours peut-être de borné dans les connaissances humaines, il ne le dissimule pas. Un éclair d'enthousiasme est parfois suivi d'une ombre de mélancolie. Il se demande si, dans la physique, certains progrès ne seront pas refusés à nos efforts, si de nombreux phénomènes, dont l'enchaînement tient peut-être au système général du monde, ne resteront pas inexpliqués. Combien notre vue est faible ! et, dès lors, combien sage doit être notre circonspection ! Tant de nuages sont accumulés sur tant de problèmes, qu'il semble que l'intelligence ait voulu se jouer de notre curiosité en y faisant briller de temps en temps quelques traits de lumière, pour nous attirer toujours sans nous éclairer jamais tout à fait. « On pourrait comparer l'univers à certains ouvrages d'une obscurité sublime, dont les auteurs, en

s'abaissant quelquefois à la portée de celui qui les lit, cherchent à lui persuader qu'il entend tout à peu près. » Ne comptons que sur un petit nombre de connaissances certaines; ne nous en laissons pas imposer même par la certitude des sciences mathématiques : seules, l'algèbre, la géométrie, la mécanique, sont marquées au sceau de l'évidence; ailleurs, que d'obscurités et d'énigmes! Allant plus loin, il examine « sans prévention aucune » à quoi se réduisent les sciences mathématiques, et ces axiomes mêmes dont la géométrie est si fière. Il y semble prendre plaisir. Plus d'un trait ironique est dirigé contre les algébristes à outrance et les mathématiciens infaillibles, contre tous ceux qui placent volontiers « au centre de toutes les sciences celle dont ils s'occupent, à peu près comme les premiers hommes se plaçaient au centre du monde, persuadés que l'univers était fait pour eux. « L'arbre généalogique même ne nous est présenté que comme une invention commode, mais imparfaite :

Il reste nécessairement de l'arbitraire dans la division générale. L'arrangement le plus naturel serait celui où les objets se succéderaient par les nuances insensibles qui servent tout à la fois à les séparer et à les unir. Mais le petit nombre d'êtres qui nous sont connus ne nous permet pas de marquer ces nuances. L'univers n'est qu'un vaste océan, sur la surface duquel nous apercevons quelques îles plus ou moins grandes, dont la liaison avec le continent nous est cachée...

Nous avons choisi une division qui nous a paru satisfaire tout à la fois le plus qu'il est possible à l'ordre encyclopédique de nos connaissances et à leur ordre généalogique... Mais nous sommes trop convaincus de l'arbitraire qui régnera toujours dans une pareille division, pour croire que notre système soit l'unique ou le meilleur; il nous suffira que notre travail ne soit pas entièrement désapprouvé par les bons esprits. Nous ne voulons point ressembler à cette foule de naturalistes qu'un philosophe moderne (Buffon) a eu tant de raisons de censurer, et qui, occupés sans cesse à diviser les productions de la nature en genres et en espèces, ont consumé dans ce travail un temps qu'ils auraient beaucoup mieux employé à l'étude de ces productions mêmes...

Il ne faut pas attribuer à notre arbre encyclopédique plus d'avantage que nous ne prétendons lui en donner.

Ce tour d'*honnête homme*, exempt de pédantisme et de morgue, plaît d'autant plus qu'il est moins attendu. D'Alembert a la pleine conscience de la portée de l'œuvre qu'il annonce. Quand il écrit que « le milieu » de ce siècle sera une époque mémorable dans l'histoire de la philosophie, il n'entend pas seulement parler, sans doute, de l'*Esprit des lois* et du *Siècle de Louis XIV*. Lorsqu'il refuse de séparer la théologie de la philosophie, il sait bien qu'il anéantit la théologie. Ne se serait-il donc pas

douté qu'il dirigeait contre les doctrines orthodoxes une très redoutable machine de guerre? Il faut se garder de prendre au sérieux certaines précautions de diplomate : « Quelque absurde qu'une religion puisse être (reproche que l'impiété seule peut faire à la nôtre), ce ne sont jamais les philosophes qui la détruisent : lors même qu'ils enseignent la vérité, ils se contentent de la montrer, sans forcer personne à la connaître. » Et il est vrai que toute cette diplomatie est assez déplaisante; si les circonstances ne l'avaient imposée, elle serait parfois hypocrisie. Que l'auteur d'un *Discours* où l'on n'aurait pas de peine à découvrir en germe le positivisme moderne, nous entretienne gravement des « esprits créés dont la Révélation nous apprend l'existence », cela nous choque comme une fausse note qui serait aussi une fausseté. Mais ces airs d'innocence et ces pauvres artifices ne trompaient personne. Quand il prend ce ton, d'Alembert semble se moquer de lui-même, comme des autres. Il est, au contraire, sincère jusqu'à la naïveté lorsqu'il parle de science, de justice, de progrès. Et c'est pourquoi on lui sait gré de n'avoir pas promis plus qu'il ne croyait pouvoir tenir.

L'homme de lettres a été quelquefois moins bien inspiré que le savant, et plusieurs de ses jugements font sourire. Mais ce qui frappe, ce ne sont pas les erreurs de détail d'un goût étroit, c'est à quel point d'Alembert a été l'homme de lettres de ce temps-là, d'un temps où l'esprit était, plus vraiment qu'au XVII[e] siècle, une dignité. Le grand Corneille était réduit à s'abaisser devant les Montauron; la Fontaine ne quittait le logis de M[me] de la Sablière que pour passer dans la maison des d'Hervart; Racine, Boileau même, figurèrent parmi les courtisans du grand roi; la Bruyère était « domestique » des Condé. Voyez, au contraire, de quel ton ce savant qui écrit au fond de sa pauvre chambre parle de ces « prétendus Mécènes », amateurs trop souvent ignorants et orgueilleux, à qui le philosophe doit savoir déplaire pour dire la vérité; de quel ton il fait appel à l'union des gens de lettres entre eux, sentant quel besoin ils ont les uns des autres, et n'ignorant pas que l'*Encyclopédie* sera le symbole de cette union féconde en résultats.

Quand il a écrit le *Discours*, il était beaucoup plus un savant qu'un homme de lettres, et c'est pourquoi la littérature, surtout celle du XVIII[e] siècle, qu'il juge en homme trop préoccupé de la supériorité littéraire du XVII[e], est quelquefois trop sacrifiée à la science. Même en ce qui concerne le XVII[e] siècle, nous

l'avons vu, ses jugements sont souvent vagues et incomplets; mais il est bon de compléter les pages de critique littéraire du *Discours* par celles qu'il écrivit ensuite, les *Réflexions sur la poésie*, les *Réflexions sur l'histoire*, les *Eloges* de Bossuet, dont il sait comprendre même les sermons, de Fénelon, de Despréaux[1]. Bien qu'il soit l'apôtre de la raison, il n'exclut pas, autant qu'on l'a dit, le sentiment. Il connaît cette « évidence du cœur » qu'il oppose à l'évidence de l'esprit, mais qui nous subjugue avec le même empire, et cette espèce de sentiment à laquelle « nous devons le goût et le génie, distingués l'un de l'autre en ce que le génie est le sentiment qui crée, et le goût le sentiment qui juge ». Il ne veut pas qu'on réduise le génie en préceptes, et il porte contre la rhétorique une condamnation dont la rigueur est extrême; mais la rhétorique pédantesque qu'on lui a enseignée lui a laissé une impression de vide profond, et l'article Collèges portera des traces plus visibles encore de sa rancune. Si le sens poétique lui fait défaut, il n'en est pas moins charmé par l'originalité unique de la Fontaine, que Voltaire ne sentait point. Si en quelques épigrammes ou quelques arrêts rendus à la légère on voit percer le parti pris du philosophe ou du polémiste, en mainte autre page on estime l'indépendance de jugement d'un adversaire de Descartes qui se garde de dédaigner même les erreurs de la physique cartésienne, même l'hypothèse des tourbillons, et d'un Français, ami de Diderot, qui n'est pas anglomane, sachant que telle chose excellente, dont on fait honneur à l'Angleterre, était à l'origine plus française qu'anglaise. Mais il est un point sur lequel d'Alembert et Diderot sont pleinement d'accord : leur tendresse d'âme pour les arts libéraux ne ferme point leurs yeux à la beauté utile, à la noblesse des arts mécaniques. C'est aux arts mécaniques qu'est consacrée une des plus belles pages du *Discours préliminaire :*

L'avantage que les arts libéraux ont sur les arts mécaniques, par le travail que les premiers exigent de l'esprit, et par la difficulté d'y exceller, est suffisamment compensé par l'utilité bien supérieure que les derniers nous procurent pour la plupart. C'est cette utilité même qui a forcé de les réduire à des opérations purement machinales, pour en faciliter la pratique à un plus grand nombre d'hommes. Mais la société, en respectant avec justice les grands génies qui l'éclairent, ne doit point avilir les mains qui la servent. La découverte de la boussole n'est pas moins avantageuse au genre humain que ne le serait à la physique l'explication des propriétés de cette aiguille.

1. Voyez les notes de l'édition Picavet, particulièrement en ce qui concerne la Fontaine et Bossuet.

Enfin, à considérer en lui-même le principe de la distinction dont nous parlons, combien de savants prétendus dont la science n'est proprement qu'un art mécanique? et quelle différence réelle y a-t-il entre une tête remplie de faits sans ordre, sans usage et sans liaison, et l'instinct d'un artisan réduit à l'exécution machinale?

Le mépris qu'on a pour les arts mécaniques semble avoir influé jusqu'à un certain point sur leurs inventeurs mêmes. Les noms des bienfaiteurs du genre humain sont presque tous inconnus, tandis que l'histoire de ses destructeurs, c'est-à-dire des conquérants, n'est ignorée de personne. Cependant c'est peut-être chez les artisans qu'il faut aller chercher les preuves les plus admirables de la sagacité de l'esprit, de sa patience et de ses ressources.

Le citoyen de Genève, Rousseau, n'a pas encore réhabilité les professions manuelles. Il est curieux qu'elles soient relevées par un homme de sang noble, de tenue aristocratique, et qui laissait volontiers à Diderot le soin de visiter les ateliers. Mais, outre que le titre même de l'*Encyclopédie* consacre déjà cette alliance des arts et des métiers, tous les hommes d'esprit perspicace, en ce temps, devinent plus ou moins confusément que quelque chose de grand approche. C'est une révolution future du goût, il est vrai, que d'Alembert, vers la fin du *Discours*, prophétise dans ce passage, étrange malgré tout :

Tout a des révolutions réglées, *et l'obscurité se terminera par un nouveau siècle de lumière.* Nous serons plus frappés du grand jour après avoir été quelque temps dans les ténèbres. *Elles seront comme une espèce d'anarchie très funeste par elle-même, mais quelquefois utile par ses suites.* Gardons-nous pourtant de souhaiter une révolution si redoutable; la barbarie dure des siècles, il semble que ce soit notre élément; la raison et le bon goût ne font que passer.

Après cela, que Voltaire eût tort de comparer le *Discours préliminaire* au *Discours de la Méthode*, cela n'est pas douteux. Mais un ouvrage qui a intéressé Rousseau et passionné Montesquieu[1] vaut assurément quelque chose. C'est le premier grand effort de synthèse philosophique et historique qui eût été tenté en France. A l'esprit dans lequel l'entreprise était conçue cette préface empruntait sa signification collective, supérieure même à son mérite individuel. Certes, on y trouvait tout d'abord d'Alembert, dont le « moi » est plus compliqué qu'il ne paraît à première vue, car il est tantôt et plus souvent circonspect ou même hésitant, ici très sincère, là trop habile,

1. Montesquieu écrit à d'Alembert (16 nov. 1753) : « J'ai lu et relu votre Discours préliminaire : c'est une chose forte, c'est une chose charmante, c'est une chose précise; plus de pensées que de mots, du sentiment comme des pensées, et je ne finirais point. » Le *Journal des savants* de sept. 1751 proclamait d'Alembert « homme de génie ».

impassible tour à tour et passionné. Mais, par d'Alembert, on connaît l'*Encyclopédie*, sa raison d'être, son but, sa méthode, les espérances que le parti philosophique fonde sur elle; et, par l'*Encyclopédie*, le XVIII[e] siècle, au moins à un moment décisif de son existence, celui où le cri de ralliement des philosophes annonce l'ouverture des hostilités directes contre un passé jusqu'alors indirectement attaqué par les plus audacieux; celui aussi où ces mêmes philosophes, croyant avoir en dépôt la vérité, crurent qu'ils avaient le devoir de la communiquer aux autres hommes, et, pour cela, de l'exprimer sous la forme la plus simple et la plus générale.

VII

Histoire de la publication de l' « Encyclopédie ».

Le *Discours préliminaire* parut en tête du premier volume, qui fut publié en juillet 1751. L'*Encyclopédie* comptait alors 4,800 souscripteurs; la souscription était de 280 livres; l'ouvrage en devait coûter 372 aux lecteurs non souscripteurs. Grimm, qui avait déjà annoncé au public « un chef-d'œuvre », déclare bientôt que l'ouvrage a des censeurs et des partisans. « Il me semble, ajoute-t-il, qu'ils ont tous raison. L'ouvrage est louable par l'esprit philosophique qui y règne, et blâmable par les inutilités qui s'y trouvent... L'*Encyclopédie* commence à éprouver d'assez violentes contradictions. On y trouve souvent ce qu'on n'y cherche pas, et on y cherche souvent inutilement ce qu'on devrait y trouver. Plusieurs des auteurs écrivent d'une manière barbare, quelques-uns d'une manière précieuse, et beaucoup n'ont que du verbiage[1]. » Les premières impressions du public furent donc mêlées.

Mais l'entreprise faillit avorter presque aussitôt qu'engagée, et les passions contraires se déchaînèrent autour d'elle. L'abbé de Prades, qui était l'ami et le collaborateur des encyclopédistes, soutint en Sorbonne, le 18 novembre 1751, une thèse intitulée *la Jérusalem céleste*. La thèse avait été d'abord acceptée par le syndic; mais elle fut dénoncée à la faculté de théologie, comme contraire à la tradition et à la chronologie mosaïques. Quelques mois auparavant, la Sorbonne avait censuré qua-

1. *Nouvelles littéraires*, 16 nov. 1750; *Correspondance littéraire*, 26 juillet 1751.

torze propositions, relatives à ce même sujet, extraites de l'*Histoire naturelle* de Buffon, et Buffon avait dû se rétracter. Précisément, l'abbé de Prades réfutait certaines assertions de Buffon. Mais il en disait trop encore. Le Parlement se saisit de l'affaire ainsi que la Sorbonne, et cette thèse, assez inoffensive, fut censurée, puis brûlée (28 et 29 janvier 1752). L'abbé de Prades s'enfuit en Allemagne, et se rétracta, d'ailleurs, en 1754. Mais c'est l'*Encyclopédie* qu'on voulait frapper. Le second volume venait de paraître. Un arrêt du conseil (7 février 1752) en suspendit la publication.

L'avocat Barbier, dans son *Journal*, traduit l'opinion de la moyenne du public paisible. Il nous apprend que la thèse fut attribuée à Diderot, déjà enfermé à Vincennes pour un livre « un peu hardi », et il semble bien que Diderot y ait au moins collaboré : il publia, du reste, une *Apologie de l'abbé de Prades* qui ne le cède pas en prudence, malgré les vivacités de la forme, au *Discours préliminaire*. « La religion chrétienne, écrit-il, est fondée sur un si grand nombre de preuves, et ces preuves sont si solides, que, s'il y a quelque chose à redouter pour elles, ce n'est pas qu'elles soient discutées, c'est qu'on les ignore. » Barbier lui-même est dupe des habiletés de Diderot, en qui il ne peut se résoudre à voir un matérialiste. Mais il reconnaît que de Prades, « soupçonné de déisme », est surtout coupable d'être encyclopédiste, et il ajoute : « Ce livre d'*Encyclopédie* est encore un livre rare, cher, abstrait, qui ne pourra être lu que des gens d'esprit, amateurs de science ; le nombre en est petit. » Bourgeois timoré, il désapprouve les imprudences des novateurs et le trop grand bruit que font leurs ennemis. D'Alembert est pour lui un « jeune homme dont l'imprudence ruine les libraires entrepreneurs de ses ouvrages ». « On ne sait plus ce que cela deviendra. » Pourtant, c'est avec regret que Malesherbes, directeur de la librairie, a suspendu la vente de l'ouvrage, dont le plus grand crime est dans quelques traits piquants lancés aux jésuites et à la « moinaille ». Ainsi les indifférents, s'ils restaient défiants, inclinaient déjà vers l'indulgence. Mais, parmi les hommes en place, les persécutés trouvaient de nombreux amis et quelques complices. La secrète sympathie de Malesherbes, on vient de le voir, n'échappait pas aux observateurs. Un observateur autrement profond que Barbier, le marquis d'Argenson, qui voyait tout s'acheminer « à une grande révolution dans l'Eglise comme dans le gouvernement », écrivait, à la veille de la publication de l'*Encyclopédie* :

« Je crois au progrès de la raison universelle. » Comment de tels hommes n'auraient-ils pas été des alliés pour d'Alembert et Diderot ? On dit que d'Argenson intervint, et que Mme de Pompadour, rarement d'accord avec lui, intervint aussi pourtant dans le même sens. Ce qui est certain, c'est que la défense de publier et de distribuer l'*Encyclopédie* fut levée au bout de trois mois environ.

Après ce premier et court orage, les tomes III, IV, V, VI et VII, le premier précédé d'un avertissement assez fier de d'Alembert, parurent de 1753 à 1757. Mais le dernier fut l'occasion d'un orage nouveau où l'entreprise, cette fois, faillit sombrer. Il contenait le fameux article GENÈVE, écrit par d'Alembert, et auquel Rousseau répliqua par la *Lettre sur les spectacles*. Mais surtout il voyait le jour dans des circonstances très défavorables. L'attentat de Damiens venait de fournir une arme au parti antiphilosophique, qui, lui aussi, avait ses succès, si l'on en juge par la vogue surprenante du pamphlet de Moreau, *Nouveau Mémoire pour servir à l'histoire des Cacouacs* (1757). Au reste, les encyclopédistes eux-mêmes se chargèrent de lui fournir un prétexte à demi plausible. Le livre *de l'Esprit* (1758), par Helvétius, un fermier général devenu philosophe, fit scandale : le matérialisme et le fatalisme y apparaissaient sans voile ; le désir du plaisir était érigé en principe de toutes nos actions ; la probité n'était plus qu'une habitude des actes qui nous sont utiles. Voltaire lui-même s'indigna contre une doctrine qui supprimait toute moralité. L'*Esprit* fut dénoncé au Parlement dans un fougueux réquisitoire de l'avocat général Omer Joly de Fleury (23 janvier). Mais ce réquisitoire associait, habilement et violemment à la fois, au livre d'Helvétius l'*Encyclopédie*, dont le livre n'était que « l'abrégé », et adjurait le Parlement de « frapper *sans distinction* des auteurs sacrilèges, que la religion condamne et que la patrie désavoue ». On reconnut que l'*Encyclopédie* elle-même demandait un examen approfondi, dont on chargea une commission de deux théologiens et de deux jurisconsultes. Le 8 mars 1759, un arrêt du conseil d'État révoqua le privilège de l'*Encyclopédie*. Pour le coup, Grimm, un peu soufflé peut-être par Diderot, se fâche (1er avril 1759) : on anéantit « la plus grande et la plus belle entreprise qui se soit jamais faite en littérature et en librairie », la plus honorable pour le siècle et pour la nation. Le prudent Barbier ose désapprouver ces rigueurs inutiles.

Que vont faire les directeurs de l'*Encyclopédie ?* C'est ici qu'é-

clate la différence de leurs caractères. Les 20 et 28 janvier 1758, c'est-à-dire plus d'un an avant l'arrêt, d'Alembert écrivait à Voltaire qu'il était résolu à se retirer, excédé qu'il était des satires et des vexations de tout genre dont les encyclopédistes étaient l'objet. Il mettait en doute que Diderot continuât l'entreprise sans lui, mais lui prédisait, s'il persistait, des tracasseries et des chagrins pour de longues années. Un peu hâtivement, il déclarait « impossible » l'achèvement de l'ouvrage, et concluait : « Mon avis est donc qu'il faut laisser là l'*Encyclopédie,* et attendre un temps plus favorable (qui ne viendra peut-être jamais) pour la continuer. » Presque au même moment (19 février 1758), Diderot répondait à ce même Voltaire, qui l'avait engagé à quitter tout à fait l'*Encyclopédie* ou à aller la continuer en pays étranger : « Abandonner l'ouvrage, c'est tourner le dos sur une brèche, et faire ce que désirent les coquins qui nous persécutent. Si vous saviez avec quelle joie ils ont appris la *désertion* de d'Alembert!... Que faire donc? Ce qui convient à des gens de courage : mépriser nos ennemis, les poursuivre, *et profiter, comme nous avons fait, de l'imbécillité de nos censeurs.* » Il y a de l'habileté et même de la souplesse dans cette façon d'être héros. On ne prétendra pas cependant que d'Alembert, en cette affaire, ait eu le beau rôle : ce qui paraît le décourager surtout, c'est de n'être pas protégé par « ceux qui ont l'autorité en main ». Quelques calomnies et quelques pamphlets avaient eu raison de son stoïcisme. Et c'est l'épicurien Diderot qui se refuse à tromper la confiance que les libraires et les souscripteurs de l'*Encyclopédie* ont mise en lui; c'est lui qui repousse l'offre que lui fait Catherine II (1762), et qui, acceptée, eût eu ce résultat bizarre de faire imprimer sous les auspices de la plus despotique des monarchies un ouvrage que le Parlement de Paris dénonçait comme anarchique, irréligieux et corrupteur. « Est-ce qu'on s'appelle philosophe pour rien? s'écriera-t-il alors. Quoi! le mensonge aura ses martyrs, et la vérité ne sera prêchée que par des lâches? » C'est lui encore qui, quatre ans après (1766), dans une nouvelle lettre à Voltaire, d'une éloquence un peu déclamatoire [1], exprimait une dernière fois sa résolution inébranlable. Mais il ne se contentait pas de prendre et de garder une belle attitude : il agissait auprès des libraires, qu'il décidait, par l'appât du gain, en sacrifiant ses

1. C'est dans cette lettre que se trouve le passage souvent cité, et qui est bien de Diderot : « Et puis, je me lève tous les matins avec l'espérance que les méchants se sont amendés pendant la nuit, qu'il n'y a plus de fanatiques... »

propres bénéfices, à préparer sous main les dix volumes suivants de l'*Encyclopédie.* Il est vrai qu'il se sentait appuyé par Malesherbes, qui l'avait fait prévenir du jour où ses papiers devaient être saisis, et qui aurait été, dit-on, jusqu'à lui offrir sa propre maison pour les y cacher. Grâce à lui, et sans doute aussi au duc de Choiseul, alors tout-puissant, si l'interdiction qui pesait sur l'*Encyclopédie* ne fut pas levée, la publication fut tolérée. En 1765, le tome VIII parut, et fut promptement suivi par les autres. Et le 18 avril 1765, Diderot pouvait écrire à Mlle Volland : « Terre! terre! »

En tout, l'ouvrage forma vingt-huit volumes in-folio, dont dix-sept de texte et onze de planches. Les derniers ne furent au complet qu'en 1772. Cinq volumes de suppléments y furent ajoutés ensuite dans l'intervalle compris entre 1751 et 1772. Que d'incidents et d'accidents! Il y aurait à écrire toute une histoire, quelquefois tragi-comique, des seuls rapports de Diderot avec ses libraires : telle lettre à Le Breton, imprimeur de l'*Encyclopédie* (12 nov. 1764), qui s'était permis d'altérer le texte de certains articles, est une philippique enflammée; telle autre, à Mlle Volland (11 sept. 1769), nous fait assister à l'une de ces petites scènes intimes; on voit Diderot, on l'entend.

Réjouissez-vous; me voilà enfin tout à fait débarrassé de cette édition de l'*Encyclopédie,* grâce à l'impertinence d'un des entrepreneurs. M. Panckoucke, enflé de l'arrogance d'un nouveau parvenu, et croyant en user avec moi comme il en use apparemment avec quelques pauvres diables à qui il donne du pain, bien cher s'ils sont obligés de digérer ses sottises, s'est avisé de s'échapper chez moi; ce qui ne lui a point réussi du tout. Je l'ai laissé aller tant qu'il a voulu; puis, me levant brusquement, je l'ai pris par la main; je lui ai dit : « Monsieur Panckoucke, en quelque lieu du monde que ce soit, dans la rue, dans l'église, en mauvais lieu, à qui que ce soit, il faut toujours parler honnêtement; mais cela est bien plus nécessaire encore quand on parle à un homme qui n'est pas plus endurant que moi, et qu'on lui parle chez lui. Allez au diable,... vous et votre ouvrage; je n'y veux point travailler. Vous me donneriez vingt mille louis, et je pourrais expédier votre besogne en un clin d'œil, que je n'en ferais rien. Ayez pour agréable de sortir d'ici, et de me laisser en repos. » Ainsi, voilà, je crois, une inquiétude bien finie.

Au reste, il n'était pas toujours sans péril d'être libraire de l'*Encyclopédie;* quand le gouvernement voulait, non pas punir, mais prévenir « les criailleries des prêtres », surtout pendant l'assemblée du clergé, il faisait mettre, pour huit jours, Le Breton à la Bastille, pour avoir envoyé une vingtaine d'exemplaires à différents souscripteurs de Versailles. Grimm, qui

mentionne cet emprisonnement (mai 1766), ajoute : « Cette *Encyclopédie*, malgré toutes les traverses qu'elle a essuyées, ou plutôt par la célébrité que ses persécutions lui ont attirée, aura produit un profit de quelque cent mille écus à chacun des entrepreneurs. *Aussi les libraires n'aiment rien tant que les livres dont les entrepreneurs sont harcelés : la fortune est au bout.* » Mais, en s'enrichissant, les libraires n'ont pas cru devoir enrichir les auteurs, et Grimm englobe toute la corporation dans le même arrêt : « Je ne connais guère de race plus franchement malhonnête que celle des libraires de Paris. »

Diderot avait essayé en vain de ramener d'Alembert, qui consentit seulement à lui continuer sa collaboration scientifique. On pense bien que, resté seul pour « mettre en ordre » l'*Encyclopédie*, Diderot y laissa s'introduire, et contribua à y introduire, pour sa part, la plus confuse diversité. Les délicats y trouvaient déjà bien des contradictions et des inégalités. Mme du Deffand s'y ennuyait à la mort. D'Alembert lui-même y voyait « un habit d'Arlequin, où il y a quelques morceaux de bonne étoffe, et trop de haillons[1] ». Voltaire, « l'un des garçons de cette grande boutique », rougissait de certains articles, et jugeait sévèrement cette Babel où le bon, le mauvais, le vrai, le faux, le sérieux, le léger, étaient confondus, où l'on passait des plus courageuses hardiesses aux platitudes les plus écœurantes.

C'est qu'il voulait qu'un dictionnaire, comme il l'écrivait plus tard à Panckoucke (1769), fût « un monument de vérité *et de goût* », non un magasin de fantaisies. Mais Voltaire aussi ne cessait de crier aux encyclopédistes : « Faites un corps! formez le bataillon carré! » Or, d'Alembert, dans son *Discours*, avait bien donné le mot d'ordre à cette armée en formation; mais Diderot seul était capable de lancer en avant l'avant-garde des volontaires de la philosophie, enflammés de son enthousiasme, entraînés par son exemple.

1. Lettre à Voltaire, 22 février 1770.

VIII

Les alentours de l'« Encyclopédie ». — Ses collaborateurs ; son public.

Ce ne furent pas les plus grands qui l'aidèrent le plus efficacement à faire cette grande chose. Voltaire ne collabora vraiment qu'à l'*Encyclopédie* de d'Alembert. C'est celui-ci qu'il exhorte, homme de goût, à ne mettre dans son Dictionnaire que vérité et méthode ; philosophe, à ne pas se décourager et à ne pas se rétracter ; mais c'est à lui aussi, quand il sut que sa retraite était définitive, qu'il écrivit la lettre où il se promet de ne plus fournir une ligne à l'*Encyclopédie*[1]. Il envoya quelques articles encore, mais seulement ceux qu'il avait composés déjà. Diderot pourtant, on le pense bien, ne faisait pas grise mine à cet illustre collaborateur : « Si je veux de vos articles, Monsieur et cher maître, lui criait-il (14 juin 1758), est-ce qu'il peut y avoir de doute à cela ? Est-ce qu'il ne faudait pas faire le voyage de Genève et aller vous les demander à genoux, si on ne pouvait les obtenir qu'à ce prix ? Choisissez, écrivez, envoyez, envoyez souvent. » Et Voltaire n'ignorait pas ce que valait Diderot, qu'il appellera un savant presque universel, un homme de génie[2]. Mais Diderot n'était pas son homme au même titre que d'Alembert.

Il continuera, d'ailleurs, de s'intéresser à l'entreprise. A Ferney il recevait, « en qualité d'étranger et de Suisse », les volumes de l'*Encyclopédie* qu'on refusait aux Parisiens, et il demandait à d'Alembert (5 avril 1765) quel mal peut faire un livre qui coûte cent écus : « Jamais vingt volumes in-folio ne feront de révolution : ce sont les petits livres portatifs à trente sous qui sont à craindre. » En quoi il n'avait qu'à moitié raison. Ses *Mémoires* n'épargnent pas Omer Fleury. A son *Précis du siècle de Louis XV* il ajoute, en 1768, un dernier chapitre (*des Progrès de l'esprit humain dans le siècle de Louis XV*), où est loué presque sans réserve le *Dictionnaire encyclopédique*, ce célèbre dépôt des connaissances humaines. Quatre ans enfin avant sa mort (1774), il écrivait une piquante fantaisie : *de l'En-*

1. Lettres des 13 nov. 1756, 8 janv. et 13 févr. 1758.
2. *Dictionnaire philosophique*, Art poétique.

cyclopédie : Mme de Pompadour et le duc de la Vallière y démontrent à Louis XV, dont la défense est molle, que l'ouvrage proscrit est un ouvrage admirable où l'on trouve tout ce qu'on cherche.

Dans son *Eloge de Montesquieu*, d'Alembert tire un peu trop du côté des encyclopédistes l'auteur de l'*Esprit des lois*[1]. Montesquieu, il est vrai, on le voit par une lettre de lui à Mme du Deffand (15 juillet 1751), avait été flatté de la mention que d'Alembert avait faite de lui dans son *Discours préliminaire*. A d'Alembert lui-même il déclare (16 nov. 1753) qu'il serait glorieux d'être introduit dans ce beau palais de l'*Encyclopédie*; mais il ne se montre pas impatient d'y entrer, et il refuse d'écrire les deux articles DÉMOCRATIE et DESPOTISME, pour proposer d'écrire l'article GOUT, qui d'ailleurs, à sa mort, n'était pas terminé.

Buffon se tenait trop systématiquement à l'écart des coteries et des « tracasseries »; il était trop uniquement dominé par la préoccupation de son encyclopédie des sciences naturelles, pour être jamais un encyclopédiste militant. On a vu pourtant que d'Alembert le ménage, quoiqu'il l'aime peu. Déjà célèbre, Buffon n'était pas un allié à dédaigner. Il était loin, d'ailleurs, d'être hostile. Le 6 décembre 1750, il écrivait à Formey : « Le projet du *Dictionnaire encyclopédique* paraît ici depuis quelques jours... Cet ouvrage, *dont les auteurs m'ont communiqué plusieurs articles*, sera bon. » — « C'est un très bon ouvrage, » répète-t-il dans une lettre à l'abbé Leblanc (24 avril 1751). Promit-il, en termes plus ou moins vagues, sa collaboration? On lit, dans l'Avertissement du tome II : « Nous ne pouvons trop nous hâter de publier que M. de Buffon nous a donné, pour un des volumes qui suivront celui-ci, l'article NATURE... » Or, l'article NATURE, au tome XI, n'est pas de Buffon. Il n'était donc pas « donné », mais il devait être promis, sans quoi Buffon, qui, dans une lettre postérieure de plusieurs années (6 janv. 1755), parle en termes amicaux de d'Alembert, n'aurait pas souffert cet abus de son nom. Quoi qu'il en soit, Buffon ne fut pas de l'*Encyclopédie*, qui dut se contenter de Daubenton.

Rousseau en fut, mais peu de temps. Il avait accepté de se charger de la partie musicale, et il nous dit dans ses *Confessions* (II, 7) qu'il l'exécuta « très à la hâte et très mal », dans les trois mois qu'on lui avait donnés. Il se trouva seul prêt au

1. Voyez un fragment de cet Éloge dans notre fascicule de *Montesquieu*.

terme prescrit. Diderot avait parlé de rétribution, mais n'en parla plus. Rousseau fut présenté au public, parmi les collaborateurs de la première heure, comme un homme « qui possède en philosophe et en homme d'esprit la théorie et la pratique de la musique ». Mais, sur ces entrefaites, le Rousseau paradoxal, ennemi des lettres et des arts, se révéla, et l'on a vu sur quel ton d'amicale surprise d'Alembert l'en reprenait, à la fin de son *Discours*. L'article GENÈVE fut le prétexte plutôt que la vraie cause d'une rupture définitive entre eux.

En revanche, on avait ces hommes médiocres, mais dévoués, dont la liste très longue, et pourtant incomplète, s'étale orgueilleusement en tête de l'*Encyclopédie*, avocats, ingénieurs, médecins et chirurgiens, professeurs, financiers, marchands et fabricants, ouvriers même. Bien d'autres noms s'ajoutèrent à ceux-là, à mesure que s'étendait l'ouvrage. Quelques autres disparurent après la crise qui amena la retraite de d'Alembert; par exemple, ceux des hardis et prudents économistes Turgot et Quesnay.

Il faut renoncer à classer logiquement ces collaborateurs, du moins ceux qui peuvent nous intéresser encore aujourd'hui. C'est artificiellement qu'on les classerait, soit d'après leur situation sociale, soit d'après la spécialité qu'ils traitent. Ainsi, l'on est frappé du grand nombre d'abbés qui se groupent autour de l'*Encyclopédie*. Mais ces abbés — abbés du XVIIIe siècle — ne sont pas tous des théologiens, ni même des croyants, et l'on peut bien juxtaposer, mais non pas unir, des noms comme ceux des abbés de la Chapelle, censeur royal et géomètre; Langlet-Dufresnoy, l'érudit indépendant qui connut la Bastille, et qui est ici plus spécialement historien; Mallet, professeur en théologie, qui écrit des articles à la fois théologiques, historiques et littéraires; Morellet, collaborateur infatigable de Diderot, mais aussi méthodique que Diderot l'est peu; de Prades, qui valut à l'*Encyclopédie* sa première suspension; Pastré, qui aida l'abbé Yvon dans la composition de quelques articles de morale; Yvon, « métaphysicien profond, et, ce qui est encore plus rare, d'une extrême clarté ».

Pareillement, ceux des collaborateurs de l'*Encyclopédie* qui portent un titre nobiliaire sont de noblesse bien inégale et de capacités bien diverses. Le marquis de Saint-Lambert, brillant officier, qui n'est pas encore l'auteur des *Saisons*, et peut moins encore prévoir le temps où la Convention lui commandera son *Catéchisme universel*, traite de l'art militaire, comme le comte

de Tressan, comme Leblond, professeur de mathématiques des pages de la grande écurie du roi; mais il est aussi critique littéraire, et même moins étroit de goût que nous ne serions tentés de le croire. Il écrit, dans l'article Génie : « Le goût est souvent séparé du génie... Les règles et les lois du goût garrotteraient le génie; s'il les brise, c'est souvent pour voler au sublime, au pathétique, au grand. » Le baron d'Holbach n'est qu'un financier, le « maître d'hôtel » des philosophes, philosophe lui-même, si l'on veut, mais chimiste à ses moments perdus. Qu'est-ce que le chevalier de Jaucourt? C'est, suivant Voltaire[1], un homme « au-dessus des philosophes de l'antiquité, en ce qu'il a préféré la retraite, la vraie philosophie, le travail infatigable, à tous les avantages que pouvait lui procurer sa naissance, dans un pays où l'on préfère cet avantage à tout le reste, excepté à l'argent ». Suivant Diderot et Grimm, c'est un homme né pour moudre des articles, infatigable travailleur, mais compilateur impitoyable. Il avait beaucoup voyagé en Europe et avait écrit la vie de Leibniz; il se passionnait pour les questions de grammaire, et, ce qui est plus digne d'attention, pour la vieille littérature française, trop peu connue. On peut sourire de son zèle intempérant, des quatre secrétaires qu'il employa sans relâche pendant dix ans à lui amasser des matériaux, du chagrin avec lequel il voyait approcher la fin de l'ouvrage. Mais son ardeur était désintéressée : à cette tâche il se ruina, et dut vendre la maison qu'il possédait à Paris. « Ce qu'il y a de plaisant, dit Grimm, c'est que c'est l'imprimeur Le Breton qui a acheté cette maison, avec l'argent que le travail du chevalier de Jaucourt l'a mis à portée de gagner. Aussi ce Le Breton trouve que le chevalier de Jaucourt est un bien honnête homme. »

Quant au marquis de Condorcet, il est plutôt l'héritier que le collaborateur de l'*Encyclopédie*, le plus beau monument, selon lui, dont jamais l'esprit humain ait conçu l'idée[2]. Il dégagera et formulera cette loi, ou mieux cette foi dont les encyclopédistes sont pénétrés : « que la perfectibilité de l'homme est réellement indéfinie; que les progrès de cette perfectibilité, désormais indépendants de toute puissance qui voudrait les arrêter, n'ont d'autre terme que la durée du globe où la nature nous a jetés »; qu'un jour viendra enfin « où le soleil n'éclairera plus

1. *Dictionnaire philosophique*, Figure.
2. *Vie de Voltaire.*

sur la terre que des hommes libres, ne reconnaissant d'autre maître que leur raison ». Le *Discours préliminaire* aura sa suite naturelle et son complément logique dans l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain.*

Mais, à travers cette confusion des noms, des rangs et des connaissances, quelque chose d'assez nouveau s'entrevoit : c'est l'importance que prend de plus en plus dans la société l'homme de lettres. Comparez deux encyclopédistes, le vieux Dumarsais et le jeune Marmontel, vous ferez sans peine la différence des temps. Le grammairien Dumarsais, ancien oratorien, mais incrédule, avait soixante-douze ans quand on le présenta au public en ces termes flatteurs : « La grammaire est de M. du Marsais, qu'il suffit de nommer. » Il avait fait l'éducation du fils de Law et de plusieurs autres fils de famille, mais il était resté pauvre, gauche, et l'on s'égayait à ses dépens dans le monde [1]. Il n'est pas beaucoup de grammairiens, cependant, capables, comme il l'était, d'apporter dans la grammaire l'esprit philosophique. Il est beaucoup de littérateurs aussi distingués que Marmontel, talent de second ou de troisième ordre, dont on sait pourtant la fortune littéraire. Ses articles critiques de l'*Encyclopédie* [2] ont, du reste, leur valeur et presque leur nouveauté. Il n'est pas un disciple trop docile de Boileau, dont il dit quelque mal, ni même de Voltaire. « Celui-là seul, dit-il, a tort, qui fait plus mal en s'écartant des règles. » S'il défend, avec une justesse ingénieuse, la rime qu'il avait d'abord attaquée, il ne lui échappe pas que notre versification manque de souplesse, et notre poésie lyrique de passion. Il a composé d'assez mauvaises pièces; mais il n'admire pas tout dans la tragédie classique, et il ne désapprouve pas des formes dramatiques plus récentes, comédie sérieuse ou drame bourgeois. Malgré tout, que Marmontel soit devenu un personnage dans le siècle des Montesquieu et des Buffon, cela étonne. Il jouit d'un long bonheur, à peine tempéré par quelques mois d'un séjour très peu rigoureux à la Bastille. Sans doute, il n'a pas nui à sa renommée d'être le critique ordinaire de l'*Encyclopédie* et l'habitué du salon de Mme Geoffrin.

1. Voyez les *Mémoires* de Duclos.

2. Articles BEAU, COMÉDIE, CRITIQUE, ÉLÉGIE, ÉPÎTRE, ÉPOPÉE, ODE, RÈGLES, RIME, etc. Sainte-Beuve a dit de ces articles : « Il n'a rien écrit de mieux que ses articles à l'*Encyclopédie*, qu'on a recueillis sous le titre d'*Éléments de littérature*. Une instruction variée, des observations de détail ingénieuses, des nuances bien démêlées dans la pensée, une synonymie fine dans la diction, en font un livre qu'on parcourt toujours avec plaisir, et que la jeunesse non orgueilleuse peut lire avec fruit. »

Pour que l'histoire de l'*Encyclopédie* fût complète, il faudrait l'encadrer dans une histoire des salons et des académies de ce temps, et suivre la lente infiltration des idées philosophiques à travers une société qui leur oppose d'abord quelque résistance. Mme du Deffand, pourtant incrédule, se défie des encyclopédistes : après les Montesquieu et les Voltaire, elle accueille d'Alembert, mais d'Alembert seul, point Diderot. Sa compagne, Mlle de Lespinasse, « la Muse de la philosophie », va plus loin qu'elle : elle sera l'amie non seulement de d'Alembert, mais de Condorcet et de Chamfort. La brouille entre Mme du Deffand et Mlle de Lespinasse, que suit d'Alembert, ouvre un nouveau salon, vraiment philosophique. Mais elle est pauvre : son amie, Mme Geoffrin, fille d'un valet de chambre de la dauphine, mariée à un riche financier, contribue pour trois cent mille livres, mais en secret, à l'impression de l'*Encyclopédie*. Mlle de Lespinasse, qui était la seule femme reçue chez elle, et qui éprouva sa générosité, la trouvait belle, mais froide. L'une était tout sentiment, l'autre toute raison. Thomas a dit de Mme Geoffrin : « Elle craignait l'impétuosité des idées comme des sentiments, et croyait que la raison même avait tort quand elle était passionnée. » Les témérités de langage alarmaient sa prudence, les forfanteries irréligieuses la blessaient dans son goût pour la mesure et la discrétion ; d'un mot tranquille, mais net, d'un geste accompagné d'un sourire, elle rappelait à la modération les moins modérés. Dans sa « ménagerie de philosophes », plus tolérante que Mme du Deffand, elle admettait Diderot ; elle l'aimait même, mais, selon l'expression de Marmontel, à la sourdine. Diderot la trouvait un peu austère, dans sa robe couleur feuille morte.

Il se sentait plus à l'aise chez Mmes Helvétius, d'Epinay, d'Holbach. Ce n'est pas Helvétius surtout qui l'attirait aux dîners du mardi : ce fermier général d'origine hollandaise, qui avait quitté une situation opulente pour écrire un livre assez pauvre d'idées, démentait par sa bienfaisance la tristesse égoïste de sa doctrine morale[1]. Mais la vie de ce salon, qui fut un moment le rival du salon de Mme Geoffrin, était presque tout entière dans la charmante Mme Helvétius, celle qui devait, veuve, refuser sa main à Turgot, à Franklin, pour faire vivre au delà même du siècle, dans la société d'Auteuil, avec le souvenir de son mari, le souvenir de la philosophie du XVIIIe siècle.

1. Voir l'apostrophe de Rousseau à Helvétius dans la *Profession de foi du vicaire savoyard.*

A la Chevrette, à la Briche, chez Mme d'Epinay, Diderot retrouvait son cher Monsieur Grimm, esprit critique qui n'eut d'engouement que pour lui. « Grimm, dit Sainte-Beuve, en devenant le plus Français des Allemands, s'attache, par une sorte d'affinité naturelle, à Diderot, le plus Allemand des Français[1]. » On s'égaye, dans ce petit cercle, des bizarreries, et bientôt de la « trahison » d'un ancien ami, Rousseau. Et les arbres croissent à la Briche comme il plaît à la nature. Au Grandval surtout, chez d'Holbach, Diderot est chez lui. « On est chez soi, et non chez elle, » dit-il de l'aimable châtelaine. Le baron d'Holbach lui fournit des faits et des autorités pour justifier tous les systèmes que forge son imagination. Et, tout le jour, il le laisse libre de promener sa rêverie tantôt le long d'un ruisseau qui coule à travers des branches d'arbres rompues, des ronces, des joncs, des cailloux, de la mousse, tantôt sur les coteaux de Chenevières et de Champigny, aux pieds desquels serpente sa « triste et tortueuse compatriote », la Marne.

On le voit aussi, quand le siècle s'avance, dans le salon de Mme Necker ; mais chez cette raisonnable et religieuse Genevoise il n'était plus Diderot[2]. Mme Necker et même Mme Geoffrin, c'est encore la vieille société; à ce démocrate qui ne dédaigne pas les châteaux des financiers, à ce révolutionnaire qui ne vit pas la Révolution, mais semble l'avoir pressentie [3], il faut un milieu où sa fantaisie audacieuse puisse librement s'épanouir. N'oublions pas, d'ailleurs, que ce causeur, ou plutôt (car ses causeries étaient souvent des monologues) ce « conférencier » admirable, se dépense en mille endroits et en mille occasions, court des salons au logis des gens de lettres, à l'atelier des artistes ou à la boutique des artisans. Il ne fut pas de l'Académie, où d'Alembert tint la première place ; mais il n'en fut que plus indépendant pour être tout à tous, et plus puissant pour tout emporter dans son tourbillon.

1. Gœthe appelait Diderot « le plus Allemand des têtes françaises ».
2. Mme Necker écrit dans ses *Nouveaux Mélanges :* « Diderot est affecté quand il se modère, et naturel dès qu'il est exagéré. »
3. « Chaque siècle a son esprit qui le caractérise. L'esprit du nôtre semble être celui de la liberté. La première attaque contre la superstition a été violente, sans mesure. Une fois que les hommes ont osé, d'une manière quelconque, donner l'assaut à la barriere de la religion, cette barrière, la plus formidable qui existe comme la plus respectée, il est impossible de l'arrêter. Dès qu'ils ont tourné des regards menaçants contre la majesté du Ciel, ils ne manqueront pas, le moment d'après, de les diriger contre la souveraineté de la terre. Le câble qui tient et comprime l'humanité est formé de deux cordes; l'une ne peut céder sans que l'autre vienne à rompre. » (*Lettre à la princesse Dashkoff,* 1771.)

IX

L'œuvre de Diderot en dehors de l' « Encyclopédie ». La Philosophie et la Correspondance.

L'œuvre de d'Alembert, en dehors du *Discours préliminaire*, est ou purement scientifique, ou littérairement négligeable. Il n'en est pas de même de l'œuvre de Diderot, qui, en des genres très divers, a été un grand écrivain et, à certains égards, un créateur. On pourrait l'étudier même comme savant, car il est, nous l'avons dit, au courant des sciences, au moins naturelles, plus qu'aucun de ses contemporains, et, dans l'*Interprétation de la nature* (1754), dans le *Rêve de d'Alembert* (1769), il donne, beaucoup avant Bonnet, Robinet et Darwin, le programme de la doctrine évolutionniste, la formule définitive du transformisme[1]. On se borne à l'indiquer ici.

On n'appuiera pas beaucoup plus sur sa philosophie, si originale, d'ailleurs, mais si confuse[2]. Génin a pu affirmer que Diderot était déiste; Naigeon, son disciple (un de ces disciples que les maîtres ont lieu de redouter), a prouvé qu'il était athée. Lui-même, Diderot écrit dans l'article Providence : « Tous les peuples policés reconnaissent une Providence. Tout ce qui est dans Dieu, tout ce qui est dans l'homme, tout ce qui est dans le monde, nous conduit à une Providence. Si nous pouvions méconnaître la Providence dans le spectacle de ce vaste univers, nous la retrouverions en nous... Il y a une Providence; donc il y a un Dieu. » Il écrit encore à Voltaire (11 juin 1769) :

1. *Cf.* Faguet, *Dix-Huitième Siècle*, p. 285-287.

2. « On disait des livres de Diderot : « Ce sont des idées qui se sont enivrées, et « qui se sont mises à courir les unes après les autres. » Il ne croyait pas en Dieu. Un jour, il lit Helvetius attaquant l'existence de Dieu par des raisons pitoyables. Il les réfute sur-le-champ avec tant d'éloquence, qu'il arrive à se convaincre lui-même. Le voilà déiste, et déiste enthousiaste, car il faut toujours que Diderot soit enthousiasmé. Sa nouvelle croyance n'est pas de longue durée; elle dure autant que le caprice d'une jolie femme, vingt-quatre heures, après lesquelles il recommence à blasphémer; ses amis disent : à prophétiser. Il appelle Dieu familièrement « le prétendu créateur ». Il fait des gorges chaudes sur les « prétendues causes finales ». Il croit à la génération spontanée. Il définit l'animal « une forme déter- « minée par des causes intérieures et extérieures qui, diverses, doivent produire des « effets divers ». Il déclare que la sensibilité est une des formes de la matière. Il croit que la nature se plie à l'habitude et que le besoin engendre l'organe. Il expose en détail, avant Darwin, la doctrine du transformisme. Tout cela sort de lui en bouillonnant, sans qu'il prenne le soin de l'arrêter au passage et d'en fixer le souvenir en l'écrivant. Même s'il écrit, il improvise. Il croit propager des idées, et il propage surtout des négations. » (J. Simon, *Éloge de Caro*.)

« Je crois en Dieu, quoique je vive très bien avec les athées. » N'étaient-ce là que des précautions utilement hypocrites, comme celles que nous avons relevées dans le *Discours* de d'Alembert? ou a-t-il réellement traversé des états d'esprit successifs et contradictoires? La diversité des points de vue, les changements d'opinion, les contradictions, n'étonnent chez personne moins que chez Diderot. Mais il est infiniment probable qu'au fond son seul Dieu a été cette Nature à laquelle il propose d'élever un temple digne d'elle[1]. Il ne nie pas Dieu, remarque Bersot, il l'ignore, et pourtant il lui adresse une prière à la fin de l'*Interprétation de la nature;* mais quelle prière! « O Dieu, je ne sais si tu es, mais je penserai comme si tu voyais dans mon âme, j'agirai comme si j'étais devant toi. »

Il ne faut ni pallier cette irréligion avouée, ni la confondre avec le matérialisme étroit et sec d'un baron d'Holbach. « Son matérialisme, a très bien dit Sainte-Beuve, n'est pas un mécanisme géométrique et aride, mais un vitalisme confus, fécond et puissant, une fermentation spontanée, incessante, évolutive, où, jusque dans le moindre atome, la sensibilité latente ou dégagée subsiste toujours présente. » De ce naturalisme païen ne peut découler qu'une morale franchement épicurienne. Diderot salue Epicure comme son maître et ne connaît de règle morale que la règle d'Epicure : « Le bonheur est la fin de la vie... Le chemin du bonheur est le chemin même de la vertu. » Le principe de toutes les vertus, la base de toute morale, c'est donc l'intérêt personnel. Il est vrai que Diderot élargit un peu cette base en passant de l'idée de l'intérêt individuel à celle de l'utilité commune. Le bonheur de chacun dépendant du bonheur de tous, la grande vertu sociale, c'est la justice. Soyons heureux nous-mêmes, mais, pour être heureux, rendons heureux les autres. Qu'est-il besoin d'autres préceptes? Les stoïciens, secte rigide et assez ridicule, qui fait l'admiration des pédants, ont inventé une morale artificielle; mais « on se fait stoïcien, on naît épicurien ». Montaigne et Diderot se rejoignent ici; mais l'épicurien Montaigne ne peut s'empêcher d'admirer les stoïciens, et il lui arrive de paraître lui-même un stoïcien d'imagination; l'épicurien Diderot ne veut avoir rien de commun avec ces ennemis de la « nature ». Suivre la nature, c'est une règle légère, si c'en est une, et une morale *amorale*. Diderot y ajoute le sentiment intérieur, bien consulté,

1. Article Cabinet d'histoire naturelle.

c'est-à-dire apparemment consulté de façon à ce qu'il laisse agir l'instinct de la nature ; car si la nature et le sentiment intérieur pouvaient être en conflit, et si celui-ci pouvait l'emporter, on reconnaîtrait donc une règle extérieure et supérieure à la nature, qui est la règle unique.

La Correspondance d'un Diderot, c'est-à-dire de l'homme « naturel » par excellence, doit refléter à la fois ce qu'il y a toujours d'ingénument spontané dans ce tempérament, et ce qu'il y a parfois d'ingénument cynique dans ce système. Celle de Diderot, si curieuse et animée qu'elle soit, est loin de valoir celle de Voltaire, non seulement par l'ampleur d'horizon, mais même par l'intérêt individuel. Elle est, pour ainsi dire, trop lyrique et subjective[1], tandis que celle de Voltaire, toujours le même au fond, prend la teinte des circonstances, des sentiments de chaque correspondant. Mais si l'on passe sur cette incontinence d'effusions, on ne résiste pas au charme familier, piquant ou tendre des lettres qu'il adresse à son amie Sophie Volland, et qui sont comme une autobiographie très vivante. Elle habitait souvent la campagne, et Diderot y séjourne volontiers, pourvu qu'il y retrouve les conversations de la ville. Plusieurs de ses lettres ont pour fond un paysage rustique : on l'y voit lisant, méditant, contemplant la nature, se souvenant aussi et s'attendrissant, et la bucolique devient alors une élégie. Quand il n'abuse pas des larmes, ces « méditations » laissent une impression de mélancolie toute moderne.

Depuis que j'ai quitté cette ville, tous ceux que je connaissais sont morts ; je n'y ai retrouvé qu'une femme, amie d'une jeune fille que j'aimais autrefois, et qui n'est plus. J'ai revu cette femme avec joie : nous avons un peu causé de notre ancien temps. Il faut que je vous raconte d'elle quelque chose qui vous touchera. Peu de temps après la mort de son amie et de la mienne, je fis un voyage en province. Je sortais un jour de chez moi, elle de chez elle : elle m'invita à l'accompagner à l'église ; je lui donnai le bras. Lorsque nous fûmes sur le cimetière, elle détourna la tête, et me montra du doigt l'endroit où celle que nous avions aimée l'un et l'autre était déposée. Jugez de l'impression que son silence et son geste firent sur moi...

Le peu de condisciples qui me restent, répandus dans les environs de la ville, me sont venus voir ; il n'y en a plus guère ; ils sont presque tous passés. Deux choses nous annoncent notre sort à venir et nous font rêver : les ruines anciennes et la courte durée de ceux qui ont commencé de vivre en même

1. « Ce n'est pas le beau côté de la société du XVIIIe siècle. On y voit les soirées du baron d'Holbach à sa maison de campagne, comme si on y avait passé huit jours. Le cynisme y tient une grande place. Je n'avais pas gardé le souvenir que tous les emportements lyriques de Diderot fussent si peu naturels. C'est une affectation de sans-gêne et une exagération de bons mouvements assez ridicules. » (DOUDAN. Lettre à Raulin. 26 juin 1742.)

temps que nous. Nous les cherchons, et, ne les retrouvant plus, nous nous replions sur nous : c'est ce sentiment secret qui nous rend leur présence si chère : par leur existence ils nous rassurent sur la nôtre.

Il est certain que j'ai eu grand plaisir à reconnaître et à embrasser quelques-uns de ceux avec qui j'avais reçu des férules au collège, et que j'avais presque oubliés. Il semble qu'on revienne en arrière, et que l'on redevienne jeune en les voyant[1].

D'autres lettres, au contraire, sont d'un mouvement alerte et qui entraîne : c'est que, le plus souvent, Diderot est sorti de lui-même pour regarder agir, pour entendre parler des personnages. Ce sont alors de petits récits, des scènes presque dramatiques, et l'on sait que Diderot est un conteur exquis. « Personne, dit Villemain, n'a mieux conté dans le XVIIIe siècle, non, pas même Voltaire. » Voyez, pour les lettres, l'apologue du coucou, du rossignol et de l'âne, et l'aventure de Montesquieu à Venise; pour les autres œuvres, les *Deux Amis de Bourbonne,* ce conte ému et sobre; surtout, cet extraordinaire *Neveu de Rameau,* qu'on peut bien ne pas appeler un pur chef-d'œuvre, si l'on croit, avec Sainte-Beuve, que « le chef-d'œuvre proprement dit, la pièce achevée, définitive, complète, où le goût donne la mesure du mouvement et du sentiment, » n'est pas le fait de Diderot, et qu'il est plutôt l'homme de l'esquisse. Mais des esquisses si prodigieusement vivantes valent bien des tableaux : ce type individuel, à la fois un et complexe, artiste et mendiant, admirable et méprisable tour à tour et tout à la fois, c'est, si l'on veut, le neveu d'un grand musicien, de celui à qui l'auteur du *Discours préliminaire* réservait une place d'honneur; c'est aussi un déclassé, le bohème du XVIIIe siècle et de tous les temps; plus que cela encore, c'est un homme qui se détache de la page écrite, et se met à marcher, à rire, à pleurer, à chanter[2]. Qu'est-ce donc qu'une création, si cela n'est pas créer?

1. Lettres à Mlle Volland, 3 et 10 août 1759. Ces lettres, écrites de 1759 à 1774, et confiées à Grimm, ne furent éditées qu'en 1830, sur une copie retrouvée à Saint-Pétersbourg. Comme la Correspondance, quelques-unes des œuvres les plus originales de Diderot, le *Neveu de Rameau*, le *Rêve de d'Alembert,* ne parurent que longtemps après sa mort, en 1823 et 1830.

2. « Si alertes et si brillants que soient les personnages de Voltaire, ce sont toujours des mannequins; leur mouvement est emprunté; on entrevoit toujours derrière eux l'auteur qui tire la ficelle. Chez Diderot, ce fil est coupé; il ne parle point par la bouche de ses personnages, ils ne sont pas pour lui des porte-voix ou des pantins comiques, mais des êtres indépendants et detachés, à qui leur action appartient, dont l'accent est personnel, ayant en propre leur tempérament, leurs passions, leurs idées, leur philosophie, leur style et leur âme, parfois, comme le *Neveu de Rameau,* une âme si originale, si complexe, si complète, si vivante et si difforme, qu'elle devient, dans l'histoire naturelle de l'homme, un monstre incomparable et un document immortel. » (TAINE, *l'Ancien Régime.*)

X

Diderot auteur et critique dramatique.

Il est vrai que, dans le roman et au théâtre, il perd cette rare faculté de créer des types à la fois individuels et universels, des êtres vivants, des âmes. Des romans comme *Jacques le fataliste* et *la Religieuse*, souvent licencieux, sont, en outre, mal composés et laissent dans l'esprit une impression quelquefois forte, mais confuse et peu durable : ils n'offrent plus guère qu'un intérêt de curiosité. On ne lit plus ses drames, *le Fils naturel* et *le Père de famille*, et l'on cite souvent l'opinion de l'abbé Arnaud, qui aurait dit : « Vous avez le contraire du talent dramatique : il doit se transformer en tout, vous transformez tout en vous. » Mais cette critique ne serait pas tout à fait exacte, appliquée à l'auteur du *Neveu de Rameau*, quoiqu'on puisse alléguer qu'entre ce personnage et Diderot il y a ressemblance et sympathie. Ce qui est vrai, c'est qu'il est créateur par rencontre, et, pour ainsi dire, par éclairs. Il est incapable de sortir assez longtemps de soi pour soutenir un caractère qui vive d'une vie indépendante à travers une action romanesque ou dramatique. Et il n'a pas non plus — pour longtemps, du moins — ce genre de désintéressement littéraire qui consiste à écrire sous la dictée des personnages qu'on imagine. Le moment vient toujours trop tôt où il leur reprend la parole, et parle pour son propre compte par leur bouche. Il n'a donc écrit que des romans à thèses et des drames didactiques.

L'histoire de ses drames n'en forme pas moins un curieux chapitre de l'histoire du théâtre : ils viennent à leur moment entre ceux de la Chaussée et ceux de Beaumarchais. On lui a donné pour précurseurs les Anglais Lillo et Moore. Mais de fort bonne heure, au XVIIIe siècle, les Français cherchèrent et entrevirent de nouvelles formes dramatiques, pour rajeunir la vieille tragédie. Dans la préface de son *Œdipe*, qui fut représenté en 1726, la Motte se montre favorable à l'idée de composer des tragédies en prose. Fontenelle faisait l'apologie de la comédie sérieuse et en donnait même quelques exemples. Destouches fait jouer le *Glorieux* en 1732. Il est vrai que Destouches unit la comédie et la tragédie, ce qui l'expose au danger de n'être fortement ni tragique ni comique. Diderot

n'admettra pas le mélange du rire aux larmes. La *Mère confidente* de Marivaux et la *Femme fidèle,* drame resté incomplet, du même auteur, sont de 1735 et 1755, et ne sont autre chose que des tragédies bourgeoises[1]. Et c'est de 1735 aussi qu'est le *Préjugé à la mode,* de la Chaussée. « Quoiqu'il semble faire fi de la Chaussée, Diderot en relève pourtant... Il n'a fait que tirer les conséquences des innovations de la Chaussée... Du la Chaussée avec le sens dramatique en moins et la prose en plus, » voilà, selon M. Lanson, tout le théâtre de Diderot. C'est accorder trop peu à Diderot peut-être ; mais il est certain qu'il a trouvé un courant établi, et qu'il l'a suivi, non sans indépendance d'ailleurs, car la Chaussée, dans son *Epître à Clio,* condamne le drame bourgeois en prose. Ce courant entraîne Voltaire lui-même : dans ses commentaires sur *Don Sanche* et *Pertharite,* dans ses Préfaces de l'*Enfant prodigue* et de l'*Ecossaise*, dans sa Correspondance, à plusieurs reprises, il affecte de dédaigner cette comédie larmoyante « qui, à la honte de la nation, a succédé au seul vrai genre comique, porté à sa perfection par l'inimitable Molière[2] ». Mais l'*Enfant prodigue* n'est pas fort comique ; l'*Ecossaise* est une comédie doublée d'un drame, et *Nanine,* qu'est-ce autre chose qu'une comédie larmoyante ?

Le *Fils naturel* fut publié en 1757, mais ne fut joué qu'en 1771, une seule fois. Le livre, que plaçait Mme d'Epinay, avait eu un certain succès de curiosité; la pièce ne se releva jamais de son échec. Il n'en fut pas tout à fait ainsi du *Père de famille :* publié en 1758, joué sept fois en 1763 avec un demi-succès, il fit beaucoup pleurer aux reprises de 1764 et de 1773 : une dame se trouva mal dans l'auditoire. Une mise en scène plus rapprochée de la vérité, un art ingénieux de grouper les personnages, avaient frappé le public, et il y avait au moins ici une esquisse d'un caractère, celui d'un vieux célibataire impérieux, le Commandeur. Enfin, la sensibilité était à la mode. Mais ces drames peu dramatiques, écrits d'un style déclamatoire, n'ont jamais été acceptés par le goût français. Chamfort ne pouvait s'y faire. Collé admirait la patience « coriace » du public à se laisser ennuyer pendant les cinq actes de cette tragédie, le *Fils naturel.* Voltaire écrivait à Mme du Deffand (27 décembre 1758) :

1. Voyez, à la Bibliographie, les livres de Ducros, Lanson, Larroumet.
2. Lettre à Soumarokoff, 26 février 1769. Le 18 septembre 1756, il écrit à d'Argental, au sujet de la *Cénie* de Mme de Grafigny : « Des tragédies bourgeoises en prose annoncent un peu le complément de la décadence. »

« Vous êtes-vous fait lire le *Père de famille?* Cela n'est-il pas bien comique? Par ma foi, notre siècle est un pauvre siècle auprès de celui de Louis XIV : mille raisonneurs et pas un seul homme de génie; plus de grâces, plus de gaieté. » On reprit encore cette pièce en 1811, mais elle fut sifflée, à la grande joie du critique Geoffroy, et, sans doute aussi, à la satisfaction de Napoléon, pour qui Diderot était un énergumène, un fou furieux, et son drame, « la tragédie des femmes de chambre » : tous deux préféraient infiniment l'*Hector* de Luce de Lancival, une vraie tragédie *classique*. Mais à l'étranger, le théâtre de Diderot n'était point si méprisé. Galiani raconte qu'à Naples le roi fondait en larmes pendant la représentation du *Père de famille*, jouée par une troupe française de passage. La sensible Allemagne consola Diderot des ironies françaises. Grimm la représentait à Paris, et il ne craignait pas d'écrire : « *Le Fils naturel* est sublime, il fait verser des larmes de transport. » Il avait espéré qu'en travaillant en ce genre Diderot deviendrait « le maître absolu du théâtre ». Sa déception fut cruelle : « Rien ne m'a tant prouvé, dit-il, que le goût des arts est sur son déclin. » Lessing, étudiant à Leipzig, eut presque la révélation des idées sur le théâtre qu'il a exposées dans sa *Dramaturgie*, lorsqu'il lut dans un roman illisible de Diderot, *les Bijoux indiscrets*, des pages, égarées là, sur la tyrannie des règles et des conventions au théâtre. Il traduisit ces pages, et plus tard le *Père de famille*, où les mœurs, il l'observe, sont plus conformes aux mœurs allemandes qu'aux françaises. Si l'on en croit Lessing, depuis Aristote jamais esprit plus philosophique ne s'est occupé du théâtre. A son tour, Diderot patronna en France les premières œuvres dramatiques de Lessing. Herder et Gœthe le saluèrent de même Allemand, et l'insuccès des drames de Diderot en France est resté au delà du Rhin une preuve de notre peu de vertu.

Nous ne détestons pas la vertu, mais nous n'aimons pas qu'on nous la prêche au théâtre. Une seule œuvre dramatique de Diderot a trouvé à peu près grâce devant nous, ou plutôt un problème moral sous forme de drame : *Est-il bon? est-il méchant?* écrit en 1781, publié seulement en 1834. Mais, là, nous nous intéressons à un « cas » psychologique. Les contemporains d'Alexandre Dumas fils n'ignorent certes pas qu'on peut réussir au théâtre en y portant les plus graves questions de morale, et Diderot a raison quand il se borne à écrire : « Quelquefois j'ai pensé qu'on discuterait au théâtre les points de

morale les plus importants, et cela sans nuire à la marche violente et rapide de l'action dramatique. » Mais il ne l'a point fait dans le *Fils naturel*, où la naissance illégitime de Dorval n'influe ni sur les caractères ni sur les événements. Certaines situations morales peuvent être dramatiques : le verbiage du moraliste à outrance ne l'est jamais.

Dans les *Entretiens avec Dorval*, qui servaient de préface au *Fils naturel*, Diderot émettait une autre idée qu'il aurait pu rendre féconde : « Ce ne sont plus, à proprement parler, les caractères qu'il faut mettre sur la scène, mais les conditions. Jusqu'à présent, dans la comédie, le caractère a été l'aspect principal, et la condition n'a été que l'accessoire ; il faut que la condition devienne aujourd'hui l'objet principal, et que le caractère ne soit que l'accessoire... Les conditions ! Combien de détails importants, d'actions publiques et domestiques, de vérités inconnues, de situations nouvelles à tirer de ce fonds ! » Comme il lui arrive souvent, Diderot part d'une idée juste et aboutit à une idée contestable. La condition est un élément de la réalité dans la vie, et peut-être un élément de la vérité dans le drame. Mais elle ne supprime pas le caractère : elle le complète ou le contrarie. C'est le milieu professionnel où le caractère se développe. La façon particulière dont il s'y développe, si on la définit avec exactitude, nous donne comme une sensation plus intense de vie individuelle. Mais où donc est le véritable intérêt dramatique ? Dans la profession, qui est, en quelque sorte, le vêtement de l'homme, ou dans le caractère, qui en est l'âme ? Si la condition, en se superposant au caractère, a fini par l'étouffer, je refuse de m'intéresser aux paroles et aux actions machinales de ce fantoche qui a cessé d'être un homme. Si elle n'a fait que le modifier, j'ai plaisir à étudier la condition et le caractère dans leurs rapports mutuels. S'il faut absolument choisir, c'est le caractère que je choisis ; mais pourquoi choisirais-je ? Pourquoi séparerais-je ce qui doit être uni ? Diderot a choisi : « Le père de famille, s'écrie-t-il, quel sujet ! » Eh bien, il a traité ce sujet, et il n'a pas su le faire vivre.

Il réagissait, avec raison, contre ce qu'il y avait d'abstrait dans la conception classique, ou pseudo-classique, du caractère. Mais à l'abstraction morale il substituait l'abstraction professionnelle. Il invoquait la nature, « source féconde de toute vérité », et il créait des conventions nouvelles. Le fond de la doctrine, dans les *Entretiens avec Dorval*, est original et vrai. Oui, le théâtre qu'il critique est trop éloigné de la vie réelle.

Mais en quelle mesure le théâtre peut-il se passer de conventions? Il ne veut plus de tirades, ni de coups de théâtre, parce qu'il n'y en a pas dans la nature. Mais la nature et l'art sont deux; on doit tendre à les rapprocher; on ne peut espérer de les identifier. L'abus qu'on a fait des conventions n'empêche pas qu'il n'y ait des conventions nécessaires. Et Diderot les respectait, au fond, plus qu'il ne pensait, lui qui croyait au genre sérieux et au genre comique, lui qui suppliait Voltaire (28 novembre 1760) de ne pas mettre d'échafaud sur la scène, sans quoi l'on y accrocherait bientôt le pendu en personne. Les échafauds et les pendus ne seraient-ils donc pas dans la réalité?

Il avait raison encore quand il voulait déblayer la scène encombrée, réformer le jeu et la diction des acteurs. Mais il ne songeait pas assez au public quand il laissait aux acteurs toute liberté d'errer à travers la scène, de parler ou de « prendre des temps », sinon de se taire. Mme Riccoboni, l'actrice, lui répliquait en vain : « Un temps trop long pris à la scene est une masse de glace jetée sur le public. » En vain elle lui expliquait « ces mille petits détails dont il n'avait pas la main-d'œuvre ». Il lui opposait les anciens, dont il faisait, un peu malgré eux, des réalistes. « La vérité! la nature! les anciens! Sophocle! Philoctète! Le poète l'a montré sur la scène, couché à l'entrée de sa caverne, et couvert de lambeaux déchirés; il s'y roule, il y éprouve une attaque de douleur, il y crie, il y fait entendre des voix inarticulées. » Les anciens, il avait le mérite de le sentir, étaient assurément plus voisins de la nature que les hommes du XVIIIe siècle, mais le *Philoctète* de Sophocle n'est pas tout entier dans les convulsions ni dans les cris. Quant aux détails techniques, il se vantait de les ignorer : « Eh! oui, je les ignore, tous ces détails de main-d'œuvre, et que je sois pendu si je les apprends jamais! « Dans le *Discours sur la poésie dramatique,* publié en même temps que le *Père de famille,* il apostrophe avec la même vivacité ces faiseurs de règles générales, qui ne comprennent pas l'art, et, parce qu'ils empruntent leurs règles aux modèles donnés par le génie, s'imaginent que le génie s'y asservira. Et il n'a certes pas tort de revendiquer pour le génie la pleine indépendance. Mais il lui arrive ce qui est arrivé à bien des théoriciens révolutionnaires : ils repoussent bien loin les règles ; après quoi ils en tracent à leur tour. Il est vrai que les règles esquissées par Diderot, si elles ne sont pas toujours d'une application facile, sont toujours inspirées par un même souci de la nature.

Nous sommes libres d'y faire la part de l'exagération et de la vérité.

C'est un éveilleur d'idées. Il n'est pas le premier à juger que les personnages de la tragédie française discourent trop et n'agissent pas assez. Mais personne n'a étudié plus intelligemment les conditions matérielles du théâtre, la mise en scène, la mimique et la diction des acteurs. Son *Paradoxe sur le comédien*, connu seulement depuis 1830, pose un curieux problème d'art dramatique, qui n'est pas encore résolu, et qui ne le peut être, car la diversité des tempéraments empêche de formuler une loi uniforme. Est-il vrai, comme il le soutient, que l'acteur doive être « un spectateur froid et tranquille » des douleurs mêmes qu'il exprime? qu'il faille exiger de lui « de la pénétration et nulle sensibilité[1] »? Les acteurs qui « jouent d'âme » sont inégaux, cela est certain, mais ils nous transportent par certains accents et certains cris, où il n'est pas sûr que puissent atteindre les comédiens qui joueront « de réflexion, d'étude de la nature humaine, d'imitation constante d'après quelque modèle idéal, d'imagination, de mémoire », sauf le cas exceptionnel d'une forte volonté servie par une vive intelligence et par une souple nature. Diderot reconnaît d'ailleurs que le comédien ne dit rien, ne fait rien dans la société précisément comme sur la scène; que c'est un autre monde; et cette seule remarque eût dû le faire réfléchir sur la différence qui sépare les choses du théâtre des choses de la réalité. Mais que fait-il ici lui-même? Lui, l'apôtre de la nature, il interdit au comédien de s'abandonner à sa nature, il lui impose une imitation à froid de la vérité, une feinte perpétuelle. Lui qui abaisse toutes les règles devant la souveraineté du génie, il fixe au génie et à la médiocrité une règle uniforme.

1. Ce n'est pas l'avis de Rotrou. Dans sa *Célie* (III, 4), il imagine ce dialogue entre deux sœurs, dont une se dit chargée de jouer un rôle dans une tragédie :

Ne saurais-je, ma sœur, être de l'action?
— Comme la pièce est triste et le sujet tragique,
Le divertissement en est mélancolique,
Et vous pouvez avoir un passe-temps plus doux.
— Le malheur du sujet ne passe pas en nous,
Et comme la douleur la tristesse en est feinte.
— *On s'en acquitte mal, si l'on n'est bien atteinte.*
Pour moi, qui veux bien faire ou ne m'en mêler pas,
Et qui crains un affront à l'égal du trépas,
Le sujet m'en excite une tristesse extrême :
J'en sens la fiction comme la chose même,
Et lorsque j'y dois feindre un manquement de cœur,
J'en demeure en effet sans force et sans vigueur :
C'est en quoi de l'acteur la science consiste ;
Aussi mon personnage est extrêmement triste.

XI

Diderot critique littéraire.

C'est pourtant par cette conception du génie, essentiellement spontané, enthousiaste, supérieur et antérieur aux règles, que la critique de Diderot est originale en un siècle où les règles sont encore l'objet d'un culte superstitieux. Voltaire restreint volontairement le domaine de l'art et les jouissances qu'il lui procure; gardien sévère, il veille aux portes du temple du goût. Non seulement il maintient entre les genres des distinctions très nettes, mais il est poète épique, tragique, satirique. L'art, pour Diderot, est quelque chose d'illimité et d'inépuisable, comme la nature dont il est l'image. Son goût n'est pas ce goût timide et circonspect, dont il parle dans ses *Réflexions sur Térence,* et qui tourne sans cesse les yeux autour de lui : il suppose, avec une raison ferme sans doute, une âme sensible, un génie élevé, un tempérament un peu mélancolique[1]; il admet, il recherche toutes les formes de la vie, toutes les manifestations de la personnalité; il fait jaillir pour lui l'émotion et le plaisir des sources les plus diverses. Ceux mêmes qui, comme Villemain, lui reprochent d'avoir « surtout contribué à donner aux jugements littéraires cette chaleur extatique, cet engouement fantasque, ces emportements d'admiration ou de dédain, souvent éprouvés ou affectés depuis, et qui ne sont pas la vraie éloquence du genre », reconnaissent qu'il a été un critique supérieur, qui sent ce qu'il juge, et dont l'imagination se colore de celle d'autrui. Comme sa faculté critique est faite surtout de sympathie, elle ne lui permet pas toujours d'apercevoir, encore moins de noter les défauts de ce qu'il loue, mais elle le rend infiniment sensible aux beautés, et Sainte-Beuve a pu dire que la critique féconde des beautés date de lui, non de Chateaubriand.

C'est bien à lui que revient l'honneur d'avoir introduit le premier chez nous la critique féconde des *beautés,* qu'il substitua à celle des *défauts*; et, en ce sens, Chateaubriand lui-même, dans cette partie du *Génie du christianisme* qui traite éloquemment de la critique littéraire, ne fait que suivre la voie ouverte par Diderot[2].

1. *Deuxième Entretien avec Dorval.*
2. *Causeries du lundi,* III.

Il a eu, plus qu'aucun de ses contemporains, le sentiment de la grande poésie primitive. « En général, écrit-il, plus un peuple est civilisé, poli, moins ses mœurs sont poétiques : tout s'affaiblit en s'adoucissant... La poésie veut quelque chose d'énorme, de barbare et de sauvage[1]. » C'est aller même trop loin : mais il réagissait contre la poésie trop peu « sauvage » du XVIIIe siècle. Il refusa, dit-on, d'insérer dans l'*Encyclopédie* un article où Fontenelle taxait Eschyle d'extravagance. Il parle fort bien d'Homère et de Pindare, encore qu'il ne se fasse pas une idée très exacte de ce que c'est qu'une ode pindarique, et qu'à Pindare il associe Horace et Malherbe ; mais il sait que le poète odaïque monte un cheval fougueux et ailé. Il aimait à revenir aux anciens : « Plusieurs années de suite, j'ai été aussi religieux à lire un chant d'Homère avant de me coucher, que l'est un bon prêtre à réciter son bréviaire. J'ai sucé de bonne heure le lait d'Homère, de Virgile, d'Horace, de Térence, d'Anacréon, de Platon, d'Euripide, coupé avec celui de Moïse et des prophètes[2]. » Chez les Latins il se plaisait trop à la lecture d'un Sénèque ; mais il savait faire la différence entre un bel et majestueux écrivain comme Tite-Live et un homme de génie comme Tacite[3], et, en même temps, définir avec délicatesse le charme délicat de Térence.

Térence a peu de verve, d'accord. Il met rarement ses personnages dans ces situations bizarres et violentes qui vont chercher le ridicule dans les replis les plus secrets du cœur, et qui le font sortir sans que l'homme s'en aperçoive : j'en conviens. Comme c'est le visage réel de l'homme et jamais la charge de ce visage qu'il montre, il ne fait point éclater le rire. On n'entendra point un de ses pères s'écrier d'un ton plaisamment douloureux : *Que diable allait-il faire dans cette galère ?* Il n'en introduira point un autre dans la chambre de son fils harassé de fatigue, endormi et ronflant sur un grabat ; il n'interrompra point la plainte de ce père par le discours de l'enfant qui, les yeux toujours fermés et les mains placées comme s'il tenait les rênes de deux coursiers, les excite du fouet et de la voix, et rêve qu'il les conduit encore. C'est la verve propre à Molière et à Aristophane qui leur inspire ces situations. Térence n'est pas possédé de ce démon-là. Il porte dans son sein une muse plus tranquille et plus douce...

Rien n'est plus rare qu'un homme doué d'un tact si exquis, d'une imagination si réglée, d'une organisation si sensible et si délicate, d'un jugement si fin et si juste, appréciateur si sévère des caractères, des pensées et des expressions ; qu'il ait reçu la leçon du goût et des siècles dans toute sa pureté et qu'il ne s'en écarte jamais : tel me semble Térence. Je le compare à quelques-unes de ces précieuses statues qui nous restent des Grecs, une *Vénus de*

1. *De la Poésie dramatique et des Mœurs.*
2. *Plan d'une Université.*
3. *S'il est plus aisé de faire une bonne action qu'une belle page.*

Médicis, un *Antinoüs*. Elles ont peu de passion, peu de caractère, presque point de mouvement : mais on y remarque tant de pureté, tant d'élégance et de vérité, qu'on n'est jamais las de les considérer. Ce sont des beautés si déliées, si cachées, si secrètes, qu'on ne les saisit toutes qu'avec le temps : c'est moins la chose que l'impression et le sentiment, qu'on en remporte ; il faut y revenir sans cesse.

On nous affirme pourtant que nul n'a été et n'a voulu être plus entièrement en rupture avec la tradition latine[1]. Y eut-il vraiment rupture ? Le goût si largement compréhensif de Diderot n'est-il pas capable de comprendre également un Homère et un Térence, un Richardson et un Voltaire ? On le fait tout Anglais, et aussi tout Allemand. Il a, il est vrai, mal loué Shakespeare, en qui l'*Encyclopédie* saluait le plus grand génie qu'on connaisse dans la poésie dramatique, mais il a été jusqu'à dire : « Le sublime et le génie brillent dans Shakespeare comme dans une longue nuit, et Racine est toujours Racine[2]. » Il a donc au moins un reste de goût classique et voltairien. De Maistre, dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, reproche à « l'énergumène Diderot » d'avoir accordé à Richardson « des éloges qu'il n'eût pas accordés à Fénelon ». L'*Éloge de Richardson*, improvisé en vingt-quatre heures, est, certes, aussi emphatique qu'il est sincère. Diderot avait ses raisons pour aimer Richardson, et, sans parler de la sympathie naturelle, il avait ses raisons pour le louer avec éclat : c'était pour lui une façon indirecte de dire son sentiment sur certains romanciers français. Mais est-il si passionnément anglomane ? Lisez deux lettres écrites à Mlle Volland (20 sept. et 6 oct. 1765) sur le voyage de d'Holbach en Angleterre : la dédaigneuse hauteur des Anglais, leur dureté, leur mélancolie nationale, leur dégoût de la vie, n'ont jamais été caractérisés avec une franchise plus douce. « Oh ! Français, s'écrie d'Holbach, vous êtes bien légers et bien fous, mais vous valez cent fois mieux que ces maussades et tristes penseurs-ci... » Et Diderot ne le contredit pas.

Il est Allemand puisque Lessing et Herder le veulent, puisque Gœthe voit en lui-même une individualité sans pareille, méconnue des seuls Philistins[3]. En un temps où la vie sociale absorbe les énergies et risque d'énerver les talents originaux, il est individualiste avec plus d'audace et de largeur que Voltaire, avec plus de verve et d'abandon que Rousseau ; et, certes,

1. M. Texte, *Rousseau et le Cosmopolitisme littéraire*.
2. *Encyclopédie*, art. STRATFORD et GÉNIE.
3. Lettre à Zelter, 9 mars 1831.

il a le droit de dédaigner les la Harpe et les Thomas. Mais, enfin, quoi qu'on dise, il est Français, très Français, et même Français de ce temps-là, un Français qui fait la transition, philosophiquement entre Voltaire et Auguste Comte, littérairement entre Mme du Deffand et Mme de Staël. C'était, sans doute, une tête fumeuse, et, si toute tête française est absolument nette et saine, ce n'était pas une tête française. Mais la forte discipline classique qui maîtrisait jusqu'alors les intelligences, ne laissait guère d'issue aux « vapeurs » confuses dont peut-être le cerveau de notre race, à de certains moments, sous de certaines influences, qu'il nous plaît de croire étrangères, n'est pas entièrement exempt. Cette discipline écartée, les cerveaux français n'ont pas laissé de « fumer » tout comme d'autres. Il semble bien aussi que Diderot ait eu quelque chose d'un rêveur allemand : à y regarder de plus près, sa rêverie était plutôt une fantaisie vagabonde, mais passagère, d'imagination, qu'un « état d'âme » maladif et qu'une halte prolongée dans le brouillard du songe. Il était trop vraiment vivant pour ne pas revenir bientôt à la pensée active, à la conversation, aux plaisirs, aux émotions, aux combats de l'heure présente. Pour ne parler que des lettres, à quels grands écrivains de XVIIe siècle va de préférence sa sympathie? A Pascal? à Corneille? Non, il ne voit pas la grandeur de Pascal, et il sacrifie volontiers Corneille à Racine, « peut-être le plus grand poète qui ait jamais existé[1] ». Il le dit à propos d'*Iphigénie*, et ce goût enthousiaste pour la classique *Iphigénie*, il le partage avec Voltaire. Plus que Voltaire, il s'affranchit des règles du « versificateur » Boileau, qu'il traite même un peu durement; mais il dit avec justesse et avec grâce du rythme poétique : « Boileau le cherche et le trouve souvent. Il semble venir au-devant de Racine[2]. » Il regrette la perte de beaucoup de mots que nous revoyons avec plaisir dans Amyot et dans Montaigne, et qui manquent aux écrivains dont l'imagination est forte. Mais la Fontaine et Fénelon les regrettaient avant lui. En définissant donc son goût très réellement élargi, gardons-nous de faire de lui un pur romantique.

Quelque chose montre bien que cet esprit au courant impétueux, d'où les idées sortaient en bouillonnant, demeurait au fond, jusqu'en ses audaces, relativement mesuré. On sait

1. Lettre à Mlle Volland. 6 nov. 1760. « Racine! A ce nom je me prosterne et je me tais. » *Salon de 1767*.)
2. *Salon de 1767*.

que, vieux déjà, en 1773-1774, il entreprit un voyage de Saint-Pétersbourg où l'appelait Catherine II, qu'il étonna la czarine par sa fougue, mais aussi par la profondeur de ses vues[1], et qu'il composa pour elle tout un plan de réforme des études. Assurément, il y a, dans ce *Plan d'une Université*, beaucoup de choses nouvelles et très modernes : les études historiques et morales y recevaient un développement considérable ; l'idée d'un enseignement pratique et technique, où « les choses » seraient l'essentiel, y était en germe. Mais, s'il est partout question de varier l'enseignement et de l'assouplir, il n'est question nulle part de le transformer du tout au tout. En particulier, Diderot échappe à une illusion qui a été celle de plus d'un éducateur, et qui semblait devoir être la sienne : il ne croit pas que l'instruction puisse jamais devenir un jeu. « On peut alléger l'enseignement, dit-il, mais en faire un amusement, je n'en crois rien. Est-ce que la science s'acquiert sur l'oreiller? Ne tourmentons pas l'homme inutilement, mais ne cherchons pas à arracher toutes les épines du chemin qui conduit à la science, à la vertu et à la gloire : nous n'y réussirions pas. » Les partisans des langues mortes, dans l'enseignement secondaire, ne trouveront nulle part un plus chaud plaidoyer en leur faveur que chez ce conservateur, Diderot :

Les Grecs ont été les précepteurs des Romains : les Grecs et les Romains ont été les nôtres, je l'ai dit, et je le répète : on ne peut guère prétendre au titre de littérateur sans la connaissance de leurs langues... J'estime que l'étude des deux langues doit marcher de front... Ces deux langues renferment de si grands modèles en tous genres, qu'il est difficile d'atteindre à l'excellence du goût sans les connaître. Voyager à Rome pour les peintres, voyager à Rome et à Athènes pour les littérateurs : celui qui a un peu de tact discernera bientôt l'écrivain moderne qui s'est familiarisé avec les anciens, de l'écrivain qui n'a point eu de commerce avec eux...

C'est une grande question que de savoir si la seule étude des langues anciennes vaut le temps qu'on lui consacre, et si cette époque précieuse de la jeunesse ne pourrait pas être employée à des occupations plus importantes. Soit raison, soit préjugé, je croirai difficilement qu'on puisse se passer de la connaissance des anciens. Cette littérature a une consistance, un attrait, une énergie, qui feront toujours le charme des grandes têtes. Mais je pense que l'étude des langues anciennes pourrait être abrégée considérablement, et mêlée de beaucoup de connaissances utiles. En général, dans l'établissement des écoles on a donné trop d'importance et d'espace à l'étude des mots ; il faut lui substituer aujourd'hui l'étude des choses[2].

1. Elle écrivait à Voltaire (15 mars 1774) : « On ne rencontre pas souvent de tels hommes. »

2. *Plan d'une Université*. — *Essai sur les études en Russie*. Voir aussi, dans l'*Encyclopédie*, l'article LANGUES.

XII

Diderot critique d'art.

Elle est de qualité rare, l'intelligence qui est capable de comprendre Homère aussi bien que Richardson, Térence aussi bien que Voltaire, de sentir la grandeur et la beauté particulière des arts mécaniques et les grâces les plus délicates des beaux-arts. C'est son ami Grimm qui fit de lui un critique d'art, en lui demandant, pour la Correspondance qu'il envoyait aux cours de l'Europe orientale, ce *Salon de 1765*, dont le manuscrit fut retrouvé dans l'armoire de fer de Louis XVI et publié en 1795. Dans son Envoi, Diderot a plaisir à se proclamer disciple de Grimm :

Si j'ai quelques notions réfléchies de la peinture et de la sculpture, c'est à vous, mon ami, que je les dois ; j'aurais suivi au Salon la foule des oisifs ; j'aurais accordé, comme eux, un coup d'œil superficiel et distrait aux productions de nos artistes ; d'un mot, j'aurais jeté dans le feu un morceau précieux, ou porté jusqu'aux nues un ouvrage médiocre, approuvant, dédaignant, sans rechercher les motifs de mon engouement ou de mon dédain. C'est la tâche que vous m'avez proposée qui a fixé mes yeux sur la toile et qui m'a fait tourner autour du marbre. J'ai donné le temps à l'impression d'arriver et d'entrer. J'ai ouvert mon âme aux effets. Je m'en suis laissé pénétrer. J'ai recueilli la sentence du vieillard et la pensée de l'enfant, le jugement de l'homme de lettres, le mot de l'homme du monde et les propos du peuple ; et s'il m'arrive de blesser l'artiste, c'est souvent avec l'arme qu'il a lui-même aiguisée. Je l'ai interrogé, et j'ai compris ce que c'était que finesse de dessin et vérité de nature. *J'ai conçu la magie de la lumière et des ombres. J'ai connu la couleur ; j'ai acquis le sentiment de la chair* ; seul, j'ai médité ce que j'ai vu et entendu, et ces termes de l'art : unité, variété, contraste, symétrie, ordonnance, composition, caractère, expression, si familiers, dans ma bouche, si vagues dans mon esprit, se sont circonscrits et fixés.

Quand on juge la critique d'art chez Diderot, il ne faut point oublier à quel public restreint et aristocratique il s'adressait ; il ne faut pas oublier non plus que les privilégiés aux yeux de qui sa plume peignait ce qu'avait peint le pinceau des artistes, étaient éloignés et désiraient *voir* pourtant les Salons, alors très limités, qu'ils ne pouvaient visiter. En admettant même que Diderot eût eu une connaissance approfondie et technique des beaux-arts, ce n'eût pas été le lieu d'en faire preuve. Mais Grimm, soyons-en persuadés, ne lui fournit que l'occasion de révéler un goût déjà très personnel. Ce n'est pas du jour où

il a voulu être critique qu'il a acquis ce sens de la lumière et des ombres, de « la magie du clair-obscur », de la « chaude » couleur, du mouvement, surtout du mouvement peut-être, car les figures « en bois » l'exaspèrent. Comme il a aussi le sens de la ligne, il sait admirer la sculpture, cette « muse violente, mais silencieuse et cachée ». Toutefois, c'est à la peinture qu'il revient de préférence, parce que la peinture lui donne des sensations plus riches, parce qu'elle lui offre la vie sous ses mille aspects et ses mille couleurs.

Assurément il lui manquait plus d'une chose pour être un critique d'art, du moins un critique complet, et il dut y suppléer par de fréquentes visites, de longues stations dans les ateliers. Mais il eut, de très bonne heure, le double et très vif sentiment de l'antique et de la nature, et, ce qui est mieux encore, la conviction à la fois sentie et raisonnée que l'antique et la nature, loin de s'opposer, ne faisaient qu'un. « Réformer la nature sur l'antique, c'est suivre la route inverse des anciens, qui n'en avaient point; c'est toujours travailler d'après une copie. » Faut-il donc écarter l'antique pour aller droit à la nature? Non : celui qui dédaigne l'antique pour la nature risque de n'être jamais que petit, faible et mesquin de dessin, de caractère, de draperie et d'expression. Celui qui aura négligé la nature pour l'antique, risquera d'être froid, sans vie, sans aucune de ces vérités cachées et secrètes qu'on n'aperçoit que dans la nature même. Il me semble qu'il faudrait étudier l'antique pour apprendre à voir la nature. » Mais la nature avant tout : allez voir se lever le soleil ou se former l'orage. Le Louvre, trop assidûment fréquenté, peut n'être qu'une « boutique de manière »; allez aux Chartreux ou à la guinguette; cherchez, contemplez, peignez la vérité seule, la vérité vivante.

Vérité, nature, ce sont là sans doute de grands mots, où les critiques d'art, aussi bien que les critiques littéraires, mettent ce qu'ils veulent. Diderot, qui a le sens du réel, n'est pas à proprement parler un réaliste. La vérité des peintures de Téniers ne lui échappe pas; « mais il y a plus d'élégance, plus de grâce, *une nature plus agréable* dans Greuze ». « Qu'est-ce qui a gâté presque toutes les compositions de Rubens, si ce n'est cette vilaine et matérielle nature flamande qu'il a imitée? » Il y a donc une nature flamande et une nature française? Et parmi les Français, il faudra distinguer : ce ne sera pas Boucher, avec ses bergères d'opéra-comique, qui représentera la nature : « Il a trop de mines, de petites mines, de manière, d'afféterie, pour

un art sévère » : ce sera Greuze (qui a bien aussi sa manière et ses mines); ce sera Vernet, dont la fécondité créatrice émerveille Diderot; ce sera Poussin, très supérieur à Vernet même « du côté de l'idéal ». Nous approuvons; mais quel est cet idéal? Un exemple, pris entre beaucoup d'autres, nous l'apprend : « Voyez comme le Poussin est sublime et touchant lorsque à côté d'une scène champêtre, riante, il attache mes yeux sur un tombeau, où je lis : *Et in Arcadia ego!* Voyez comme il est terrible lorsqu'il me montre dans une autre une femme enveloppée d'un serpent qui l'entraîne au fond des eaux! » Le peintre devrait donc aussi être un poète? la peinture devrait donc être littéraire ou morale?

C'est en considérant de ce biais les jugements de Diderot qu'on en est arrivé, de notre temps, à lui refuser le titre d'initiateur de la critique d'art en France. Doudan et Sainte-Beuve avaient vanté sans scrupule, l'un ces jolies pages « qui ont donné le ton à tout ce qu'on écrit sur les arts, depuis cinquante ans, en Europe »; l'autre, ces admirables *Salons,* « ces causeries merveilleuses qui ont véritablement créé en France la critique des beaux-arts[1] ». Nous avons découvert, depuis, que la critique d'art, chez Diderot, est purement subjective, et que ce n'est donc pas de la critique d'art. Ce fut, du moins, une certaine façon d'entendre la critique d'art à un certain moment, et, comme on ne l'entendait pas du tout auparavant, ce fut, il faut l'avouer, une sorte de création. Si cette critique existait, ce n'était que pour les gens du métier; en la rendant accessible à un plus large public; en lui faisant parler un langage intelligible à tous les honnêtes gens, Diderot faisait pour l'art à peu près ce que Buffon faisait pour l'histoire naturelle. L'en blâmerons-nous, nous à qui il a ouvert ce monde nouveau?

Diderot, ici comme ailleurs, est Diderot, cela est certain, et il n'est pas moins certain qu'ici cela est particulièrement grave, le rôle du critique étant de comprendre et de juger. Diderot sort de son rôle lorsqu'il se substitue à l'artiste, qu'il imagine ce que l'artiste n'a pas imaginé, et qu'il crée après lui. Le tableau n'est alors qu'un prétexte à rêveries, à effusions, à considérations de divers genres. Il est homme sensible, et il exige que la scène figurée par le peintre « s'adresse à notre cœur,

1. Doudan, Lettre à Albert de Broglie, 17 juin 1746; Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, III. « Si sa critique est si littéraire, c'est que la peinture de son temps est bien littéraire aussi... Quand on y songe bien, ce qui doit étonner, ce n'est point du tout que Diderot ait été littéraire dans la critique d'art, c'est combien il l'a été modérément. » (Faguet.)

qu'elle nous émeuve, qu'elle fasse couler nos larmes ». Il est moraliste, et prêche la vertu la plume à la main, sinon d'exemple. Celui qui a entrepris de donner « des mœurs à l'art », et qui a porté au théâtre le *Père de famille*, ne peut qu'applaudir lorsque Greuze, moraliste en peinture comme Diderot l'est au théâtre, peint le *Mauvais fils puni*. « Quelle leçon pour les pères et les enfants! » C'est un philosophe utilitaire, qui ne se contentera pas d'admirer une belle forêt, une belle montagne, un beau torrent, mais songera au mât futur qu'on taillera dans la forêt, au métal ou à la pierre que recèlent les flancs de la montagne, c'est-à-dire aux machines et aux maisons; au commerce, enfin, et aux rapports qu'il resserre entre les hommes. « Tout ce spectacle d'utilité » ajoutera à son plaisir, car « le plaisir s'accroîtra à proportion de l'imagination, de la sensibilité *et des connaissances* ». Enfin, Diderot est un poète : avant Chateaubriand, il sait que les ruines ont leur poésie, que les grandes solennités religieuses peuvent toucher l'âme la moins croyante, que les ténèbres ont leur grandeur mystérieuse. Quand on est littérateur et philosophe à ce point, peut-on être encore critique?

On peut l'être, et il l'est tout autant, sans doute, que les critiques d'aujourd'hui, dont le « moi » n'est pas moins personnel pour être moins naïvement étalé ou pour s'exprimer dans un autre langage. L'un d'entre eux, M. Charles Blanc, à propos des *Salons* et de l'*Essai sur la peinture*, qui fait suite au *Salon de 1765*, a réfuté la théorie critique de Diderot, mais sans dédain pour le critique.

On peut affirmer que l'*Essai sur la peinture* n'est vraiment, comme l'auteur le nomme lui-même, qu'un essai. Toutefois, en y regardant bien, on découvre, à travers le décousu de cent pages haletantes et chaleureuses, une théorie du beau qui est à peu près celle-ci : « Le beau est un rapport. » Un être organisé est beau lorsque tous ses membres ont un rapport évident de convenance avec leur destination. Un mouvement a de la grâce lorsqu'il est parfaitement d'accord avec la fin qu'on se propose. La perception du beau se complique d'une connaissance de l'utile. Ajoutez au vrai et au bon une circonstance rare, éclatante, et le vrai sera beau, et le bon sera beau.

Au simple énoncé de cette définition, vous reconnaissez déjà le dix-huitième siècle, le siècle ennemi de tous les absolus... *C'est selon*, telle est la réponse que fait le siècle de Diderot à toutes les affirmations tranchantes du siècle de Louis XIV. Vous dites que la beauté est soumise à des canons, à des lois; mais ces lois varient; elles n'ont qu'une vérité relative. Ce qui est beau de ce côté du fleuve est peut-être laid sur l'autre bord. La beauté est conditionnelle. Il est possible qu'une figure difforme ou qui vous paraît telle soit sublime, non pas à cause de l'exactitude des proportions, mais parce qu'on y verra un enchaînement de déviations harmonieuses, ou, pour parler comme Diderot, « tout un système de difformités bien liées et bien nécessaires ».

Une pareille théorie du beau est la négation même de toute théorie. Le beau, s'il est partout, n'est plus nulle part. N'en déplaise au célèbre philosophe, il confond ici deux choses distinctes. Il prend pour le beau ce qui est le caractère, et il donne au premier la définition qui convient au second. Si l'on dit : « Le caractère est un rapport, » on dit bien. Le caractère est, en effet, un ensemble de traits bien liés, qui s'écartent tous, dans le même sens et dans la même mesure, du type parfait, de l'exemplaire primitif et pur...

Du reste, par une heureuse contradiction, Diderot est revenu de son erreur. Il a reconnu lui-même dans quelques morceaux épars de ses écrits, notamment dans la lettre à Grimm qui précède le *Salon de 1767*, qu'il y a un modèle idéal, un modèle original et premier qui ne se montre jamais, au moins entier, dans la nature, et que les anciens, ne l'ayant pas vu plus que nous, si ce n'est par les yeux de la pensée, ont fait de longs efforts pour s'en approcher à force d'observations, de comparaisons, d'épurations, à force de remarquer d'abord les altérations les plus grossières, puis les moindres, ensuite les plus menues. Il a reconnu qu'un artiste, après avoir pris pour modèle la plus belle femme que l'on connaisse et après avoir rendu tous les charmes de son visage, n'a pas, quoi qu'il en pense, représenté la beauté, mais qu'il a fait simplement un portrait. Diderot, enfin, a entrevu cette vérité profonde que la beauté est bien au-dessus du caractère, au point qu'elle en exige l'effacement, et qu'elle est en cela semblable à l'eau pure, qui n'a aucune saveur particulière.

Mais, en dehors des rares moments où la réflexion lui inspire des visées plus hautes, Diderot se plaît à mêler deux idées qui doivent demeurer distinctes : la beauté et la convenance. La convenance n'est que le rudiment de la beauté, elle est le juste rapport des formes avec leur destination. Si elle peut suffire aux animaux, elle ne suffit point à la figure humaine.

Tels que nous les avons, les *Salons* de Diderot témoignent de la finesse et de la sûreté de son goût, car, en somme, les peintres qu'il a vantés, Greuze, Vernet, la Tour, Doyen, Fragonard, Chardin, Loutherbourg, Hubert Robert, sont justement ceux dont la renommée a résisté à l'action du temps. Il en est de même des sculpteurs : ceux qu'il a le plus aimés sont ceux que nous préférons et auxquels nous pardonnons le plus volontiers leur maniérisme en faveur des grâces et des souplesses de leur ciseau. Ils s'appellent Lemoyne, Falconet, Bouchardon, Pajou. Enfin, les graveurs qui ont conservé l'estime de tous les amateurs d'estampes et de tous les connaisseurs : Cochin, le Bas, Demarteau, Wille, Strange, Baléchon, sont les mêmes que Diderot a préconisés. Dieu veuille que la postérité confirme nos jugements comme elle a confirmé les siens !

Qui rencontre habituellement aussi juste dans ses jugements n'est pas un si mauvais juge. Il eût été surprenant, d'ailleurs, que l'homme, le philosophe qui semblerait se faire de la contradiction un jeu, si l'on ne sentait que la contradiction même est sa nature, eût senti le besoin, dans la critique, d'une doctrine une et impersonnelle. Il est positiviste et il est idéaliste. Il veut que l'art rappelle une idée utile, prêche une idée morale, et que l'art pourtant ait son idéal propre de beauté supérieure et quasi divine. On dirait souvent qu'il confond la poésie et la peinture; tournez la page, il marquera avec précision la limite de la poésie et de la vérité artistique. Tantôt il néglige

le métier, « le faire », pour suivre une idée, un rêve qui traverse son cerveau ; tantôt il entre dans le détail de la technique. Ne trouvât-on dans les *Salons* que cette individualité vraiment étonnante, Diderot, on aurait plaisir et profit à les lire. Mais on y trouve aussi l'art, les mœurs de son temps, d'un temps à la fois raisonneur et sentimental, très raffiné, mais qui déjà pourtant puise, avec Rousseau, à la source nouvelle du sentiment, et qui, vingt ans après, va puiser, avec André Chénier, à la source de la poésie antique.

Diderot n'a écrit que des « essais »? Là, sans doute, est sa marque distinctive, et, pour quelques-uns, sa faiblesse. Mais un essai peut être profond. « L'homme, dit Taine, qui a écrit les *Salons*, les *Petits Romans*, les *Entretiens*, le *Paradoxe du comédien*, surtout le *Rêve de d'Alembert* et le *Neveu de Rameau* est d'espèce unique en son temps. »

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

D'Alembert. — *Œuvres:* Belin, 5 vol. in-8°.

Diderot. — *Œuvres:* édition Assézat et Tourneux, 20 vol. in-8° (1875-77); Garnier[1].

Morceaux choisis de Diderot, édit. Fallex (Delagrave), Jacquinet (Belin), Parigot (Lecène), Pellissier (Colin), Tourneux et Vapereau (Charavay).

Édit. du *Discours préliminaire* de d'Alembert : Ducros (Delagrave), Picavet (Colin).

LIVRES

Voltaire. — Voir la table générale de l'édit. Beuchot, Garnier, t. LI, art. d'Alembert, Diderot, Encyclopédie, etc.

Mémoires ou journaux de d'Argenson, Bachaumont, l'avocat Barbier, la princesse Dashkoff (publiés par Bradfort, traduits par A. des Essarts, Paris, Frank, 1859), Mme d'Epinay, Garat, Marmontel, Morellet, Mme de Staal, Mme Suard

Correspondance de Buffon, Catherine II, Mme du Deffand, Frédéric II, l'abbé Galiani, Mme Geoffrin, Grimm (V. la table au t. XVI de l'édit. Tourneux, Garnier), Mlle de Lespinasse, le prince de Ligne (*Œuvres*, édit. Lacroix, 1860), J.-J. Rousseau.

Lessing. — *La Dramaturgie de Hambourg:* 1769; trad. Suckau et Crouslé, introd. Mézières, Didier, 1869, in-8°, 11e et 51e soirées.

Condorcet. — *Eloge de d'Alembert*, dans ses *Eloges académiques:* 1784.

Mme de Vandeul. — *Mémoires sur Diderot;* 1787.

Chateaubriand. — *Essai historique sur les Révolutions;* l. Ier, 2e partie, ch. xxv, xliii.

D'Escherny. — *Mélanges;* 3 vol. in-12, 1809-1811, Paris; t. III, chap. xx-xxi.

Naigeon. — *Mémoires historiques et philosophiques sur la vie et les ouvrages de Diderot;* édit. Brière, 1821.

La Harpe. — *Lycée;* Desrez, 1837, in-8°; t. II, i, 5, 8, et 3e partie, iii, 4; iv, 3.

Cousin d'Avalon. — *D'Alembertiniana;* 1813, in-18.

1. L'édition Naigeon était de 1798, 15 vol. in-8°; elle fut réimprimée en 1821-1829, 21 vol. in-8°.

W. SCHLEGEL. — *Cours de littérature dramatique*. trad. Necker de Saussure; Paris et Genève, Paschoud, 1814; t. II, p. 302-307.
VILLEMAIN. — *Tableau de la littérature française au dix-huitième siècle*; Didier, nouv. édit., 1854; t. II, 20e leçon; t. III, 38e leçon.
QUÉRARD. — *La France littéraire*; Didot; t. Ier et II.
SAINTE-BEUVE. — *Premiers Lundis*; 3 vol. in-12, M. Lévy, 1874; t. Ier, 372-394.
— *Portraits littéraires*; Garnier; t. Ier, 239-264.
— *Causeries du lundi*: Garnier, in-12; III, 293-313; IV, 515; XII, 57; XIV, 238. *Cf.* t. II (*Malesherbes*) et VII (*Grimm*).
FR. RAUMER. — *Diderot und seine Werke*: Berlin, 1853.
VINET. — *Histoire de la littérature française au dix-septième siècle*: in-12, Sandoz et Fischbacher.
GÉNIN. — *Notice des Œuvres choisies*: 2 vol. in-8°, Didot.
SAINT-MARC GIRARDIN. — *Cours de littérature dramatique*, I. 12.
LANFREY. — *L'Église et les Philosophes au dix-huitième siècle*: 1855, in-12, Charpentier.
BERSOT. — *Études sur la philosophie du dix-huitième siècle*: Durand, 1855, 79-146; Hachette, 1864, t. Ier, 372-493.
DAMIRON. — *Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au dix-huitième siècle*: Ladrange, 1858, in-8°; t. II, 1-143.
NISARD. — *Histoire de la littérature française*: Didot, 9e édit., 1882; t. IV, chap. XII.
CH. JOLIET. — *L'Esprit de Diderot: pensées, fragments*, 1860.
CROUSLÉ. — *Lessing et le Goût français en Allemagne*: Durand, 1863; 2e partie, l. II, chap. III.
BARNI. — *Histoire des idées morales et politiques en France au dix-huitième siècle*: Germer-Baillière, 2 vol. 1865; t. Ier, leçons XII à XVIII et XXXII à XXXIX.
PASCAL DUPRAT. — *Les Encyclopédistes, leurs Travaux, leur Doctrine et leur Influence*; 1866, in-12.
KARL. ROSENKRANZ — *Diderot's Leben und Werke*. — Leipzig, 1866, 2 vol.
MICHELET. — *Louis XV*: Chamerot, 1866, in-8°; chap. XIV et XXII.
JAL. — *Dictionnaire critique*: Plon; art. DIDEROT et RAMEAU.
AUBERTIN. — *Histoire de l'esprit public au dix-huitième siècle*: Didier, 1873, in-8°; 3e époque, chap. II; 3e édit., 1889, in-12.
AVEZAC-LAVIGNE. — *Diderot et la société du baron d'Holbach*: Leroux, 1875.
Dictionnaire des sciences philosophiques (Franck); 2e édit., 1875, Hachette; art. D'ALEMBERT (Cournot), 23-26, et DIDEROT (Vacherot), 387-390.
COMPAYRÉ. — *Histoire critique des doctrines de l'éducation*, t. II, l. VI, chap. II; Hachette, 1877.
CH. JORET. — *Herder et la Renaissance littéraire en Allemagne au dix-huitième siècle*; Hachette, 1875, in-8°; l. IV, 3.
TAINE. — *L'Ancien Régime*; Hachette, in-8°, 1875.

RAMBAUD. — *Catherine II et ses Correspondants français* (*Revue des Deux Mondes*, 15 janv. 1877).

ROCQUAIN. — *L'Esprit révolutionnaire avant la Révolution*; Plon, 1878, in-8°.

PAUL ALBERT. — *La Littérature française au dix-huitième siècle : l'Encyclopédie*, chap. Ier.

— *La Littérature française au dix-neuvième siècle*; Hachette, 4e édit. 315-328.

— *Variétés morales et littéraires*, Hachette, 1879; p. 174-202.

BRUNETIÈRE. — *Études critiques*; Hachette, in-12; 2e série, p. 177, 207-217, 267, 273, 280, 295-321; 4e série, p. 173, 175; 5e série, p. 168-170, 249-250. Cf. *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1880, 1er février 1882, 15 oct. 1892.

— *Manuel de l'histoire de la littérature française*: Delagrave; p. 308-348.

— *L'Évolution des genres*; Hachette, in-12; p. 153 à 158, 5e leçon.

CARO. — *La Fin du dix-huitième siècle*; Hachette, 2 vol., 1880; t. Ier, 6 à 12. Cf. *Revue des Deux Mondes*, 15 oct., 1er nov., 1er décembre 1879.

SCHERER. — *Étude sur Diderot*; Calmann-Lévy, 1880, in-12.

— *Melchior Grimm*; Calmann-Lévy, 1889, in-8°.

VAPEREAU. — Préface des *Morceaux choisis*; Charavay, 1881.

CHARLES BLANC. — Préface de l'édition des *Salons*; Jouaust, 1882.

LARROUMET. — *Marivaux, sa Vie et ses Œuvres*; Hachette, in-8°, 1882; II, 5. Cf. *Revue des Cours et conférences*, 12 et 19 juillet 1900.

GILLET. — *L'Utopie de Condorcet* (thèse); in-8°, 1883.

BRUNEL. — *Les Philosophes et l'Académie française au dix-huitième siècle*; Hachette, 1884, in-8°; l. Ier, chap. II et III; l. II, chap. III; l. IV, chap. Ier et IV. *Cf.* chap. VII et VIII du t. VI de l'*Histoire* Petit de Julleville; Colin, in-8°.

JOHN MORLEY. — *Diderot and the Encyclopedists*; Londres, 2e édit., 1886, 2 vol.

HENRY. — *Correspondance inédite de d'Alembert*; Rome, 1886.

LINTILHAC. — *Beaumarchais et ses Œuvres*; Hachette, 1887; II, 5.

LENIENT. — *La Comédie en France au dix-huitième siècle*; Hachette, 1886; t. Ier, chap. XIII.

G. PELLISSIER. — *Le Mouvement littéraire au dix-neuvième siècle*; Hachette, 1889; 1re partie, chap. II.

— *Diderot*, pages choisies; Colin, 1898, notice.

BERTRAND. — *D'Alembert*; Hachette, in-16, 1889.

FAGUET. — *Le Dix-huitième Siècle*; Lecène, in-12, 1890; p. 279-325.

ROCAFORT. — *Les Doctrines littéraires de l'Encyclopédie*; Hachette, in-8°, 1890.

PICAVET. — *Les Idéologues*; Alcan, 1891; Introduction et chap. Ier et II.

— Introduction du *Discours préliminaire*; Colin 1894.

PARIGOT. — Introduction des *Lectures choisies* de Diderot; Lecène, 1892.

Dr Robinet. — *Condorcet, sa Vie, son Œuvre:* Quantin, 1893, gr. in-8°.
Henry Tronchin. — *Le Conseiller François Tronchin et ses amis Voltaire, Diderot, Grimm;* Plon, 1895, in-8°; chap. x à xiii.
Ducros. — *Diderot, l'homme et l'écrivain:* Perrin, 1894, in-12.
Doumic. — *Revue des Deux Mondes,* 15 sept. 1894. — *Etudes sur l'histoire de la littérature française;* Perrin, 1re série, 1896, p. 131-154.
Jules Lemaître. — Feuilleton des *Débats* du 29 juillet 1894.
Joseph Reinach. — *Diderot;* in-16, Hachette, 1894.
Texte. — *J.-J. Rousseau et les Origines du cosmopolitisme littéraire:* Hachette, 1898, in-16; ii, 2, 5.
Lanson. — *Nivelle de la Chaussée et la Comédie larmoyante:* Hachette, 1887; ii, 8.
— *Histoire de la littérature française;* Hachette; 5e partie, l. II, chap. iii; l. IV, chap. ier, ii.
Morillot. — *Le Roman en France:* Masson, chap. xix.
Albert Collignon. — *Diderot;* Alcan, 1895, in-12.
Lebreton. — *Le Roman au dix-huitième siècle:* Lecène, 1898; chap. viii.
Maurice Tourneux. — *Diderot et Catherine II:* Calmann-Lévy, 1899, in-8°.

JUGEMENTS

I

J'étais en peine de notre ami Gauffecourt, que j'avais laissé en mauvais état hier au soir; je me levai ce matin de bonne heure et je me rendis chez lui avant neuf heures. Le baron d'Holbach et Diderot y étaient. Celui-ci voulut sortir dès qu'il me vit; je l'arrêtai par le bras. « Ah! lui dis-je, le hasard ne me servira pas si bien sans que j'en profite. » Il rentra, et je puis assurer que je n'ai eu de ma vie deux heures plus agréables que celles que j'ai passées à l'entendre et à causer avec lui. Voilà ce que j'appelle de l'esprit et du génie.

Mme d'ÉPINAY, *Lettre à Rousseau,* 1757.

II

Diderot a écrit quelque part ces admirables et humaines paroles : « Un plaisir qui n'est que pour moi me touche faiblement et dure peu. C'est pour moi et pour mes amis que je lis, que je réfléchis, que j'écris, que je médite, que j'entends, que je regarde, que je sens. Dans leur absence, ma dévotion rapporte tout à eux. Je songe sans cesse à leur bonheur. Une belle ligne me frappe-t-elle, ils la sauront. Ai-je rencontré un beau trait, je me promets de leur en faire part. Ai-je sous les yeux quelque spectacle enchanteur, sans m'en apercevoir, j'en médite le récit pour eux. Je leur ai consacré l'usage de tous mes sens et de toutes mes facultés, et c'est peut-être la raison pour laquelle tout s'exagère, tout s'enrichit un peu dans mon imagination et dans mon discours : ils m'en font quelquefois un reproche, les ingrats!... »

Nous qui sommes de ses *amis,* de ceux à qui il songeait confusément de loin et pour qui il a écrit, nous ne serons point *ingrats*. Tout en regrettant de rencontrer trop souvent chez lui ce coin d'exagération que lui-même il accuse, le peu de discrétion et de sobriété, quelque licence de mœurs et de propos, et les taches de goût, nous rendons hommage à sa bonhomie, à sa sympathie, à sa cordialité d'intelligence, à sa finesse et à

sa richesse de vues et de pinceaux, à la largeur, à la suavité de ses touches, et à l'adorable fraîcheur dont il avait gardé le secret à travers un labeur incessant. Pour nous tous, Diderot est un homme consolant à voir et à considérer. Il est le premier grand écrivain en date qui appartienne décidément à la moderne société démocratique. Il nous montre le chemin et l'exemple : être ou n'être pas des académies, mais écrire pour le public, s'adresser à tous, improviser, se hâter sans cesse, aller au réel, au fait, même quand on a le culte de la rêverie ; donner, donner, donner encore, sauf à ne se recueillir jamais ; plutôt *s'user que se rouiller*, c'est sa devise. Voilà ce qu'il a fait jusqu'à la fin, avec énergie, avec dévouement, avec un sentiment parfois douloureux de cette déperdition continuelle. Et pourtant, à travers cela, et sans trop y viser, il a su, de toutes ces choses éparses, en sauver quelques-unes de durables, et il nous apprend comment on peut encore atteindre jusqu'à l'avenir et à la postérité, y arriver, ne fût-ce qu'en débris, du milieu du naufrage de chaque jour.

SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi* ; Garnier.

III

Diderot, c'est le paradoxe. C'est pour cela qu'il est si cher à une certaine classe de lettrés, outre son désordre, dont l'attrait n'est pas médiocre pour les gens qui ne goûtent pas l'ordre. Il a été toute sa vie l'homme qui conseillait à Rousseau de tourner contre les lettres la déclamation qu'il avait préparée pour leur défense. Il aimait la vérité sans la respecter... Type du décousu, de la témérité, se permettant tout, même la raison et la vérité, agité de tous les souffles du temps, sans lest, point incapable de bien, pourvu qu'il n'y fallût que le premier mouvement, faisant le mal avec l'étourderie de l'enfant qui lapide une statue, il y aurait autant de duperie à l'admirer qu'à lui demander, comme la Harpe, au nom de la religion, de la morale et du goût, un compte pédantesque de tous ses paradoxes.

NISARD, *Histoire de la littérature française*,
tome IV, chap. XII ; Didot.

IV

Il est deux genres de composition où Diderot a vraiment excellé, où il a été original et judicieux, nouveau et vrai. Le premier de ces genres, quel nom lui donnerai-je? Je ne sais. Ce sera, si vous le voulez, le conte moral, mais non pas mondain et fardé comme celui de Marmontel; le conte moral bourgeois, populaire, le récit familier, les *Deux Amis de Bourbonne*, par exemple, cette histoire touchante où tout est si rude et si simple... Cela était nouveau dans notre langue. C'est l'abondance de détails, l'exactitude pittoresque et sensible de Richardson, avec une expression plus serrée, plus nerveuse. Personne n'a mieux conté dans le XVIIIe siècle, non, pas même Voltaire...

Je reviens à un autre genre, la critique littéraire, où il a porté parfois une sorte d'invention aussi rare que piquante, et jeté en courant de petits chefs-d'œuvre. Ce n'est pas que là aussi Diderot n'ait été fort inégal et, par moments, faux et de mauvais goût. Il a surtout contribué à donner aux jugements littéraires cette chaleur extatique, cet engouement fantasque, ces emportements d'admiration ou de dédain, souvent éprouvés ou affectés depuis, et qui ne sont pas la vraie éloquence du genre, celle dont Cicéron, Fénelon, Voltaire, ont animé la critique. Diderot, dans ses écrits, ressemble toujours à un homme de talent et d'humeur qui improvise. Il y a beaucoup à rabattre de ce qu'il dit, beaucoup à retrancher ; mais il y a déjà le fond et la forme, la sagacité, la vivacité et le hasard heureux de l'expression...

Diderot est un critique supérieur, bien qu'il manque souvent d'une exacte justesse. Mais il sent ce qu'il juge, il analyse avec feu. Son imagination se colore de celle d'autrui ; il prend le langage et l'accent des choses qu'il veut louer. Vous le croyez emphatique et déclamateur, c'est qu'il dissertait sur Sénèque. Mais lisez quelques pages qu'il a écrites sur Térence : on n'est pas plus simple, plus élégant, plus net ; on n'a pas plus de goût. Térence l'a frappé, il en conserve l'image, comme un œil irritable qui s'est fixé sur une vive et distincte couleur, en garde l'empreinte, et la porte quelque temps avec soi...

VILLEMAIN, *la Littérature au dix-huitième siècle;*
Didier.

V

Après une première génération d'esprits sains, voici la seconde, où l'équilibre moral n'est plus exact. « Diderot, dit Voltaire, est un four chaud qui brûle tout ce qu'il cuit; » ou plutôt c'est un volcan en éruption qui, pendant quarante ans, dégorge les idées de tout ordre et de toute espèce, bouillonnantes et mêlées, métaux précieux, scories grossières, boues fétides... Il ne possède pas ses idées, mais ses idées le possèdent; il les subit. Pour en réprimer la fougue et les ravages, il n'a pas ce fond solide de bon sens pratique, cette digue intérieure de prudence sociale qui, chez Montesquieu et chez Voltaire, barre la voie aux débordements. Tout déborde chez lui, hors du cratère trop plein, sans choix, par la première fissure ou crevasse qui se rencontre, selon les hasards d'une lecture, d'une lettre, d'une conversation, d'une improvisation, non pas en petits jets multipliés comme chez Voltaire, mais en larges coulées qui roulent aveuglément sur le versant le plus escarpé du siècle. Non seulement il descend ainsi jusqu'au fond de la doctrine antireligieuse et antisociale, avec toute la raideur de la logique et du paradoxe, plus impétueusement et plus bruyamment que d'Holbach lui-même; mais encore il tombe et s'étale dans le bourbier du siècle qui est la gravelure, et dans la grande ornière du siècle qui est la déclamation... En tout il force le ton. Ce ton qui règne alors en vertu de l'esprit classique et de la mode nouvelle est celui de la rhétorique sentimentale. Diderot le pousse à bout jusque dans l'emphase larmoyante ou furibonde, par des exclamations, des apostrophes, des attendrissements, des violences, des indignations, des enthousiasmes, des tirades à grand orchestre, où la fougue de sa cervelle trouve une issue et un emploi.

En revanche, parmi tant d'écrivains supérieurs, il est le seul qui soit un véritable artiste, un créateur d'âmes, un esprit en qui les objets, les événements et les personnages naissent et s'organisent d'eux-mêmes, par leurs seules forces, en vertu de leurs affinités naturelles... L'homme qui a écrit les *Salons*, les *Petits Romans*, les *Entretiens*, le *Paradoxe du comédien*, surtout le *Rêve de d'Alembert* et le *Neveu de Rameau*, est d'espèce unique en son temps.

TAINE, l'*Ancien Régime;* Hachette.

VI

« Vous avez probablement parcouru Diderot. Il faut avoir lu ses paradoxes pour s'en amuser, les réfuter et les oublier. Il raffermit — à ses dépens — dans son lecteur le sentiment du vrai et du beau. Votre esprit si droit, si *simple* et si sérieux dans sa finesse et sa grâce, n'a pas dû goûter beaucoup le babil capricieux, miroitant et dilettantesque du « Platon français » (jamais homme ne fut plus mal surnommé). Cependant on y pêche par-ci par-là quelques idées neuves et hardies, ou plutôt quelques germes d'idées fécondes. Son dévouement à la liberté de l'intelligence, son Encyclopédie, voilà ce qui le fera vivre. Son cœur est excellent; mais, quand il le fait parler, il y fourre de l'esprit et le gâte. Décidément, les feux d'artifice du paradoxe ne vaudront jamais le *bon soleil* de la vérité... »

Ivan Tourguéneff, *Lettres à Mme Viardot.*

VII

Le *Discours* était du meilleur aloi, ferme, grave et modéré. Les droits de la raison y étaient revendiqués sans ambages, et pourtant sans forfanterie; une place y était faite, en dehors de la science, à une religion révélée; Descartes y était critiqué dans ses théories physiques et métaphysiques, non dans sa méthode; la philosophie y était même vantée avec mesure, enfermée dans ses justes limites, reconnue capable d'excès, d'empiétement sur le domaine du cœur et de l'imagination. Ainsi ce *Discours*, en exposant l'essentiel de la doctrine, ne disait rien de trop, n'offrait aucune matière à la censure, fermait la bouche à toute interprétation maligne, et commandait l'approbation de tout juge impartial.

L. Brunel, *les Philosophes et l'Académie française;*
Hachette, 1884.

VIII

Monument plus vaste que grand, chef-d'œuvre avorté, monstre sans proportions, Evangile selon Satan, Babel vite écroulée, que n'a-t-on dit de l'Encyclopédie, et parfois avec raison? Diderot d'ailleurs avait pris les devants sur toutes les critiques dans

l'article Encyclopédie, et personne n'a parlé avec plus de sévérité de son œuvre, même avant la défection de d'Alembert et l'affreuse mutilation des libraires. « Ici, écrit-il, nous sommes boursouflés et d'un volume exorbitant; là, maigres, petits, mesquins, secs et décharnés. Dans un endroit, nous ressemblons à des squelettes; dans un autre, nous avons l'air hydropique. Nous sommes alternativement nains et géants, colosses et pygmées; droits, bien faits et proportionnés; bossus, boiteux et contrefaits... » Et tout cela est exact; et évidemment le monument s'est vite effondré; à peine quelques pans de murailles et quelques colonnes restent debout; mais l'âme encyclopédique a survécu à l'Encyclopédie. L'esprit qui animait cet édifice d'un jour n'a pas cessé de souffler sur le monde, et partout où il a passé, il a vivifié tout ce qui mérite de vivre.

J. Reinach, *Diderot;* Hachette.

NARRATIONS

I

Un riche bourgeois de Langres meurt, choisissant pour exécuteur testamentaire le père de Diderot, célèbre dans le pays pour sa probité rigide. Les héritiers (des collatéraux) arrivent de toutes parts très nombreux, et en général très pauvres. Ils attendent l'ouverture du testament. La veille, en achevant de régler des comptes, M. Diderot ramasse par hasard un papier froissé, jeté dans un coin. C'est un second testament, de date plus récente, qui institue légataire universel un grand libraire de Paris dont le défunt n'avait jamais parlé. Incertitudes de l'exécuteur testamentaire. Supprimera-t-il ce chiffonde papier? Après bien des hésitations, il prend un parti. Vous direz lequel. (Dans cette narration, insister beaucoup sur le cas de conscience. Développer les arguments pour et contre.)

(Savoie. — Brevet supérieur. — Aspirants, 1891.)

II

A l'époque où il n'était encore qu'un inconnu, le philosophe Diderot, se trouvant un jour sans argent, visita plusieursde ses amis dans l'espoir que quelqu'un l'inviterait à dîner.

Mais les uns se trouvèrent absents, les autres ne songèrent pas à l'inviter. Quand il rentra chez lui, son hôtesse, le voyant pâle et défait, lui offrit une tasse de vin chaud.

Diderot accepta, et, en reconnaissance de ce secours, il fit le serment de ne jamais refuser un écu à quiconque le demanderait. Il fut fidèle à ce serment.

(Yonne. — Brevet supérieur. — Aspirants, 1889.)

LETTRES

I

Lettre de Voltaire à Diderot. — Au mois de janvier 1758, d'Alembert, fatigué ou effrayé, renonçait à collaborer à l'*Encyclopédie*. Le 19 février de la même année, Diderot, dans sa lettre à Voltaire, écrivait : « Mon cher maître, j'ai la quarantaine passée; je suis las de tracasseries. Je crie depuis le matin jusqu'au soir : « Le repos, le repos! » et il n'y a guère de jours que je ne sois tenté d'aller vivre obscur et mourir tranquille au fond d'une province.

« Il vient un temps où toutes les cendres sont mêlées. Alors que m'importera d'avoir été Voltaire ou Diderot, et que ce soient vos trois syllabes ou les trois miennes qui restent?

« *Il faut travailler, il faut être utile, on doit compte de ses talents*, etc. Etre utile aux hommes? Est-il bien sûr qu'on fasse autre chose que les amuser, et qu'il y ait grande différence entre le philosophe et le joueur de flûte? Ils écoutent l'un et l'autre avec plaisir ou dédain, et demeurent ce qu'ils sont. Les Athéniens n'ont jamais été plus méchants qu'au temps de Socrate, et ils ne doivent peut-être à son existence qu'un crime de plus.

« Qu'il y ait là dedans plus d'humeur que de bon sens, je le veux. »

Voltaire répond à Diderot pour lui rendre confiance et courage. Il réfute chacune de ses assertions et insiste surtout sur ce conseil : « Il faut travailler, il faut être utile, on doit compte de ses talents. »

(CONCOURS GÉNÉRAL, 1893.)

II

En 1778, d'Alembert offrit à l'Académie le buste de Molière, sculpté par Houdon. Vous referez le discours qu'il prononça le jour de l'inauguration.

(Grenoble. — BREVET SUPÉRIEUR. — Aspirants, 1889.)

III

En 1754, Rousseau, écrivant à d'Alembert, le remerciait de l'envoi du *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie*, et lui disait que « la chaîne encyclopédique » surtout l'avait instruit et éclairé. Mais il croyait trop peu aux progrès de la raison humaine et aux bienfaits de la civilisation pour ne pas faire mentalement quelques réserves et sur la partie philosophique, et plus encore sur la partie historique, du *Discours*, où respirent à la fois un tel mépris du passé et un tel enthousiasme du présent. Ce sont ces réserves qu'il précisera et développera dans une lettre à Diderot, avec qui il s'épanchait alors plus librement qu'avec d'Alembert. Mais en les faisant il n'oubliera pas que l'*Encyclopédie* est chère à Diderot, et que lui-même, Rousseau, en a été le collaborateur.

La même lettre pourra être écrite, sur un ton plus libre, soit à M. de Malesherbes, dont on connaît les liaisons avec les encyclopédistes, soit au marquis de Mirabeau, presque aussi célèbre par l'originalité de son esprit et de son humeur que par ses démêlés avec son fils.

IV

En 1752, le privilège de l'*Encyclopédie* ayant été suspendu, l'impératrice Catherine de Russie fit écrire à Voltaire pour lui offrir d'en venir continuer l'impression dans ses Etats. Voltaire conseilla à Diderot d'accepter cette proposition. Vous supposez que Diderot, répondant à Voltaire, développe les raisons qui l'empêchent de se rendre en pays étranger pour faire imprimer l'ouvrage.

V

C'est en 1752 que parut le premier volume de l'*Encyclopédie*. On sait que c'est d'Alembert qui écrivit le *Discours préliminaire*. Les autres volumes parurent successivement à des intervalles inégaux. Plusieurs difficultés, quelques persécutions même, en arrêtèrent parfois la publication. Enfin d'Alembert déclara à Diderot qu'il renonçait à poursuivre l'œuvre commune. Diderot lui répond :

1° Il comprend la lassitude de d'Alembert et il n'essayera

pas de faire revenir sur sa détermination un homme à qui les encyclopédistes doivent déjà tant et sur qui ils croient pouvoir compter encore.

2° Pour lui, il continuera seul l'œuvre entreprise; aucun obstacle ne l'arrêtera, aucune persécution ne le découragera.

3° En quelques mots énergiques, il dira ce qu'il attend, et pour le présent et pour l'avenir, de l'œuvre à laquelle il espère attacher son nom.

VI

Diderot, dans les *Entretiens avec Dorval*, et dans plusieurs autres œuvres de critique dramatique, relevait ce qu'il y avait d'artificiel dans le théâtre français du XVIIIe siècle. Il prétendait tout ramener à la nature, en proscrivant toutes les conventions (tirades, coups de théâtre, groupements des acteurs, ton trop haut de la parole, exagération scénique, procédés de tout genre...). Il s'écriait : « Ô nature! tout ce qui est bien est renfermé dans ton sein; tu es la source féconde de toute vérité. La vérité! la nature! les anciens! Sophocle! Philoctète! Le poète l'a montré sur la scène, couché à l'entrée de sa caverne, et couvert de lambeaux déchirés; il s'y roule, il y éprouve une attaque de douleur; il y crie, il y fait entendre des sons inarticulés. »

On suppose qu'un auteur dramatique du temps, après avoir lu les *Entretiens avec Dorval*, écrit à Diderot, et que dans sa lettre il met surtout en relief ces deux idées : il est désirable et nécessaire que les auteurs français se rapprochent de plus en plus de la vérité et de la nature. Il est impossible que le théâtre, en quelque temps ou pays que ce soit, ne soit que l'imitation pure et simple de la réalité.

VII

Duclos, secrétaire perpétuel de l'Académie française depuis 1755, annonce à d'Alembert, son futur successeur dans ces fonctions, la mort de Fontenelle (1757). Il s'attachera surtout à faire ressortir à quel point l'historien de l'Académie des sciences est supérieur au bel esprit que ridiculisait la Bruyère.

VIII

Lettre de Rousseau à Diderot pour lui annoncer qu'il refuse de collaborer plus longtemps à l'*Encyclopédie*.

IX

Lettre de l'impératrice Catherine à Diderot, qui lui a envoyé les derniers volumes de l'*Encyclopédie*.

Elle a reçu par les soins de Grimm les derniers volumes de l'*Encyclopédie* avec la lettre de Diderot qui les accompagnait, et elle le félicite d'avoir mené à bien une telle entreprise, sans avoir été ni un lâche ni un martyr.

Elle loue le dessein général d'une œuvre dont elle avoue que bien des détails lui échappent; mais elle laisse voir qu'elle n'en ignore pas les défauts ni le parti pris.

C'est avec une pleine tranquillité d'esprit qu'elle considère un ouvrage dont les censeurs en France ne s'inquiétaient peut-être pas si à tort, mais que peu de ses sujets liront. Tous les peuples ne sont pas encore si éclairés que les Français.

Jadis, au fort de la lutte, il a refusé de déserter son œuvre pour chercher à Pétersbourg un asile contre les persécutions; l'œuvre achevée, il ne refusera pas de venir observer de plus près un despotisme un peu barbare, mais dont la Russie s'accommode en attendant le triomphe encore lointain de la raison parmi les hommes.

X

Le plus pur pessimisme respire en certaines pages de l'*Essai de philosophie morale* de Maupertuis (1749). Le « mal de vivre » y est analysé déjà, non sans profondeur. Maupertuis y affirme que, tout bien pesé, la somme des maux surpasse pour l'homme celle des biens et que son être ne vaut pas le néant. Il tient, d'ailleurs, à déclarer dans la préface qu'il n'a écrit ce petit livre ni dans l'exil ni dans le chagrin, mais dans ses plus beaux jours, au milieu d'une cour brillante, dans le palais du roi qui lui a fait une fortune inespérée. On suppose que d'Alembert, qui, dans le *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie*, louera chaleureusement l'indépendance des idées de Maupertuis en physique, discute ses idées sur le bonheur, en le remerciant de l'envoi de son livre.

Le ton amer de l'*Essai* l'a surpris et inquiété, car il n'ignore pas que ce que Maupertuis appelle le fardeau de vivre est alourdi pour lui par des douleurs physiques trop réelles. Maupertuis a besoin de revoir les côtes de sa Bretagne et Paris, où tous ses amis lui feront fête.

Les attaques de quelques envieux, celles de Voltaire même, ne doivent pas étouffer en lui cet amour de la science qui lui faisait naguère affronter les glaces du pôle. La meilleure manière de se montrer l'égal de son brillant adversaire, à qui le mal de vivre est inconnu, c'est de savoir comme lui infatigablement penser et agir.

Montesquieu, qui vient de publier l'*Esprit des lois;* Buffon, qui donne au public les premiers volumes de son *Histoire naturelle;* Diderot, qui s'est fait mettre à la Bastille pour sa *Lettre sur les aveugles,* lui donneraient des leçons utiles d'activité sereine ou courageuse. Avec celui-ci, il entreprendra lui-même, trop audacieusement peut-être, d'élever un durable monument à la philosophie, à la science et au progrès.

Rien ne manque à Maupertuis pour être heureux, s'il veut résolument l'être. Qu'il travaille, qu'il espère et qu'il vive.

XI

Le chevalier de Jaucourt, un des collaborateurs les plus actifs de l'*Encyclopédie,* assista Montesquieu dans sa dernière maladie. On suppose qu'il écrit à d'Alembert pour lui annoncer la mort du grand écrivain et pour lui demander d'écrire son éloge.

XII

Mme du Deffand écrit à Montesquieu pour lui demander d'appuyer la candidature de d'Alembert à l'Académie.

XIII

Goldsmith visita Paris vers 1740. Il y entendit, un soir, Fontenelle, Diderot et Voltaire s'entretenir sur la littérature anglaise. On suppose que, le lendemain, dans une lettre à un ami, il fixe l'impression qui lui est restée de cette causerie.

XIV

J.-J. Rousseau, apôtre de la « Nature », et Voltaire, interprète d'une société raffinée, ne voulaient voir de la civilisation, l'un que ses artifices et ses dangers, l'autre que son éclat et le bien-être qu'elle procure. Mieux que Rousseau, Diderot com-

prenait le charme et la nécessité de la vie de société; mieux que Voltaire, il sentait ce qu'avaient d'artificiel la société et la littérature de son temps. On suppose qu'écrivant à l'un des deux adversaires, il refuse de prendre parti pour l'une ou pour l'autre thèse, et s'efforce de marquer la double exagération où tous deux se laissent emporter.

Il ne croit pas à l'influence uniquement corruptrice de la civilisation, et en particulier des lettres et des arts.

Mais les meilleures choses sont sujettes à s'altérer, et, si le retour à la pure nature n'est ni souhaitable ni possible, il n'est pas interdit de souhaiter plus de simplicité et de sincérité dans les mœurs, plus de vérité dans les écrits.

Il montrera qu'il n'y a point contradiction à aimer la civilisation sans aveuglement et la nature sans misanthropie, et il indiquera comment il conçoit la société et la littérature rajeunies.

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

Apprécier Diderot comme critique d'art, en prenant pour point de départ ce mot de Mme Necker : « Je n'avais jamais vu dans un tableau que des couleurs plates et inanimées : c'est un nouveau sens que je lui dois. »

(Agrégation des lettres. — Leçon, 1900.)

II

Comparaison de Voltaire et de Diderot considérés comme critiques.

(Agrégation des lettres. — Leçon, 1900.)

III

On a dit tour à tour de Diderot qu'il était « tout Anglais » et « tout Allemand ». Que voulait-on dire par là, et qu'y a-t-il à retenir de cette affirmation?

(Bordeaux. — Licence ès lettres. — Composition, juillet 1896.)

IV

Que pensez-vous de ce jugement de Diderot sur Pascal : « Pascal avait de la droiture; mais il était peureux et crédule. Élégant écrivain et raisonneur profond, il eût sans doute éclairé l'univers, si la Providence ne l'eût abandonné à des gens qui sacrifièrent ses talents à leurs haines? » (*Pensées philosophiques*, XIV.)

(Caen. — Licence ès lettres, 1898.)

V

Expliquer cette boutade de Diderot : « J'aime les fanatiques. »

(Bordeaux. — Composition de licence, juillet 1897.)

VI

L'*Encyclopédie :* histoire et portée de l'œuvre.

(Lyon. — LICENCE ÈS LETTRES, juillet 1897.)

VII

Expliquez et commentez ce passage de Diderot (*de la Poésie dramatique*) : « Admirez la bizarrerie des peuples policés. La délicatesse y est quelquefois poussée au point qu'elle interdit à leurs poètes l'emploi des circonstances mêmes qui sont dans leurs mœurs, et qui ont de la beauté, de la simplicité et de la vérité. Qui oserait, parmi nous, étendre de la paille sur la scène et y exposer un enfant nouveau-né? Si le poète y plaçait un berceau, quelque étourdi du parterre ne manquerait pas de contrefaire les cris de l'enfant, les loges de l'amphithéâtre de rire, et la pièce de tomber. » — Examinez si le goût public, au XIXe siècle, s'est modifié, en matière dramatique, dans le sens désiré par Diderot.

(Nancy. — DEVOIR DE LICENCE, 1898.)

VIII

Comparez le tableau du progrès des sciences, de la philosophie et des beaux-arts que trace d'Alembert en 1760 dans le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie* avec celui que Voltaire venait de faire dans les chapitres Ier, XXXI-XXXII du *Siècle de Louis XIV*.

(Rennes. — DEVOIR DE LICENCE, mars 1893.)

IX

Discuter cette théorie de Diderot : « Ce ne sont plus les caractères qu'il faut mettre sur la scène, mais les conditions... Il faut que la condition devienne aujourd'hui l'objet principal, et que le caractère ne soit que l'accessoire ». (*Troisième Entretien sur le* Fils naturel.)

(Rennes. — LICENCE ÈS LETTRES, juillet 1900.)

X

Rôle de l'*Encyclopédie* dans le mouvement général des idées du XVIIIe siècle.

(Rennes. — LICENCE ÈS LETTRES. — Composition, novembre 1899.)

XI

« Il vaut mieux savoir peu et bien, même ignorer, que de savoir mal. »

Approuvez-vous pleinement cette pensée de Diderot, et quelle leçon de méthode pensez-vous qu'on en puisse tirer pour la recherche de la vérité et pour l'éducation ?

(AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES, 1899.)

XII

Commenter le jugement de d'Alembert sur les *Epîtres* de Boileau. (Voir ce jugement à la fin du fascicule des *Epitres*, p. 37.)

(Paris. — BACCALAURÉAT ÈS LETTRES, août 1900.)

XIII

Discuter ces paroles d'un critique contemporain (M. Brunetière) : « Ce sont, en général, à l'exception de Buffon et de Montesquieu, d'assez laids personnages que nos grands hommes du XVIIIe siècle, un d'Alembert, un Grimm, un Diderot... »

(Rennes. — BACCALAURÉAT, juillet 1900.)

XIV

Discuter ce jugement de d'Alembert : « Despréaux a eu le mérite rare, et qui ne peut appartenir qu'à un homme supérieur, de former le premier en France, par ses leçons et par ses vers, une école de poésie. »

(Rennes. — BACCALAURÉAT CLASSIQUE, novembre 1897.)

XV

Rapprocher et discuter l'opinion courante, qu'on n'exprime les passions qu'à condition de les ressentir, et celle de Diderot, que l'insensibilité est la condition nécessaire du talent[1].

(Versailles. — Lycée de filles. — Devoir de sixième année.)

XVI

D'Alembert a-t-il eu raison de dire : « Notre siècle s'est appelé par excellence le siècle de la philosophie? »

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de littérature.)

XVII

Que pensez-vous du mot attribué à d'Alembert, qui, voulant tout sacrifier aux sciences exactes, se serait écrié : « La poésie, qu'est-ce que cela prouve? »

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de littérature.)

XVIII

Expliquer et appliquer ce mot de d'Alembert (*Éloge de Montesquieu*) : « Malheur aux productions de l'art dont toute la beauté n'est que pour les artistes ! »

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de seconde année.)

XIX

Caractériser l'importance du *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie*, considéré à la fois comme l'œuvre particulière de d'Alembert et comme la profession de foi du XVIIIe siècle. En définir l'esprit; en préciser les grandes lignes ; en juger les conclusions.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

1. Il faut ajouter : du talent de l'acteur au théâtre.

XX

Expliquer et appliquer ce mot de Diderot, dans le Prospectus de l'*Encyclopédie* : « Combien de lectures inutiles dont nous serions dispensés par de bons extraits! »

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de seconde année.)

XXI

L'œuvre de Diderot considérée en dehors de l'*Encyclopédie*; insister sur ses innovations au théâtre et dans la critique d'art. Est-il un homme de génie? en quoi diffère-t-il des auteurs classiques?

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de seconde année.)

XXII

En choisissant une des compositions de Diderot qu'on a pu appeler des *Essais*, caractériser cette nouvelle forme littéraire et l'apprécier.

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de seconde année.)

XXIII

Juger le caractère de l'*Encyclopédie* et son rôle, en étudiant surtout la physionomie morale et l'œuvre de d'Alembert et de Diderot, et l'influence que l'une et l'autre ont exercée sur les idées de leur temps, et peut-être du nôtre.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

En expliquant sommairement dans quelles conditions l'*Encyclopédie* est née et s'est développée, faire comprendre qu'elle avait besoin d'une idée générale, préface ou profession de foi, qui servît de mot d'ordre à ses partisans, et, d'autre part, d'une âme qui les ralliât, les poussât au combat et à la victoire. Diderot a été cette âme comme d'Alembert fut cette intelligence.

Portrait de d'Alembert, membre de l'Académie des sciences à vingt-cinq ans, et auteur à vingt-six d'un traité de dynamique

où il expose le principe dit de d'Alembert. Le grand savant, le littérateur plus faible, sauf dans les *Eloges* des académiciens; le secrétaire perpétuel de l'Académie où il représente le parti des philosophes; sa correspondance suivie avec Voltaire. Mais caractère paisible et timide. Opposition de Diderot; sa force de sympathie, sa vie exubérante, ses conversations et ses œuvres qui sont des conversations encore. Son universalité. Mais aussi, contradictions, confusion; sens moral peu délicat, verve parfois déclamatoire.

L'opposition des deux caractères fait comprendre par où doivent différer le rôle et la conduite des deux collaborateurs. Rôle : importance du Discours préliminaire, clarté méthodique, qualités du géomètre et du philosophe. Les deux divisions naturelles : 1° ordre logique dans lequel se sont développées nos facultés et sont nées nos connaissances; philosophie sensualiste du temps; 2° tableau du progrès de l'esprit humain; l'idée du progrès incessant de l'esprit humain, de la perfectibilité indéfinie, la foi dans la raison.

Peu lisent toute l'*Encyclopédie;* presque tous en lisent le Discours préliminaire, où vit l'esprit du siècle. Activité plus étendue, mais aussi plus inégale de Diderot, dont on a dit qu'il n'est pas seulement l'auteur de l'*Encyclopédie,* mais le plus encyclopédique des auteurs; articles sur les philosophes anciens, aussi bien que sur le métier à tisser les bas. Désordre, mais mouvement et vie.

La conduite : découragement de d'Alembert en face des résistances et des attaques; sa foi moins énergique dans l'avenir de son œuvre. L'orage soulevé par l'*Esprit* d'Helvétius; d'Alembert « déserte »; Diderot reste seul sur la brèche; sa lettre à Voltaire; comment il atteint enfin le but désiré. Sa récompense. « La statue de l'Architecte, dit Sainte-Beuve, restera debout au milieu des ruines de son ouvrage. »

Mais, si Diderot a fait vivre l'*Encyclopédie*, s'il l'a menée à bien, c'est dans le discours de d'Alembert qu'il faut aller chercher la pensée maîtresse de l'entreprise, cette tendance à l'universalité, à la connaissance de la connaissance, cette aspiration à l'unité que Vinet signale dans cette déclaration de principes. Malgré les jugements erronés, la grandeur de l'effort nous impose l'estime, et, sans épouser les préventions de l'auteur, ceux qui ne croient pas à la banqueroute définitive de la science et de la raison lisent sans dédain la seconde partie du Discours préliminaire.

XXIV

L'*Encyclopédie* replacée au moment précis du XVIII[e] siècle où elle se publie. Marquer le caractère de la société, les résistances que l'œuvre rencontre, les appuis ou les collaborations, sans perdre de vue le développement parallèle de l'œuvre des grands écrivains de ce temps.

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇON.)

Expliquer comment un dictionnaire devient une machine de combat. Double point de vue : que valait l'entreprise en elle-même? Qu'a-t-elle valu quand elle est devenue tout à fait œuvre de parti? Répondre en considérant :

1° Les dates des grandes œuvres jusqu'en 1751 : efforts souvent admirables, mais isolés ou périlleux : Montesquieu et Voltaire. Nécessité de former un corps pour affronter les ennemis communs et pour populariser les idées philosophiques;

2° Les principaux auteurs : Diderot et d'Alembert; audace intellectuelle de d'Alembert, timide par ailleurs; fougue de Diderot.

3° L'histoire de l'*Encyclopédie :* persécutions, suspensions, qui, au lieu d'arrêter le mouvement, l'accélèrent et exaspèrent les encyclopédistes au lieu de les intimider. Tous font un corps de plus en plus uni et ferme; à la fin, ils ne visent qu'un même but.

Comment ont-ils pu atteindre ce but? La société mûre pour l'*Encyclopédie :* goûts sérieux, développement des sciences, salons où l'on raisonne. Résistances à la cour, il est vrai, et ailleurs, mais complicités cachées, ou appuis déclarés dans les milieux même les plus hostiles; rôle de Malesherbes. Conquête lente de l'Académie et des salons. M[me] Geoffrin, ses générosités.

Les collaborateurs, de valeur très inégale, mais choisis avec habileté dans tous les mondes : monde de la finance : Helvétius, d'Holbach; économistes et politiques, hommes de lettres, etc. Insister sur la philosophie : l'*Esprit* d'Helvétius, le *Système de la nature* de d'Holbach; les deux frères Condillac et Mably, l'abbé Raynal; et sur les hommes de lettres, Marmontel, le chevalier de Jaucourt, l'abbé Morellet, Saint-Lambert. Au loin, Voltaire, surtout, il est vrai, dans la première partie.

Résultats positifs immédiats : diffusion des idées philosophi-

ques, courant irrésistible qui se forme et qui emportera tout. Résultat plus général; de même que les philosophes, par l'*Encyclopédie,* ont pris conscience d'eux-mêmes, de leur volonté et de leur puissance, de même, grâce à elle, en qui vit l'esprit du temps, nous pouvons dégager de la mêlée confuse des idées une idée unique et directrice, une *foi* commune d'un siècle presque tout entier, la foi dans le *progrès* indéfini. Incarner l'esprit encyclopédique en Condorcet, qui, à la fois savant, philosophe, littérateur, a été l'apôtre du progrès par la raison.

XXV

Développer cette pensée de Diderot : « Le travail, entre autres avantages, a celui de raccourcir les journées et d'étendre la vie. »

(Hérault. — Certificat d'études primaires supérieures.)

XXVI

Les philosophes et l'Encyclopédie.

(Pas-de-Calais. — Brevet supérieur. Aspirants, 1887.)

XXVII

Développer cette pensée de Diderot : « Savoir se gêner est la première chose à apprendre. »

(Lille. — Brevet élémentaire. — Aspirants, 1894.)

XXVIII

Expliquer ce mot de d'Alembert (*Eloge de Massillon*) : « Nous oserions peut-être dire qu'il est plus difficile à un écrivain d'être simple que d'être grand, si l'on pouvait être grand sans être simple. »

XXIX

« La simplicité est un des principaux caractères de la beauté; elle est essentielle au sublime. » (Diderot, *Pensées sur la peinture.*)

XXX

« Tous les bons écrivains ont le style de leur pensée. » (D'ALEMBERT.)

XXXI

Que pensez-vous de cette définition qu'on lit dans le troisième des *Entretiens avec Dorval :* « Le genre comique est des espèces, et le genre tragique est des individus? »

Villefranche-de-Rouergue. — J. Bardoux impr.

COURS

DE

LITTÉRATURE

XX. A. CHÉNIER

COURS

DE

LITTÉRATURE

PAR

FÉLIX HEMON

INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS

XX

A. CHÉNIER



PARIS

LIBRAIRIE DELAGRAVE

15, RUE SOUFFLOT, 15

HISTOIRE SOMMAIRE

DE LA POÉSIE LYRIQUE EN FRANCE

I

Des troubadours à Villon.

Bien que le développement de la poésie épique en France ait été précédé ou accompagné par un certain développement de la poésie lyrique et un libre épanouissement de cantilènes, de cantiques, chansons à danser et chansons de table, l'histoire de la poésie lyrique commence vraiment à l'époque des troubadours (langue d'oc) et des trouvères (langue d'oïl). La comparaison, ou plutôt l'opposition entre les deux littératures et les deux pays a été bien des fois renouvelée ; rappelons-en les traits principaux. Pays de mœurs plus douces, de lois plus humaines et plus savantes, d'esprit plus raffiné, le Midi avait gardé plus que le Nord le souvenir de la domination et des institutions romaines ; le voisinage de l'Italie, surtout de l'Espagne, où la civilisation des Maures s'était greffée sur celle des chrétiens, lui communiquait une mollesse, un goût de la vie facile et voluptueuse, qui n'excluait pas l'instinct belliqueux, car le plus célèbre des troubadours, Bertrand de Born, est un rude batailleur; après lui on cite surtout Guillaume d'Aquitaine, Bernard de Ventadour, Pierre Vidal, Geoffroy Rudel, Richard Cœur de lion lui-même. Le mérite de cette poésie c'est qu'elle est inspirée et dominée par un double idéal, idéal de perfection dans la forme, idéal de perfection dans le sentiment de l'amour « courtois », qui devient une sorte de vertu. Son défaut, c'est l'uniformité des images et des expressions : « Leur poésie riante et sonore, dit Villemain, semble toujours le son d'une même musique. » Elle changea de caractère lorsque la guerre des albigeois eut étouffé dans le sang la civilisation

gracieuse, mais un peu efféminée, du Midi : aux *tensons* amoureux succédèrent alors les *sirventes* satiriques. Plus précoce, la poésie du Midi fut moins vivace que celle du Nord, qui subit, d'ailleurs, son influence dès le XIIe siècle, et devient alors plus savante, moins grossièrement galante, mais, par contre-coup, moins naturelle.

Les trouvères ne se contentèrent pas de se chanter eux-mêmes, leurs sentiments et leurs plaisirs. Ils avaient aussi la passion de la chanson, et l'on compte d'innombrables chansonniers avant le XVe siècle; mais leurs chansons, souvent vives et moqueuses, rarement délicates, étaient moins personnelles et moins uniformes que celles des troubadours. Ils avaient plus encore l'amour du récit, récit épique, satirique, romanesque, contes développés, comme le *lai*, où triompha Marie de France, femme distinguée qui vécut en Angleterre, et qui, dans le *Dit d'Ysopet,* imite Ésope quatre siècles avant la Fontaine. Parmi les trouvères, on place au premier rang Audefroy le Bastard, le premier en date, Quesnes de Béthune, le châtelain de Coucy, surtout Thibaut de Champagne, poète facile et harmonieux, sans grande originalité, mais qui a mérité pourtant l'éloge d'Estienne Pasquier : « Ce grand seigneur n'était pas un petit poète. » Il est vrai que Thibaut, à la fois comte de Champagne et roi de Navarre, tient le milieu entre les trouvères et les troubadours. Cette littérature assez banale de chansons, dits, complaintes, pastourelles, déclina vite aux XIIe et XIIIe siècles, quand des seigneurs elle passa aux bourgeois. C'est pourtant l'organisation des communes bourgeoises qui lui donna un regain de vie. Peu de physionomies sont plus curieuses que celles d'Adam de la Halle, ou de ce Jean Bodel, qui semble tantôt un héritier des poètes épiques d'autrefois, tantôt un précurseur des poètes dramatiques de l'avenir. Arras et la Picardie étaient alors comme le centre de ce double épanouissement des franchises communales et de la poésie des trouvères. Au contraire, l'énergique plébéien Rutebeuf, qui vécut sous Louis IX, était de Paris : c'est le type même du trouvère, âpre et incisif, vigoureusement gaulois, triste jusqu'en sa gaieté, sincère, éloquent, vraiment poète, parce qu'il est vraiment homme.

Ces derniers poètes sont du XIIIe siècle. Au XIVe, la poésie prend une forme plus savante et plus précise, mais perd de sa grâce en cherchant un art compliqué, en donnant aux genres des règles fixes et des formes immuables. On attribue cette

réforme, si c'en est une, à Guillaume de Machault, Champenois d'origine, secrétaire du roi de Bohême; mais la gloire de son disciple Eustache Deschamps a éclipsé la sienne. Champenois aussi, E. Deschamps mena une vie fort agitée, tantôt prisonnier des Sarrasins en Égypte, tantôt notaire et secrétaire du roi, mais disgracié pour l'âpreté de ses censures. Un peu rude et gauche, mais fier, il a de l'énergie dans ses ballades morales et même politiques; mis à la mode par lui, ce petit genre resta longtemps en faveur; il a écrit une sorte d'Art poétique de la ballade et du chant royal. Mais il se plaît trop à compliquer les difficultés de la versification. Il faut lui pardonner son humeur désagréable en faveur de son patriotisme sincère.

II

Villon et le quinzième siècle.

Eustache Deschamps, qui empiète déjà sur le XVe siècle, fut remplacé à la cour par Alain Chartier, fils d'un bourgeois de Bayeux, et frère d'un futur évêque de Paris, « le bien disant en rime et prose Alain », selon le vers de Marot. En disant qu'il fut « grand poète et encore plus grand orateur », E. Pasquier exagère peut-être, mais le fond du jugement est vrai : A. Chartier est plus grand comme prosateur que comme poète. Il a écrit un grand nombre de lais, de ballades, de complaintes, de poèmes développés, comme le *Livre des quatre dames* (3.600 vers), où respire un vif sentiment de patriotisme; mais il mérite d'être plus connu comme auteur du *Curial* et du *Quadriloge*. Ce patriotisme, si rare encore, absent des gracieuses poésies de l'historien Froissart, anime parfois celles d'un autre historien, d'origine pourtant étrangère, Christine de Pisan. On retrouve même un écho des événements de cette triste époque dans les chansons d'Olivier Basselin, né près de Vire, d'où le nom de vaux-de-vire (*vaudevilles*, plus tard) donné à ses poésies, douteusement authentiques, aussi enthousiastes, d'ailleurs, lorsqu'il célèbre la bouteille que belliqueuses lorsqu'il s'en prend aux Anglais.

Mais les deux poètes en qui s'incarne la poésie du XVe siècle, celle qui finit et celle qui commence, ce sont Charles d'Orléans, le poète aristocratique, et François Villon, le poète populaire.

Fils de ce duc d'Orléans qu'assassina le duc de Bourgogne,

et de la gracieuse Valentine de Milan, Charles d'Orléans fut élevé dans un milieu distingué, lettré, galant, où vivaient les souvenirs des poèmes chevaleresques et allégoriques, du *Roman de la Rose*, de tous ces vieux trouvères dont il est l'héritier naturel, au seuil de l'âge moderne. Sa longue captivité en Angleterre après Azincourt, en le tenant éloigné de la France où la poésie se transformait peu à peu, contribua beaucoup à lui maintenir ce caractère original de grâce un peu vieillie, sans donner pourtant à ses vers un accent de mélancolie vraie. A peine quelques vers sur la France, entrevue au loin, sont sincèrement émus : cette âme plus aimable que profonde regrette surtout de la France le printemps, les conversations, les fêtes, les doux loisirs. Il est spirituel, mais avec quelque mièvrerie; délicat, mais avec quelque raffinement. Ses qualités fines et enjouées sont toutes françaises ; on aime sa malice légère, son humeur vive et gaie, sa rêverie sans tristesse, ses jolies descriptions de la nature. Unissant la naïveté à l'élégance, artiste délicat de style, il est plus correct, moins trivial, mais aussi moins vigoureux que Villon. Ses perpétuelles allégories sont monotones et froides. De charmants détails peuvent nous séduire; l'ensemble ne nous émeut pas.

Il est difficile, au contraire, de rester indifférent à la poésie de Villon (François de Montcorbier), si bas qu'elle descende parfois. Il partait de bas, d'ailleurs, bien qu'élevé par le chapelain Guill. de Villon, et n'eut guère souci de s'élever : s'il écrit le *Petit Testament*, c'est après avoir été condamné au fouet; de même, c'est après une série de vols, d'impiétés, d'emprisonnements, de condamnations à mort, auxquelles la protection de Charles d'Orléans et de Louis XI a peine à le soustraire, qu'il compose le *Grand Testament*. Ce fils d'artisan, de pauvre écolier qu'il fut d'abord, s'était fait voleur, presque brigand. De là bien des inégalités, des étrangetés, des grossièretés surtout dans son œuvre; mais à travers cette corruption ingénument cynique percent quelques bons sentiments dont l'expression nous touche, parce qu'elle vient du cœur : il a aimé sa mère, il a donné un souvenir à Jeanne d'Arc méconnue, il a parlé de la mort avec une mélancolie saisissante. Marot, son éditeur, regrette à tort qu'il n'ait pas été « nourri en la cour des rois et des princes, où les jugements s'amendent et les langages se polissent » ; il y aurait perdu son originalité native, son dédain de la convention, son style heurté, plein de contrastes imprévus, où le grotesque se mêle au sublime. « Charles d'Orléans, dit Nisard, clôt la liste

des poètes de la société féodale; Villon est le poète de la vraie nature, laquelle commence sur les ruines de la féodalité qui finit. » Il semble que ce soit le peuple lui-même qui surgisse tout à coup avec son énergie encore mal disciplinée, et que Villon, dont le nom même est un problème, dont la vie et l'œuvre sont pleines de contradictions, en soit la personnification presque anonyme.

Villon est d'autant plus grand qu'il a été une exception unique dans un siècle plutôt érudit qu'inspiré; avant lui, l'on ne voit guère que des poètes élégants comme Charles d'Orléans, ou savants comme Alain Chartier; après lui, l'école de la poésie pédantesque reprend le dessus avec Molinet, de Valenciennes; avec Meschinot, de Nantes, « le banni de liesse », dont certains vers se pouvaient lire et retourner en trente-huit manières; avec Crétin, « le bon Crétin aux vers équivoqués », dira plus tard Marot, dont le père, Jean Marot, appartenait lui-même à cette école des « grands rhétoriqueurs », puérilement fiers de se jouer avec les mots, d'entrelacer les rimes, d'accumuler les difficultés pour mieux les vaincre. Parmi les poètes de cette période, on ne peut guère nommer avec honneur qu'Octavien de Saint-Gelais.

III

Le seizième siècle. — Marot et Ronsard.

De même que Charles d'Orléans résume le passé, que Villon devance l'avenir, de même le XVI[e] siècle se partage entre deux écoles, celle de Clément Marot, de Cahors (1496-1544), et celle de Pierre de Ronsard, né près de Vendôme (1524-1585).

C'est un poète facile et fin que Clément Marot; moins froid que Charles d'Orléans, il n'est guère plus profond, et se rattache, comme lui, à la tradition des trouveres. Sa vie agitée, partagée entre la cour, la prison et l'exil où il est mort, contraste avec son œuvre paisible. Esprit indépendant, il ne cachait pas ses sympathies pour la Réforme, et les réformés accueillaient sa traduction des psaumes avec un enthousiasme compromettant; mais, en littérature, son indépendance était moindre. Lorsqu'il l'appelle « le plus exact de nos poètes », Ménage veut sans doute louer sa précision et sa simplicité. Rien de moins ambitieux, en effet, et de plus charmant que ses épitres, ses épigrammes, ses rondeaux; mais s'il est supérieur dans ces genres

légers aux poètes gaulois qui l'ont précédé, il n'est pas un créateur. Son rôle, à la veille de la Renaissance, c'est de rassembler en lui les qualités éparses du génie français, naïveté enjouée, malice sans méchanceté, délicatesse sans affectation, familiarité sans bassesse. Aussi n'exerçait-il pas sur les esprits la même influence que Ronsard, et n'excita-t-il pas le même enthousiasme : il eut pourtant d'illustres disciples, comme Marguerite de Navarre, sœur de François I[er]; mais on ne peut guère rattacher directement à son école que Habert et Corrozet, qui écrivirent des fables; Bonaventure des Périers, plus connu comme conteur; Sibilet, qui composa un *Art poétique* tiré des œuvres du maître, enfin Mellin de Saint-Gelais, fils d'Octavien. Ce dernier, qui eut quelques-uns des mérites de son maître, réussit surtout dans l'épigramme et dans le sonnet, qu'il apporta, dit-on, d'Italie en France, mais lutta vainement contre l'influence croissante de l'école de Ronsard.

A coup sûr, Ronsard eut plus de génie, c'est-à-dire de verve naturelle que Marot, mais il eut aussi plus d'ambition, et son ambition ne fut pas toujours heureuse. Un âge nouveau commence, d'ailleurs, pour la poésie avec la Renaissance, enthousiaste de l'antiquité païenne, et Ronsard l'inaugure. Novateur plus hardi que judicieux, sans mériter tout à fait les sévères reproches de Boileau, il n'a cependant pas assez consulté ses forces. Il a touché à tous les genres, sauf au genre dramatique, qu'il abandonnait à ses disciples. On a de lui un grand nombre d'odes, de sonnets, d'élégies, de bergeries, de mascarades, de discours en vers, dont quelques-uns révèlent une éloquence faite pour la satire (Discours sur les misères du temps, etc.). En général, pourtant, cette œuvre immense est plus éclatante que touchante; l'imagination y a plus de part que le cœur; la beauté de la forme y est souvent gâtée par l'abus de la mythologie, excusable si l'on songe que tous ces souvenirs antiques sont évoqués avec une piété sincère, avec une véritable foi. En somme, et malgré l'avortement de ses plus hautes espérances, Ronsard a beaucoup fait pour la poésie française. Il l'a contrainte, pour ainsi dire, d'aspirer au grand ; il a enrichi et assoupli la langue de la poésie élevée et perfectionné le rythme, jusqu'alors assez pauvre. Bien qu'il appartînt à une famille noble (d'origine hongroise) et qu'il eût brillé quelque temps à la cour, atteint de surdité, il s'était confiné dans une retraite studieuse, où l'entouraient des disciples nombreux et enthousiastes, astres de moindre grandeur gravitant autour d'un

astre central, d'où le nom ambitieux qu'ils se donnèrent : la Pléiade.

Dès vingt-cinq ans, le premier disciple de Ronsard, Joachim du Bellay, de Liré (Anjou), publiait le manifeste de l'école, *Défense et Illustration de la langue française*. Le titre indique suffisamment la pensée du livre : il s'agit de défendre la langue française contre ceux qui la croient barbare, incapable d'affronter la grande poésie, réduite à subir l'éternel esclavage des anciens. C'est par l'imitation encore, mais par l'imitation originale, qu'il prétend enrichir la langue et la mettre en état de rivaliser avec le grec et le latin, dans les sujets même les plus élevés. Lui-même fut un poète délicat et vigoureux, et plusieurs de ses sonnets sont devenus classiques; trop facile et fluide dans l'*Olive*, il a de l'énergie dans les *Antiquités de Rome* et les *Regrets*, rapportés d'Italie, où il avait accompagné son oncle, le cardinal du Bellay. Le premier, semble-t-il, il donne le titre nouveau de « satire » à son *Poète courtisan*. Il n'y a que de la grâce, et une grâce un peu mignarde, dans les poésies de Remy Belleau, de Nogent-le-Rotrou : ses descriptions de la nature ont de la fraîcheur, son rythme a de la souplesse et de l'harmonie. L'insuccès d'une folle tentative pour faire passer le vers métrique des anciens dans la poésie française a jeté quelque ridicule sur Antoine-Jean de Baïf, né à Venise, où son père était ambassadeur; c'est pourtant un esprit original, dont la part est considérable dans le grand effort du XVIe siècle; ses vers ont parfois de l'élégance et même de la mélancolie; par de nombreuses traductions et imitations, il a contribué à faire connaître et aimer l'antiquité. Citons, pour mémoire, à côté de ces membres connus de la Pléiade, Amadis Jamyn, page et disciple de Ronsard, Pontus de Thiard, évêque de Châlons, Olivier de Magny, Louise Labé, Daurat, plus professeur que poète, Maurice Scève, qui aspirait au grand. Quant à Jodelle, il est surtout considéré comme tragique, et pourtant quelques-uns de ses vers lyriques, assez fermes et fiers, valent au moins ses tragédies.

IV

Malherbe et son école.

Sur la foi des vers de Boileau, on sépare d'ordinaire Desportes et Bertaut de l'école de Ronsard, à laquelle ils appartiennent pourtant, mais en atténuant ses défauts; l'un fut évêque de Séez et traduisit les Psaumes; l'autre, poète courtisan et riche, rime à loisir, comme son neveu Mathurin Régnier, des poésies surtout épicuriennes. A ces poètes de transition l'on peut ajouter Passerat, Florent Chrestien et Rapin, dont tant de vers légers et moqueurs égayent la *Satire Ménippée,* et Vauquelin de la Fresnaye, poète lyrique et didactique, qui nous a laissé l'*Art poétique* de l'école de Ronsard.

Quoi qu'on pense de la tentative à demi avortée de la Pléiade, il est impossible d'accorder à Laharpe que François de Malherbe (Caen, 1555-1628) ait été « le créateur de la poésie lyrique ». Il en fut, du moins, le régulateur. S'il exagéra la sévérité envers les derniers ronsardisants et envers Ronsard lui-même, dont il biffait les œuvres d'un trait de plume, bien que ses premiers vers à lui-même (*les Larmes de saint Pierre*) ne soient pas exempts du faux goût alors à la mode, s'il affecte la brutalité d'un censeur inflexible, du moins ce « tyran des mots et des syllabes » a plié les poètes à la discipline utile de la règle, et leur a fait comprendre la nécessité du travail, de l'effort persévérant. De là cette colère des poètes faciles et négligés, dont Régnier se fait le mordant interprète dans la Satire IX à Rapin. Il est très vrai que Malherbe est « froid à l'imaginer », que la verve, la chaleur, l'enthousiasme du poète lyrique lui font souvent défaut, et que ses plus belles œuvres sont gâtées par une froide mythologie. Mais aussi le petit nombre de belles strophes qu'il nous a laissées atteignent au sublime; la langue y est pleine, ferme, virile, déjà cornélienne. On y peut faire deux parts : 1° les poésies plus personnelles et variées, composées surtout dans la première partie de sa vie, qui se passa entre la Normandie et la Provence (*Stances à Du Périer, aux ombres de Damon, Paraphrases de psaumes*); 2° les poésies de cour, on pourrait presque dire de commande, écrites après que le poète fut devenu page de la chambre du roi (*Prière pour le roi Henri le Grand allant en*

Limousin, Ode sur l'attentat commis sur la personne de Henri le Grand, Ode à la reine régente, Ode à Louis XIII allant châtier la rébellion des Rochellois, etc.). « Il eut, dit Sainte-Beuve, le caractère et l'autorité, ce qui fait le chef d'école. » C'est surtout, en effet, comme critique et comme réformateur qu'il est grand ; grâce à lui, le vrai génie de la langue française, un peu appauvrie peut-être, mais « réparée », selon le mot de Boileau et de la Bruyère, a été fixé définitivement, la prosodie sévèrement réglée, la cour « dégasconnée ». Mais il n'est pas exact de dire que « tout reconnut ses lois », car il ne dompta pas toutes les résistances, et le faux goût persista si longtemps qu'il fallut pour en triompher un second Malherbe, Boileau.

Malherbe eut, d'ailleurs, peu de disciples : le marquis de Racan et le président Maynard seuls méritent d'être nommés à côté de leur maître. Ils forment entre eux un contraste parfait : longtemps page du roi, soldat intrépide, Racan finit en gentilhomme campagnard. Ce « grand rêveur », comme l'appelle Tallemant, avait le sentiment de la nature, à laquelle il emprunte les plus fraîches comparaisons de ses *Bergeries,* le goût de la vie solitaire et recueillie, qui communique un charme si pénétrant aux *Stances à Tircis*, une naïveté sincère, une douce mélancolie, qui n'excluent pas absolument la vigueur (*Ode à Bussy, Consolation à M. de Bellegarde*). Maynard, exilé dans sa présidence d'Aurillac, ne cesse de regretter les salons de Paris. Inférieur à Racan, mais plus précis et plus ferme parfois, dans les *Conseils à un courtisan* il s'est élevé assez haut.

V

Le dix-septième siècle après Malherbe.

Pendant toute la première moitié du siècle, la victoire de Malherbe fut contestée ; les petits genres et les petits auteurs survécurent; le sonnet, le rondeau, le madrigal, furent plus estimés que jamais; il suffit de nommer Voiture, Maleville et Benserade, dont les sonnets par deux fois séparèrent la cour en deux camps ennemis (Benserade mettait en rondeaux les *Métamorphoses* d'Ovide) ; Ogier de Gombauld, qui pour un sonnet recevait douze cents écus de pension; Desmarets, Godeau, Sarrasin, surtout Théophile, esprit téméraire, mais vraiment original, et Saint-Amant, dont le nom est inséparable de celui de son ami Faret. Saint-Amant, comme Théophile, vaut mieux

que sa réputation; il y a des beautés saisissantes dans son *Ode sur la solitude;* mais il a le goût du grotesque et de la parodie; sa verve est trop rabelaisienne, comme sa vie fut trop aventureuse et déréglée.

Préoccupé d'étudier l'homme en lui-même, le XVIIe siècle, ce siècle des grands auteurs dramatiques et des grands moralistes, ne pouvait être le siècle de la poésie lyrique; nos grands lyriques d'alors, ce sont les poètes de *Polyeucte* et d'*Athalie*. Cependant il serait injuste d'oublier un poète délicat, Segrais (Caen, 1624-1701), auteur de chansons agréables et d'églogues vantées par Boileau, où l'émotion se mêle à l'esprit dans une mesure souvent exquise. D'autres sont préservés de l'oubli par le souvenir d'amitiés illustres: le trop joyeux Chapelle passe à la postérité, soutenu par Molière et Boileau; l'ami de la Fontaine, le chanoine Maucroix, poète plus gaulois que ses graves fonctions ne le feraient supposer, a écrit quelques beaux vers qui le rendent plus digne d'une telle intimité.

A mesure que le XVIIIe siècle approche, son influence se fait sentir par avance même à la poésie lyrique; mais le XVIIe siècle lui-même a été plus indépendant d'esprit qu'il ne semble. C'est un esprit fort que Mme Deshoulières (Paris, 1637-1694), élève d'un autre esprit fort, le poète Hesnault, traducteur du Lucrèce, et dont nous avons un sonnet violent contre Colbert. C'est même comme esprit fort qu'elle nous intéresse, car ses idylles et ses églogues sont en général peu champêtres; on y sent beaucoup moins l'amour sincère de la nature que les préoccupations intéressées d'une existence qui fut toujours besogneuse; la célèbre idylle des Moutons est une requête à Louis XIV, devenu le grand Pan, et l'églogue finit par une demande vulgaire de pension. Il y a là peu de vraie poésie et de naïveté, et l'on s'étonne que Mme Deshoulières ait reçu de ses contemporains le surnom de « dixième Muse »; mais cette femme savante, qui, dans la querelle de *Phèdre*, a montré tant d'acharnement contre Racine, est un philosophe, et sa philosophie, un peu virile et sèche, toujours hardie, annonce celle des poètes dits « poètes du Temple », parce qu'ils sont au Temple les commensaux des Vendôme: Chaulieu, abbé parasite et épicurien, et la Fare, grand seigneur, dont nous avons des *Mémoires* très originaux. Si Chaulieu est le premier des poètes négligés, la Fare est le premier des poètes paresseux et voluptueux, incapables de tout sérieux effort intellectuel. Par eux déjà l'on touche au XVIIIe siècle.

VI

Le dix-huitième siècle.

Voltaire, jeune, a fréquenté cette société du Temple, d'où sort ce courant de poésie épicurienne qui traverse le siècle entier. Que voit-on, en effet, dans la première partie de ce siècle? Si l'on met à part Voltaire, dont les poésies légères sont charmantes, mais presque toujours ironiques, rarement émues, on se trouve en face de Gentil-Bernard, ce poète maniéré de société; de Bernis, abbé mondain, que Voltaire surnomme « Babet la bouquetière », et qui sera pourtant diplomate et cardinal; du facile Dorat, qui aborde hardiment tous les genres; de Boufflers, de Colardeau, plus facile encore, mais qui soutient mal son surnom de « l'Abeille française ». Dans la seconde partie naîtront, après Léonard, plus sincère, après le marquis de Pezay et le chevalier de Bonnard, après le vertueux Berquin, deux poètes créoles (comme Léonard), Bertin, plus vif, mais un peu sec, Parny, qui ramène le naturel dans l'élégie, mais en lui donnant une mollesse excessive. On a dit de lui que c'est le plus racinien des poètes voltairiens; son grand défaut, c'est l'incapacité de concevoir un idéal élevé.

Et comment la grande poésie lyrique aurait-elle pu naître en un temps où la poésie elle-même cessait d'être désintéressée et devenait une arme de combat? Il est vrai qu'avant tous ces poètes légers, un écrivain qui appartient par sa jeunesse au XVIIe siècle, J.-B. Rousseau (Paris, 1671-1741), avait abordé l'ode élevée; mais, plutôt porté par sa nature vers la satire et l'épigramme, Rousseau manque d'émotion vraie; c'est moins un poète inspiré qu'un versificateur habile. Il essaye de suppléer à la verve spontanée par le luxe des images et l'harmonie du rythme; mais il est plus original dans la cantate que dans l'ode. Mêlé aux premières discordes qui agitèrent le siècle, il mourut dans l'exil. Ces discordes envahirent bientôt tout, même la poésie: en face des poètes philosophes se dressèrent les poètes ennemis de la philosophie: Lefranc de Pompignan, à qui l'on fait tort en ne citant qu'une belle strophe de l'*Ode sur la mort de Rousseau*; Gresset, le facile et spirituel auteur de *Vert-Vert*, de la *Chartreuse*, du *Carême impromptu*, ancien jésuite, qui finit ses jours dans une piété exaltée; Malfilâtre, mort

trop jeune pour réaliser des ambitions généreuses; le satirique Gilbert, dont on a retenu quelques vers élégiaques.

Vers la fin du siècle, enfin, la poésie lyrique se relève avec Écouchard-Lebrun (Paris, 1729-1807), que ses contemporains ont eu tort sans doute d'appeler Lebrun-Pindare, mais dont le vers a de la force et de la noblesse, soit qu'il recommande à Voltaire la petite fille de Corneille, soit qu'il glorifie Buffon en deux odes célèbres, soit que, plus tard, il chante le « naufrage victorieux » du *Vengeur*. Ses plus belles pièces pourtant, inférieures peut-être à ses vives et fines épigrammes, sont gâtées par de froides allusions mythologiques. Pour faire vivre l'antiquité, il faut être pénétré de son esprit; il faut « sur des sujets nouveaux faire des vers antiques ». C'est ce qu'a fait André Chénier (Constantinople, 1762-1794), ce grand rénovateur de tous les genres épuisés, de l'idylle, de l'élégie, de la satire. On a plus loin apprécié son œuvre, et l'on remarque seulement ici qu'il est, au XVIIIe siècle, le seul véritable poète, mais que son esprit, antique et moderne à la fois, lui crée une place à part entre tous nos poètes lyriques.

VII

La poésie lyrique au dix-neuvième siècle.

Il ne faut pas croire que la crise révolutionnaire ait suffi pour renouveler la poésie lyrique, car la Révolution, qui fut audacieuse en politique, fut timide en littérature. C'est plus tard seulement, sous l'influence de Chateaubriand et de Mme de Staël, qui eux-mêmes subissaient l'influence des littératures étrangères, que de nouvelles sources poétiques jailliront. Quels poètes, en effet, voit naître la période de la Révolution et de l'Empire, après Lebrun et André Chénier? Marie-Joseph Chénier, frère d'André, trop mêlé à la politique pour être toujours un vrai poète; Chênedollé, plus fin que vigoureux; Fontanes, poète élégant, mais trop souvent officiel; le fabuliste Arnault, qui reste fidèle à l'empire et dont tout le monde sait quelques jolis vers (*la Feuille*). Déjà pourtant un poète mort trop jeune pour la poésie, Millevoye, donne un accent plus pénétrant et plus mélancolique à l'élégie (*le Poète mourant, la Chute des feuilles*), où plus tard Soumet et Guiraud marcheront sur ses traces. Dans les poésies lyriques où le sentiment joue le plus

grand rôle, on ne s'étonnera pas de voir triompher surtout des femmes, Mmes Desbordes-Valmore, Émile de Girardin, née Delphine Gay, Amable Tastu. Mais le principal poète lyrique de cette période est Casimir Delavigne (le Havre, 1793-1843), qui vit la mêlée des classiques et des romantiques, mais resta neutre entre les deux camps et s'efforça en vain de tout concilier. Ses *Messéniennes,* animées d'un souffle patriotique sincère, semblent un peu froides aujourd'hui, mais furent reçues alors avec enthousiasme, comme les chansons de Béranger (Paris, 1780-1857), dont la langue a çà et là vieilli, mais qui composent pourtant un des recueils lyriques les plus variés, les plus vraiment français de notre temps. Au reste, la chanson n'a pas cessé d'être cultivée avec amour au XIXe siècle; Désaugiers, Pierre Dupont, Gustave Nadaud, ont, après Béranger, renouvelé ce genre national.

Malgré leur mérite souvent distingué, ces poètes n'étaient pas des créateurs : l'honneur de ressusciter la vraie et grande poésie lyrique revient à deux jeunes gens qui appartenaient alors au camp royaliste, tandis que les classiques purs étaient surtout dans les rangs des libéraux. Ce furent Alphonse de Lamartine (Màcon, 1790-1869) et Victor Hugo (Besançon, 1802-1885). On ne saurait contester à Lamartine le mérite unique d'avoir réveillé en France l'esprit poétique endormi, bien que déjà Victor Hugo, à l'époque où parurent les *Méditations* (1820) eût écrit plusieurs des vers qui lui faisaient décerner par Chateaubriand le surnom d' « enfant sublime ». Partagée entre la vie patriarcale de Milly et les voyages en Italie, sa jeunesse explique sa poésie, tantôt intime et recueillie, un peu voilée d'une douce tristesse, tantôt illuminée d'un rayon de soleil. Aux *Méditations* succédèrent les *Nouvelles Méditations,* puis les *Harmonies,* où le génie du poète, avec moins de fraîcheur peut-être, avait une plus forte maturité. Si la source de la vraie poésie est dans le cœur, Lamartine est un de nos plus grands poètes, car il est un des plus sincèrement émus. L'harmonie un peu chantante du vers a quelque monotonie; les contours sont souvent flottants; mais cette poésie était bien celle qui convenait au lendemain d'une grande crise morale, et le siècle s'y reconnut. Par malheur, l'auteur de cet admirable poème, *Jocelyn,* tenté par la politique, orateur d'opposition sous Louis-Philippe, membre du gouvernement provisoire, toujours éloquent et courageux, mais bientôt déçu, ruiné d'ailleurs par ses prodigalités, eut une vieillesse attristée et dut

écrire pour vivre. La décadence avait commencé pour lui de bonne heure, car les *Recueillements poétiques* et la *Chute d'un ange* sont loin de valoir les *Harmonies* et *Jocelyn*.

Lamartine, a-t-on dit, chante au matin, V. Hugo au milieu du jour, au couchant et dans l'ombre; c'est-à-dire que sa poésie est plus éclatante et variée. Par cette universalité de son génie, à la fois lyrique, dramatique, satirique, épique, comme par la longueur d'une vie qui s'étend sur quatre-vingt-trois années du XIXe siècle, il a dominé ce siècle entier. Pour ne parler ici que du poète lyrique, on le voit se transformer et grandir avec son temps. Admirable déjà dans les *Odes et Ballades* (1822), qui révélaient une puissance de rythme inconnue jusqu'alors et ressuscitaient le moyen âge; éclatant de coloris dans les *Orientales* (1828), au lendemain même de la révolution de 1830, il se montrait sous un aspect tout différent dans les *Feuilles d'automne;* sa poésie s'y faisait plus personnelle, intime et profonde, en chantant la nature, la famille, l'enfance. Les titres des recueils suivants, *Chants du crépuscule, les Voix intérieures, les Rayons et les Ombres*, suffisent à indiquer que la transformation se continue, et que le poète incline vers une poésie plus recueillie, plus philosophique, plus « subjective ». Puis, de 1840 à 1852, grand silence; blessé par des échecs immérités et par un malheur domestique, le poète fuit le bruit, et pourtant, comme Lamartine, se laisse séduire par la politique; mais la politique, en le condamnant à l'exil, le grandit encore et renouvelle en lui la source de la poésie. Dans les *Châtiments* (1853), la satire, sous toutes ses formes, est rajeunie, comme la poésie lyrique dans les *Contemplations* (1856), et l'épopée dans la première série de la *Légende des siècles* (1859). Avec les *Chansons des rues et des bois* (1865), recueil charmant encore, mais où l'esprit est cherché, la décadence semblait proche; mais la guerre de 1870, la chute de l'empire, le retour du poète en France, raniment encore une fois sa verve; il écrit l'*Année terrible,* et commence une série d'œuvres, plus mêlées sans doute, mais belles encore, qu'il est trop tôt peut-être pour juger avec une impartialité absolue.

Immense a été l'influence de V. Hugo; s'il n'a exercé qu'une action indirecte sur le talent délicat, vraiment original, et souvent profond d'Alfred de Vigny (1799-1863), il a eu pour disciples des poètes tels que Th. Gautier, Sainte-Beuve, les frères Deschamps. Alfred de Musset (1810-1857) échappe à toute sujétion; le poète des *Nuits* a fait vibrer une corde nou-

velle, une note profonde ; mais il n'a pas, comme V. Hugo, toutes les cordes de la lyre. C'est l'honneur du XIXe siècle de compter, dans sa première partie, à côté de ces grands hommes, un Brizeux, un Hégésippe Moreau, un Barbier, un Laprade, qui n'ont pas épuisé la poésie, puisque tant de poètes distingués et délicats, tels qu'un Sully-Prudhomme, nous restent encore[1]. Mais, pour ne compter que les poètes vraiment puissants et qui ont disparu, comment ne pas citer en finissant le nom du dernier des grands poètes de ce siècle, de Leconte de Lisle? A certains égards, et en particulier par le culte de la forme impeccable, Leconte de Lisle est le disciple du maître souverain qu'il a remplacé à l'Académie ; à d'autres égards, il est le chef d'une école distincte de celle de V. Hugo.

1. Nous reviendrons ailleurs à la poésie contemporaine.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES DE CRITIQUE[1]

SAINTE-BEUVE. — *Pensées de Joseph Delorme* (*Œuvres*, t. Ier ; Lemerre), 3, 4, 5, 10, 16.

— *Tableau de la poésie française au seizième siècle*, 1828 et 1843.

— *Nouveaux Lundis*, t. Ier (*Béranger*), VI, X, XII (*Gautier, Desbordes-Valmore, Sully-Prudhomme*, etc.); Calmann-Lévy, in-16.

— *Causeries du lundi*, I (*Chaulieu*), II (*Béranger*), III (*Mme de Girardin*), IV (*Hégésippe Moreau, Pierre Dupont*), V (*Lebrun, la Poésie et les Poètes en 1852*), VIII (*Malherbe*), X (*La Fare*), XI (*la Poésie de la nature*), XII (*Ronsard, Saint-Amant, Voiture*), XIV (*Banville, Villon, Desbordes-Valmore*), XV (*Parny, Béranger*); Garnier.

— *Portraits contemporains*, 1846 ; t. Ier (*Béranger, Desbordes-Valmore*), t. II (*Brizeux*), t. III (*Parny, Th. Gautier*); Didier, in-12.

— *Portraits de femmes* (*Mme Deshoulières*); Garnier.

SAINT-MARC GIRARDIN. — *Tableau de la littérature française au seizième siècle;* 1828 et 1862, Didier, in-12.

VILLEMAIN. — *La Littérature au moyen âge*, 2 vol. in-8°, Perrin.

— *La Littérature au dix-huitième siècle*, in-8° ; t. Ier, leçon 1 ; t. II, leçon 21 ; Perrin.

PAULIN PARIS. — *Le Romancero français ;* 1833, in-12, Techener.

FIGEAC. — *Louis et Charles d'Orléans ;* 2 vol., in-8°, Paris.

FR. DIEZ. — *La Poésie des troubadours*, trad. par Fr. de Roisin ; Paris, 1845, in-8°.

LAMARTINE. — *Entretiens*, 21, 22 (*Béranger*), 57 (*Laprade*).

NISARD. — *Histoire de la littérature française :* Didot, *passim*.

VINET. — *Études sur la littérature française au dix-neuvième siècle*, t. II; 1849, Paris.

GANDAR. — *Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare :* 1854, in-8°, Metz.

CAMPAUX. — *François Villon :* 1859, in-8°, Paris, Durand.

LENIENT. — *La Satire en France :* 1859 et 1868, Hachette, 2 vol. in-16.

— *La Poésie patriotique en France dans les temps modernes ;* 2 vol. in-16, 1894, Hachette.

JEANDEL. — *Pontus de Thyard :* 1860, in-8°, Paris.

BEAUFILS. — *Charles d'Orléans ;* Paris, 1861, in-8°.

1. Pour les textes, *cf.* les bibliographies de Lanson, Lintilhac, Petit de Julleville, Brunetière. Lamartine, Hugo, Vigny, Musset auront leurs bibliographies à part.

Eugène Crépet. — *Les Poètes français*, 4 vol. in-8°; 1861-1878, Hachette.

Peyrat. — *Béranger; et Lamennais;* 1861.

P. Boiteau. — *Vie de Béranger;* 1861, Paris.

Brédif. — *Segrais, sa Vie et ses Œuvres;* 1863, in-8°, Durand.

Schérer (E.) — *Études sur la littérature contemporaine*, IX (*Sully, Prudhomme, Leconte de Lisle*); Calmann-Lévy, 1863-1885.

J. Janin. — *Béranger et son Temps;* 1866, Paris.

Th. Gautier. — *Rapport sur les progrès de la poésie;* 1867 (dans l'*Histoire du romantisme;* Charpentier).

De Rochambeau. — *La Famille de Ronsard;* 1868, Paris.

Baudelaire. — *L'Art romantique;* 1868.

Egger. — *L'Hellénisme en France;* 1869, in-8°; t. Ier, leçons 12 à 16; Didier.

P. Meyer. — *Les Derniers Troubadours;* in-4°, 1871. *Cf.* la *Romania* de janv. 1890.

L. Thureau. — *Vie et Œuvres de Jean Marot;* 1873, Paris.

Paul Albert. — *La Poésie;* Hachette, 1874, in-16.

— *La Littérature française au dix-neuvième siècle*, t. Ier (*le Romantisme*), t. II (*Béranger*); 2 vol., Hachette.

A. Gasté. — *Jean le Houx et le Vau de Vire à la fin du seizième siècle;* Paris, 1874.

— *La Jeunesse de Malherbe;* Caen, Delesque, 1890.

Delaunay. — *Alain Chartier;* Paris, in-8°, 1876, Thorin.

Longnon. — *Étude biographique sur François Villon;* Paris, 1877, in-12.

Darmesteter et Hatzfeld. — *Le Seizième Siècle en France;* Delagrave, 1878.

ouen. — *Clément Marot et le Psautier huguenot;* 1878, Fischbacher, in-8°.

Sarradin. — *Eustache Deschamps;* Versailles, Cerf, 1879, in-8°.

Byvanck. — *Essai critique sur les œuvres de Fr. Villon;* in-8°, Leyde, 1882.

De Nolhac. — *Le Dernier Amour de Ronsard;* 1882, Paris.

G. Pellissier. — *Le Mouvement littéraire en France au dix-neuvième siècle;* Hachette, 1889.

— *Le Mouvement littéraire contemporain*, ch. III; 1901, Hachette.

— *La Vie et les Œuvres de du Bartas;* in-8°, 1882.

— *Études de littérature contemporaine* (*Métrique et Poésie nouvelles*); 1898, Perrin.

— *L'Art poétique de Vauquelin de la Fresnaye;* 1885, Garnier.

— *Essais de littérature contemporaine;* in-16, 1893 (*le Vers alexandrin*), Lecène.

Aubertin. — *Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge;* 2e édition, 1883, 2 vol. in-8°.

Montégut. — *Nos Morts contemporains;* 2 vol. in-16, 1884; I (*Béranger*), II (*Gautier*); Hachette.

G. Raynaud. — *Bibliographie des chansonniers français des treizième et quatorzième siècles;* 2 vol., 1884, Paris.

G. Paris. — *Penseurs et Poètes;* Calmann-Lévy, in-16, 1896 (*Sully-Prudhomme*).

— *La Poésie française au moyen âge;* 1887-1895, Hachette, 2 vol. in-12.

— *La Poésie française au quinzième siècle:* 1886, Lanier.

— *Les Origines de la poésie lyrique en France* (*Journal des savants*, nov. et déc. 1891, mars et juillet 1892).

Voizard. — *De disputatione inter Marotum et Sagontum:* 1885, in-8°.

J. Favre. — *Olivier de Magny:* in-8°, 1885, Paris.

E. Bourciez. — *Les Mœurs polies et la Littérature de cour sous Henri II;* 1886, in-8°, Hachette.

Paul Bourget. — *Essais de psychologie contemporaine;* 1886, in-18; et *Nouveaux Essais*, 1885 (*Baudelaire, Leconte de Lisle*); Lemerre.

Spoelberch de Lovenjoul. — *Histoire des ouvrages de Th. Gautier:* 1887.

Faguet. — *Études littéraires sur le dix-neuvième siècle:* Lecène, in-18 jésus, 1887 (*Gautier*).

— *Seizième Siècle;* 1894, Lecène, in-18 jésus.

A.-P. Lemercier. — *Étude littéraire et morale sur les poésies de Jean Vauquelin de la Fresnaye;* Paris, 1887, in-8°.

Jules Lemaître. — *Les Contemporains:* Lecène, in-18 jésus; 1re série (*Banville, Sully-Prudhomme, Coppée*), 2e (*Leconte de Lisle, de Hérédia*), 4e (*Baudelaire, Sully-Prudhomme*).

— *Impressions de théâtre,* 3e série (*Villon*); 1889, Lecène.

Brunetière. — *L'Évolution de la poésie lyrique en France au dix-neuvième siècle,* t. Ier (*Sainte-Beuve*), t. II (*Gautier, Leconte de Lisle,* etc.); 1894, Hachette, in-16.

— *Essais sur la littérature contemporaine;* Calmann-Lévy, 1892, in-12 (*Vigny* et *Sully-Prudhomme*).

— *Histoire et Littérature,* t. III; Calmann-Lévy.

— *Nouveaux Essais sur la littérature contemporaine,* 2e édit.; Calmann-Lévy, 1893, in-16 (*Leconte de Lisle, Baudelaire*).

— *Questions de critique:* Calmann-Lévy, 2e édit., 1889 (*Gautier*).

— *Manuel de l'histoire de la littérature française,* liv. III, 1re et 3e époques; Delagrave, 1898.

— *Études critiques sur l'histoire de la littérature française,* 6e série (*Maurice Scève*); 1899, Hachette.

Jeanroy. — *Les Origines de la poésie lyrique en France au moyen âge;* Paris, in-8°, 1889, Hachette.

— *De Nostratibus medii ævi Poetis qui primum lyrica Aquitaniæ carmina imitati sint:* Hachette, 1889, in-8°.

Maxime du Camp. — *Th. Gautier;* Hachette, 1890.

Allais. — *Malherbe et la Poésie française de 1585 à 1600:* 1891, in-8°, Thorin.

BRUNOT. — *La Doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes:* 1891, in-8°.
CLÉDAT. — *Rutebeuf:* Hachette, in-18, 1891.
— *La Poésie au moyen âge;* in-8°, 1893, Lecène.
— *Rôle historique de Bertrand de Born:* 1878, Paris, Thorin, gr. in-8°.
DES ESSARTS. — *Portraits de maîtres:* Perrin, 2e édit., 1891 (*Gautier*).
BIZOS. — *Ronsard* (*Classiques populaires*); in-8°, 1891, Lecène.
MAURICE SOURIAU. — *L'Évolution du vers français au dix-septième siècle;* Hachette, 1893, in-8°.
LARROUMET. — *Études de littérature et d'art,* 1re série, 1893 : 3e série, 1895 (*les Origines françaises du romantisme* [*Coppée*]); Hachette.
J. BÉDIER. — *De Nicolao Museto:* 1893, in-8°.
RICHET. — *Th. Gautier, l'homme, la vie et les œuvres:* in-18, 1893, Paris.
LANSON. — *Histoire de la littérature française, passim:* Hachette, 1894.
LINTILHAC. — *Précis historique et critique de la littérature française, passim;* 1894, André.
LEGOUVÉ. — *Notice du Béranger des écoles:* 1894, Paris.
MELLERIO. — *Lexique de Ronsard:* Plon, 1895, Bibl. elzévir.
CAUSERET. — *Béranger* (*Classiques populaires*); Lecène, in-8°, 1895.
DE HÉRÉDIA. — *Discours de réception à l'Académie,* 30 mai 1895, et réponse de M. Coppée.
HENRY HOUSSAYE. — *Discours de réception à l'Académie,* 12 décembre 1895 (*Leconte de Lisle*), et réponse de M. Brunetière.
BOURIENNE. — *Malherbe; Points obscurs et nouveaux de sa vie normande;* 1895, Paris.
VIANEY. — *Mathurin Régnier:* in-8°, 1896, Hachette.
LOUIS ARNOULD. — *Racan: Histoire anecdotique et critique de sa vie et de ses œuvres;* Colin, 1896, in-8°.
PETIT DE JULLEVILLE. — *Histoire de la langue et de la littérature françaises,* I, 5 (Jeanroy); II, 7 (Julleville); III, 3 (Bourciez); III, 4 (Pellissier); III, 5 (Morillot); IV, 1, et VI, 12 (Julleville); VII, 7 et VIII, 2 (Chantavoine); in-8°, 1896, Colin.
PIERI. — *Pétrarque et Ronsard;* 1896, in-8°.
DOUMIC. — *Études sur la littérature française,* 1re série, 1896 (*Florian*); 2e série, 1898 (*Coppée, la Question du vers libre*); Perrin.
RAOUL ROSIÈRES. — *Recherches sur la poésie contemporaine;* Laisney, 1896.
H. POTEZ. — *L'Elégie en France:* in-8°, 1897, Calmann-Lévy.
DUPONT. — *Un Poète philosophe au commencement du dix-huitième siècle : Houdar de la Motte;* in-8°, 1898, Hachette.
HARMAND. — *Essai sur la vie et les œuvres de Brébeuf:* in-8°, 1898, Société française d'imprimerie.
BERTRAND. — *La Fin du classicisme et le Retour à l'antique;* in-8°, 1897, Hachette.
DE BROGLIE. — *Malherbe:* Hachette, in-18, 1897.

HENRI GUY. — *Essai sur la vie et les œuvres littéraires du trouvère Adam de la Halle;* Hachette, 1898, in-8°.

CHANTAVOINE. — *Histoire de la langue et de la littérature françaises* (Petit de Julleville), t. VII, chap. VII, et VIII, ch. II; Colin, in-8°, 1899.

ROBERT. — *Les Poètes du dix-neuvième siècle:* Dupont, 1899.

EUG. ASSE. — *Les Petits Romantiques;* Leclerc, in-8°, 1900.

NARRATIONS, LETTRES ET DIALOGUES

I

Dialogue entre Marot et Ronsard, sur les progrès de la langue française.

(Paris. — LICENCE ÈS LETTRES, avril 1858.)

II

A. de Baïf, déjà connu par quelques recueils de poésies qui l'avaient fait ranger parmi les poètes de la Pléiade, institua dans sa maison du faubourg Saint-Marcel des réunions de beaux-esprits et de musiciens, que le roi Charles IX transforma en une *Académie* par des lettres patentes datées du mois de novembre 1570. L'Université y fit opposition, et le Parlement refusa l'enregistrement.

A. de Baïf engage le roi à contraindre le Parlement d'enregistrer ses lettres patentes.

Il rappelle au roi que l'objet de la future Académie est de mettre en commun les lumières d'hommes qui se vouent au progrès de la langue et des lettres françaises, et dont les efforts gagneront à n'être plus isolés; qu'il est utile de placer cette société sous la protection du roi, afin que sa durée ne dépende plus de la vie d'un seul homme; que les occupations de cette Académie n'auront rien de commun avec les enseignements de l'Université et ne sauraient la troubler dans la jouissance de ses privilèges; qu'elles ne doivent pas non plus inquiéter le Parlement, puisqu'elles ne touchent pas aux affaires publiques.

(ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE. — Concours de 1878.)

III

Racan nous rapporte cette anecdote : « M. de Malherbe avait effacé plus de la moitié de son *Ronsard* et en cotait à la marge les raisons. Un jour, Yvrande, Racan, Colomby et quelques au-

tres de ses amis le feuilletaient sur sa table, et Racan lui demanda s'il approuvait ce qu'il n'avait point effacé. « Pas plus que « le reste, » dit-il. Cela donna sujet à la compagnie de lui dire que, si on trouvait ce livre après sa mort, on croirait qu'il aurait trouvé bon ce qu'il n'aurait point effacé ; sur quoi il acheva d'effacer tout le reste. » — Vous supposerez qu'un de ces amis écrit à Malherbe une lettre où, tout en marquant qu'il comprend les motifs de cette attitude critique, il entreprend la défense de Ronsard et de son école.

(École normale supérieure. — Concours de 1894.)

IV

Après avoir longtemps administré sans contrôle les finances de l'Etat, et signé, pendant des années, pour le roi François Ier, qui l'aimait et le respectait « comme un père », Jacques de Beaune, baron de Semblançay, tomba en disgrâce par les menées du chancelier Duprat, « fort redoubté, fort hay et mal voulu en France ». Accusé de « larrecins péculiaires », il se vit priver de la plupart de ses moyens de défense, et, sans qu'aucun acte de malversation sérieuse eût été relevé contre lui, il fut condamné au gibet le 9 août 1527. L'exécution n'eut lieu que le 11 août, après un sursis d'un jour pour attendre la grâce royale, qui ne vint pas. Sur le parcours de la Bastille à Montfaucon, l'attitude calme du condamné excitait « une merveilleuse pitié ». Après six heures d'attente à Montfaucon, il fut pendu et étranglé.

Vous reconstituerez toute la scène, et vous rendrez les impressions du peuple de Paris, qu'une épigramme bien connue de Marot résume avec éloquence.

(Concours général. — Seconde, 1898.)

V

Vous composerez, à la manière des dialogues des morts de Fénelon, un dialogue entre Ronsard et Malherbe.

(Paris. — Baccalauréat, octobre 1875.)

VI

Lettre du président Pasquier à un ami, en lui annonçant la

mort de Ronsard (1585). Il apprécie les œuvres et le talent de ce poète et fait l'histoire sommaire de la Pléiade.

(Paris. — BACCALAURÉAT, août 1882.)

VII

Ronsard écrit à un de ses amis de la Pléiade pour lui annoncer son projet de composer un poème épique, à l'imitation d'Homère et de Virgile, sur un sujet national, et qu'il intitulera *la Franciade*.

Il expose les raisons qui le poussent à cette grande entreprise, pour ainsi dire, de patriotisme littéraire : il indique les beautés du sujet; il compte sur l'opiniâtreté de son génie poétique, aussi bien que sur de hautes approbations et de généreux encouragements, pour donner à la France l'équivalent d'une *Iliade* et d'une *Enéide*.

(Nancy. — BACCALAURÉAT MODERNE, 1900.)

VIII

Ronsard écrit à Jodelle après la représentation de *Cléopâtre*, pour le féliciter d'avoir ressuscité la tragédie antique.

(Montauban. — LYCÉE DE FILLES.
DEVOIR DE QUATRIÈME ANNÉE.)

IX

On a souri de votre goût pour la poésie, en confondant l'esprit poétique et l'esprit romanesque. Défendez-vous en montrant que la poésie, loin de nous donner des idées fausses sur la vie, nous la fait goûter dans ses réalités les plus humbles comme dans ses manifestations les plus élevées.

(Besançon. — LYCÉE DE JEUNES FILLES.
DEVOIR DE CINQUIÈME ANNÉE.)

X

Un de vos amis ne lit point de poètes. Vous lui écrivez pour lui conseiller de faire une place à la poésie dans ses lectures. Vous lui recommandez en particulier, parmi nos contemporains, Lamartine et Victor Hugo.

(Caen. — BREVET SUPÉRIEUR. — Aspirants, 1896.)

XI

Le meilleur disciple de Marot, Mellin de Saint-Gelais, que du Bellay appelle « le poète courtisan », n'avait pas vu sans dépit le succès de la Pléiade, qui faisait oublier et son maître et lui-même. Plus d'une fois, dans ses vers, il laisse paraître son hostilité, et les poètes groupés autour de Ronsard ne l'épargnèrent pas. Vieux, il s'apaisa et se résigna; Ronsard fit son éloge après sa mort. On suppose que, dans ses dernières années, il s'adresse à Ronsard, qui, au comble de la gloire, lui a pardonné ses épigrammes.

L'esprit de parti, même dans les lettres, a ce fâcheux effet d'empêcher les adversaires de se rendre mutuellement justice. Pour lui, s'il a porté quelque vivacité dans ce débat, il ne faut l'attribuer qu'à son zèle pour la cause de son maître, qu'attaquaient certains disciples intempérants de l'école nouvelle.

Au fond du cœur, jamais il n'a été l'ennemi de Ronsard; il rend hommage à la grandeur de l'œuvre entreprise et déjà réalisée en partie par la Pléiade.

Mais est-ce être trop ambitieux que de demander qu'on ne méconnaisse pas non plus les qualités nettes et vives de Marot, ce poète si français?

La postérité saura distinguer entre des mérites si divers; elle verra en Ronsard le grand poète du XVIIe siècle; mais elle gardera à son devancier un renom plus modeste, qui appartiendra pourtant à lui seul.

XII

En 1554, Henri Estienne, âgé de vingt-deux ans, publia *Anacréon,* dont il venait de retrouver le manuscrit dans une bibliothèque d'Italie. Ce fut un véritable événement littéraire. Ronsard et ses amis accueillirent cette nouvelle avec enthousiasme. Ronsard disait dans une de ses odes :

Verse donc et reverse encor!
Dedans cette grand coupe d'or
Je vais boire à Henri Estienne
Qui des enfers nous a rendu
Du vieil Anacréon perdu
La douce lyre Téienne.

Dès que l'*Anacréon* parut, Remy Belleau s'empressa de le traduire en vers.

On supposera que Joachim du Bellay — un des poètes de la Pléiade, l'auteur de la *Défense et Illustration de la langue française,* qui parut en 1549 — écrit à Henri Estienne pour le remercier.

I. — Il le félicite d'avoir si bien employé son temps en Italie et d'avoir eu le courage — au milieu des merveilles de l'art ancien et de l'art moderne — de passer ses journées à fouiller les bibliothèques.

II. — Il a conservé les traditions de travail et de savoir de l'illustre famille des Estienne qui a déjà tant fait pour les lettres.

IV. — Son *Anacréon* sera bien accueilli de tous les amis de l'antiquité : quant aux poètes modernes, ils auront tout à gagner à le lire. Ils y trouveront des beautés nouvelles, des hardiesses d'images et d'expression, qu'ils feront passer dans notre langue. Car c'est des dépouilles de la Grèce et de Rome qu'il faut enrichir notre langue et notre poésie.

XIII

Lettre de Joachim du Bellay à Ronsard (Rome, 1557). — 1° Après quatre années de séjour en Italie, il va revenir en France, sous prétexte d'affaires à régler au nom de son cousin et protecteur le cardinal du Bellay, mais il laissera deviner des froissements survenus entre le cardinal et lui. — Il a hâte de retrouver enfin ses « antiques amis de France », ses protecteurs de la cour, et « le plaisant séjour de sa terre angevine ».

2° Il a hâte de quitter Rome, où l'a toujours irrité le contraste de la grandeur antique avec la bassesse des mœurs contemporaines. Il sent pourtant qu'il regrettera ces « saintes ruines », qui évoquent tant de chers souvenirs.

3° Il revient avec un volume de sonnets « tristes », sorte de journal de sa vie d'exil. Cette fois, s'il a chanté, c'est uniquement pour charmer ses ennuis et sans prétention littéraire.

> Ainsi le marinier en tirant à la rame,
> Ainsi le prisonnier maudissant sa prison…
> J'escry naïvement tout ce qu'au cœur me touche.
>
> (*Regrets*, 12 et 21.)

Pour être tout personnels, ces vers en sont-ils plus mauvais? Ronsard lui en voudra-t-il de ce qu'il les préfère secrètement

aux poésies dont il avait puisé l'inspiration aux sources italiennes?

4° Ronsard lui dira s'il doit publier ces vers, qui certainement lui feront des ennemis.

XIV

Ronsard et du Bellay. — « Environ ce temps, qui estoit l'an mil cinq cens quarante neuf, ainsi que Ronsard retournoit d'un voyage de Poictiers à Paris, de fortune il se rencontra en une mesme hotellerie avec Joachim du Bellay, jeune gentilhomme angevin et issu de cette docte et illustre maison des du Bellay, lequel en s'en retournant de Poictiers de l'estude des lois où il avoit esté dédié, comme ordinairement les bons esprits ne se peuvent céler non plus que la lumière de Phœbus-Apollon leur guide, ils se firent cognoistre l'un à l'autre, pour estre non seulement alliez de parentage, mais de mesme inclination aux Muses, qui fut cause qu'ils achevèrent le voyage ensemble, et depuis l'attira Ronsard à demeurer avec lui et Baïf, pour, en cet heureux triumvirat, et à la semonce les uns des autres, donner effet à l'ardent désir qu'ils avoient de réveiller la poésie françoise, avant eux foible et languissante. » (Claude Binet.)

On écrira soit un dialogue entre les deux gentilshommes vendômois et angevin, soit une lettre de Ronsard à l'un de ses amis.

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

Y a-t-il, dans la vie des peuples, des époques plus particulièrement favorables à l'essor de la poésie lyrique?

(Paris. — AGRÉGATION DES LETTRES. Composition, 1846.)

II

Apprécier cette définition du poète donnée par Joachim du Bellay dans la *Deffence et Illustration de la langue françoise* : « Celuy sera veritablement le poète que je cherche en nostre langue qui me fera indigner, apayser, ejouyr, douloir, aymer, haïr, admirer, etonner; bref, qui tiendra la bride de mes affections, me tournant ça et là a son plaisir. Voila la vraye pierre de touche ou il fault que tu épreuves tous poëmes, et en toutes langues. »

(AGRÉGATION DES LETTRES. — Concours de 1892.)

III

Les *Discours* de Ronsard; leur caractère original et leur importance dans l'œuvre de l'auteur et dans la poésie du XVIe siècle.

(AGRÉGATION DES LETTRES. — Leçon, 1896.)

IV

Marot poète de l'urbanité.

(AGRÉGATION DES LETTRES. — Leçon, 1891.)

V

Du Bellay et le pétrarquisme.

(AGRÉGATION DES LETTRES. — Leçon, 1900.)

VI

Préciser l'influence que le séjour de Rome a exercée sur le talent de du Bellay.

(AGRÉGATION DES LETTRES. — Leçon, 1900.)

VII

Marquer l'originalité de du Bellay dans la Pléiade.

(Paris. — DEVOIR DE LICENCE, novembre 1897.)

VIII

Tracer un tableau vif et rapide des destinées de la poésie lyrique en France.

(Aix. — LICENCE ÈS LETTRES, 1887.)

IX

Ronsard a dit, en parlant des auteurs d'Arts poétiques : « Ceux qui sont si grands maîtres de préceptes ne sont jamais parfaits en leur métier. » Cette sentence vous semble-t-elle juste ou fausse, et pourquoi?

(Bordeaux. — LICENCE ÈS LETTRES, juillet 1899.)

X

Tableau de la poésie française au XVIe siècle avant la Pléiade.

(Dijon. — LICENCE ÈS LETTRES, juillet 1899.)

XI

On prétend que la poésie descriptive est propre aux époques primitives ou aux époques de décadence. Qu'y a-t-il de vrai dans cette opinion? On prétend aussi que la description ne doit entrer dans un poème qu'à titre d'épisode. Qu'en pensez-vous? Et, si le genre descriptif peut exister par lui-même, dans quelle mesure et à quelles conditions faut-il lui accorder une existence indépendante?

(Dijon. — DEVOIR D'AGRÉGATION DE GRAMMAIRE, avril 1888.)

XII

Renaissance littéraire au XIXe siècle. Que faut-il entendre par ces mots?

(Douai. — LICENCE ÈS LETTRES. — Session de novembre 1884.)

XIII

Qu'est-il advenu en ce siècle-ci de ce que les doctrines classiques appellent les genres poétiques?

(Lille. — LICENCE ÈS LETTRES, 1897.)

XIV

Analysez, caractérisez et comparez le *Lac*, de Lamartine, le *Souvenir*, de Musset, et la *Tristesse d'Olympio*, de V. Hugo, compositions où les trois grands poètes se sont rencontrés dans la même situation morale et dans l'expression d'idées et de sentiments du même ordre.

(Nancy. — LICENCE ÈS LETTRES, 1885.)

XV

Les idées de Ronsard sur « le long poëme françois ».

(Nancy. — LICENCE ÈS LETTRES. — Composition, 1897.)

XVI

Critiquer cette pensée de Mme de Staël (*de l'Allemagne, la Poésie classique*) : « La poésie française, étant la plus classique de toutes les poésies modernes, est la seule qui ne soit pas répandue parmi le peuple... Nos poètes français sont admirés par tout ce qu'il y a d'esprits cultivés chez nous et dans le reste de l'Europe; mais ils sont tout à fait inconnus aux gens du peuple et aux bourgeois mêmes des villes, parce que *les arts en France ne sont pas, comme ailleurs, natifs du pays même où leurs beautés se développent.* »

(Nancy. — DEVOIR DE LICENCE.)

XVII

Du genre descriptif. Déterminez et montrez par des exemples les différents caractères qu'il a reçus de l'école classique, de l'école romantique et de l'école réaliste.

(Nancy. — LICENCE, novembre 1885.)

XVIII

Retracer à grands traits l'évolution de la poésie lyrique au XIXe siècle, en caractérisant brièvement les trois grandes écoles, romantique, parnassienne et symboliste.

(Rennes. — LICENCE ÈS LETTRES, nov. 1900.)

XIX

La poésie philosophique en France au XIXe siècle.

(Rennes. — DEVOIR DE LICENCE, 1901.)

XX

La poésie lyrique aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Caractères, principales différences à chacune de ces époques.

(AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES FILLES, 1884.)

XXI

L'idée du progrès par la science dans la poésie française au XIXe siècle (analyser et commenter, en les rapprochant, les trois morceaux de poésie indiqués dans le programme : *la Bouteille à la mer,* d'Alfred de Vigny, *le Zénith, Plein Ciel,* de Sully-Prudhomme, de Victor Hugo).

(Paris. — AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL. Leçon, 1886.)

XXII

Montrer que les progrès de la science, le développement de

l'industrie et du commerce, n'excluent aucunement la culture des arts, et en particulier la poésie.

(Agrégation de l'enseignement spécial. Composition, 1884.)

XXIII

Développer, en apportant des exemples, ce précepte donné par Ronsard pour la poésie : « Tu auras en premier lieu les conceptions hautes, grandes, belles et non traînantes à terre, car le principal point est l'invention, laquelle vient tant de bonne nature que par la leçon de bons et anciens auteurs. »

(Paris. — Baccalauréat ès lettres, novembre 1884.)

XXIV

En quoi a consisté la réforme littéraire opérée par Ronsard.

(Paris. — Baccalauréat, août 1884.)

XXV

Qu'est-ce que la mélancolie? Étudiez-en les manifestations dans la poésie française. Citez par ordre chronologique et caractérisez brièvement ses principaux représentants.

(Nancy. — Baccalauréat.)

XXVI

L'école romantique, sa naissance, ses théories, ses principaux représentants.

(Lyon. — Baccalauréat de l'enseignement spécial, 1891.)

XXVII

D'après un ancien mythe grec, le premier vers hexamètre fut prononcé par les Muses pour exciter Apollon au moment où il tendait son arc contre le serpent Python. D'après la tradition indienne, Valmiki, le poète inspiré, laissa tomber de sa bouche le premier çloka (distique héroïque) dans un mou-

vement de pitié, en voyant expirer un héron percé par la flèche d'un chasseur.

Les deux mythes contiennent chacun une grande leçon esthétique. Il y a deux grandes sources de toute poésie : ce sont l'amour de l'action et la pitié. La poésie excite aux actions héroïques, les rappelle, les chante, les célèbre, pour en enfanter de nouvelles. La poésie pleure sur les misères et les souffrances d'ici-bas, les allège en les racontant et en les plaignant, adoucit les cœurs et les plie peu à peu aux sentiments de l'amour et de la fraternité universelle. Volonté et pitié, c'est la strophe et l'antistrophe du grand chœur de la poésie humaine, depuis les premiers jours où elle a fait entendre sa voix.

(Concours général. — Rhétorique, 1894.)

XXVIII

De la poésie lyrique en France pendant la première moitié du xixe siècle.

(Sèvres. — Concours d'admission, 1894.)

XXIX

Commenter ces vers de Sully-Prudhomme :

« Demain ! j'irai voir ce pauvre homme chez lui,
Demain je reprendrai ce livre ouvert à peine,
Demain je te dirai, mon âme, où je te mène,
Demain je serai juste et fort... Pas aujourd'hui. »

. . . .

Ainsi clament le cœur, la pensée et le livre,
Et, pendant qu'on se tue à différer de vivre,
Le vrai devoir dans l'ombre attend la volonté.

(Sèvres. — Concours de 1892. — Composition de morale.)

XXX

Étudier, dans les *Poèmes barbares* de Leconte de Lisle, les pièces intitulées *les Éléphants, le Sommeil du Condor, les Jungles,* et analyser les qualités descriptives qui distinguent ces trois morceaux.

(Fénelon. — Devoir de sixième année.)

XXXI

Comparer la poésie aux autres arts, en commentant cette pensée de Cousin : « L'art par excellence, celui qui surpasse tous les autres, parce qu'il est incomparablement le plus expressif, c'est la poésie. »

(Besançon. — Lycée de jeunes filles. — Devoir de cinquième année.)

XXXII

Croyez-vous qu'il puisse exister une poésie vraiment scientifique? Quels sont les avantages et les inconvénients de la poésie scientifique? Donner des exemples.

(Besançon. — Lycée de jeunes filles. Devoir de sixième année.)

XXXIII

Etudier le sonnet de Sully-Prudhomme : « Nous avons oublié combien la terre est belle... » et dire si ce sonnet est de ceux dont Boileau a pu écrire :

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème.

(Lille. — Collège de jeunes filles. Devoir de cinquième année.)

XXXIV

Expliquez, par ce que vous savez de la tentative de Ronsard, ces vers de Sainte-Beuve :

Qu'on dise : Il osa trop; mais l'audace était belle;
Il lassa, sans la vaincre, une langue rebelle,
Et de moins grands depuis eurent plus de bonheur.

(Tarbes. Collège de jeunes filles. Devoir de quatrième année. — Somme. Brevet supérieur. Aspirants, 1893.)

XXXV

La poésie lyrique du XIXe siècle dans ses rapports avec la poésie lyrique de Ronsard et de la Pléiade.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XXXVI

Essayez de distinguer les évolutions successives de la poésie lyrique au XIXe siècle en ne tenant compte que des grands noms, des dates significatives, des écoles qui vous paraissent pouvoir être définies par quelques caractères distincts et quelques œuvres marquantes.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XXXVII

Considérer et comparer les grands poètes du XIXe siècle comme prosateurs.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XXXVIII

Dites librement votre opinion sur un poète comme Sully-Prudhomme, soit qu'on l'étudie à part, soit qu'il se rattache à une inspiration antérieure.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XXXIX

Juger l'école de l'art pour l'art en caractérisant le talent de Th. Gautier. On s'appuiera sur un exemple.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XL

Essayez de faire trouver et définir par vos élèves de 3e année, à l'aide des auteurs que vous leur avez fait lire et relire pour le brevet supérieur, quelques-uns des caractères distinctifs de la poésie lyrique en France au XIXe siècle.

(Certificat d'aptitude au professorat des écoles normales d'institutrices, 1888.)

XLI

Par où Leconte de Lisle n'est-il pas indigne d'être comparé à ses grands aînés, et en particulier à Hugo, dont il prononça l'éloge à l'Académie?

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XLII

Qu'entend-on par le panthéisme dans la poésie moderne? Prendre pour exemple Leconte de Lisle.

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇON.)

XLIII

La poésie de la vie réelle; quels fruits a-t-elle donnés de notre temps? Qu'est-on en droit d'attendre encore d'elle?

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇON.)

XLIV

Les femmes poètes au XIXe siècle. Quel intérêt aurait un coup d'œil rapide jeté sur quelques-unes d'entre elles?

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇON.)

XLV

Plan d'une comparaison entre Ronsard et du Bellay.

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇON.)

1. — Comment Ronsard et du Bellay se rencontrèrent en une hôtellerie entre Poitiers et Angers (1548), lièrent amitié, étudièrent ensemble sous la direction du savant Daurat, et comment, un an après, du Bellay lança son manifeste.

2. — Que ce manifeste est une œuvre collective plus qu'individuelle; le prouver d'abord par un coup d'œil jeté sur l'œuvre de Ronsard, qui semble s'être attaché à réaliser le manifeste de son ami, en abordant la grande ode, l'épopée même. Dire par où, malgré ses échecs dans ces genres, il reste un grand poète, plus riche et plus puissant que du Bellay.

3. — Montrer, d'autre part, que du Bellay ne s'est pas longtemps soucié d'imiter les autres, et qu'il tend de plus en plus à devenir original, tout en restant grand admirateur des anciens, traducteur de poètes latins, poète latin lui-même. Sa vie, ses souffrances précoces, ses tristesses et ses disgrâces, sa mort prématurée. De là, originalité du caractère et de l'accent.

4. — Étudier le charme intime et pénétrant de la mélancolie chez du Bellay, même dans l'*Olive* (« Si notre vie est moins qu'une journée... »), mais surtout dans les *Antiquités de Rome* (le sentiment des ruines), et plus encore dans les *Regrets*. Curieux mélange de la mélancolie et de la satire. Ame inquiète et maladive, comme beaucoup d'âmes modernes. C'est par là qu'il nous touche.

5. — Mais il doit nous plaire par d'autres qualités encore, bien françaises : sa vaillance (le manifeste), son amour de la franchise et de la vérité (contre les pétrarquistes, notre première satire littéraire) ; — sa haute idée de la poésie et du poète : le Poète courtisan.

6. — Ronsard demeure le plus grand, mais du Bellay, moins disciple qu'ami, est, parmi les poètes de la Pléiade, le seul qui puisse lui être comparé et, à certains égards, préféré pour quelques notes touchantes et profondes qu'il n'a pas.

XLVI

Marquer les principales différences qui séparent Marot de Ronsard en justifiant ou en discutant le jugement de la Bruyère (chapitre des *Ouvrages de l'esprit*).

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XLVII

Pourquoi Ronsard n'a-t-il pas réussi et ne devait-il pas réussir dans l'ode dite pindarique?

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XLVIII

De la poésie. Quel parti peut-on en tirer pour l'éducation morale et comment? On donnera des exemples.

(Montpellier. — Brevet supérieur. — Aspirantes, 1894.)

XLIX

Qu'est-ce que la patrie ? Est-ce un refuge heureux ?
Quelque molle oasis, à notre goût ornée,
Que par caprice un jour nous nous sommes donnée,

Où se parlent d'amour la terre et l'homme entre eux ?
Non, la patrie impose et n'offre pas ses nœuds ;
Elle est la terre en nous malgré nous incarnée
Par l'immémorial et sévère hyménée
D'une race et d'un champ qui se sont faits tous deux.

(SULLY-PRUDHOMME, *la France*.)

1° Vous ferez ressortir le sens de ces vers en montrant comment le sentiment qui nous unit à la patrie est un effet instinctif;

2° Comment il est aussi héréditaire;

3° Vous montrerez comment ce sentiment, que nous tenons de la nature et de la tradition, ne mérite le nom de patriotisme que lorsqu'il est conçu comme un devoir.

(Dordogne. — BREVET SUPÉRIEUR. — Aspirantes, 1891.)

L

Vous dégagerez et mettrez en lumière les sentiments renfermés dans ce morceau de Sully-Prudhomme, en expliquant les mots soulignés.

LES VIEILLES MAISONS

Je n'aime pas les maisons neuves :
Leur visage est indifférent;
Les anciennes ont l'air de veuves
Qui se souviennent en pleurant.

Les *lézardes* de leur vieux plâtre
Semblent les rides d'un vieillard !
Leurs vitres au reflet verdâtre
Ont comme un triste et bon regard !

Leurs portes sont *hospitalières*,
Car ces barrières ont vieilli;
Leurs murailles sont *familières*
A force d'avoir accueilli.

Les clefs s'y rouillent aux serrures,
Car les cœurs n'ont plus de secrets ;
Le temps y *ternit* les dorures,
Mais fait ressembler les portraits.

Des voix chères dorment en elles,
Et dans les rideaux des grands lits,
Un souffle d'*âmes paternelles*
Remue encor les anciens plis...

J'aime surtout, dans la grand'salle
Où la famille a son foyer,

La poutre unique transversale
Portant le logis tout entier.

Immobile et laborieuse,
Elle soutient, comme autrefois,
La race *inquiète* et rieuse
Qui se fie encore à son bois.

Elle ne rompt pas sous la charge,
Bien que déjà ses flancs ouverts
Sentent leur blessure plus large,
Et soient tout *criblés* par les vers.

Par une force qu'on ignore,
Rassemblant ses derniers morceaux,
Le chêne au *grand cœur* tient encore
Sous la *cadence* des berceaux.

Mais les enfants croissent en âge ;
Déjà la poutre plie un peu ;
Elle cédera davantage :
Les ingrats la mettront au feu...

Et, quand ils l'auront consumée,
Le souvenir de son bienfait
S'envolera dans sa fumée :
Elle aura péri tout à fait,

Dans les restes de toutes sortes
Éparse sous mille autres noms,
Bien morte ; car les choses mortes
Ne laissent pas de rejetons.

Comme les servantes usées
S'éteignent dans l'isolement,
Les choses tombent méprisées
Et finissent entièrement.

C'est pourquoi lorsqu'on livre aux flammes
Les débris des vieilles maisons,
Le *rêveur* sent brûler des âmes
Dans les éclairs bleus des tisons.

(Caen. — Brevet supérieur, 1899.)

LI

Faire le commentaire littéraire et moral de ce morceau de Sully-Prudhomme, *un Songe :*

Le laboureur m'a dit en songe : « Fais ton pain ;
Je ne te nourris plus ; gratte la terre et sème. »
Le tisserand m'a dit : « Fais tes habits toi-même. »
Et le maçon m'a dit : « Prends la truelle en main. »

Et seul, abandonné de tout le genre humain
Dont je traînais partout l'implacable anathème,
Quand j'implorais du Ciel une pitié suprême,
Je trouvais des lions debout dans mon chemin.

J'ouvris les yeux, doutant si l'aube était réelle :
De hardis compagnons sifflaient sur leur échelle,
Les métiers bourdonnaient, les champs étaient semés.

Je connus mon bonheur, et qu'au monde où nous sommes
Nul ne peut se vanter de se passer des hommes ;
Et depuis ce jour-là je les ai tous aimés.

(Poitiers. — BREVET SUPÉRIEUR. — Aspirants, 1898.)

LII

Des poètes classiques et des poètes romantiques. Quelle différence y a-t-il entre les uns et les autres?

(Somme. — BREVET SUPÉRIEUR, Aspirants, 1888.)

LIII

De la poésie; différence de la poésie et de la versification.

(Gard. — BREVET SUPÉRIEUR. — Aspirants, 1887.)

LIV

Jouffroy a dit : « La poésie lyrique est toute la poésie ; le reste n'en a que la forme. » Développez et appréciez cette pensée en rapprochant de Boileau les poètes lyriques du XIXe siècle.

(Lot-et-Garonne. — BREVET SUPÉRIEUR.
Aspirants, 1889.)

LV

Développez et commentez ce vers de V. de Laprade :

La gloire est dans l'effort ; qu'importe le succès !

(Aix. — BREVET SUPÉRIEUR. — Aspirants, 1898.)

LVI

Quel est le caractère du mouvement littéraire qui s'est produit en France à l'époque de la Renaissance? Quels sont les

principaux écrivains français qui, à cette époque, se sont inspirés de l'esprit nouveau?

(Gard. — BREVET SUPÉRIEUR. — Aspirantes, 1887.)

LVII

Commentez ces vers de Sully-Prudhomme sur l'imagination, ses attraits et ses dangers :

La rêverie est de courte durée :
Frêle plaisir que la raison défend,
Elle est pareille à la bulle azurée
Qu'enfle une paille aux lèvres d'un enfant.

Miroir limpide et mouvant, toutes choses
Y font tableaux passagers et tremblants;
Les monts lointains et les prochaines roses
Et l'infini se mirent dans ses flancs.

Mais il suffit que près d'elle se joue
Une humble mouche, un flocon dans les airs;
Et soudain crève et tombe et devient boue
La vagabonde où brillait l'univers.

(Tulle. — BREVET ÉLÉMENTAIRE. — Aspirantes, 1894.)

LVIII

Vous justifierez, par des raisons morales et empruntées à notre temps, votre admiration pour Corneille, en vous souvenant de ces vers de Sully-Prudhomme :

Corneille, dans tes vers résonne, impérieuse,
La formidable voix que ton art prête aux morts,
Et la frivolité d'une race rieuse
Y sent comme un reproche éveillant un remords.

Ses jeux lui semblent vains sous ta parole grave,
Ses querelles, hélas! méprisables aussi.
A ses communs élans que la discorde entrave
Tu rouvres l'idéal comme un ciel éclairci.

ANDRÉ CHÉNIER

(1762-1794)

I

La poésie au siècle d'André Chénier.

On convient volontiers que, si l'on ne tient pas compte des grands écrivains qui ont écrit en prose, comme Rousseau, Buffon, Diderot, André Chénier est le seul vrai poète du XVIIIe siècle. Mais il faut craindre, en l'isolant trop des poètes contemporains, de rendre peu explicable le premier développement de son génie. Il n'a pas été un phénomène; il a grandi dans un certain milieu, et a subi certaines influences.

Réduire toute l'histoire de la poésie au XVIIIe siècle à une antithèse entre Delille et Chénier, est facile, mais injuste. La poésie descriptive des Delille, des Saint-Lambert, des Roucher, n'est pas, en ce siècle, la poésie tout entière. Il est trop certain qu'elle a longtemps été en faveur, et qu'un siècle a la poésie qu'il mérite; que Delille, en particulier, mort au XIXe siècle, a pu se croire jusqu'à sa mort le poète par excellence et même — illusion à peine croyable! — « le poète des champs ». Il n'était que le poète de quelques salons, où l'on prenait l'ingéniosité pour le génie. On s'y pâmait d'aise quand il trouvait une de ces périphrases aujourd'hui si ridiculement vieillies :

> Du pommier neustrien ainsi le jus brillant
> Prodigue au moissonneur son nectar pétillant.
> Le houblon, froid rival de l'arbuste bachique,
> Entretient des cafés le babil politique.
> Le feuillage chinois, par un plus doux succès,
> De nos dîners tardifs corrige les excès.

Les cheminées, pour Delille, ce sont ces « longs canaux où pétille le feu »; l'araignée devient

> Un insecte aux longs bras, de qui les doigts agiles
> Tapissent nos vieux murs de leurs toiles fragiles.

On aurait beau jeu à s'égayer aux dépens de ce versificateur, c'est-à-dire de nos pères qui l'admiraient. Mais la poésie descriptive est le fruit sans saveur d'une civilisation extrême. Le siècle de Voltaire est avant tout le siècle de l'esprit, et le demeurera jusqu'à l'heure où Jean-Jacques rouvrira les sources du sentiment. Qui disait « le grand Rousseau » pendant toute la première partie de ce siècle, entendait dire Jean-Baptiste Rousseau. Jean-Baptiste avait entrepris de donner, dans ses odes, « une idée de la poésie de Pindare, dont tout le monde parle, et que personne n'a bien connue ». Il a prouvé seulement que lui-même connaissait assez mal cette grande poésie nationale et religieuse des Grecs, et il est tombé sous le coup de sa propre épigramme contre les pindariseurs qui s'écrient de sang-froid :

Je m'égare,
Pardon, Messieurs, j'imite trop Pindare.

Cet écrivain satirique avait trop d'esprit et trop peu de foi pour laisser des modèles de l'ode sacrée. Mais il a laissé de beaux mots et de belles strophes. Les beaux mots, bien qu'on ne lise plus Rousseau, ne sont pas tous oubliés :

Le Temps, cette image mobile
De l'immobile éternité...

Le masque tombe, l'homme reste,
Et le héros s'évanouit.

Les belles strophes, là où le poète est le plus simple, le mieux soutenu par les souvenirs bibliques, sont comme un écho affaibli des strophes de Malherbe et de Racine. L'ode sur l'*Aveuglement des hommes du siècle* déroule avec plénitude une suite un peu lente, mais ample, d'harmonieux alexandrins. Ailleurs, dans l'*Ode tirée du cantique d'Ézéchias*, et dans la *Cantate de Circé,* les formes lyriques chères à Lamartine et à Victor Hugo chantent à notre oreille surprise.

J'ai vu mes tristes journées
Décliner vers leur penchant;
Au midi de mes années
Je touchais à mon couchant :
La mort, déployant ses ailes,
Couvrait d'ombres éternelles
La clarté dont je jouis,
Et dans cette nuit funeste,
Je cherchais en vain le reste
De mes jours évanouis.

Grand Dieu, votre main réclame
Les dons que j'en ai reçus ;
Elle vient couper la trame
Des jours qu'elle m'a tissus :
Mon dernier soleil se lève ;
Et votre souffle m'enlève
De la terre des vivants,
Comme la feuille séchée,
Qui, de sa tige arrachée,
Devient le jouet des vents...

Ainsi, de cris et d'alarmes
Mon mal semblait se nourrir ;
Et mes yeux, noyés de larmes,
Etaient lassés de s'ouvrir.
Je disais à la nuit sombre :
« O nuit, tu vas dans ton ombre
M'ensevelir pour toujours ! »
Je redisais à l'aurore :
« Le jour que tu fais éclore
Est le dernier de mes jours ! »

. . . .

Sa voix redoutable
Trouble les enfers ;
Un bruit formidable
Gronde dans les airs ;
Un voile effroyable
Couvre l'univers ;
La terre tremblante
Frémit de terreur ;
L'onde turbulente
Mugit de fureur ;
La lune sanglante
Recule d'horreur.

Ce ne sont, il est vrai, que les formes de notre poésie moderne ; l'âme est absente. Mais c'est quelque chose qu'avoir contribué à façonner le moule où d'autres mettront leurs sentiments et leurs pensées. Un autre d'ailleurs, ne l'oublions pas, y mettait déjà une conviction plus profonde. On croit être juste pour le pauvre Lefranc de Pompignan, cette victime de Voltaire, lorsqu'on cite la strophe célèbre d'une ode qu'il a précisément consacrée à J.-B. Rousseau mort dans l'exil, et à ses « obscurs blasphémateurs ». Mais on en pourrait glaner dans ses œuvres plusieurs qui ne le cèdent pas à celle-là, par exemple celle où il peint Dieu dans sa gloire (*Imitation du psaume CIII*) :

Ainsi qu'un pavillon tissu d'or et de soie,
Le vaste azur des cieux sous sa main se déploie ;
Il peuple leurs déserts d'astres étincelants ;

Les eaux autour de lui demeurent suspendues,
Il foule aux pieds les nues,
Et marche sur les vents.

Ne se fût-il distingué, comme Rousseau, que par cette science du mouvement lyrique, Pompignan mériterait de n'être pas négligé. Mais, plus que Rousseau, il sentait les beautés bibliques : alors que Rousseau ne cherchait dans la Bible que le texte d'un développement général et d'une élégante paraphrase, il s'attaquait, lui, aux pages les plus âprement énergiques et s'efforçait d'en rendre l'étrangeté saisissante. Voyez cette traduction de la prophétie d'Ezéchiel sur la résurrection des morts :

« Crois-tu, dit le Seigneur, homme à qui je confie
Des secrets qu'à toi seul ma bouche a réservés,
Que, de leurs cendres relevés,
Ces morts retournent à la vie?
— C'est vous seul, ô mon Dieu, vous seul qui le savez.

— Hé bien, parle : ici tu présides :
Parle, ô mon prophète, et dis-leur :
« Écoutez, ossements arides,
« Écoutez la voix du Seigneur !
« Le Dieu puissant de nos ancêtres,
« Du souffle qui créa les êtres
« Rejoindra vos nœuds séparés.
« Vous reprendrez des chairs nouvelles ;
« La peau se formera sur elles ;
« Ossements secs, vous revivrez. »

Il dit ; et je répète à peine
Les oracles de son pouvoir,
Que j'entends partout dans la plaine
Ces os avec bruit se mouvoir.
Dans leurs liens ils se replacent,
Les nerfs croissent et s'entrelacent,
Le sang inonde ses canaux ;
La chair renaît et se colore ;
L'âme seule manquait encore
A ces habitants des tombeaux.

Mais le Seigneur se fit entendre,
Et je m'écriai plein d'ardeur :
« Esprit, hâtez-vous de descendre ;
Venez, esprit réparateur ;
Soufflez des quatre vents du monde,
Soufflez votre chaleur féconde
Sur ces corps prêts d'ouvrir les yeux. »
Soudain le prodige s'achève,

Et ce peuple de morts se lève,
Étonné de revoir les cieux.

Lamartine a repris ce sujet dans les *Premières Méditations*, mais ce n'est pas à Lamartine que reste l'avantage. Écrivain rocailleux et caractère vaniteux, Pompignan se rendit ridicule en un temps où le ridicule tuait encore en France. Isolé, il fut impuissant. La poésie sacrée disparut avec lui, et chez André Chénier, tout païen, on n'en trouve plus trace. Que restait-il? La poésie amoureuse, qui ne peut manquer d'être épicurienne, dans un siècle où la philosophie sensualiste domine, et la poésie philosophique elle-même, nécessairement abstraite. Que peut être l'élégie chez un Parny, et de quelle source, insuffisamment pure, jaillissent les larmes qu'il répand avec une facilité banale?

Naissez, mes vers, soulagez mes douleurs,
Et, sans effort, coulez avec mes pleurs.

Prenons-y garde pourtant : la volupté a aussi sa mélancolie, et Parny a été un des poètes chers à la jeunesse de Lamartine. C'est presque du Lamartine déjà, ces vers sur la mort d'une jeune fille :

Au ciel elle a rendu sa vie,
Et doucement s'est endormie
Sans murmurer contre ses lois.
Ainsi le sourire s'efface :
Ainsi meurt, sans laisser de trace,
Le chant d'un oiseau dans les bois.

On a surfait peut-être la valeur de quelques vers élégiaques laissés par le satirique Gilbert; mais la vivacité passionnée de Bertin, le charme vague et doux des idylles de Léonard, ne sont pas à dédaigner. Il est des vers de Léonard qui sont tout lamartiniens par l'accent, ou du moins par l'intention qu'on y devine :

Ah! Doris, que me font ces tapis de verdure,
Ce printemps, ce beau ciel, et toute la nature
Et tous ces lieux enfin où je ne te vois pas?

Il voit aussi, il chante les vallons ombragés de bois, les replis sinueux des fleuves, l'éclat vaporeux des soirs, les roseaux où se perd le ruisseau couvert de mousse, la mer dont l'image évoque en son âme le souvenir de sa lointaine patrie, la Guadeloupe :

Assis sur la rive des mers,
Quand je sens l'amoureux zéphire
Agiter doucement les airs
Et souffler sur l'humide empire,
Je suis des yeux les voyageurs ;
A leur destin je porte envie :
Le souvenir de ma patrie
S'éveille et fait couler mes pleurs.
Je tressaille au bruit de la rame
Qui frappe l'écume des flots ;
J'entends retentir dans mon âme
Le chant joyeux des matelots...

Si le style a vieilli, le sentiment est sincère. On l'a déjà remarqué, plusieurs de ces petits poètes viennent des colonies françaises : ils ont vu la mer, ils connaissent une nature assez différente de celle de l'Ile-de-France. Il leur manque seulement le talent de Bernardin et le génie de Chateaubriand. Même après J.-J. Rousseau, le sentiment de la nature n'inspire guère les « poètes » de ce temps. Lisez l'ode de Lebrun *sur le Triomphe de nos paysages*, et voyez comme il peint la banlieue de Paris :

La colline qui vers le pôle
Borne nos fertiles marais
Occupe les enfants d'Éole
A broyer les dons de Cérès.
Vanves, que chérit Galatée,
Sait du lait d'Io, d'Amalthée,
Épaissir les flots écumeux ;
Et Sèvres d'une pure argile
Compose l'albâtre fragile
Où Moka nous verse ses feux.

Tout cela pour dire qu'il y a au nord de Paris des maraîchers et des moulins à vent ; qu'on fait de bon fromage à Vanves, et que Sèvres fabrique des services à café. A le juger par de tels vers, Lebrun avait grand tort de se laisser affubler du surnom de Lebrun-Pindare, et de méditer, à la suite de Lucrèce, un poème sur la nature. Mais ce même Lebrun, qui précisément caractérise bien l'originalité, bonne ou mauvaise, de cette époque de transition, excellent épigrammatiste, du reste, mais inspiré à ses heures, composait pour Buffon deux odes vraiment belles ; recommandait éloquemment à Voltaire la petite-nièce de Corneille ; quand Voltaire mourait, saluait avec émotion sa mémoire ; se passionnait pour la guerre d'Amérique et pour les victoires de la liberté en France. Son ode sur le « naufrage victorieux » du *Vengeur* est gâtée, surtout au

commencement et à la fin, par un choquant abus de la mythologie, mais elle a du souffle et de l'élan.

> Captifs!... la vie est un outrage!
> Ils préfèrent le gouffre à ce bienfait honteux.
> L'Anglais, en frémissant, admire leur courage;
> Albion pâlit devant eux.
>
> Plus fiers d'une mort infaillible,
> Sans peur, sans désespoir, calmes dans les combats,
> De ces républicains l'âme n'est plus sensible
> Qu'à l'ivresse d'un beau trépas.
>
> Près de se voir réduits en poudre,
> Ils défendent leurs bords enflammés et sanglants.
> Voyez-les défier et la vague et la foudre
> Sous les mâts rompus et brûlants.
>
> Voyez ce drapeau tricolore,
> Qu'élève en périssant leur courage indompté.
> Sous le flot qui les couvre, entendez-vous encore
> Ce cri : « Vive la liberté! »
>
> Ce cri!... c'est en vain qu'il expire,
> Étouffé par la mort et par les flots jaloux;
> Sans cesse il revivra répété par ma lyre :
> Siècles, il planera sur vous!...

Or, ne l'oublions pas, Lebrun a été l'un des maîtres de Chénier, qui ne perd pas une occasion d'admirer sa sublime poésie », et qui va jusqu'à le nommer à côté de Lucrèce. En adressant à Lebrun son ode du *Jeu de paume*, il espère timidement « n'être pas resté entièrement au-dessous de ce noble genre lyrique que M. Lebrun a fait revivre dans toute sa grandeur et sa majesté ». Ce poète ambitieux et inégal n'est point une exception en son temps. Si l'on n'y réalise pas la grandeur, on y aspire. Quand les événements historiques ne prêtaient pas encore à la grande poésie, l'ode philosophique, scientifique même, eut son moment de vogue. La première ode de Malfilâtre a pour sujet *le Soleil fixe au milieu des planètes*. L'honnête Thomas lui-même écrivait une ode *sur le Temps*, où l'on trouve ce début de vers, emprunté par Lamartine :

> O Temps, suspends ton vol...

Ces efforts, sans doute, furent stériles, et c'est une question encore aujourd'hui de savoir si la philosophie et la science peuvent entrer dans la poésie sans en altérer le caractère pro-

pre. Mais l'enthousiasme de la raison a inspiré quelques-unes des grandes tentatives poétiques d'André Chénier, comme c'est l'enthousiasme de la liberté qui lui a inspiré quelques-uns de ses plus beaux vers. Il s'élèvera fort au-dessus de ces poètes de transition ; mais, en quelque mesure, il procède d'eux. Toute cette génération intermédiaire entre le voltairianisme et le romantisme sentait confusément le besoin d'un renouveau poétique, mais était impuissante à le préparer. Est-il une destinée plus curieuse que celle de l'excellent Ducis, cet « Allobroge » qui se proclamait inculte et barbare parce qu'il était né près du mont Blanc, et qui se croyait novateur téméraire parce qu'il avait francisé Shakespeare? Il avait déjà le sens de la grande mélancolie, comme le prouve sa Correspondance. Mais qu'est-il resté du poète lyrique? Quelques vers d'une douceur pénétrante et d'une intimité recueillie. Ducis avait pourtant l'âme que Lebrun n'avait pas ; il a traversé la Révolution, il a coudoyé les « Atrées en sabots » ; mais son âme bourgeoisement vertueuse n'a jamais rendu ce son qui est le sublime.

Préciser le caractère philosophique et poétique du milieu où l'esprit d'André Chénier s'est formé, ce n'est point faire tort à son génie. Ce ne sont point les circonstances seules qui ont fait de lui le grand poète qu'aucun de ses contemporains n'a su être. C'est sa façon tout originale d'être et de sentir. Roucher est mort sur l'échafaud le même jour que Chénier : qui lit Roucher encore? Écartons même toute idée de la Révolution, des explosions d'enthousiasme ou de colère qu'elle a pu provoquer : le Chénier *grec* n'en sera pas moins immortel ; et quel autre, en ce temps, eut ce vif sentiment de la beauté grecque? Nous le savons, l'antiquité, mieux comprise, grâce à une école nouvelle de savants et d'artistes, revenait en honneur. Les fouilles d'Herculanum et de Pompéi la faisaient sortir de terre presque intacte. L'art grec se révélait à Winckelmann. En France, des antiquaires et des érudits, le comte de Caylus et l'abbé Barthélemy, des artistes comme le peintre David, la faisaient revivre aussi, avec plus ou moins de vérité et de simplicité, avec un goût plus ou moins sûr. Le goût de Chénier lui-même ne fut pas toujours d'une irréprochable pureté ; mais de la fausse grandeur de David à la simplicité relative du poète, quelle distance!

II

Coup d'œil sur la vie d'André Chénier; contrastes apparents, unité réelle. — L'homme d'après les « Élégies ».

Au premier abord, la vie d'André-Marie de Chénier semble coupée en deux parties qui s'opposent : la première est d'un épicurien qui s'entend à bien vivre, la seconde d'un stoïcien qui sait bien mourir.

L'histoire de sa jeunesse n'est pas compliquée. Il naquit à Constantinople, le 30 octobre 1762, de Louis de Chénier, député de la nation française pour le commerce du Languedoc, puis consul général, et d'une Grecque, Élisabeth Santi-l'Homaca, dont la sœur, mariée aussi à un Français, fut la grand'mère de M. Thiers. Il était leur troisième fils : ses aînés, Constantin-Xavier (1757-1837) et Louis-Sauveur (1761-1823), n'ont pas illustré leur nom ; Marie-Joseph (1764-1811) a eu sa part de célébrité. Leur sœur Hélène épousa le comte Latour de Saint-Igest. Né « Français dans les murs de Byzance », ce fils d'une Grecque ne devait jamais voir la Grèce; mais dès l'âge de trois ans il vit la France, Paris, puis, vers huit ans, connut le ciel du Midi, sur les bords de l'Aude, dans le pays de son père, entra au collège de Navarre, où il passa huit ans environ, sans donner une très haute idée de son intelligence : les études étaient alors toutes latines, et c'est vers le génie grec déjà qu'il se tournait de préférence, s'il est vrai qu'il ait composé des vers grecs avant d'écrire, à seize ans, ses premiers vers français.

Il avait vingt ans quand il alla servir au régiment d'Angoumois, qui tenait garnison à Strasbourg. Mais il n'y passa que six mois, et renonça dès lors à l'état militaire. Guéri d'une première et douloureuse crise de gravelle, il partit pour l'Italie et la Grèce avec les deux frères Trudaine, conseillers au Parlement, ses anciens compagnons du collège de Navarre. Mais les voyageurs s'attardèrent en Suisse, à Rome, et ne dépassèrent pas Naples. Revenu en France après une absence de plus d'une année, André, jusqu'à vingt-six ans, partagea sa vie entre le plaisir et le travail, un travail où il y avait du plaisir et de la fantaisie encore. A cette époque (janvier 1788) il accepta de suivre, comme secrétaire, M. de la Luzerne, ambassadeur à Londres. Mais le séjour de l'Angleterre lui fut

aussi triste qu'un exil, et d'ailleurs les événements se précipitaient en France. On le retrouve à Paris en 1790.

Soudain, voici le poète des *Élégies* et des *Idylles* qui se fait poète satirique, polémiste véhément, orateur fougueux. Il écrit au *Moniteur,* puis au *Journal de Paris;* il parle au club des Feuillants. Arrêté à Passy, le 17 ventôse an II (7 mars 1794), emprisonné à la Conciergerie, il n'en sortira que pour monter à l'échafaud, le 7 thermidor, deux jours avant la chute de Robespierre et la fin de la Terreur.

Comment expliquer ce contraste? Où est l'unité de cette vie, si fiévreusement militante après avoir été si insouciante?

Dans une excellente intention, M. Gabriel de Chénier, fils de Louis-Sauveur, et avec qui s'est éteinte la descendance mâle de Louis de Chénier, a nié que la jeunesse d'André Chénier ait été celle d'un adolescent ardent au plaisir. Les poétiques, mais compromettantes confidences des *Elégies,* il les met sur le compte d'une imagination trop complaisamment nourrie des souvenirs de Properce et d'Ovide. Il est possible que le Gallus de Byzance, comme il s'appelait, ait chanté quelques Lycoris en l'air. Mais il n'eût pas aimé qu'on s'appliquât à le justifier de certaines faiblesses : dans le plan de son poème d'*Hermès,* il observe que « plus on est né un personnage, plus on a des passions ardentes ». Pendant qu'il tenait garnison à Strasbourg comme cadet gentilhomme, il reçut de son ami Lebrun une épître où se lit ce vers prophétique :

Ton laurier doit un jour ombrager le Parnasse,

et cette invitation dont la forme fait sourire : « Vole sur mes pas ». Il lui répondit :

Qu'un autre soit jaloux d'illustrer sa mémoire;
Moi, j'ai besoin d'aimer : qu'ai-je besoin de gloire,
S'il faut, pour obtenir ses regards complaisants,
A l'ennui de l'étude immoler ses beaux ans?...
L'amour seul dans mon âme a créé le génie;
L'amour est seul arbitre et seul dieu de ma vie.

En le disant, il est sincère : il put se croire bien vraiment destiné à être le poète de l'amour, puisqu'il commence un *Art d'aimer.* Seulement, et quelques vers fâcheux mis à part, il apporte dans l'expression de l'amour une verve de jeunesse, une flamme de passion, qui le mettent fort au-dessus des poètes, tantôt fades, tantôt licencieux, de l'amour au XVIIIe siècle.

Il est très éloigné aussi de concevoir l'amour comme le font les modernes, dans le cadre de la nature indifférente ou complice, sous un voile plus ou moins léger de mélancolie. Ce n'est ni un contemplateur ni un rêveur. Dans une élégie il ébauche, en se souvenant d'Horace, un rêve de bonheur champêtre :

> O Muses, accourez, solitaires divines,
> Amantes des ruisseaux, des grottes, des collines.
> Vous savez si toujours, dès mes plus jeunes ans,
> Mes rustiques souhaits m'ont porté vers les champs.

Mais s'il se voit errant « de bocage en bocage », c'est « un livre à la main ». Le sentiment de la nature n'était pas étranger assurément au poète qu'on vit plus d'une fois, en ses voyages,

> Ne pensant à rien, libre et serein comme l'air,
> Rêver seul en silence, et regardant la mer.

Il admire et décrit les beaux paysages de la Suisse; mais ses descriptions un peu vagues semblent n'être qu'un prétexte et comme un décor au même rêve idyllique de félicité rurale. Par là, selon le point de vue où l'on se place, il se rapproche ou s'éloigne de Rousseau; car Rousseau fait bien souvent le même rêve, mais les traits de ses peintures sont plus précis. Au fond, Chénier se rattache moins à l'école descriptive de Rousseau qu'au naturalisme de Buffon et, par delà Buffon, des anciens. Ce qui le frappe, ce n'est pas tel détail du paysage, c'est la vie universelle qui anime la puissante et féconde nature :

> Le ciel rit à la terre, et la terre fleurit.

La vie seule est belle et bonne, la vie sous toutes ses formes, physiques et morales. Chénier jeune n'y associe pas volontiers l'image de la mort, ou du moins, quand elle se présente à lui, ne la voit pas sous des couleurs lugubres. Il a écrit sur la mort d'un enfant des vers délicats, mais qui n'ont point l'accent poignant des vers analogues écrits par nos poètes contemporains. Beaucoup auparavant, éprouvé par la maladie, il pouvait croire à une mort prochaine, et il l'envisageait avec la sérénité presque souriante d'un sage d'autrefois :

> L'espoir que des amis pleureront notre sort
> Charme l'instant suprême et console la mort.

Vous-mêmes choisirez à mes jeunes reliques
Quelque bord fréquenté des pénates rustiques,
Des regards d'un beau ciel doucement animé,
Des fleurs et de l'ombrage, et tout ce que j'aimai.
C'est là, près d'une eau pure, au coin d'un bois tranquille,
Qu'à mes mânes éteints je demande un asile...

Il est vrai que ce sourire devenait bientôt mélancolique :

Je meurs. Avant le soir j'ai fini ma journée.
A peine ouverte au jour, ma rose s'est fanée.
La vie eut bien pour moi de volages douceurs ;
Je les goûtais à peine, et voici que je meurs.

Cette mélancolie pourtant n'a rien d'amer, rien de *noir;* c'est celle d'un éphèbe qui regrette de fermer trop tôt ses yeux à la douce lumière du jour. Si l'on s'arrêtait là dans l'analyse du caractère de Chénier, on s'expliquerait mal comment aux jours « couronnés de roses » succédèrent les jours de lutte et de colère. On comprendrait seulement que cet ami du paisible loisir, de la vie sereine et libre, ce délicat aux instincts et aux goûts aristocratiques, a dû être choqué très vite par les clameurs de la rue, par les capricess anglants ou grotesques de ce *Démos* dont il a été tenté d'esquisser le portrait, après Aristophane. Son idéal, si l'on peut dire qu'il en eût un à ce moment, était fait d'harmonie et de mesure ; mais cette eurythmie, qu'il put espérer, vers 1789, de voir régner dans l'État aussi bien que dans l'âme de chaque citoyen, il en désespéra longtemps avant 1793. D'autre part, approchant de la trentaine, lassé, désabusé des voluptés banales, qui ne contentent pas longtemps, chez les natures énergiques, ce besoin d'aimer qui n'est qu'une des formes du besoin d'agir, il attendait, il appelait, sans peut-être en avoir conscience, une de ces passions encore orageuses, mais élevées, qui remplissent toute la capacité d'une âme. Cette passion ne pouvait être l'amitié, et pourtant jamais ami ne fut plus tendrement dévoué à ses amis qu'André Chénier. Il se consolait de mourir, puisqu'il devait vivre au sein de ses amis; il ne se fût pas consolé de souffrir seul, sans ami pour alléger sa souffrance.

Où donc sont mes amis? objets chéris et doux !
Je souffre, ô mes amis ! Ciel ! où donc êtes-vous?...
Oh ! de se confier noble et douce habitude !
Non, mon cœur n'est point né pour vivre en solitude :
Il me faut qui m'estime, il me faut des amis

A qui dans mes secrets tout accès soit permis;
Dont les yeux, dont la main, dans la mienne pressée,
Réponde à mon silence et sente ma pensée.

Ce cercle d'amis, qui, le soir, à ses vers « non sans peine obtenus », prêtent une oreille favorable « et cependant sévère », ce sont, avec son frère Marie-Joseph, ses anciens compagnons du collège de Navarre, les Trudaine, qu'il retrouvera à Saint-Lazare, et qui ne lui survivront qu'un jour; Abel de Malartie, son jeune Abel; François de Pange, « jeune homme heureux et sage », dont il vante l'honnête candeur, la science modeste, la maturité d'expérience unie à la simplicité d'un cœur presque enfant. C'est Lebrun, plus âgé de trente-trois ans, déjà célèbre, et qu'on traite en maître. A Strasbourg, André lie amitié avec le marquis de Brazais, beaucoup plus âgé aussi que lui, mais plus poète que soldat. Que n'a-t-il trouvé un Brazais à Londres? Il n'y eût pas écrit, pendant l'hiver de 1787, ces vers où s'épanche la tristesse d'une âme amoureuse d'amitié :

Sans parents, sans amis et sans concitoyens,
Oublié sur la terre et loin de tous les miens,
Par les vagues jeté sur cette île farouche,
Le doux nom de la France est souvent sur ma bouche.
Auprès d'un noir foyer, seul, je me plains du sort.
Je compte les moments, je souhaite la mort;
Et pas un seul ami dont la voix m'encourage,
Qui près de moi s'asseye, et, voyant mon visage
Se baigner de mes pleurs et tomber sur mon sein,
Me dise : « Qu'as-tu donc? » et me presse la main.

Cette amitié à la manière antique, il ne la conçoit pas seulement comme un plaisir, mais comme une obligation. Le premier devoir d'un ami est de se rendre de plus en plus digne de son ami, et cette émulation de talent ou de vertu qui s'établit entre les vrais amis n'est pas loin de ressembler à celle qui exalte les amants cornéliens. Ce n'est pas à Corneille que songeait Chénier, dans son épître à Lebrun (1782) :

C'est aux temps glorieux des triomphes d'Athène,
Aux temps sanctifiés par la vertu romaine;
Quand l'âme de Lélie animait Scipion,
Quand Nicoclès mourait au sein de Phocion;
C'est aux murs où Lycurgue a consacré sa vie,
Où les vertus étaient les lois de la patrie
O demi-dieux amis! Atticus, Cicéron,

Caton, Brutus, Pompée, et Sulpice, et Varron!
Ces héros, dans le sein de leur ville perdue,
S'assemblaient pour pleurer la liberté vaincue.
Unis par la vertu, la gloire, le malheur,
Les arts et l'amitié consolaient leur douleur.

Comme eux, Chénier veut être cité « entre les vrais amis »; comme ces stoïciens dont lui, prétendu épicurien, fait un si bel éloge, il voulut créer au-dessus d'un « monde profane un monde vertueux », et ce n'est pas dénaturer sa pensée qu'appliquer ces mots au monde où il vit lui-même, car c'est lui qui s'écrie tout aussitôt :

Oh! viens rendre à leurs noms nos âmes attentives,
Amitié! de leur gloire ennoblis nos archives;
Viens, viens, que nos climats, par ton souffle épurés,
Enfantent des rivaux à ces hommes sacrés.
Rends-nous hommes comme eux. Fais sur la France heureuse
Descendre des Vertus la troupe radieuse...

Dans un de ces canevas en prose, semés de fragments poétiques, qu'il nous a laissés, nous lisons de même : « Périssent ceux qui traitent de préjugé l'admiration pour tous ces modèles antiques et qui ne veulent point savoir *que les grandes vertus constantes et solides ne sont qu'aux lieux où vit la liberté!... Si j'avais vécu dans ces temps, je n'aurais point fait des Arts d'aimer, des poésies molles, amoureuses... Mais vivons comme ces grands hommes.* » Il y avait donc chez cet épicurien de circonstance un stoïcien de caractère, à qui manquait seulement l'occasion de déployer sa « vertu ». Sans doute, ces mots de *vertu, vertueux,* avaient un sens bien large pour Chénier, comme pour la plupart de ses contemporains. *Vertu* a presque toujours pour lui son sens latin de force d'âme. En ce sens, même en ses « douces faiblesses », il fut toujours vertueux : son âme ferme et fière, obstinément indépendante, haïssait non pas seulement le mal, mais la bassesse. Il aime à dire tout son mépris pour les grands dont la seule grandeur est celle de la naissance, pour les riches qui ne sont riches que d'argent, et aussi pour les poètes qui abaissent devant ces épais Mécènes la dignité de la Muse. Pour lui, il vit « pauvre et content », pourvu que la poésie, l'amitié, l'étude et la paix le suivent dans sa retraite.

Qui ne sait être pauvre est né pour l'esclavage.
Qu'il serve donc les grands, les flatte, les ménage;
Qu'il plie, en approchant de ces superbes fronts,

Sa tête à la prière, et son âme aux affronts,
Pour qu'il puisse, enrichi de ces affronts utiles,
Enrichir à son tour quelques têtes serviles.
De ses honteux trésors je ne suis point jaloux.
Une pauvreté libre est un trésor si doux !
Il est si doux, si beau, de s'être fait soi-même,
De devoir tout à soi, tout aux beaux-arts qu'on aime ;
Vraie abeille en ses dons, en ses soins, en ses mœurs,
D'avoir su se bâtir, des dépouilles des fleurs,
Sa cellule de cire, industrieux asile
Où l'on coule une vie innocente et facile ;
De ne point vendre aux grands ses hymnes avilis...

Cette même fierté dans l'indépendance lui interdira d'être le courtisan du peuple souverain. L'indépendance, il est vrai, peut avoir un fond d'égoïsme. Quand il prétend garder intacte sa chère liberté, son « unique héritage », il n'est qu'un sage qui entend rester maître de sa pensée et de son loisir. Il est un citoyen quand, cette liberté si chère, il la sacrifie à *la liberté*. Plus il aura senti le charme d'un loisir doucement occupé, plus il lui faudra mettre de « vertu » vraie à y renoncer pour se jeter dans la mêlée.

Il est bien doux d'avoir, dans sa vie innocente,
Une Muse naïve et de haines exempte.

Cette Muse va pourtant connaître la haine et affronter les combats. Il a raison de le dire, elle n'était pas née « meurtrière ». Pourquoi donc a-t-il déserté la ruche où « douze ans, en secret », s'est accumulé le miel poétique? Pour servir la patrie, les lois, les « humains ». Voilà ce qu'il répond, et nous ajoutons ce qu'il ne pouvait pas dire : parce qu'il était fait ainsi. Il n'y a pas là de contradiction, et il n'y eut pas d'effort.

III

Les poésies grecques d'André Chénier. — Dans quelle mesure on peut les dire vraiment antiques.

Au moment où s'ouvrit la Révolution, c'est-à-dire où Chénier cessa d'être un artiste désintéressé, beaucoup de ses poésies étaient ébauchées, bien peu étaient achevées. Cette méthode fantaisiste, qui peut sembler justement le contraire d'une mé-

thode, il la définit dans la comparaison célèbre du fondeur de cloches et du poète :

> Moi, je suis ce fondeur : de mes écrits en foule
> Je prépare longtemps et la forme et le moule ;
> Puis, sur tous à la fois je fais couler l'airain :
> Rien n'est fait aujourd'hui, tout sera fait demain[1].

Demain n'est à personne, et Chénier ne vit pas ce demain qui eût donné à son œuvre le sceau de la perfection. Il sentait le danger de ces habitudes vagabondes, mais il ne renonçait pas à en savourer le charme nonchalant.

> Peut-être il vaudrait mieux, plus constant et plus sage,
> Commencer, travailler, finir un seul ouvrage.
> Mais quoi ! cette constance est un pénible ennui.

La Fontaine s'accusait aussi d'être « volage en vers comme en amours » ; mais il se calomniait à demi : en art, il n'est pas si indolent que Chénier. Quand il commence une fable, il la finit, à travers tous les plaisirs et tous les rêves. On a souvent comparé sa « poétique » à celle de Chénier, et généralement on l'a préférée. Sa théorie plus libérale ne fait-elle pas une place plus large à l'originalité du poète ? S'il impose comme règle au poète l'imitation des anciens, ne le met-il pas en garde contre l'inintelligente servilité des sots imitateurs ? Il est juste pourtant de faire ici une distinction : c'est après avoir composé ses petits chefs-d'œuvre que la Fontaine écrit son *Épître à Huet :* la théorie n'y est que le fruit naturel, le résumé de la pratique, et d'une pratique qui a été toute spontanée. Dans l'imitation des anciens la Fontaine a apporté non seulement son intelligence ingénument docile et inconsciemment indépendante, mais son

1. *Épître à Lebrun.* — Il écrit de même, dans une lettre à de Pange (1791) : « Tu sais combien mes muses sont vagabondes... elles ne peuvent achever promptement un seul projet ; elles en font marcher cent à la fois. Elles font un pied à ce poème et une épaule à celui-là ; ils boitent tous et ils seront sur pied tous ensemble. Elles les couvent tous à la fois, ils s'envoleront à la fois. Souvent tu me crois occupé à faire des découvertes en Amérique, et tu me vois arriver une flûte pastorale sur les lèvres. Tu attends un morceau d'*Hermès,* et c'est quelque folle élégie... C'est ainsi que je suis maîtrisé par mon imagination. Elle est capricieuse et je cède à ses caprices. Je vais me promener dans le dessein de m'occuper d'un objet ; à peine ai-je fait dix pas, mon esprit est frappé d'un objet nouveau ; soudain il s'élance, il monte à cheval sur ce bâton, et il va, il va... et là souvent il en rencontre un autre, il remonte encore sur ce nouveau bâton, et il court à droite, à gauche,... et l'argile, que j'avais amollie et humectée pour en faire un pot à l'eau, sous mon doigt capricieux devient une tasse ou une theière... Irai-je me contraindre ? Non ; d'autant que mon esprit n'abandonne jamais ses premiers projets et que par un plus grand circuit il y revient toujours. »

âme : il les admire tous, les yeux fermés, parce qu'ils sont les anciens, et il les aime encore plus qu'il ne les admire. Il n'ignore pas, sans doute, que son mérite ne consiste pas seulement à rendre siens les endroits qu'il leur a empruntés; il sait même fort bien qu'il a ouvert un chemin tout nouveau. Mais il n'a pas, en ce moment, à justifier sa propre originalité reconnue par les bons juges; il prend la défense des anciens méconnus, et il lui plaît, en les défendant contre leurs détracteurs modernes, d'exagérer l'expression de sa reconnaissance, d'ailleurs habile autant que sincère. Combien moins simple est la situation de Chénier! Il écrit sa poétique avant d'avoir écrit la plupart de ses œuvres; il l'écrit à une heure où, malgré le retour des archéologues et des artistes à l'antique, les modernes, en somme, ont cause gagnée. Au siècle de Racine et de la Bruyère a succédé le siècle de Rousseau et de Buffon. Disciple des Grecs, il est aussi disciple des savants et des philosophes de son temps; il s'efforcera d'écrire des vers antiques, mais sur des pensers nouveaux. Partagé entre des idées et des sentiments divers, de quel côté inclinera-t-il, quand il lui faudra prendre un parti et s'y tenir? Il ne peut avoir encore, là-dessus, une certitude. Aussi semblera-t-il se contredire. Dans l'*Épître à Lebrun* il n'est guère qu'imitateur, parce qu'il est frappé surtout alors de la nécessité de revenir aux anciens pour les égaler en les imitant. Mais dans le poème de l'*Invention*, ce qui le frappera, c'est la nécessité, pour créer, de penser en homme, en Français du XVIIIe siècle.

Est-il vrai, du reste, que sa théorie de l'imitation laisse si peu de place à l'inspiration personnelle? Il disait, dans ses *Élégies :*

> Dans ce bel art des vers je n'ai point eu de maître ;
> *Il n'en est point*, ami. Les poètes vantés,
> Sans cesse avec transport lus, relus, médités,
> Les dieux, *l'homme, le ciel, la nature sacrée*
> *Sans cesse étudiée, admirée, adorée,*
> Voilà nos maîtres saints, nos guides éclatants.

A lire bien l'*Épître à Lebrun,* on ne voit pas que le « moi » de Chénier y soit si effacé :

> Souvent des vieux auteurs *j'envahis* les richesses.
> Plus souvent leurs écrits, aiguillons généreux,
> M'embrasent de leur flamme, et *je crée avec eux*.
> Un juge sourcilleux, épiant mes ouvrages,

Tout à coup à grands cris dénonce vingt passages
Traduits de tel auteur qu'il nomme, et, les trouvant,
Il s'admire et se plaît de se voir si savant.
Que ne vient-il vers moi? Je lui ferai connaître
Mille de mes larcins qu'il ignore peut-être.
Mon doigt sur mon manteau lui dévoile à l'instant
La couture invisible et qui va serpentant
Pour joindre à *mon étoffe* une pourpre étrangère.
Je lui montrerai l'art, ignoré du vulgaire,
De séparer aux yeux, en suivant leur lien,
Tous ces métaux unis *dont j'ai formé le mien.*
Tout ce que des Anglais la muse inculte et brave,
Tout ce que des Toscans la voix fière et suave,
Tout ce que les Romains, ces rois de l'univers,
M'offraient d'or et de soie, a *passé dans mes vers.*
Je m'abreuve surtout des flots que le Permesse
Plus féconds et plus purs fit couler dans la Grèce;
Là, Prométhée ardent, *je dérobe* les feux
Dont *j'anime* l'argile et dont *je fais* des dieux.
Tantôt chez un auteur *j'adopte* une pensée,
Mais qui revêt, *chez moi,* souvent entrelacée,
Mes images, mes tours, jeune et frais ornement;
Tantôt *je ne retiens* que les mots seulement:
J'en détourne le sens, et l'art sait les contraindre
Vers des objets nouveaux qu'ils s'étonnent de peindre.
La prose plus souvent vient subir d'autres lois,
Et se transforme, et fuit *mes poétiques doigts;*
De rimes couronnée, et légère et dansante,
En nombres mesurés elle s'agite et chante.
Des antiques vergers ces rameaux empruntés
Croissent *sur mon terrain* mollement transplantés;
Aux troncs de mon verger *ma main* avec adresse
Les attache, et bientôt même écorce les presse.
De ce mélange heureux l'insensible douceur
Donne à *mes fruits nouveaux* une antique saveur.

Si les fruits sont nouveaux, qu'importe que la saveur en paraisse antique? A la façon dont Chénier crie aux poètes: « Sachons imiter! » on sent qu'il leur criera bientôt: « Osons créer! » Mais comment créer, quand on se fait une certaine idée de ce que doit être l'imitation? Avec quel superstitieux respect ce « dévot admirateur » des anciens essaye de s'approprier leurs « saintes reliques »! — « Quels vers! s'écrie-t-il, — après avoir cité les *Géorgiques* de Virgile, — et comment ose-t-on en faire après ceux-là? » Encore s'il s'était borné à admirer, à imiter Virgile! Mais il écrit encore, et l'on trouve ces indications à chaque page de ses canevas: « J'ai imité, autant que j'ai pu, ces vers *divins* d'Ovide. — Raconter tout cela dans le goût du 4e livre de Properce. — L'idée de ce long fragment m'a été fournie par un beau morceau de Properce. Mais je ne me

suis point asservi à le copier. Je l'ai étendu, je l'ai souvent abandonné pour y mêler, selon ma coutume, des morceaux de Virgile et d'Horace et d'Ovide, et tout ce qui me tombait sous la main, *et souvent aussi pour ne suivre que moi...* » Malgré ces derniers mots, il faut l'avouer, c'est là le procédé curieux d'un maître mosaïste, plus que l'art spontané d'un vrai peintre. Il y a un savant chez cet artiste, un antiquaire ingénieux chez ce poète.

Disciple de Callimaque, que Spanheim venait de commenter, et de Properce, lecteur passionné des *Analecta* de Brunck et de l'*Anthologie,* Chénier ne serait-il qu'un Alexandrin amoureux de la forme pure? Quelle part faut-il faire, dans son œuvre gréco-romaine, à son intelligence personnelle de l'antiquité, quelle part aux entraînements de la mode? Est-il vrai qu'il se soit borné à revêtir d'un habit à la grecque des idées et des mœurs modernes? Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il a trouvé des détracteurs. Dans la préface de son médiocre *Ulysse,* Ponsard n'a pas craint de dire : « André Chénier a reculé devant la brutalité d'Homère. Il est gracieux, il est doux, poétique, sonore; il n'est pas simple. On entend dans le bruit de ses discours un écho harmonieux de Virgile; l'élégance latine a passé par là, et la rudesse homérique a disparu. » N'a-t-il rien d'un ancien et rien d'un classique?

Qu'il y ait quelque chose de composite dans cette poésie, il serait puéril de le nier. Le « moi » de Chénier y éclate à chaque page. Rien n'est moins antique qu'une certaine sensibilité, ou plutôt sentimentalité, à la Greuze et à la Gesner, qui gâte certains passages de ses plus beaux poèmes. Le « bon Suisse » Gesner surtout a exercé une fâcheuse influence sur son goût. Il le lisait dans la traduction d'Huber, et c'est à la première idylle de Gesner qu'il emprunte ce portrait de la Muse, telle qu'il la voit pendant la période sereine de sa vie.

Ma muse fuit les champs abreuvés de carnage,
Où la cendre des morts gémirait sous ses pas.
Elle pâlit d'entendre et le cri des batailles,
Et les assauts tonnants qui frappent les murailles ;
Et le sang qui jaillit sous les pointes d'airain
Souillerait la blancheur de sa robe de lin.

Assurément, cela est plus virgilien qu'homérique. L'*Aveugle* même, relativement homérique, n'est pas exempt de tout soupçon d'effusion à la Jean-Jacques. Le *Mendiant* l'est moins

encore : Lycus est tendre, assure sa fille, et pleure volontiers; sa conduite et son langage, dans la suite du récit, font bien voir cette tendresse d'âme. Il est philanthrope même et philosophe :

> Oui, oui, je m'en souviens : Cléotas fut mon père;
> Tu vois le fruit des dons de sa bonté prospère.
> A tous les malheureux je rendrai désormais
> Ce que dans mon malheur je dus à ses bienfaits.
> Dieux, l'homme bienfaisant est votre cher ouvrage;
> Vous n'avez point ici d'autre visible image;
> Il porte votre empreinte, il sortit de vos mains
> Pour vous représenter aux regards des humains.

On sait avec quelle facilité les contemporains de Chénier s'attendrissent, avec quelle facilité aussi ils déclament; on a vu, d'autre part, avec quelle fierté un peu farouche Chénier défendait son indépendance contre les Mécènes inintelligents, et comment ce goût de l'indépendance personnelle s'est élargi en passion pour la liberté de tous. Les riches « altiers, avares, insolents » sont pris à partie, d'une façon assez inattendue, dans l'*Aveugle*, et, à deux reprises, dans le *Mendiant*. C'est dans le *Mendiant*, cette idylle pacifique et domestique, que retentissent tout à coup ces vers menaçants :

> Souviens-toi, jeune enfant, que le Ciel quelquefois
> Venge les opprimés sur la tête des rois !

Est-ce qu'on n'entend pas la Révolution gronder sourdement déjà dans la *Liberté*, cette bucolique assez peu champêtre et assez peu antique, malgré le cadre? Chénier n'y développe-t-il pas une idée fréquemment exprimée par Rousseau, que la liberté seule fait les hommes vraiment humains, que l'esclavage, au contraire, n'a jamais fait que des méchants? Ce chevrier si ardemment épris de la liberté, « mère des vertus, mère de la patrie », si candidement désireux de voir les autres hommes libres et heureux comme lui, n'est-ce pas Chénier lui-même, et, avec lui, tous ceux qui, vers la fin de ce siècle qui devait voir tant de grandes choses, mais aussi de choses terribles, séduits et conduits par « la belle Espérance », avaient fait le même rêve de vie facile et de paix fraternelle? Et ce berger, au ton si amer et emphatique, n'est-il pas d'avance un de ces esclaves révoltés qui ne concevront qu'une façon d'être libres : c'est de se faire tyrans à leur tour :

O juste Némésis ! si jamais je puis être
Le plus fort à mon tour, si je puis me voir maître,
Je serai dur, méchant, intraitable, sans foi,
Sanguinaire, cruel, comme on l'est avec moi !

Le secret des violences populaires est dans ces vers étrangement prophétiques. Et le poète lui-même devait être victime de cette haineuse et aveugle loi du talion.

Si l'on considérait les bucoliques de Chénier comme œuvres d'art, il ne serait pas trop injuste de lui appliquer ce mot de Fénelon sur un autre grand artiste : « L'art y est merveilleux, mais on l'entrevoit. » Théocrite est bien loin d'Homère; mais Chénier n'atteint que rarement à la simplicité de Théocrite. Il veut, dit-il dans ses *Élégies,* « faire entendre à la Seine enfin de vrais bergers ». Ce n'est pas précisément ce qu'il a fait dans ses idylles, qui ont toutes sortes de mérites, mais dont on ne peut dire qu'elles soient de vraies pastorales. Les sujets de Théocrite sont très variés et très vivants dans leur merveilleux ou leur réalisme : il passe des amours enfantines du bon Cyclope ou des exploits d'Hercule enfant à la conversation de deux pauvres pêcheurs ou de deux commères de Syracuse. On trouve, chez le poète français, peu de ces petits tableaux de la vie réelle où excelle le poète grec. Il a écrit de jolis vers sur des enfants morts dans une forêt :

Hélas ! ils étaient morts ! Le chien triste et fidèle
Léchait leurs pieds glacés et gémissait sans bruit,
Et le doux rossignol, en agitant son aile,
Avait sur un rameau pleuré toute la nuit.

Mais de tels vers semblent être d'un élégiaque moderne plutôt que d'un disciple des Grecs. Quelques amis imprudents ont invoqué, à propos de Chénier, le souvenir d'Homère. Mais que l'on compare à l'idylle de l'*Aveugle,* dont Homère est précisément le héros, nous ne disons pas l'*Iliade,* mais un hymne homérique, on sentira la différence. L'idylle est savamment construite, en vue de ménager l'effet du dernier vers, qui saluera dans ce vieillard inconnu le grand Homère. Le *Mendiant* est tout un petit drame qui a son exposition, ses antithèses, ses préparations, ses péripéties, son dénouement. En face de la fille de Lycus, vierge aux cheveux dorés, qui erre sous des berceaux de frêne, au bord d'une rivière aux eaux pures, se dresse « un noir fantôme » à la barbe hérissée, sorti de la forêt sombre. Même contraste entre ce « spectre sombre » et le banquet

étincelant que son entrée interrompt. L'effet de curiosité et de mystère est prolongé jusqu'au bout. L'inconnu cache son visage dans ses mains ou sous ses noirs cheveux; il se laisse peu à peu deviner, mais n'a garde de provoquer trop tôt le coup de théâtre final.

Il ne serait pas difficile de multiplier les exemples qui montreraient Chénier trop attentif à la recherche de l'effet. Mais qu'aura-t-on prouvé quand on aura prouvé qu'il n'est pas un Homère? Ce qui est surprenant, ce n'est pas qu'étant moderne, il soit un artiste conscient de ses procédés : c'est que, l'étant, il nous donne si souvent l'illusion de l'antique. C'est en y regardant de très près, de trop près, qu'on distingue les éléments assez divers dont une de ses bucoliques est faite. Mais qu'au lieu d'en analyser les légers artifices, on s'abandonne au charme, tout paraîtra se fondre dans une harmonie d'ensemble, où l'art et la nature ont leur égale part. Chacun de ces petits poèmes a sa physionomie propre : l'*Aveugle* est une idylle épique; la *Jeune Tarentine,* une idylle élégiaque; le *Jeune malade,* une idylle passionnée; le *Mendiant,* un tableau de mœurs antiques et de vie familiale; la *Liberté,* une idylle dialoguée et dramatique. Mais toutes ont des traits communs, au premier rang desquels est une intelligence, bien rare en ce temps, de la mythologie antique.

Pourquoi la mythologie, qui nous paraît froide chez Boileau et risible chez Lebrun, nous paraît-elle, chez la Fontaine et Chénier, vivante et vraisemblable? C'est qu'ils sont les premiers à y croire. Tous deux sont païens au fond, et leur religion de l'antiquité est une sorte de naturalisme plus ou moins inconscient. Ce qu'ils sentent, ils le font sentir; ce qu'ils voient, ils le font voir. Nous ne nous étonnons point, dans l'*Aveugle,* de voir les faunes et les silvains sortir des bois pour écouter le chant divin d'Homère. Tout ce poème, d'ailleurs, est imprégné de ce qu'on pourrait appeler un merveilleux indirect et virtuel. Nous sommes au temps où, sur la terre, l'homme croit voir marcher ou respirer « tout un peuple de dieux ». Ce grand vieillard, c'est un dieu peut-être, ce doit être un dieu.

> « Quel est ce vieillard blanc, aveugle et sans appui?
> *Serait-ce un habitant de l'empire céleste?*
> Ses traits sont grands et fiers; de sa ceinture agreste
> Pend une lyre informe; et les sons de sa voix
> Emeuvent l'air et l'onde, et le ciel et les bois. »
>
> Mais il entend leurs pas, prête l'oreille, espère,
> Se trouble, et tend déjà les mains à la prière.

« Ne crains point, disent-ils, malheureux étranger,
Si plutôt, sous un corps terrestre et passager,
Tu n'es point quelque dieu protecteur de la Grèce,
Tant une grâce auguste ennoblit ta vieillesse !
Si tu n'es qu'un mortel, vieillard infortuné,
Les humains près de qui les flots t'ont amené
Aux mortels malheureux n'apportent point d'injures.

C'est le même doute qu'exprime le mendiant quand, dans sa détresse, il rencontre la fille de Lycus. Et cela suffit pour créer autour de ces personnages cette sorte d'atmosphère idéale, ce nuage lumineux où baignent les demi-dieux et les héros d'Homère. Si l'on veut de la vraie, de la pure mythologie, qu'on lise l'admirable fragment où est peint le triomphe du jeune Bacchus, et qu'on le compare à l'hymne analogue de Ronsard : ce n'est pas Ronsard qui paraîtra le plus convaincu, le plus vraiment naturaliste des deux poètes. Chénier, sans doute, est trop de son temps pour être un créateur ou un rénovateur de mythes. Quand il est antique, il l'est moins souvent par l'esprit que par l'art. Mais il l'est par l'art de façon tout à fait supérieure et unique. Aucun moderne ne reçoit plus directement et n'exprime avec plus de relief la sensation soit du réel que découvre sa vision, soit du fictif auquel son imagination prête la couleur et le mouvement du réel. Il observe et il imagine, mais, lorsqu'il imagine, c'est en se souvenant de ce qu'il a observé. Il a vu

la génisse pourpre, au farouche regard,
Qui marche toujours seule et qui paît à l'écart ;

et il écrit, comme pourrait le faire un de nos réalistes : « Vu et fait à Catillon, près Forges, le 4 août 1792, et écrit à Gournay le lendemain. » Mais il n'a pas vu les combats tumultueux et gigantesques dont le grand aveugle déroule « le tissu ». Les en voyons-nous moins? Ce ne sont pas seulement de ces comparaisons homériques qui illuminent tout un tableau :

Et les héros armés, brillant dans les campagnes
Comme un vaste incendie aux cimes des montagnes ;

c'est un don puissant de résurrection, physique et morale, physique surtout. Un trait précisé, un geste indiqué, suffit pour tout animer. On n'aurait point de peine à former une galerie des portraits sobres et nets que le poète a tracés, portraits de personnages au repos ou de personnages en mouvement. Mais

peut-on distinguer le mouvement du repos? Chénier n'est pas un de ces artistes qui, comme son contemporain David, fixe dans une attitude immuablement rigide la figure qui tout à l'heure vivait sous ses yeux. S'il dessine avec pureté et sûreté la ligne essentielle, il permet qu'on y sente la souplesse et comme l'involontaire frémissement de la vie.

Cette fraîcheur d'impressions et de sensations fait de Chénier le plus antique des poètes modernes. Il voit les choses et les fait voir, tantôt en esquissant d'un trait rapide, mais précis, une ligne harmonieuse, tantôt en la faisant fléchir, se mouvoir et vivre (tout le récit du combat, dans l'*Aveugle,* est merveilleux d'exactitude pittoresque dans la peinture des attitudes ou des mouvements), tantôt en éclairant le dessin par l'image.

Aux sensations simples comme celles de la vue s'associent des sensations composées, par exemple celles où s'unissent et se confondent la vue et l'ouïe. « Il semble, a dit l'auteur de *Notre-Dame de Paris,* qu'à certains instants l'oreille a encore la vue »[1]. Le grand aveugle voit les jeunes gens qui l'entourent à force de les entendre :

> ... Il les *entend,* près de son jeune guide,
> L'un sur l'autre pressés, *tendre une oreille avide.*

Chénier a décrit une leçon de flûte avec un art dont on ne saurait dire s'il est antique ou moderne, parce qu'il est simple et ingénieux : on y voit, sous les savantes mains du maître, les jeunes doigts de l'élève se lever, se baisser, et « fermer tour à tour les trous du buis sonore »; on les voit, et on entend le buis chanter. Ce qui est plus curieux encore, c'est la combinaison des sensations de la vue et de l'odorat dans le vers célèbre :

> Le toit *s'égaie et rit* de mille *odeurs* divines.

Art trop curieux précisément, diront les uns; mais les autres en trouveront des exemples chez Homère, qui ne passe pas pour être un artiste raffiné. Et, certes, nous n'avons pas caché ce qui manquait à Chénier pour remonter à la grande poésie simple des Grecs; mais, encore une fois, ce qui doit étonner, ce n'est pas qu'il n'ait pu y remonter, c'est qu'il ait pu, homme du

1. « L'oreille pourrait avoir sa vision, » dit aussi l'auteur des *Contemplations* (*la Bouche d'ombre*).

XVIIIe siècle, atteindre à cette simplicité relative que son siècle ignorait. La *Jeune Tarentine* est une élégie délicieuse, qui est faite de rien. Elle est peut-être inspirée par une épigramme de Xénocrite de Rhodes[1]; mais la sobriété et la discrétion en sont tout attiques, et l'imitation, si c'en est une, est originale au point d'équivaloir à une création. Dans l'*Aveugle*, on relève des réminiscences du pseudo-Hérodote, de l'*Iliade* et surtout de l'*Odyssée*, d'Hésiode, de l'hymne homérique à Apollon, d'*Œdipe à Colone* et de Théocrite, de Virgile et d'Ovide; l'ensemble est pourtant bien du seul André Chénier, et l'ensemble a sa grandeur, comme le *Jeune Malade* a son charme nouveau, quoique tiré d'un roman de Théodore Prodrome. C'est aller bien loin peut-être que de dire, avec un critique contemporain[2] : « Chénier se fait une âme grecque, ou plutôt, mystérieux atavisme, il retrouve cette âme en lui; » mais la plus rare de ses facultés naturelles est assurément la faculté d'assimilation, et il n'est pas impossible que l'atavisme y soit pour quelque chose; mais qui peut se flatter de faire ici avec sûreté la part de la nature et celle de l'art?

IV

Les poèmes modernes d'André Chénier.

Ce n'étaient là, pour Chénier, que récréations de jeunesse. Tout l'espoir de son avenir poétique, il le fondait sur des poèmes plus étendus et d'un caractère bien différent. On a très diversement entendu le vers où sa poétique se résume :

> Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

La première partie de ce vers est, du moins, très claire : le fond de la poésie moderne, ce sont les idées modernes. Il le dit dans ce poème de l'*Invention*, évidemment postérieur à l'*Épître à Lebrun*, et qui marque un progrès décisif du poète vers

1. Voici cette épigramme : « Tes cheveux ruissellent encore, infortunée jeune fille, ô Lysidice, pauvre naufragée morte au sein de l'onde amère. Comme les flots bondissaient furieux, épouvantée par la violence de la mer, tu tombas au dehors du navire; et maintenant sur un tombeau on lit ton nom et celui de Cymé, ta patrie, mais tes restes ont été emportés sur une plage glacée. Douleur amère pour ton père Aristomaque, qui, t'accompagnant chez ton époux, ne lui a mené ni une fiancée ni un cadavre. »

2. Jules Lemaître, *Contemporains*, II.

l'indépendance et l'originalité. Non qu'il y faille voir, à quelque degré que ce soit, un manifeste révolutionnaire. Chénier n'y a pas pris encore nettement son parti; ses audaces de novateur y sont tempérées par des timidités classiques qui rappellent Boileau. Les inventeurs sont glorifiés, il est vrai : à eux seuls la vie est promise.

> Mais inventer n'est pas, en un brusque abandon,
> Blesser la vérité, le bon sens, *la raison...*

La définition qu'il donne de l'inventeur est toute classique, et il appuie de l'exemple des Grecs une condamnation du mélange des genres ; et il cite les grands tragiques du XVIIe siècle, au niveau desquels il élève Voltaire. Ce ne sont là peut-être que des précautions oratoires, car le ton change presque aussitôt, et ce n'est plus à Boileau que l'on songe quand Chénier adjure le poète de tenter l'épopée, d'être libre, de ne pas épier tous les pas de Virgile et d'Homère, de ne pas se résigner à n'avoir pour boussole et pour étoiles que les grands noms des anciens.

> Les coutumes d'alors, les sciences, les mœurs,
> Respirent dans les vers des antiques auteurs.
> Leur siècle est en dépôt dans leurs nobles volumes.
> *Tout a changé pour nous,* mœurs, sciences, coutumes.
> Pourquoi donc nous faut-il, par un pénible soin,
> Sans rien voir près de nous, voyant toujours bien loin,
> Vivant dans le passé, laissant ceux qui commencent,
> *Sans penser, écrivant d'après d'autres qui pensent,*
> Retraçant un tableau que nos yeux n'ont point vu,
> Dire et dire cent fois ce que nous avons lu ?...
> Tous les arts sont unis : les sciences humaines
> N'ont pu de leur empire étendre les domaines,
> Sans agrandir aussi la carrière des vers.
> Quel long travail pour eux a conquis l'univers !

C'est, déjà exprimée en assez beaux vers, la doctrine moderne de l'évolution. Très ample et très clair, le raisonnement de plus en plus s'anime et s'élève à l'éloquence. Du moins, une sorte d'enthousiasme philosophique et scientifique soulève le poète. Les noms qu'il énumère et glorifie, ce ne sont pas ceux de ses précurseurs en poésie, ce sont ceux des grands savants, Torricelli, Newton, Képler, Galilée, Buffon, Cassini, parmi lesquels il n'y a qu'un Français d'origine. Il est vrai que l'historien de l'astronomie, Bailly, est cité aussi. Voilà pour lui les vrais

initiateurs ; voilà d'où il attend le renouvellement d'un art épuisé, car c'est bien d'un art nouveau qu'il est le prophète, l'interprète et, en quelque mesure, le représentant. Ce poème n'est pas froidement didactique : l'auteur en veut à des adversaires dont les « doctes mépris » découragent tout jeune poète qui voudrait sortir du cercle des sujets et des procédés consacrés. Dans l'âme du poète lui-même, il semble qu'une lutte se livre entre sa dévotion toujours chaude pour ses chers anciens, et sa conviction profonde que la sûre maniere de les égaler, ce n'est pas de les copier, mais, au contraire, d'imiter leur indépendance à l'égard de leurs propres devanciers. Loin de défendre qu'on se mette à leur école, il le prescrit, à condition qu'ensuite on ose être soi-même, et c'est ici que se place le vers sur les « vers antiques » dont les « pensers nouveaux » seront l'âme, vers suffisamment éclairé par ceux qui le précèdent :

Pour peindre notre idée, empruntons leurs couleurs ;
Allumons nos flambeaux à leurs feux poétiques.

Sans doute, si le principe est clair, l'application n'en est point si facile que Chénier le croit, et peut-être n'est-il pas sans danger de distinguer entre la forme antique et le fond moderne. Oui, il se peut qu'il y ait une espèce de contradiction au fond de la théorie où ce jeune poète, si différent des poètes contemporains, ne donne guère que la formule de son propre génie, moderne et antique à la fois. Mais c'est cette contradiction même qu'il est intéressant d'étudier dans le poème de l'*Invention*. Du disciple des anciens ou du précurseur des modernes, qui restera vainqueur ? Ce sera le second assurément, car, ainsi que les anciens, il parle au nom de la nature, et la nature qu'il conçoit, « l'immense vérité, la nature elle-même », combien il la voit élargie et approfondie en tous sens ! Sur la façon dont les anciens concevaient la nature, et qu'il fait vraiment trop étroite, il se trompe ; mais quelle foi dans l'avenir respire dans cet appel au jeune poète, à ce poète qui sera lui, s'il a le temps de voir mûrir et fructifier ses espérances !

Qui que tu sois enfin, ô toi, jeune poète,
Travaille, ose achever cette illustre conquête.
De preuves, de raisons, qu'est-il encor besoin ?
Travaille. Un grand exemple est un puissant témoin.
Montre ce qu'on peut faire en le faisant toi-même.
Si pour toi la retraite est un bonheur suprême,
Si chaque jour les vers de ces maîtres fameux

Font bouillonner ton sang et dressent tes cheveux,
Si tu sens chaque jour, animé de leur âme,
Ce besoin de créer, ces transports, cette flamme,
Travaille. A nos censeurs, c'est à toi de montrer
Tous ces trésors nouveaux qu'ils veulent ignorer.
Il faudra bien les voir, il faudra bien se taire
Quand ils verront enfin cette gloire étrangère
De rayons inconnus ceindre ton front brillant...
. . . .
Oh! qu'ainsi parmi nous des esprits inventeurs
De Virgile et d'Homère atteignent les hauteurs,
Sachent dans la mémoire avoir comme eux un temple,
Et sans suivre leurs pas imiter leur exemple,
Faire, en s'éloignant d'eux avec un soin jaloux,
Ce qu'eux-mêmes feraient s'ils vivaient parmi nous!
Que la nature seule, en ses vastes miracles,
Soit leur Fable et leurs dieux, et ses lois leurs oracles.

Cet appel est déjà celui d'un conquérant, et c'est bien d'une conquête, en effet, qu'il s'agit. Tout le plaidoyer en faveur de la « langue des Français », calomniée par les rimeurs qui lui attribuent leur propre impuissance, tout ce portrait du poète inspiré tel que Chénier l'imagine, ne s'expliquent que par là. La langue est prête ; le modèle est prêt : c'est la nature. Vienne donc le poète qui saura se servir de l'instrument et imiter, égaler, s'il se peut, le modèle. Becq de Fouquières voit dans le poème de l'*Invention* le prologue d'un poème plus considérable, l'*Hermès*, que Chénier appelle « l'objet le plus cher des veilles de dix ans », mais qui demeura inachevé. Il n'est pas besoin d'unir par un lien direct cet *Art poétique* de Chénier aux vastes ébauches didactiques qui suivront ; il suffit d'y reconnaître une transition, plus ou moins consciente, entre la poésie antique et la poésie moderne, entre l'inspiration grecque toute poétique et l'inspiration française toute philosophique. S'il aimait à revivre dans le passé, Chénier vivait sans regret dans le présent, et le présent ne pouvait manquer de le prendre, tôt ou tard, bon gré, mal gré, tout entier. On a vu que, même dans ses idylles antiques, il était homme du présent. Essaye-t-il de faire revivre la tragédie d'Eschyle ou la comédie d'Aristophane, il est, dans ces « restitutions » archaïques, plus moderne qu'il ne croit. Nous avons de lui le canevas d'une *Bataille d'Arminius ;* on croirait lire une tête de chapitre des *Martyrs* de Chateaubriand :

C'est le soir. Les Germains enterrent leurs morts. Chant lugubre des bardes, *à imiter d'Ossian*... Les barbares emportent les corps. Statue d'Odin. Ils

lui offrent ces corps, lui consacrent les armures, les boucliers, les aigles, insultent les Romains.

Il est voltairien par le tour, ce prologue de la « satyre » des *Charlatans*, où Voltaire, contempteur d'Aristophane, est si finement raillé :

Ce Grec railleur, une fois trop mordant,
Contre Socrate envenima sa dent.
Mais il eut tout : esprit, force, harmonie,
Invention, gaieté, grâce, génie.
De son vers fin les âcres aiguillons
Faisaient merveille à larder les félons,
Et suis marri que notre grand Voltaire,
Que l'on croit plus qu'à Rome le saint-père,
A tout propos nous le dénigre, au lieu
D'étudier pour le connaître un peu.
De ce rieur que chérissait la Grèce,
Il eut l'esprit, la verve et la finesse.
Faut-il soi-même, et c'est ce qu'il fait, lui,
Se souffleter sur la face d'autrui[1] ?

A plus forte raison, ils seront modernes, de toute façon, les poèmes dont l'esprit même de ce temps sera l'âme. Ne parlons point des *Cyclopes littéraires*, poème mal venu, mais non sans intérêt pour la connaissance du caractère libre, un peu farouche, de l'auteur[2]; ni du poème très relativement biblique de *Suzanne*, où pourtant on note au passage son respect significatif pour Milton,

Grand aveugle, dont l'âme a su voir tant de choses.

Mais elle ne pouvait naître qu'au siècle de l'*Encyclopédie*, l'idée de tracer l'histoire allégorique des progrès de l'espèce humaine, assimilée à un magicien qui traverse plusieurs métamorphoses. Le titre de l'*Hermès* est emprunté à Eratosthène; mais Condorcet eût admiré cette apothéose de la raison per-

1. Après Aristophane, Chénier estimait surtout et presque uniquement Molière. Il écrit dans un fragment : « Il n'y a guère eu que Molière chez les modernes qui eût un véritable génie comique et qui ait vu la comédie en grand. »

2. Voir surtout, au chant II, l'idée qu'il se fait du poète, et aussi des Mécènes protecteurs des poètes : au chant III, *la République des lettres*, le passage sur les ïambes vengeurs d'Archiloque, et cet autre passage tout personnel :

D'un vaste champ de fleurs je tire un peu de miel.
Tout m'enrichit et tout m'appelle : et, chaque ciel
M'offrant quelque dépouille utile et précieuse,
Je remplis lentement ma ruche industrieuse.
Une pauvreté mâle est mon unique bien.
Je ne suis rien, n'ai rien, n'attends rien, ne veux rien.

fectible à l'infini; ce tableau de l'origine des sociétés et aussi de l'origine des « sottises religieuses », car le poète ne se contentait pas d'exposer les principes des gouvernements et le contrat social ou la formation des langues; il s'en prenait aux religions. Quoiqu'il déclare n'avoir été inspiré par aucune autre passion « que l'amour des humains et de la vérité », il jette çà et là des indications qui révèlent une passion moins épurée : « Expliquer cela comme Lucrèce au livre III. C'est ainsi que l'on fit tels ou tels dogmes, tels ou tels dieux. » Comme Diderot, il est un dévot de Lucrèce ; mais la poésie de Lucrèce, tantôt si sombre, tantôt si fraîche, l'eût-il retrouvée? Il est permis d'en douter quand on lit les fragments que nous avons de l'*Hermès*. Ce qui, en revanche, y éclate, c'est une aspiration généreuse, ambitieuse peut-être, mais qui n'eût pas été stérile, vers le grand ; c'est l'idée toute nouvelle et très élevée que l'auteur se fait du poète, du « saint » poète, et de la poésie :

> Mer bruyante, la voix du poète sublime
> Lutte contre les vents, et les flots agités
> Sont moins forts, moins puissants que ses vers indomptés.

A la conception antique du *vates*, il unit la conception du poète philosophe tel qu'on pouvait se le représenter en ces dernières années du XVIIIe siècle, disciple de Lucrèce, de Newton et de Buffon, capable de poursuivre « la comète aux crins étincelants », de découvrir les causes, de contempler l'infini et de rapporter de sa course « des vers de nature enflammés ». Seulement, si la conception était haute, elle était difficilement réalisable. La langue de la poésie n'était pas faite encore, elle ne sera jamais faite peut-être pour chanter les choses de la pensée pure, à plus forte raison pour chanter la pensée elle-même, comme Chénier voulait le faire, pour isoler et analyser le travail intellectuel de l'homme qui s'écoute penser.

De même on ferait aisément, dans le poème de l'*Amérique*, le départ entre ce qu'il y a de froid ou même de faux dans le dessein même de l'ouvrage, et ce qu'il y a d'original, d'éclatant, dans certains détails de l'exécution. C'est toute l'histoire et toute la géographie que ce seul poème doit embrasser. « Il faut dans cet ouvrage, soit quand le poète parlera, soit par la bouche des personnages, soit dans les discours prophétiques des êtres surnaturels, décrire de côte en côte absolument toute la géographie du globe aujourd'hui connu »; il faut y mettre aussi « le tableau frappant et rapide de toute l'histoire du

monde ». Voilà une ample matière. A toutes ces données positives s'en ajoutaient de merveilleuses, ainsi qu'on vient de le voir. Dieu et ses anges, par exemple, étaient introduits, occupés à forger le tonnerre. « La sublime invocation qui ouvre le *Paradis perdu* » y devait figurer non loin de telle réminiscence ou fiction profane. Il semble bien que le tout aurait été plus curieux que vivant. Mais sur ce fond confus se détache l'admirable morceau que Chénier met dans la bouche du poète de l'*Araucana,* Alonzo d'Ercilla :

Salut, ô belle nuit, étincelante et sombre,
Consacrée au repos. O silence de l'ombre,
Qui n'entends que la voix de mes vers et les cris
De la rive aréneuse où se brise Téthys.
Muse, muse nocturne, apporte-moi ma lyre.
Comme un fier météore, en ton brûlant délire,
Lance-toi dans l'espace ; et pour franchir les airs
Prends les ailes des vents, les ailes des éclairs,
Les bonds de la comète aux longs cheveux de flamme.
Mes vers impatients, élancés de mon âme,
Veulent parler aux dieux, et volent où reluit
L'enthousiasme errant, fils de la belle nuit.
Accours, grande nature, ô mère du génie ;
Accours, reine du monde, éternelle Uranie...

C'est par de tels élans que Chénier, quoi qu'on dise, devance son siècle et empiète sur le nôtre. Si pourtant il eût vécu et continué à suivre cette direction, s'il avait parfait l'*Hermès,* écrit les douze mille vers de l'*Amérique,* il n'est pas probable qu'il eût beaucoup accru, aux yeux de la postérité, la gloire du poète des *Idylles.* Les *Idylles* et les *Iambes,* voilà ce qui fait pour nous sa vraie gloire. Mais quelle distance des unes aux autres ! et qui eût pu deviner le satirique dont l'indignation sera la Muse dans le poète souriant des Néère et des Pannychis?

V

André Chénier sous la Révolution ; l'homme politique.

Déjà pourtant, nous l'avons vu, dans l'idylle de *la Liberté,* par exemple, le souffle de la Révolution prochaine avait passé jusqu'en ces évocations d'un passé lointain. Dans un hymne à la France, qui est aussi — ce seul titre est significatif — un *Hymne à la justice,* on lisait des vers qui ne sont point d'un

artiste exclusivement passionné pour les splendeurs du passé et dédaigneux des misères du présent :

J'ai vu dans tes hameaux la plaintive misère,
La mendicité blême et la douleur amère.
Je t'ai vu dans tes biens, indigent laboureur,
D'un fisc avare et dur maudissant la rigueur,
Versant aux pieds des grands des larmes inutiles,
Tout trempé de sueurs pour toi-même infertiles,
Découragé de vivre, et plein d'un juste effroi
De mettre au jour des fils malheureux comme toi :
Tu vois sous les soldats les villes gémissantes ;
Corvée, impôts rongeurs, tributs, taxes pesantes,
Le sel, fils de la terre, ou même l'eau des mers,
Source d'oppression et de fléaux divers ;
Mille brigands, couverts du nom sacré du prince,
S'unir à déchirer une triste province,
Et courir à l'envi, de son sang altérés,
Se partager entre eux ses membres déchirés !...
Non, je ne veux plus vivre en ce séjour servile ;
J'irai, j'irai bien loin me chercher un asile,
Un asile à ma vie en son paisible cours,
Une tombe à ma cendre à la fin de mes jours,
Où d'un grand au cœur dur l'opulence homicide
Du sang d'un peuple entier ne sera point avide,
Et ne me dira point, avec un rire affreux,
Qu'ils se plaignent sans cesse et qu'ils sont trop heureux ;
Où, loin des ravisseurs, la main cultivatrice
Recueillera les dons d'une terre propice ;
Où mon cœur, respirant sous un ciel étranger,
Ne verra plus des maux qu'il ne peut soulager ;
Où mes yeux, éloignés des publiques misères,
Ne verront plus partout les larmes de mes frères,
Et la pâle indigence à la mourante voix,
Et les crimes puissants qui font trembler les lois.

On a de lui les fragments d'un poème, *la France libre,* où il chante l'aurore du régime nouveau. Mais il voulait une réforme, non une révolution. Or, il fallut bientôt prendre parti entre les réformateurs et les révolutionnaires. La famille de Chénier elle-même se divisa : Mme de Chénier, suivie par Marie-Joseph, devint « entièrement démagogue », selon l'expression de son mari, qui, avec André, resta « modéré, ami de l'ordre et des lois ». Libéral et délicat, André déteste la tyrannie d'en bas plus encore que celle d'en haut, car elle n'est pas moins injuste que l'autre et elle est plus grossière. Mais ce modéré a ceci de particulier qu'il l'est par les opinions seules, non par le tempérament : il lui est arrivé de combattre les violents avec violence, et de défendre sans assez de modération les idées

modérées, non seulement contre les montagnards, mais contre les girondins, dont il partagera le sort. Mais s'il manqua parfois de largeur dans les vues, il ne manqua jamais ni de sincérité ni de courage. Il ne se croyait pas le droit de rester neutre, et de chanter la nature ou l'amour à l'écart de la mêlée; il croyait et disait que chaque citoyen doit se regarder comme obligé d'apporter, par la parole, par l'action, une « espèce de contribution de ses idées et de ses vues pour le bien commun ». Il s'affilie d'abord à la Société de 1789, et c'est dans les Mémoires de cette Société qu'il publia, en août 1790, son *Avis au peuple français sur ses véritables ennemis*. Cet *Avis* ne passa pas inaperçu : Stanislas-Auguste, roi de Pologne, le fit traduire, et Chénier l'en remercie dans une lettre (18 octobre 1790) d'un ton simple et fier, très instructive pour la connaissance de ses sentiments à cette époque.

Ma surprise a égalé ma respectueuse reconnaissance ; mais, attentif depuis longtemps à tout ce qui se fait sur la terre pour le rétablissement de la raison et l'amélioration de l'espèce humaine, je n'étais pas assez étranger aux affaires de la Pologne pour ne pas connaître le caractère de Votre Majesté, et le prix dont un pareil suffrage doit être aux yeux d'un honnête homme : aussi dois-je avouer que l'inscription de la médaille ne peut manquer de m'enorgueillir un peu, car elle me rappelle que c'est uniquement la pureté de principes que j'ai essayé de développer, et le désir ardent que j'ai eu d'être utile, qui m'ont valu l'honneur que je reçois, et qui vous ont fait chercher dans la foule un inconnu pour le prévenir par des marques aussi flatteuses de votre approbation. Vous avez, Sire, applaudi aux souhaits et compati aux chagrins d'un homme pour qui il ne sera pas de bonheur s'il ne voit point la France libre et sage ; qui soupire après l'instant où tous les hommes connaîtront toute l'étendue de leurs droits et de leurs devoirs ; qui gémit de voir la vérité soutenue comme une faction, les droits les plus légitimes défendus par des moyens injustes et violents, et qui voudrait enfin qu'on eût raison d'une manière raisonnable.

Avec plus de force encore ces sentiments se font jour dans l'ode célèbre du *Jeu de paume*, adressée au peintre David, à celui qui devait être bientôt le « stupide » David. Mais alors David, « roi du savant pinceau », et Chénier étaient unis par un commun amour des formes et des mœurs antiques. Aucun sujet n'était fait pour mettre mieux en lumière les deux sentiments qui, en ce moment critique, se partageaient l'âme de Chénier, une confiance sincère dans la « divine puissance » de la raison, une défiance instinctive des excès populaires qui avaient déjà profané les plus pures victoires de la liberté renaissante. C'est dans la « sainte masure » de Versailles que l'aurore de cette liberté a brillé, et ce « berceau des

lois » lui est sacré à ce point qu'il le compare à Délos, berceau d'Apollon. Tout ce prélude, qui à la liberté associe les arts, est large et serein. Le premier exploit du peuple souverain, la prise de la Bastille, est glorifié.

Déraciné dans ses entrailles,
L'enfer de la Bastille à tous les vents jeté
Vole, débris infâme et cendre inanimée ;
Et de ces grands tombeaux la belle liberté,
Altière, étincelante, armée,
Sort...

Mais cette première victoire, déjà, n'a pas été pure de tout excès, et l'avenir n'apparaît pas sans nuages. Ce peuple « deux fois né, peuple vieux et nouveau », se dégagera-t-il sans effort du poids de son passé? Brusquement affranchi, saura-t-il être libre? Avec une généreuse inquiétude et une franchise virile, Chénier s'adresse à ces législateurs de la Constituante qui viennent de proclamer les droits de l'homme et du citoyen, et, tout en saluant après eux ces « droits sacrés nés avec la nature », il leur rappelle des devoirs non moins sacrés, quoique plus ingrats :

Vous avez tout dompté. Nul joug ne vous arrête.
Tout obstacle est mort sous vos coups.
Vous voilà montés sur le faîte.
Soyez prompts à fléchir sous vos devoirs jaloux.
Bienfaiteurs, il vous reste un grand compte à nous rendre :
Il vous reste à borner et les autres et vous ;
Il vous reste à savoir descendre.

Vos cœurs sont citoyens. Je le veux. Toutefois
Vous pouvez tout. Vous êtes hommes.
Hommes, d'un homme libre écoutez donc la voix.
Ne craignez plus que vous...

Mais au peuple surtout sauvez l'abus amer
De sa subite indépendance.
Contenez dans son lit cette orageuse mer.
Par vous seuls dépouillé de ses liens de fer,
Dirigez sa bouillante enfance.
Vers les lois, le devoir, et l'ordre, et l'équité,
Guidez, hélas ! sa jeune liberté.
Gardez que nul remords n'en attriste la fête.
Repoussant d'antiques affronts,
Qu'il brise pour jamais, dans sa noble conquête,
Le joug honteux qui pesait sur sa tête,
Sans le poser sur d'autres fronts.
Ah ! ne le laissez pas, dans la sanglante rage

D'un ressentiment inhumain,
Souiller sa cause et votre ouvrage.
Ah ! ne le laissez pas sans conseil et sans frein,
Armant, pour soutenir ses droits si légitimes,
La torche incendiaire et le fer assassin,
Venger la raison par des crimes.

Peuple! ne croyons pas que tout nous soit permis.
Craignez vos courtisans avides,
O peuple souverain!...

Cette ode si longue, inégale, heurtée, est loin d'être un chef-d'œuvre littéraire; mais c'est un document moral de premier ordre. Ce n'est pas le seul Chénier qui, en un si court espace de temps, a passé par ces sentiments divers, c'est un grand nombre de Français honnêtes, dont il n'est ici que l'interprète le plus éloquent. Ils ont applaudi au serment du Jeu de paume et à la destruction de la Bastille. Ce fut comme le premier acte, acte brillant et gros d'espérances, de cette tragédie qui fut la Révolution française; les péripéties s'entrevoient déjà, sinon la catastrophe. Les « sages esprits, forts contre les excès », avaient fait ce beau rêve de la liberté sous la loi :

Peuple, la liberté, d'un bras religieux,
Garde l'immuable équilibre
De tous les droits humains, tous émanés des Cieux.
Son courage n'est point féroce et furieux ;
Et l'oppresseur n'est jamais libre.

Ils n'étaient point désabusés encore, puisque l'ode du Jeu de paume se termine par un avertissement prophétique aux rois et par l'exaltation de « la sainte liberté, fille du sol français ». Mais dans les écrits de Chénier, journaliste et poète, on pourrait suivre d'année en année, presque de jour en jour, les progrès de leur déception, où d'abord l'étonnement domine, puis la douleur, puis la colère. En 1791, Chénier écrit ses *Réflexions sur l'esprit de parti,* et collabore au *Moniteur.* L'année suivante, il est au *Journal de Paris*[1], et le ton change à mesure que les événements se précipitent. On le voit écrire alors, ou plutôt il semble qu'on l'entende s'écrier : « C'est surtout quand le sacrifice qu'il faut faire à la vérité, à la liberté, à la patrie, sont dangereux et difficiles, qu'ils sont accompagnés aussi d'ineffables délices. C'est au milieu des délations, des outrages, des

1. Il y est entré dès novembre 1791.

proscriptions; c'est dans les cachots, c'est sur des échafauds que la vertu, la probité, la constance, savourent la volupté d'une conscience orgueilleuse et pure. » On sent que le poète s'est jeté dans la mêlée. Il est, en effet, un des orateurs les plus écoutés du club des Feuillants, et Lacretelle, qui l'y a entendu, nous le montre à la tribune, aussi résolu qu'éloquent.

Un homme, dit-il, y attira fortement mon attention, par la double annonce d'un grand talent et d'un grand caractère : c'était André Chénier. Frère d'un poète dont la muse tragique avait voulu traduire sur la scène les principes de la Révolution, et qui déjà s'engageait trop dans les voies républicaines, il n'avait point voulu sacrifier à l'amitié la plus sincère des principes plus nobles, mieux médités, qui pouvaient conserver ou plutôt rendre à la Révolution un caractère plus digne à la fois de la liberté antique et de la philosophie du XVIIIe siècle. L'avis le plus énergique et le plus éloquemment exprimé partait toujours de sa bouche. Ses traits fortement prononcés, sa taille athlétique sans être haute, son teint basané, ses yeux ardents, fortifiaient, illuminaient sa parole... Démosthènes n'avait pas été moins que Pindare l'objet de ses études... Chacun de nous regrettait que ce talent, plein de force et d'éclat, échauffé par une âme intrépide, ne fût pas encore appelé à la tribune. Lui seul eût pu disputer ou ravir la palme de l'éloquence à Vergniaud.

Marie-Joseph est dans le parti opposé, et les deux frères se heurtent parfois dans des conflits d'autant plus âprement acharnés que leur sincérité à tous deux est égale. Quand André a publié son article *De la cause des désordres qui troublent la France et arrêtent l'établissement de la liberté*, Marie-Joseph écrit au *Journal de Paris* pour le contredire, et André lui réplique. C'est dans ce même journal qu'André donne ses premiers ïambes, lancés contre « les Suisses de Collot-d'Herbois », ces Suisses du régiment de Châteauvieux, qui s'étaient distingués à Nancy, en 1790, par leur indiscipline et par leurs pillages. Il s'indignait que Paris préparât un triomphe à ces tristes triomphateurs. Mais qui, à ce moment même, composait en leur honneur un « Hymne à la Liberté »? C'était Marie-Joseph Chénier. On comprend que l'irritation d'André dut faire place bientôt au découragement. Une lettre de lui (28 octobre 1792) à Brodelet, commissaire des subsistances, éclaire d'une vive lumière ses sentiments à cette époque. L'illustre poète allemand Wieland a demandé si Chénier était encore en vie et ce qu'il faisait dans la Révolution : Chénier s'étonne de cette sollicitude, car il n'a pas le bonheur de comprendre la langue allemande, et il ne connaît Wieland que de nom; mais il répond en toute sincérité :

Je suis encore en vie. Je pourrais ajouter qu'ayant fait du bien à plus d'un homme et n'ayant jamais fait de mal à qui que ce soit, je ne dois avoir couru

aucun risque, n'avoir eu rien à craindre. Mais M. Wieland, qui connait les hommes et les révolutions, me répondrait sans doute que ce n'est pas une raison.

Ce que je fais dans la Révolution? Rien, grâce au Ciel, absolument rien. C'est ce que je m'étais bien promis dès le commencement, sachant déjà que le moment des révolutions n'est jamais celui des hommes droits et invariables dans leurs principes, qui ne veulent ni mener ni suivre des partis, et qui abhorrent toute intrigue. Affligé des maux que je voyais et de ceux que je prévoyais, j'ai, dans le cours de la Révolution, publié de temps en temps des réflexions que je croyais utiles, et je n'ai point changé d'opinion. Cette franchise, qui n'a rien empêché, ne m'a valu que beaucoup de haines, de persécutions et de calomnies. Aussi suis-je bien déterminé à me tenir toujours à l'écart, ne prenant aucune part active aux affaires publiques, et me bornant, dans ma solitude, à faire pour la liberté, la tranquillité et le bonheur de la République, des vœux qui, à dire vrai, surpassent de beaucoup mes espérances.

Je suis fort embarrassé pour répondre à la troisième question, *ce que je fais dans le monde.* Si je voulais être sincère, je répondrais comme à la question précédente, *rien.* Cependant, comme, aux yeux de M. Wieland, un loisir employé aux lettres et à l'étude ne saurait passer pour une oisiveté complète, je lui dirai que, me livrant tout entier aux goûts que j'ai toujours eus, je m'attache, dans la retraite, à une étude approfondie des lettres et des langues antiques, et je consacre ce qui me reste de jeunesse à me mettre en état de suivre un jour ses traces, heureux si je puis, comme lui, faire quelque honneur à ma langue, à mon pays et à moi-même.

Ces projets de retraite et d'étude durent être bientôt abandonnés. Comment rêver et travailler sous la Terreur? Chénier s'efforce en vain de fuir l'épouvantable réalité; aux eaux de Forges, puis à Versailles, il cherche et ne trouve pas l'oubli.

O Versaille, ô bois, ô portiques,
Marbres vivants, berceaux antiques,
Par les dieux et les rois Élysée embelli,
A ton aspect, dans ma pensée,
Comme sur l'herbe aride une fraîche rosée,
Coule un peu de calme et d'oubli...

Ah! témoin des succès du crime,
Si l'homme juste et magnanime
Pouvait ouvrir son cœur à la félicité,
Versailles, tes routes fleuries,
Ton silence, fertile en belles rêveries,
N'auraient que joie et volupté.

Mais souvent tes vallons tranquilles,
Tes sommets verts, tes frais asiles,
Tout à coup à mes yeux s'enveloppent de deuil :
J'y vois errer l'ombre livide
D'un peuple d'innocents qu'un tribunal perfide
Précipite dans le cercueil.

Il n'était pas homme à se résigner et à se taire. Quand Char-

lotte Corday frappa Marat, il sentit le besoin de rendre un poétique hommage à celle que beaucoup admiraient en silence, mais n'osaient approuver en public.

La vérité se tait ! dans sa bouche glacée,
Des liens de la peur sa langue embarrassée
Dérobe un juste hommage aux exploits glorieux !
Vivre est-il donc si doux ? De quel prix est la vie,
Quand, sous un joug honteux, la pensée asservie,
Tremblante, au fond du cœur, se cache à tous les yeux ?

La Grèce, ô fille illustre ! admirant ton courage,
Epuiserait Paros pour placer ton image
Auprès d'Harmodius, auprès de son ami,
Et des chœurs sur ta tombe, en une sainte ivresse,
Chanteraient Némésis, la tardive déesse,
Qui frappe le méchant sur son trône endormi.

Les ressouvenirs de la liberté grecque, souvent conquise au prix du sang répandu, entraînent même un peu loin dans cette ode l'admirateur de l'héroïne normande : c'est la théorie même du « tyrannicide » qu'il embrasse avec ferveur, et cette théorie a ses dangers, car on peut être toujours le tyran de quelqu'un, et qui sera juge de la légitimité du meurtre? Dans cette ode d'un stoïcisme agressif, Chénier célébrait ceux qui savent mourir. Moins d'un an après Charlotte Corday, il mourait lui-même sur l'échafaud, le 17 ventôse an II, 7 mars 1794.

A Saint-Lazare, où il fut détenu d'abord avant d'être transféré à la Conciergerie, il avait retrouvé plusieurs de ses amis, les Trudaine, qui moururent de la même mort que lui, et François de Panges, que le 9 thermidor délivra, mais qui ne survécut guère. Il y retrouvait aussi toute une société mondaine, frivole même, dont la menace prochaine de la mort semblait plutôt exalter la fureur de jouir de la vie. Le poète des *Elégies* écrivit dans ce milieu son élégie dernière, la plus touchante, la seule touchante peut-être, car la mélancolie qu'on trouve parfois au fond des élégies précédentes, ce n'est guère que la lassitude de la volupté : c'est d'une mélancolie véritable, au contraire, que l'élégie de la *Jeune Captive* est pénétrée. Il est vrai que cette captive faillit seulement être une victime, qu'échappée à la tourmente, elle se remaria même, car elle était mariée déjà, et depuis dix ans, au duc de Fleury[1].

1. Née en 1769, elle avait trente-quatre ans quand Chénier l'a chantée. Mme Vigée, qui l'avait vue à Rome en 1789, trace d'elle ce portrait dans ses *Souvenirs :* « Son visage était enchanteur, son regard brûlant ; sa taille, celle qu'on donne à Vénus, et son esprit supérieur. Elle aimait les arts, et se passionnait pour les beautés de la nature. »

Elle devint, après divorce, Mme de Montrond, mais, pour nous, elle reste Mlle de Coigny.

On dirait que la Fortune a voulu, avant de frapper André Chénier, avant qu'il eût donné toute la mesure de son génie, lui laisser au moins le temps et lui fournir les occasions de révéler, pendant ces derniers mois, tout ce qu'il y avait de tendresse à la fois et de puissance dans son âme. Ce qu'on perdait en lui, on devait le sentir mieux en lisant, d'une part, une élégie qui, par certains traits et certains tours, annonce Lamartine; d'autre part, des ïambes dont les *Châtiments* de Victor Hugo ne dépasseront pas l'âpreté. Mais, ici, l'élégie se mêle encore à la satire. Dans un fragment des *Cyclopes littéraires,* celui qui devait s'appeler lui-même le « fils d'Archiloque » parlait déjà du fier Archiloque et de ses « ïambes vengeurs ». Mais Archiloque n'eût pas écrit la *Jeune Captive*, et le sentiment qui rend la *Jeune Captive* si touchante n'est pas absent des *Iambes*. Ils ont besoin d'être adoucis et attendris par le regret de la vie, si naturel chez un jeune homme qui va mourir; cri de la jeunesse qui ne peut croire à la mort, cri tout païen, semble-t-il d'abord, mais aussi appel désespéré à l'éternelle justice. L'épicurien de la veille, la victime de demain, se tourne alors vers ce Dieu qu'il ne semblait pas connaître, et tout, regret et dégoût de la vie, effroi et désir de la mort, invocations à la Vertu conçue par le philosophe et au « Dieu des armées » en qui le juste, se ressouvenant qu'il est chrétien, entrevoit peut-être un vengeur, tout cela fait des *Iambes* de Chénier son œuvre la plus haute, littérairement égale, moralement supérieure à ses œuvres précédentes.

Vienne, vienne la mort! que la mort me délivre!
    Ainsi donc, mon cœur abattu
Cède au poids de ses maux! Non, non, puissé-je vivre!
    Ma vie importe à la vertu :
Car l'honnête homme enfin, victime de l'outrage,
    Dans les cachots, près du cercueil,
Relève plus altiers son front et son langage,
    Brillants d'un généreux orgueil.
S'il est écrit aux cieux que jamais une épée
    N'étincellera dans mes mains,
Dans l'encre et l'amertume une autre arme trempée
    Peut encor servir les humains.
Justice, vérité, si ma bouche sincère,
    Si mes pensers les plus secrets
Ne froncèrent jamais votre sourcil sévère,
    Et si les infâmes progrès,

Si la risée atroce ou (plus atroce injure!)
L'encens de hideux scélérats
Ont pénétré vos cœurs d'une large blessure,
Sauvez-moi; conservez un bras
Qui lance votre foudre, un amant qui vous venge.
Mourir sans vider mon carquois!
Sans percer, sans fouler, sans pétrir dans leur fange
Ces bourreaux, barbouilleurs de lois!...

On a vanté souvent l'éloquence enflammée des *Iambes :* on a moins souvent montré ce qu'elle a et gardera nécessairement d'unique. Il ne se retrouvera plus un tel concours de circonstances et d'influences formant un tel tempérament de poète et de citoyen, une société si raffinée s'abîmant dans une crise si terrible, un épicurien jetant sa couronne de roses pour aller aux enfers « nouer le triple fouet, le fouet de la vengeance »; une nature à la fois délicate et passionnée, où s'allient l'originalité de l'esprit, l'indépendance du caractère, l'énergie de la volonté, la hauteur de la conscience; qui passe sans effort, sinon sans regret, des contemplations désintéressées de l'art aux mêlées de la place publique; qui sait vivre avec grâce et mourir avec fierté; une âme faite pour la tendresse, et ravagée soudain par la haine, mais par une haine qu'il fait aimer, car elle ne prend pas sa source dans une rancune personnelle exaspérée, mais dans ce qu'il y a de plus général et de plus généreux dans les instincts, les sentiments, les élans dont l'âme humaine est capable. Dès lors, ce qui touche, ce n'est pas seulement la protestation du « pauvre poète », qui se sent impuissant dans le présent, mais non pas dans l'avenir, et qui résolument se substitue à la Providence indifférente : c'est l'absolue spontanéité de ce cri, car les *Iambes* ne sont faits que de cris, mais de cris où s'exhalent les émotions les plus diverses, les plus brusques mouvements de l'âme, ce qui en explique la forme entrecoupée et saccadée. D'autres poètes, dans la colère ou la douleur, ont fait entendre d'autres cris ; mais ils ont écrit une œuvre tantôt trop personnelle, tantôt trop littéraire. Chénier n'a eu le temps ni de préméditer ses *Iambes* ni de les revoir; il n'en a même pas eu le désir. Ce n'est pas un artiste qui combine ses effets, c'est une âme qui se soulage en s'épanchant, une âme qui se plaint ou qui menace, mais toujours se livre tout entière, et dont notre regard pénètre même les profondeurs troublées.

VI

L'influence d'André Chénier et l'histoire de ses poésies.

Faire l'histoire des poésies de Chénier, c'est la meilleure et peut-être la seule manière de répondre à la question si controversée : est-il le dernier des poètes classiques ou le premier des poètes modernes?

Qu'il n'ait pu exercer une influence directe et profonde sur les premiers poètes du XIXe siècle, cela résulte tout d'abord d'un examen sommaire des dates et des faits. Quand Chénier mourut, il n'avait publié que deux de ses pièces, le *Jeu de paume* (1791) et l'*Hymne aux Suisses de Châteauvieux* (*Journal de Paris*, 15 avril 1792). A la prison de Saint-Lazare, il donna ses stances de la *Jeune Captive* à Millin, son compagnon de captivité, qui échappa à la mort et peu après les fit paraître dans son journal, *la Décade philosophique*. Quant aux *Iambes*, dissimulés dans les paquets de linge qu'on emportait de la prison, écrits en caractères microscopiques sur de minces bandes de papier, il restèrent, comme les manuscrits des poésies antérieures, entre les mains de M. de Chénier père jusqu'à sa mort, survenue en 1795, puis, jusqu'en 1811, furent la propriété de Mme de Chénier et de son fils Marie-Joseph, qui ne semblent pas en avoir soupçonné le prix véritable, mais qui les laissèrent voir à Millevoye (on en trouve chez lui des réminiscences évidentes), à Chênedollé, à Joubert, enfin à Chateaubriand. Pourquoi Marie-Joseph Chénier ne songea point à se dessaisir, en faveur du public, de son dépôt précieux, et pourquoi Chateaubriand, ravi de trouver à ces vers inconnus une saveur si antique et une couleur si jeune, ne put se retenir d'en insérer quelques beaux fragments dans son *Génie du christianisme,* il nous semble que répondre à cette double question, c'est éclairer par avance l'esprit de l'œuvre d'André Chénier. C'est Marie-Joseph qui est vraiment le dernier des poètes classiques ou pseudo-classiques. Bien des hardiesses, bien des irrégularités prétendues, durent, sinon le choquer, au moins l'arrêter et le surprendre dans ces œuvres pour la plupart inachevées. Et c'est Chateaubriand, le précurseur des poètes modernes, qui était fait pour comprendre, pour citer avec enthousiasme certains vers où l'on dirait que déjà respire l'âme orageuse de René :

Souvent, las d'être esclave et de boire la lie
De ce calice amer que l'on nomme la vie,
Las du mépris des sots qui suit la pauvreté,
Je regarde la tombe, asile souhaité ;
Je souris à la mort volontaire et prochaine ;
Je me prie, en pleurant, d'oser rompre ma chaîne ;
Déjà le doux poignard qui percerait mon sein
Se présente à mes yeux et frémit sous ma main ;
Et puis mon cœur s'écoute et s'ouvre à la faiblesse ;
Mes parents, mes amis, l'avenir, ma jeunesse,
Mes écrits imparfaits : car à ses propres yeux
L'homme sait se cacher d'un voile spécieux.
A quelque noir destin qu'elle soit asservie,
D'une étreinte invincible il embrasse la vie,
Et va chercher bien loin, plutôt que de mourir,
Quelque prétexte ami de vivre et de souffrir.
Il a souffert, il souffre : aveugle d'espérance,
Il se traîne au tombeau de souffrance en souffrance,
Et la mort, de nos maux ce remède si doux,
Lui semble un nouveau mal, le plus cruel de tous.

D'autres fragments, d'un autre caractère, paraissaient à Chateaubriand pleins du goût de l'antiquité et « dignes de Théocrite », et il n'était plus seul à le penser : la *Jeune Tarentine* était révélée au public en 1801 ; une partie du *Mendiant* en 1816. Daunou, cependant, était devenu le dépositaire des précieux manuscrits, à la mort de Marie-Joseph. C'est lui qui, devant les deux frères survivants de Chénier, Sauveur et Constantin, remit à M. de Latouche les éléments dont il composa la fameuse édition de 1819. C'étaient, entre autres, les manuscrits de l'*Aveugle*, du *Mendiant*, de la *Liberté*, de l'*Ode à Charlotte Corday*, de l'*Hymne à la France*, des *Elégies*, du poème de l'*Invention* et de plusieurs autres fragments ; c'étaient des copies du reste.

On a beau jeu à démontrer qu'au moment où parut cette première édition de 1819, Lamartine allait donner les *Méditations*; que le talent de Vigny et de Hugo était déjà formé ; que par suite, et sans même parler des différences d'inspiration et d'idéal, André Chénier n'a pu, matériellement, être pour eux un modèle[1] et qu'il ne doit pas être salué comme un précurseur. Observons cependant de quelle façon amis et adversaires accueillirent ce recueil encore si incomplet. Latouche lui-même,

1. « Pas plus que Lamartine, Hugo n'a rien appris de Chénier, dans les vers mêmes duquel nous savons — par son *Journal des idées d'un jeune jacobite en 1819*, — que, s'il admira des « expressions d'une énergique trivialité dans la grandeur », il fut, au contraire, choqué de « la bizarrerie des coupes » et de ce qu'il appelle assez heureusement « la manie de mutiler la phrase, pour la tailler à la grecque ». (Brunetière, *Revue des Deux Mondes*, 1er oct. 1893.)

Latouche, dont ce trésor faisait la fortune littéraire, fut comme effrayé de son bonheur : ces richesses lui semblèrent presque compromettantes, et il n'osa les étaler tout entières dans leur admirable confusion ; mais il y fit un choix, assez judicieux d'ailleurs, et même çà et là il ne craignit pas de substituer du Latouche à du Chénier. On devine quel fut le sentiment des critiques classiques. Charles Loyson consacra quatre articles du *Lycée français* moins à applaudir à cette résurrection d'un vrai poète qu'à regretter qu'on n'eût pas fait un choix encore plus sévère dans ses poésies :

Je n'ai rien outré en souhaitant, pour la gloire d'André Chénier, qu'on pût faire rentrer dans l'oubli une moitié des écrits qui viennent d'être publiés sous son nom.

Une sorte de novateur, Népomucène Lemercier, dans la *Revue encyclopédique,* écrit non moins sévèrement :

Parmi quelques tableaux, précieusement finis, des esquisses légères, des ébauches confuses, des traits de crayon indécis ; là, des incorrections sans nombre ; ici, des beautés éparses, mais éclatantes. On hésite à prononcer sur tant de défauts unis à tant de qualités...

Ce révolutionnaire de Népomucène est surtout frappé de l'audace de certaines coupes, de la brusquerie de certains enjambements ; en général Chénier lui paraît « agité du désir d'innover partout. » Ainsi, ceux qui se rattachaient plus ou moins étroitement à la tradition ancienne sentaient là quelque chose de nouveau. Eux-mêmes, les vrais novateurs crurent devoir faire quelques réserves. Il est curieux que Victor Hugo, alors âgé de dix-sept ans, ait fait porter les siennes précisément sur certaines libertés excessives de la versification. Il est vrai qu'il sut admirer de plein cœur cette manière franche et large des anciens que Chénier reprenait en maître, et qu'il alla jusqu'à esquisser un parallèle entre Chénier et Lamartine : « Le premier est romantique parmi les classiques ; le second est classique parmi les romantiques[1]. » Cette formule, sous la plume du futur chef des romantiques, est si extraordinaire qu'elle en est amusante. Et pourtant, dans son cours de la Sorbonne, Villemain dira bientôt, en parlant du *Jeune Malade :* « Les vers les plus mélodieux de Lamartine ont reçu, peut-être, l'inspiration de cette poésie, et ne l'ont pas effacée. » Mais Villemain a tort, comme

1. *Journal d'un jeune jacobite en 1819. — Philosophie et Littérature mêlées,* I, 92.

Victor Hugo; aucun poète n'est plus différent de Lamartine que Chénier. Sainte-Beuve le sentait et le disait dans ses *Pensées de Joseph Delorme :* « La poésie d'André Chénier n'a point de religion ni de mysticisme : c'est en quelque sorte le paysage dont Lamartine a fait le ciel. » Pourtant, dans son *Tableau de la poésie française au seizième siècle* (1828), c'est la parenté de Chénier avec l'école romantique que Sainte-Beuve s'attache à faire ressortir, et c'est dans ce dessein qu'il exagère l'originalité de la versification chez le « romantique » du XVIIIe siècle : « L'alexandrin à la césure variable, au libre enjambement, à la rime riche, qui fut celui de la Renaissance, celui de Molière, de Racine en ses *Plaideurs*, que Malherbe et Boileau avaient le tort de mal comprendre et de toujours combattre, qu'André Chénier, à la fin du dernier siècle, retrouva, avec un bonheur inouï, est le même que la jeune école affectionne et cultive. » Dans cette seule phrase tient toute une histoire de la versification en France, et dans cette histoire André Chénier occupe une place vraiment privilègiée. On tenait à l'accaparer en le couronnant. Loin de réclamer contre cette prétention, les adversaires du romantisme l'admettaient comme pleinement justifiée, et confondaient maître et disciples dans leur dédain. Baour-Lormian s'écriait dans un vers superbement ridicule :

Nous, nous datons d'Homère, et vous, d'André Chénier.

Pendant la plus grande partie du XIXe siècle, malgré la publication de fragments nouveaux par Latouche (1829, 1830, 1833 [1]), par Sainte-Beuve (1839), par Egger (1869), l'opinion prévalut, qui faisait de Chénier un précurseur, et cette opinion a son expression dernière dans le rapport de Théophile Gautier sur l'Exposition de 1869 :

On peut dater d'André Chénier la poésie moderne. Ses vers, édités par de Latouche, furent une vraie révélation. On sentit toute l'aridité de la versification descriptive et didactique en usage à cette époque. Un frais souffle venu de la Grèce traversa les imaginations, l'on respira avec délices ces fleurs au parfum enivrant qui auraient trompé les abeilles de l'Hymette. Il y avait si longtemps que les muses tenaient à leurs mains des bouquets artificiels plus secs et plus inodores que les plantes des herbiers, où jamais ne tremblait ni une larme humaine ni une perle de rosée ! Ce retour à l'antiquité, éternellement jeune, fit éclore un nouveau printemps. L'alexandrin apprit de l'hexamètre grec la césure mobile, les variétés de coupes, les suspensions, les rejets, toute cette secrète

1. *La Vallée aux Loups,* de 1833, reproduit les articles publiés dans la *Revue de Paris* de déc. 1829 et mars 1830.

harmonie et ce rythme intérieur si heureusement retrouvés par le chantre du *Jeune Malade*, du *Mendiant* et de l'*Oarystis*. Les fragments, les petites pièces inachevées surtout, semblables à des ébauches de bas-reliefs avec des figures presque terminées et d'autres seulement dégrossies par le ciseau, donnèrent d'excellentes leçons en laissant voir à nu le travail et l'art du poète. A son apparition, toute la fausse poésie se décolora, se fana et tomba en poussière. L'ombre se fit rapidement sur des noms rayonnants naguère, et les yeux se tournèrent vers l'aurore qui se levait.

Une opinion nouvelle commença de se former lorsque eut paru, en 1872, l'édition de Becq de Fouquières (1 vol., Charpentier), plus complète et surtout plus critique que l'édition donnée plus d'un demi-siècle auparavant par Latouche. L'édition de 1872[1] fut remaniée et augmentée en 1881, aussitôt après la publication d'une édition plus complète encore, mais aussi plus confuse, d'un petit-neveu du poète, Gabriel de Chénier (Lemerre, 3 vol.). Celle-ci, qui apportait un grand nombre de fragments nouveaux, mais les versait pêle-mêle, eut du moins cet heureux effet de mettre en lumière les aspects divers, presque opposés, du génie et du caractère de Chénier. On vit, dès lors, beaucoup plus clairement par où il se rattachait à son siècle, et, comme il arrive d'ordinaire, après avoir exagéré son originalité, on fut tenté de la méconnaître. Il ne fut plus le précurseur du romantisme; il fut le dernier des classiques[2], un épicurien du XVIII[e] siècle, artiste à la manière des artistes de ce temps, plus naturel qu'eux seulement et plus rapproché qu'eux du vrai[3]. Sur un point il semblait qu'André Chénier eût cause gagnée. Caro, qui n'aimait guère les romantiques, en s'efforçant de séparer d'eux, pour tout le reste, le poète des *Idylles*, accordait qu'ils pouvaient lui être redevables de certaines innovations dans la forme.

Le rapprochement d'André Chénier et des romantiques doit s'en tenir à ces circonstances matérielles de coupes et d'enjambements. Pour tout le reste, pour les procédés du style, pour le genre d'imagination dans l'expression, pour le dessin et la couleur de la langue, André Chénier n'annonce rien de semblable ou d'analogue à l'école future; il a son originalité bien tranchée,

1. L'édition de 1872 réunissait les Œuvres en prose aux Poésies, éditées dès 1862.
2. Faguet, *Dix-Huitième Siècle*. — M. Faguet écrit, d'ailleurs, très justement : « Malgré un certain nombre d'infiltrations de son esprit à travers la pensée de notre siècle, Chénier, en notre temps comme au sien, reste un peu isolé. Il est un phénomène curieux de déplacement. Classique dans un siècle qui croit l'être et qui n'est que prosaïque, classique et connu seulement à l'époque romantique, admiré par elle et recommandé à notre génération par ceux à qui il ressemblait le moins, et un peu défiguré et dénaturé, au premier regard du moins, par ce patronage, il arrive à nous souvent mal compris, et plus souvent mal classé. »
3. Jules Lemaître, *les Contemporains*, II.

son accent propre : s'il crée à son image une langue, c'est qu'il l'a retrempée aux sources de l'antiquité ; s'il nous paraît être dans la littérature du XVIIe siècle un écrivain nouveau, c'est comme un ancien revenu parmi nous, ce n'est pas comme un précurseur.

Mais voici que M. Anatole France refuse à Chénier même cette satisfaction modeste :

Je soutiens que, pour la forme même du vers, André Chénier est un pur classique du XVIIIe siècle. Sans doute il a un délicieux tour qui lui est propre. Son vers, ferme et flexible à la fois, est d'une harmonie audacieuse et charmante ; il est de beaucoup le premier des versificateurs, comme le premier des poètes de son temps. Mais son art n'est point essentiellement différent du leur.

Ses rejets, ses coupes, n'étaient pas sans précédent quand il les employa. On en trouverait des exemples dans Bertin, dans Parny, surtout dans les *Géorgiques* de Delille, si on lisait encore Delille et Bertin, qui, en effet, ne sont guère lisibles, et Parny, qui est exquis.

Cette fois, il nous semble que la mesure est dépassée. Il est possible, il est certain même que Chénier n'a pas employé le premier certaines coupes ou certains enjambements, mais il est plus certain encore que son art, quelquefois trop systématique, des coupes et des rejets est bien à lui, Ce qu'on peut dire, et on l'a dit[1], c'est que cet art, trop laborieux, n'est pas celui d'un Victor Hugo. Chénier, en effet, a peut-être eu tort de croire qu'on peut couper le vers français, comme le vers grec, où l'on veut, suivant les nécessités du sens : dans son alexandrin, trop de coupes hasardeuses et voulues brisent le *rythme,* que Hugo tend au contraire à renforcer. Mais le même critique qui l'affirme reconnaît que Chénier a beaucoup contribué à répandre la coupe ternaire, rarement employée chez les classiques :

Les doux parfums | n'ont point coulé | sur tes cheveux.

Chénier ne conçoit pas et ne soutient pas la strophe lyrique à la manière des modernes : on a remarqué[2] qu'il n'a connu qu'un petit nombre de mètres ou de combinaisons de mètres, l'alexandrin et le vers de huit syllabes, rarement celui de six ou de dix ; que ses strophes ne sont pas de structure très curieuse ni très variée : celles du *Jeu de paume* se composent de dix-neuf vers de trois mètres différents se combinant en une stro-

1. Bertrand, *la Fin du classicisme.*
2. Rebelliau. *Choix de poésies ;* Hachette. 1888.

phe « un peu trop morcelée et hachée pour que l'effet en soit grandiose » ; mais en revanche il rajeunit heureusement l'alexandrin et il fait voyager la césure à presque toutes les places du vers :

		Son cri victorieux	
Après la 1re syll.		*Tonne.*	(*Jeu de paume*, str. 12.)
		Le genre humain d'espérance et d'orgueil	
—	2e	*Sourit...*	(*Jeu de paume*, str. 12.)
		Et près des bois marchait, faible, et sur une pierre	
—	3e	*S'asseyait.*	(*Aveugle*, 6.)
		Ils s'assemblaient : leur seuil, méconnaissant leurs pas,	
—	4e	*Les rejette.*	(*Jeu de paume*, str. 6.)
—	7e	*Le quadrupède Hélops fuit...*	(*Aveugle*, 244.)
—	8e	*Ils n'ont pas entendu ma voix...*	(*Aveugle*, 111.)
—	9e	*Puis aussi les maisons joyeuses,* les troupeaux...	(*Aveugle*, 179.)
—	10e	*L'insolent quadrupède en vain s'écrie ;* il tombe...	(*Aveugle*, 225.)

On a souvent observé, d'autre part, que par sa façon de lancer d'un seul jet certains vers pleins et sonores, ou de leur donner un tour artistique, une sorte de relief sculptural, par son souci de la forme savante et de la perfection technique, Chénier est l'ancêtre, sinon des grands romantiques, au moins des parnassiens, dont quelques-uns ne sont pas restés trop audessous de leurs maîtres.

Pour ce qui est de l'inspiration, il ne faut pas vouloir trop prouver, lorsqu'il s'agit d'une poésie aussi composite que celle d'André Chénier. Il est clair qu'un jeune épicurien, qui fut, sinon athée avec délices, comme l'a prétendu un de ses contemporains, du moins païen avec candeur; dont l'ambition suprême était de marcher sur les traces de Lucrèce et de Buffon, ne peut rien avoir d'un mystique, ni même, à proprement parler, d'un idéaliste. On peinerait donc vainement à rechercher dans ses œuvres et ses fragments d'œuvres l'expression d'un des « états d'âme » familiers à Lamartine. « Lisez ses *Élégies*, et dites si ces vers ont rien de l'accent du *Lac*, par exemple, ou du *Vallon*[1].» Cela est trop certain, Lamartine ne ressemble à personne. Certains tours, sinon certains accents lamartiniens, se rencontrent, il est vrai, de loin en loin, même dans les *Élégies :*

Souffre un moment encor ; tout n'est que changement.
L'axe tourne, mon cœur ; souffre encore un moment.

1. Brunetière, *l'Évolution de la poésie lyrique.*

Mais, si nous relevions ces quelques traces de mélancolie, on dirait que c'est là une mélancolie de qualité inférieure, celle qui naît de la volupté lassée et dégoûtée d'elle-même. Chénier n'a-t-il conçu que cette mélancolie? Comment donc l'auteur d'un livre très délicat sur Lamartine, à propos de Chénier et des aveux qui échappent à son âme « d'ennui consumée », a-t-il pu évoquer le souvenir des René, des Obermann, des Childe Harold[1]? Les vers que recueillait Chateaubriand, et que nous avons cités, n'étaient-ils que d'un Parny supérieur? Ils ne sont pas isolés dans l'œuvre de Chénier. Souvent malade, il semble quelquefois hanté par l'idée de la mort, lui qui aime tant la vie. Souvent il parle de lui-même, de ses souffrances ou de ses tristesses. C'est donc aller trop loin que d'écrire : « Au rebours des romantiques, il répugne au sens individuel, il n'est à aucun degré un subjectif. Voilà pourquoi il condamne si sévèrement les poètes anglais[2] ». Ce dédain même pour les poètes anglais, on l'exagère. Nous avons vu sur quel ton d'admiration émue Chénier parle de l'auteur du *Paradis perdu*. Ailleurs (*Poésies diverses*), il appelle Milton un « homme sublime, qui a quelques taches, comme le soleil ». Il est vrai qu'il avoue son peu de sympathie pour les « durs chanteurs du Nord nébuleux »; que les « convulsions barbares » de Shakespeare ne l'émeuvent guère plus qu'elles n'avaient ému Voltaire, et qu'enfin, dans son exil d'Angleterre, il a écrit ces vers que lui reprochent sévèrement nos critiques internationaux :

Les poètes anglais, trop fiers pour être esclaves,
Ont même du bon sens rejeté les entraves.
Dans leur ton uniforme, en leur vaine splendeur,
Haletants pour atteindre une fausse grandeur,
Tristes comme leur ciel toujours ceint de nuages,
Enflés comme la mer qui frappe leurs rivages,
Et sombres et pesants comme l'air nébuleux
Que leur île farouche épaissit autour d'eux,
D'un génie étranger détracteurs ridicules,
D'eux-mêmes et d'eux seuls admirateurs crédules,
Et certes quelquefois, dans leurs écrits nombreux,
Dignes d'être admirés par d'autres que par eux.

Que prouvent ces vers? Que Chénier n'était pas Anglais, et qu'isolé à Londres, il s'y ennuyait fort, au moins dans les

1. Zyromski, *de Chenerio poeta*. L'auteur cite un livre de M. Paul Charpentier, *Une Maladie morale; le mal du siècle* (Didier, 1888), où Chénier est mis au nombre de ceux qui ont souffert de ce mal.
2. Bertrand, *la Fin du classicisme*.

premiers temps. Mais bientôt il ne se croira plus en pays barbare, et son frère Marie-Joseph lui écrira : « Vous vous plaisez à Londres, et je m'y attendais. » Et il lui reprochera d'être « indulgent pour Shakespeare », de trouver qu'il y a dans son théâtre « des scènes admirables ». — « Les Anglais, ajoute Marie-Joseph, diront que c'est naturel : ce n'est point là le naturel des Œdipe et des Philoctète. » Voilà le faux goût du classicisme expirant; mais André Chénier, qui sait comprendre Shakespeare et Milton, qui se passionne pour Ossian presque autant que pour les Grecs, qui lit et imite Gessner, mérite assurément de n'être pas confondu avec ces Français du xviiie siècle qui mettaient une sorte de point d'honneur frivole à ignorer l'étranger. Certes, ce n'était pas un esprit vulgaire que l'auteur du *Chant du départ*, Marie-Joseph Chénier (1764-1811), médiocre politique peut-être, quoique Mme Roland l'ait bien sévèrement jugé, mais non pas si mauvais poète qu'elle le croyait. Si *Charles IX*, *Fénelon*, *Calas*, *Caïus Gracchus* même (malgré l'hémistiche courageux : « Des lois, et non du sang! »), ne sont guère que des pièces de circonstance, *Tibère* a quelques beautés vraiment tragiques. On sait par cœur son *Discours sur la calomnie* :

> Auprès d'André Chénier avant que de descendre,
> J'élèverai la tombe où manquera sa cendre,
> Mais où vivront du moins et son doux souvenir,
> Et sa gloire, et ses vers dictés pour l'avenir...
>
> Là, souvent tu verras, près de ton mausolée,
> Tes frères gémissants, ta mère désolée,
> Quelques amis des arts, un peu d'ombre, et des fleurs,
> Et ton jeune laurier grandira sous mes pleurs.

Moins connue, mais non moins belle, est son élégie de *la Promenade*, où se mêlent quelques traits d'une satire sobrement énergique :

> Le troupeau se rassemble à la voix des bergers :
> J'entends frémir du soir les insectes légers;
> Des nocturnes zéphyrs je sens la douce haleine;
> Le soleil de ses feux ne rougit plus la plaine,
> Et cet astre plus doux qui luit au haut des cieux
> Argente mollement les flots silencieux.
> Mais une voix qui sort du vallon solitaire
> Me dit : « Viens ; tes amis ne sont plus sur la terre.
> Viens; tu veux rester libre, et le peuple est vaincu. »
> Il est vrai : jeune encor, j'ai déjà trop vécu.
> L'espérance lointaine et les vastes pensées

Embellissaient mes nuits tranquillement bercées;
A mon esprit déçu, facile à prévenir,
Des mensonges riants coloraient l'avenir.
Flatteuse Illusion, tu m'es bientôt ravie!
Vous m'avez délaissé, doux rêves de la vie;
Plaisirs, Gloire, Bonheur, Patrie et Liberté,
Vous fuyez loin d'un cœur vide et désenchanté.
Les travaux, les chagrins ont doublé mes années;
Ma vie est sans couleur, et mes pâles journées
M'offrent de longs ennuis l'enchaînement certain,
Lugubres comme un soir qui n'eut pas de matin.

Non, le poète qui écrit de tels vers n'est pas le premier venu. Et pourtant, que l'on compare Marie-Joseph à André, sa langue semblera terne, sa versification pauvre; on se sentira, ici, devant une poésie qui finit; là, devant une poésie qui commence. Et, si l'on compare les tragédies de l'un aux idylles de l'autre, combien, dans les idylles, l'antiquité paraîtra plus vraie et plus fraîche! André a l'instinct profond des besoins nouveaux de la poésie et de la langue. Il ose dire que la langue française « a peur de la poésie », et secoue le joug des grammairiens, « hommes dont les travaux sont très utiles lorsqu'ils se bornent à expliquer les lois du langage et qu'ils n'ont pas la prétention de les fixer ». Cette langue française, dont les défauts ne lui échappent pas, il en connaît aussi les ressources, et il la défend avec chaleur, dans son poème de l'*Invention*[1], contre les poètes impuissants qui la calomnient. Au rimeur qui se plaint que la langue « se refuse à ses demi-pensées », il oppose le vrai poète tel qu'il l'imagine :

Celui qu'un vrai démon presse, enflamme, domine,
Ignore un tel supplice : il pense, il imagine;
Un langage imprévu, dans son âme produit,
Naît avec sa pensée, et l'embrasse, et la suit :
Les images, les mots que le génie inspire,
Où l'univers entier vit, se meut et respire,
Source vaste et sublime et qu'on ne peut tarir,
En foule en son cerveau se hâtent de courir.
D'eux même ils vont chercher un nœud qui les rassemble :
Tout s'allie et se forme, et tout va naître ensemble.

Est-ce ainsi que Marie-Joseph eût défini le poète que conce-

1. Louis Racine a plaidé la même cause, mais sur un autre ton :

Quelle humeur triste et dédaigneuse
Nous dégoûte de notre bien?
Notre langue est riche et pompeuse
Pour quiconque la connaît bien...

vait l'école voltairienne, lui dont bientôt le « langage imprévu » de Chateaubriand offensera le purisme étroit? Et n'a-t-il pas dû froncer déjà le sourcil quand il a lu certains vers, à chaque page des manuscrits fraternels?

Aux lieux les plus déserts, ses pas, ses jeunes pas,
Trouvent mille trésors qu'on ne soupçonnait pas.
Sur l'aride buisson que son regard se pose,
Le buisson à ses yeux rit et jette une rose.

Ne disons donc pas, si l'on veut, que Chénier est un précurseur, mais disons moins encore qu'il est purement et simplement un homme du XVIIIe siècle. Non seulement, dans ce siècle de transition, il est au premier rang de ceux qui appellent et préparent un art nouveau, mais il réalise en partie ce qu'il rêve. Reconnaître, comme tout le monde le fait, qu'il est le seul poète du XVIIIe siècle, c'est reconnaître implicitement qu'il occupe dans ce siècle une place à part et qu'il le dépasse. Il fait plus que rouvrir la source de la poésie antique : il ouvre celle de toute poésie, car il n'est pas de poésie sans une sorte de religion de l'art, et c'est de cette religion qu'il est, parmi nous, le premier dévot. Comme il voyait dans l'antiquité, c'est-à-dire dans la nature, le principe de toute beauté, il n'a jamais eu d'autre ambition que de faire des « vers antiques »; mais cette vision d'un art rajeuni, dont il est hanté, fait de lui le chef du chœur des poètes modernes. Il ne les a pas inspirés, mais il les a devancés, par les audaces de sa technique, et par la nouveauté de sentiments que l'antiquité avait peu connus. Sur de nouvelles pensées, il a fait des vers nouveaux. Quand il le lut pour la première fois, en 1819, V. Hugo écrivit : « C'est une poésie nouvelle qui vient de naître. » Et il ne se trompait qu'à demi.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

Éditions Becq de Fouquières et Gabriel de Chénier. — Éditions des *Œuvres choisies :* Becq de Fouquières (Delagrave), Rébelliau (Hachette), Humbert (Garnier), Manuel (Flammarion).

LIVRES

CHATEAUBRIAND. — *Génie du christianisme,* 2e part., III, VI.

LA HARPE. — *Lycée,* 3e part., livre Ier, chap. VIII.

DE LATOUCHE. — Notice de l'édit. de 1819 ; Charpentier.

— *La Vallée aux Loups,* 2e édit., 1833. Cf. *Revue de Paris* de 1829-1830.

VICTOR HUGO. — *Littérature et Philosophie mêlées,* I, 92 ; nouv. éd., Hetzel, p. 58-59, 80-87.

BOISSY D'ANGLAS. — *Études littéraires et poétiques d'un vieillard;* 1825.

SAINTE-BEUVE. — *Tableau de la littérature française au seizième siècle* (1828) : *Mathurin Régnier et André Chénier.*

— *Portraits littéraires,* t. Ier, p. 154 à 208 ; Garnier, 1839.

— *Causeries du lundi,* IV, 144 à 164 ; Garnier.

— *Portraits contemporains,* t. III ; 1846, Didier, in-12.

— *Nouveaux Lundis,* t. III, p. 330-340 ; Calmann-Lévy, 1862.

— *Pensées de Joseph Delorme,* 3 à 9, 15, 19, dans les *Œuvres,* t. Ier ; Lemerre, 1879.

VILLEMAIN. — *Tableau de la littérature française au dix-huitième siècle,* 58e leçon ; Didier, in-8°.

Revue des Deux Mondes. — Numéros des 15 janv. 1838 (G. Planche), 1er février 1839 et 1er juin 1844 (Sainte-Beuve), 15 janv. 1844 (Labitte, *M.-J. Chénier*), 15 avril et 1er mai 1875 (Caro).

GUST. PLANCHE. — *Portraits littéraires,* 3e édit., 1853, Charpentier ; t. Ier, chap. Ier.

NISARD. — *Histoire de la littérature française,* t. IV, chap. IV ; Didot.

A. DE VIGNY. — *Stello,* t. VII des *Œuvres complètes;* Delloye et Lecou, in-8°, 1838.

SAINT-MARC GIRARDIN. — *Cours de littérature dramatique,* t. IV, 54 ; Charpentier.

GABR. DE CHÉNIER. — *La Vérité sur la famille de Chénier :* Paris, 1844.

GÉRUZEZ. — *Histoire de la littérature française pendant la Révolution :* Paris, 1859, in-12, Didier.

BECQ DE FOUQUIÈRES. — Notices de son édit. de 1862 ; Charpentier.

— *Documents nouveaux sur André Chénier ;* Charpentier, in-12, 1875.

— *Lettres critiques sur la vie, les œuvres, les manuscrits d'André Chénier ;* 1881.

EGGER. — *L'Hellénisme en France*, t. II, 31e et 32e leçon; Didier, 1869, in-8°.

EUGÈNE DESPOIS. — Article de la *Revue politique et littéraire*, 28 nov. 1874.

SCHÉRER. — *Études sur la littérature contemporaine*, t. V, p. 1 à 15; Calmann-Lévy.

R. DE BONNIÈRES. — Notice des *Lettres grecques* de Mme de Chénier; 1879, in-8°.

CARO. — *La Fin du dix-huitième siècle*, t. II, chap. VII à XI; Hachette, in-12, 1881, 2 vol.

MERLET. — *Tableau de la littérature française : 1800-1815*, t. Ier, liv. IV, chap. 3, et t. III, liv. III; Didier.

AUG. COUAT. — *La Poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées;* Hachette, in-8°, 1882; *passim*.

EUG. MANUEL. — Préface de l'édit. des *Œuvres poétiques;* Flammarion, in-16, 1884.

PAUL ALBERT. — *La Littérature française au dix-neuvième siècle*, t. Ier, p. 75 à 94; Hachette, in-16, 1887, 4e édit.

ANATOLE FRANCE. — *La Vie littéraire* (chronique du *Temps*), t. Ier et II; 1888-1890.

RÉBELLIAU. — Notice de l'édit. des *Œuvres choisies;* Hachette, in-12, 1888.

GEORGES PELLISSIER. — *Le Mouvement littéraire au dix-neuvième siècle*, 1re part., 2, 34 à 41; Hachette, 1889.

E. FAGUET. — *Le Dix-Huitième Siècle*, p. 499-533; Lecène, in-12, 1890. Cf. *Revue des cours et conférences*, 18, 20 et 27 avril, 11 et 18 mai 1899, 18 janvier, 11 et 22 février, 8 et 22 mars, 12 avril 1900.

BRUNETIÈRE. — *L'Évolution de la poésie lyrique au dix-neuvième siècle*, 2e leçon; Hachette, in-16, 1894.

— *L'Évolution des genres*, 5e leçon; Hachette, 1890.

— *Études historiques et critiques*, 6e série, p. 269 à 288; Hachette, 1898. — Cf. *Revue des Deux Mondes*, mars 1898.

— *Manuel de l'histoire de la littérature française*, p. 367 à 372, 375 à 377; Delagrave, 1898.

GUILLOIS. — *Pendant la Terreur : le poète Roucher, passim;* Calmann-Lévy, gr. in-18, 1890.

RENOUVIER. — *Victor Hugo, le poète*, 289-296; Hachette.

MAURICE ALBERT. — *La Littérature française sous la Révolution, l'Empire et la Restauration*, chap. III; Lecène, in-16, 1891.

HARASZTI. — *La Poésie d'André Chénier;* Hachette, in-16, 1892.

MAURICE SOURIAU. — *L'Évolution du vers français au dix-septième siècle;* Hachette, gr. in-8°, 1893.

LENIENT. — *Histoire de la poésie patriotique en France*, t. II, chap. VII et IX; Hachette, 1894.

G. BRANDES. — *Die romantische Schule in Frankreich;* Leipzig, Barsdorf, 1894.

JULES LEMAITRE. — *Les Contemporains*, II; Lecène.

LANSON. — *Histoire de la littérature française;* Hachette, 1894; v. 5, 3.

EUGÈNE LINTILHAC. — *Précis historique et critique de la littérature française,* t. II, chap. II; André, 1894.

MORILLOT. — *André Chénier* (*Classiques populaires*); Lecène, in-8°, 1895.

BIZOS. — *Impressions de voyage et Épitres d'André Chénier,* dans la *Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur,* 1896.

PETIT DE JULLEVILLE. — *Histoire de la langue et de la littérature françaises,* t. VI, chap. XII (Julleville) et XIII (Chuquet); Colin.

HENRI POTEZ. — *L'Élégie en France avant le romantisme,* chap. V; Calmann-Lévy, 1897.

BERTRAND. — *La Fin du classicisme et le retour à l'antique,* chap. VI et IX; 1897, in-8°.

ZYROMSKI. — *De Chenerio poeta, quomodo Græcos poetas sit imitatus et recentiorum affectus expresserit;* in-8°, 1897. — Cf. *l'Humanisme de Chénier et son poème sur l'*Invention, dans la *Revue d'histoire littéraire* de juillet 1899.

ABEL LEFRANC. — Articles sur les *Œuvres inédites de Chénier,* dans la *Revue de Paris,* 15 oct. et 1er nov. 1899.

JOS. VIANEY. — *Les Poésies antiques de Chénier et l'Épopée contemporaine,* dans la *Revue d'histoire littéraire* (Colin), oct. 1899.

JEAN BERTHEROY. — *Éloge d'André Chénier;* Colin, in-8°, 1901.

JUGEMENTS

I

Un caractère auquel ne peuvent guère échapper les grands écrivains d'une seconde, d'une troisième époque, l'esprit de système inspirant jusqu'à la simplicité, se retrouve dans les écrits d'André Chénier. Il a commencé par la critique ; témoins les fragments de ce poème de l'*Invention*, où il donne la théorie de ses nouveautés poétiques. Ce précieux essai renferme les vues les plus justes sur l'audace légitime du talent, sur les routes véritables de l'invention, sur cette espèce de fidélité infidèle qui s'attache aux derniers imitateurs des premiers modèles. Il ne méconnaît pas la gloire des grands génies de la France; mais il leur souhaite de vrais imitateurs, c'est-à-dire des imitateurs qui ne leur ressemblent pas. C'est la doctrine de la Fontaine, si original en se croyant disciple des anciens :

Il me faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde.

Quoiqu'il fût aisé de choisir, dans les essais didactiques d'André Chénier, des vers pleins d'art et de goût, dignes des plus sévères modèles, son charme est surtout dans ces pièces inventées d'après les Grecs, dans ces idylles retrouvées, où l'imagination seule s'est donné l'émotion immédiate et pittoresque d'un temps qui n'est plus ; telle est cette idylle qui, comme l'*Aristonoüs* de Fénelon, semble une page d'un manuscrit grec, mais traduite par quelque chose de mieux qu'un moderne, cette touchante et sublime idylle de l'*Aveugle*.

VILLEMAIN, *Tableau de la littérature au dix-huitième siècle;* Didier.

II

Les romantiques prirent Chénier pour un des leurs, pour un précurseur et un allié. C'était le moment où, par horreur de Racine et Boileau, les romantiques chantaient la gloire de Ron-

sard, sans se douter que Ronsard est le plus classique des classiques et le père de tout le « classicisme » français. L'erreur fut la même à l'égard de Chénier, étoile nouvelle de la vieille Pléiade. De plus, Chénier avait certaines hardiesses de métrique qui séduisaient les novateurs. Il n'en fallut pas plus pour déclarer Chénier romantique, et même pour soupçonner Latouche d'avoir imaginé les poésies qu'il publiait à l'effet de soutenir la nouvelle école. Cette singulière confusion s'est prolongée, et l'on représente encore quelquefois Chénier comme un précurseur de la littérature moderne. C'est une erreur absolue. C'est le dernier des poètes classiques, qui s'est distingué des poètes classiques de son temps en ce qu'il l'était véritablement, et remontait aux sources au lieu de contrefaire des imitations; mais il est classique exclusivement, sans avoir même le soupçon des sentiments, passions et états d'esprit qui seront familiers à Chateaubriand, à Vigny, à Lamartine et par conséquent à Hugo. Le mot à retenir, c'est celui où Sainte-Beuve avait fini par en venir après avoir longtemps dit sur Chénier des choses moins justes : « C'est notre plus grand classique en vers depuis Racine. »

FAGUET, *Dix-huitième Siècle;* Lecène.

III

Loin d'être un initiateur, André Chénier est la dernière expression d'un art expirant. C'est à lui qu'aboutissent le goût, l'idéal, la pensée du XVIIIe siècle. Il résume le style Louis XVI et l'esprit encyclopédique. Il est la fin d'un monde. Voilà précisément pourquoi il est exquis, pourquoi il est parfait. Certes, il est achevé. Il achève un art et n'en commence aucun autre. Il ferme un cycle. Il n'a rien semé; il a tout moissonné.

Il ne devine, il ne pressent rien du nôtre. Novateur! personne ne le fut moins. Il est étranger à tout ce que l'avenir prépare. Rien de ce qui va fleurir n'est en germe en lui. C'est un vrai contemporain de Suard et de Morellet. Il n'a soupçonné ni le spiritualisme, ni la mélancolie de René, ni l'ennui d'Obermann, ni les ardeurs romanesques de Corinne. Il n'a prévu ni les curiosités métaphysiques ni les inquiétudes littéraires qui entraînaient Mme de Staël et Benjamin Constant vers l'Allemagne. Il a vu jouer Shakespeare à Londres, et il y a moins compris que n'avaient fait Voltaire, Letourneur et Ducis. Le feu qui court dans ses veines n'est pas la flamme subtile qui dévora

Werther. Il ne porte pas en lui le grand vague, le malaise infini des temps nouveaux. Il n'est point épris de cette folie de gloire et d'amour qui va saisir les enfants de la Révolution. Il n'a aucune des aspirations de l'esprit moderne. On citerait sans peine des vers de Lemierre, de Millevoye, de Fontanes, de Chênedollé, qui nous touchent de plus près que les siens par le ton, l'accent et le sentiment. Il est le moins romantique des poètes. Lamartine l'a bien senti, malgré son peu de critique et d'étude. En cette jeune victime de la Terreur il a flairé, avec la certitude de l'instinct, l'adepte, le séide de ce XVIIIe siècle abhorré, l'ennemi.

D'ailleurs, le divin André n'en mérite pas moins d'immortels honneurs. Il n'a rien à craindre d'une critique rationnelle et fondée sur l'histoire. Au contraire, plus on l'étudie, et mieux on l'admire. Rendu à son temps, replacé dans son milieu, remis dans son vrai cadre, il n'apparaît plus seulement comme un délicieux artisan de petits tableaux et de figurines pseudo-grecques et néo-romaines, une sorte de peintre à la cire et de coroplaste tout riant des souvenirs de Pompéi; c'est une âme ardente et vertueuse, c'est un mâle génie où souffle l'esprit d'un siècle. Et quel siècle! le plus hardi, le plus aimable, le plus grand!

Anat. France, *Temps* du 26 août 1888.

IV

Il est extrêmement hasardeux pour un auteur, bien que cela ait pu quelquefois réussir, d'attendre d'être sorti du monde des vivants pour entrer dans l'immortalité. L'anachronisme auquel on s'expose risque fort de devenir fatal. André Chénier lui-même a toujours un peu souffert d'être une célébrité posthume. Il n'a point dans son temps de racines profondes. On ne sait à quoi le rattacher : au XVIIIe siècle, dont il est par l'esprit ainsi que par la date? ou à l'art moderne qu'il annonce, mais qu'il annonce trop tard, après coup, sans avoir contribué à son avènement? Non point qu'il soit, comme le vieux Jean de Schelandre, un romantique avant Victor Hugo; il est plutôt un classique réformé, rajeuni et très perfectionné, qui paraissait créé tout exprès par le Ciel pour acheminer la poésie doucement et sans révolution dans ses nouvelles voies, si sa bonne influence avait pu se faire sentir à temps.

Stapfer, *des Réputations littéraires;* Hachette.

V

Ceux qui veulent faire d'André Chénier le précurseur de la nouvelle école poétique n'abordent, en réalité, qu'une discussion purement littéraire; c'est la forme, la langue et surtout la prosodie du poète qui, seules, peuvent leur offrir des arguments à l'appui de leur thèse. Oui, il n'est pas douteux que le vers d'André Chénier n'a rien qui rappelle les poètes contemporains, de Delille, par exemple; qu'il a une harmonie, une variété, une précision, une couleur, une hardiesse inconnues jusqu'alors, et qui transportèrent d'aise les romantiques. Mais il est bien certain aussi qu'André Chénier ne ressemble à ces derniers ni par son caractère, ni par ses idées, ni par ses sentiments, ni par son inspiration. Ils sont, eux, catholiques, royalistes, avides d'idéal et tout imprégnés de sentimentalisme vague. Il est, lui, républicain, philosophe, disciple des encyclopédistes, d'un tempérament vigoureux et sensuel. Comment, d'ailleurs, ses poésies auraient-elles pu déterminer le mouvement romantique? A l'époque où elles furent publiées par M. de Latouche, en 1819, ce mouvement était déjà commencé et n'avait plus besoin d'être excité. A cette date, Lamartine, qui ne goûta jamais Chénier, tenait en poche les premières *Méditations*, et Alfred de Vigny avait écrit les principales pièces antiques de son premier recueil, *la Dryade* (1815), *Symétha* et *le Bain* (1817). Sans doute, plusieurs fragments d'André Chénier avaient circulé manuscrits, ou paru dans les journaux, puisque Chateaubriand en cite quelques-uns dans le *Génie du christianisme*. Mais ces poèmes n'ont pas inspiré les romantiques. Ce n'est pas chez les Grecs et chez les Romains qu'il faut aller chercher les ancêtres des Lamartine et des Hugo, disciples harmonieux de « ces durs chanteurs du Nord nébuleux » que détestait le poète de *Néère*, d'*Amymone* et de *Clytie*. Ce qui est vrai, en revanche, c'est que l'influence d'André Chénier se retrouvera chez quelques-uns des plus délicats poètes de la seconde moitié de ce siècle.

MAURICE ALBERT, *la Littérature française sous la Révolution, l'Empire et la Restauration*; Lecène.

VI

Chénier rouvre en France les sources de la poésie, depuis longtemps taries; il ressuscite, à la fin de l'âge classique, la préoc-

cupation de l'art, que le XVIIIe siècle, occupé à de graves controverses, avait presque oubliée ; il ravive le sentiment de la couleur, de la forme et du son : il n'a pas le moins du monde influé sur Lamartine et sur Hugo, qui ne l'ont pas connu ; mais on trouve aujourd'hui tout naturel qu'il les ait immédiatement précédés. En même temps, il a été un grand citoyen. Son héroïque combat, sa mort généreuse, appartiennent à la poésie autant qu'à l'histoire. Il a montré par son exemple que le culte désintéressé de l'art non seulement n'empêche pas celui du bien, mais qu'en épurant l'âme tout entière il la rend plus vaillante et plus ferme. Il y a eu de plus grands poètes que Chénier ; mais aucun n'a plus noblement ni plus efficacement servi la cause de la poésie par sa vie et par ses vers. Là est la gloire, vraiment impérissable, de l'auteur des *Iambes*. Il mérite bien le juste hommage que lui a rendu un des plus exquis poètes de notre temps, impeccable artiste comme lui, et comme lui citoyen épris d'un semblable idéal de beauté et de justice.

Je t'invoque, ô Chénier, pour juge et pour modèle !
Apprends-moi, car je doute encor si je trahis,
Patriote, mon art, ou, chanteur, mon pays,
Qu'à ces deux grands amours on peut être fidèle ;

Que l'art même dépose un ferment généreux
Par le culte du beau dans tout ce qu'il exprime ;
Qu'un héroïque appel sonne mieux dans la rime ;
Qu'il n'est pas de meilleur clairon qu'un vers nombreux ;

Que la cause du beau n'est jamais désertée
Par le culte du vrai pour le règne du bien ;
Qu'on peut être à la fois poète et citoyen,
Et fondateur, Orphée, Amphion et Tyrtée ;

Que chanter c'est agir, quand on fait, sur ses pas,
S'incliner à sa voix et se ranger les arbres,
Les fauves s'adoucir, et s'émouvoir les marbres,
Et surgir des héros pour tous les bons combats !

O maître, tour à tour si tendre et si robuste,
Rassure, aide et défends, par ton grand souvenir,
Quiconque sur sa tombe osa rêver d'unir
Le laurier du poète à la palme du juste[1].

MORILLOT, *André Chénier* ; Lecène.

1. Sully-Prudhomme, *la Justice*.

LETTRES

I

Au mois de mai 1787, André Chénier, alors âgé de vingt-cinq ans, suivit, en qualité de secrétaire particulier, M. de la Luzerne, ambassadeur en Angleterre ; il resta à Londres un peu plus de deux ans, étudiant Shakespeare, jugeant avec équité la constitution, avec sévérité les mœurs privées et politiques.

Cependant les événements se déroulaient en France : la convocation des états généraux, le serment du Jeu de paume, excitèrent chez André Chénier une profonde émotion. Sa famille entière, son père, son frère, étaient allés à la Révolution. Marie-Joseph se faisait applaudir du peuple, le 4 novembre 1789, avec sa tragédie de *Charles IX*. L'inaction à laquelle A. Chénier se jugeait condamné par le séjour à l'étranger lui devint intolérable. Au printemps de 1790 il retourna définitivement en France et se jeta dans la mêlée.

On suppose qu'à la veille de prendre une telle résolution, il écrit à son ami, Abel de Malartic, chevalier de Fondat, celui qu'il a appelé quelque part le « doux confident de ses jeunes mystères », et qu'il lui fait part des sentiments qu'il éprouve, des espérances qui l'animent et des projets qu'il a formés.

(CONCOURS GÉNÉRAL. — ENSEIGNEMENT MODERNE.
Seconde, 1895.)

II

En 1811, à la mort de Marie-Joseph Chénier, Daunou, son exécuteur testamentaire, devint le dépositaire des manuscrits d'André Chénier et songea à les publier. Il hésita longtemps, puisque l'édition, enfin confiée par lui et par la famille de Chénier aux soins de H. de Latouche, ne parut qu'en 1819. Nous savons que, dans l'intervalle, Daunou communiqua les précieux papiers à plusieurs des écrivains d'alors.

On supposera que, vers 1818, avant de se décider à risquer l'édition, il remit les manuscrits, en lui demandant conseil, à

Chateaubriand, qui depuis longtemps connaissait plusieurs des poésies d'André Chénier, et en avait cité avec éloge quelques fragments dans une note du *Génie du christianisme* (1802). On composera la réponse de Chateaubriand à Daunou. Il décrira l'impression qu'il a gardée de cette lecture; il s'efforcera de remettre à sa juste place parmi ses devanciers le grand poète qui vient de lui être révélé, dira l'opportunité d'une publication qu'il souhaite, et tâchera de se représenter par avance la nature de l'influence qu'A. Chénier est appelé à exercer sur les générations prochaines.

(École normale supérieure. — Concours de 1896.)

III

Lettre d'André Chénier à sa mère pendant le voyage de Suisse et d'Italie qu'il fit avec les frères Trudaine en 1783. Il écrit de Naples, avec le regret de ne pouvoir pousser jusqu'à la Grèce et Constantinople.

(Fénelon. — Devoir de sixième année.)

IV

Un ami d'André Chénier, à qui il a envoyé son poème *de l'Invention*, lui écrit.

(Montauban. — Lycée de filles. — Devoir de sixième année.)

V

Lettre d'André Chénier à son frère Marie-Joseph. — Il est en prison; il n'en sortira que pour marcher à l'échafaud. Avant de mourir, il a voulu dire à son frère un dernier adieu; il ne croit pas aux calomnies qu'on a répandues.

Il se rappelle leur enfance, leurs jeux, leurs premiers vers sous les yeux de leur mère, et son cœur lui dit que son frère a voulu le sauver.

Mais il se rend à lui-même cet hommage d'avoir mérité la mort par l'horreur que lui inspirent les crimes de la Révolution. Il l'a admirée tant qu'elle a été juste et modérée : il l'a maudite quand elle est devenue violente.

Il termine en adressant à son frère ses adieux et aussi ses conseils.

VI

Chateaubriand à Chênedollé (1819). — Trop engagé à son gré dans la mêlée des partis, il s'est ménagé pourtant le temps de lire un livre dont les amis de la poésie attendaient depuis longtemps la publication : enfin ils ont paru, ces vers d'André Chénier qui, comme le disait déjà le *Génie du christianisme*, « semblent être échappés à un poète grec, tant ils sont pleins du goût de l'antiquité ».

C'est avec ravissement qu'il a lu et les idylles, et les odes, et les ïambes de ce poète mort jeune, si supérieur à son frère qui lui a survécu près de vingt ans, le voltairien Marie-Joseph.

Et pourtant, lui-même André Chénier est trop de son temps. Il n'était pas sans doute, quoi que ses amis en aient dit à Chênedollé, athée avec délices, mais il n'a pas, sauf au moment suprême, le sens de la haute mélancolie, il ne comprend pas la grandeur et la beauté des choses mystérieuses.

Chateaubriand est heureux d'avoir, le premier, révélé un tel poète à la France; mais c'est sous d'autres influences que se renouvellera la poésie, et de toutes parts éclatent déjà les symptômes de ce prochain renouveau.

VII

Lamartine aimait peu André Chénier. Dans un de ses *Entretiens*, il écrit que l'*Iambe* composé par A. Barbier en 1830 dépasse en virilité celui d'André Chénier. Avec modestie et sincérité Barbier protesta en faveur de l'*Iambe* de Chénier : « Je ne pense pas, disait-il, qu'on puisse jamais aller au delà en fait d'amertume et d'énergie. »

On écrira la lettre d'A. Barbier à Lamartine.

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

La poésie et le style poétique d'André Chénier.

(Paris. — AGRÉGATION DES LETTRES. — Leçon, 1892.)

II

La Fontaine a écrit dans son *Épître à Mgr l'évêque de Soissons,* en lui donnant un *Quintilien* de la traduction d'Orazio Toscanella (1687) :

Mon imitation n'est pas un esclavage ;

et André Chénier, dans son poème *de l'Invention :*

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

Chercher dans l'*Épître* de la Fontaine et dans le poème d'André Chénier les traits essentiels, les analogies et les différences de la poétique, de l'art et du style des deux grands poètes.

(AGRÉGATION DES LETTRES. — Concours de 1899.)

III

Les romantiques avaient-ils quelque raison de considérer Chénier comme un précurseur?

(AGRÉGATION DES LETTRES. — Leçon, 1899.)

IV

Comparer la poésie française du XVIIIe siècle avec celle du XVIIe

(Paris. — LICENCE ÈS LETTRES, avril 1882.)

V

Nisard dit qu'André Chénier est le dernier-né des poètes du

XVIIIe siècle; d'autres, au contraire, prétendent qu'il est le premier-né des poètes du XIXe siècle. Dans cette diversité de jugements, quelle est votre opinion?

(Paris. — LICENCE ÈS LETTRES. — Composition, mars 1894.)

VI

De la rime et de la césure dans les poésies d'André Chénier.

(Caen. — DEVOIR DE LICENCE, juin 1893.)

VII

Rapprocher les théories d'André Chénier de celles de Joachim du Bellay.

(Clermont. — COMPOSITION DE LICENCE, 1897.)

VIII

De l'influence d'André Chénier sur les poètes et les prosateurs du XIXe siècle.

(Poitiers. — LICENCE ÈS LETTRES, 1900.)

IX

On sait que les poésies d'André Chénier furent publiées pour la première fois en 1819. « Ce fut, dit Th. Gautier, une vraie révélation. L'alexandrin apprit de l'hexamètre grec la césure mobile, les variétés de coupes, les suspensions, les rejets, toute cette secrète harmonie et ce rythme intérieur si heureusement retrouvés par le chantre du *Jeune Malade*... » (*Les Progrès de la poésie française*.) Étudier et expliquer ce jugement.

(Rennes. — LICENCE ÈS LETTRES, nov. 1897.)

X

Examiner et discuter cette pensée d'André Chénier : « De toutes les nations de l'Europe, les Français sont ceux qui aiment le moins la poésie et qui s'y connaissent le moins.

(Rennes. — LICENCE ÈS LETTRES, nov. 1900.)

XI

Des sources grecques des *Idylles* de Chénier.

(Rennes. — DEVOIR DE LICENCE, décembre 1893.)

XII

Que signifie ce vers d'André Chénier :

> Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques ?

(Alger. — BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL, 1891.)

XIII

Analysez à vos élèves l'*Aveugle*, d'André Chénier, et prenez-en texte pour faire connaître le poète.

(PROFESSORAT DES ÉCOLES NORMALES D'INSTITUTEURS. Leçon, 1890.)

XIV

Marquer les divers aspects du génie poétique d'André Chénier en prenant quelques exemples comme : *le Jeu de paume*, ode; *l'Aveugle*, idylle; *la Jeune Captive*, élégie; les *Iambes*.

Comment a-t-il passé d'un genre à l'autre et où peut-on découvrir l'unité de sa vie, de son âme, de son génie?

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇON.)

Diversité des influences qui ont formé le génie de Chénier; diversité des aspects qu'offre ce génie.

Le Chénier jeune; les *Idylles*, et parmi les idylles *l'Aveugle*, qui marque le mieux l'aspiration au grand. Dans quelle mesure Chénier est naïf, dans quelle mesure il est artiste. Beauté sereine, lacunes de cette première manière.

Les poèmes philosophiques projetés; n'y pas insister plus que sur les *Élégies*, mais constater la même aspiration au grand de la même âme à la fois très antique (autant qu'on peut l'être au XVIIIe siècle) et très moderne. Au fond peu chrétien,

Chénier peut être à la fois l'imitateur des poètes païens et le disciple des philosophes de son temps.

Comment il a dû saluer la Révolution; ses idées sur la liberté et la justice. Explosion d'enthousiasme dans l'ode sur le *Jeu de paume*, mais aussi clairvoyance et prévoyance.

Ce qu'est une ode; la décomposer comme une symphonie (composition) et y chercher les sentiments personnels de Chénier (présent et avenir; le politique et le citoyen).

Par là expliquer la transformation *nécessaire* de son caractère et de son génie quand à 89 succède 93. Lire les vers où lui-même l'explique; faire sentir qu'il n'y a là qu'un contraste apparent, pas de contradiction réelle (marquer la tradition par des pièces comme l'*Ode à Charlotte Corday*).

Dans la conclusion, caractériser chez A. Chénier la marche ascendante du génie, aidé, il est vrai, par les circonstances, mais capable de s'élever, seul, dans une direction peut-être différente, toujours en haut pourtant, et toujours élargi.

XV

La poésie au XVIIIe siècle; sa faiblesse relative. Par où André Chénier se rattache-t-il aux poètes ses devanciers? Par où s'élève-t-il au-dessus d'eux? Insister moins sur les défauts qui tiennent au temps que sur les qualités nouvelles.

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇON.)

Est-il vrai que la poésie n'existe pas, au XVIIIe siècle, avant Chénier? Part de vérité; expliquer pourquoi la poésie ne *peut* pas être florissante, surtout dans la première partie du siècle : la raison critique. Part d'exagération : il y a de la poésie chez des prosateurs comme Buffon, surtout comme Rousseau. Il y en a même chez certains poètes. Mais il faut se garder d'exagérer en sens contraire.

Dans la première partie du siècle, ce qui domine, c'est la poésie spirituelle, mondaine, de Gentil-Bernard, de Dorat, de Bernis; dans la seconde partie, on est tenté par l'ambition d'essayer les grands genres : ode de Malfilâtre sur le système planétaire. Jamais le sentiment religieux n'a été assez profond pour produire un grand poète, mais jamais il n'a cessé d'inspirer quelques poètes de second ordre; non pas peut-être J.-B. Rousseau, trop artiste, qui a la forme, le moule de la grande poésie sans en avoir l'âme, mais Lefranc de Pompignan, dont

l'ode la plus célèbre a précisément pour sujet la *Mort de J.-B. Rousseau;* mais Gilbert, auteur d'une assez belle ode sur le *Jugement dernier*. Sentiments nouveaux, peu profonds, il est vrai : la nature, la mélancolie. Parny, trop épicurien, écrit pourtant des vers pleins de grâce; nés, l'un, comme Parny, à l'île Bourbon, l'autre à la Guadeloupe, Bertin et Léonard ne sont pas des poètes à dédaigner. Enfin, instinct du grand chez Lebrun, qui ne mérite pas son surnom de Lebrun-Pindare, mais qui, dans ses odes à Buffon, sur la mort de Montesquieu, plus tard sur le naufrage du *Vengeur*, a de beaux élans et des strophes bien venues.

C'est à Lebrun que Chénier adresse une épître célèbre, au temps où lui-même, disciple des anciens à la fois et homme du XVIIIe siècle, est encore incertain des voies qu'il doit suivre. Caractériser ce premier Chénier.

Absence du sentiment religieux et de la mélancolie. Deux sentiments personnels, deux cultes : la beauté antique (Grèce), la raison et le progrès (XVIIIe siècle). L'épicurisme dans les *Élégies*, le culte de la beauté dans les *Idylles*, le culte de la raison dans les poèmes inachevés et dans le poème *de l'Invention*, qui caractérise sa manière à ce moment, son imitation de plus en plus créatrice, ses ambitions poétiques.

Juger ce qui manque au Chénier de la jeunesse : distance entre les élégies épicuriennes et la *Jeune Captive*, entre les idylles sereines et les *Iambes*. Mais ne pas sacrifier au Chénier des *Iambes* le Chénier des *Idylles;* fraîcheur de cette poésie, mélange curieux d'art et de nature. Conclure en montrant que là même déjà Chénier s'élève au-dessus de son siècle, et qu'il serait un *vrai* poète alors même que la Révolution n'eût pas fait de lui un *grand* poète.

XVI

Étudier les odes politiques de Chénier et faire comprendre par là que les *Iambes* ne sont pas dans son œuvre un accident imprévu.

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇON.)

XVII

L'inspiration satirique et lyrique dans les *Iambes* de Chénier et dans les *Châtiments* de V. Hugo.

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇON.)

XVIII

Expliquer cette pensée d'André Chénier :

L'art ne fait que des vers; le cœur seul est poète.

(Finistère. — Brevet supérieur. — Aspirantes, 1900.)

XIX

Que savez-vous de la littérature française pendant la révolution? Vous insisterez tout particulièrement sur André Chénier et son œuvre.

(Creuse. — Brevet supérieur, juillet 1889. Aspirantes.)

XX

Caractérisez le talent d'André Chénier d'après la *Jeune Captive.*

(Meurthe-et-Moselle. — Brevet supérieur. Aspirantes, 1888.)

Villefranche-de-Rouergue. — J. Bardoux, imprimeur.


ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

HEMON, FELIX

PQ
101
.H4
v.7

